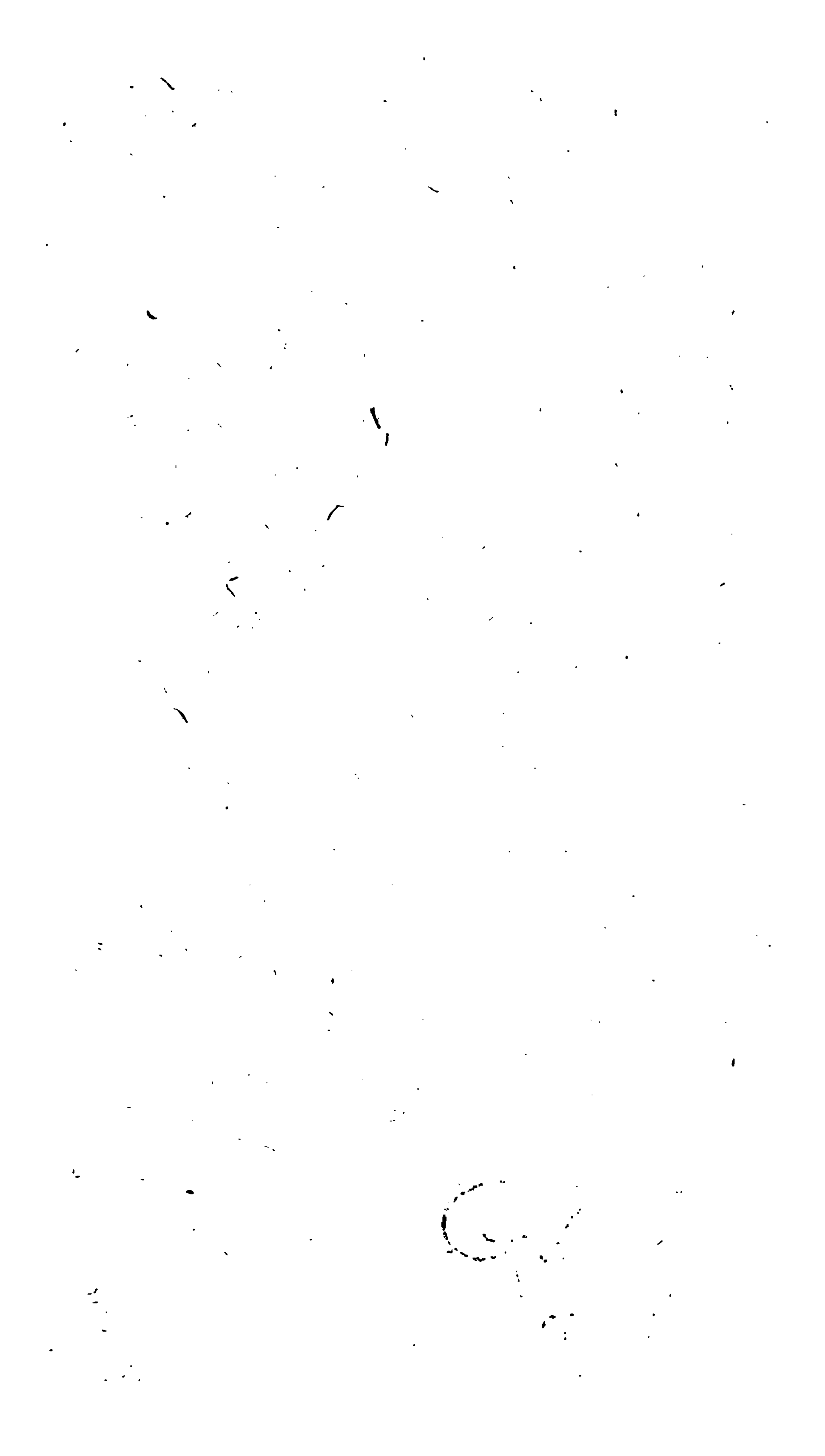

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07592429 4



DES VARIATIONS

DU

LANGAGE FRANÇAIS.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

DES VARIATIONS

DU

LANGAGE FRANÇAIS

DEPUIS LE XII[e] SIÈCLE,

OU RECHERCHE DES PRINCIPES QUI DEVRAIENT RÉGLER L'ORTHOGRAPHE ET LA PRONONCIATION.

PAR F. GÉNIN,

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG.

« Vox populi. »

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

Rue Jacob, 56.

1845.

INTRODUCTION.

La faculté de penser est illimitée, et rien n'est au contraire plus borné, plus rebelle que la parole; en sorte que l'on pourrait presque douter si la parole est destinée à favoriser ou à contrarier l'essor de la pensée.

Depuis tantôt six mille ans, l'homme est à la recherche d'un instrument à l'aide duquel il puisse traduire sa pensée, la produire au dehors sans plus de travail qu'elle n'en demande pour naître au dedans : il n'en trouve point de tel. Il en choisit un, le forme, le développe, le polit, en étend les ressources; et, après un long et pénible travail, il finit par le jeter là pour essayer d'un autre, qu'il abandonnera de même un jour.

On serait épouvanté si l'on pouvait savoir le nombre de langues qui ont successivement été parlées sur la terre. De temps en temps on en retrouve d'antiques débris cachés sous des ruines, dans l'Asie ou dans l'Inde. Mais ils sont comme ces instruments de musique du moyen

âge, conservés dans la bibliothèque de Strasbourg : on les regarde d'un œil stupéfait, on n'en soupçonne pas le mécanisme, on a peine à concevoir que ces machines bizarres, énormes, aient jamais été mises en jeu par des hommes.

Que si du langage on veut descendre à l'écriture, les difficultés se multiplient et se compliquent d'une façon prodigieuse; et comme la parole est insuffisante à la pensée, l'écriture est encore plus insuffisante à la parole.

Pour réduire les sons en caractères, il est impossible de prendre son point d'appui dans la nature. La nature n'a aucune loi qui serve à déterminer le rapport du caractère au son. Tout y sera donc arbitraire et de pure convention.

Le clavier de la voix humaine articulée, renferme des sons et des nuances de son à l'infini; et il faut se borner à une vingtaine de caractères, car d'en assigner un à chaque son, à chaque nuance, on tomberait dans l'inconvénient des Chinois, chez qui un mandarin passe sa vie à étudier l'art de peindre la parole, et meurt avant de le posséder.

Représenter l'infini avec un nombre de figures excessivement limité, voilà le problème. On reconnaît tout de suite qu'il est insoluble.

Cependant combien a-t-on vu, voit-on et verra-t-on de gens qui se présentent avec assurance pour le résoudre? Ils veulent *écrire comme on parle*. Écoutez-les : rien n'est plus facile. Prenez seulement leur système. Et de tous ces systèmes destinés à produire un seul et même résultat, il n'en est pas deux pareils!

Ces réformateurs de l'orthographe ressemblent aux chercheurs de la quadrature du cercle, qui, pour la plupart, ne pénètrent même pas le vrai sens de la question.

Tout ce qu'il est permis de tenter, c'est d'approcher du but par des combinaisons de plus en plus ingénieuses.

Les méthodes scientifiques vont du simple au composé : d'abord l'analyse, ensuite la synthèse. Tel n'est pas le procédé naturel de l'esprit humain : il va constamment du composé au simple; il commence par la synthèse pour finir par l'analyse. En tout, la simplicité est le dernier terme de l'art. C'est ce que n'ont pas compris ceux qui ont rejeté bien loin des études le secours de ce qu'ils appellent dédaigneusement *la routine*. Pour avoir entrevu le parti qu'on en pourrait tirer de cette routine, quelques hommes, dans ces derniers temps, se sont fait une espèce de nom.

Priez votre cuisinière d'écrire six lignes sous votre dictée, vous lui verrez employer trois ou

quatre fois plus de caractères qu'il n'en faut. Elle avait pourtant une idée exacte de la valeur de chacun; mais c'est qu'elle ignore les lois convenues de la combinaison. Répétez l'expérience sur autant de personnes qu'il vous plaira, vous la verrez tourner toujours de même; c'est-à-dire que pas une ne péchera par excès de sobriété, mais toutes pécheront par intempérance.

Voulez-vous une autre épreuve non moins décisive? Vous en ferez vous-même les frais, vous, dont l'oreille est exercée à saisir les sons, et la main habituée à les fixer à l'aide d'une orthographe aussi bien concertée que possible. Essayez d'écrire du patois, un patois qui vous soit bien familier, afin d'épargner à votre oreille toute incertitude. Vous n'en viendrez pas à bout sans un grand embarras, et sans recourir à une multitude de lettres qui donneront à votre écriture l'aspect grotesque de çelle de votre cuisinière.

Ce n'est pas tout. Vous êtes satisfait de ce que vous avez noté, et vous y retrouvez les sons que vous vouliez figurer? Fort bien. Mais donnez-le à lire à quelqu'un qui ne sache pas le patois; vous n'en reconnaîtrez pas un mot.

Et vingt personnes, à qui vous vous adresserez, écriront le même passage de vingt manières différentes.

Venez donc maintenant nous proposer d'écrire comme on parle!

Ce résultat tient évidemment à ce qu'il n'existe pas de conventions pour peindre les sons du patois.

Quelles sont les conditions essentielles d'une bonne orthographe? Dépenser tout juste assez de caractères pour déterminer le son d'un mot et rappeler l'étymologie. Rien au delà.

Le français me paraît, de toutes les langues, la plus voisine du but.

Les langues du Nord sont surchargées de caractères, surtout de consonnes. C'est le défaut essentiel de l'allemand; l'anglais en tient beaucoup, et, de plus, rien de si capricieux que la valeur de ses groupes: la même notation se traduit par trois ou quatre prononciations diverses; on dirait l'œuvre de la fée Fantasque.

J'avoue que le français n'est pas tout à fait à l'abri de ce reproche. Un étranger sera toujours surpris de voir différencier, par l'écriture, des sons qui se confondent à son oreille, ou prononcer diversement des syllabes identiques sur le papier, par exemple, *femme* et *dame; Rouen* et *Dinan;* un habit de *lin* et le département de l'*Ain;* un *fils* et des *fils* de soie; *heureux* et *gageure, etc.*

Ce sont les témoignages des systèmes de notation qui se sont succédé, et qui, en se retirant, ont laissé derrière eux quelques vestiges.

Comme à l'aide des coquilles et des fossiles on étudie et l'on retrouve l'histoire de la formation du globe, on en peut faire autant pour celle de notre langue, au moyen de ces restes épars.

On a traité avec un souverain mépris notre vieille langue, sans la connaître. On ne voulait même pas la connaître : il fallait la condamner sans l'entendre. Voltaire, ordinairement plus équitable et plus judicieux, dit, à l'article *France, Français :* « Il n'est pas question de « savoir ce que notre langue fut, mais ce « qu'elle est; il importe peu de connaître « quelques mots d'un jargon qui ressemblait, « dit l'empereur Julien, au hurlement des « bêtes. »

J'ai un respect infini pour l'empereur Julien, mais j'attache peu d'importance à l'opinion d'un Grec sur le français, d'autant que ce jugement, porté au IVe siècle, ne peut guère concerner le français qui ne commença d'exister que vers le Xe. Dans tous les cas, je tiens qu'il importe beaucoup de connaître la langue parlée par nos aïeux, d'où s'est formée

la nôtre. Est-ce que le présent n'invoque pas tous les jours l'autorité du passé? Comment donc en vue de l'avenir peut-on raisonner juste lorsqu'on dit : Il n'importe de connaître le passé, le présent nous suffit? Supprimez donc aussi l'étude de l'histoire, de la législation romaine, de toute l'antiquité. Ces gens-là ne sont pas nous : occupez-moi de nous. Il est vrai que demain nous mourrons, et que nos fils imbus de cette doctrine nous auront oubliés après-demain, sans que nous ayons le droit de nous plaindre. Voltaire ajoute : « Songeons à conserver dans sa pureté la belle « langue qu'on parlait dans le grand siècle de « Louis XIV. » Cela vous plaît à dire. Pour la conserver, il faut la comprendre : pour la comprendre, il faut connaître ses origines. C'est une généalogie dans laquelle tout se tient. Et si tout à coup l'on s'avisait de nier aussi le xviie siècle, pour faire prévaloir une littérature nouvelle? Il ne faudrait d'autre argument que celui de Voltaire : Il est passé, et nous sommes présents. Mais encore, sans vouloir affaiblir la gloire du xviie siècle, faut-il reconnaître que le génie de la langue française existait avant Louis XIV. Il a fleuri dans tout son éclat à la fin du règne de Louis XIV, j'y consens; mais, pour bien apprécier les effets, il faut les rapprocher des causes, surtout lors-

qu'on veut obtenir de nouveaux effets analogues aux premiers. Le moyen de tirer une ligne droite, c'est de ne pas perdre de vue les deux points extrêmes. De tout cela, je conclus, contre Voltaire et l'empereur Julien, qu'il nous faut étudier notre vieille langue.

C'est ce que j'essaye dans ce livre.

Je ne viens pas le premier à cette besogne difficile, mais je crois que le premier je me suis placé à ce point de vue de considérer avant tout la langue parlée, le langage, et non la langue écrite; de rechercher la musique de l'idiome de nos pères : la langue écrite n'est que secondaire; on parle avant d'écrire.

Cependant personne jusqu'ici ne s'est préoccupé que de l'écriture, d'où l'on a laissé conclure la prononciation arbitrairement et au hasard. C'est, il me semble, prendre la question à rebours. Déterminer le rapport de l'orthographe à la prononciation, doit être la première étude de quiconque veut travailler utilement sur notre vieille langue. C'est d'où il faut partir, si l'on ne veut s'exposer presque infailliblement à faire fausse route et à manquer le but.

Faute d'avoir trouvé ce fil conducteur, Fallot, dont les recherches sont d'ailleurs si estimables, s'est fourvoyé dans un labyrinthe sans issue. Égaré dans un dédale de terminaisons, il a recueilli avec un labeur extrême toutes les formes d'un même mot, et s'est donné la tâche de leur retrouver à chacune une signification précise, un rôle particulier. Il n'a pas vu que c'était supposer l'unité d'orthographe dans un temps où l'orthographe était livrée à l'arbitraire le plus complet, où l'on ne savait ce que c'était qu'orthographe, car c'est une science d'hier. L'écrivain de ce temps-là se guidait sur l'étymologie latine et sur un très-petit nombre de règles générales; le reste allait comme il pouvait. Cette cause, compliquée de certains *provincialismes,* si l'on me permet ce mot, jetait dans l'écriture un effroyable désordre, et il en résulte pour nos yeux l'apparence très-exagérée d'une multitude de formes.

Sans doute quelques formes variaient essentiellement : la France du nord ne parlait pas comme celle du midi ; et la France du milieu, soumise à deux influences, ne pouvait faire autrement que de se ressentir de l'une et de l'autre. Mais c'est un spectacle curieux et pénible à la fois, de voir Fallot amonceler de toutes parts des mots différemment orthographiés, et,

sur ces bases chancelantes, reconstruire des déclinaisons, des genres, des dialectes, toutes sortes d'inventions subtiles et de visions grammaticales. Par exemple, rencontrant ce substantif *suer, ma suer,* il s'est imaginé que le mot *sœur* s'est prononcé quelque part autrefois comme le verbe *suer*. Et il note religieusement cette forme de dialecte : c'est du picard ou du wallon, ou du bourguignon, ou quelque autre docte chimère.

Le lendemain, il voit, dans les sermons de saint Bernard : « Les *does* festes de la Croix ; » le voilà tout de suite qui imagine que *does* est le féminin de *deux* dans le dialecte bourguignon. Comme il est avant tout de bonne foi, il ne dissimule pas qu'il a rencontré souvent *does* employé au masculin. Savez-vous comment il s'en tire ? C'est, dit-il, que la règle de la distinction des genres, telle que je l'indique ici, *tomba de bonne heure en confusion et en désuétude*. (*Recherches*, p. 205.) Avec de pareilles excuses, il n'est point de système ni d'aberration qu'on ne justifie.

Si Fallot eût étudié les rapports de l'ancienne orthographe à la prononciation, il eût aisément constaté que *ue* et *oe* avaient servi à noter le son *eu*, et que *suer* et *does* n'ont jamais fait autre chose que *sœur* et *deux*. Et j'ose dire que, par cette étude, il se fût épargné bien des

efforts, des peines et des erreurs, sans compter qu'il les eût épargnées aux autres.

Fallot s'est dit : Les formes écrites étaient multiples, donc la langue parlée était multiple aussi. Mauvaise conséquence. Il faut au contraire poser en principe l'unité du langage, et ramener à cette unité la multiplicité des formes écrites, en les expliquant par les incertitudes de l'orthographe.

J'ose affirmer le second principe aussi lumineux que l'autre est obscur. L'un se trouvera fécond en conséquences nettes et positives; l'autre ne conduira jamais qu'à des résultats de plus en plus embrouillés et confus, à des difficultés inextricables. Je m'en rapporte d'ailleurs à l'expérience, et j'attends avec confiance son arrêt.

Fallot s'est égaré sur les pas d'Orell. Aussi pourquoi, voulant approfondir les origines et les anciennes habitudes du français, s'aller mettre à la suite d'un Allemand? Qui ne sait que les Allemands ont des systèmes sur tout? Il fallait marcher tout seul, en lisant et comparant les vieux monuments de notre langue, et se remettant du reste à l'instinct national. On fait ainsi le chemin qu'on peut, mais au moins l'on ne risque pas de se perdre dans les ténèbres, sur la foi d'un guide mal sûr.

Mais, dira-t-on, comment aller du langage à l'écriture? Cela est impossible. Nous sommes forcés, bon gré mal gré, de remonter de l'écriture au langage, de rechercher la prononciation à travers l'orthographe, puisque ce son ou cette musique de la parole s'est évanouie complétement.

Peut-être!..... il reste peut-être encore aujourd'hui des témoignages vivants de la langue parlée au XIIe siècle. — Où sont-ils? — Eh! mon Dieu, pas bien loin. Il ne faut que se baisser un peu pour les recueillir. Ce n'est pas à la cour, ce n'est pas dans les académies ni dans les salons que vous les trouverez : c'est dans la rue, parmi le peuple. Souvenez-vous du propos de Malherbe : « J'apprends tout mon françois des gens du port. » Cela n'était pas exact : il n'apprenait pas d'eux tout le français qu'il mettait dans ses odes, mais il en apprenait le génie de la langue française; c'est ce qu'il voulait dire, et la phrase ainsi entendu exprime une importante vérité. Et Regnier, qui se moquait de Malherbe et de son école, l'imitait en cela tant qu'il pouvait.

La langue d'un peuple ressemble à l'Océan, dont la surface est turbulente et sans repos; une vague pousse l'autre. Mais là-dessous est le calme profond. En sorte que comme la surface est l'image de l'inconstance et de l'agita-

tion, le fond pourrait servir de symbole à l'immobilité.

Allons-nous donc ériger en loi suprême le langage du peuple, et soumettre l'autorité des mieux parlants à l'autorité inattendue de ceux qui passent pour parler le plus mal? Nullement. Il ne s'agit pas d'ailleurs ici de déterminer la prééminence du vieux français sur le français moderne, ou du moderne sur l'ancien. Je ne veux que constater les faits; trop heureux, si je parviens à les établir, d'en laisser tirer à d'autres les conséquences.

Supposons un insulaire, un Chinois, qui ne connaîtrait le français que par les livres, et comme une langue morte. Quelque intelligence qu'on lui attribue, jamais on ne croira qu'il puisse se faire une juste idée de notre langue, ni des chefs-d'œuvre de notre littérature. Conduisez-le à la Comédie française : faites-lui entendre Talma récitant Racine, ou mademoiselle Mars récitant Molière; je le tiendrai fort habile s'il parvient seulement à suivre le fil des idées et du dialogue. Et si cet homme veut se mêler de comparer, de juger, de rendre des arrêts sur Racine et Molière, ne le trouverons-nous pas d'une présomption impertinente? car enfin, avec un peu de sens commun, cet homme comprendrait qu'il ne possède pas les éléments indispensables pour se former une opinion,

et que son rôle est d'apprendre à *parler* français, et d'ajourner son jugement à la fin de ses études.

Nous sommes tous ce Chinois présomptueux par rapport à nos écrivains du moyen âge. La plupart ont écrit en vers, c'est-à-dire, dans une forme qui requiert avant tout le nombre et l'harmonie. Nous ignorons leur système de versification, leur prononciation, leur syntaxe même, jusqu'à un certain point; mais cela ne fait rien : nous leur prêtons les règles de notre temps, et là-dessus nous les jugeons intrépidement, et nous haussons les épaules de pitié.

Il faut tâcher pourtant de s'instruire. C'est une circonstance bien favorable à ce désir, que le moyen âge ait produit tant de vers; car vous voyez de quel secours nous seront les rimes pour déterminer la prononciation. Voilà déjà un puissant auxiliaire de nos recherches, la rime. Ensuite les discordances d'orthographe. Si le même mot se rencontrait toujours écrit de même, il faudrait désespérer; mais le voilà écrit de quatre façons à la même époque, souvent dans le même manuscrit; or, il se prononçait assurément toujours de même : il ne s'agit donc que de ramener ces quatre notations à une seule valeur. L'une éclairera l'autre, et de nombreux rapprochements, de nouvelles ana-

logies nous fournissant un supplément de lumières, nous arriverons avec de la patience à poser des règles générales. Ces règles, si elles sont justes, ne manqueront pas d'être confirmées par des exemples ultérieurs, et presque toujours aussi par des applications restées dans le langage du peuple, parfois même dans la langue des lettrés, où elles apparaissent comme des bizarreries inexplicables, des inconséquences, des caprices de l'usage. Sur tous ces indices réunis et coordonnés nous pourrons reconstruire le monument, au moins dans ses parties principales; car il y a cela de bon que la langue, fondée avec une logique admirable et dans un système d'ensemble aussi régulier que vaste, a été défaite au hasard, comme un édifice dont le temps ou le mauvais instinct des passants pousse à bas tantôt une pierre, tantôt une autre, sans choix, suite ni raison. Le voyageur inattentif n'y voit plus qu'un amas de décombres informes et sans intérêt; mais la sagacité de l'antiquaire écarte l'herbe et les plantes parasites qui s'épanouissaient sur ces vénérables ruines; il dégage, il nous fait reconnaître les pierres angulaires; aidé de ce qui demeure, il retrouve ce qui n'est plus, il relie le présent au passé, et le plan du vieil architecte sort enfin de dessous les décombres. Nous admirons le castel féodal avec ses

tours, ses bastions et ses créneaux; et tout en préférant, si c'est notre goût, le système des constructions modernes, au moins nous garderons-nous de dire désormais : Il n'y a jamais eu là qu'un tas de pierres, de la mousse et des ronces.

Tel est le but de ce travail, tels en sont les moyens. Je ne suis pas l'architecte ingénieux dont j'ai parlé, mais tôt ou tard il viendra; je me contenterai, pour moi, du mérite de l'avoir appelé de loin, et de lui avoir indiqué de quel côté il devait diriger ses fouilles.

Il serait digne de la France de s'occuper enfin de ses antiquités. L'idée d'une collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, était grande, et pouvait conduire à d'importants résultats; mais l'exécution n'y a point répondu. Absence totale d'unité, de plan, de direction; textes de toutes les époques et de toutes les langues, roulant sur toutes les matières, imprimés (je parle de ceux du moyen âge) dans toutes les orthographes, avec quelques notes rares, écourtées, sans tables, sans index ni glossaires, ou bien ce qu'il y en a est insuffisant, misérable; rien de plus mêlé que cette collection, où quelques publications excellentes sont noyées dans des travaux médiocres, pour ne pas dire pis. C'est là que les extrêmes se touchent; c'est l'image fidèle du chaos :

Frigida pugnabant calidis, humentia siccis;
Mollia cum duris, sine pondere habentia pondus.

Quel dommage de voir des forces si considérables dépensées au hasard, et perdues parce qu'elles divergent! Le vice fondamental est que nulle pensée critique ne préside à l'ensemble; aucun lien, aucune force de cohésion ne rattache l'une à l'autre ces parties isolées. Ce n'est que l'apparence d'un monument, comme ces masses que de loin, à travers le crépuscule, le voyageur prend pour de magnifiques palais, et qui, vues de près, se trouvent n'être qu'un amas de rochers.

Peut-être un jour quelqu'un s'occupera-t-il d'introduire l'ordre, la vie et la fécondité dans cette gigantesque entreprise; d'y tracer des sections, d'y marquer des séries que l'on tâchera de faire avancer dans un sens et vers un but arrêtés, afin de rendre les travaux utiles à quelqu'un; car jusqu'ici tout le monde a besoin de la collection, et elle ne satisfait personne. Parmi ces divisions, il s'en rencontrera peut-être une pour la langue française. Il faudra tâcher de l'établir sur un plan, où le premier soin devra être de rassembler les textes les plus anciens et les plus authentiques, disposés chronologiquement sur deux séries, l'une de prose, l'autre de vers. Je ne prétends pas ordonner

ici le détail de ce plan, ni trancher des questions de dates encore controversées; mais en me bornant à une esquisse approximative, et toute réserve faite des droits de la discussion, il me semble qu'on pourrait avoir,

POUR LE XIe SIÈCLE,

En prose : — Les Lois des Normands, données par Guillaume le Conquérant, mort en.................. 1087

La Traduction des Rois et des Macchabées;

Le Commentaire sur le Psautier;

Le Cantique de saint Athanase;

Les Morales et les Dialogues de saint Grégoire;

Le Sermon anonyme sur la sagesse.

En vers : — La chanson de Roland, qui fut chantée pour la dernière fois à la bataille d'Hastings, en...... 1066

Si quelques endroits de ce poëme paraissent interpolés, la plus grande partie échappe au soupçon. On n'en possède que le texte publié par M. Francisque Michel, d'après le manuscrit d'Oxford; il faudrait le collationner de nouveau, et y joindre comme objet de comparaison les deux textes conservés à la Bibliothèque royale, ou du moins leurs variantes, si elles ne sont pas assez considérables pour motiver l'impression complète. Peut-être des recherches dans les bibliothèques de province feraient découvrir encore d'autres copies. On n'en saurait trop avoir d'une œuvre si pleine de génie.

XIIe SIÈCLE.

Charte de l'abbaye de Honecourt, en............. 1133

(Dans l'*Histoire de Cambrai*, par J. le Carpentier, t. II, p. 18.) « Cette pièce, dit Duclos, pourrait bien être le plus ancien monument de cette espèce. » (*Mém. sur la lang. fr.*)

Sermons de saint Bernard, mort en.............. 1153

Le manuscrit des Feuillants, donné au père Goulu, général de l'ordre, par Nicolas Lefèvre, précepteur de Louis XIII, fut exécuté environ vingt-cinq ans après la mort du saint, c'est-à-dire vers 1178. Un manuscrit d'une date certaine et aussi reculée, double de valeur pour l'histoire de la langue. On n'en a publié qu'une partie; il faudrait l'imprimer dans son intégrité textuelle.

Quelqu'un des grands et beaux ouvrages que Henri II d'Angleterre fit composer ou traduire par la pléiade des romanciers (1) qui florissait à sa cour vers l'an........ 1180

On aurait à se décider entre le *saint Graal*, le *Tristan*, le *Merlin*, le *Lancelot*, *etc.*, *etc.*, puisque malheureusement on ne peut les don-

(1) Robert Wace; Luce du Guast; Gasse le Blond; Gautier Map; Robert de Borron; Hélie de Borron et Rusticien de Puise.

ner tous. Il suffirait d'un ou deux pour révéler des trésors de style et d'imagination.

Pour les vers, on n'aurait que l'embarras du choix, et l'on pourrait ici joindre l'intérêt du fond à celui de la forme. Le *Lapidaire*, traduit du latin, ouvre cette période.

Wace fit paraître le roman de Brut en 1155, et celui de Rou dix ans plus tard.

Vers la fin de ce siècle, Guillaume de Bapaume publia les romans de Guillaume au court nez et du Moniage Guillaume; Chrestien de Troyes, les romans de Cliges, d'Erec et Enide, du roi Marc et d'Iseult. On a la grande chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-More; le Partonopeus de Blois, dont l'action se passe en 510, sous Clovis, *etc*, *etc*.

XIIIe SIÈCLE.

Le siècle de Louis IX est, pour le moyen âge, ce qu'est le siècle de Louis XIV pour les temps modernes: notre vieille littérature y parvient à son apogée. Sans se laisser égarer au milieu de tant de richesses, il suffirait d'y prendre de quoi représenter l'état de la langue, car c'est le but que nous ne devons jamais perdre de vue. Par exemple, l'ami de Dante, à qui Pasquier l'égalait, celui que le moyen âge surnomma *le père et inventeur de l'éloquence*, Jean de Meung nous a laissé autant de prose

que de vers. Outre les compositions originales, ce sont des traductions de Végèce, de Boëce, des lettres d'Héloïse et d'Abailard, etc. On n'a publié de l'Ennius français que le *Roman de la rose* (1); nous aurions donc sur les Grecs cet avantage de pouvoir comparer les deux formes de notre ancienne langue dans les œuvres d'un même écrivain. De quel prix n'eût pas été pour la philologie grecque un ouvrage en prose d'Homère! L'histoire littéraire trouverait sa part dans des tableaux aussi complets que possible, où seraient classés les noms des auteurs et les titres des ouvrages, avec toutes les indications certaines ou présumées de temps et de lieux.

Ce plan serait continué jusqu'à la fin du xv[e] siècle; au xvi[e], la langue se renouvelle par les influences de l'antiquité classique, et les matériaux pour l'étudier étant à la portée de tout le monde, il serait superflu de les reproduire dans notre collection; mais aucun ouvrage n'en ferait partie, qui ne fût accompagné d'un index très-abondant et très-fidèle.

Toutes ces richesses tiendraient facilement en dix volumes. Ce recueil, analogue à ce qui existe pour le droit, pour les inscriptions,

(1) Quelques ouvrages imprimés au xv[e] siècle sont introuvables; la traduction d'Abailard, le *Testament*, sont complétement inédits.

pour la poésie latine et la poésie grecque, fournirait à la philologie française une mine inépuisable; il porterait aux hommes studieux de la province les ressources des bibliothèques de Paris, ou, mieux encore, il rassemblerait sous la main de tout le monde des matériaux épars, et qu'à Paris même on ne peut se procurer sans beaucoup de recherches, de courses, d'assiduité, en un mot, sans une perte de temps considérable. Au contraire, la facilité inviterait à une étude à laquelle personne aujourd'hui ne songe, et dont la littérature profiterait. La philologie française n'a pas encore été à la mode; pourquoi n'y viendrait-elle pas à son tour? Pourquoi des savants qui consacrent volontiers tant de veilles à éplucher des bribes d'Ennius ou de Pacuvius, en refuseraient-ils quelques-unes aux origines de leur langue maternelle?

Enfin, la collection dont j'indique ici le projet renfermerait les éléments du livre le plus nécessaire et qu'en l'état actuel des choses il est le moins permis d'espérer: un bon dictionnaire historique de notre langue.

Plus ce recueil serait appelé à rendre d'éminents services, plus il importerait d'en méditer avec soin et d'en surveiller ensuite l'exécution. Il faudrait surtout que la direction fût une, car rien n'est insupportable comme de se

sentir, au milieu de ses travaux, tiraillé par des systèmes et des autorités contradictoires.

Mais ce ne serait encore là que la moitié de la besogne. Ces vieux textes sont, pour le gros du public, hiéroglyphes purs : *sacrés ils sont.* Il n'est qu'un seul moyen d'y attirer l'attention et d'y faire pénétrer la curiosité : l'enseignement oral. La parole humaine vivifie tout. Il n'est point de livre qui puisse atteindre aux résultats de la parole, surtout dans les matières peu connues et qui ne sollicitent pas directement l'attention. Notre vieille langue et notre vieille littérature réclament d'être enseignées dans des chaires publiques (1).

Cet enseignement de l'idiome national n'existe en aucun pays; mais aussi qui plus que la France aurait intérêt à en donner l'exemple? L'Angleterre, qui n'a point de langue à elle, qui nous a dérobé celle dont elle se sert, et, voulant étudier ses origines, serait condamnée à étudier le vieux français? L'Italie ou l'Espagne? Leur langue depuis sa naissance s'est modifiée trop peu. Pour être compris, ce qu'ils ont de monuments anciens ne demande point ou presque

(1) Je m'attends bien que ce passage donnera lieu à des interprétations. Ceux qui ne peuvent jamais supposer dans autrui des vues désintéressées, diront..... Qu'importe ce qu'ils diront? Et où en serions-nous, s'il fallait par crainte de ces charités faire taire sa conscience et supprimer des vérités utiles? Que la lacune soit comblée, que la chaire soit créée, et qu'on y mette ensuite qui l'on voudra, pourvu qu'il y suffise.

point d'étude. Un Italien lit couramment Pétrarque et Boccace, qui sont du xive siècle, tandis que pour un Parisien, Montaigne et Rabelais, venus deux cents ans plus tard, sont souvent, l'un très-pénible, et l'autre inabordable. Les romances du Cid sont bien plus intelligibles au delà des Pyrénées que n'est chez nous le roman de Renart ou le roman de la Rose. En Italie, le xvie siècle est le grand siècle, il est resté modèle; chez nous, au contraire, la rupture s'est faite entre le xvie et le xviie siècle. L'éclat du siècle de Louis XIV a repoussé dans une ombre noire tout ce qui l'avait précédé. En cela, le xvie siècle a souffert de justes représailles; car lui-même, trop fier des idées nouvelles apportées par la renaissance, s'était séparé dédaigneusement du moyen âge. C'est donc derrière ce double rempart qu'il nous faut aujourd'hui regarder. Nous y trouverons gisante dans la poussière et dans l'oubli toute une littérature, toute une civilisation, avec ses livres de science, d'histoire, d'art et de poésie, ses chroniques naïves et ses merveilleux romans. Tâchons de nous défaire de cette idée vaniteuse, que l'imagination, le jugement, le génie sont des créations récentes de Dieu en faveur des modernes. Persuadons-nous bien que ces qualités existaient dès le xiiie siècle; seulement elles se révélaient sous des formes

différentes. Ce sont ces formes qu'il faut se rendre familières. Dira-t-on qu'en ce travail la peine surpassera le profit? Qu'en savez-vous? Mais l'incertitude est déjà pour votre paresse une barrière suffisante : il vous faut des gains assurés. Eh bien! acceptez du moins le témoignage unanime de tant d'hommes illustres, attestant que la France au moyen âge était le foyer d'où la lumière rayonnait sur l'Europe civilisée. De toutes les contrées on accourait aux leçons de la France: Thomas d'Aquin suit Albert le Grand du collége de Naples au collége Saint-Jacques; Dante exilé vient s'asseoir sur les bancs de nos écoles de théologie, et soutient une thèse brillante devant notre université; Boccace, envoyé à Paris pour y apprendre le commerce (tant nous étions alors les maîtres en tout genre), retourne à Florence, la mémoire meublée de nos fabliaux, dont il ornera plus tard son *Décameron*. Le français était la langue universelle, indispensable. L'Angleterre et l'Écosse parlaient français; dans l'un et l'autre pays, les actes publics étaient rédigés en français. Lorsqu'un parti voulut expulser des conseils royaux saint Ulstan, évêque de Vigorgne, quel prétexte mit-il en avant? Un seul : Ulstan ignorait le français, et par conséquent ne pouvait être qu'un idiot, indigne et incapable de siéger dans le conseil du roi (MATTH. PARIS,

ad ann. 1095). Le français prenait rang d'importance immédiatement après le latin, et ne tarda pas à le supplanter. Dès le XIIIe siècle, Martino da Canale traduit en français l'histoire latine de Venise, « parce que la langue « françoise cort parmi le monde, et est plus « delitable a lire et a oir que nulle altre. » Le même motif, exprimé presque dans les mêmes termes, décide le maître de Dante, Brunetto Latini, à écrire son *Thresor* en français, « pour « chou que la parleure en est plus delitable et « plus commune a toutes gens. » (*Préface du* THRESOR.)

Ainsi, pour les idées comme pour le langage, nous voyons dès le XIIIe siècle la France marcher en tête du monde civilisé. Se peut-il que la France du XIXe siècle, qui affecte tant de zèle pour les recherches historiques, continue à mépriser un passé si glorieux, et s'obstine à ne le vouloir pas connaître, parce qu'il est le sien?

Cependant, si l'étude du vieux langage devait pour tout résultat se borner à satisfaire une curiosité rétroactive, elle n'aurait droit qu'à un intérêt limité. Mais non : elle sera d'une application plus utile encore et plus étendue. Notre langue française a grand besoin de se retremper à ses sources. Chaque jour les influences du dehors, trop bien secondées par

une espèce de barbarie intérieure, la dessèchent et la détournent du lit où la faisait couler son génie primitif. Une foule de soi-disant grammairiens ont subtilisé sur les mots et les tours de phrase, introduit quantité de distinctions sophistiques, de règles fausses, de difficultés chimériques : ils ont rempli la grammaire de fantômes. A mesure que les grands écrivains s'efforçaient de donner à notre langue la force, la richesse, l'aisance et la liberté, les autres parvenaient à l'énerver, à la dépouiller, et à l'enfermer dans mille entraves. D'où leur est venue cette autorité ? On ne sait : ils se sont couronnés de leurs propres mains. On a vu des pédants, incapables d'écrire dix lignes, saisir leur férule et en frapper insolemment Corneille, Bossuet, Molière et la Fontaine ! Et le public, sous les yeux de qui s'accomplit cette lutte scandaleuse, la tolère avec patience. Que dis-je ! il donne raison aux grammairiens contre les écrivains ; l'arrogance des mauvais préceptes l'emporte sur la modestie des bons exemples. Qu'en arrive-t-il ? Que notre langue se détériore, s'enroidit, et devient chaque jour plus rebelle à revêtir la pensée.

Cet état de choses ne peut durer : il faut poursuivre le redressement de ces abus, ramener au milieu de nous le génie de la langue française ; et le meilleur, l'unique moyen d'y

parvenir, c'est de nous rendre parfaitement familières la langue et la littérature de nos aïeux.

Ce n'est qu'en possédant notre vieille langue qu'on possédera la véritable langue moderne, qu'on en pénétrera le génie et les ressources. Plût à Dieu que cette étude s'organisât dans les colléges, à côté du grec et du latin! On y enseigne les langues vivantes, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, en sorte qu'il ne reste plus de place pour la langue nationale. Je le conçois: il est plus essentiel à un jeune Français de lire Pope et Milton que d'entendre Joinville et Villehardouin. Mais l'histoire de la langue française ne pourrait-elle du moins trouver asile dans les facultés? Chose étonnante : la Restauration sentit le besoin d'une chaire d'idiome provençal, et personne n'a jamais senti le besoin d'une chaire de vieux français! Cependant nous ne tenons que de loin aux troubadours, et les trouvères sont nos aïeux immédiats. L'histoire d'une langue, c'est l'histoire de la nation qui la parle; or, nous avons des chaires d'hébreu, de syriaque, de chinois, de malais, de persan, d'indoustani, d'arabe, de tatare-mandchou, une foule d'autres chaires dont quelques-unes en double; et il n'existe pas à Paris ni dans toute la France une seule chaire où l'on explique le vieux français! La philologie officielle de l'État

embrasse le Nord et le Midi, le Levant et le Couchant, excepté la France. Ne ressemblons-nous pas un peu à ces curieux avides de tout ce qui se passe chez les voisins, mais très-ignorants et insouciants des affaires de leur propre famille? Certes, je n'ai pas la témérité de comparer comme importance le vieux français au sanscrit; gardons toutes ces chaires de langues orientales ou occidentales, mortes ou vivantes, qui sont une des gloires intellectuelles du royaume; seulement, n'y pourrait-on joindre une chaire de vieux français? Continuons à jouir des livres des brames, mais tâchons aussi de déchiffrer les ouvrages composés par nos pères. Dans ces temples de l'érudition, où l'on commente l'Iliade, l'Énéide et les Livres sacrés de l'Inde, pourquoi n'admettrait-on pas *la chanson de Roland,* par exemple? On ne l'entend non plus que si elle était en langue punique; mais si elle était en langue punique, tout le monde savant y courrait, et l'on créerait demain pour l'interpréter deux chaires plutôt qu'une. Le mal est qu'elle est en français. Eh bien! je le déclare sans rougir, Olivier, Charlemagne et Roland me touchent plus que ne font Lao-Tseu, Meng-Tseu ni Confutzée; plus que le Ramayana ni le Mahabarata; et, s'il faut l'avouer, autant pour le moins qu'Hector, Achille et Agamemnon.

J'ai exposé les idées qui ont présidé à la composition de ce livre; il ne me reste plus qu'à solliciter l'indulgence du public. Si, pour l'obtenir, il ne fallait qu'avoir travaillé longtemps et en conscience, je serais assez rassuré; mais cela ne suffit pas. J'ai lieu de craindre que la nouveauté de certaines idées, en opposition avec les idées reçues, n'indispose tout d'abord les personnes qui font leur unique loi de l'usage et des préjugés de l'habitude. On a beau leur dire que justement parce que le langage est tel aujourd'hui, c'est une raison pour qu'il ait été différent il y a six siècles : cette raison ne les touche point ; ce qui étonne leurs oreilles, leur jugement le repousse sans le vouloir examiner : ils ne peuvent se représenter le passé que sous la figure du présent, ce qui ne les empêche pas de tenir hautement pour la doctrine du progrès.

Il faut renoncer au suffrage de cette classe de lecteurs. Quant aux critiques plus philosophes, je les supplie de ne pas se rendre à la première objection qui troublera leur conscience, mais plutôt de songer que probablement cette objection s'est aussi présentée à l'auteur parmi

une foule d'autres. Si je ne l'ai pas accueillie, c'est sans doute que je ne l'ai pas trouvée considérable, ou bien c'est que la suite de la lecture doit la faire évanouir. Les parties d'un système bien lié se soutiennent mutuellement, mais on ne les saurait présenter toutes à la fois; il faut donc avoir patience. Je demande instamment, pour loyer d'un travail patient et difficile, qu'on ne se hâte pas de prononcer le jugement, mais qu'on veuille bien suspendre jusqu'à la fin de l'ouvrage. J'ose assurer que telle proposition, qui paraîtra téméraire à l'énoncer, dix pages plus loin aura acquis la force d'une vérité démontrée.

Non que j'aie la présomption de croire cet ouvrage exempt d'erreurs. Ce serait une rare merveille que d'être parvenu à s'en garantir absolument dans une matière si délicate et si neuve. Mais j'espère qu'elles ne se trouveront que dans les détails, et non dans les principes. Je n'ai émis de principes que ceux que je regarde comme certains, et j'ai mieux aimé des lacunes dans mon système que des propositions douteuses. Pour mieux dire, je n'ai point fait de système : d'un grand nombre d'observations comparées, j'ai déduit quelques lois générales dont j'ai tâché de marquer les rapports, le tout justifié par des exemples. Voilà mon livre; j'espère qu'il facilitera la besogne

de mes successeurs : la fatigue est pour celui qui défriche un terrain sauvage; le gré revient à celui qui y sème des fleurs : mais on se consolerait d'être oublié, si l'on avait la certitude d'avoir été utile.

—

TABLE DES CHAPITRES.

Pages.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE X. *Lisez :* CHAPITRE V.

CHAPITRE XI. *Lisez :* CHAPITRE VI.

TROISIÈME PARTIE.

APPLICATIONS ET CONSÉQUENCES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

Pages

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

APPENDICE.

CHAPITRE PREMIER.

drait y regarder de près. On verrait que le nombre vingt vient de *viginti*, et qu'on prononçait autrefois ce *g* et ce *t* avec une rudesse propre à toutes les nations septentrionales......

« De *lupus* on avait fait *loup*, et on prononçait le *p* avec une dureté insupportable. Toutes les lettres qu'on a retranchées depuis dans la prononciation, mais qu'on a conservées en écrivant, sont nos anciens habits de Sauvages. » (*Dict. Phil.*, art. LANGUES.)

Il a répété ailleurs cette dernière phrase textuellement. Mais où Voltaire a-t-il pris qu'on prononçât ce *p*, ce *g* et ce *t* avec une dureté insupportable, ou d'une façon quelconque? Il l'a supposé, parce qu'il les a vus écrits. L'écriture est dans trop de cas un faux témoin; le même argument subsisterait contre la langue actuelle, car combien de consonnes écrivons-nous qui disparaissent dans la prononciation! Le nombre en était plus grand autrefois, voilà tout. Mais autrefois les consonnes faisaient partie essentielle d'un système complet, par où l'on suppléait à nos accents modernes. Celles qui sont demeurées ne servent à rien du tout : les unes étaient des conséquences, les autres sont des inconséquences.

M. Nodier est tombé dans la même erreur que Voltaire.

Je lis dans ses *Éléments de Linguistique :*

« Quand l'Académie française, peu éloignée encore « de son origine, retrancha imprudemment des mots « les lettres étymologiques *qui ne se prononçaient* « *plus*, qu'aurait-elle répondu à l'homme qui lui eût « parlé ainsi : Vous ne remarquez pas que ces ca-

« ractères, *devenus superflus dans la prononcia-
« tion*...... etc. (1). »

Il y a deux erreurs dans ce peu de lignes : d'abord le retranchement des consonnes superflues ne s'est point fait par l'Académie, mais par l'hôtel de Rambouillet, par les précieuses; ensuite, je ne me lasserai pas de le répéter, ces consonnes, à aucune époque de la langue, n'avaient été prononcées. Leur rôle était de rappeler l'étymologie, et d'indiquer ou l'accent ou la quantité des voyelles. Elles ne sont devenues un embarras, une superfétation dans l'écriture, que lorsqu'on eut inventé de noter l'accent par un signe particulier, et qu'on perdit la clef de l'ancien mécanisme des lettres.

J'ajoute tout de suite que cette invention des accents n'est un perfectionnement qu'en apparence. Il limite à trois les nuances de l'accentuation, qui autrefois étaient bien plus nombreuses, ayant aussi pour se manifester une bien plus grande variété dans les formes de l'orthographe. Le système des accents est, dira-t-on, plus net et plus simple. Peut-être; mais, en tout cas, voyez ce que vous coûte cette netteté et cette simplicité : vous ne l'achetez qu'aux dépens de la délicatesse des inflexions et de la musique du langage. Il n'est pas malaisé de simplifier en supprimant.

Les précieuses, en retranchant les lettres muettes, ne se doutaient pas de ce qu'elles faisaient. Elles s'ima-

(1) « Nodier, qui, dans tout ce qui tient à l'étude des langues, s'est fait remarquer *par de bonnes intentions plutôt que par de bons ouvrages.* » *Revue de l'Instruction publique* (du 4 octobre 1844).

gin?aient aussi que ces consonnes ne se prononçaient *plus*, et par conséquent n'avaient *plus* de rôle dans les mots. On aurait bien surpris l'hôtel de Rambouillet, très-ignorant des origines de notre langue, si l'on était venu déclarer, en pleine chambre bleue, que ces lettres ne s'étaient prononcées dans aucun temps, non plus que dans le siècle d'Arténice. Les mères de ce concile grammatical n'avaient pour se guider dans la réforme de l'orthographe que cette fausse règle de l'écriture : elles travaillaient uniquement pour les yeux. Elles prenaient les mots les uns après les autres, les mettaient sur la sellette, et les renvoyaïent estropiés dans la circulation. Elles défaisaient ainsi à coups d'épingle un système considérable, dont l'ensemble s'est toujours dérobé à leur vue ; et c'est heureux, car elles en ont laissé échapper assez pour nous aider à le reconstruire, sinon intégralement, du moins en grande partie. La patience des observateurs, aidée par le temps, retrouvera ce qui manque aujourd'hui. Telle a été l'œuvre des précieuses sur le matériel des mots ; si on l'examinait par rapport à la syntaxe, c'est encore bien pis ! Et puis, que M. Rœderer et ses trop confiants imitateurs viennent encore nous vanter les services rendus à notre langue par la *société polie !*

Mon but et mon espoir dans ce travail, c'est de faire casser par l'opinion publique l'arrêt porté contre notre vieille langue par des juges mal instruits des faits de la cause. J'entreprends de faire voir que notre langue française a été constituée principalement sous l'influence de l'euphonie et d'une logique rigoureuse dans les procédés. Si je voulais soutenir *à priori* que

ces deux qualités y étaient plus sensibles au XII[e] siècle qu'aujourd'hui; qu'en empruntant aux habitudes des idiomes voisins, le Français a plus perdu que gagné, on ne manquerait pas de crier au paradoxe. Cette thèse choque l'opinion commune : nos pères étaient des barbares, des grossiers; l'oreille humaine s'est bien perfectionnée depuis le temps de saint Louis! Voilà ce qu'il faut dire pour être accueilli favorablement, et voir tout le monde se ranger d'avance à une proposition si flatteuse qu'elle en est évidente, et que, sur le simple énoncé, on vous quitte très-volontiers de la démonstration.

Ma conscience ne me permet pas de flatter à ce point la vanité des modernes. Toutefois, ce n'est pas une question de prééminence que je viens ici débattre : je ne veux faire que de l'histoire. Nos pères parlaient autrement que ne fait leur postérité; c'est un point accordé. Comment parlaient nos pères? C'est ce que je cherche. Quel langage est le meilleur, le leur ou le nôtre? C'est ce que je laisse à décider; je me contente de rassembler les observations qui pourront mettre sur la voie les curieux de philologie française.

RÈGLE. — Dans aucun cas l'on ne faisait sentir deux consonnes consécutives écrites, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin d'un mot; soit l'une à la fin d'un mot, et l'autre au commencement du mot suivant. Je regarde cette règle sans exception comme la clef de voûte de tout le système d'orthographe et de prononciation de nos ancêtres.

La consonne forte l'emportait sur la faible, et l'on pouvait ainsi sans inconvénient conserver les traces de l'étymologie des mots : en outre, la présence des consonnes notait l'inflexion des voyelles, et tenait lieu de notre système d'accents qui n'existait pas alors, et qui est bien moins sûr et moins exact. Un accent est sitôt mis ou effacé! Par les accents s'est modifiée la prononciation d'une foule de mots que l'orthographe étymologique aurait maintenus.

SECTION PREMIÈRE.

INITIALES.

Il faut appuyer par des exemples ce que nous venons de dire sur les doubles consonnes.

Au chapitre IX de *Gargantua*, Rabelais dit que les faiseurs de *rébus*, abusant de l'homophonie de certains mots, faisaient peindre une *sphère* pour signifier *espoir*. Donc la prononciation confondait ou du moins rapprochait beaucoup ces deux mots. Je suis convaincu qu'on prononçait *de l'épouère*.

Observez tous les mots tirés du latin, et commençant dans cette langue par deux consonnes *st*, *sp*, *sc*, etc. : vous les verrez tous commencer en français par un *e* euphonique. *Spongium*, esponge; — *strangulare*, estrangler; — *stannum*, estain; — *spiritus*, esprit; — *spatium*, espace; — *scandalum*, esclandre, etc., etc. De même pour les mots empruntés à l'italien : *spada*, espée; — *strano*, estrange; — *snello*, isnel,

en allemand *schnell* (celui-ci a reçu l'*i* au lieu de l'*e* initial); *sparmiare*, espargner. — Vous n'en trouverez pas un seul qui échappe à cette loi, ou bien ceux que vous trouverez, vous pouvez conclure sûrement qu'ils sont de formation moderne. C'est un indice de l'âge des mots. *Spectre*, *squelette*, *spectacle*, sont tard venus dans la langue. *Espace*, *estomach*, sont anciens; les adjectifs *spacieux*, *stomachal*, sont modernes. Quand on les a faits, depuis longtemps était oubliée la règle qui doit présider à la formation des mots, et par laquelle nos pères obviaient à la dureté des doubles voyelles initiales.

Et qui peut affirmer que cette prononciation ne fût pas transmise par les Latins?

Les dialectes méridionaux, bien plus voisins que notre français du langage romain, affectent toujours cet *e* euphonique. Les Gascons parlent mal, selon nous, en disant un *esquelette*, un *espectacle*; mais les Espagnols parlent très-correctement leur langue lorsqu'ils disent *espectaculo*, *espectro*, *esqueleto*, *espejo* (de *speculum*), etc.

Outre la ressource de l'*e* préposé, il y en avait une autre plus rare, et réservée spécialement pour les mots commençant par un *p*, suivi d'une consonne dure : c'était d'abattre tout uniment le *p* initial dans la prononciation. On écrivait *ptisane*, du latin *ptisanum*, et l'on prononçait *tisane*. Ce *p* étymologique s'est conservé sur le papier jusqu'à la fin du XVIIe siècle : les grammaires avertissaient de le supprimer en parlant.

Marot écrit encore *psalme*, de *psalmus*; on pro-

nonçait *saume*. *Les sept saumes de la penitence.* Ménage remarque que les ecclésiastiques de son temps affectaient de prononcer *psaumes*, en faisant sentir le *p*. Le peuple a toujours dit *saume*, *sautier*, comme au moyen âge :

Tant qu'il jurerent sor lor vie,
Seur la crois et seur le *sautier*,
Et seur toz les sains du moustier.....
(*De Constant Duhamel.*)

Et ele sot tot son *sautier*.
(*De frere Denise*, v. 152.)

« Et elle sut tout son psautier. »

La *psallette*, qui est l'école annexée à l'église et où l'on instruit les enfants de chœur, se prononce *la sallette*, au témoignage de Ménage (*Obs. sur la langue française*, p. 93). Il observe qu'on dit cependant toujours le *psalmiste* et *psalmodier*. C'est à cause de la formation relativement récente de ces mots. *Saume*, *sautier*, ont été faits par le peuple et bien faits; *psalmiste*, *psalmodier*, ont été introduits par les savants enfarinés de grec et de latin. Or, les premiers seuls parlent français.

SECTION II.

MÉDIANTES.

Théodore de Bèze a publié, en 1584, un petit Traité latin de la bonne prononciation du français, qui, s'il fût venu plus tôt à ma connaissance, m'eût épargné du

temps et de la peine; car une règle importante que j'ai tirée d'une longue étude et de la comparaison assidue des textes, je l'eusse trouvée là toute formulée. Peut-être aussi j'y aurais fait moins d'attention. Il en est des idées comme des plantes : celles que personne n'a semées, et qui viennent d'elles-mêmes, poussent et se développent bien plus vigoureusement que les plantes repiquées toutes grandes de la main du jardinier. Dans l'esprit comme dans le jardin, ce qui est adoptif n'égale jamais l'énergie de ce qui est natif.

Voici le passage où Théodore de Bèze pose en principe qu'on ne doit jamais faire sonner deux consonnes consécutives. J'aurai du moins l'avantage d'appuyer de son autorité le résultat de mes recherches.

« Les Français émettent toutes les lettres avec une « sorte de mollesse et de négligence. Leur langue est « si antipathique à toute rudesse de prononciation, que « sauf le *c*, l'*m*, l'*n* et l'*r* redoublées, comme dans *ac-* « *cès*, *somme*, *année*, *terre*, ils ne font jamais sen- « tir deux consonnes de suite....

« Leur prononciation, mobile et rapide comme leur « génie, ne se heurte jamais au concours des con- « sonnes, ni ne s'attarde guère sur des syllabes lon- « gues. Une consonne finit-elle un mot? elle se lie à « la voyelle initiale du mot suivant; si bien qu'une « phrase entière glisse comme un seul et unique mot. » (*De Francicæ linguæ recta pron.*, p. 9 et 10.)

Voilà le caractère essentiel de notre langue; et lorsqu'il tend de jour en jour davantage à s'effacer et à disparaître dans l'oubli, il est heureux qu'un témoignage daté du XVIe siècle prévienne la perte com-

plète de la tradition. Si, malgré ce témoignage, on ne veut ni revenir sur les abus accomplis, ni enrayer sur la pente qui nous mène dans le précipice, nous aurons du moins la satisfaction de perdre notre langue à plaisir et en pleine connaissance de cause.

On rit des gens du peuple qui prononcent *il m'ostine; c'est* un enfant *ostiné ; ne m'ostinez pas*. Ils parlent comme on parlait à la cour de Henri III, et pourraient couvrir de confusion les pédants, en leur citant la règle tracée en latin par Théodore de Bèze. Après avoir prescrit de prononcer *oscur*, cet illustre savant ajoute : « *B* disparaît absolument de-« vant *st*, comme dans ces mots *obstiné*, *obstination*, « qu'on prononce *ostiné*, *ostination* (p. 64). » Il semble que le peuple des rues de Paris ait lu Théodore de Bèze, ou fréquenté le Louvre d'Henri III. Bèze recommande aussi de dire *ovier*, et non *obvier;* et il cite à ce propos un quolibet qui avait cours de son temps; c'est un hémistiche qui est tout à la fois latin et français :

Omnia malo viæ.
On y a mal obvié.

Debte, *debteur*, ont toujours été prononcé *dette*, *detteur*. Le XVI[e] siècle, très-pédant, avait rétabli le *b* sur le papier, pour rappeler l'étymologie *debitum*, *debitor;* mais souvent on l'oubliait, et dans Marot comme dans ses prédécesseurs du XV[e] siècle et dans ses successeurs du XVII[e]. La Fontaine, par exemple, écrit *detteur*.

Dans les mots où il double une autre consonne, le *b* ne sonnait pas plus que ne fait sa dure, le *p*, dans *temps* et dans *baptiste*.

Dans *sceptre*, on éteignait le *p* et l'on prononçait *scêtre* long, comme *ancêtre* :

> Loys aussi, son beau-pere et *ancestre*,
> Qui prospera en couronne et en *sceptre*.
> (Jean Bouchet, 38e *épître familière*.)

Écoutez Louis Maigret, un des premiers qui se soient avisés d'analyser le langage, et qui fut en cette matière l'oracle de son temps :

« Tenez pour regle generale que *b* et *f* ne se ren-« contrent jamés en la prononciation françoise avant « *v* consonnante. » (*L'Escriture françoise.*)

Maigret, à l'appui de cette règle, allègue aussi le mot *obvier*. Les deux grammairiens n'ont d'autre tort que de restreindre le précepte à certains cas spéciaux; ils devaient dire que jamais deux consonnes de suite ne se font entendre; et la raison en est simple : c'est qu'on ne peut les articuler sans glisser entre deux un *e* muet, qui allonge le mot d'une syllabe.

---

§ Ier.

QUE *GN* SONNAIT SIMPLEMENT *N*.

Montagne, *Champagne*, formés de *montana*, *campana* (sub. *terra*), se sont prononcés *montane*, *campane*. Le *g* y était muet, la preuve en est qu'on le rencontre dans les mêmes textes avec ou sans le *g* :

— « . . . . . Cum des sicomors ki creissent en la *Champagne*. » (*Rois*, III, p. 275.)

— « Li reis Sedecias s'enfuid par la *campaigne* del desert. » (*Rois*, IV, p. 435.)

L'ancien nom de renard est *goupil*, dérivé de

vulpes, *voulpil* ou *goupil*, d'où nous gardons encore *goupillon*, parce que cet instrument était fait de poil de renard, ou parce qu'on se servit d'abord d'une queue de renard pour goupillon.

Ce mot *renard* ne remonte pas plus haut que le XII[e] siècle, époque où parut le fameux roman de Perrot de Saint-Cloud. Chaque animal qui y joue un rôle porte, outre son nom générique, une espèce de nom de baptême ou de sobriquet. Le loup s'appelle Isengrin; l'ours, dom Bruyn; le coq, Chanteclair; le goupil, Regnard; ainsi des autres. Le prodigieux succès de cette composition, qui était la grande comédie de mœurs de l'époque, fit entrer dans la langue le nom du héros comme substantif commun, ce qui s'est depuis renouvelé pour *Tartufe*, et peu à peu *Regnard* a supplanté *Goupil*. Le mot tartufe n'a pas fait disparaître le mot hypocrite. Apparemment on a trouvé que, pour désigner le renard, c'était assez d'un substantif, mais que pour les hypocrites, ce n'était pas trop de deux.

Regnard vient par syncope de *Reginaldus*. C'était, dit la tradition, un grand seigneur de la cour d'Austrasie, de qui le caractère servit de type à celui du Goupil de Perrot de Saint-Cloud.

Reginaldus a fait *reginald* ou *reginard*, qui, par les règles qu'on verra tout à l'heure concernant les finales, ont donné l'un *regnault*, *renaud*, *reynaud*; l'autre, *regnard*, *renard*, *reynard*.

Il faut dire *le roman* DE *Renard*, et non DU *renard*, puisque, dans ce titre, *Renard* est un nom propre.

Le nom de notre second poëte comique doit se prononcer *Renard*, quoiqu'il s'écrive *Regnard*, parce que ce *g* étymologique n'a jamais sonné.

On rencontre, dans *le roman de Renart* et ailleurs, le mot *borgne* ainsi figuré, *borne*. Renart, toujours défiant, ne veut pas s'approcher du cheval pour lire le nom écrit sous le pied de cet inconnu. Pour s'en dispenser, il allègue sa mauvaise vue :

Lors renart a les yeux couvers,
Le *borne* fait, et le travers.
(*Renart contrefait.*)

Les ennemis d'Abélard, déterminés à ne lui laisser aucun repos, même après l'avoir forcé de fuir Paris et de se réfugier avec ses disciples dans la solitude, lui imputèrent à hérésie d'avoir appelé son église et son monastère *le Paraclet* : — « Et disoient que nulle « esglise ne devoit pas estre *assinée* especialement au « Saint-Esprit plus que a Dieu le Pere, ou a son Fils, « ou a toute la Trinité ensemble. » (*Trad. inéd. de Jean de Meung.*)

Beaumarchais, dans ses mémoires étincelants de verve, s'égaye aux dépens de ce pauvre Lejay, qui, au bas d'un acte controuvé, avait écrit de sa main, *siné Lejay*, pour *signé Lejay*. C'était l'antique prononciation. Dans la chronique arbitrairement et à tort baptisée *Chronique de Rains* : « La roine se *sina* de « la main diestre; » et le dictionnaire de l'Académie, en 1835, nous prévient encore que dans *signet* d'un livre le *g* ne se prononce pas, et qu'il faut dire *sinet*.

Le nom de *Lusignan*, dans la même chronique, est toujours écrit *Lusinan*.

Le XVIe siècle retenait la vraie prononciation. Voyez, pour preuve, les rimes de ce rondeau, adressé à Marot par Étienne Clavier :

Pour bien louer une chose tant *digne*
. . . .
Dont de despit souvent me paye et *disne*,
Car je connoy que le fond et *racine*
De ses escriz ont prins leur *origine*.
. . . .
Donc, orateurs, chascun de vous *consigne*
Termes dorés puisés en la *piscine*
Palladiane, etc.
(*OEuvres* de Marot, t. III, p. 26.)

Les relations que le mariage de Louis XIII établit entre la France et l'Espagne, introduisirent chez nous la langue et les usages espagnols; la prononciation usitée par delà les Pyrénées pour l'*n con la tilde*, s'attacha dès lors à cette notation *gn*, et le XVIIe siècle n'en connut plus d'autre.

« Tous les Parisiens généralement, dit Ménage, « prononcent *anneau* au lieu d'*agneau : une moitié « d'anneau, un quartier d'anneau ;* qui est une pro- « nonciation très-vicieuse à la considérer en elle-même, « à cause de l'équivoque d'*anneau* en la signification « d'*agnus*, avec *anneau* en la signification d'*annulus*.»

Cette raison serait très-mauvaise, car il n'y aurait point là d'équivoque possible. Admettons un moment qu'on prononce *anneau*. Si l'on dit : *J'ai mangé un morceau d'anneau*, ou qu'on parle d'un *rôti d'anneau*, personne ne sera stupide au point de comprendre qu'on a mis en broche et avalé une *bague*. La langue est pleine de mots qui sonnent identiquement, à l'oreille sans aucun danger de confusion pour

l'intelligence. Mais les grammairiens de profession, dès qu'ils sont en face d'une différence d'orthographe, recourent d'abord à cette explication : C'est pour distinguer. Ils croient toujours qu'on lit, et ne pensent jamais qu'on parle.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que Ménage, tout en blâmant cette prononciation, prescrit de la suivre : « Mais comme ces messieurs (les Parisiens) sont les « maîtres du langage, il faut parler comme eux, « *quand même ils parlent mal.* Il faut donc dirê avec « eux *un anneau, un cartier d'anneau*, et non pas, « comme nous disons dans nos provinces, *un agneau*, « *un quartier d'agneau*. Quelques-uns croient qu'il « faut dire l'*agneau pascal*.» (*Observ. sur la lang. fr.*, p. 347.)

Il est suivi par l'auteur des *Réflexions sur l'usage de la langue*, et voici la docte règle qu'ils ont établie à frais communs : «Il faut prononcer *de l'anneau* en parlant de l'animal cuit, un *anneau rôti*; et s'il est vivant, *de l'agneau*, comme *voici l'agneau de Dieu*, *l'agneau pascal* (1).»

Et quand il n'est plus vivant et n'est pas encore cuit, comment doit-on l'appeler?

La première édition du dictionnaire de l'Académie autorise encore *agneau* et *anneau*, au choix. La seconde prescrit *agneau*.

Racine avait, comme la Fontaine, quelques prétentions confuses à la noblesse; mais eux-mêmes n'en savaient pas bien le conte. J'ai trouvé, sur des états

(1) Voyez *l'Art de bien parler françois*, t. I, p. 20.

manuscrits de la maison de François Ier, un Jehan Racine et un Jehan de la Fontaine, inscrits parmi les *escuyers d'écurie*. Ce sont probablement des aïeux de nos deux poëtes, qui eux-mêmes ignoraient cette belle généalogie. La Fontaine prenait le titre d'*écuyer* jusqu'à l'époque d'un procès qu'on lui fit, et qu'il perdit pour n'avoir pu fournir la preuve de son droit. Racine avait des armes, et qui plus est des armes parlantes, c'est-à-dire qui traduisaient son nom en rébus. C'était un *rat* et un *cygne,* qui, suivant la prononciation primitive, faisaient *ra-cine*. Dans une lettre à sa sœur madame de Rivière, l'auteur d'*Athalie* parle de sa noblesse généalogique : « Vous savez, lui dit-il, « qu'il y a un édit qui oblige tous ceux qui ont ou qui « veulent avoir des armoiries sur leurs vaisselles ou « ailleurs, de donner pour cela une somme qui va « tout au plus à 25 francs, et de déclarer quelles sont « leurs armoiries. Je sais que celles de notre famille « sont un *rat* et un *cygne*, dont j'avois seulement « gardé le *cygne,* parce que le *rat* me choquoit ; mais « je ne sais point quelles sont les couleurs du chevron « sur lequel grimpe le rat, ni les couleurs aussi de « tout le fond de l'écusson. Vous me ferez un grand « plaisir de m'en instruire. Je crois que vous trouverez « nos armes peintes aux vitres de la maison que mon « grand-père fit bâtir, et qu'il vendit à M. de la Clef. « J'ai ouï dire aussi à mon oncle Racine qu'elles étoient « peintes aux vitres de quelque église..... J'ai aussi « quelque souvenir d'avoir ouï dire que feu notre « grand-père fit un procès au peintre qui avoit peint « les vitres de sa maison, à cause que ce peintre, au

« lieu d'un *rat*, avoit peint un *sanglier*. Je voudrois « bien en effet que ce fût un sanglier, ou la hure « d'un sanglier, qui fût à la place de ce vilain rat! » (16 janvier 1697.)

L'élégant et délicat Racine était trop absorbé par sa juste douleur pour s'apercevoir qu'un sanglier et un cygne n'eussent pas fait *Racine*, et qu'après tout le vilain rat remplissait mieux son office que n'eût fait le noble sanglier. Le grand-père Racine paraît avoir porté dans cette affaire moins d'imagination que son petit-fils, mais un sens plus judicieux (1).

Mais si Racine, lié avec les courtisans de Louis XIV, ignorait la prononciation du XVI[e] siècle, la Fontaine, habitué à fréquenter chez nos vieux auteurs, la connaissait parfaitement; et quand tout le monde l'oubliait autour de lui, il a montré qu'il s'en souvenait.

Dans la fable de *l'Autour, l'Alouette et l'Oiseleur* :

Un manant au miroir prenoit des oisillons.
Le fantôme brillant attire une alouette ;
Aussitôt un autour planant sur les sillons
    Descend des airs, fond et se jette
Sur celle qui chantoit, quoique près du tombeau.
Elle avait évité la perfide *machine*,
Lorsque, se rencontrant sous la main de l'oiseau,
    Elle sent son ongle *maline*.
(Liv. VI, fab. 15.)

Plus loin, parlant de la Discorde chassée du ciel, et que Jupiter ne savait où envoyer :

(1) Au bas du portrait gravé par Edelinck, sont placées les armes de Racine; on n'y voit figurer que le cygne. L'auteur d'*Athalie* avait décidément expulsé le rat de son blason.

Comme il n'étoit alors aucun couvent de filles,
On y trouva difficulté.
L'auberge enfin de l'hyménée
Lui fut pour maison *assinée*.
(Liv. VI, fab. 20.)

---

§ II.

L, *M* ET *N* REDOUBLÉES.

L redoublée, *ll*, avait toujours, comme en espagnol, la valeur des deux *l* mouillées de *bouilli*, *caillou*. L'orthographe moderne veut toujours un *i* au moins avant les deux *ll* mouillées. Dans l'origine, il suffisait que les *ll* fussent entre deux voyelles. L'*i* se mettait ou s'omettait sans conséquence. *Paillard* s'écrivait sans *i*, *pallars*.

Quand li *pallars* le vit entrer.
(*R. du chast. de Coucy*, v. 4054.)

Coucy reçoit une assignation amoureuse : Sire, lui dit Gobert, son confident :

Sire, bien plaire
Vous doit ce mandement, sans *falle*,
Et vous irez *vaille* que *valle*.
(*Ibid.*, v. 6535.)

Sans *faille*, sans faute. — La double orthographe du mot *vaille*, dans le dernier vers, ne laisse pas même la ressource de supposer qu'on prononçât alors autrement qu'aujourd'hui.

Mellor, *mervelle*, *conselle*, *aparelle*, sonnaient avec les *ll* mouillées.

> Car cis aime miols les *mellors*,
> Et tient bas sos piez les piors.
> (*Partonop.*, v. 4330.)

« Car celui-ci préfère les meilleurs (les braves), et tient les pires (pejores) bas sous ses pieds. »

> Et li *conselle* et loe et prie.
> (*Ibid.*, v. 4455.)

> Une lanterne atant li *baille* ;
> La *candelle* qui art dedans
> N'estaint por orez ne por vens. ..
> Il *apparelle* son aler.
> (*Ibid.*, 4465.)

« A ces mots, il lui remet une lanterne. La *chandeille* (1) qui brûle dedans ne s'éteint ni pour orages ni pour vents. Partonopeus s'apprête à partir. »

> Partonopeus le voit el vis
> N'est *mervelle* s'il est permis.
> (*Partonop.*, v. 7410.)

La *chanson de Roland* écrit *consell*, *amirall* ; c'est *conseil*, *amirail*, quand suit une voyelle; autrement, *conseu*, *amirau*, comme on le rencontre souvent figuré.

C'est la marque d'un manuscrit relativement récent lorsqu'on y trouve le féminin *elle* par deux *l*, comme aujourd'hui. Les textes les plus anciens écrivent toujours *ele* ; *elle*, dans l'origine, aurait sonné *eille*.

La règle actuellement encore en vigueur, par laquelle une consonne redoublée rend brève et ouverte la voyelle précédente, cette règle n'était pas connue au XIIe siècle. Doubler les consonnes eût semblé une

(1) C'est l'ancienne prononciation, conservée avec soin dans toute la Picardie.

superfluité, hormis le cas où il s'agissait de rappeler une syncope. Le plus ancien manuscrit français, le *Livre des Rois*, écrit toujours *femme* par deux *m*, *feminam*, *fem-ne*, *fem-me*. La règle était de répartir la consonne doublée entre les deux syllabes adjacentes, et de prononcer *fan-me*.

D'*animam* on fit d'abord *aneme*, comme d'*imaginem*, *multitudinem*, *imagene*, *multitudine*, formes constantes dans saint Bernard et dans les *Rois*. Les *Rois* écrivent souvent aussi *anme*; c'est la prononciation la plus voisine d'*aneme*. La *chanson de Roland* n'emploie jamais d'autre forme :

> Guaris de mei l'*anme* de tuz perils....
> Morz est Rolans : Deus en ad l'*anme* es cels!....
> (St. 173.)

Abélard, dans l'histoire de sa vie :

« Et moy qui estois son filz ainsnés, de tant qu'il m'avoit plus chiers, de tant mist il plus grant cure que je fusse plus *diligenment* (*diligen-ment*) aprins. Et je, de tant come je proufitay plus et plus legierement (facilement) en l'estude des lettres, de tant m'y enhardige plus *ardanmant*. »

(*Trad. inéd. de Jean de Meung.*)

D'après cela, et pour voir comme l'on prononce mal aujourd'hui, considérez ce passage des *Femmes savantes* :

> PHILAMINTE.
> Veux-tu toute ta vie offenser la *grammaire* ?
> MARTINE.
> Qui parle d'offenser grand-père ni *grand'mère* ?

Le jeu de mots est exact suivant la bonne pronon-

ciation d'autrefois; il ne l'est pas suivant la méthode aujourd'hui en usage, de jeter les deux *m* dans la seconde syllabe, et de prononcer la *gra-mmaire*. De ces deux *m*, l'une appartient à la première syllabe, l'autre à la seconde, ce qui confond tout à fait *la gram-maire* avec *la grand'mère*.

Le nom propre *Grammont* se prononce aussi mal *gra-mmont*. C'est *gram-mont* qu'il faut dire. Jadis on écrivait le plus souvent *grandmont*, en latin *grandimons*. Le *d* est tombé d'abord, parce qu'il ne servait qu'à noter l'étymologie, et disparaissait dans la prononciation; ensuite on a mal à propos réuni les deux *m* en une seule, et voilà comment le nom a fini par se trouver défiguré en *Gramont*.

Le mot *nenni*, autrefois si usité dans certaines provinces, et même à Paris sous François Ier, lorsqu'on le rencontre dans Marot ou ailleurs, on ne sait plus le prononcer. Le plus grand nombre dit *né-ni*; c'est ainsi qu'il est estropié au théâtre. D'autres, en petit nombre, *na-ni*. Allez donc en Lorraine apprendre à prononcer *nan-ni*, en traînant sur la première syllabe.

Je préviens ici une objection qu'on ne manquerait pas de me faire, en trouvant plus loin, dans des citations, *femme*, *âme*, figurés *fame*, *ame*. La contradiction n'est qu'apparente, et se concilie par l'âge des manuscrits, où les copistes introduisaient l'orthographe de leur temps. Tout ce qu'on en peut conclure, c'est que la prononciation actuelle des mots *femme*, *âme*, remonte très-haut; mais l'autre l'avait certainement précédée, et la règle générale se main-

tint encore longtemps après que les mots *fame* et *ame* y faisaient exception. Nous serions trop heureux d'avoir les manuscrits originaux, ou seulement contemporains des auteurs! C'est déjà un grand bonheur, et dont il faut remercier le hasard, que les plus anciens textes nous soient parvenus dans les plus anciennes copies.

Il y a encore des provinces où l'on prononce *malhon-néte.* Je ne prétends pas que ces sons du fond de la gorge, *fan-me*, *malhon-néte*, très-fréquents dans notre vieille langue, fussent plus agréables que ceux du bout des lèvres par lesquels on les a remplacés. D'ailleurs, nous ne pouvons guère juger ces questions impartialement, étant séduits par l'habitude. Mon unique but est de montrer que ces inconséquences apparentes, si multipliées dans notre langage, ne tiennent pas au fond de la langue, mais sont des déviations résultant de l'oubli des règles primitives.

---

§ III.

SUPPRESSION DES LIQUIDES. — GRASSEYEMENT.

Les Français sont enclins à grasseyer, surtout les Parisiens. Cela vient de leur aversion native pour les doubles consonnes. L'*r* et l'*l* ne sont liquides qu'à condition d'occuper la seconde place; mais à la première, elles sont très-dures. En ce cas, on avait deux ressources : supprimer absolument la liquide, ou la transposer. On écrivait *marbre* et *arbre*, par respect de l'étymologie

marmor et *arbor;* mais en parlant, on supprimait la première *r*, *abre*, *mabre*, qui sont restés ainsi chez le peuple. Nous disons encore un *candélabre;* on le disait ainsi, mais on écrivait *candelarbre*, arbre qui porte des chandelles ou candelles, *candelas* :

> Et quant il volt aler coucier,
> Les *candelarbres* voit drecier.
> (*Partonopeus*, v. 1697.)

Il arrive même souvent que cette *r* est supprimée dans l'écriture. M. Méon, dans son glossaire du *Roman de la Rose*, fait cette note sur le mot *chartre* : — « Aux *Quinze joyes du mariage*, on lit *géo-* « *lier chatrin*, parce que les anciens ôtaient l'*r* de « plusieurs mots; ils écrivaient *quatier*, *mabre*, *paler*, « *bone* (*borne*). » (Méon, *R. de la Rose*, IV, p. 228.) On voit que le grasseyement parisien remonte très-haut.

Garson est le mot *gars*, avec la forme augmentative italienne *one*. La Normandie a retenu l'usage de *gars*, qu'elle prononce *gâs*, très-long : — *Mon gâs;* — N'avous point vu mon *gâs?* On prononçait donc aussi *gâçon*. C'est la prononciation légitime et primitive; il est fâcheux qu'elle soit devenue ridicule, comme il est fâcheux que le féminin de *gars*, qui ne signifiait d'abord qu'une jeune fille, soit devenu une grossière injure.

Fors, qui est aujourd'hui *hors*, éteignait également l'*r* et sonnait *fô*. La preuve existe dans le mot *faubourg*, dont la vraie et primitive orthographe est *forsbourg;* — bourg extérieur, du dehors. — Les gens qui écrivent, abusés par leur oreille et leur ignorance,

ont noté *faux-bourg*. Il n'y a rien de *faux* dans un *faubourg;* mais il est situé *foras burgi*.

Armure se prononçait *amure*, et souvent on le rencontre figuré ainsi. Anséis frappe Turgis, et lui met au corps l'armure de son bon épieu :

Del bon espiet el cors li met l'*amure*.
(*Ch. de Roland*, st. 97.)

Arme et *ame* se confondant par la prononciation, on ne doit pas être surpris que les copistes aient fréquemment confondu aussi l'orthographe des deux mots, et mis l'un pour l'autre.

Dans le *Fabel d'Aloul :*

Tel loier a qui ce *encharge ;*
Ma dame n'a soing de *hontage*.

Évidemment on prononçait *enchage* sans *r*.

Arsi, participe du verbe *ardre*, se prononce encore actuellement en Picardie *asi*. Le *Livre des Rois* écrit indifféremment l'un et l'autre :

— « Il volt que d'iloc en avant nuls sun fil ne sa fille al deable ne offrist ne nen *arsist*. »
(*Rois*, IV, p. 427.)

— « Il voulut que dorenavant nul en ce lieu n'offrist au démon ni ne bruslast son fils ou sa fille. »

— « E a sa quesine (de Salomon) furent *asis* chascun jor dis bues gras. » (*Rois*, III, p. 239.)

Rue des *Arsis ;* — rue des *Asis*, des brûlés.

Lard rimait très-bien avec *gras :*

Car il sait bien que el plus *gras*
Est tout ades li mieudres *lars*.
(Le *Fabel d'Aloul*.)

« Car il sait bien qu'au plus gros cochon se trouve aussi le meilleur lard. »

Mecredi, en grasseyant, bonne pronouciation, conforme aux vieux textes, et non *mere-credi*.

Robert se prononçait *Robet* :

> Estes vous poignant a droiture
> Contre lui son bouvier *Robet* :
> Qu'as tu? fait il; qu'as tu, *vallet?*
> (*De Constant Duhamel*, v. 312.)

— « Voici accourant droit à lui son bouvier Robert : Qu'as-tu, valet? demanda-t-il. »

Ce mot *valet*, bien qu'on écrivît par abus *varlet*, ne s'est jamais prononcé autrement que *valet*, en grasseyant. Il est certain que l'étymologie commandait avant l'*l* une consonne; mais c'était l'*s* et non l'*r*, puisque *valet* vient de *vassallettus*, diminutif de *vassallus*. La bonne orthographe est donc *vaslet*, et c'est celle aussi qu'on rencontre le plus souvent.

L'autre liquide, *l*, était absolument dans les mêmes conditions.

On prononcera très-bien *couple*, sans qu'il faille insérer un *e* muet rapide entre le *p* et l'*l*; — *coulpe* (de *culpa*) éteignait l'*l* devant le *p* et sonnait *coupe*, comme une *coupe*, vase.

Le sire de Coucy faisant sa déclarat ion d'amour à la dame de Fayel :

> Dame, pour vous amours sentir
> Me fait ses maus à son plaisir.
> — Sire, ma *coupe* nesse mie.
> (*R. de Coucy*, v. 555.)

« Monsieur, ce n'est pas ma faute. »

Nous disons *inculpé*, on disait au moyen âge *encoupé*, bien plus raisonnablement, puisque *in* se traduit d'habitude par *en*, et *u* par *ou*.

Coucy, surpris par Fayel dans le vestibule de la châtelaine, jure qu'il ne venait pas pour elle. Il n'hésite pas à faire un faux serment, à damner son âme pour sauver sa maîtresse :

> Et ainsi soit m'ame sauvee
> Qu'a tort l'en avez *encoupee*.
> (*Coucy*, v. 4771.)

Pour qui donc venait-il? — Pour la suivante. Isabelle, dévouée à sa maîtresse, prend tout le déshonneur sur son propre compte :

> J'aime trop mieux estre *encoupee*
> Que ma dame en fust diffamee.
> (*Ibid.*, v. 3659.)

La locution qu'on reproduit encore quelquefois est donc *battre ma coupe*, et non pas ma *coule-pe*.

Le mot *sépulcre* revient plusieurs fois dans *Garin*. Il est écrit partout *sepucre*, sans *l*.

> Ha, sire Abes, por l'amor Dieu merci,
> Por saint *sepucre*, ne faites mie ainsi!
> (T. II, p. 250.)

---

§ IV.

LIQUIDE TRANSFORMÉE OU TRANSPOSÉE.

TRANSFORMATION. — Le grasseyement conduisit à transformer l'*r* sur le papier, lorsque cette consonne était suivie d'une *l*; car alors l'*r* se changeait

elle-même en *l*. Ainsi en avaient usé les Latins dans *pellucidus*, *pellego*, etc.

On écrivait donc *parler*, *merle*, ou, comme l'on prononçait, *paller*, *melle*.

Le héros du fabliau d'*Auberée la vielle maquerelle*, était célèbre dans le pays de Compiègne et même au delà :

> De sa valor, de sa largesse
> *Palloit* l'en jusqu'en Beauvoisin.

Palloit l'en, parlait on, on parlait.

Notre jaloux, dit Auberée au jeune amant, garde bien sa femme; mais

> Ja ne la saura si garder
> Que ne vos face lui *paller*.

Le nom propre *Charles* se prononçait *Châ-les*, qu'on a plus tard écrit *Chasles*. *Charlemagne* est souvent écrit *Challemagne*, *Challes*, *Challon*, *Challot*, pour *Charlon*, *Charlot* : l'écriture usait indifféremment des deux orthographes :

> *Challot*, *Challot*, biauz doulz amis....
> *Challoz* en est venuz au bois....
> *Charlot*, se Diex me doint sa grace....
> Hom n'en auroit pas, samedi,
> Fait *Charlos* autant au marchié.
> (Rutebœuf, *De Charlot le Juif*.)

Merlin se prononçait *Mellin*; — *Merlot*, diminutif de *Merlin*, *Mellot*. — « Le dit de *Merlin-Mellot*. » Prononcez *de Mellin-Mellot*.

Il y a, en Normandie, un château de Chantemelle; c'est *Chante-Merle*. La prononciation induisit à écrire *Chantemesle*. C'est mal à propos.

Orsignot, *melle* ne mauvis,

. . . .

N'estoit si plaisans a entendre.

(*Le lai de l'oiselet*, v. 85.)

« Rossignol, merle ni alouette, n'était si agréable à entendre. »

Un *merlan* se prononçait *un mellan*. Dans le fabliau de saint Pierre et du Jongleur, saint Pierre, en l'absence du diable, descend en enfer, proposer une partie de dés au jongleur commis à la garde des chaudières : Hélas ! je n'ai point d'argent, dit le jongleur. —Mets des âmes au jeu, répond saint Pierre, qui avait fait son plan de tricher pour tirer d'affaire les pauvres damnés, comme de fait il y réussit :

Dist li jonglieres : C'est a droit.
Lors jete deseur le berlenc.
— Cis cops ne vaut pas un *mellenc*,
Dist saint Pierre ; perdu l'avez.

(Barbaz., II, 195.)

L'auteur de ce joli fabliau était Picard. Le peuple d'Amiens prononce encore *un mélan*.

De même le verbe *hurler* sonnait *huller*.

Dans le *Renart contrefait*, par Jacquemars Gielée, *Renart*, voyant sa propre image reflétée dans l'eau d'un puits, croit apercevoir sa commère *Hersent* :

Lors a *hullé* une grant foiz.

Roland, traversant une forêt, entend au loin la chasse du roi :

Les veneurs du roy oï priser, corner,
Et les chiens d'altre part et glatir et *usler*.

(*Gerard de Viane*, v. 155.)

La rue *du Grand-Hurleur* est inscrite, dans le cata-

logue de l'abbaye Saint-Germain (1450), *rue de Hulleu;* — rue de Hurleur. Lebœuf a prétendu que le nom de cette rue devait s'écrire *Hue-le*, parce qu'il y avait probablement une maison de prostitution, et que probablement aussi le peuple *huait* tous ceux qu'il en voyait sortir. C'est une heureuse imagination!

Pourquoi écrivons-nous un chambe*ll*an, sinon par la tradition de la prononciation ancienne? Vous voyez dans les vieux auteurs *chamberlan*, ou *chambrelan*, *cambrelanc*, etc...

Antoine de la Salle, l'auteur de ce charmant livre du *Petit Jehan de Saintré*, le *Télémaque* du XVe siècle, nous apprend, au chapitre II, que la jeune dame des belles Cousines, depuis le trépas de feu monseigneur son mari, « ne se voult remarier pour quelque occasion que ce feust, pour ressembler aux autres vrayes vesves de jadis, dont les histoires romaines, qui sont les *suppellatives* de toutes, font tant de glorieuses mencions. »

Mellusine est pour *Merlusine* ou plutôt *mère Lusine*, mère des Lusignan, dont le nom se prononçait *Lusinan*, témoin ce passage et une foule d'autres de la chronique mal à propos intitulée *Chronique de Rains :* « Et eschei li roaumes a une siene sereur qui estoit en la terre de Surie, et estoit mariee à monsignor Guion *de Lusinan.* » (P. 18.)

Quant à la fée Mellusine, qui épousa Raymond de Lusignan et fut la tige d'une illustre et nombreuse famille, ce n'est pas ici le lieu de raconter sa merveilleuse histoire; il suffit de dire que lorsqu'un de ses

descendants devait mourir, elle apparaissait la nuit sur les murs de son château, poussant des cris lamentables; d'où le peuple a dit, en commun proverbe : des cris de *Mère Lusine*. L'Académie prescrit de dire : cris de *Mélusine*. Madame de Sévigné écrit *Mellusine* par deux *l*.

Transposition. — On usait souvent aussi de la seconde ressource quand l'*r* suivait une voyelle, étant suivie elle-même d'une consonne; c'était de la transposer en avant de la voyelle. On écrivait *formage*, à cause de *forma*, *formago*, *formagium* (Du Cange), mais on prononçait *fromage*; — *ferpes* (*ferpatæ vestes*, habits troués, effiloqués, guenilles), et on prononçait *frepes*, d'où *freperie*, *friperie*.

> Apres ne doy oublier mie
> Saint Seurin, pour la *ferperie*
> Qui est achatée et vendue
> En son carrefour.
>
> (*Le Dit des Moustiers.*)

On dit encore en Picardie *flepes*, par la substitution d'une liquide à l'autre. *Aller à flepes*, c'est porter des guenilles. *Un manteau efflepé.*

Nos pères faisaient *fourmi* du masculin : *li formiz*. Le peuple dit toujours *un fremi*.

Pormener ou *pourmener*, sonnait *proumener*.

> Quant la *porcession* fut hors du grant moustier,
> Felix par la main destre a pris le chevalier.
>
> (*Le Dit des trois Moines.*)

C'est la *procession*.

Furetière témoigne qu'on disait autrefois *porfil* (*con-

tour), au lieu de *profil*; c'est-à-dire qu'il a rencontré ce mot écrit *porfil*. Effectivement, je trouve dans un fabliau du XIIIe siècle :

> Li surcoz fu toz a *porfil*
> Forrez de menuz escureax.
> (*D'Auberée la vielle maquerelle.*)

« Le surcot était tout autour garni d'une fourrure d'écureuil. »

Mais le changement a eu lieu dans l'orthographe et non dans la prononciation, qui a toujours été *profil*.

Fremer, *défremer*, pour *fermer*, *défermer*, se dit encore en Picardie :

> En la grange le moine, si li a *defremée*....
> L'ostesse s'emparti, à la clef *frema* l'huis.
> (*Le Dit du Buef.*)

— « Que vous dirois jou? la pais fu faicte et *confremée*. » (*Villehard.*, p. 185.)

Dexter a fait *dextre*, et *sinister*, *senestre*. On prononçait *détre* et *senétre*, comme *fenétre*. *L* et *r* étant deux liquides, ne comptent pas à la seconde place pour des consonnes entières; cependant le désir d'obtenir un mot plus coulant à l'oreille a déterminé quelquefois une transposition superflue en principe. Ainsi l'on a dit, au lieu de *détre*, *drète*. Ensuite, à cette forme féminine, on a créé le masculin *dret*, que l'on a écrit plus tard *droit*, *droite*; et voilà comment *droit* dérive de *dexter*, par métathèse ou transposition.

Faible vient de même de *flebilis*, et a existé sous la forme *floible* (*flouèble*). Dans le *Livre des Rois*, dans saint Bernard, dans les Moralités sur Job, on

ne rencontre jamais que *floibe*, *afloibir*; *floibeteit*, pour *faiblesse*, de *flebilitas*. Jean de Meung, dans sa version d'Abélard, n'emploie jamais que *floibe*; le roman de *Berte aus grans piés* nous montre déjà ce mot avec deux *l*, dont la seconde seule a survécu :

Mais elle avoit el bois receu trop male rente
Que de plusieurs meschiefs ot eu plus de trente,
Si que ne pot mengier, tant fu el *floible* et lente (1).
(*Berte aus grans piés*, p. 72.)

Saint *Sulpice* est appelé par le peuple *saint Suplice*, et c'est comme l'écrit l'auteur du *Dit des Moustiers de Paris* :

Apres, saint Pere du sablon
Et saint *Souplis* i assemblon.

Un *brelan* s'est d'abord écrit *un berlan*, *un berlenc* (le *c* euphonique) :

(1) Ce dernier exemple donne lieu à une observation que je ne veux pas différer, bien qu'elle soit anticipée et hors de la matière que nous traitons en ce moment.

La mesure de ces vers prouve qu'il faut prononcer dans le premier *receu* en deux syllabes, comme il est aujourd'hui; et dans le second, *é-u*, avec diérèse, c'est-à-dire séparation des voyelles.

J'espère faire voir plus loin que la langue française, dans l'origine, n'avait point de diphthongues; qu'on prononçait *é-u*, *vé-u*, *bé-u*, *recé-u*, etc., etc.

La difficulté git bien moins à constater de pareils faits, qu'à en limiter l'étendue et la durée; d'autant qu'il y a toujours eu un moment plus ou moins long où les deux formes étaient en concurrence et subsistaient ensemble.

Observons donc, puisque l'occasion s'en présente, que Adenes, l'auteur de *Berte aus grans piez*, était contemporain de S. Louis; qu'ainsi, dès le XIIIe siècle, la diphthongue commençait à s'établir pour le participe passé en *u*. On la faisait ou on ne la faisait pas, selon le besoin.

Théodore de Bèze, en 1584, nous apprend que de son temps on conservait religieusement l'habitude de la diérèse dans le pays Chartrain et dans

Un *berlenc* aporte et trois dés

. . . .

Lors jete dessus le *berlenc :*
— Cis cops ne vaut pas un *mellenc !*
(*De S. Pierre et du Jongleur.*)

On prononçait *un bellan*, comme *un mellan*, ou bien plutôt *un brelan*, parce qu'il était facile et doux de reporter l'*r* de *berlan*, ce qui ne se pouvait faire pour *merlan.*

Berbis, formé de *vervex*, est devenu *brebis*. Les anciens textes du XIIe siècle, saint Bernard, *les Rois*, écrivent toujours *berbis*. On n'a jamais prononcé que *brebis*.

Et *bergier*, par la même raison, se prononçait *breger*.

Hernaïs, le neveu de Garin, se rend à l'armée suivi de cent braves chevaliers :

Il n'i vint pas comme villain *bregier*,
Mais comme prou et vigoureux et fier.
(*Garin*, t. I, p. 133.)

Il existe un nom propre *Bregé ;* — c'est *Berger.*

Héberger, hébreger :

Et sachiez bien que nul escamp
Ne querrons de vous *hebregier*,
Que ne semblez mie *bregier*.
(*La Violette*, p. 79.)

l'Orléanais, comme fait encore le peuple de Paris pour le seul participe *eü*.

Les Picards ont toujours affectionné la terminaison en *u*, et prononcé *Diu*, *fiu*, du *fu*, le *liu*, les *yus*. Or, l'influence picarde ayant été prédominante dans le français, à cause du nombre considérable de poëtes fournis par la Picardie, au moyen âge, il est vraisemblable qu'il faut attribuer à cette influence la forme qui a fini par prévaloir.

Remarquez aussi qu'Adenes, ménestrel du duc de Brabant, Henri III, vivait dans le voisinage de la Picardie : son langage devait s'en ressentir.

— «Cuens des blans dras, cuens des blans dras, te deust ore avoir nus essoigue tenu que tu... ne l'eusses *hebregié* et recueilli ? » (*Villehard.*, p. 196.)

Un des plus curieux exemples de la transposition de l'*r* se trouve dans la *chanson de Roland*, où le nom de la province de *Frise* est toujours écrit *Fizer ;* mais on est averti par la rime :

> Li reis serat as meillors pors de *Fizer*
> S'arrere guarde aurat detres sei *mise.*
> (St. 43.)

On voit ici l'*r* avancer de deux syllabes ; c'est comme dans le mot *Fontevrault* (*Fons Ebraldi*), qu'on prononçait, du temps de Louis XIV, *Frontevault.* Ménage a grand soin de nous en avertir. Cependant il n'y avait pas ici nécessité absolue, l'*r* étant aussi bien liquide après le *v* qu'après l'*f;* mais comme l'*f* est plus forte, l'*r* s'y appuie mieux.

C'est le même motif qui a changé *boucle* en *blouque :* — « . . . La grant espée de parement du roy, « dont le pommeau, la croix, *la blouque*. . . estoient « couverts de veloux azuré. »

(*Monstrelet,* III, fol. 22, 1572.)

Lorsqu'il s'agit de transporter en français le mot *spiritus*, comme il n'y avait pas moyen de garder les deux consonnes consécutives, on usa de la ressource convenue en pareil cas, qui était de les faire précéder d'un *e* et d'éteindre ensuite l'*s* dans la prononciation, en donnant à l'e le son fermé. — On supprimait la terminaison latine.

Cela produisit le mot *espir*, qui est la forme écrite la plus ancienne, la seule à peu près qu'on rencontre

dans les textes du XII[e] siècle, et qui se montre encore quelquefois dans les manuscrits du siècle suivant.

— « Cis filh vivent dedens par *espir* ki defors muerent par char. » (*Job*, 504.)

« Ces fils vivent au dedans par l'esprit, qui au dehors meurent par la chair.

— « La splendors del *Saint Espirs.* » (*Ibid.*, 513.)

Mais on transposait l'*r*, et l'on prononçait comme bientôt on l'écrivit, *esprit.*

Amis, de part le *Saint-Espir,*
Tos tes voloirs veuil accomplir.
(*De S. Pierre et du Jongleur.*)

« De par le Saint *Epri* — tous tes vouloirs veuil *accompli.* »

Fierte vient de *feretrum.* D'après les règles précédentes, vous prononcerez *fetre*, *ie* valant *é* accentué, et l'*r* se transposant après le *t* : — *La fetre* de saint Romain. Ce mot se rapproche de *feretrum* bien plus que *fiere-te.*

Le peuple, fidèle à cette habitude de transposer l'*r* pour fuir deux consonnes consécutives, persiste à nommer *un épervier, un éprevier.* C'est l'antique prononciation. Turold nous apprend que Barbamouche, le cheval du Sarrasin Climborins, était plus rapide qu'épervier ni hirondelle :

Plus est isnels qu'*eprever* ne arunde.
(*Chans. de Roland*, st. 115, v. 10.)

L'ancien dictionnaire de l'Académie enregistre cette prononciation sans la blâmer ni l'approuver; mais Ménage, de son autorité privée, décide que *épervier*

est la seule prononciation légitime. C'est dans ses *Réflexions sur la langue françoise*, dans ses *Observations* il s'était contenté de dire :

« Celui qui porte les épreuves (d'une imprimerie) « s'appelle *épervier*, par corruption pour *épreuvier*, « ou par allusion à un *épervier*, à cause qu'il doit « voler et *voler viste comme un épervier*, en portant « et rapportant les épreuves. Et à ce propos, il est à « remarquer que nos anciens disoient *éprevier*, au lieu « d'*épervier*. » (*Obs.*, p. 336.)

Tout le génie étymologique de Ménage brille dans cette conjecture sur l'*épreuvier*, qui vole comme un *épervier*.

De *verus* on a fait *voir*, qu'on prononçait *vouére*, quand l'*r* finale était suivie d'une voyelle : *voir est*, *verum est*. Mais quand le second mot commençait par une consonne, on ne pouvait plus conserver l'*r* à la fin, ce qui eût ajouté un *e* muet et donné deux syllabes au lieu d'une. Que faisait-on alors ? On transposait l'*r* en parlant, et, tout en écrivant *voir*, on prononçait *vroi*, *vroué*, et finalement *vrai*.

> Enfans, ce dist Aymon, soyez bien retenans
> Ce que vo mere dist, car elle est *voir* disans.
> (*Les quatre fils Aymon*, v. 138.)

Car elle est *vré disant*, et non *voire disant*, qui rompait la mesure.

La *broderie* fut inventée pour orner le *bord* d'un vêtement. *Border*, *broder*, c'est le même mot; l'un est le mot écrit, l'autre le mot parlé.

On écrivait *poverté* à cause de *paupertas*, mais on prononçait *povreté* :

> Ben a cinq ans qu'ai chi devant esté
> Ne puis veoir riens de lor *poverté*.
> (*Ogier*, v. 7590.)

Verté, contracté de *vérité*, prononcez *vreté*.

> Quand l'empereur entendi la *verté*.
> (*Ogier*, v. 424.)

La ferté est par syncope pour *la fermeté* ; *firmitas*, dans la basse latinité, est une forteresse. La Ferté-Milon, la Ferté-sous-Jouarre, c'est la Forteresse-Milon, la Forteresse-sous-Jouarre. Mais en écrivant *la Ferté* par respect de l'étymologie, on ne prononçait pas, comme aujourd'hui, *la Fereté* en trois syllabes. A quoi aurait-il servi de syncoper *Fermeté?* On prononçait *la Freté*, et il est arrivé quelquefois aux copistes de l'écrire ainsi : l'auteur du *Roman de Gaydon* dit que Thibaut d'Apremont possédait, outre cette terre, la noble forteresse de Hautefeuille :

> Suens fu Mont aspres, s'en tint les heritez,
> Et Haute foille, celle noble *Fretez*.
> (*Intr. du Roland*, p. 24.)

« Sien fut Montaspres, il en tint les héritages, et Hautefeuille, cette noble *ferté*. »

Liber, libre ; *libertas*, *libreté*, quoiqu'on écrivît *liberté*.

Virtus, *vertu*, c'est-à-dire *vretu*.

Tremper vient de *temperare*, l'*r* transposée pour faciliter la syncope. Les vieux romans parlent souvent de *tremper une harpe*, c'est l'accorder. On accorde

encore les pianos *par tempérament*, c'est-à-dire en *tempérant* les quintes, parce qu'il est impossible de les accorder avec une justesse mathématique.

Aussi les malheureux scribes finissaient-ils par ne plus s'y reconnaître, confondant la forme parlée avec la forme écrite, figurant *er* où il fallait *re* selon l'étymologie, et *vice versa* :

> Li quens Rollans Gualter de luing apelet (1) :
> *Pernez* mil Francs de France nostre tere.
> (*Chanson de Roland*, st. 63.)

« Le comte Roland de loin appelle Gautier : *Prenez* mille Français, etc. »

Il fallait écrire *prenez*, puisque la racine est *prendere.*

Je terminerai ce chapitre sur les consonnes consécutives, par une observation qui doit fortifier ce que j'en ai dit. Je la tire d'un grammairien latin, Priscien, qui écrivait au commencement du IVe siècle. Il nous apprend que la plus dure des consonnes, l'*s*, perdait souvent sa force, et que *les plus anciens poëtes latins*, *et maxime vetustissimi*, la faisaient disparaître en certaines rencontres. Et il cite de Virgile, *ponite Spes sibi quisque suas*, que l'on prononçait *ponite 'pes;* sans quoi l'*e* de *ponite* fût devenu long.

Il est assurément curieux de rencontrer l'usage si complétement d'accord avec la logique, et de voir un principe appliqué ainsi jusque dans ses dernières conséquences.

Mais voici qui recule encore beaucoup l'origine de

(1) *t* euphonique, muet.

cette loi : c'est qu'on la retrouve dans Homère. Homère fait brève la voyelle suivie de *st*, *sk*, évidemment en ne tenant pas compte de l'*s* dans la prononciation :

Πολύσταφυ ΛΟΝ Θ' ἹΣΤΙαιαν
(*Iliad.*, II, v. 537.)

ΟΥΔΕ ΣΚΑμανδρος ἔληγε τὸ ὃν μένος, ἀλλ' ἔτι μᾶλλον....
(*Ibid.*, XXI, v. 305.)

'ΑΛΛΑ ΣΚΑμανδρος
(*Ibid.*, v. 124.)

Et dans l'Odyssée :

Πέλεκυν μέγαν, 'ΗΔΕ ΣΚΕπαρνον (1).

Comme les vers ont toujours été calculés pour l'oreille et non pour l'œil, il est manifeste qu'on prononçait, en retranchant le *sigma* : Ἰτίαιαν,— ἀλλὰ Κάμανδρος, — ἠδὲ κέπαρνον.

Catulle a dit de même, *Undă Scamandri.* Si l'on doute que l'assertion de Priscien soit exacte, il suffit d'ouvrir tout ce qui nous reste d'anciens poëtes latins cités dans Nonius Marcellus : Ennius, Lucrèce, les fragments de Lucile, Plaute, ce fidèle témoin des habitudes du langage. De leur temps, l'*s* suivie d'une autre consonne s'effaçait non-seulement de la prononciation, mais encore de l'écriture :

Volito *vivu'* per ora virum.
(*Ennius.*)

Quam semper fuvit stolidum genus Aiacidarum !
Bellipotent*ei'* *s*unt mag*i* *q*uam sapientipotenteis !
(Id., *Ex Annal.*, VI.)

Tum mare velivolum florebat navib*u'* *p*andis.
(*Lucrèce*, V.)

(1) Voyez Priscien, dans Putsch, p. 557-564, et 1320.

Majorem interea capiunt dulcedini' *fructum*.
(*Ibidem.*)

Nec molles op*u*' *s*unt motus uxoribus hilum.
(*Id.*, IV.)

Lucrèce se procure ainsi sans façon quantité de dactyles que ses successeurs n'osaient plus avoir; car, chez les Romains aussi, la langue écrite devint la langue littéraire, au préjudice de la langue parlée; et le témoignage des yeux prévalut sur celui de l'oreille. A peine dans Horace et dans Virgile retrouve-t-on quelque vestige de l'ancien usage général (1). L'archaïsme, comme chez nous, y passe pour une faute ou pour une licence.

Les habitudes de langage du temps d'Ennius, de Pacuvius et de Plaute, puisqu'elles avaient sous Auguste cédé à des habitudes opposées, comment se retrouvent-elles à l'origine de notre langue, et si fortes

(1) Le *sæpe stylum* d'Horace devait se prononcer *sæpe 'tylum*, et ce vers de Virgile,

Inter se coiisse *viros et* decernere ferro.
(*Æneid.*, XII, 709.)

serait mieux écrit :

Inter se coiisse *viro' et* decernere ferro.

Quelques commentateurs et éditeurs ont imaginé de substituer *cernere* à *decernere*; rien ne les y autorisait, que leur embarras de comprendre la mesure. Servius indique positivement l'élision de *viros* sur *et.*

La question du *sigmatisme*, tant controversée par les érudits, est au fond bien simple : les exemples qu'on allègue pour et contre ne sont qu'une affaire d'orthographe.

Au xe siècle, Abbon, bénédictin de l'abbaye de Fleury, écrit à ses disciples anglais que dans *Deus summus* la première *s* disparait, afin d'éviter le sifflement : « Inter duas etiam partes cum *s* præcedit, ut *Deus summus*, ne nimius sibilus fiat, prior *s* sonum perdit. »

(*Quæst. grammat.*, ap. Maio, *Bibl. Vaticana*, t. V, p. 337.)

qu'elles en deviennent un caractère essentiel? La réponse est facile : Le latin s'est transmis dans les Gaules par l'armée, par les soldats. Le peuple de Rome, comme celui de Paris, ignorait les vicissitudes du parler littéraire, et conservait intacte la tradition orale. Notre prononciation française nous vint des contemporains d'Ennius.

Voilà donc une loi d'euphonie transmise sans altération depuis Homère jusqu'aux trouvères de la langue d'*oui*, en traversant toute la poésie latine. On conviendra qu'il y a quelque dommage de l'avoir laissée périr après trois mille ans d'existence et de bons services. Nous avons fait triompher sur l'harmonie grecque la barbarie du Nord. Voltaire, en nous appelant Athéniens, nous faisait trop d'honneur.

CHAPITRE II.

De la consonne simple, et surtout de la finale. — Observation sur la finale des pluriels. — Deux consonnes finales. — Preuve par les rimes en *i*.

§ 1er.

N'est-il pas ridicule que nous prononcions *aimer*, *jouer*, *louer*, comme *aimé*, *joué*, *loué*, et que nous fassions sentir la finale *r* dans *courir*, *mourir*, *jouir*? Le peuple n'a pas accepté cette inconséquence : il continue à dire à l'infinitif, *couri*, *mouri*, *queri*, *joui*. Il a raison.

Règle. — On ne faisait jamais sentir de consonne

finale, et il ne pouvait y avoir à cette règle une seule exception, car elle est la conséquence immédiate de celle des consonnes consécutives. Supposez en effet qu'on prononce avec l'*r* finale *courir, mourir;* vous retombez aussitôt dans l'inconvénient qu'à tout prix on avait résolu d'éviter, deux consonnes de suite. *Courir fort, mourir bientôt,* dans la prononciation moderne, ne peuvent s'articuler sans l'intercalation de cet *e* muet qu'on écrase, et qui obscurcit notre langage d'une multitude de sons sourds, rudes et confus.

Une autre conséquence, c'est que la plupart des mots avaient deux terminaisons, l'une devant une voyelle, l'autre devant une consonne, et qu'il existait, dans tel ou tel cas donné, deux prononciations pour une seule orthographe. Par exemple, on prononçait l'infinitif du verbe *aimer* comme le participe passé, comme nous faisons aujourd'hui; et l'on eût dit, en faisant sentir l'*r*, —*Aimer éternellement.*

Je rappellerai ici un passage de Théodore de Bèze, que j'ai déjà cité; mais il est important : « Une con« sonne finit-elle un mot, elle se lie à la voyelle ini« tiale du mot suivant, si bien qu'une phrase glisse « tout entière comme un seul et unique mot. » (*De Fr. ling. recta pron.*, p. 10.)

Th. de Bèze ne parle que du cas où le second mot commence par une voyelle; mais il a fallu prévoir aussi le cas où il commencerait par une consonne, et, pour obtenir cette prononciation coulante qui fait glisser la phrase entière comme un seul mot, on a pratiqué, sinon formulé, cette loi de n'articuler jamais de consonne finale.

Cette consonne doit donc être considérée comme n'appartenant pas dans la prononciation au mot qui la traîne après soi sur le papier, mais plutôt au mot subséquent. C'est une espèce d'en-cas réservé pour les besoins de l'euphonie, pour servir de liaison et adoucir le passage entre deux voyelles. Son rôle est d'être présente quand on a besoin d'elle, et de s'effacer lorsqu'on n'en a pas besoin.

Une objection toute naturelle se présente : d'après cet arrangement, tout mot devrait se terminer par une consonne, afin de fuir les hiatus. C'est ce qui n'a pas lieu; le soin de l'euphonie n'allait donc pas si loin que je le prétends.

Je réponds que cela n'a *plus* lieu, mais que dans l'origine, et je le ferai facilement voir, tout mot se terminait par une consonne, tantôt étymologique, tantôt intercalaire, quand l'étymologie n'en fournissait pas. Je montrerai que de ces consonnes, les unes ont été recueillies et fixées par l'écriture, les autres ont été omises arbitrairement, au hasard; et que ces omissions, par l'influence inévitable de la langue écrite sur la langue parlée, ont introduit à la longue cette immense quantité d'hiatus qui défigurent notre prose, et ont fini par rendre la poésie à peu près impossible. Les consonnes euphoniques seront l'objet d'un chapitre particulier; il me suffit de les indiquer ici, et, sans anticiper sur cette matière, je reviens aux finales, qu'il faut passer rapidement en revue, afin de constater et l'ancien usage et les inconséquences modernes.

B.

Il n'y a rien à dire du *b*. Comme finale, il n'a jamais été employé (1). C'est une labiale trop molle; on se servait de sa forte le *p*, sur lequel la terminaison s'appuie mieux.

C.

Bec. On ne disait pas le *beque* d'un oiseau, mais le *bé;* témoin le mot *béjaune*, si fréquent dans Molière, et que les anciennes éditions écrivent encore *bec jaune*. Laissez-moi lui montrer son *béjaune*, lui montrer qu'il est né d'hier, et manque de jugement et d'expérience autant que ces jeunes oiseaux qui ont encore le bec entouré de jaune.

Sec sonnait *sé*, aussi bien que *sel*, en sorte que *siccus* et *salis* se confondaient pour l'oreille. Aussi, dans *le Dit des rues de Paris*, la rue *de l'Arbre-Sec* est-elle inscrite rue *de l'Arbre-Sel*, absurdité qui s'explique tout de suite par la prononciation : c'était toujours la rue de l'*Abre Sé*. Le copiste, peu soucieux de l'étymologie, n'a vu qu'une chose, l'avantage de rimer plus richement à l'œil :

En la rue de l'*Arbre-Sel*,
Qui descent sur un beau *ruissel*.

Si l'abbé Lebœuf eût songé à la prononciation, il n'eût pas été forcé de recourir à cette conjecture, que

(1) Bien entendu, il n'est question ici que des mots français, et non de ceux qu'on a importés d'Allemagne ou d'Angleterre.

l'Arbre-Sel était peut-être pour *l'Arbrissel* : rue de l'Arbrisseau.

On fait aujourd'hui sonner bien fort le *c* final de *mameluc*, comme s'il y avait *Mameluque;* cet abus date du XIXe siècle, car, du temps de Voltaire, on prononçait *mamelus* :

Contre les *mamelus* son courage l'appelle.
(*Zaire*, III, sc. 1.)

Toutes les éditions imprimées du vivant de Voltaire, et l'édition de Kehl, portent *mamelus;* et la tradition de cette prononciation s'était conservée au Théâtre-Français, que la barbarie à la mode envahit déplorablement chaque jour.

Nous prononçons encore *estomac* sans faire sonner le *c*, non plus que dans *porc*, ni dans *porc-épic*. Porc-*épique*, comme quelques-uns affectent de dire, s'entendrait tout au plus du sanglier d'Érymanthe, ou du cochon rôti dont Ulysse fut régalé chez Eumée.

C au milieu d'un mot, devant une voyelle, s'adoucissait en *g* par la prononciation : *segond*, de *secundus*. Les Latins disaient de même *quingenti* pour *quincenti*. Au contraire, *ago* faisait *actus*, et non *agtus*, la dureté du *t* ne pouvant s'allier à la mollesse du *g*.

C se rencontrant dans un mot suivi d'un *t*, laisse dominer le *t*, ou plutôt se transforme pour renforcer ce *t* :

Belle *dottrine* met en lui
Qui se chastie par autrui (1).
(*L'Hostel de Cluny*, p. 128.)

(1) S'instruit par l'exemple d'autrui.

On écrivait *pacte*, et l'on prononçait *patte*. *Apactir* (sens analogue à *affermer*), *apatir*, *tenir en apatis* : — « Laquelle cité un pauvre soudoyer Bour- « gognon, nommé Pernet Braset, *tenoit en apatis*, « le roi estant dedans. »

(*Olivier de la Marche*, liv. 1, ch. 3, p. 124, édit. de 1567; Gand.)

C'est pourquoi quelques scribes mettaient *ct* où l'étymologie demandait deux *tt*. Par exemple, dans les Mémoires de Jacques du Clercq, *mettre*, *remettre*, *promettre*, sont toujours écrits *mectre*, *remectre*, *promectre*. (Édit. Buchon). La différence n'existe que pour l'œil.

D.

(Voyez le chapitre des consonnes euphoniques intercalaires.)

F.

F finale précédée d'un *é* tombait, et l'*é* sonnait fermé.

Chef sonnait *ché*, comme *clef*, de *clavis*, n'a pas cessé de sonner *clé*. *Chef-d'œuvre*, *Chédeville* (nom propre, pour *chef-de-ville*).

Lor vont trancher les *chés* des bucs (1).
(*Benoît de Sainte-More*, v. 2243.)

La veissiez tant decouper!
Tant *chés* fendus en deux meitiez!
(*Ibid.*, v. 5148.)

(1) Des bustes. Le *c* indique l'étymologie *bucha*, *truncus*, *stipes* (cf. Du cange), plutôt que *bustum*, qui est du bon siècle.

Si Charlemagne ne s'enfuit au plus vite, dit l'amiral Baligant, le roi Marsile va être ici vengé : j'en livrerai la tête (de Charlemagne).

> Li reis Marsile enqui serat venget :
> Par sun puing destre en livrerai le *chés*.
> (*Ch. de Roland*, st. 196, 20.)

On écrit toujours *chef*, et l'on commence à n'écrire plus que *clé*. On peut encore mettre en vers *chef auguste;* on n'y peut plus mettre *bailli arrogant*, qu'on eût écrit jadis *baillif arrogant*, de *baillivus*.

Le peuple persiste à dire *un habit neu;* — il a fait adopter à la bonne société le *bœu* gras. Un *bœufe* et un habit *neufe* sont aussi barbares qu'un homme *veufe*, la *soife*, les *Juifes*, etc.

Dans *la Chace dou cerf:*

> Dois tu crier : Appelle ! appelle !
> Le cuir trousse derriere toi :
> N'est pas merveille se t'as *soi*.
> (Jubinal, *Nouv. recueil*, I, p. 169.)

Tous les anciens manuscrits écrivent *les Juis;* c'est comme le prononçait Regnier, qui fait rimer ce mot à *ennuis :*

> ... J'aimerois bien mieux, chargé d'âge et d'*ennuis*,
> Me voir à Rome pauvre, entre les mains des *Juifs*.
> (Sat. VIII.)

L'*f* finale se change, devant une voyelle, en sa douce *v*. *Chef, chevet; neuf, neuve; Juif, Juive*. C'est pourquoi l'on prononce *neuv hommes*.

G.

On le rencontre aux premières personnes de l'indicatif : *Ving*, *tieng*, etc. :

> Contre-val rue de la Harpe
> *Ving* en la rue S. Seuering.
> (Guillot de Paris, *le Dit des rues*.)

> Beau fils, ce *tieng* a grant savoir
> Que faciez trestoz son vouloir.
> (*Partonopeus*, v. 3913.)

G représente ici le pronom *je* : *Vins-je? tiens-je?*

Mais il est marqué souvent où il n'y a point d'élision, ni de pronom de la première personne : ainsi, à la fin de *saint Sevring*, et d'une foule d'autres mots, *ung*, *loing*, *soing*, *besoing*, *tesmoing*, etc., etc., où l'étymologie ne justifie pas sa présence. C'est un des nombreux abus d'un temps où il n'existait point de code pour la grammaire ni pour l'orthographe.

Il faut observer que le *g* final parasite ne se rencontre pas dans les manuscrits d'une très-haute antiquité. Il se montre au XIVe siècle, devient plus fréquent au XVe, et le XVIe l'a prodigué; car la pédanterie des consonnes inutiles a été le caractère de cette époque. On croyait, en surchargeant l'écriture, étaler une grande érudition d'étymologies.

Nos pères avaient grand soin d'appuyer fortement les terminaisons de leurs mots. Ils écrivaient *sanc* par un *c*, et nous disons encore du *sanc* humain, quoique nous écrivions *sang* avec un *g*, à cause de *sanguis*. Devant une liquide le *g* reparaissait : *sanglant*, *sanglot*.

Mais, suivi d'une consonne plus forte que lui, il la laisse prévaloir. Ainsi dans *Magdelaine* il s'efface devant le *d.*

H.

L'*h* ne termine aucun mot dans notre langue; mais puisque l'occasion se présente d'en dire quelque chose, nous ne la laisserons pas échapper.

C'était, chez les Grecs, un signe d'aspiration; elle ne paraît pas avoir joué ce rôle chez les Latins, qui l'ont reproduite plutôt comme indication étymologique et par imitation. Les Italiens modernes, après l'avoir employée, l'ont bannie de leur langue.

L'emploi le plus clair de l'*h* dans notre vieille langue, c'est d'avoir marqué la diérèse. Elle servait à empêcher la fusion de deux voyelles en une diphthongue. Par exemple, *Loherain; Loheraine.*

> *Loherane* ont et Ardane escillie.
> (*Ogier*, v. 10784.)
>
> Mes sires est li *Loherains* Garin.
> (*Garin*, II, p. 270.)

Prononcez comme *Laurain*, comme dans *Hohenlohe*, l'*au* si long qu'il compte pour deux syllabes. C'est encore la prononciation actuelle en Lorraine.

Quant à l'*h* aspirée au commencement des mots, je crois qu'elle était inconnue, au moins pour les mots dérivés du latin. Aujourd'hui même, elle n'y tient qu'un emploi commémoratif : *honnête*, *habile*, *homme*, *honneur*, *humble*, *habitude*, *héritier*, etc., etc., se passeraient parfaitement de l'*h* initiale; la pro-

nonciation n'y perdrait rien. Elle a été transportée chez nous par imitation; et cette imitation aveugle l'a même attachée à des mots où elle est tout à fait intruse : *huile*, d'*oleum* ; — *hermite*, d'*eremita* ; — *haut*, de *altus* ; — *huit*, d'*octo*, etc.

La valeur d'aspiration s'est aussi fixée au hasard. Pourquoi aspire-t-on l'*h* dans *héros*, et pas dans *héroïque* ni dans *héroïne* (1)? Pourquoi dans *huit* et pas dans *dix-huit*? Le *Livre des Rois* écrit partout *uit*, *dise uit*, comme nous prononçons encore aujourd'hui :

— « *Uit* ans out Josias quant il cumenchad a regner. » (*Rois*, IV, p. 422.)

— « *Dise uit* anz out Joachim quant il cumenchad a regner. » (P. 432.)

La *chanson de Roland* met *oidme* pour huitième. Benoît de Sainte-More, *uitme* :

En l'*uitme*, si cum nos lisum,
Le jor de s'expiation.
(*Chron. des ducs de Normandie*, v. 7022.)

« Dans le huitième jour, comme nous lisons. »

E si cum l'estoire remembre
Dreit à l'*uitain* jor de décembre.
(*Ibid.*, v. 4281.)

Tant ont alé qu'a l'*uitme* nuit
Sont en Salence od graud deduit.
(*Partonopeus*, v. 6165.)

Et pres d'*uit* jor i sejournerent.
(Barbaz., I, p. 102.)

Nous disons *le huit*, *le huitième* ; c'est du caprice,

(1) Vaugelas donne pour motif le danger de confondre les *héros* avec les *zéros* et les *hérauts d'armes*. Ménage n'approuve que la moitié de cette excuse.

et ce caprice est encore bien plus frappant dans le mot *onze*, que nous aspirons, sans même qu'il y ait pour la vue le prétexte de l'*h*. Vers *les onze* heures, *au onzième* siècle, se prononcent comme s'il y avait *les Honze heures, au Honzième siècle*. Nos pères ne soupçonnaient pas ces étrangetés. Ils figuraient *haut* avec ou sans *h*; mais s'ils en écrivaient une, ils n'en tenaient pas compte dans le langage, comme le montre ce passage de Benoît de Sainte-More :

Dit li reis : *Queu* baronie,
Quel haute gent de Normandie.
(T. II, p. 143.)

Du temps de François Ier, on n'aspirait pas encore l'*h* de *haut*; notre prononciation paraît avoir été inconnue à la reine de Navarre :

Et qu'est cecy? Tout soudain en cette heure
Daigner tirer mon ame en *telle haultesse*,
Qu'elle se sent de mon corps la maistresse !
(*Le Miroir de l'ame pecheresse*, p. 22.)

Oyez qu'il dit : O *invincible haultesse*....
(*Ibid.*, p. 68.)

O *admirable hautesse*,
Grace nous te rendons.
(*La Nativité de J. C.*, p. 166.)

La reine de Navarre, qui s'exprimait ainsi, mourut en 1549. Trente-quatre ans après, c'était déjà une grosse faute de ne point aspirer l'*h* dans *haut*, *hautesse*. Théodore de Bèze, en 1583, signale « ce vice de « prononciation, insupportable aux oreilles délicates « (*purgatis auribus*). Cependant, ajoute-t-il, en Bour- « gogne, en Guyenne, à Bourges, dans le Lyonnais,

« tout le monde, à peu près, prononce *en ault, l'au-* « *tesse, l'aquenée, l'azard, les ouseaux.* » (*De Ling. fr. rect. pron.*, p. 25.) Et il fait suivre sa remarque d'une liste des mots où l'*h* est aspirée. Cela nous montre avec quelle rapidité les langues se modifient dans les sphères élevées.

Dans des mots d'origine autre que latine, peut-être y avait-il des raisons d'aspirer l'*h*; par exemple, dans *haine* (1), *honte*, etc. Cependant on lit fréquemment, dans le *Livre des Rois*, *jo l'haz*, — je le hais.

K.

Il n'y a rien à dire du *k* comme finale, puisqu'il ne paraît jamais à la fin d'un mot.

Mais il est fréquent comme initiale, et beaucoup plus fréquent qu'on ne le croirait si l'on s'en fiait au rapport des yeux. En effet, la notation par *ch* était pour le langage identique à celle du *k*. On employait indistinctement l'une ou l'autre : le même manuscrit écrit *carles*, *kalles*; *karlemaine*, *challemaine*; *charlon*, *carlun*, *kallon*. — C'est ainsi que le nom propre *Callot* est le même que nous voyons écrit *Charlot*.

Nous prononçons aujourd'hui *chaud*, qui vient de *calidus*; nos pères écrivaient *chalt*, et prononçaient *caud*.

Chambre, de *camera*, est aussi souvent écrit *cambre*:

(1) Ménage dérive *haïr* d'*odire*, « vieux mot inusité, pour lequel on a dit *odisse*. » (*Observat.*, p. 185.) Cela paraît au moins douteux. L'Académie range *haïr* parmi les mots qui ne viennent pas du latin (voyez l'art. *H*); elle y joint *hâbler*, *hasard*, *hâter*, *happer*, etc., qui tous aspirent l'*h* et sont modernes.

— *chanson*, *canson*; — *charn*, *carn* (*carnem*), aujourd'hui *chair*; — *chaîne*, de *catena*; *chastier*, de *castigare*; *chien*, de *canis*; *chaïr*, de *cadere*; *chaste*, de *castus*; *chanoine*, de *canonicus*; *charbon*, de *carbo*; *chanut*, aujourd'hui *chenu*, de *canutus*; *chape* ou *cape*, de *caput*; tous ces mots, et une multitude de semblables, se rencontrent figurés par *ch*, *c* ou *k*, et les trois formes, je le répète, dans le même manuscrit. En rapporter des exemples serait chose infinie; il suffit d'ouvrir la *chanson de Roland*, ou le *Livre des Rois*, ou le premier texte venu du moyen âge. Les plus anciens sont toujours les meilleurs.

La valeur attachée actuellement à cette notation *ch* est moderne, on peut en être sûr.

Rien ne l'autorise que l'imitation des étrangers, puisque l'étymologie prescrit partout le son rude du *k*.

La Picardie, qui a tant fourni à la langue française et à la littérature du moyen âge, a retenu la prononciation originelle du *ch*. Elle dit un *kien*, la *bouke*, une *mouke*, etc. C'est ce qu'on pourrait appeler les libertés de la langue picarde, aussi compromises, hélas! que celles de l'Église gallicane; ce qui n'empêche pas la Picardie d'avoir aussi de son côté le droit et la raison, si l'usage est contre elle.

Car pourquoi prononcez-vous de même le *cœur* d'un homme et le *chœur* d'une église? Comment n'êtes-vous pas *choqués* de prononcer un *choriste*? d'avoir l'adjectif *charnel* et le substantif *carnage*, qu'on écrivait *charnage* autrefois? On emploie aujourd'hui des *charpentiers*; on ne connaissait jadis que des *carpentiers*, comme vous l'atteste le nom propre, témoin

irrécusable. Avouez qu'un *char* fuyant dans la *carrière* est une inconséquence ; les Picards n'ont point à se la reprocher, qui disent un *kar* et une *karette*. On se croit dans le bon chemin, parce qu'on suit la mode; ce sont les Picards qui sont dans le bon *kemin* (*caminus*, Du Cange), parce qu'ils suivent l'étymologie et les coutumes de nos pères.

Les notations *cu, qu*, équivalaient au signe *k*. *Queux, cuider, cuisine* ou *quisine*, étaient prononcés *keux, kider, kisine*, et le plus souvent même figurés ainsi. La distinction du son de l'*u* dans ce groupe, date du milieu du XVIe siècle seulement. Elle fut introduite par les ecclésiastiques, non sans résistance; car on cite un bénéficier qui fut dépouillé de ses bénéfices pour s'être obstiné à garder l'ancienne mode, et à prononcer *kiskis* et *kankan*, pour *quisquis* et *quanquam*. On sait la part que prit dans cette ridicule affaire le malheureux Ramus : il tenait aussi pour *kiskis*. Bien que ses adversaires aient triomphé, grâce à l'adresse qu'ils eurent de mettre le roi et le parlement de leur côté, l'on prononce encore aujourd'hui *ki, kelle*, et *un kidan* (*quidam*). *Quem* sonnait *kem*, ou plutôt *kan*. Nous nous en souviendrons plus tard, quand nous rechercherons l'étymologie de *péquin*.

L.

Les syllabes *al, el, ol*, sonnaient isolément ou suivies d'une consonne, *au, eu, ou ;* suivies d'une voyelle, comme aujourd'hui, *ale, ele, ole*.

Ainsi les mots finissant par l'une des trois avaient double terminaison, selon l'occurrence.

On disait *vau, chevau, mau, Vaufleury, chevau-léger, Maupertuis;* et l'œil voyait, *Valfleury, cheval-léger, Malpertuis.* Mais on prononçait *Val antive* ou *Val ancienne* (1), *cheval agile,* etc.

On écrivait indifféremment par *al* ou par *au.*

Cil auront les meillors *cevals*,
Les plus corans et les plus *beaus.*
(*Partonop.*, v. 7290.)

Juvénal sonnait *Juvénaus.*

Juvenaus nous an dit tot voir.
(*Dolopathos*, p. 371.)

« Juvénal nous en dit tout vrai. »

Quel, tel, mortel, sonnaient *queu, teu, morteu.*

— « Si cum li dux maria sa seror au comte de Bretaigne, et *queus eirs* (quels hoirs) elle en out. » (*Chron. des ducs de Normandie*, II, p. 415.)

Devant une voyelle, l'*l* reparaissait :

A *teu* joie et a *tel* honor.
(*Ibid.*, II, p. 127.)

.... Fait li reis : *Queu* baronie,
Quel haute gent de Normandie....
(*Ibid.*, II, p. 413.)

Queu diable !... que le fréquent usage a maintenu, est pour *quel diable !...* exclamation suivie d'une réticence, comme qui dirait : Quel diable est-ce là ? Quelques-uns écrivent mal à propos : *que diable !*

Le peuple conserve avec soin *queuqu'un* et *queuques un.* Dans le dernier, l'*s* finale est la marque euphonique du nominatif.

(1) *Val* était féminin. C'est sans doute la finale masculine *au* qui a conduit au changement de genre.

Dans *la Chanoinesse de Vergy* :

> Ele parla un jor a lui,
> Et mit a raison par mots *teux :*
> Sire, vos estes biax et preux.
> (Méon, *Fabliaux*, IV, p. 329.)
>
> Ne sai *quel* chose trainoient.
> (*Dolopathos*, p. 257.)

Prononcez : *Queu* chose traînoient.

Il n'y a jamais d'incertitude sur *al* et *ol*. Je crois bien que dans l'origine il n'y en avait pas davantage sur *el : chapel, tonel, martel,* sonnaient *chapeu, toneu, marteu*, d'où sont venus plus tard *chapeau, tonneau, marteau.* Le *ciel* s'est prononcé d'abord le *cieu*, et cela s'accorde parfaitement avec le pluriel actuel. Mais il est sûr qu'avant d'arriver au son *au*, cette finale *el* (*eu*) a passé par *é*.

S'il y a un mot que l'usage quotidien ait dû, ce semble, maintenir inaltéré, c'est assurément le mot *ciel*. Cependant ouvrez Rabelais au chapitre IX de *Gargantua ;* il parle de ces *glorieux de court, de ces transposeurs de mots,* qui composaient des *rébus*, « faisant pourtraire ung *lict sans ciel* pour ung *licencié.* »

« Qui sont, ajoute Rabelais dans sa sainte colère, « homonymies tant ineptes, tant fades, tant rustiques « et barbares, que l'on debvroit attacher une queue de « regnart au collet, et faire ung masque d'une bouze « de vache, a ung chacun d'iceulx qui en vouldroient « d'ores en avant user en France, apres la restitution « des bonnes lettres. »

Cela semble un peu rigoureux; car enfin vous voyez

qu'on peut tôt ou tard extraire d'un *rébus* quelque chose d'utile. Sans le rébus du *licencié*, comment pourrait-on prouver, contre l'usage et la vraisemblance, l'ancienne prononciation du mot *ciel?*

En vertu de la même déviation, *quel*, qui primitivement avait sonné *queu*, sonna *qué*. Le peuple dit indifféremment *queu bel homme*, ou *qué bel homme*. Mais *qué* est la seconde forme, la forme du XVI[e] siècle; c'est l'acheminement à *quel*.

L'*o* suivi d'une *l* était soumis aux mêmes conditions que l'*a* et l'*e*.

Col, *mol*, *fol*, sonnaient *cou*, *mou*, *fou*. Le nom propre *Rollon*, par abréviation *Rol*, sonnait *Rou* : le roman de *Rou*. *Arnold*, nom germanique, s'est francisé dans *Arnould*.

Aujourd'hui, que l'ignorance de la langue et de son génie fait des progrès si rapides, on prononce, sans être ridicule, *un colle*, *un solle*. On dira bientôt un lit *molle*, un homme *folle*.

On écrivait *chol*, de *caulis*, et l'on prononçait *chou*. Fallot, continuellement obsédé de ses visions de déclinaisons, et pénétré d'une foi robuste dans la fidélité de l'orthographe du moyen âge, — temps où personne ne soupçonnait pas plus la chose que le mot, — Fallot enregistre gravement la forme *chol* pour le régime singulier, et *chous* pour le régime pluriel. Il cite en preuve « dessous *un chol*, » et « dessous *des chous*, » du roman de Renart. (*Recherches, etc.*, p. 120.)

J'aurai à reparler de ce genre de preuves qui consiste à ne montrer que les exemples à l'appui de notre

système, et à cacher ceux qui le renverseraient.

Fallot n'avait qu'à jeter les yeux sur le fabliau d'*Estula*, un des plus connus du recueil de Barbazan; il y aurait lu partout *chols*, au nominatif comme au cas régime :

> Li riches *fols*
> En son cortil avoit des *chols*....
> Et cil qui les *chols* ot coillis....
> Qui son sac avoit plain de *chols*.

Il faut partout prononcer *choux*; comme il faut dire *cou* et *fou*, en lisant ces vers du même fabliau :

> Prenez l'estole a votre *col*,
> Dist li prestres : tu es tout *fol*....
> Povreté fait maint homme *fol* :
> Li uns prent un sac en son *col*....

Observez que la prononciation primitive de cette finale rétablit l'analogie habituelle et régulière entre le singulier et le pluriel : un *chevau*, des *chevaux*; — le *cieu*, les *cieux*; — un *fou*, des *fous*.

Les mots *cercueil*, *vermeil*, sonnaient *cerqueu*, *vermeu*.

La geôlière de Partonopeus lui rend la liberté sur parole, afin qu'il puisse aller combattre à un tournoi. Elle fait plus : elle promet de l'équiper d'armes et de cheval :

> Et vos presterai une espee
> Qui fu en un *sarqueu* trovee,
> Trauchant aenciaue et dure.
> (V. 7720.)

Partonopeus se rend donc au lieu du tournoi. En traversant une forêt, il rencontre cinq écuyers,

Dont chascun meine un bon destrier,
Et portent cinq *vermeus* escuz,
Forz et noveax au cox penduz.
Es chevax a *vermeilles* selles
Qui bien tailliees sont et beles,
Couertes de *vermeil* samit.
(V. 7776.)

L'orthographe employée dans le second vers nous apprend la valeur de celle que nous trouvons dans le dernier, et qu'il faut prononcer

Couertes de *vermeu* samit.

Je lis, dans M. J.-J. Ampère : — « La forme *al*, « *el*, *ol*, est toujours plus ancienne que la forme *au*, « *eu*, *ou*, qui est une contraction. » (*Hist. de la lang. fr.*, p. 233.)

Rien, que je sache, n'autorise une pareille assertion : c'est une conjecture de M. Ampère. Je crois le principe erroné, ainsi que la conséquence : « On a dit « *val* avant de dire *vau*, *capel* avant *chapeau*, *fol* « avant de dire *fou*. » (*Ibid.*) Ce sont formes contemporaines, non-seulement dans le langage, mais même dans l'écriture.

M et N.

Mon, *ton*, *son*, *bon*, réservaient leur *n* à la voyelle subséquente, et sonnaient *mo*, *to*, *so*, *bo*. La prononciation miraculeusement conservée du mot *monsieur* en est la preuve irrécusable : *mo-sieu; bo-jou*, *mosieu*.

Mont (montagne) se prononçait aussi *mo*. Ménage nous avertit qu'il faut prononcer *Mó-rever* le nom de l'assassin de Mouy et de Coligny, quoiqu'il s'écrive

correctement *Mont-revel;* et il cite à l'appui ce passage du *Clovis* de Desmarets :

. . . .

Et sur le *mont Revel*, qui s'élève en la Bresse :
La race de la Baume en tire sa noblesse (1).
(*Obs.* de Mén., p. 246.)

On prononce encore traditionnellement *Momorency*, et l'on écrit *Montmorency*. Le dictionnaire de Trévoux recommande expressément de prononcer *Momorency*.

On prononçait *mo-nami*, — *bo-nenfant*. La prononciation actuelle suppose deux *n* : *mon-nami*, — *bon-nenfant*, — *ton-nâme*, — *son-népée*. On dit de même, et à tort, *un nenfant*. La prononciation légitime, et conforme à l'ancien usage, est *u-nenfant*.

Soit au commencement, au milieu, ou à la fin des mots, *m* ou *n*, précédées de l'*e*, sonnaient invariablement *an*. *Examen*, que nous prononçons *examin*, eût sonné *essaman*.

Vienne, *Ardenne*, *Guienne*, *Gien*, *Agen*, sont mal prononcés par *ain*, à la moderne; c'est *Viane*, *Guiane*, *Ajan*, *Gian*, comme *Sens*, *Caen* et *Rouen*. Dans *Gérard de Viane* :

Vous cuidiez bien que je fusse endormis
Dedans *Viane*, ou de vin estordis.
(V. 3538.)

Vianne escrie : Deus, aidiez S. Moris.
(V. 1497.)

(1) Ainsi la vraie orthographe de ce nom n'est pas douteuse, mais la prononciation a été une cause d'erreur. On a écrit *Maurevel*, et c'est ainsi qu'on lit partout dans la *Confession de Sancy* : « La pluspart de ceux cy estoient « braves soldats, bons petardiers du seminaire de *Maureuel*. » (T. II, p. 420.) Mézeray écrit *Morevel*.

Vers *Vianne* est Oliviers retourné.
(V. 552.)

Renaud de Montauban, après avoir tué Bertoulet, neveu de Charlemagne, s'enfuit de la cour, et le poëte raconte

Comment grant povreté lui convint endurer
Ens es forests d'*Ardane*.
(*Les quatre fils Aymon*, v. 30.)

Partout dans le roman d'Ogier on lit *Ardane :* Ogier d'*Ardane*, Tierri d'*Ardane*, Geufroy d'*Ardane*.

Loherene ont et *Ardane* escillie.
(*Ogier*, v. 10784.)

« Les Sarrasins ont dévasté la Lorraine et l'Ardenne. »

Au XVI[e] siècle, la vraie prononciation était encore en vigueur. Marguerite, sœur de François I[er], dans ses lettres autographes, écrit toujours *Gyan*, la ville de *Gyan*.

Le nom propre *Vivien* sonnait *Vivian :*

Ils sont entré en Espagne la grant,
La terre guastent as Turs et as Persans,
Tuent les fames (1), ocient les enfans.
Par tote l'ost fait crier *Vivians*......
(*Gérard de Viane*.)

La célèbre fée *Viviane*, élève et maîtresse de l'enchanteur Merlin, était la fée *Vivienne*.

Caréme, *gemme*, *créme*, sont écrits, dans Saint-Bernard, *quaramme*, *jamme*, *cramme :*

— « De l'encommencement de *quaramme*. — Nous

(1) Sur cette orthographe du mot *femme*, voyez plus haut, pages 20 et 21.

entrons hui, chier frere, el tens del saint *quaramme.* » (P. 561.)

— « Cuidiez vous, cher frere, ke li *cramme* faillist el baptisme de Crist? » (*Ibid.*, p. 563.)

— « . . . C'est des *jammes* et des pierres precieuses. » (*Ibid.*, p. 572.)

Le nom de *Bethléem* se prononçait *Belléan*, comme *Jérusalem*, *Jerusalan;* et c'est ainsi qu'on les trouve écrits la moitié du temps dans les manuscrits les plus anciens. MM. Ampère et Fallot ont pris à tort cette orthographe pour l'indication d'un cas oblique.

Dans le mystère de la Passion, représenté à Paris en 1507, lorsqu'il est question d'aller au temple présenter Marie, alors âgée de trois ans, la femme de chambre de sa mère suppose que cette jeune enfant ne pourra pas faire à pied la route de Jérusalem :

LA CHAMBRIÈRE.

Vous porterai-je?

MARIE.

Je suis forte
Assez pour cheminer un *an;*
Mais que soye en *Hierusalem*,
Humblement me reposeray,
Le sainct temple visiteray,
S'il plaist à Dieu, tout à mon aise.

(*Hist. du Th. fr.*, par les frères Parfaict, I, 102.)

Les noms propres latins *Arrianus*, *Cassianus*, *Spartianus*, *Gratianus*, *Gordianus*, et autres terminés de même, se traduisaient *Arrien*, *Cassien*, *Gratien*, etc., afin de les rapprocher, par cette orthographe, le plus près possible de la forme latine; car, écrits ainsi, ils se prononçaient *Arrian*, *Cassian*, *Gratian*.

Cette prononciation de *en* nous était particulière; les autres peuples le font sonner *ain*. En Angleterre, *Ruthwen*, *Owen*; en Italie, *Marengo*; en Espagne, Notre-Dame del *Carmen*, *Baylen*, etc. Lorsque, par suite des relations politiques, l'habitude étrangère eut corrompu la nôtre, beaucoup d'écrivains, pour conserver l'ancienne prononciation, voulurent écrire par un *a* les finales en *en*. Mais les savants, chose étrange, aimèrent mieux retenir l'ancienne orthographe, et y appliquer la prononciation nouvelle; tant ils tiennent à la forme écrite! Ménage, entre autres, décida qu'il ne fallait pas prononcer *Appian*, mais *Appi-in*. Cette décision introduisait une inconséquence dans le langage, puisque l'on continuait à dire *Caen*, *Rouen*, et *engager*; elle choquait l'ancienne règle, le bon sens et l'étymologie : elle fut adoptée sans difficulté, et s'est toujours maintenue depuis.

D'après la règle qui fait l'objet de ce chapitre, *rien*, *bien*, *tiens*, etc., ont dû se prononcer *rian*, *bian*, *tians*; aussi les poëtes comiques, lorsqu'ils font parler des paysans, Molière, Regnard, Dufresny, Dancourt, n'y manquent-ils pas. — « Ça n'y fait *rian*, Piarrot! — J'en avons vu *bian* d'autres! » (*Le Festin de Pierre.*)

P.

Nous prononçons *un lou*, et non pas *un loupe*.

Voltaire dit qu'on faisait autrefois sentir le *p*; il n'en sait rien, mais il le suppose. Voltaire se fût garanti de cette erreur, s'il eût seulement jeté les yeux sur le fabliau *du Lou et de l'oue* (du loup et de l'oie), publié dans

Barbazan. On ne prononçait pas plus *un loupe* que l'on ne prononçait *un coupe, un drape, un sepe de vigne, beaucoupe,* etc.

Le *p* final ne sonnait jamais, et rarement l'écrivait-on suivi d'une autre consonne. Certains grammairiens reprochent à Voltaïre d'avoir supprimé le *p* de *tems*. Qu'ils portent leur blâme plus haut, car, dans les manuscrits antérieurs à la renaissance, ce mot n'a jamais de *p*; il est partout figuré *tens* ou *tans*. On n'en mettait pas davantage à *corps,* de *corpus,* qui est toujours figuré *cors*. Les manuscrits écrivent de même *dras*, *hanas,* pour *draps, hanaps* (vases à boire) :

Li escanson misent le vin
En coupes, en *henas* d'or fin.
(*Partonopeus*, v. 1013.)

C'est le XVIe siècle qui, dans sa pédanterie d'étymologies, s'est avisé de rappeler le *p* de *tempus*. Jusque-là, on ne s'en était jamais occupé.

On prononce mal le *cape* de Bonne-Espérance. Les Gascons et les Normands nous enseignent la vraie prononciation, qui disent, les uns *cadedis* (*cap de Dieu*), les autres le *ca d'Antifé* (*cap d'Antifer*).

P suivi d'un *t* au milieu d'un mot, s'efface, et laisse la seconde consonne retentir seule. Nous prononçons très-bien *baptéme*, *Baptiste*, *baptiser*, avec le *p* muet; mais nous prononçons très-mal *adopter,* comme s'il y avait *adopeter.* Pourquoi faisons-nous sentir dans *septembre* le *p,* qu'on ne fait point sentir dans *sept?* Autrefois on écrivait *set* et *setme*, pour *sept* et *septième*. La *chanson de Roland* et le *Livre des Rois* ne l'ont pas une seule fois autrement.

Et la *sedme* est de cels de Jericho.
(*Roland*, st. 223.)

« Et la *sème*, la septième, est de ceux de Jéricho. »

Q.

Il n'existe en français que deux mots terminés par un *q*, *cinq* et *coq*. On prononçait *co*, témoin *codinde* pour *coq d'inde*, et la chanson de Boufflers :

Or de ces nids, de ces *coqs*, de ces lacs,
L'amour a formé *Ni-co-las*.

Les manuscrits écrivent souvent *cin*. Ce *q* muet a occasionné la mauvaise prononciation *cintième*.

Pour le *Q* initial, voyez l'article du *K*.

R.

R finale était muette.

Le pauvre bûcheron du *Dit de Mellin-Mellot* lamente sa misère :

Certes, vilain sui je gateis comme un *ours*.
De tous les tens du mont sui je nez en *decours*,
Ma femme et mes enfans aront povre *secours*
Quant m'en irai sans busche duel aront et *courous*.
(Jubinal, *Nouv. fabl.*, I, 129.)

Il est évident que l'*r* des trois premières rimes s'éteignait, puisque ces mots *ours*, *decours*, *secours*, riment avec *courroux*.

Cette prononciation du mot *ours* le rendait parfaitement homonyme d'*oue* (*oie*). C'est pourquoi la rue *aux Oues*, peuplée jadis de rôtisseurs, est aujourd'hui

la rue *aux Ours*. Pour accomplir cette métamorphose des oies en ours, il n'a fallu que la main de l'ouvrier chargé d'écrire l'inscription à l'angle de cette rue, que le peuple continue d'appeler sagement *rue aux Oues*.

R, comme liquide, avait sur les voyelles *a* et *o* la même influence que l'autre liquide *l*. — Nous avons vu que *al, ol*, sonnaient isolément *au, ou*; l'*r* partageait ce privilége, qui se combinait en outre avec l'usage du grasseyement.

Par exemple, *cors*, de *corpus* ou de *curtus*; *cort*, de *chors*, *la cour*, sonnaient également *cou*, l'*o* prenant le son *ou*, et l'*r* tombant par le grasseyement et par la règle de la consonne finale muette. Ainsi *cours* rime avec *genoux* :

> Avant retaste et puis arriere,
> Tant qu'il rencontre les *genoux*;
> Si cuide avoir trové os *cors* (*os breve*)
> C'on i ait mis por le sechier.
> (*Le Fabel d'Aloul.*)

Por sonnait *pou*, comme le prononce encore le peuple : c'est *pou* rire.

Tor, jor; tour, jour; de là vient que *Bordeaux* était anciennement prononcé *Bourdeaux*. *Bordeaux* a prévalu dans l'usage, et, au contraire, la forme primitive *Bologne* a cédé la place à *Boulogne*.

Le *for l'évêque* était le lieu où l'évêque exerçait sa juridiction, *forum episcopi*, comme le *for intérieur* est le tribunal intérieur, la conscience. Le peuple ne manquait pas de dire *le four l'évêque* (le mot *for intérieur* n'ayant jamais été à son usage, est demeuré *for intérieur*) : On l'a mis *au four-l'évêque*. Là-

dessus, Ménage s'imagine que, dans cette forme populaire, *four* signifie un four à cuire le pain. « Il reste à décider, dit-il, qui est le meilleur de *for-l'évesque* ou de *four-l'évesque*; c'est sans doute *for-l'évesque.* » Et il ajoute sa grande raison, après laquelle il ne reste plus qu'à s'incliner : « C'est ainsi que parlent *les honnêtes gens.* » (*Obs.*, pag. 431.) Les *honnêtes gens*, selon Ménage, sont ceux qui savent lire; ceux à qui on ne l'a pas appris, et qui ne suivent que la tradition orale, ne peuvent pas être honnêtes. Cela n'empêche pas qu'ils ne puissent quelquefois avoir raison contre les autres, par exemple, dans le cas de *four l'évêque*.

Estula avoit nom li chiens;
Mes de tant lor avint il biens
Que la nuit n'est mie en la *cort.*
Et li vallés prenoit *escout.*
(*Estula*, v. 45.)

« Le chien s'appelait *Estula;* mais ils (les voleurs) eurent cette fortune qu'il n'était pas cette nuit-là dans la cour. Et le jeune homme écoutait. »

Les noms propres *Gérard, Girard, Évrard,* étaient prononcés *Géraud*, *Giraut*, *Évraud. Fontevrault* est la fontaine-Évrard.

Cependant ce son de diphthongue n'avait pas toujours lieu. Quelquefois l'*r* tombait tout simplement en allongeant l'*a* ou l'*o* qui la précédait. Ainsi *lard*, *gars*, *char*, sonnaient *lâ*, *gâ*, *châ*, très-long. *Lard* rimait ainsi avec *gras*. Voyez plus haut l'article du grasseyement.

L'*r* finale précédée de l'*e*, ne lui communiquait pas

le son *eu*, mais seulement le son de l'*é* fermé ; propriété qu'elle a conservée dans notre système ; par exemple : *Roger*, *bûcher*, et les infinitifs de la première conjugaison.

Dans toute la Normandie on prononce encore *la mé* pour *la mer*, du *fé* pour du *fer*. *Le ca d'Antifé* est le *cap d'Antifer*.

Considérez quel bénéfice nous a produit la confusion de *la mer* (mare) avec *la mère* (mater) : il est devenu impossible de faire rimer *la mer* avec *aimer*, ou bien il faut alors rimer exclusivement pour l'œil, ce qui est absurde, et va directement contre le but de la versification.

La même difficulté se représente pour *fer* et *étouffer*, et pour une quantité d'autres : il faut opter entre l'œil et l'oreille. Le poëte, qui trouve avec raison son vocabulaire déjà bien assez pauvre, se décide pour l'œil, et de là ces rimes indigentes qui n'existent que sur le papier. Nos pères avaient bien plus de bon sens, qui se préoccupaient d'abord et avant tout du son, et de charmer l'oreille. J'aime bien mieux qu'on me fasse rimer *l'hivé* avec *planter*, que de me faire rimer *l'hivere* avec *trouver*. Et encore, c'est que le poëte moderne, qui me blesse l'oreille, tournera en ridicule le poëte du moyen âge, et me contraindra, Richelet en main, d'avouer que la rime de l'autre est fausse, et que la sienne est une rime riche ! En vérité, l'habitude fait passer d'étranges choses !

On conviendra qu'il est très-fâcheux de trouver dans la Fontaine des rimes qui n'en sont pas, telles que celles-ci :

La belle étoit pour les gens *fiers*.
Fille se coiffe *volontiers*
D'amoureux à longue criuière.

Cette rime était excellente dans le temps qu'on prononçait *fiés* et non *fières*.

Sous le règne de Louis XV et même de Louis XVI, la vieille cour maintenait la véritable prononciation de l'*r* finale dans les substantifs en *eur*. Elle disait des *porteux*, des *passeux*, des *précheux*, etc.; ce qui n'est qu'une application particulière de la règle générale.

En termes de chasse, on ne prononce jamais autrement que *des piqueux*. Sur quoi je ferai observer combien les vocabulaires techniques sont d'excellents témoins du vieil usage, et combien il serait à désirer qu'on eût des dictionnaires sûrs et complets des termes de droit, de ceux de marine, de chasse, de pêche, etc., etc. Ces termes, aujourd'hui sortis de la langue usuelle, en faisaient partie quand l'art ou le métier auquel ils appartiennent a commencé d'être connu chez nous. Ils se sont conservés et transmis par la routine, chose meilleure qu'on ne croit, et sont des témoins infaillibles.

S.

Je n'ai pas besoin de faire voir que l'*s* finale était effacée de la prononciation de nos aïeux, puisque nous-mêmes ne la faisons pas sentir; *des verses*, *des mœurses*, pour des *vers*, *des mœurs*, sont une tradition particulière à la Comédie française, et tout à fait

mauvaise : heureusement elle commence à se perdre.

Quant à la manière affectée dont on fait aujourd'hui siffler l'*s* finale sur la voyelle qui commence le mot suivant, il en sera traité au chapitre des consonnes articulées à la moderne.

Je rappelle ici pour mémoire que l'*s* suivie d'une autre consonne dans le courant d'un mot, disparaît pour laisser prévaloir la seconde : *esprit*, *estomach*, et quelques autres, sont des vices consacrés, mais dans le fond aussi choquants que le seraient *esse-pée*, *esse-tonner*.

Dans ce passage de la Fontaine :

> Ces deux veuves, en badinant,
> En riant, en lui faisant fête,
> L'alloient quelquefois *testonnant*,
> C'est-à-dire ajustant sa tête.
>
> (*L'Homme entre ses deux âges.*)

On ne manque pas de faire prononcer aux enfants *tesse-tonant*, comme aussi dans l'occasion *fesse-toyer*. Prononcez donc aussi *esse-trange*, *tesse-te* et *fesse-te*.

Les poëtes latins ne se faisaient aucun scrupule d'abattre l'*s* et de maintenir la voyelle brève devant ces formes *st*, *sp*, *sc*, autorisés en cela de l'exemple des Grecs. Voyez plus haut (p. 38 et 39) la preuve de ce fait.

T.

Les conventions d'autrefois par rapport au *t* final n'ont pas changé : il est toujours effacé.

Dans l'intérieur d'un mot, le *t* précédé d'une *s* l'em-

porte sur elle, et se fait seul sentir. Si la voyelle antécédente était un *e*, cet *e* prenait l'accent aigu, *estrange*, *étrange*.

V.

Jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, l'*u* consonne, que nous appelons *v*, n'eut pas de figure distincte de celle de l'*u* voyelle. Ce fut Ramus qui s'avisa de lui attribuer un signe particulier. Avant Ramus, l'usage de la prononciation apprenait seul à en faire la différence.

Le *v* ne termine aucun mot; il n'a pas assez de résistance. Quand l'étymologie en fournissait un, l'on y substituait sa forte *f*.

L'*u* final était, selon l'occurrence du mot suivant, ou voyelle ou consonne.

De *Deus* on fit *deu*, au féminin *deuesse*, c'est-à-dire *devesse*, et non *déesse* :

— « E ço li frai par ço que guerpid me as, e as aured Astarten, *deuesse* de Sydonie. » (*Rois*, III, p. 279.)

« Et ce lui ferai-je parce que tu m'as abandonné, et as adoré Astarté, déesse de Sidon. »

Tous les éditeurs de textes anciens ont pris sur eux de distinguer dans l'impression l'*u* voyelle et l'*u* consonne, qui sont confondus dans les manuscrits, et qui se substituaient parfois l'un à l'autre dans le langage. Ainsi *j'auerai* devait se lire, selon ce que voulait la mesure, tantôt *j'averai* en trois syllabes, tantôt *j'aurai* en deux. L'éditeur de la *chanson de Roland* imprimant toujours *j'averai*, estropie quelquefois le vers par cette orthographe. Cette distinction est, à la rigueur, une infidélité, comme l'introduction des ac-

cents. Reproduire les manuscrits, c'est à quoi l'on doit s'attacher.

X.

Ce caractère *x* a été inventé pour représenter le son dur de deux *ss*. Dans l'écriture manuscrite, il figure deux *c* dos à dos.

Saint Maixant, *Bruxelles*, *Auxonne*, *Auxerre*, *Auxi-le-Château*, se prononcent *Saint Maissant*, *Brusselles*, etc.

Paix, *poix*, dans la formation de leurs verbes, ne donnent pas *poixer*, *paxifier*, mais *poisser*, *pacifier*.

La version manuscrite d'Abélard par Jean de Meun (mort en 1322) commence par cette phrase : — « *Essamples* attaignent souvent les talens des hommes plus que ne font paroles. » (Manusc. n° 7273 *bis*.)

Et la Bible de Guyot de Provins :

Du siecle puant et orrible
M'estuet commencer une Bible
Por poindre et por aguillonner,
Et por grant *essample* moustrer.

On a écrit *lexive*, de *lixivium* ; on écrit encore *soixante*, de *sexaginta*, et l'on a toujours prononcé *lessive* et *soissante*. Ceux qui prononcent *Bruqueselles* devraient prononcer pareillement *soiquessante*.

A la fin du XVIe siècle, l'*x* se prononçait encore comme *ss*. On disait *une massime*, *Alessandre* ; c'est Henri Estienne qui l'atteste. A la vérité, il cite cette prononciation pour s'en moquer, preuve que l'autre était dès lors assez répandue. Henri Estienne blâme la première, parce que c'est la prononciation italienne, et

qu'il la croit introduite depuis peu par les mignons d'Henri III. Il ignore que c'est la valeur ancienne de l'*x*; il s'imagine que l'*x* est banni par cette prononciation, et remplacé par la double *s*. Au reste, voici comment s'exprime au sujet de cet *x* M. Philausone; je conserve l'orthographe étrange d'Henri Estienne:

« Philausone. — Je pense bien que quant au mot la- « tin *vexare*, si un Italien qui entendret le francés « en voulet user, l'accommodant à son langage, autant « qu'il auroit l'honnesteté en recommandation, autant « seret il soigneux de lui garder sa lettre *x*. »

Philalèthe demande naïvement pourquoi. — « Pour « ce, répond l'autre, qu'il tomberet en un equivoque « fort deshonneste au langage francés. »

(*Du langage français italianisé*, p. 571.)

Henri Estienne s'imagine que c'est là un argument d'une grande portée. Cela ne prouve rien du tout, sinon qu'alors le mot *vexer* n'était pas encore fait, et que quand on l'a créé, *l'equivoque deshonneste* n'était plus à craindre, parce que la tradition de la véritable valeur de l'*x*, perdue dans beaucoup de mots, permettait de prononcer *vexer* comme on prononce aujourd'hui *maxime* et *Alexandre*.

Dans les plus vieux monuments de la langue française, par exemple dans Villehardoin, *x* à la fin d'un mot donne à la voyelle précédente *a* ou *e*, le son d'une diphthongue moderne composée avec cette voyelle et l'*u*. Ainsi Villehardoin met toujours des *chevax*, des *vaissiax*; c'est sans aucun doute *chevaux*, *vaissiaux*. L'*s* n'aurait pas eu cette propriété. On rencontre, dans des écrits du XIIIᵉ siècle, *beax* et *loyax* pêle-mêle avec

la notation *beaus* et *loyaus*, qui s'établissait dès cette époque.

Dans la traduction inédite des *Lettres d'Abélard* par Jean de Meun, on lit à la page 6 : « La parole que *Ajaus* disait. » *Ajaus*, parce que le latin s'écrit *Ajax*. Le scribe a figuré la prononciation dē son temps.

Diex, *Dieu* :

> Pardonne moi, biau sires Diex,
> Car je sens que je deviens *vieux*.

Dans le fabliau d'*Auberée la vielle maquerelle*, Auberée raconte au mari dupé comment un jeune homme lui a confié, pour le raccommoder, un surcot dont il avait, dans une partie de plaisir, déchiré la fourrure d'écureuil :

> Un vallet vint ci avant hier;
> Por recoudre et por afaitier
> Si me bailla un sien sercot,
> Que rompu ot a un escot
> Ne sai trois *escurex* ou quatre.

Escureux. Le même mot se trouve écrit *escureax*, pour le besoin de la rime, dans la description de ce surcot :

> Li surcoz fu toz a porfil
> Forrez de menuz *escureax*.
> Mult soloit estre gens et *beax*....

Escureaux rime avec *beaux*.

« Le surcot était sur tous les bords fourré de fins écureuils. Le jeune homme était ordinairement gentil et beau. »

Peu à peu s'établit l'usage de figurer l'*u* dans ces diphthongues; mais cet usage ne bannit pas celui

de terminer le mot par *x*. L'*x* conserva une place désormais sans fonctions (1).

Ménage raconte que Louis XIV, ayant un jour demandé d'où venait cet *x* final dans les pluriels où l'*s* semblait plus naturellement appelée, personne ne put le lui dire. Cette question avait déjà occupé les grammairiens. Jacques Pelletier, du Mans, l'a traitée et résolue à sa manière dans son dialogue de l'orthographe. C'est, dit-il, que les Français, écrivant trop vite et lisant de même, sont sújets à confondre les lettres ; et, pour prévenir les effets de cette rapidité, ils ont imaginé d'employer des caractères de diverse figure. Par exemple, ils ont écrit le nombre *deux* par un *x*, afin qu'on ne pût lire *dens*. Il serait si facile, en effet, de prendre l'un pour l'autre! Voilà où en viennent tous ceux qui ne voient que la langue écrite. Cette habile explication de Pelletier a été recueillie précieusement par Théodore de Bèze; Ménage ose douter qu'elle soit la bonne.

Z.

Z final communique à l'*e* qui le précède le son fermé.

(1) Il est superflu d'expliquer sa présence dans les finales où l'étymologie latine le justifie : *croix, poix, noix, six, paix*, etc. — Il se trouve dans *prix, deux, dix*, par un hasard d'imitation que l'usage a consacré. Ménage veut que ce soit pour distinguer le substantif *prix* du participe de *prendre*, et le nom de nombre *dix*, de *tu dis*, etc. En général, ce motif, tiré de la nécessité de distinguer, me paraît une misérable subtilité de grammairien aux abois. De quoi voulait-on distinguer *deux ?* L'*x* y est venu comme consonne euphonique, puisque la forme primitive était *dou*, de *duo*. *Dou, dui*, c'est comme parlent toujours le *Livre des Rois*, S. Bernard, et la *chanson de Roland*.

Bonaventure Desperriers donne à ses élèves une règle pour l'emploi du *z* à la fin des substantifs pluriels. Si le singulier se termine par un *é* fermé, le pluriel prend un *z* au lieu d'une *s* :

Vous avez toujours *s* à mettre
A la fin de chaque pluriel,
Sinon qu'il y ait une lettre
Crestée (1) au bout du singulier,
Et quand *e* y a son entier.
Bonté vous guide à *ses bontez*.
Si vous suivez autre sentier,
Vos bonnes notes mal notez.
(*OEuvres* de B. Desperriers (1544), p. 182.)

« Car, dit Étienne Dolet, *z* est le signe de *e* mas-« culin (*é*) au pluriel nombre des verbes de seconde « personne, et ce, sans aucun accent marqué dessus. « Exemple : Si vous aym*ez* la vertu, jamais vous ne « vous adonner*ez* à vice, et vous esbatter*ez* toujours « à quelque exercice honneste. » (*Les Accents françois*.)

Il prescrit, en conséquence, d'écrire *des voluptés* avec l'accent aigu si l'on met une *s* à la fin, ou par un *z* sans accent sur l'*e*.

Quoique le *z* soit depuis longtemps dépossédé de ces fonctions que lui assignait Desperriers, nous avons conservé l'habitude irréfléchie d'écrire par un *z le nez*, et nous mettons l'*s* et l'*é* accentué à *des gens bien nés*.

(1) *Crétée*, c'est-à-dire ayant une *créte*, un accent; et quand le son de l'*e* y est aussi complet que possible : *é*.

§ II.

OBSERVATION SUR LA FINALE DES PLURIELS.

Il est essentiel de noter ici comment on écrivait au pluriel les mots terminés au singulier par *d* ou *t*. Nos grammaires modernes prescrivent d'ajouter une *s* tout simplement : *grand, grands ; enfant, enfants ; moment, moments.*

Nos pères n'en usaient pas ainsi. Le *t* était la finale euphonique caractérisant le singulier; l'*s* était celle du pluriel. On substituait l'une à l'autre, on ne les accumulait pas.

— « Amasa partid de curt pur faire *le cumandemenT* le rei. » (*Rois*, II, p. 197.)

— « E ço fud encuntre li lei Deu e *sun cumandemenT.* » (P. 285.)

— « E n'ad pas tenu mes veies e *mes cumandemenZ.* » (P. 280.)

— « E si tu oz de quer *mes cumandemenZ.* » (*Ibid.*)

— « Tantost cume li reis out oïd les dures paroles ki furent en cel livre de la lei, *ses guarnemenZ* de dol et de *marremenT* dessirad. » (*Rois*, p. 424.)
« Il déchira ses habits, de deuil et de chagrin. »

La *gent*, et les vaillantes *genz ;* — un *tréud* (tribut), les *tréuz ;* — *grant, granz ;* — *païsant, païsanz*, etc. — « Tuit li *granz* e li *petiz*... » (*Rois, passim.*)

De même pour les substantifs en *é* et les participes

passés passifs, qui alors prenaient le *d* final euphonique, ou le *t*.

— « ..... E *humilieD* te as devant lui, e tes riches guarnemenz as *desrameZ*, e devant lui as *plureD*.... » (*Rois*, p. 425.)

« Et tu t'es humilié.... et tes habits as déchirés, et tu as pleuré.... »

— « Mais ki est cil ke il ad *ramposneD*, e vers ki il ad mal *parleD?* E ki est cil vers ki il ad *crieD*, e les oils par orguil *leveZ?* » (*Rois*, p. 414.)

— « E asist (brûla) la *citeD* de Jerusalem, e li reis Joachim eissid de la *citeD*. » (*Rois*, p. 433.)

— « E fist assembler tuz les pruveires *des citeZ* de Juda. » (P. 427.)

— « Tuz les temples ki esteint *es citeZ* de Samarie. » (P. 429.)

— « E li reis meismes estud sur *un degreD*. » (P. 426.)

— « E l'um muntad del un en l'autre tut par *degreZ*. » (P. 251.)

PechieT, pechieZ;—aturneD, aturneZ;—costeD, costeZ; — etc., etc. (*passim*).

La même règle est observée partout. Je me bornerai à citer la *chanson de Roland*.

La bataille est e mervillose e *granT*....
La veissiez si *grant* dulor de *genT*....
(St. 123.)

Par tel paroles vus ressemblez *enfanT*....
(St. 132.)

Les oz sunt beles e les cumpaignes *granZ*.
(St. 242.)

De cels de France xx milie *cumbatanZ*....
(St. 230.)

Ensemble od els xv milie de Francs
De bachelers que Carles cleimet *enfanS*.
(*Ibid.*)

Allemant, *Normant*, font au pluriel *Allemans*, *Normans*.

Pour les mots terminés par *é* fermé, soit participes, adjectifs ou substantifs :

Dist Baligant : Que avez vos *trovet ?*
U est Marsilie que jo aveie *mandet ?*
Dist Clarien : Il est a mort *naffret*.
(St. 195.)

Trouvé ; mandé ; navré.

De cels de France xx milie *adubez*.
(St. 195.)

Asez i ad evesques et *abez*,
Moines, canoines, provoires *coronez*....
Gaillardement tuz les unt *encensez*
A grant honor, poi les unt *enterrez*.
(St. 209.)

Même règle pour les mots en *i* ou en *u* : *faillit*, *failliz* ; — *petit*, *petiz* ; — *hait*, *haiz* ; — *Arabit*, *Arabiz*.

Thierry blessé par Pinabel lui fend la tête jusqu'au nez :

Jusqu'al nasel li a frait e *fendut ;*
Del chef li a le cervel *repandut ;*
Brandit son colp, si l'a mort *abatut*.
A icest cop est li esturs *vencut*.
Escrient Franc : Deus i a fait *vertut !*
Asez est dreit que Guenes soit *pandut*.
(*Roland*, st. 288.)

« A ce coup le combat est gagné. Les Français s'é-

crient : Dieu y a fait vertu ! il est juste que Ganelon soit pendu. »

> Pur Karlemagne fist Deus *vertuZ* mult granz.
> (St. 176.)

Roland se sent frappé à mort :

> Ço sent Rollans, de sun tens n'i ad plus.
> Devers Espaigne est en *un* pui *aguT ;*
> A l'une main si ad sun pis *batuD :*
> Deus ! meie culpe vers *les* tues *vertuZ*
> De mes pechez, des granz e *des menuZ.*
> (St. 172.)

« Roland sent que son temps est fini, il est tourné vers l'Espagne sur un sommet aigu. D'une main il se frappe la poitrine : Mon Dieu, je m'accuse à tes vertus de tous mes péchés, grands et petits. »

Charlemagne demande conseil à ses preux sur ce qu'il fera des parents de Ganelon, livrés en otage :

> Carles apelet ses cuntes e ses dux :
> Que me loez de cels qu'ai *retenuz ?*
> Pur Ganelun erent a plait *venuz ,*
> Pur Pinabel en ostage *renduz.*
> (St. 290.)

« Que me conseillez-vous de ceux que j'ai retenus qui sont venus plaider pour Ganelon, et se sont rendus otages pour Pinabel ? »

Ces passages rapprochés démontrent clairement l'intention de la règle. A quoi est destinée la consonne finale? A pratiquer la liaison sur le mot suivant. Une seule y suffit. Le singulier se lie par le *t*, le pluriel par l'*s* ; *ts* forme un double emploi, et prouve l'ignorance complète des principes. Je demande que, dans tout ce qu'il existe de manuscrits du moyen âge, on me fasse

voir un exemple, un seul, d'*enfants* écrit par *ts*, du mot *corps* ou du mot *temps* écrit avec un *p*. Au moyen de cette dernière orthographe, on peut aujourd'hui se procurer le spectacle de quatre consonnes consécutives : — *temps couvert*, et même de cinq : — *temps pluvieux*. Il faut laisser aux Allemands le plaisir de contempler sept consonnes de suite dans un de leurs mots les plus usuels, *Geschi*chtschr*eiber* (historien).

Quand Voltaire proposait de supprimer au pluriel le *p* et le *t*, d'écrire : *enfans*, *mouvemens*, il était remis dans le bon chemin par son instinct admirable de la langue française; il suivait l'inspiration secrète de ce génie dont furent animés à un si haut degré la Fontaine et Molière. Si Voltaire eût connu les monuments littéraires du XIIe siècle, il eût appuyé sa réforme sur des arguments victorieux.

L'*s* caractéristique du pluriel souffre volontiers devant soi les liquides *m*, *n*, *l*, *r* : *autels*, *bacheliers*; et d'autres consonnes, *c*, *f*, qui ne sont pas dures comme le *t*, et n'ont pas comme lui le privilége spécial de marquer le singulier; en sorte qu'il n'y a pas antipathie. On a toujours écrit : les *Francs*, — les *chefs*; les *caitifs*, — *tens*, *encens*, etc.

---

§ III.

DEUX CONSONNES FINALES. — PREUVE PAR LES RIMES EN *I*.

On demande de deux consonnes finales laquelle se détache sur la voyelle initiale suivante :

La pénultième quand c'est une liquide, *l* ou *r*;

Autrement, la dernière.

Fils est la moitié du temps écrit saus *s*.

> Mais la douce virge Marie
> Est primerains en piez saillie;
> Devant son *fil* en est venue.
> (*La Court de Paradis*, v. 537.)
>
> Faites tost mes *dras* emmaler
> Et vostre *fil* apareillier.
> (*L'Enfant remis au soleil*, v. 60.)

Faites sentir l'*s* de *draps* et l'*l* de *fils*.

Ile zont, comme l'on prononce aujourd'hui, est tout à fait moderne : tous les textes donnent *il ont*, et Théodore de Bèze, à la fin du XVIe siècle, en fait encore une règle expresse : — « L'*s* ne sonne *jamais* « dans le pronom pluriel *ils*, que le mot suivant com- « mence par une voyelle ou par une consonne, il n'im- « porte. *Ils ont dit*, *ils disent*, prononcez *il ont dit*, « *i disent*. » (*De Ling. fr. rect. pron.*, p. 72.)

Mort angoisseuse, *corps alègre*, *fort et ferme*; prononcez hardiment *mor angoisseuse*, *cor alègre*, *for et ferme*.

Dans le cas d'une consonne initiale suivante, il va sans dire qu'on arrêtait la voix sur la dernière voyelle; l'euphonie, qui défend d'articuler une finale, à plus forte raison en défendra deux. Il était réservé à notre siècle de prononcer *more taffreuse*, *remore zet crime*.

Le mutisme complet des finales est encore démontré par les rimes.

Car s'il est vrai que jamais consonne ne fût articulée ni n'agît à reculons sur la voyelle précédente, il s'ensuit que les poëtes, travaillant pour l'oreille et attentifs uniquement à la satisfaire, doivent avoir employé quan-

tité de rimes qui aujourd'hui révolteraient également l'oreille et les yeux.

C'est précisément ce qui arrive, et par là se trouve confirmée la règle posée au début de ce chapitre : Toute consonne finale s'annule.

Ainsi *venin* rimait avec *ennemi* :

> Qui doulceur baille a ennemi
> Si le tendra il pour veni*n*.
> (*Marie de France*, fable VIII.)

Le refrain de la *chanson des Ordres*, par Ruteboeuf, est :

> Papelart et begui*n*
> Ont le siecle honni.
> (*Fabliaux*, éd. Méon, II, 299.)

Dans la chronique de saint Magloire (Méon, II, p. 229) :

> Un an aprez, ce m'est avi*s*,
> Fu la grant douleur à Provi*ns*.

Plus loin :

> L'an mil deux cens et quatre vi*ns*
> Rompirent li pons de Pari*s*.

Cette prononciation se conserve dans le patois limousin, et dans les provinces méridionales :

> Efan nouri de *vi*,
> Fenno qe parlo *lati*,
> Fagheron jamas bono *fi*.

« Enfant nourri de vin, femme qui parle latin, ne firent jamais bonne fin. »

Dans le fabliau des *Trois Bossus*, la dame qui les trouve étouffés dans les coffres où elle les a cachés

6.

se résout à les faire jeter dans la rivière. Elle appelle un robuste portefaix :

La dame ouvri l'un des escri*ns* (1) :
Amis, ne soiez esbahi*s*;
Cest mort en l'eve me portez,
Si m'aurez moult servie à gré.

Rien n'est plus curieux par rapport aux rimes que le roman de Garin le Loherain, composé au XII[e] siècle par Jean de Flagy, qui du moins le termina, s'il n'est l'auteur du tout. L'ouvrage contient quinze mille vers, dont une partie a été publiée. Ce poëme est en longs couplets monorimes; mais on pourrait dire qu'il est tout entier sur la rime en *i*, tant les couplets sur une autre rime sont rares et courts. Voici pour échantillon deux fragments :

En son vergier li quens Fromons se si*st* :
Il vit les routes de chevaliers veni*r*;
Il enappelle Bouchart et Hardui*n* :
— Ques gens sont ore que je vois la veni*r*?
Et dist Bouchart (2) : Cest Hugues de Beli*n*
Qui lez nos terres vient ardoir et brui*r*.
— Il a grant droit, certes! (Fromons a di*t*)
S'il en povoit au desseure veni*r*,
Il vous devroit escorchier tretoz vi*fs*,
Fils a putain! De quoi vous movoit i*l*
Quand vos seigneur osastes envahi*r*?
En traïson et sa femme folli*r*?
— Laissiez ester, dit Bernart de Naisi*l*,
Une autre chose faites, je vous en pri :
Mandez au roi le tournoi le mati*n*;
S'esprouverons vostre fils Fromondi*n*

(1) *Scrinium*, coffre.

(2) Ce nom se prononce la première fois *Bouchare* : « *Bouchar et* Harduin ; » la seconde fois, *Bouchau* : « Et dist *Bouchau* : *C'est* Hugues de Belin.

Comment saura trestourner et guenchir.
— Je l'otroi bien, Fromons li respondit.
(T. II, p. 149.)

Traduction. — « Le comte Fromont s'assit en son « verger : il vit venir les troupes de chevaliers; il ap- « pelle Bouchard et Hardouin : Quelles gens est-ce que je « vois là venir? Et Bouchaud répond : C'est Hugues de « Belin qui vient brûler et tapager auprès de nos « terres. — Il a certes bien raison, dit Fromond, s'il « peut être le plus fort! Il vous devrait tous écorcher « vifs, fils de putains! Qu'est-ce qui vous poussait, « quand vous osâtes envahir par trahison votre sei- « gneur et lui prendre sa femme? — Laissez, dit « Bernard de Naisil; faites une chose, je vous en « prie : mandez au roi le tournoi; demain matin nous « éprouverons votre fils Fromondin, comment il saura « se retourner et assaillir. — Je l'accorde volontiers, « répondit Fromond. »

On fait jouter contre Fromondin son cousin Rigaud, dont voici l'agréable portrait :

Derrier lui garde, si voit Rigaut venir,
Un damoisel fils au vilain Hervi.
Gros out les bras et les membres fornis,
Larges epaules et si out gros le pis.
Hiereciez fu, s'ot mascure le vis;
Ne fu lavez de six mois accomplis,
Ne n'i ot aive, se du ciel ne chaït.
Cotele courte, jusqu'aux genous li vint;
Hueses tirees dont li talons en ist.
Begues le voit, si l'a a raison mis :
Venez avant, fait il, sires cousins.
(T. II, p. 153.)

« Il (le duc) regarde derrière lui, et voit venir

« Rigaud, un jeune homme fils du roturier Hervis.
« Rigaud avait de gros bras, des membres épais,
« larges épaules et large poitrine, les cheveux hérissés,
« le visage barbouillé; il y avait six mois pleins qu'il
« ne s'était lavé, et l'eau ne le touchait point, sinon
« qu'elle tombât du ciel. Il portait une robe courte
« qui lui allait au genou, des bottes usées d'où son
« talon sortait. Le duc Bègues le voit, il lui adresse la
« parole : Monsieur mon cousin, venez un peu ici, etc.»

Au moyen de cette condition, je veux dire l'annulation de la consonne ou des consonnes finales, la rime en *i* se trouve la plus féconde de notre langue.

On écrivait *prins, surprins* avec une *n*, pour rappeler aux yeux l'infinitif *prendre;* mais on prononçait *pris, surpris.*

Dans le *Mystère de la Passion*, les apôtres saint Pierre et saint Jean vont préparer la cène dans la maison de Zachée. « Ils dressent la table et la touaille, et des fouasses dessus, avecques des laictues vertes en des plats turquins, et abillent l'agneau pascal; » puis, lorsque ces préparatifs sont terminés, ils s'impatientent de ne pas voir arriver Jésus :

S. PIERRE.

Viegne hardiment nostre maistre
Quant il luy plaira; tout est prest.

S. JEHAN.

Je ne say d'où vient cet arrest
Qu'il n'est venu.

S. PIERRE.

La place est *prinse*,
Le vin tiré, la table *mise*,
L'aigneau rosti, la saulce faicte.
Il ne fault sinon qu'on se mette
A table.

En présence de faits si nombreux et si concluants, il me semble impossible de révoquer en doute le mutisme des consonnes multipliées, qui blessent nos regards dans les textes du moyen âge. Évidemment nous avions confondu l'indication étymologique ou euphonique avec le signe du langage.

Que devient cependant l'accusation de barbarie intentée par Voltaire? Ruinée par la base, elle tombe à plat. Voltaire s'est trompé, pour en avoir cru ses yeux. Il a raisonné cette fois comme les grammairiens qui voient toujours leur morceau de papier, et ne voient que cela. C'est au papier qu'ils rapportent tout. On écrit *fust* et *baailler*, dit Théodore de Bèze, pour distinguer *un fust* d'*il fut*, et *baailler* (*oscitare*) de *bailler* (*donner*). Cela était effectivement bien nécessaire, car il y aurait grand danger de confondre un bâton, *fust*, avec le subjonctif du verbe *être*, et l'idée de bâillement avec celle d'un cadeau! De même, on a mis un *p* à *compte*, bien adroitement! pour distinguer un *compte* d'argent du possesseur d'un *comté*, et l'un et l'autre d'un *conte* à dormir debout. Et cette *s*, cet *a*, ce *p*, sont d'autant plus efficaces à prévenir la confusion qu'on ne les prononçait pas : c'est de Bèze lui-même qui nous en avertit. Mais l'œil, mais le papier!... Il semble, à entendre Théodore de Bèze, qu'on eût posé en principe de bannir de la langue toute apparence des mots homonymes. Cette loi eût été aussi mal observée qu'elle était puérile.

Fust prenait une *s*, en mémoire de *fustis*; *baailler* prenait deux *a*, parce qu'il a été formé par onomatopée; *compte* avec un *p* venait de *computum*; *comte*

avec une *m*, de *comes; conte* avec une *n*, de l'italien *conto* ou *racconto*. Les yeux voyaient l'étymologie, mais l'oreille ne l'entendait pas.

De tout cela, je conclus que les modernes ont été dupes de leur vanité, et n'ont pu deviner un système meilleur que le leur, car il conciliait l'étymologie et la prononciation, tandis que nous nous évertuons à sacrifier l'une pour nous rapprocher de l'autre. Nous avons renoncé à marquer l'étymologie; toutefois nous sommes encore empêtrés d'une foule de consonnes parasites, et nous figurons très-mal la prononciation.

L'ignorance des règles primitives du langage et de l'écriture a introduit des milliers d'abus et d'inconséquences. On s'est mis à faire jouer la consonne finale sur deux voyelles, en avant et en arrière à la fois. Il en résulte qu'on prononce aujourd'hui d'une façon absolument identique : *cet homme* et *sept hommes;* dans une phrase donnée, il faudrait parler latin pour ôter l'équivoque et expliquer ce qu'on veut dire en français. On disait jadis *ce-thomme; ce tici, ce tila* (cettui ci, cettui la). C'est encore la prononciation du peuple, c'est-à-dire la bonne. Les lettrés qui veulent s'en moquer la figurent ou plutôt la défigurent en écrivant *sthomme, stici, stila,* mots barbares impossibles à prononcer pour un Gaulois du bon temps, puisqu'ils commencent par deux consonnes.

Dans *sept hommes*, le *t* appartient à *sept* comme venant de *septem;* dans *ce thomme*, le *t* est purement euphonique, et se porte sur *homme* sans affecter *ce*, non plus que dans *appelle-t-on* il n'affecte *appelle*. Ce *t* est si bien d'emprunt, qu'il ne paraît pas dans *ce*

monde. C'est une de ces consonnes intercalaires que nos aïeux prodiguaient dans le discours parlé au grand bénéfice de l'euphonie, et dont l'abolition graduelle, et aujourd'hui à peu près totale, a complétement bouleversé la physionomie du langage français, lui enlevant son caractère essentiel de douceur, pour y substituer la rudesse du Nord.

Par bonheur il reste encore dans le langage du peuple et dans les manuscrits assez d'indications pour nous guider, et nous aider à retrouver le mécanisme de ce système. Nous allons l'essayer dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

Des consonnes euphoniques intercalaires *C, D, L, N, S, T, V.*

Le plus grand soin de nos pères, en formant la langue française, a été de la constituer euphoniquement. Le moyen qu'ils avaient trouvé consistait à établir un si juste équilibre, une répartition si régulière des voyelles et des consonnes, que jamais le parler ne fût amolli et précipité par la fluidité des unes, jamais non plus entravé ni endurci par la résistance des autres.

Ce fut ce système de prononciation qui, joint à une grande lucidité dans la syntaxe, commença la fortune de la langue française, et en fit trouver aux étrangers *la parleure plus delitable* que toute autre.

J'ai exposé les précautions prises relativement aux

consonnes consécutives. Mais ce n'était là que la moitié de la besogne : il y avait à prévenir aussi le concours des voyelles. On y mit ordre en glissant dans l'intervalle une consonne euphonique.

Il n'est pas douteux que la première pensée de nos pères ait été de conserver tous les mots dans leur intégrité, et de préserver, à l'aide de ces consonnes euphoniques, jusqu'aux finales les plus délicates et les plus fragiles, celles en *e* muet. Effectivement, dans la prose du *Livre des Rois* comme dans les vers de la *chanson de Roland*, on trouve ces finales armées toutes d'un *d*, ou d'un *t*, ou de quelque autre consonne.

La plupart du temps, la consonne euphonique appartient légitimement au mot qui s'en couvre, et l'étymologie l'autorise, comme dans la troisième personne des verbes aujourd'hui en *a* ou en *e* muet : il a, il aime, *habet, amat*. Il nous est impossible de dire en vers : Il a aimé. Nos pères auraient dit sans difficulté : Il *at* aimé. Nous disons encore comme eux : Aime-*t*-il? *amat ille*. Mais nous l'écrivons ridiculement. Que signifie ce *t* entre deux traits d'union? Il ne faut rien de douteux ni d'équivoque. Le *t* appartient au verbe : joignez-le donc au verbe. — Mais alors le présent *aimet il* se confondra avec l'imparfait *aimait il*. — Nullement. Rappelez-vous la règle primitive : Jamais consonne n'agit à reculons sur la voyelle précédente. *Aime* ne peut sonner comme *aimai*. Le *t* final n'est pour agir que sur l'*i* de *il*.

Si l'on veut comprendre l'écriture de nos pères, il faut laisser de côté les règles perverties par leurs descendants.

Mais l'étymologie ne donnait pas toujours droit à une consonne finale. Quelques mots, en quantité relativement minime, en étaient dépourvus : ce sont des adverbes, des prépositions, comme *où*, *aussi* ; des noms de nombre, *dou* (deux), *quatre*, etc.

A ceux-là, il fallait bien prêter une consonne convenue une fois pour toutes. On choisit l'*s* comme la liaison la plus naturelle et la plus douce entre deux voyelles.

Les principales consonnes euphoniques intercalaires sont donc l'*s* et le *t*. On a quelquefois aussi employé *l* et *n*.

Le *d* n'est qu'une modification du *t*, qui apparemment dans ces occasions ne sonnait pas durement : *il parlad à lui* ou *il parlat à lui*, c'est la même chose. De même, l'*f* finale s'adoucissait en *v* : *chef*, chevet ; *neuv heures* ; *maison neuve*.

On ne sera pas surpris que, dans un temps où il n'existait aucune espèce de code grammatical, des copistes ignorants aient parfois substitué une consonne euphonique à une autre, et les aient tantôt figurées où elles ne sonnaient pas, tantôt omises où elles sonnaient. Ce sont des accidents faciles à découvrir ; et l'on se démêle bien vite de ces erreurs, une fois qu'on tient en main le fil d'Ariane, c'est-à-dire le sens de la règle.

Nous allons passer rapidement en revue les consonnes que l'on rencontre employées comme euphoniques.

C.

Je trouve (rarement, il est vrai) le *c* employé comme consonne euphonique à la fin de certains mots à qui l'étymologie n'en fournissait pas. Par exemple, *jo* (*je*).

Dist l'amiraill : Jangleu, venez avant;
Voz estes proz e vostre (1) saveir est grant;
Vostre conseil *ajoc* evud tuz tens.
(*Ch. de Roland*, st. 256.)

« L'amiral dit : Jangleu, approchez-vous. Vous êtes brave et votre savoir est grand; j'ai toujours pris vos conseils. »

A-joc evud, — *ai-je eu.* — Il y a grande apparence qu'ici le *c* représentait le son ferme de l'*s*, et non celui du *k* : *ai-jos évu.* Pourquoi le *c* sonnerait-il dur, suivi de l'*e?* Le *c*, dans cette occasion, n'est qu'une maladresse ou une ignorance de copiste (2).

D.

Le manuscrit de la version des *Rois* l'emploie constamment; celui des Sermons de saint Bernard, celui de la *chanson de Roland* préfèrent le *t*.

« E li reis se *desguisad*, car sa vesture *muad* e *od* dous cumpaignons i *alad.* Vindrent a la sorciere de nuiz, e Saul i *parlad.* » (*Rois*, I, p. 109.)

« Saul a terre tut *estendud chaid*..... e d'altre part

(1) Il ne faut prononcer que *vo.*

(2) Je suppose que l'éditeur a bien lu le manuscrit d'Oxford, et n'a pas pris une lettre pour une autre.

il *fud* afebliz, *od* ço qu'il *fud deshaited* (1), kar il n'out le jur de pain *mangied.* » (*Ibid.*, p. 111.)

« E bien s'aperceut que Deus *fud od* David. Micol sun *marid* forment *amad.* » (*Rois*, I, p. 72.)

Le *d* tient ici la place de sa forte, le *t*.

Dedans est composé avec *de*, *en* ou *ens*, et un *d* euphonique intercalaire *de d ens*, *dedans*. *Dehors* était préservé de l'élision par l'*h* aspirée; d'ailleurs la forme première était *defors*. Voyez l'article du *T*.

L.

Dans le fabliau du *Vilain mire*, qui est le *Médecin malgré lui*, la femme du vilain, lasse des coups qu'elle reçoit, s'avise un jour de cette réflexion :

Fu onques mon mari batu?
Nennil, il ne sait que cops sont.
S'il le seust, par tout le mont!
Il ne m'en donnast pas itant.
(*Barb.*, I, p. 8.)

« Nenni, il ne sait ce que sont les coups. S'il le savait, par le monde entier! il ne m'en donnerait pas tant. »

Cette réflexion lui suggère le tour qu'elle joue à son mari pour lui faire tâter aussi du bâton.

L'usage de cette *l* se maintint longtemps.

Dans la sixième des *Cent Nouvelles*, un ivrogne, après s'être confessé de force à un prieur qu'il trouve par les champs, requiert ce prieur de le tuer, afin qu'étant en état de grâce, l'absolution reçue, il aille droit en paradis.

« Ha dea! dit le prieur tout esbay, il n'est ja mes-

(1) Avec cela qu'il fut abattu.

« tier d'ainsy faire; tu iras bien en paradis par autre « voye. — *Nennil*, respond l'yvrongne ; je y *veuil* aler « tout maintenant, et icy mourir par vos mains. Avan« cez vous, et me tuez. »

L'*l* de *nennil* est muette, et conséquemment notée mal à propos ; mais celle de *je veuil* est bien mise.

De même un peu plus haut : — « Que veulx tu dire ? « — Je me *veuil* confesser, dit-il. — Or, avant, dist le « prieur, je le *veuil*, avance toy. » Prononcez la première fois : Je me *veux* confesser ; et la seconde : Je le *veuil*, avance toy.

Oui est le participe passé passif du verbe *ouir; oui* signifie donc *entendu*. C'est le signe du consentement. Le proverbe oriental dit : *Entendre, c'est obéir.*

Oui, ou, pour le figurer à l'antique, *oy*, est toujours de deux syllabes. Devant une voyelle on le termine par une *l* euphonique. De là cette expression, *langue d'oil*, que beaucoup prononcent *langue d'o-i-le*. C'est tout simplement *langue d'oui*.

Le mari déguisé en prêtre dit à sa femme : Poursuivez votre confession, s'il vous reste des péchés à dire :

Sire, dist elle, *oil* assez.

(Barbazan, II, p. 109.)

Ou-il assez.

Le roi Marsile demande à son trésorier Mauduit si les présents sont prêts pour Charlemagne :

L'aveir Karlun est il appareillé ?
E cil respunt : *Oil*, sire ; asez bien.

(*Ch. de Roland*, st. 50.)

« Et lui répond : *Ou-i*, sire, assez bien. »

Me rendra-t-on mon cheval Broiefort? demande Ogier le Danois au duc Naimes de Bavière :

Raverai ge Broiefort, mon destrier?
— *Oïl*, dist il, par Dieu le droiturier.
(*Ogier*, v. 10660.)

Dans ces deux derniers exemples, le scribe aurait pu se dispenser d'écrire l'*l* euphonique, puisqu'elle y restait muette.

N.

L'instinct de l'euphonie est universel, mais dans ses applications il varie d'un peuple à l'autre. L'effet de l'*s* plaisait surtout à nos pères; le *d* chez les Latins avait la préférence; chez les Grecs c'était le ν, qu'ils appelaient additionnel, νυ ἐφελκυστικόν. Cette *n* a été aussi employée en France.

Karles l'entant, ne dist *neN* o ne non.
(*Gerars de Viane*, v. 1596.)

« Ne dit ne oui ne non. »

Ainsin devant une voyelle : ainsi *n* un jour, ainsi *n* autrefois...; devant une consonne, ce n'était qu'ainsi.

L'*n* se trouve également donnée à quelques substantifs ou adjectifs pour finale euphonique, *amin*, *antin*, pour *ami*, *anti*.

M. J.-J. Ampère voit dans cette *n* un vestige de déclinaison. Il avance que *amin* était le cas régime d'*ami*. Mais dira-t-on qu'*ainsin* est l'accusatif d'*ainsi*, *neN* l'accusatif de *ne*? M. Ampère passe sous silence ces cas, aussi bien que les exemples nombreux où l'on voit *amin* au nominatif.

Au surplus, la question des prétendues déclinaisons françaises sera traitée dans un chapitre spécial.

S.

Voici la plus importante de toutes les consonnes euphoniques, celle dont l'usage était le plus fréquent. Cet usage approchait de l'abus, car les liaisons procurées par l'*s* intercalaire étaient les plus douces à l'oreille de nos pères. Aussi donnaient-ils de préférence l'*s* pour finale aux mots que l'étymologie laissait découverts, tels que les pronoms et les adverbes.

Iluec seront o *luiS* assis
Cil sor qui li esgarz est mis
De dire par voir jugement
Qui vaincra le tournoiement.
(*Partonopeus*, v. 6595.)

« Là seront assis avec lui (avec elle) les juges du tournoi. »

Un jeune et beau chevalier, se rendant à un tournoi, reçoit l'hospitalité dans un château. On fête sa bienvenue par un banquet suivi d'un bal.

Quant li chevaliers *enS* entra,
Chascuns contre lui se leva.
Les puceles qui carolerent
Toutes contre lui s'en alerent,
Et le conte *aussiS* y ala,
Qui en la bouche le baisa.
Aussi volentiers la contesse,
Plus volentiers que n'oïst messe.
(*Les Bijoux indiscrets.*)

Un riche seigneur se bâtit un superbe château :

Apres le pere l'ot li fiz,

Puis le vendi a cel vilain;
AinsiS ala de main en main.
(*Le lai de l'Oiselet*, Barb., I, 180.)

La préférence qui fit adopter l'*s* comme finale euphonique où l'étymologie n'en donnait pas, avait encore un autre motif que la douceur de ces liaisons : l'analogie. L'*s* revenait si fréquemment dans le langage; elle terminait régulièrement la plupart des mots dans une foule d'occasions :

Nominatifs et vocatifs singuliers (au masculin);

Tous les cas obliques du pluriel;

Toutes les secondes personnes des verbes, etc....

M. Raynouard a le premier signalé la règle de l'*s* à la fin du nominatif singulier; mais M. Guessard, s'appuyant sur les grammaires provençales de Faydit et de Vidal, a judicieusement observé que cette règle se restreignait aux substantifs masculins. Lorsque l'*s* se trouve à la fin d'un nominatif féminin, elle n'y peut être que par abus ou pour l'euphonie; comme dans Marot :

Dessous l'arbre où l'ambre dégoutte,
La petite *formiS* ala.

Ce qui a été imité par la Fontaine :

L'autre exemple est tiré d'animaux plus petits.
Le long d'un clair ruisseau buvoit une colombe,
Quand sur l'eau se penchant une *fourmis* y tombe;
Et dans cet océan l'on eût vu la *fourmis*
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
La colombe aussitôt usa de charité :
Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
Ce fut un promontoire où la *fourmis* arrive.

Ce qui a causé la faute de Marot, c'est qu'il avait vu dans les anciens poëtes *fourmis* avec une *s*; mais

il n'a pas pris garde que *fourmi* était alors du masculin.

« Comment li criquet demanda *au fourmi* de son bled, et il li refusa :

> Li criquet ot disette
> En yver, et povretę
> *Au fourmi* est venu....
> . . . .
> . . . .
> *Le fremi* li a dist ;
> Ja ne vous aiderai... »
> (*Marie de France.*)

Et quand il l'aurait remarqué, il ne se fût pas arrêté à cela : Marot ignorait déjà les règles du vieux français, comme il l'a prouvé par son édition de Villon. A son tour, Marot a trompé la Fontaine. Les erreurs se lèguent comme les vérités, et mieux encore.

L'*s* a servi également de finale euphonique à la première personne du singulier des verbes. Par exemple, dans ce vers de *Constant Duhamel :*

> J'ai en vous, dit il, mal parent ;

On prononçait, je n'en doute pas, *j'aiS* en vous..... comme on disait je *suiS* un homme de bien. L'*s* s'est attachée au verbe *être,* et ne s'est pas attachée au verbe *avoir*. C'est un fait bizarre et certain, que l'écriture est beaucoup plus inconséquente que la parole.

Mais l'*s* n'était pas la finale étymologique de cette première personne. C'était l'*e* muet, du moins à l'imparfait :

Eram,	j'ere.	*Amabam,*	j'aimoie.
Eras,	tu eres.	*Amabas,*	tu aimois.
Erat,	il eret, il ert.	*Amabat,*	il aimoit.

Les poëtes se permirent de retrancher cet *e*, *j'aimeroi*, *j'alloi*, *je faisoi*; et le soin de l'euphonie amena l'insertion de l'*s*, par l'antipathie instinctive de l'hiatus. Ronsard ayant dit :

> Plus haut encor que Pindare et qu'Horace,
> J'*appenderois* à ta divinité;

Muret fait cette remarque :

« *J'appenderois*, pour *j'appenderoi*. La lettre *s* y « est ajoutée à cause de la voyelle qui s'ensuit. »

Et Ronsard lui-même dans son *Art poétique* :

« Tu pourras avec licence user de la seconde per- « sonne pour la premiere (1), pourvu que la personne « finisse par une voyelle ou diphthongue, et que le mot « suivant s'y commence, afin d'éviter un mauvais son « qui te pourroit offenser; comme, *j'allois* à Tours, « pour dire *j'alloi* à Tours; *je parlois* à madame, pour « *je parloi* à madame, et mille autres semblables (2). »

Dans ce poste où elle s'était glissée à la faveur de l'euphonie, l'*s* rendit de si bons services, que son usurpation est aujourd'hui consacrée et convertie en droit légitime. Il n'en est pas moins vrai que quand Molière et la Fontaine écrivent *je di*, *je croi*, *je voi*, *je reçoi*, ils usent d'une forme ancienne, et ne se permettent pas de supprimer l'*s* pour le besoin de la rime, comme leurs commentateurs ne manquent pas de l'affirmer.

(1) Non pas de la seconde personne pour la première, mais de l'orthographe de cette seconde personne.

(2) Voyez, à une époque où la pédanterie égarait le jugement et émoussait la délicatesse de l'oreille, voyez combien se montre vivace cet instinct natif de fuir l'hiatus chez des poëtes qui l'avaient érigé en droit, et en usaient habituellement sans scrupule.

Tel passage d'un poëme présente à vos yeux un hiatus où il n'y en avait pas. Pourquoi? Parce qu'il se glissait entre les deux mots une consonne euphonique. Le scribe ne l'a pas notée, comptant sur l'intelligence du lecteur et sur l'habitude. Ainsi, dans cette description d'un charivari donné à un nouveau marié le soir de ses noces :

Il y avoit un grant Jayant
Qui trop forment aloit brayant.
Vestu ert de bon broissequin.
Je cuids que c'estoit Hellequin,
Et tuit li altre sa mesnie.
(*Roman de Fauvel.*)

Il faut prononcer : *vestuS ert.*

Car *vestu* se rapporte au sujet de la phrase, qui est un nominatif masculin; et l'*s* est caractéristique du nominatif masculin. Un enfant jadis savait cela. Qu'importe donc que le copiste ait mis *vestu* ou *vestus?*

Les adverbes, prépositions, noms de nombre, etc., terminés par *e* muet, à qui l'étymologie ne fournissait pas de consonne euphonique, ont reçu dès l'origine une *s* finale, pour les protéger et les maintenir intacts. Cela était de règle générale; la trace en a persisté longtemps, et n'est pas encore complétement effacée.

Mithridate dit à Monime :

Jusqu'ici la Fortune et la Victoire *mêmes*
Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.

Les commentateurs déclarent que la nécessité de la rime a fait commettre au poëte une faute grave,

parce que *même* est ici adverbe, et par conséquent ne prend point d'*s*.

Autrefois le mot *même*, adverbe ou non, avait toujours l'*s* à la fin. Les poëtes, à qui l'on accordait tant de libertés, avaient celle de garder ou de retrancher cette *s*. Villon, dans une de ses plus jolies ballades, offre l'exemple de l'une et l'autre orthographe :

Je connoy pourpoint au collet;
Je connoy le moine à la gonne;
Je connoy le maistre au valet;
Je connoy au voile la nonne;
Je connoy quand pipeur jargonne;
Je connoy fols nourris de *cresme*;
Je connoy le vin à la tonne;
Je connoy tout, fors que moy *mesme*.

Voici maintenant *mesmes* avec l'*s*.

Je connoy vision de somme;
Je connoy la saulce des *bresmes*;
Je connoy le pouvoir de Romme;
Je connoy tout, fors que moy *mesmes*.

ENVOY.

Prince, je connoy tout en somme :
Je connoy coulorez et *blesmes*;
Je connoy mort, qui tout consomme;
Je connoy tout, fors que moy *mesmes*.

Marot, avant Racine, avait employé cette rime de *mesmes* avec *diadèmes*. Il était alors homme de guerre, et se trouvait au camp d'Attigny, près de Rhetel, lorsque Henri de Nassau vint assiéger Mézières, dont la défense valut tant de gloire à Bayard (1521). Marot écrit à Marguerite, sœur de François Ier, qui fut depuis la célèbre reine de Navarre, et qui n'était

alors que madame d'Alençon. Le soldat poëte envoie à la duchesse des nouvelles de l'armée :

Ne pensez pas, dame où tout bien abonde,
Qu'on puisse veoir plus beaux hommes au monde;
Car, à vrai dire, il semble que nature
Leur ait donné corpulence et facture
Ainsy puissante, avec le cœur de *mesmes*,
Pour conquerir sceptres et *diadesmes*.
(T. II, ép. 3, du camp d'Attigny, p. 24.)

Il faut rire de Ménage qui tire *même* invariable du latin *maxime*, et *même* variable de l'italien *medesimo*.

Dans l'origine, *même* était toujours adverbe; et, à le bien considérer, il ne peut pas être autre chose dans *lui-même*. La distinction entre l'adjectif et l'adverbe a été introduite tardivement; *même*, adverbe, prenait une *s* à la fin, pour le soin de l'euphonie dans la liaison des mots, comme tous les adverbes terminés par *e* muet : *Jusques*, *encores*, *guères* et *naguères*, *oncques*, *doncques*, *avecques*, *certes*, *illecques*, *presques*. Marot décrivant le *temple de Cupido* :

En tous endroits je visite et contemple,
PresqueS étant de merveille esgaré.

Les poëtes, dès le XVe siècle, comme nous l'avons vu, laissaient ou retranchaient cette *s*; et, des vers, cette licence s'est coulée dans la prose.

On a dit : *ores*, *ore*, *or*; — *avecques*, *avecque*, *avecq'*, ou *avec*; — *doncques*, *doncque*, *doncq*, *donc*. La dernière de ces formes est aujourd'hui la seule usitée; mais on est encore libre de choisir entre *guères* et *guère*, *jusques* et *jusque*, *certes* et *certe*. Rien de si capricieux que l'usage.

J'ai dit que *même*, isolé ou joint à un pronom, était essentiellement adverbe. Ronsard l'a traité ainsi :

> Les immortels *eux mesme* en sont persecutés.

En quoi il a été suivi par le père Lemoine, dont le *Saint-Louis* mérite de faire autorité :

> D'autres sont élevés sans armes et paisibles,
> Qui, braves contre *eux même* et contre *eux même* forts.....

Qui ne voit, en effet, que c'est comme s'il y avait : brave, *même* contre eux..... forts, *même* contre eux? —Les immortels, *même* eux! *même* les immortels!....

La distinction entre *même* adjectif et *même* adverbe est donc toute chimérique, une pure subtilité des grammairiens modernes, pour rendre compte tellement quellement de la présence ou de l'absence de l'*s* finale. Où ils l'ont remarquée, ils ont conclu qu'il y avait accord, et ils se sont hâtés de bâtir leur règle; puis, rencontrant *mesmes* joint à un singulier, ou du moins sans l'accompagnement d'un pluriel, ils ont prononcé qu'il y avait licence poétique ou faute de français de la part de ceux à qui nous devons la langue française.

Même vient de l'italien *medesimo;* on a dit d'abord en trois syllabes *méismes,* pour mieux rappeler *medesimo.* Rutebeuf décrivant une noce :

> Ne sai combien de gens i furent;
> Assez mangerent, assez burent,
> Assez firent et feste et joie.
> Je *meismes* qui i estoie
> Ne vi piesa si bele faire.
>
> (*De Charlot le Juif.*)

L'Académie autorise *quatre-z-yeux*, *entre quatre-z-yeux*; mais elle n'en donne pas de raison. L'usage est de parler ainsi; soit. Mais l'Académie devrait-elle se contenter du rôle de greffière de l'usage? d'être à l'usage ce que le daguéréotype est aux formes extérieures? Elle est vraiment trop modeste; essayons de suppléer à son silence.

Rétablissons d'abord l'orthographe véritable de cette locution : *Entre quatreS yeux*, c'est l'*s* euphonique; tous les noms numériques la prenaient, hormis ceux à qui l'étymologie fournissait une autre consonne.

Uns, *unes* : rien n'est plus commun.

— « *Uns* bers fu ja en l'antif pople Deu. » (*Rois*, I, p. 1.)

S'*uns* hom loue un pasteur pour ses brebis garder,
Il li doit sauvement mener et ramener.
(*De Triacle et venin*; Jubinal, *Contes*.)

Si s'est armés hastivement
D'*unes* armes pures d'argent.
(*Roman de Coucy*, v. 3271.)

D'*unes fauses armes* l'arma
Li rois qui molt petit l'ama.
(*La Violette*, p. 90.)

D'*unes forces* qu'ot apportées
A errant ses tresces copées.
(*Roman de Coucy*, v. 7344.)

Les Espagnols disent de même *unos*, *unas*. On s'en étonne, l'on a tort. L'erreur vient de ce qu'aujourd'hui l'*s* ajoutée à la fin d'un mot ne réveille plus que l'idée de pluriel; et l'on croit avoir produit un argument sans réplique, en disant que *un* ne peut avoir de pluriel. Il n'est pas question ici de pluriel, mais bien d'euphonie; l'*s* finale avait autrefois deux

fonctions : si nous n'en connaissons plus qu'une, ce n'est pas la faute de ceux qui l'ont employée à son second usage.

Deux vient de *duo ;* la première forme a été *dui*, *dou*, *dous* devant une voyelle.

> Il estoient jadis *dui* frere,
> Sans soustien de pere ni mere.
> (*Estula*, Barbaz., III.)

« Li reis David lur livrad *dous* des fiz Saul. » (*Rois*, p. 202.)

Trois, dérivé de *tres,* a l'*s* par droit de naissance.

Quatre, c'est le point en litige.

Cinq n'a pas besoin de l'*s* euphonique : *quinque* lui fournit la consonne.

Six tient la sienne de *sex*.

Sept reçoit de *septem* un *t* qui lui suffit.

Huit, d'*octo,* prend le *t* euphonique, qui le rapproche de la forme latine.

Neuf, de *novem*.

Dix, de *decem*, est obligé de recourir à l'*s* finale pour pouvoir se maintenir devant une voyelle.

Vingt, dans le *livre des Rois,* est partout écrit *vinz :*

— « Respundi Berzellai : Sire, viels hum sui de *quatre vinz ans*. » (P. 195.)

C'est notre prononciation actuelle, de même que pour *cent* au pluriel : dans le *livre des Rois* il est toujours écrit *cenz :*

— « E li fers de sa lance pesad *treis cenz unces*. » (*Rois*, p. 208.)

Il n'y aurait donc que le mot *quatre* que l'on aurait laissé manquer d'une consonne euphonique dans un

temps où l'on s'en montrait si libéral? Cela n'est pas croyable; *quatres yeux* dépose contre cette supposition. C'est peu, dira-t-on, d'un seul exemple; il est vrai : en voici donc d'autres. Le premier se trouve dans la chanson de *Malbrou*, qui est une pièce du moyen âge, comme j'espère le faire voir ailleurs :

L'ai vu porter en terre par *quatreS* officiers.

— « Li *quatreS* maistres de l'hospital..... Des *quatreS* maistres de l'ospital.... »

(*Hist. de Metz*, texte de 1284.)

Fallot, à qui j'emprunte cette dernière citation, ne manque pas de voir là son système de déclinaisons, et des sujets et des régimes. « Il faut observer, dit-il, que dans cet exemple même la règle est mal suivie, puisque le premier *quatre*, sujet, devrait être écrit sans *s*. » (Pag. 232.) On n'a jamais pensé à décliner ni *quatre*, ni *deux*; il n'y a là que le soin de l'euphonie. Mais Fallot s'était entêté de ce malheureux système : rien ne pouvait lui dessiller les yeux.

T.

On lit dans Montaigne (livre III, ch. 2) :

« Ayez un maistre ès arts, conferez avecques luy :
« que ne nous faict il sentir ceste excellence artifi-
« cielle?..... Que ne nous *domine il* et persuade comme
« il veut? Un homme si advantageux en matiere et en
« conduite, pourquoy *mesle il* à son escrime les in-
« jures, l'indiscretion et la rage? »

Vous trouverez cette façon d'écrire dans la reine de Navarre, dans tous les écrivains antérieurs au

XVIIe siècle. Qui se fierait au témoignage de cette écriture s'abuserait fort, car on ne manquait pas de prononcer avec un *t* intermédiaire, comme aujourd'hui nous écrivons. — « Souvent aussi, dit Jacques « Pelletier, nous prononçons des lettres qui ne s'écri- « vent pas, comme quand nous disons *dîne-ti? ira-ti?* « et écrivons *dîne-il? ira-il?* et seroit chose ridicule « si nous les écrivions selon qu'ils se prononcent. » (Ier livre de l'*Orthographe*, p. 57.)

Le témoignage de Théodore de Bèze n'est pas moins formel. — « Cette lettre, dit-il en parlant du *t*, « offre une particularité curieuse : c'est qu'on la pro- « nonce là où elle n'est pas écrite. Vous voyez écrit « *parle il?* et vous prononcez, en intercalant le *t*, *parle* « *til?* On écrit *ira il? parlera il? va il? aime il?* et « l'on prononce *ira til? parlera til? va til? aime til?* » (*De Fr. ling. recta pronunt.*, p. 36.)

Cela démontre surabondamment combien l'écriture est un témoin trompeur de la prononciation.

Mais quand, au lieu du pronom *il*, on employait *on* indéterminé, le *t* euphonique n'était pas nécessaire, parce que l'on recourait à cette forme *l'on*.

Montaigne parlant des grands : — « A l'adventure les *estime l'on* et apperceoit moindres qu'ils ne sont.»

« Les dignités, les charges se donnent necessairement plus par fortune que par merite, et *a lon* tort souvent de s'en prendre aux roys. » (Livre III, ch. 8.)

On a disputé sur cette qualification d'*euphonique* donné au *t* final; on a dit : Il n'est pas euphonique, car il appartient de droit à la troisième personne du verbe. C'est une chicane de mots comme les gram-

mairiens les aiment; il est bien certain que il *fu*, il *ouvre*, il s'en *va*, représentent *fuit*, *aperuit*, *abit*. Il n'est pas moins certain que le *t* en français sert à l'euphonie; maintenant accordez-lui ou lui refusez cette épithète, peu m'en chaut : le seul point auquel je tienne, c'est que c'est fort bien dit : Malbrough s'en *vat* en guerre. Un académicien, qui attend son confrère pour condamner solennellement cette prononciation du peuple, demande : *Vat* il bientôt venir?

Florence de Rome était une femme de qualité, fille d'un empereur romain anonyme. Ses malheurs, causés par sa vertu, la réduisirent, après les plus étranges aventures, à entrer comme servante chez un brave châtelain. Sire Thierry *estoit moult preudom*, et sa femme *moult preude femme;* mais ils tenaient chez eux un coquin de sénéchal, *un glouton :*

Li faus fu senechal au courtois chastelain
Nommez estoit Macaire. — C'est un nom trop vilain!
Souvent requist Flourence, et au soir et au main.
Que s'amour li donnast, mais il ouvroit en vain,
Car elle se laissast avant vive escorchier.
Un jour la trouva seule li glouton pautonnier:
Par force la *cuida accoler* et baisier;
Mais Flourence li fist le sanc vermeil raier
A grant ru de la bouche, et deux dens li brisa.

Prononcez hardiment : la *cuidaT* accoler.

Il y a plus : c'est que le *t* se glissait en des places où il est impossible de justifier sa présence, sinon par le besoin de l'euphonie. Nous disons encore : *voilà-t-il*, *ne voilà-t-il pas*.... C'est bien là un *t* euphonique, exclusivement euphonique, et un témoignage du soin de nos ancêtres à rendre la pro-

nonciation musicale. De l'écriture, on ne s'en embarrassait pas; on écrivait *voilà il;* le langage était façonné par ceux qui parlaient : c'est tout le monde; ceux qui écrivaient ne comptaient pas.

Dans les verbes, l'*s* était la finale euphonique de la seconde personne; *t* caractérisait la troisième, sans aucune exception et par tous les temps. Ces lettres seront écrites ou non, cela n'importe; suffit que vous êtes prévenus. C'est à vous, par l'application de cette règle, d'éviter les hiatus.

L'orthographe qui, après la découverte de l'imprimerie, s'établit peu à peu, s'est mise à recueillir ces finales; mais avec quelle négligence et quelle maladresse! En les attachant à certains temps et à la plupart des verbes, elle les a, par un oubli inconcevable, omises dans quelques autres. Cette inexactitude a introduit dans le langage une foule d'irrégularités et d'inconséquences. L'auxiliaire *avoir*, par exemple, ne devrait pas jouir de moins de priviléges que l'auxiliaire *être;* ils étaient jadis sur le même pied :

Sum,	je sui.	*Habeo,*	j'ai.
Es,	tu e*S*.	*Habes,*	tu a*S*.
Est,	il es*T*.	*Habet,*	il a*T*.

Y *a-t-il* une raison raisonnable (l'usage en est une déraisonnable) pour tantôt accorder, tantôt refuser ce *t?* pour permettre à Racine :

Sur quel roseau fragile *a-t-il* mis son appui?

et défendre au peuple : il *at* acheté?

Pour autoriser *va-t-il* venir? et condamner Malbrough s'en *vat* en guerre? C'est une tyrannie épou-

vantable! c'est abuser étrangement du titre d'académicien et du droit de faire un dictionnaire. Le peuple, dont les doctes méprisent le langage, pourrait leur répondre, comme le lion de la fable :

> Avec plus de raison nous aurions le dessus,
> Si mes confrères savaient peindre.

Rien n'est plus fréquent dans les manuscrits que le *t* figuré à la troisième personne de l'indicatif *d'avoir* :

> Quant li provost l'*at* entendu....
> Du duel qu'il *at* et de la honte.
> (*De Constant Duhamel.*)

Dans le *Testament de l'asnè* de Rutebeuf, on vient dénoncer un curé à son évêque. Qu'a-t-il fait ? demande l'évêque :

> Il *at* fait pis, c'un Beduyn ! (1)
> Qu'il *at* son asne Bauduyn
> Mis en la terre beneoite!....

Le pauvre curé s'excuse de son mieux à son supérieur :

> Mes asnes *at* lonc tans vescu ;
> Moult avoie en li boen escu !
> Il m'*at* servi et volentiers,
> Moult loiaument, xx ans entiers.

Ce *t* est parfaitement à sa place, c'est le droit de la troisième personne de le prendre comme caractéristique. Mais ceux qui, fondés sur ce droit, refusent au *t* dans cette place la qualification d'euphonique, que diront-ils quand on le leur montrera à la fin de la première personne du présent de l'indicatif, *j'aime ;* —

(1) Les croisades de saint Louis en Afrique avaient déjà fait connaître en France les Bédouins.

je dîne; — je mange; à la fin des participes passés en *i*, en *é*, en *u;* à la fin des substantifs aujourd'hui terminés en *é*, comme *cité*, *humilité?* Conviendront-ils que c'est une lettre introduite pour l'euphonie? Ils n'auront plus ici la ressource d'alléguer le latin.

Dans une stance monorime en *e* muet :

> Li reis Marsilie la tient (Saragosse), ki Dieu n'en *aimet*,
> Mahumet sert e Apollin *reclaimet*,
> Ne s' poet garder que mals ne li *ateignet*.
> (*Chanson de Roland*, st. 1.)

> Ni a paien ki un seul mot *respundet*,
> Fors Blancandrins de castel de Val Funde :
> Oez, seignurs, quel pecchet nus *encumbret*....
> (St. 2.)

La *chanson de Roland*, le *livre des Rois*, les sermons de saint Bernard, figurent toujours ce *t*, qu'il en soit ou non besoin pour éviter un hiatus. Il n'empêche même pas l'élision au milieu du vers :

> Il *enapelet* e ses dus e ses cuntes.
> (St. 2.)
> Sa costume (à Charlemagne) est qu'il *parolet* a leisir.
> (St. 10.)

Nous gardons encore la trace de ce *t* euphonique : *crie-t-il? appelle-t-on?* Mais il faudrait avoir le courage d'écrire *criet-il; appellet-on?*

Nous avons vu qu'au XVIe siècle, on prononçait le *t* euphonique sans l'écrire; et nous voyons maintenant qu'au XIIe siècle on l'écrivait souvent où il ne se prononçait pas. Les uns trouvant sur le papier *aime-il, va-il,* ne manquaient pas de lire *aime-t-il, va-t-il*. Les autres y voyant les derniers vers que je viens de transcrire, les lisaient ainsi :

Il *enappelle* et ses dus et ses countes....
Sa coutume est qu'il *parole* à leisir....

Voici d'autres exemples (on en citerait par centaines) :

Branches d'olives en vos mains porterez;
Co *senefiet* pais et *humilitet*.
(St. 5.)

Munjoie *escriet :* Co est l'enseigne Carlun.
(St. 92.)

Lisez : *ce senefie*... Montjoie *écrie*, c'est l'enseigne (la devise) Carlon (de Charles).

Ainsi notre œil déçoit notre oreille, qui, à son tour, abuse notre jugement. Nous sommes trompés à la fois et par ce que nous voyons et par ce que nous ne voyons pas. Il faut avouer que dans cette condition il est malaisé d'éviter l'erreur.

Voilà pour le présent de l'indicatif.

La consonne euphonique se retrouve attachée aux troisièmes personnes du singulier du prétérit et du futur; au participe passé passif en *é*, en *i*, en *u*.

Le *Livre des Rois*, manuscrit du XIIe siècle, peut-être du XIe, emploie le *t* ou le *d*, qui n'est qu'un *t* adouci.

— « E del livre *parlad* que li evesches *oud truved* e *lut* devant le rei. » (*Rois*, p. 424.)

— « La liepre Naaman *purprendrat* et *aherderat* a tei. » (*Rois*, p. 365.)

« La lèpre de Naaman prendra et s'attachera à toi. »

— « E li Enfes crut e *esforcad*. A un jor, li Emfes *alad* a sun peire en champz.... si *Amaladid*, si s'en plainst. »

— « Mais la mere prist l'enfant, si l' *culchad* sur le lit al prophete, e l'us puis *fermad*, si s'en *turnad.* » (P. 357.)

— « *Pecchiet* ai a lui sol. » (P. 548.) « J'ai péché à lui seul. »

— « Il aveit *oid* dire que il out *ested* malades. » (P. 418.)

— « Si cume li rei le sout e *veud* les out, *parlad* al prophete. (P. 368.)

— « Mais por ceu ke tu ne pensasses ke ceu fust *avenuit* (advenu) par aventure.» (*Saint Bernard*, 552.)

Les substantifs aujourd'hui terminés en *té* recevaient tous le *t* euphonique. Il suffit d'ouvrir un manuscrit d'une date un peu reculée, pour en trouver des exemples à foison. Le *livre des Rois*, celui de *Job*, les sermons de saint Bernard, n'offrent pas un seul de ces substantifs désarmé de sa consonne finale.

— « Li fruiz la *nativiteit* de Nostre Seignor..... S. Johan buit lo boyvre de *salveteit*.... » (*Saint Bernard*, p. 542.)

— « Li pecchiez d'*enfermeteit* et de non sachance... la *volenteit* et l'oyvre de *salveteit*... » (*Ibid.*, p. 544.)

— « Cil ki a l'*unaniteit* ajosteit le nom de Deu. » (*Ibid.*, p. 548.)

Fallot avait déjà signalé ce *t* final comme la marque d'une haute antiquité dans le manuscrit, mais il n'en avait pas reconnu l'usage régulier ni l'origine. Il ne le constate qu'aux substantifs en *té*, et ne le remarque pas à la fin des substantifs et participes en *u*, comme *escut*, *vertut*, *pendut*, où il joue le même rôle.

L'*escut* li fraint e l'osberc li derumpt.
(*Chanson de Roland*, st. 117.)

Escrient Franc : Deus i ad fait *vertut*.
(*Ibid.*, st. 288.)

Turpins de Rains quant se sent *abatut*
De IV espiez parmi le cors *ferut*....
Rollant reguardet, puis si li est *curut*,
Et dist un mot : Ne sui mie *vencut*.
(*Ibid.*, st. 153.)

On attribuait le *d* ou *t* euphonique à des mots qui n'y avaient pas droit étymologiquement, à des monosyllabes essentiels, qui eussent disparu dans l'élision ou qui eussent produit des hiatus désagréables ; par exemple, *o* (*avec*), *à*, marque du datif, etc.

Luisent cis elme ki *ad* or sunt gemmez.
(*Roland*, st. 79.)

« Les écus brillent émaillés d'or. »

L'escut li fraint ki est a flurs e *ad* or.
(*Ibid.*, st. 96.)

« Il lui brise le bouclier orné de fleurs et d'or.
« *Qu'est* à flours. » — L'*i* s'élide dans cet exemple.

V.

La prononciation introduisait un *v* euphonique au sein de beaucoup de mots où l'écriture ne le marquait pas ; par exemple, devant la terminaison *oir* précédée d'une voyelle ; devant *eu* (*eü*) du participe passé passif, *etc.* Son rôle était de prévenir un hiatus, ou de rappeler la consonne figurative du radical.

Le *v* dans *pleuvoir* est purement euphonique. Il n'y en avait pas dans le latin *pluere*, ni dans *pluendo* :

— *Aqua quæ pluendo crevisset*, de Cicéron, se lisait sans doute : *quæ pluVendo crevisset*. La chose est d'autant plus vraisemblable qu'on trouve *pluvi*, *pluverat*, dans Plaute et dans Lucile. *Fuvit* pour *fuit*, avec la première longue, est dans Ennius :

> Quam semper *fuvit* stolidum genus Æacidarum !
> (*Fragm.*, ap. Planck, *Ennii Medea*, p. 104.)

Nonius cite de Lucile *luvi*, prétérit de *luo*.

Cela suffit pour montrer que les Latins ont employé comme nous le *v* intercalaire, suivant ce que leur demandait l'oreille. Je ne le trouve pas dans *pluit*, et il se montre dans *pluVia ;* nous, au contraire, nous le mettons dans *pleuVoir* et le supprimons dans *pluie*.

De *pleuvoir*, le diminutif *plouiner*, *plouViner :*

> Endroit la tierce a plouiner se prist.
> (*Garin*, II, p. 228.)

« Vers l'heure de tierce, il commença de tomber une petite pluie. »

Pouvoir, de *posse*, n'a aucun droit au *v*. On l'écrivait *pooir :*

> Ele ne *pooit* soumillier.
> (*R. de la Violette*, p. 85.)

Lisez : elle ne *pouvoit* sommeiller.

> En nule guise
> Ne *pueent* cil estre rendu.
> (*Ibid.*, p. 84.)

Gardez-vous bien de confondre ce *pueent* avec la troisième personne du verbe *puer*. Lisez : *ne peuvent* cil (les morts) estre rendus.

De *recipere*, *recevoir*, et au participe *receu* en trois

syllabes. Je suis persuadé qu'on prononçait *recevu*, de même que, trouvant écrit *receoir*, on ne manquait pas de lire *receVoir*.

Pourquoi le *v* d'*avoir*, qui représente le *b* d'*habere*, disparaît-il au participe *eu?* et pourquoi ce participe est-il monosyllabe quand l'infinitif est de deux syllabes? Originairement cette irrégularité n'existait pas, car on prononçait *évu*. Il se rencontre même écrit ainsi, par un accident dont on ne peut trop se féliciter :

> Dist l'amiraill : Jangleu, venez avant;
> Voz estes proz e vo saveir est grant.
> Vostre conseil ajoc *evud* tuz tens.
>
> (*Ch. de Roland*, st. 256.)

Bénissons ces fautes de copistes, qui, nous restituant la vraie prononciation, nous mettent sur la voie de l'ancien usage, et sans lesquelles on pourrait taxer de chimériques les propositions les plus vraies, mais destituées de preuves.

On dut prononcer de même tous les participes en *eu; apercevu, concevu*, etc., qui ainsi redeviennent réguliers. *Avoir* faisait *évu*, comme *tenir* fait *tenu; courir, couru; vouloir, voulu*.

Le mot *avoi*, *allons* (*à voie*), d'où les Anglais ont fait *away*, est écrit partout dans la *chanson de Roland* AOI. On suppléait le *v* (1).

(1) Voyez sur cette exclamation la IIIe partie, au mot AOI.

CHAPITRE IV.

Extraits du *Roland*. — Intercalaires euphoniques chez les Latins.

§ Ier.

Pour résumer en bref ce vaste et important système des consonnes euphoniques intercalaires, pour le présenter d'une manière plus sensible et plus suivie, je vais mettre ici quelques extraits de la *chanson de Roland*. Ces passages, en faisant connaître le plus poétique et l'un des plus anciens monuments du moyen âge littéraire, rompront utilement l'aridité de ces recherches. On ne sera pas fâché de faire plus ample et plus sérieuse connaissance avec le vieux Turold, l'Homère de Roncevaux, que l'élévation de la pensée, la grandeur et en même temps la naïveté de l'expression rapprochent si souvent de l'Homère grec (1).

(1) Le gouverneur de Guillaume le Conquérant se nommait Turold : « *Turoldus tenera ætate pædagogus.* » (Guillaume de Jumiéges, p. 268.) Rien n'empêche de le regarder comme le même Turold qui se déclare l'auteur de la chanson de Roland :

Ci falt la geste que *Turoldus* declinet.
(St. 293, vers dernier.)

« Ici finit le poëme de Turold. »

L'abbé de la Rue place la composition du *Roland* avant 1130, et rien jusqu'ici ne contredit cette date. Turold aurait donc été l'Aristote d'un autre Alexandre, pour qui il aurait composé son poëme, ne pouvant lui faire lire l'*Iliade*. Dans un temps où l'antiquité était profondément ignorée, il est remarquable de rencontrer une mention de Virgile et d'Homère; c'est à la stance 195. Baligant, l'amiral du roi Marsile, était, dit Turold, plus vieux que Virgile et Homère :

J'écris en italique toutes les consonnes muettes. Les autres, au contraire, doivent être senties.

Roland s'est décidé enfin à sonner de son cor pour avertir Charlemagne, et ramener l'avant-garde au secours de l'arrière-garde, vendue et livrée aux Sarrasins du roi Marsile par le traître Ganelon. Ganelon est avec Charlemagne pour le tromper et l'empêcher de retourner sur ses pas, si par hasard l'idée lui en venait :

Li quen*s* Rolan*s*, pa*r* peine e pa*r* ahan*s*,
Pa*r* gran*t* dulo*r*, sune*t* son olifan.
Par mi la buche en sa*lt* fo*rs* li cle*rc* san*cs*,
De sun cerve*l* li temple en e*st* rumpan*t*.
De*l* co*rn* qu'i*l* tien*t* l'oïe en e*st* mu*lt* gran*t*;
Karle*s* l'enten*d* ki est as po*rs* passan*t* :
Naime*s* li du*c* l'oï*d*, si l'e*s*cu*l*ten*t* li Fran*c*.
Ce di*st* li reis : Jo oï le co*rn* Rolan*t*!....
Un*c* ne *l*' suna*st*, se ne fu*st* cumbatan*t*.
Guesne*s* respun*t* : De bataille est i*l* nien*t*.
Ja (1) e*s*te*s* viel*z* e fluris e blan*cs*;
Par te*ls* paroles vu*s* ressemblez enfan*t*.
Asez savez le grant orgoi*ll* Rollan*t*.
Ço e*st* merveille que Deu*s* le soefre*t* tan*t*!
Pur un su*l* levre va*t* tute ju*r* sunan*t*;

Ço est l'amirail, le viel d'antiquitet;
Tut survequist e Virgilie et Omer.

comme on dirait aujourd'hui : Plus vieux que Mathusalem.

Dans la tapisserie de Bayeux, ouvrage de Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, on voit un personnage qui tient les chevaux durant l'entretien d'Harold et de Guidon; sur sa tête est tracé le nom TUROLDUS. Est-ce notre Turold ? Il est difficile de prononcer.

(1) L'*a* s'élide. Le vers n'est que de quatre pieds.

Devan*t* se*s* per*s* ore vait i*l* gaban*t*.
Ca*r* cheva*l*cez, pu*r* qu'alez arre*s*tan*t*?
(St. 132.)

« Le comte Roland, avec peine, fatigue et grand'dou« leur, sonne son cor d'ivoire. Le sang clair lui en sort « parmi la bouche, et la tempe de son cerveau s'en « éclate. Le son du cor porte bien loin (1)! Charles l'en« tend qui passe à cette heure les portes des défilés; le « duc Naimes aussi. Les Français l'écoutent, et le roi « dit : J'entends le cor de Roland! Il n'en sonne ja« mais que pendant le combat. Ganes répond : Il n'est « pas question de combat. Vous êtes déjà vieux, blanc « et fleuri; vous parlez comme un enfant. Vous con« naissez, de reste, l'orgueil démesuré de Roland. C'est « merveille que Dieu le souffre si longtemps! Pour un « seul lièvre il va corner tout un jour. A cette heure « il s'amuse avec ses pairs. Chevauchez toujours. Pour« quoi vous arrêtez-vous? »

Malgré les instances du traître Ganelon, Charles retourne sur ses pas de trente lieues. Quand il arrive, tout est fini! La vallée est jonchée de cadavres : Olivier, Roland, l'archevêque Turpin, tous sont morts. Voici comment le poëte décrit la première nuit passée par Charlemagne, non loin de ces tristes débris de sa vaillante armée :

Clere *est* la noit, et la lune luisante;
Carle*s* se gi*st*, mai*s* doel a*d* de Rollan*t*,
E de Oliver li peise*t* mu*l*t formen*t* (2),

(1) Il est dit dans une autre stance que l'avant-garde l'entendit de trente lieues.

(2) Transposez l'*r* : *froment*.

Des xii per*s* e de franceise gent
[Qu']en Rencevals a*d* laise*t* mo*rs* san genz.
Ne poe*t* mue*r* n'en plur*t* e ne s' desmen*t*,
E prie*t* Deu qu'as anme*s* sei*t* guaren*t*.
Las e*st* li rei*s*, ka*r* la peine e*st* mu*lt* gran*t*;
Endormiz e*st*, ne pou*t* mais en avan*t*.
Pa*r* tu*z* les prez o*r* se do*r*men*t* li Franc;
Ni a*d* cheva*l* ki puisse*t* es*t*re en e*st*ant.
Ki herbe voelt, i*l* la prent en gisan*t*.
Mu*lt* ad apri*s* ki bien connu*is*t ahan.

(St. 180.)

« Claire est la nuit, et la lune luisante. Charles est « couché, mais il a deuil de Roland et d'Olivier; il lui « pèse fortement et des douze pairs, et des Français « qu'il a laissés à Roncevaux sans gens (pour les gar- « der). Il ne peut s'empêcher d'en pleurer et de se « désespérer, et prie Dieu de sauver leurs âmes. Le « roi est las, car la peine est bien grande. Il s'est en- « dormi, car il ne peut résister davantage. Par tous « les prés dorment les Français; n'y a cheval qui se « puisse tenir debout. Celui qui veut de l'herbe la « prend couché. Qui connaissait déjà la fatigue, en a « encore bien appris là-dessus! »

Charlemagne, de retour à Aix-la-Chapelle, fait juger Ganelon. Les pairs le condamnent à mort; mais Pinabel, aussi de la perfide maison de Mayence, se présente pour soutenir en champ clos la cause de son cousin. Thierry d'Ardene, oncle d'Ogier le Danois, se déclare l'adversaire de Pinabel. La scène est à Aix-la-Chapelle; l'empereur fait porter *quatre bancs sur*

la place, pour former le champ clos; les deux champions se préparent de leur côté :

Puis que il sont a bataille justez,
Ben sunt cunfez e asols et seignez,
Oent lur messes e sunt acuminiez,
Mult granz offrendes metent par ces musters.
Devant Carlun andui sunt repairez;
Lur esperuns unt en lor piez calcez,
Vestent osbers blancs e fors e legers;
Lur helmes clers unt fermez (1) en lur chefs;
Ceinent espees enhedeles d'or mier;
En lur cols pendent leur escus de quarters,
En lur puinz destres unt lur tranchanz espiez,
Puis sunt muntez en lur curant destrers.
Idunc plurerent .C. milie chevalers
Qui pur Rolant de Tierri unt pitiet.
Deus set asez cument la fin en ert!
(St. 282.)

« Après qu'ils sont prêts pour le combat, bien con- « fessés, absous et bénis, ils entendent leur messe et « sont communiés, et ils laissent de très-grandes of- « frandes parmi ces moutiers. Devant Charles tous deux « sont retournés ; ils ont chaussé leurs éperons, vêtent « hauberts blancs, forts et légers; leurs casques brillants « sont fermés sur leur tête; ceignent épées emmanchées « d'or pur; à leurs cous pendent leurs boucliers avec « leurs écussons, à leur poing droit leurs tranchants « épieux, puis sont montés sur leurs agiles destriers. « Alors pleurèrent cent mille chevaliers qui, tenant

(1) *Fremez.*

« pour Roland, ont pitié de Thierry. Dieu sait assez « quelle en sera la fin ! »

La fin, c'est que, après un succès longtemps douteux, Pinabel reçoit sur la tête un coup qui lui fend le casque et la tête jusqu'au nez, et fait jaillir la cervelle sur l'arène. O madame de Sévigné, où étiez-vous alors ?

> Escrien*t* Fran*c* : Deus i fai*t* ve*r*tu*t* (1) !
> Asez *est* drei*t* que Guene*s* sei*t* pendu*t*,
> E si paren*t* ki plaidet un*t* pu*r* lu*i*.
> St. 288.)

« Les Français s'écrient : Dieu y a fait vertu ! Il est « bien droit que Ganes soit pendu, lui et ses parents « qui ont plaidé pour lui. »

Ganelon n'est point pendu, mais il est tiré à quatre chevaux. Pinabel et le reste sont accrochés à des potences, *al arbre de mal fust* ou de bois maudit, comme parle le poëte. Le brave Thierry assiste au supplice de Ganelon entre les bras de Charlemagne, qui lui essuie le visage de ses superbes fourrures de martre :

> Li reis a*d* pris Tierri entre sa brace ;
> Te*rt* lui le vis o*d* ses granz pe*lz* de ma*r*tre.
> (St. 289.)

Ainsi se termine ce poëme, le plus curieux peut-être et le plus intéressant que nous aient légué nos aïeux ; par malheur, c'est aussi le plus mutilé.

Donc, pour lire et apprécier des vers composés au moyen âge, la première condition serait de savoir

(1) *Vretu.*

replacer en leur lieu les consonnes euphoniques omises la moitié du temps par les copistes, comme aussi de négliger celles qu'ils marquent trop souvent hors de propos.

J'ajoute tout de suite qu'il faut savoir aussi remédier à l'étourderie ou à l'ignorance des copistes relativement aux voyelles, car ils ne se bornent pas à pécher sur les consonnes. L'*e* muet est surtout leur écueil. Cette finale était facultative dans certains mots, comme aujourd'hui en italien. *Comme*, *homme*, *vostre*, *nostre*, étaient, au gré du poëte, *com*, *hom*, *vos*, *nos*. Quand le copiste estropie la mesure, soit par luxe ou par indigence, c'est au lecteur à la rectifier, et à ne se fier au manuscrit que de la bonne sorte.

On voit, sans que j'aie besoin de le montrer, de quelle conséquence a été la suppression des consonnes euphoniques. Pour ne parler que de la poésie, son vocabulaire a été tout d'un coup restreint des trois quarts. La versification, si facile au XIII[e] siècle, qu'on dédaignait d'écrire en prose, même les traductions, est devenue au XVII[e] un tour d'adresse, que, à force de le voir répéter, on imitait assez facilement au XVIII[e], et qui de nos jours tombe dans le procédé.

Avant de déterminer la finale d'un mot, nos pères se préoccupaient toujours de l'initiale du mot suivant. Cette habitude a dicté la principale règle de la rime dans la versification moderne. Originairement tout rimait, pourvu que la consonnance fût la même; c'est ce qu'on pourrait nommer le temps de la poésie naturelle, où tout le monde était convié. Mais quand un art plus délicat succéda à un art dans l'enfance,

on sentit qu'il fallait mettre des bornes à cette faculté des rimes, et que la difficulté vaincue entrait pour beaucoup dans le mérite de la versification. Examinant alors de plus près les habitudes et le génie du langage, on fut conduit à porter cette loi : Un pluriel ne rime pas avec un singulier, ni un mot terminé par une consonne avec un mot terminé par une voyelle. (Les consonnes euphoniques intercalaires étaient déjà perdues.) Dès ce moment, le participe *pillé* ne rime plus avec l'infinitif *habiller;* ni le comparatif *mieux* avec le substantif *pieu;* ni *plus* avec *un élu; courir* avec *chéri*, etc., etc., etc. Pourquoi, puisque ces rimes satisfont pleinement l'oreille? C'est qu'elles ne la satisferont plus si le mot suivant commence par une voyelle, et que la rime ne veut pas s'exposer aux hasards d'une élision ou d'un hiatus. Il faut que l'exactitude de la rime soit garantie à tout événement.

Les autres raffinements n'ont pas tardé à suivre celui-là, comme la richesse de la rime, la mobilité de l'hémistiche, la recherche des coupes, de l'enjambement, etc.

A partir de ce jour, la versification quitte les rangs du peuple, et se renferme dans les rangs de la classe supérieure; car, désormais, pour faire des vers, il faudra avant et surtout être lettré, savoir l'orthographe; bientôt même cette condition sera la seule exigée.

---

§ II.

L'usage des consonnes euphoniques paraît un legs des anciens Latins. A cet égard, il ne faut pas demander les révélations au siècle d'Auguste, pas plus qu'au siècle de Louis XIV; mais remontons le cours des âges : peut-être y a-t-il un moyen de savoir comment prononçaient les Romains du temps des guerres puniques. Nous avons de leur main un manuscrit authentique, monument qui date aujourd'hui de deux mille cent cinq ans : c'est la colonne Duilienne. L'emploi du *d* euphonique y est manifeste : IN ALTOD MARID.... IN SICELIAD.... PUCNANDOD.... NAVALED PRÆDAD. Dans la première inscription du tombeau des Scipions, GNAIVOD PATRE PROGNATUS; dans une inscription de Vérone (Orelli, n° 3147), QUAISTORES AIRE MOLTATICOD DEDERONT; dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales, SACRA IN OQVULTOD NE QUISQUAM FECISE VELET. D'où provient ce *d*, et quel en est l'usage, s'il n'est destiné à sauver la voyelle finale du choc d'une voyelle initiale?

On a dit là-dessus que le *d* était une marque de l'ablatif. Nullement. Vous retrouvez dans cette assertion précipitée la coutume des grammairiens, de convertir d'abord en principe général le fait particulier. Si les exemples qu'on cite sont le plus souvent à l'ablatif, la raison en est simple : c'est que l'ablatif surtout a une voyelle finale désarmée. Mais ne détournez pas vos yeux des adverbes, prépositions, impératifs, accusatifs en *a*, en *o* ou en *e*, auxquels je rencon-

tre attaché le *d* final. Par exemple, dans le sénatus-consulte des Bacchanales, *extrad, suprad facilumed :* — NEVE IN POPLICOD, NEVE IN PRIVATOD, NEVE EXTRAD URBEM. Le décret sera affiché en lieux où il soit le plus facilement en vue : UBEI FACILUMED GNOSCIER POTISIT.

L'accusatif, étant naturellement muni d'une consonne finale, n'avait pas besoin du *d* euphonique. Les accusatifs *me, te, se* font exception à la règle; aussi les trouve-t-on écrits *med, ted, sed :*

Solus solitudine ego tĕ*d* atque ab egestate abstuli.
(Plaute, *Asinar.*, I, 3, 11.)

Nec nobis præter mĕ*d* alius quisquam est servus Sosia.
(*Amphitruo,* I, 2, v. 244.)

Festus signale *sed* mis pour *se.* On le trouve dans Plaute, et avant Plaute dans le sénatus-consulte des Bacchanales : NEVE QUISQUAM FIDEM INTER SE*D* DEDISE VELET.

L'accusatif pluriel *ea* y est écrit *ead :* SEI ESENT QUEI ARVORSUM EAD FECISENT QUAM SUPRAD SCRIPTUM EST.

On trouve même dans une inscription *senatud* pour *senatum.*

Quaistores senatu*d* cosoluere.
(*Orelli,* n° 3257.)

Probablement par une heureuse inadvertance du sculpteur, comme lorsque les scribes de notre moyen âge nous révèlent, par certaines fautes d'orthographe, les préoccupations de leur esprit, les habitudes de leurs yeux et l'usage de leur temps.

Le *d* était donc la consonne euphonique intercalaire qui plaisait le plus aux Romains; et cela s'ajuste bien à un passage de Macrobe. « Nigidius, dit-il, déclare qu'Apollon et Janus sont le même personnage, et que *Diana* est aussi le nom *Iana*, précédé du *d* euphonique qui s'attache volontiers à l'*i* : *Reditur, redintegratur, redhibetur,* etc. » (*Saturn.* I, c. 9.)

Peut-être, en y regardant mieux, pourrait-on saisir la trace d'autres consonnes euphoniques. Par exemple, l'infinitif passif en *ier* ne rentrerait-il pas dans cette catégorie? Le sénat ordonne que cette table d'airain soit attachée.... *etc.* DE SENATUOS SENTENTIAD UTIQUE EAM FIG*ier* IOUBEATIS.

Le *c* paraît avoir servi au même usage dans la touchante épitaphe de Claudia, qui avait vu mourir un fils, et en laissait un autre.

Gnatos duos creavit; *horunC* alterum
In terra linquit, alium sub terra locat.
(Egger, *Reliquiæ vetust. serm.*, p. 348.)

Le *c* empêche l'élision d'*horum*, qui détruirait le vers. Et voyez combien les vestiges d'un usage populaire sont ineffaçables! A l'autre extrémité de la langue latine, nous retrouvons encore *tunc* pour *tum*, qui atteste l'usage et les propriétés de l'ancien *c* euphonique. *Tunc* s'est sauvé à côté de *tum*, lorsque *horunc* était sacrifié à *horum* par les écrivains d'une époque plus polie.

Nunc n'est autre chose aussi que le *nun* grec, qui s'est tenu constamment armé de sa finale euphonique.

C'est un fait bien curieux à étudier que ce phé-

nomène se reproduisant à un si long intervalle chez deux peuples différents. Une simple tradition orale de la république romaine se glisse à travers toutes les révolutions de gouvernements et de religions; elle franchit le temps et l'espace, la civilisation de l'empire et les invasions de la barbarie ; elle pénètre dans les Gaules, elle se verse d'un idiome dans un autre, et l'y voilà établie, enracinée, sans s'être laissé briser ni endommager. Les *d* euphoniques de la colonne Duilienne sont arrivés intacts dans la *chanson de Roland;* ils ont passé du tombeau de Scipion dans la version du *livre des Rois*. Comment cette tradition a-t-elle fait un pareil chemin? C'est à l'abri de la protection populaire; c'est en marchant au fond de la société. La classe bien élevée la traite de mépris? Que lui importe? Les modes littéraires changent : la langue du peuple ni l'oreille humaine ne changent pas. Vous la croyez morte, cette tradition, tuée par le beau parler de l'Académie? Soyez certain d'une chose: c'est que si la langue française laisse en mourant des filles, l'une d'elles au moins héritera des *cuirs* que le peuple de Paris a hérités des matelots de Duilius.

DEUXIÈME PARTIE.

DES VOYELLES.

CHAPITRE PREMIER.

Des diphthongues dans les langues classiques. — Y en avait-il en latin ? — Absence de diphthongues dans le premier âge de notre langue. — *AI*, *AU*, — *AO*, — *EI*, — *EU*.

Les Grecs n'avaient pas de diphthongues : *græcis nulla est diphthongus*, dit Th. de Bèze. (*De Ling. fr. rect. pron.*, p. 41.)

Nous possédons trop peu de renseignements sur la prononciation des Latins pour oser décider s'ils avaient ou non des diphthongues ; plusieurs indices se réunissent pour faire croire le contraire. Convenons d'abord de ce que nous entendons par diphthongue : c'est un groupe de deux voyelles écrites, que le langage confond en une seule voix.

D'après cette définition, le son *ou* des Latins n'est point une diphthongue, car il était figuré par un seul signe *u*; de plus, ce son était bref : *Dominus*, *Deus*, *meus*.

Au, selon toute apparence, sonnait *av* ou *af*; c'était la valeur du digamma éolique.

Æ, dans Ennius, dans Lucile, Lucrèce, etc., sonne *ai* par diérèse :

Et micat interdum *flammai* fervidus ardor.....

Ut nunc montibus e magnis decursus *aquai*.....
Sustineat corpus tenuissima vis *animai*.....

Et lors même que les deux voyelles ne comptèrent plus que pour une syllabe, elles sonnaient encore distinctement, et la diphthongue accomplie pour l'œil n'était pas tout à fait admise par l'oreille; cela résulte invinciblement d'un passage où Varron note la mauvaise prononciation des paysans, qui, pour *mœsius* par *œ*, prononçaient par *e* simple *mesius*, et de même *hedus* pour *hædus*. (*De Ling. lat.* lib. VI, ad fin.)

Festus observe également que les paysans ne prononcent pas les diphthongues, disant, par exemple, *orum* pour *aurum* (*aou-roum*).

Enfin Cicéron, au troisième livre *de l'Orateur*, reprend Cotta qui supprimait l'*i* et ne faisait entendre que l'*e* dans les mots autrefois écrits par *ei*, comme *leiber*, *leibertas*.

Il paraît donc bien clair que la diphthongue, chez les Romains, n'était que la réunion rapide de deux voyelles en une seule syllabe. Et c'est ainsi qu'elle existe toujours en italien :

Chiudiam l' orecchie al dolce canto e rio.
(*Gerus.*, XV, 57.)

Ed *impaurita* al suon, fuggendo e ratta......
(*Ibid.*, st. 49.)

Il en était de même en français, avec cette différence que les deux voyelles comptaient pour deux syllabes. En d'autres termes, toutes les voyelles sonnaient isolément; les diphthongues étaient inconnues.

D'après la définition que nous en avons donnée,

nous ne compterons pas comme diphthongues les sons *au*, *eu*, *ou*, très-fréquents dans le langage, mais que l'écriture ne peignait pas comme aujourd'hui, n'y employant alors qu'une seule voyelle. *Au*, *eu*, *ou*, résultaient des notations *al*, *el*, *ol*, suivies d'une consonne; *ou* s'écrivait encore *u*. Il n'y a pas là de diphthongue.

Le passage de Varron nous montre que nous prononçons très-mal le mot *ætas*, en disant comme les paysans latins, *étas*. La prononciation légitime est celle des Italiens et des Allemands, qui disent *aétas*. Cet *aétas* vous donne sur-le-champ l'origine du vieux mot *Aé*, aujourd'hui modifié en *âge*.

Benoît de Sainte-More nous dit que le duc Robert demeurait à Rouen,

> Pleins de vieillesce et plein d'*aé*,
> Dunt le cors a fraint e quassé.
> (*Chron. des ducs de Normandie*, v. 8180.)
>
> Seignors, fait il, biens est dreiz
> Que tuit communaument sacheiz,
> Pur quei ci sommes assemblé :
> Mult est li dux de grant *aé*.
> (*Ibid.*, v. 8116.)
>
> Ains ne l'aimai nul jour de mon *aé*.
> (*Garin.*)
>
> Il a dit coiement et en a mult juré
> Qu'il n'en demourroit ja au jor de son *aé*.
> (*Chron. de Duguesclin.*)

Aé était par apocope d'*ætas*. Par la suite des temps, l'*é* est devenu muet; on a intercalé un *g* euphonique, et nous avons *âge*, dont l'accent circonflexe rappelle encore de loin la diphthongue d'*ætas*.

AI, AU.

On écrivait *trair*, *oir*, *maistre*, *veoir*, et l'on prononçait *trahir*, *ouïr*, *ma-ïstre* (*magister*), *vé-oir*. C'est une inconséquence moderne de dire *trahir* et *traître*; l'ancienne langue prononçait *traï-tre* ou *trahitre*; *trahison* a été mieux conservé.

Un écolier à qui vous présenterez le mot *laicus*, le lira naturellement en trois syllabes; les Français écrivaient aussi *laic*, et prononçaient, selon l'occurrence du mot suivant, *laï* ou *laique* : frère *laï*; — *laïque* ou sacré. On dit aujourd'hui, avec une double forme écrite et parlée, — *un laïque* et *frère lai* :

Car dans ces dimes de rebut
Les *lais* trouvaient encore à frire.
(*La Fontaine.*)

Cela est aussi peu judicieux que *haïr* et *je hais*. Jadis la diérèse était constante : *haine* sonnait *haïne*, sans qu'il fût besoin d'indication particulière.

Et encore au XVIe siècle, qui est l'époque où l'on se mit à bouleverser la langue, on maintenait *je haïs*. Joachim du Bellay fut un des premiers à se permettre *je hais* :

Je *hay* les biens que l'on adore,
Je hay les honneurs qui perissent.

De quoi il fut aigrement repris par un des meilleurs élèves de Marot, Charles Fontaine : — « La première « personne du verbe *haïr*, que tu fais monosyllabe, est « de deux syllabes divisées, sans diphthongue, comme « il appert par le participe et l'infinitif qui sont divisés,

« et ainsi par tous les temps et personnes. » (*Quintil. Horatian.*)

Par la même raison, *au* sonnait *a-ü*. *Caoir* ou *chaoir*, de *cadere*, faisait au participe *caut*, ou *chaut*; c'est-à-dire *kaüt*. C'est ainsi qu'il faut prononcer dans cette phrase de saint Bernard : — « E por ce Deu creat il les hommes,.... ki restorassent les murs de Jerusalem, ki *chaut* (1) estoient. » (P. 524.)

Carles cancelet; por poi qu'il n'est *caut;*
Mais Deus ne volt qu'il seit mort ne *vencut.*
(*Chanson de Roland,* st. 263.)

« Charlemagne chancelle; peu s'en faut qu'il ne soit tombé, etc. »

Le tréma est, comme les accents, d'invention très-moderne. Observons que tous ces signes extérieurs imaginés pour maintenir la prononciation, en ont au contraire hâté la ruine, en poussant à l'oubli des conventions d'orthographe qui la régissaient autrefois. Ces signes inspiraient une sécurité trompeuse : où l'on ne les voyait pas, on a mal prononcé; et comme rien n'est plus vite omis ou ajouté, le mauvais usage s'est substitué facilement au bon; les gens qui ne lisaient pas ont évité cet inconvénient : ils continuent à dire *chaü* et *je haïs*.

Ce fut l'oracle Vaugelas qui, de son autorité privée, décida qu'il fallait dire *je hais* et *nous haissons*. Il devait au moins autoriser la forme usitée alors en province, *nous hayons*, *vous hayez*, *ils hayent*, cela

(1) Le nom bien connu d'une danse obscène signifie *la chute*.

eût été conséquent; mais il semble que ce redouté Vaugelas se soit plu à faire éclater sa toute-puissance dans l'inconséquence de sa décision; pareil à ces tyrans qui s'appliquent dans leurs actes à choquer la raison, pour constater d'autant mieux qu'ils ne reconnaissent aucune loi supérieure à leur volonté, non pas même le sens commun.

Au surplus, le guide principal des grammairiens du XVIIe siècle était une sorte d'empirisme qu'ils appelaient l'*usage*, sans distinguer le bon du mauvais par l'étude des origines. Les autorités ordinairement invoquées par Ménage sont la cour, les Parisiens, et par-dessus tout les dames; sans oublier ses propres ouvrages, qui l'emportent sur tout le reste: «J'ai dit dans mon *Jardinier*... J'ai écrit dans mon *Oiseleur*... dans mon éclogue de *Christine*... dans mes *Origines*, etc.» Il a aussi quelques vieux livres auxquels il s'en réfère de temps à autre; mais pas beaucoup : cela se borne à peu près à Rabelais et au dictionnaire de Nicot. Par exemple, M. de Vaugelas veut qu'on dise l'île de *Chypre;* Ménage lui résiste hardiment, parce que Nicod dit l'île de *Cypre*. Il se rallie à Nicod. Mais les dames disent de la poudre de *Chypre*, il ne peut se le dissimuler. Comment faire pour être avec les dames sans être avec Vaugelas? Dans ce combat de l'amour-propre et de la galanterie, qui sera le vainqueur? Ménage trouve un moyen le plus simple du monde de tout concilier : — « Je dirais donc l'*île de Cypre* et *de la poudre de Chypre*.» (*Observ.*, p. 290.) Il n'a pas cédé!

Ce tour de passe-passe est digne de celui qui fait

venir *Mandore*, sorte de luth, de *Pandore*, en changeant *P* en *M*, étymologie au moins aussi plaisante que celle d'*Alfana*, dérivé d'*Equus*. La difficulté ne serait pas plus grande à tirer *Pandore* de *Mandore*, en changeant *M* en *P*.

Le XIIe siècle, serrant de près l'étymologie latine, avait fait de *adorare*, *aurer*;— de *adornare*, *aurner*;— de *aperire*, *auverir*; — d'*adjuvare*, *aidier*; — d'*adumbrare*, *aumbrer*, et *aumbremens*; — d'*adunare*, *auner*. Prononcez tous ces mots avec la diérèse.

— « Et ço requiere que nostre sires me parduint cel pechie, s'il avient que mis sires entred al temple Remon pur *aurer*; e s'il se apuit sur mei, si je *aur* al temple Remon quant mis sires i *aurrad*. » (IVe liv. des *Rois*, p. 364.)

C'est-à-dire : « Et je requiers ceci, que notre seigneur me pardonne ce péché, s'il avient que mon seigneur entre au temple de Remon pour adorer; et s'il s'appuie sur moi, si j'adore dans le temple de Remon quand mon seigneur y adorera. »

— « Et Atalie la felenesse reine et li suen ourent mult destruit le temple Nostre Signur, et de riches *aurnemenz* del temple aveient honured la mahumerie Baalim. »

« Et des riches ornements du temple avaient honoré la mosquée de Baal. »

Elisée — « Refist ses uraisuns, que nostre sires *auverist* lur oils. » — « Ouvrît leurs yeux. »

— « Les *aumbremenz* des arbres ki furent el munt cuntre Jerusalem.... Li reis fist detrenchier les *aumbremenz*. » (*Rois*, p. 428.)

« Les ombrages d'àrbres sur la montagne..... Le roi fit supprimer les ombrages...... »

La prose laisserait incertain le nombre des syllabes, mais les vers ne permettent pas le doute : Ganelon dit au roi Marsile, en l'abordant :

..... Salvez seiez de Deu
Li glorius que devum *aurer*.
(*Ch. de Roland*, st. 52.)

« Le glorieux que devons *a-ourer*, adorer. »

Demain soit nostre gent armee,
Et soit es cans nostre *aünee*.
(*Partonop.*, v. 2883.)

« Et soit aux champs notre assemblée. »

La gent faee *s'aünent* environ.
(*Guillaume d'Orange*.)

« Les fées s'assemblent aux environs. »

Son umbre (dont suis effreie)
Aümbrout tote Normandie.
(Benoît de Sainte-More, v. 31501.)

« Ombrageait toute Normandie. »

Apres, vout Deu le munt former
E les elemenz diviser;
E quant il out tuit *aorné*...
(*Ibid.*, 23767.)

Mult quida bien certainement
Que de la doloreuse perte
Li fust grant honur *aoverte*.
(*Ibid.*, v. 12830.)

Tous les mots de notre langue primitive sont tirés du latin, la plupart avec une syncope, ou du moins la suppression d'une consonne. *Adjuvare*, par exem-

ple, et *adjutorium*, laissaient tomber leur *d* dans le trajet : *aider*, *aïe*, *aiue*, qui sont devenus *aide* et *aider* :

Ah! dist il, tres orde *traitre*,
M'es tu ja venue ferir?...
Mes si m'*aist* sainz esperiz,
Je te ferai male nuit traire.
(*De sire Hains et dame Anieuse*, v. 180.)

Se m'*aist* Diex et sainte croix.
(*Les Braies au Cordelier*, v. 170.)

Armees lor sunt bien *aïes*,
E tote lor granz compaignies.
(Benoît de Sainte-More, v. 21261.)

« Les armées leur font bonne aide. »

D'autres fois *aiues*, ou plutôt *ajues* :

Car il est reis de grant puissance,
D'autres *ajues* que de France.
(*Ibid.*, v. 21137.)

Il n'avejent mais defense,
Conseil, *ajue*, ne despense (1).
(*Ibid.*, v. 2603.)

« Ils n'avaient davantage (*ma-is*, *magis*) défense, conseil, aide, ni de quoi dépenser. »

On voit, par cet exemple, que *mais*, originairement, retenait le sens et la mesure de *magis*, d'où il dérive. Le passage suivant, de Villon, nous montre le même emploi de *mais* à la fin du xve siècle :

Si tu n'as tant que Jaques Cœur,

(1) *Avéient* est ici de trois syllabes, *a-vei-ent*, probablement avec un *v* euphonique intercalaire devant la troisième. *Avoient*, dissyllabe, qu'on rencontre de très-bonne heure, n'infirme point ce que j'ai dit sur l'absence des diphthongues, car c'est déjà une forme contracte; la forme primitive, comme on verra plus loin, est *avevoient*, *habebant*.

Mieux vaut vivre sous gros bureaux
Pauvre, qu'avoir esté seigneur,
Et pourir sous riches tombeaux.
Qu'avoir esté seigneur!... Que dis?
Seigneur!... helas! l'est-il *mais?*...
(*Le Grand Testament.*)

« *L'est-il ma-ïs,* l'est-il plus, l'est-il encore?

Le sens originel, non la mesure de *mais*, se conserve dans la locution, *n'en pouvoir mais;* c'est-à-dire, n'y pouvoir davantage : *non posse magis.* C'est une espèce d'ellipse, comme si l'on disait : Vous voyez qu'il n'en peut rien; eh bien! *il n'en peut mais.*

AO.

Laon était toujours de deux syllabes. Les quatre fils Aymon, envoyés par leur père, se présentent à la cour de Charlemagne; et Richard, le plus hardi des quatre, demande au grand empereur de les équiper et de les armer chevaliers. Charlemagne, enchanté de leur bonne mine et de leur tournure, y consent :

A un lundi matin, en bel establison,
Les adouba le roy de France et de *Laon.*
(*Les quatre fils Aymon*, v. 244.)

. . . .
Et quant Renaut la vit (*sa mère*) de tel condicion,
Qui li eust doné la cité de *Laon*,
Ne se tenist il point en icelle saison
Qu'il n'eust souspiré.
(*Ibid.*, v. 513.)

On écrivait aussi *Loon*, *mont Loon* (peut-être avec une consonne euphonique intercalaire), comme *poon* pour *paon :*

Au manger ont maint *poon* et maint cine.
(*Aubri le Bourg.* Bekker, p. 152.)

Asez i ont e claret et vin viez,
Poons pevrez et capons et dainsiez.
(*Ibid.*)

« Il y eut au repas assez de vin clairet et vieux, paons poivrés (épicés), chapons et venaison. »

Paour, de *pavor,* aujourd'hui resserré en une seule syllabe, en faisait deux :

En tremblant de *paour* s'aventure a contée.
(*Le Dit du Buef.*)

Taon, aoust, faon, saoul, se prononçaient de même par diérèse :

Oncques vache que point *tahons*
Ne vi si galoper par chaut
Comme Galestrot va le saut.
(*De Constant Duhamel.*)

« Jamais je ne vis dans la chaleur vache piquée d'un taon galoper en sautant comme fait Galestrot. »

Un roncinet de povre coust
Qu'il avoit tret devant l'*aoust.*
(*Des deux chevaux*, Barb., II, 63.)

Ce fut a la foire *d'aoust*
Que sire Reniers de Dissise
Se partit de dame Phelise.
(*La Bourse pleine de sens*, v. 74.)

On prononçait en trois syllabes la *mi-aoùt :*

Et lor dist qu'a la *mi aoust*
Soient apareillie quoy qu'il coust.
(*R. de Coucy*, v. 6955.)

Mi-oût, comme le prescrit l'Académie, n'est guère plus harmonieux que *mi-août.* Ce n'était pas la peine de changer la coutume.

Les oiseaux, aussi les poissons,
Qui sont moult beaux a regarder,
Savent bien mes regles garder :
Tous *faonnent* a leurs usages,
Et font honneur a leurs lignages.

(*Roman de la Rose.*)

Un moine de Saint-Acheul, voulant troquer un cheval maigre contre celui d'un paysan qui passait, fait l'éloge de sa bête. Il ne faut pas, dit-il, s'en rapporter aux apparences :

Encore soit il povre et maigres,
S'est il plus vaillans et plus aigres
Que tel que l'on vendroit cent sous.
Mais il ne fu pieça *saous.*

(*Des deux chevaux.*)

Au XVIe siècle, nous retrouvons tous ces mots resserrés d'une syllabe; la synérèse est consommée, la diphthongue existe. On écrit *ouvrir*, *ombreux*, *orner,* etc. Si quelquefois on veut bien encore figurer l'*a* sur le papier, c'est pure complaisance : — « Nous l'escrivons encore en *saoler*, *aorner*, là où il n'est nulle mémoire de l'*a* en la prononciation. » (Meygret, *de l'Escriture françoise.*)

Ou bien nous rencontrons dès cette époque les inconséquences dont fourmille notre langue actuelle. — « Nous prononçons *pan* et *fan*, dit Théodore de Bèze ; mais pour le verbe *faonner*, la diphthongue *ao* subsiste dans la prononciation comme dans l'écriture.» (*De Ling. fr. rect. pron.*, p. 43.)

L'Académie, aujourd'hui, prescrit de dire *fan* et *fanner;* quelque grammairien y trouvera l'inconvénient d'une équivoque avec *faner un pré.*

A quelle époque commença-t-on de prononcer comme nous faisons aujourd'hui les mots *paon*, *aoust*, etc.? Ce doit être vers la fin du xv[e] siècle. Voici ma raison : dans les *Chroniques de Normandie*, on lit que Richard sans Peur rencontra la nuit, dans une forêt, une étrange assemblée de gens établis sur un grand drap; c'était la Mesnie Hellequin. Richard saute sur le tapis, questionne le chef : Nous allons en Palestine combattre les Sarrasins et âmes damnées, pour notre pénitence faire. — Il y veut aller aussi. On part sur le tapis volant, comme dans les *Mille et une Nuits*. Au bout d'un temps, Richard entend une clochette : Qu'est cela? — C'est matines qui sonnent à Sainte-Catherine du mont Sinaï. Richard, comme dévot, veut descendre pour assister aux matines; le roi de la Mesnie lui donne à tenir un *pan* du tapis : « Lors le roi dist au duc Richard : Tenez ce *paon* « de drap, et ne laissez point que vous ne soyez « dessus; et allez à l'esglise prier pour nous, et puis « au retourner nous vous revendrons querir. Lors « vint le duc Richard atout son *paon* de drap, et « entrà dans l'esglise de Sainte-Katherine du mont « Sinaï, etc. » (Chap. VII, feuille signée *Eiii.*)

On voit, par l'orthographe de ce texte, que dès lors la prononciation confondait le *paon*, oiseau, avec un *pan* de drap. Or, l'impression de ces chroniques est datée de Rouen, le quatorzième jour de mai 1487.

EI.

La mesure démontre qu'il faut prononcer *ei* par diérèse dans une foule de cas.

Le prétérit de *facio*, *feci*, était traduit par *je feis*, *fé-is*, en deux syllabes :

> Mes miex l'en aime et miex l'en veut
> Que il ne *feist* onques mes.
> (*Le lai d'Aristote.*)

« Mais il l'en aime mieux et lui en veut plus de bien qu'il ne fit jamais. »

Une femme enceinte désire savoir si elle aura un garçon ou une fille ; on lui enseigne un moyen de le découvrir :

> Si m'enseigna l'on a aler
> Entor le mostier sans parler
> Trois tors, dire trois patenostres
> En l'onor Dieu et ses apostres ;
> Une fosse au talon *feisse*,
> Et par trois jors y revenisse.
> (Rutebeuf, *De la Dame qui feit trois tors entor le moustier.*)

« On me conseilla de faire, sans parler, trois fois le tour de l'église, dire trois patenôtres, et creuser avec mon talon une petite fosse, où je reviendrais pendant trois jours. »

MEISME, par syncope de *medesimo*, *meme*, est toujours de trois syllabes :

> Li baron montent, si ont le cri levé ;
> Kalles *meisme* sor un mulet monté....
> (*Introd. à la ch. de Roland*, p. XXI.)

Rutebeuf décrit une noce somptueuse : j'y étais moi-même, dit-il, et depuis je n'en ai pas revu une pareille :

> Je *meismes* qui y estoie
> Ne vi piesa si bele faire.
> (*De Charlot le Juif.*)

Veir (*videre*) est dissyllabe :

A ces paroles le porent bien *veir ;*
Les destriers brochent, si sont alé ferir.

(*La Desconfite de Roncevaux.*)

Nous pouvons bien, dit Corsabrine, allié de Marsile, soutenir cette bataille. De ceux de France vous en verrez peu demeurer : c'est aujourd'hui qu'il leur faut mourir; Charlemagne ne pourra jamais les sauver :

Ceste bataille bien la poons soffrir.
De ceuz de France i poez po *veir ;*
Hui est li jors qu'il les covient morir,
Que jamais Charles n'es porra garantir.

(*Introd. du Roland*, p. LVI.)

Sur la tombe de Begon de Belin fut gravé ce vers : Il fut le meilleur qui onques monta destrier :

La lettre dist qu'il ont desor lui mis :
Ce fust li mieuldres qui sor destrier *seist.*

(*Garin*, II, p. 272.)

EU.

Dans l'origine, on prononçait toujours avec la diérèse, *é - u.*

Le vilain du dit de *Merlin Mellot* se vante à sa femme d'avoir à sa disposition un trésor.—Et où le prendras-tu?

Au bout de cest courtil, droit dessous un *seur* (1)
(C'est un arbre qui est en septembre *meur*).
— Devant que le verrai ne serai *asseur.*
Lors prirent pic et houe pour querir leur *eur.*

(Jubinal, *Nouv. Recueil*, I, 131.)

(1) Un *séyu*, un *sureau*, en picard.

« Au bout du jardin, droit dessous un sureau (c'est un arbre qui mûrit en septembre.) — Jusqu'à ce que je l'aie vu, je n'en serai pas certaine. Alors ils prirent pic et houe pour chercher leur bonheur. »

Prononcez *séu*, — *méu*, — *asséu*, — *éu*. Cette forme serre de plus près le latin *securus*, *maturus*.

C'est surtout pour le participe passé passif en *u* que cette diérèse est essentielle à observer. Je ne crains pas, vu l'importance de la remarque, de répéter ici ce que j'ai dit plus haut à l'article du *v* euphonique. Quantité de verbes, par suite de la synérèse, c'est-à-dire, de la fusion de deux voyelles en une, ont perdu une syllabe au participe passé passif, et ainsi présentent une irrégularité; mais cette irrégularité est toute moderne. Autrefois *savoir* faisait *sé-u; recevoir, recé-u; apercevoir, aperçé-u; véoir, vé-u; avoir, é-u;* etc. :

Trop par *éüs* le cuer hardi (1)
Quand tu devant moi feru l'as...

Et quand j'ai *béü* et mangié.
(*Le Dit du Buffet*, Barb., II, 164, 165.)

« Tu eus le cœur par trop hardi quand tu le frappas en ma présence. »

On prononçait *évus*, *bévu*, — d'autant que la forme primitive n'était pas *boire*, mais *bevre*, de *bibere*.

Au XVIIe siècle, *éu* ou *évu* subsistait encore dans la bouche même des lettrés; témoin ce vieux couplet cité par Ménage à propos d'autre chose :

Comtesse de Cursol,

(1) Réunissez *parhardi*. *Par*, comme le per des Latins, communiquait à l'adjectif au positif la force du superlatif. Voyez, dans la troisième partie, l'article de PAR.

La, ut, ré, mi, fa, sol,
Je veux mettre en musique
Que vous avez *éu,*
La, ré, mi, fa, sol, u,
Plus d'amants qu'Angélique.

Peu à peu la diphthongue a pris le dessus : on a prononcé la finale en une seule syllabe, *beu*, *receu*, *sceu*, et de la diphthongue on est descendu à la simple voyelle *u*. L'*e* a été éliminé de l'écriture comme il l'était déjà de la prononciation, et nous écrivons aujourd'hui *bu*, *su*, *reçu*, etc., sans même y ajouter l'accent circonflexe.

OE, OI, OU.

Voici quelques exemples de la diérèse d'*oë*, *oï*, *oü* (1).

Ganelon menace le roi Marsile de la vengeance de Charlemagne :

Pris e liez serez par *poested;*
Al siege ad Ais en serez amenet....
(*Roland*, st. 32.)

« Vous serez pris et lié par force (*poësté*), et conduit à Aix, au siége de l'empereur. »

Que mun nevold *pois* venger Rollant !
(*Ibid.*, st. 224.)

« Que je puisse venger mon neveu Roland! » — C'est la prière de Charlemagne à Dieu, après la défaite de Roncevaux.

Veer ala en sa gesine

(1) J'emploie ce tréma, comme plus haut, p. 136, pour indiquer la diérèse, et non la prononciation actuelle de l'*u*.

Li dus Gerberge la *Roine*.
(*Benoît de Sainte-More*, v. 10763.)

Roland, au milieu de la bataille, dit à Olivier :

Tanz bons vassals veez gesir par tere !
Pleindre *poüms* France dulce la bele !...
(*Roland*, st. 136.)

« Nous pouvons plaindre douce France la belle. »

Poür, poürus, *peur*, *peureux*, dans Benoît de Sainte-More :

Sunt esbahi e merveillant,
Plus *poürus* e plus dotant....
(*Chronique des Ducs de Norm.*, v. 325.)

Loün, Loüneis, dans le même, c'est *Laon*, *le Laonnois* :

Li dux Guillaume
Est a *Loün* dreit repairié.
(*Ibid.*, v. 10621.)

Vint a *Loün* li dux normant.
(*Ibid.*, 10742.)

Ce sont là les vestiges d'un système qui ne pouvait se conserver longtemps pur ; les diphthongues s'étaient glissées dans le langage, peu nombreuses, il est vrai, mais elles ne tardèrent pas à se multiplier rapidement une fois admises dans l'écriture : elles étaient trop nécessaires. Une circonstance d'ailleurs favorisa singulièrement leur introduction : ce fut la manière dont on imagina de peindre les diverses inflexions des voyelles simples, ce que nous faisons aujourd'hui à l'aide des accents. J'ai montré comment on y employait les consonnes, et comment *e*, par exemple, prenait le son fermé devant *st*, *sp* : *estrange*, *esprit*.

Ce moyen fut jugé sans doute insuffisant, et l'idée vint de modifier une voyelle par l'adjonction d'une autre voyelle. Le premier résultat fut l'abréviation ou l'éclaircissement de la voyelle longue et sombre; le second fut un son mixte auquel les deux voyelles concouraient également, c'est-à-dire une diphthongue.

Ainsi la plupart des diphthongues actuelles furent écrites avant d'être parlées.

CHAPITRE II.

Des voyelles simples. — Leur valeur individuelle. — Comment on les modifiait les unes par les autres. — Multiplication des diphthongues par une réaction de la langue écrite sur la langue parlée. — Accents vicieux chez les modernes. — Oυ et αυ se suppléant.

§ Ier.

Cinq caractères pour représenter toutes les voix du gosier humain, c'est bien peu! La musique du moins possède sept notes, et elle a le secours des dièses et des bémols, sans compter les octaves; mais le langage en est réduit aux cinq voyelles.

Encore sur les cinq y en a-t-il une dont l'énergie native se refuse à toute modification, excepté celle de la durée. C'est l'*i*, qui ne subit d'accent que le circonflexe.

On en tira parti comme l'on put en le condamnant à modifier les quatre autres, desquelles l'*a* et l'*e* se montrèrent les plus souples et dociles; l'*o* et l'*u* se prêtent à moins d'altérations.

Il faut poser en principe que la valeur primitive, individuelle de ces quatre sons A, E, O, U, était longue et fermée; ce qu'un grammairien du VIe siècle me paraît exprimer assez bien par *pingues* et *impinguntur* (1). On fit ressource de l'*i* pour leur donner le son bref, sec et ouvert.

A.

M. J.-J. Ampère observe que *amo* a fait *j'aime*, *panis*, *pain*, et *manus*, *main*. Et il se hâte de formuler cette règle générale : Dans les mots dérivés du latin, devant *m* ou *n*, *a* se change en *ai*. (*Format. de la lang. fr.*, p. 228.)

C'est aller bien vite! *Aimer*, *pain* et *main*, sont des formes modernes; l'ancienne forme est *amer*, *pan* et *man*, qui se retrouvent dans *amant*, *pannetier*, *manœuvre*. Si la règle de M. J.-J. Ampère était exacte, on aurait dû dire, à une époque quelconque, *de l'aimour*. Or, qu'on écrivît *amur* ou *amor*, cela n'a jamais fait autre chose qu'*amour*; et comme le mot est très-vieux, il doit faire autorité.

PAQUES est souvent écrit *Paikes* :

> Ce fut à *Paikes* ke l'en dit en esteit,
> Florisent bois et ranverdisent preit.
> (*Gérard de Viane*, 348.)

Il est certain qu'on prononçait sans *i*, *Pâques*.

JE HAZ, JE FAZ, ont été les premières formes de *je hais*, *je fais*.

Achab dit du prophète Michée :

(1) *Virgile Maron.*, apud Mai, *Bibl. Vat.*, t. V.

« Jo *lhaz* pur ço que tuz jurs me prophetizad mal, e nul bien. » (*Rois*, p. 335.)

« Je le hais parce qu'il m'a toujours prophétisé du mal, et jamais du bien. »

Hebers, le versificateur du *Dolopathos*, parlant du jeune Lucinien exposé par la reine aux séductions d'une troupe de demoiselles charmantes, compare le pauvre garçon à un homme assailli de serpents. A peine ce mot est-il écrit, que le bon trouvère en éprouve du remords, et fait cette réflexion :

Je cuit ke *je faz* vilenie
Quant serpent apel damoiseles
Qui tant erent plesans et beles
C'om ne pot miex vaillans trover.
(*Dolopathos*, p. 168.)

Un peu auparavant, le poëte avait montré la reine rassemblant les jeunes filles les plus jolies de la ville, celles qui savaient le mieux chanter et danser, et leur enjoignant de déployer tout leur art auprès de Lucinien :

Vestir les fait apertement,
Prie et commande doucement,
Et par amor et par *menaice*,
Que chascune son pooir *faice*.
(*Ibid.*, p. 166.)

Cette reine est éprise de son beau-fils; quand elle le voit, elle perd la tête. Quand la reine voit sa *face*, elle ne sait que elle *fasse* :

Quant la reine voit sa *faice*,
Dont ne set ele kele *faice*.
(*Ibid.*, p. 175.)

Aige, *saige*, *usaige*, ne prennent un *i* que pour

éclaircir le son de l'*a;* autrement les racines *ætas*, *sapiens*, *usus*, n'autorisent pas la présence de cet *i*.

Dans *plaine*, de *plana ; bain*, de *balneum ; vain*, de *vanus*, et une foule d'autres, on ne tenait en parlant nul compte de l'*i*. Voyez les composés ; *planer*, *bagner* (1) ; *vanité*. Une preuve que *plaindre* sonnait *plandre*, comme *plangere*, c'est qu'on le trouve écrit *plendre :* « Puis après devant plusurs se commence à *plendre* de son mari et le mauldire. » (*R. des sept Sages*, p. 109.)

Aimable, d'*amabilis*, garde sa vraie prononciation dans le nom de baptême *Amable* et dans *amabilité*.

On écrivait indifféremment *bairon* ou *baron :*

> *Bairon*, fait il, or oiez mon avis.
> (*Gérard de Viane*, v. 355.)
>
> Quant au moustier oyent les sains (2) soner,
> La messe vont li *bairon* escouter.
> (*Ibid.*, v. 967.)

D'aquæ, *Aqs* ou *Aix*.

Nous avons fait d'*Aquitania*, l'*Aquitaine*, mais on prononçait sans *i* l'*Aquitane*, comme l'*Occitanie*. De *la Quitane*, ainsi divisée par erreur, on a dit *la Guiane*, qu'on écrivit ; conformément aux règles d'alors, *la Guienne*, et que nous prononçons mal *Guiaine*.

Pourquoi disons-nous *de la chair*, puisqu'il n'y a point d'*i* dans *carnem?* Nos pères écrivaient *charn*, *carn*, *char*.

(1) Th. de Bèze témoigne que de son temps on le prononçait ainsi. (*De Franç. ling. recta pron.*, p. 42.)

(2) Les cloches.

Saint était prononcé *sant*; d'où vient qu'on écrit aujourd'hui *Senlis*; c'est *saint Lis* :

> Bernart, le conte de *Saint Lis*.
> (Benoît de Sainte-More, v. 9284.)
>
> Toté la nuit chevauche a tire
> Dreit a *Saint Lis*.
> (*Ibid.*, 14065.)

Senneterre est de même *Saint-Nectaire*, *San-Nettaire*.

Agu, aguille, d'*acutus*. L'âne se plaint au cheval de ses travaux excessifs :

> Et puis me ramaine batant
> Et d'un *aguillon* petillant....
> (*De l'Asne et dou Cheval.*)

Ménage discutait encore si l'on devait dire *agu* ou *aigu*.

Marot use des deux orthographes; il écrit au hasard *ai* ou *a*, et pourtant il ne prononçait sans doute que d'une seule manière. Dans le dialogue de l'abbé et d'Isabeau, l'abbé tolère aux femmes de lire des livres français, mais il leur défend le latin :

> Des livres je vous supporte,
> Mais non latiner.
>
> ISABEAU.
>
> Voicy *raige* !
> Pourquoy ?
>
> L'ABBÉ.
>
> Pourceque tel *langaige*
> Aux femmes n'est pas bien seant.

Un peu plus loin, l'abbé, apologiste de l'ignorance, dit :

> La frequentacion des livres
> Pour vray engendre *frenasie*.

ISABEAU.
Voicy estrange *fantasie !*

Lisez sans hésiter *rage*, *langage*, comme *frenasie* et *fantasie ;* le verbe était *fantasier ;* l'adjectif, *fantasque ;* la racine grecque, *phantasia.* Dans tout cela il n'y a point d'*i*, du moins à la seconde syllabe.

Pourquoi dit-on *je vais* ou *je vas ?* Ce verbe nous vient de *vado.* Je *vas* est l'ancienne prononciation; je *vais* est une prononciation récente, suggérée par l'orthographe.

On affecte aujourd'hui de prononcer *Montaigne ;* on devrait dire aussi *Champaigne.* L'*i* a été retranché du nom commun et conservé au nom propre, et l'inconséquence de l'orthographe a entraîné celle de la prononciation. Il faut prononcer, comme on a toujours fait, *Montagne* et *Champagne* sans *i*, aussi bien que *Fontanes.* Pascal *écrit Montagne.*

E.

L'*E* avait naturellement le son muet qu'il garde dans l'article *le ;* mais *e* suivi d'une autre voyelle, recevait de droit l'accent aigu.

L'*e*, parmi toutes les voyelles, est la plus susceptible d'être modifiée. On la combinait avec l'*i* de deux façons, *ie* ou *ei*. *Ie* représentait le son de notre *é* fermé; *ei*, celui de l'*e* ouvert, *è*. Il ne faut pas s'arrêter à ce qu'on les a quelquefois confondus et employés l'un pour l'autre : aujourd'hui même l'*e* final de *vérité* est une autre lettre à Rouen qu'à Paris.

Ier à la fin des substantifs et des infinitifs : *San-*

glier, destrier, mestier, couchier, rochier, sonnaient *sanglé, détré, mété, couché, roché.*

On rencontre très-souvent ces finales écrites sans *i* :

> S'il pert l'osbert et le *destrer*....
> (Benoît de Sainte-More.)
>
> Queu part alout le chevalier ?
> E portout il un *esprever ?*....
> (*Ibid.,* t. II, p. 456.)
>
> De vasselage fut asez *chevaler.*
> (*Roland,* st. 3.)
>
> Sire Rolant, e vus, sire *Oliver.*
> (*Roland,* st. 130.)
>
> Pur Deu vos pri ne vos contraliez ;
> Ja li corner ne nos aureit *mester.*

Ne nous aurait mestier, ne nous servirait de rien.

Nous avons gardé l'ancienne orthographe de *bachelier, chevalier, sanglier, destrier, etc.*, en y appliquant la prononciation moderne; et nous avons réformé sur l'ancienne prononciation l'orthographe de *rocher, coucher, verger, etc. Sanglier, bouclier,* sont aujourd'hui de trois syllabes, aussi bien que *destrier;* et quand on les rencontre dissyllabes dans Corneille et les autres, on accuse ces vieux poëtes d'avoir eu l'oreille dure!

Dans le corps des mots, *ie* ne faisait qu'un *é* plus ouvert. Saint *Pierre* a été pour tout le moyen âge *saint Père,* l'abbaye de *Saint-Père,* de Chartres. Le chevalier à la robe vermeille s'informe à son réveil des présents que lui avait montrés sa femme :

> Et disiez que tout estoit mien.

C'est present de par vostre frere.
— Sire, fait elle, par saint *Pere*,
Il a bien deux mois et demi
Ou plus que mon frere ne vi.
(Barbazan, II, p. 180.)

De là les diminutifs sans *i* dans la première syllabe, *Perrot*, *Perrin*, *Perrinet*, *Perrette*. Un *chien* était un *chen* :

Li pastoraus le *chen* menace....
De grans *perres* lance al mastin.
(*Chron. des ducs de Normandie*, II, p. 455.)

Voś li durrez urs e leuns e *chens*.
(*Chanson de Roland*, st. 3.)

« Vous lui donnerez (à Charlemagne) ours et lions et chiens. »

L'archevêque Turpin voyant la perte des Français assurée, dit à Roland et à Olivier : « Nous serons ven« gés si vous sonnez du cor : nos Français reviendront; « ils nous trouveront morts et mis en morceaux; ils « nous emporteront en des cercueils sur des sommiers; « ils nous enfouiront dans les *atres* (*in atriis*) des « moutiers; ni loup, ni porc, ni chien, ne toucheront à « nos cadavres : »

Nostre Franceis i descendrunt a pied;
Truverunt nos e morz e destranchez;
Leverunt nos en bieres sur *sumers;*
Enfuerunt en aitres de *musters;*
N'en mangerunt ne lu, ne por, ne *chen*.
(St. 130.)

D'ailleurs, le diminutif *chenet* atteste encore l'ancienne prononciation. *Chen* pour *chien* explique la prononciation populaire *men* et *ben*, pour *mien* et

bien. Matière sonnait *matère;* de là vient que le peuple et ceux qui parlent mal disent, avec une certaine raison, des *matéraux.*

D'où pourrait venir un *i* à *brief* (*brevis*); —*chier*, (*carus*); —*grief* (*gravis*)?

On prononçait *bré*; d'où *abréviateur, abrégé;* — *ché*, d'où *chèrir;* —*gré*, d'où *grever*, etc., etc.

L'imparfait de l'auxiliaire *être* se rencontre écrit avec deux orthographes: j'*iers*; tu *ieres*; il *iert;* et j'*ere*, tu *eres*, il *ert*. Vous sentez bien qu'on prononçait d'une seule façon, de celle qui se rapproche le plus du latin *eram*, *eras*, *erat*, sans l'*i*, qui venait là uniquement pour aiguiser le son de l'*e* muet.

Hier, de *heri*, se prononçait *her*. Tout le XVIe siècle a dit et écrit *hersoir* pour *hier soir*.

Pièce, *pèce*, comme en italien *pezzo*. — *Dépecer*.

Pied de *pes*, *pé*, d'où *pédestre* :

Les *pez* baisent a ambedous.
(Benoît de Sainte-More, v. 315.)

E la se trenchent *pez* e bras.
(*Ibid.*, v. 3639.)

On notait par *ie* la terminaison des adjectifs et participes en *é* :

— « Lors se tint moult a *engignie* cil qui fu *trebuchiez* en la mer. » (*Roman des sept Sages*, p. 102.)

Il se tint *à enginé*, c'est-à-dire, se reconnut trompé.

Le premier novembre, saint Jean convoque tous les saints à la cour de paradis. Il voit arriver tous les martyrs

Qui pour Dieu furent *traveillie* (travaillés).

Saint Symons lor dist de cuer *lie*.
(*La court de Paradis*.)

« De cœur *lé*, » joyeux (*læto corde*).

Or sont trestout *apareillie*,
Cil Angelot et baut et *lie*.
(*Ibid.*)

Appareillés, *lés*, prêts et joyeux.

Hui furent il trop *esveillie*
Qu'il m'ont trahi et *engignie*.
(*De Constant Duhamel*, v. 610.)

Éveillés, *enginé*.

Les mots *congé*, *péché*, dans S. Bernard et les *Rois*, ont jusqu'à trois orthographes : *congie*, *pechie* ; — *congiet*, *pechiet* ; — *conget*, *pechet*. C'est toujours *congé*, *péché*. La dernière notation prouve que l'*i* était muet.

Pitie se prononçait *pité*, d'où *piteable*, aujourd'hui *pitoyable* ; — *piteux*, et non *pitieux* ; — *apiter*, et non *apitoyer* :

Hé Dieu ! pourquoi n'a Charles par devers moi *pité?*
(*Les quatre fils Aymon*, v. 835.)

Car il chantoit de Nostre Dame
Si doucement, n'est hom ne fame
Cui tout li cuers n'en *apitast*.
(*Miracles de la Vierge*, liv. II.)

Renaud de Montauban, pour expier ses péchés, fait vœu d'aller outre mer :

Telle est ma voulenté,
Et s'en la paine muers, Dieu ait de moi *pité*.
(*Ibid.*, 863.)

Amistie sonnait pareillement *amité*, et non *amitié :*

> Je n'ai el mont, sire, plus d'*amisté*.
> Li rois l'oï, s'a un sospir geté.
> (*Aubri li Borguinon*, v. 135.)
>
> Naymon, dist ele, je vos doing m'*amisté ;*
> Pren cet anel de fin or esmeré.
> (*Agolant*, v. 1316.)

Ce ne sont pas là des accidents dus au besoin de la rime; dans ces trois poëmes et dans plusieurs autres, il est rare de rencontrer jamais autrement qu'*amisté*, *pité*. Le scribe avait apparemment adopté cette forme, qui lui paraissait plus rapprochée de la prononciation; et cette circonstance indique une transcription relativement récente, puisqu'à cette époque on abandonnait déjà la notation *ie* pour y substituer l'*e* simple. Quelques pas de plus, et l'on jettera sur cet *e* l'accent aigu, *é;* et la forme primitive aura pour jamais disparu, sera si complétement oubliée, que si quelqu'un tente d'en réveiller le souvenir, cette idée passera pour une chimère philologique.

Ainsi vous voyez qu'une seule classe de substantifs dans la langue ancienne, les substantifs en *ie* (*é*), en a fourni deux à la langue moderne : les substantifs en *é* et ceux en *ié*. En échange d'un accent aigu, *congie*, *pechie* ont cédé leur *i*, et l'on a oublié de reprendre cet *i* à *pitié*, *amitié*. Les premiers ont revêtu l'orthographe moderne pour garder la prononciation ancienne; les seconds, en cumulant les deux orthographes, y ont gagné une prononciation nouvelle.

Passons à la seconde manière de modifier l'*e* par l'apposition de l'*i*, en cette sorte, *ei-è*. Nous l'avons conservée dans *treize*, *seize*.

On terminait aussi par cet *ei* les adjectifs, les participes passés, comme *rachatei*, *suplantei;* et les substantifs féminins, comme *virginitei*, *nativitei*, *veritei*, *santei*, etc.

Fallot dit que c'est une forme normande. Il est vrai que Wace et Marie de France l'emploient constamment, et que les Normands prononcent encore ces finales très-ouvertes : *véritai*, *virginitai*, *achetai*. Cependant c'est aussi l'orthographe habituelle du *livre des Rois* et des sermons de saint Bernard, que Fallot classe, au moins le saint Bernard, parmi les textes bourguignons les plus purs :

— « Chier *freire*, il vient del cuer de Deu lo *Peire* « el ventre de la Virgine sa meire.... (*S. Bernard*, « p. 525.) — Ses orgoyl ne rezoit nul *remeide* de peni- « tence. (P. 524.) — Ancor devoit estre *rachateiz*.... « Por ceu ke li malices d'altrui l'avoit *supplanteit*.... « Mais veigne la *veriteiz*, et cele me deliverrat. » (*S. Bernard*, p. 524.)

Le cordelier frère Denise dit à la jeune pénitente qu'il veut rendre cordelier aussi, en la faisant passer pour homme :

Se de voir pooie savoir
Qu'en nostre ordre entrer vousissiez,
Et que sans *fauceir* peussiez
Gardeir vostre *virginitei*,
Sachiez de fine *veritei*
Qu'en nostre bienfait vous mettroie.

(*De frère Denise*, Barb., I, 126.)

« Si je pouvais savoir de vrai que vous voulussiez entrer dans notre ordre et garder votre virginité sans la fausser, sachez que véritablement je vous mettrais de notre bienfait. »

O.

Le son naturel de l'*o* est celui que nous figurons *au*. On l'éclaircissait par l'addition de l'*i*, et les traces de ce procédé subsistent encore ; car pourquoi écrivons-nous avec un *i*, *oignon*, *empoigner*, lorsque nous prononçons sans *i*, *ognon*, *empogner ?* L'Académie écrit *cogner* et *cognée* avec raison, puisqu'il n'y a pas plus d'*i* dans *cuneus* que dans *pugnus ;* mais le temps n'est pas loin de nous où elle écrivait *coigner* et *coignée*.

Saint Bernard ne dit jamais que *glore* et *victore :* « *Glore* soit a Dieu ens haltismes. (P. 543.) — Beneoit « soit li nons de sa *glore* ki sainz est. (P. 542.) »

Gringore est la prononciation de *Gringoire*. Sur le premier feuillet du manuscrit des *Moralités sur Job*, une main inconnue a mis, en écriture du XV[e] siècle : = « Job en françoys et le dialogue *saint Gregore* en « françois. » Antoine était prononcé *Antone*, *Bueves d'Antone :*

Vers Viane est Oliviers retourné,
Quant ot *Antone* ocis et afolé.
(*Gérard de Viane*, v. 552, Bekker.)

La racine de *remémorer* est *mémore*, et non pas *mémoire :*

Bois rime parfaitement avec *dos :*

Ainsi fuioie parmi les *bois*

Ausi com s'il me fust au *dos.*
(*Dolopathos*, p. 251.)

On le trouve écrit *bos* aussi souvent au moins que *bois :*

Et l'endemain revois au *bos ;*
Si me recarche l'en le *dos.*
(*De l'Asne et du Cheval.*)

Le nom de la ville de *Beaugency* est mal orthographié par suite de la prononciation; c'est *Bois-Gency*. Jusqu'au XVIIIe siècle on ne l'a pas figuré autrement.

Les diminutifs *bosquet* ou *boquet, bocage, boquillon,* ne laissent aucun doute.

D'*historia* on fit ESTOIRE, qu'on prononçait *étore :*

— « Per Diu, souvieigne vous des preudomes an« ciens qui devant nous ont esté, et qui encore sont ra« menteu es livres des *estores.* » (*Villehard.*, p. 180.)

D'*estore* se forma le verbe *estorer*, plus tard *historier*, qui se dit encore familièrement dans le sens de *garnir, arranger avec soin.* La *Bible historiaus* est une Bible ornée de nombreuses enluminures.

La plupart des contrats de mariage passés sous l'empire de la coutume de Picardie, réservent à la femme, en cas de décès du mari, avant tout, *sa chambre étorée,* — sa chambre garnie (1).

(1) Le *Dictionnaire de Trévoux* ne donne pas le verbe *estorer ;* mais, interprétant mal quelques phrases de Villehardouin, il donne *estoire* et *estorée* (une *estorée*), qu'il traduit par *navis, classis, exercitus navalis.* C'est une grave erreur. — « Le roi d'Angleterre avait fait appareiller *une grant estorée de nef.* » (*Chr. de Flandres.*) Une *grande histoire* dé vaisseaux. — « Comment ils puissent avoir navire et *estoire.* » (Villehardouin.) C'est navire et le reste de l'équipement, et *toute l'histoire.* Selon Trévoux, qui cite cette phrase, ce serait *navire et navire.* — « Mult fut belle cette *estoire,* et

Au livre IV, chapitre XIII de *Pantagruel*, se trouve le récit de la belle diablerie que fit Villon pour se venger du pauvre frère Tappecoue, sacristain des cordeliers de Saint-Maixent :

— « Ses dyables..... tenoient en main aulcuns bas-« tons noirs pleins de fusées; aultres portoient longs « tisons alumez, sur lesquels à chascun carrefour jec-« toient pleines poignées de *parasine.* »

Parasine, c'est ainsi que portent toutes les éditions, se copiant l'une l'autre. Il est clair que la première qui le donne a pris un *o* pour un *a*, et qu'il faut lire *porasine*, c'est-à-dire, *poix-raisine*, l'*i* de la diphthongue muet dans les deux mots.

Nous prononçons sans *i grogner*, et avec un *i éloigner, témoigner*. Le XVIIe siècle figurait l'*i* dans tous les trois, et ne le prononçait dans aucun. C'est conformément à la prononciation que Sarrasin met sans *i* :

Puisque Voiture s'*élogne*,
Je m'en vais dans la *Pologne*.

Le cardinal Duperron écrit *cigoigne* et *éloigne*.

riche. » (Villehardouin.) Tout cet appareil fut très-beau, toute cette *histoire* fut très-riche.

Trévoux conclut en dérivant *estoire* de *stolus*, *stolium*, et du grec *stello, j'envoie*. C'est quelquefois un malheur d'être si savant.

Le *Dictionnaire de Napoléon Landais* fait ce petit article :

« Estorée, subst. fém. (*ècetorée*), flotte, armée navale. — Inusité. »

Le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* dit :

« Estorer, *créer, fonder, restaurer;* » — en quoi il se trompe. Mais il ajoute : « *meubler, fournir, garnir;* » — en quoi il a raison.

L'Académie garde un auguste silence.

Il était bien simple de mettre en quatre mots :

Estoire, *histoire;* Estorer, *historier.*

Soyez sûr qu'on n'a jamais prononcé autrement que *cigogne* (*ciconia*) :

> Là, l'orgueilleux sapin qui sert à la *cigoigne*
> De sejour élevé pour voisiner les cieux,
> Roi des vastes forests, jusqu'aux astres *éloigne*
> Sur tous les autres bois son chef ambitieux.

Ménage prescrit de dire *cigogne* sans *i*; mais il déclare que *témogner, élogner, rognons*, c'est mal parlé : il veut qu'on dise *témoigner, éloigner, roignons*. Tout cela n'est que caprice et inconséquence. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le moyen âge prononçait *témon*, *beson*, pour *témoin*, *besoin*. Dieu, s'écrie Roland dans le *roman de Roncevaux*, Dieu

> Qui en la virge preis anuncion,
> Saint Daniel delivras dou lyon,
> Et saint Jonas dou ventre dou poisson....
> Sainte Suzanne garis dou faux *tesmoing* (sic),
> Et a Marie feis tu le pardon....
> Vengier me lais dou comte Ganelon.
>
> (*Introd. à la chans. de Roland*, p. xx.)

L'auteur des *Quatre fils Aymon* fait rimer *compagnon* et *besoin*. C'est dans la conclusion de son poëme; on y voit un rapprochement d'idées assez mal édifiant :

> Or, prions tous a Dieu par grant devotion
> Qu'il nous otroit sa gloire par son saintisme non,
> A celui qui l'*a* (1) escrit veuille doner en don
> Or et argent assez, car *il en aroit bon beson* (sic)
> Pour donner aux fillettes et maint bon compagnon;
> Car c'est tout ce qu'il aime : que vous celeroit on?
>
> (*Introd. du Fierabras*, Bekker, p. XII.)

Il est tout naturel que *beson* ait produit *besogner*.

(1) *a* élidé.

Du latin *ungere*, *ondre*, que nous écrivons et prononçons avec un *i*, *oindre*.

Le *Bestiaire* raconte comment de la peau du crocodile on faisait un *onguent* dont usaient les vieilles femmes pour effacer leurs rides :

> De sa couane seulement
> Soloit on faire un *ongement*.
> Les vielles femmes s'an *ognoient*;
> Par tel *ongement* s'estendoient
> Les frouces dou vis et dou front.
> (*Du Cange*, au mot Fronssatus.)

La *chanson de Roland* et les poëmes du XII[e] siècle ne disent pas *le poing*, mais *le pong* : le *punt* d'une épée, d'où venait l'orthographe *empongner* :

> L'espée jurent et le *pont*
> Cil qui dedenz la vile sunt,
> Que ja la vile n'iert rendue.
> (Benoit de Sainte-More, v. 29487.)

« Ils jurent par la lame et la poignée de l'épée que la ville ne sera pas rendue. »

> Al *pont* de fin or entaillié.
> (*Ibid.*, v. 16413.)

« .... A la poignée d'or fin ciselé. »

Il est certain que l'on prononçait encore au commencement du XVI[e] siècle *le pong*, si l'on écrivait *le poing*. Dans *la bataille de Marignan*, mise en musique, en 1515, par Clément Jennequin :

> Aventuriers, bons compagnons,
> Ensemble croisez vos tromblons.
> Nobles, sautez dans les arçons,
> Frappez dedans la lance au *poing*,
> La lance au poing hardis et prompts.

On voit combien Voltaire se trompe lorsqu'il accuse notre vieille langue de barbarie précisément au sujet de ces affreux sons en *oin* : — « Le plus insupporta-« ble reste de la barbarie welche et gauloise est dans « nos terminaisons en *oin*..... Il faut qu'un langage « ait d'ailleurs de grands charmes pour se faire par-« donner ces sons qui tiennent moins de l'homme que « de la plus dégoûtante espèce des animaux. »

(*Dict. phil.*, art. FRANCE.)

Cet *oin*, qui révolte à si juste titre l'oreille de Voltaire, est indubitablement d'invention moderne ; les Welches et les Gaulois ne le connaissaient pas : c'est ce qu'on appelle un progrès.

L'*o* suivi immédiatement d'une seconde voyelle sonnait *ou*. C'est encore en anglais la valeur de deux *o* consécutifs : *boots*. Moniot, contemporain de Louis IX :

Gardez vous de Fortune, seigneur, je le vous *loe* (1).
Quant Fortune a fait homme haut chanter comme *aloe* (2),
Et il cuide miex estre assis dessus la *roe*,
Lors retorne Fortune, si le gete en la *boe*.
(*Le Dit de Fortune*.)

« Teles furent ces *roes* cume les *roes* de curres. »

(*Rois*, p. 255.)

— « Il se misent au fuir sans plus attendre, et s'es-« parsent, li uns cha et li autres la, ausi come les *aloes* « font por les espreviers. » (*Villehardouin*, p. 182.)

Par cette règle, *poëte*, *poésie* ont dû sonner *pouëte*, *pouésie*. C'est effectivement comme on les prononçait

(1) Je vous le conseille.
(2) Nous n'avons plus que le diminutif *alouette*.

au XVI[e] siècle. Marguerite de Navarre écrit toujours *poëte* avec un *u*. Dans une lettre à M. de Montmorency pour lui recommander Marot :

— « Il me semble que Nostre Seigneur faict tant de « graces au roy et à ses serviteurs, que jamais ne feut « plus besoin de favoriser aux *pouhetes* que mainte- « nant (1). » (*Lettres inédites*, I, p. 304.)

Le nom de M. de Rohan, dans ces lettres, est toujours figuré *Rouhan*. Les anciens traités avertissaient encore de cette prononciation, et recommandaient aussi de dire *pouëtes* et *pouésie*.

Nous n'avons pas conservé l'*u* dans *poëte*, mais nous le faisons toujours entendre dans *moelle* ; nous l'écrivons et le prononçons dans *loue*, *boue*, *roue*, et nous le prononçons sans l'écrire dans *roi*, *bois*, *loin*, *foin*, *coin*. C'est la confusion des systèmes.

La famille *de Croï* s'appelle *de Crouï* ; les *de Moy* sont *de Mouhy*. *Héloïse* écrivait son nom *Heloys* ; c'était *Hélouis* devant une consonne ; devant une voyelle, *Hélouise* au corps gent. C'est le même nom que *Louise*.

Ce nom de Louise me rappelle une historiette de Racan. Elle nous apprend qui a porté le dernier coup à la règle du moyen âge, qu'une tradition incomprise faisait encore observer au commencement du XVII[e] siècle.

Un jour, dit Racan, Henri IV, qui traitait Malherbe avec une grande bienveillance, lui montra une lettre écrite par le Dauphin, qui fut depuis Louis XIII.

(1) Remarquez en passant ce latinisme, *favoriser aux poëtes*. On disait de même *prier à Dieu... supplier à Dieu... Je luy supplie.*

C'est bien, dit Malherbe; mais monseigneur le Dauphin ne s'appelle-t-il pas Louis? — Assurément, dit Henri IV. — Pourquoi donc le fait-on signer *Loys?* La censure de celui qu'on appelait le vieux tyran des syllabes parut juste; la signature du Dauphin fut réformée, et c'est depuis ce temps que les princes du nom de *Loys* signent, avec un *u*, *Louis*.

Henri IV s'est trop hâté de déférer à l'observation de Malherbe; car cette observation, spécieuse pour un ignorant, est radicalement fausse. Malherbe aurait pu exiger aussi, pour être conséquent, qu'on écrivît *de louin*, du *fouin*, la rivière de *Louing*, *trouois*, *mouoi*, *le rouoi*, *la louoi*, *rouayal*, etc., etc.; car c'est ainsi qu'on prononce, et non pas *la loá*, *le roá*, *troá*.

L'autorité de Malherbe n'a donc servi en cette occasion qu'à introduire une inconséquence.

U.

« L'*u*, dit M. Ampère, avait au moyen âge le son peu mélodieux qu'il a de nos jours; sans cela, on n'aurait pas eu besoin d'imaginer la diphthongue pour remplacer l'*u* latin dans *ubi*, *où*, et dans *multum*, *moult*. » (*Hist. de la Litt. fr. au moyen âge*, p. 305.)

Je prendrai la liberté de contredire ici M. Ampère. La première valeur de cette lettre *u* fut le son *ou*, comme en latin.

La diphthongue *ou* fut si peu inventée pour réduire l'*u* de *ubi* ou de *multum*, que, dans les plus anciens textes, on trouve partout *u* pour *où* (*ubi*), et pour *ou* marquant l'alternative. *Moult* s'est écrit d'abord

mult, *multeplier*, qui sonnaient *mou*, *mouteplier*. *Amur*, *securs*, n'ont jamais été à l'oreille qu'*amour*, *secours*. Le plus ancien monument de la langue française, la version du *livre des Rois*, en fournit la preuve à chaque ligne :

— « Respundirent ces de Jabes : *Dune nus* respit « set *jurs*; *manderum* nostre estre a *tuz* ces de « Israel. Si *poum* aveir *rescusse*, nus *l'atenderum*; « si *nun*, *nus nus rendrum*. » (P. 36.)

Prononcez : — « Répondirent ceux de Jabès: Doune: nous répit sept jours; (nous) manderouns notre être (notre position) à tous ceux d'Israël. Si (nous) pou(*v*)-ouns aveïr récousse, nous l'atenderouns; si noun, nous nous rendrouns. »

— « Li message vindrent en Gabaath, *u* li reis Saul « maneit. » (*Ibid.*, 36.)

« Les messagers vinrent en Gabaath, où demeurait le roi Saül. »

On pourrait affirmer que la notation actuelle *ou* fut aussi introduite de très-bonne heure, si les manuscrits de Villehardouin étaient du XIIe siècle, car on y lit déjà *moult;* mais la copie en est plus récente.

Comme il arrive toujours en pareil cas, les deux notations subsistèrent quelque temps l'une à côté de l'autre. Dans Benoît de Sainte-More, compatriote et contemporain de Wace (1160), on lit :

A Beauvais *rout* un *cutelier*,
Prisiez, sages de son mester;
Cil apareilla deus *couteaux*.
(*Chron. des ducs de Normandie*, II, 519.)

Si, comme le veut M. Ampère, l'*u* avait eu dès

l'origine le même son qu'aujourd'hui, cette notation *un* n'eût jamais pu sonner *on* :

> Alez, vous pri, au rei *Othon*;
> Si li dites *cum* je l'*semun*....
> (Benoît de Sainte-More, II, p. 97.)

« Comme je le semonds. »

> Assez esteit la *cupe* meindre.
> (Benoît, II, p. 522.)

La cupe se prononçait *la coupe*, du latin *culpa*.

On écrivait aussi *coulpe*, en rapprochant l'orthographe de l'étymologie et de la prononciation.

Je suis donc d'un avis directement opposé à celui de M. Ampère : il croit que *u* fut le son primitif, et qu'il fallut se mettre en peine de chercher une notation pour marquer le son *ou*. Je suis persuadé que le son primitif de l'*u* fut *ou*, et qu'il fallut au contraire trouver une combinaison orthographique pour affaiblir ce son, et le réduire à l'*u* actuel.

Le moyen qu'on y employa fut celui qu'on avait déjà appliqué aux voyelles *a*, *e*, *o*; on se servit de l'*i*, mis, comme pour l'*e*, tantôt à la première place, tantôt à la seconde.

Je vois qu'au XIIe siècle, la terminaison du participe passé en *u*, celle du prétérit de certains verbes, comme *il but, il fut*, s'écrivait par *ui* :

— « Saint-Johan *buit* aussi lo boyvre de salveteit.» (*Saint Bernard*, p. 548.)

— « Mais por mi *at perduit* une grant partie d'engeles et toz les homes. » (*Ibid.*, 524.)

— « Abraham *engenruit* (*engenrut*, *engendra*) Isaac; Isaac, Jacob. » (528.)

— « Ou est le tant poc de farine dont li prophetes fu *sostenuiz?* » (572.)

« Où est ce peu de farine dont le prophete fut soutenu? »

— « Nostres sires fu *semonuiz* as noces. » (*Saint Bernard*, p. 553.)

Semonus, *invité*, de *semondre*.

— « Mais por ceu ke tu ne pensasses ke ceu fust *avenuit* par aventure. » (*Ibid.*, 552.)

Le prétérit *je fus*, *tu fus*, *il fut*, représente *fui*, *fuisti*, *fuit*. Quelquefois les copistes français écrivent encore l'*i*: ceux-là étaient les doctes en étymologie. *Je suis*, de *sum*, a probablement sonné *je sus*, comme prononcent encore les paysans picards. *Je suis*, en faisant sentir l'*i*, est moderne.

Le *livre des Rois* écrit indistinctement *les Ju* ou *les Jui*. Ce sont les *Juifs*.

Cuire, dans le *Dolopathos*, est écrit tantôt *cuire*, tantôt *cure* : « J'exhortai la dame à mettre cuire ce cadavre et à me donner son fils, qu'il ne mourût : »

Ke maintenant le mesist *cure*,
E por ceu ke ses fiz ne *mure*,
Le me donast.

(*Dolopathos*, p. 255.)

Cuite y rime à *lutte* :

Quant la char del larron fut *cuite*,
Lai poissiez veoir grant *lucte*.

(*Ibid.*, p. 257.)

Nous disons *lutin*, et le diminutif, comme peu

usité, est demeuré écrit *luiton* : *Notre ami, monsieur le luiton*, dans la Fontaine, c'est *monsieur le lutton*.

On trouve *je me dolui* pour *je me dolus*, du verbe *se douloir; estuide* pour *étude*, de *studium*, etc.

Par mechief *recui* en la bouche
Un poi de noif qui fu tant douce,
Que ce bel enfant en *concui*,
D'un seul petit que je *recui*.
(*L'Enfant qui fu remis au soleil.*)

« Par malheur, je reçus dans la bouche un peu de neige, dont je conçus ce bel enfant, pour un seul petit flocon que j'en reçus. »

Huis, pertuis, sonnaient *hus*, *pertus*. On ne voit point d'*i* dans la première syllabe d'*uscio*, ni dans *pertusum* :

Si li prestres fu eschaufez,
Li provos fu autant ou *plus*,
Quant il la vit par le *pertuis*
Demener si vilainement.
(*De Constant Duhamel.*)

Le nom propre *Perthus* atteste cette prononciation.

Mais il arriva par la suite que l'*i* disputa la prédominance, et finit par l'emporter sur l'*u*; si bien qu'il l'effaça, et ressortit seul de cette notation *ui*.

Ki, *kider*, *kidan*, *kisine*, *keux*, furent très-bien figurés *qui*, *cuider* ou *quider*, *quidam*, *quisine* ou *cuisine* , *queux*....., etc.

Et puis, *puisque*, se prononcèrent *et pis*, *pisque*.

De ce conflit résulta la double forme *il vécut*, *il véquit*.

On s'avisa alors d'une autre combinaison pour

briser le son de l'*u* : on abandonna l'*i*, et la fonction qu'il ne remplissait plus fut donnée à l'*e* ; seulement il fallut mettre cet *e* avant l'*u*, *eu*, parce que l'autre disposition *ue* était déjà consacrée à un autre emploi. *U* fut donc noté par *eu* ; mais ce fut une invention tardive, et qui ne me paraît pas remonter plus haut que le XVIe siècle.

A cette époque, *eu* sonnait *u*. « Tout ce qui parle bien en France, dit Théodore de Bèze, prononce *hûreux*. » (*De Fr. ling. rect. pr.*, p. 60) ; *meur*, *blesseure*, *heurler*, sonnaient *mûr*, *blessure*, *hurler*. De là date le resserrement de toute une classe de participes passés. On les écrivait jadis par *eu*, avec diérèse ; la nouvelle convention orthographique leur enleva une syllabe. On continuait à écrire *sceu*, *veu*, *receu*, *conneu*, et l'on prononçait *sçu*, *vu*, *reçu*, *connu*, du moins à Paris ; car à Chartres, à Orléans et en Normandie, on continuait à dire *vé-u*, *recé-u*, *conné-u*. — *Vitiosè*, dit Théodore de Bèze, qui ne ne soupçonne pas que c'était *archaïcè*.

De *jejunium*, *jé-une*, avec diérèse, puis *june*, *juner* :

Sire, dit el, je suis venue
Anguilles cuire a mon seignor.
Nous avons *juné* tote jor.
(*Des trois Dames qui troverent un anel*, v. 146.)

Il n'y a plus aujourd'hui que les Gascons qui prononcent *hûreux*, mais tout le monde continue à prononcer *gageure* par un *u*. Le peuple prononce encore par *u* simple les noms propres *Eugène*, *Eustache*. Les Picards prononcent toujours par *u* les finales écrites

eu. Après ce qui vient d'être exposé sur ces deux notations *ui* et *eu*, on comprendra que des poëtes, plus soigneux d'être exacts à l'oreille qu'à la vue, aient fait rimer *lieu* et *nului*.

Aloul parcourt sa maison, cherchant s'il n'y a pas quelque amant caché, à qui sa femme ait donné rendez-vous :

> Ca et la vait par son manoir
> Savoir s'il y avoit *nului*
> A cui sa femme eust mis *lieu*.
> (Le *Fabel d'Aloul*.)

Prononcez *nulu* et *liu*.

---

§ II.

NOTATIONS DIVERSES DU SON *EU*.

On ne répétera pas ici ce qui a été dit, page 54, sur *el* exprimant le son *eu*.

Nos pères reconnurent dès l'origine que le son *eu* n'est qu'un affaiblissement du son plein de l'*u* (*ou*). Pour amoindrir ce son, ils attachèrent à l'*u* un *e*, en cette manière, *ue*.

— « *Quel* chose est li homes ke tu l'magnefies, ou « por koi mes tu ton *cuer* a luy? » (*Saint Bernard*, p. 526.) — « *Queu* chose est l'homme que tu le magnifies, ou pourquoi mets-tu en lui ton cœur? » — « Il « les *cuers* daignet enlumineir par sa niant visible « poixance. » (*Ibid.*, 528.) — « Il daigne illuminer les cœurs par son invisible puissance. »

BUES, CUE; — *bœuf, queue.*

L'archevêque Turpin montait un cheval qui avait la queue blanche et la crinière jaune :

> Blanche la *cue* et la crignete jalne.
> (*Chans. de Roland*, st. 113.)

Le IIIe livre des *Rois*, chapitre VII, dit que l'on voyait dans le temple de Salomon douze bœufs, dont les queues étaient tournées toutes ensemble :

— « .... Duzes *bues*..... e les *cues* tutes « ensemble une part turnerent. » (P. 524.)

Le héros *Bueves d'Antone* est *Beuve d'Antone.*

SUER, DUEL, que Fallot discute gravement comme des formes de dialectes, sont tout simplement *sœur* et *deuil*, et dans le langage ne se confondaient pas plus qu'aujourd'hui avec l'infinitif *suer* (*sudare*) et *duel* (*duellum.*)

IL PEUT s'écrivait *il puet; — il esteut*, il prend fantaisie, il convient, *il estuet; — Eudes*, nom propre, *Uede* ou *Huedes*, etc.

On rencontre très-fréquemment aussi une notation du son *eu* qui paraît empruntée aux Allemands; c'est par *o e* séparés, ou réunis comme dans le nom de *Gœthe.*

EUDES, dans *Auberi le Bourguignon*, est écrit partout *Hœdes :*

> *Hoedes* ot non, de Laingres fu saisiz.
> *Hœdes* de Laingres.......
> (*Intr. du Roland*, p. 36, 37.)

Le *livre des Métiers*, chapitre XI, prescrit aux

armuriers d'employer de la toile *noeve*, et de garnir intérieurement les jambières d'*escroes*. En Picardie, on appelle encore des chaussons en lisières de drap *des écreux*.

JOENNE, JOENNESSE, c'est *jeune*, *jeunesse*. Le bourgeois dont il est parlé dans le fabliau d'*Auberée* était riche :

Et si avoit un moult beau fil
Qui maint denier mist à essil (1),
Tant comme il fut en sa *joenesse*.
(*D'Auberée la vielle maquerelle.*)

Le clerc du fabliau de *Gombers* cherche à tâtons le lit de la fille de son hôte; et l'ayant trouvé,

Lez li se couche, les dras *œvre*.
Qui est ce, Diex, qui me *descuevre*?
Fait ele quant ele le sent.

Ce passage atteste que les deux formes de notation *u*, *œ*, ont été contemporaines.

En voici une autre preuve tirée de Rutebeuf, qui florissait sous saint Louis.

Le poëte s'élève contre la perversité du siècle, contre les envieux et les médisants hypocrites. Personne, dit-il, ne leur échappe!

Ja n'iert tant biaux ne gracieux :
Se dix en sont chiez lui assis,
Des mesdisans i aura six,
Et d'envieus i aura *nuef*.
Par derrier nel prisent un *oes*,
Et par devant li font il feste!
Chascun l'encline de la teste.
(*Le testament de l'Asne.*)

(1) *Mit à exil*, c'est-à-dire, *dépensa*.

Prononcez *neu*, un *eu*.

Nous écrivons encore sans *u* *œil* et *œillet*. *Cœur*, *sœur*, *œuvre*, présentent la fusion des deux méthodes.

§ III.

ACCENTS VICIEUX CHEZ LES MODERNES.

Le système que nous venons d'exposer, par lequel on notait l'accent à l'intérieur du mot, tantôt au moyen des consonnes, tantôt au moyen des voyelles, offrait, ce me semble, des avantages de précision et de délicatesse que n'ont pas nos accents modernes. Nous n'avons aujourd'hui qu'un seul *é* fermé; nos pères en connaissaient trois ou quatre nuances : *veritet; pitie; maufez; rocher; espee*. Voyez que de manières d'indiquer l'accent aigu! Est-il probable que cet accent, sous ces formes diverses, fût partout absolument le même?

En outre, un accent est bien vite omis ou ajouté hors de propos. Il s'absente ou se fixe; l'habitude se prend, et voilà un mot défiguré. C'est ainsi que l'Académie écrit *dorénavant*, qui est pour *d'ore-en-avant*, comme si les racines étaient *doré-navant*.

Que le premier venu prononce *débonnaire* avec un accent aigu, on n'y prend pas garde; il ne fait pas autorité. Mais on s'afflige de voir l'Académie consacrer cette faute, et écrire *débonnaire*, comme si elle ignorait le vrai sens et l'étymologie de ce mot. C'est une

métaphore empruntée, comme tant d'autres, à cet art de la vénerie, dont nos pères faisaient leurs délices. Il est *de bonne aire*, il est issu d'un bon nid, de bonne extraction.

Roland voyant étendu par terre le cadavre de Turpin, lui adresse quelques mots d'oraison funèbre :

> E! gentilz hom, chevaler *de bon aire*,
> Hui te commant al gloriuis celeste!
> (*Roland*, st. 164.)

De pute aire, que nous avons laissé perdre, exprimait le sens opposé :

> Moult fit la male serve que fausse et *de pute aire*.
> (*Berte aus grans piés*, p. 95.)

> Vos maris est *de si pute aire*,
> Qu'il m'aura ja tout esmié.
> (*De Constant Duhamel.*)

> Fortune est bele et bonne aus bons, et *debonnaire ;*
> Mauvese aus maufesanz, et laide, et *deputaire*.
> (*Le Dit de Fortune.*)

Le système d'orthographe de nos pères était plus favorable que le nôtre au maintien de l'étymologie et de la prononciation. Nos mots, amaigris de jour en jour, compromettent l'une et l'autre.

Cependant ce système n'était pas sans quelque inconvénient. J'y ai trouvé celui de faire servir quelquefois la même notation à deux usages, et de confondre dans un cas donné l'adjectif féminin avec un masculin. Par exemple, *lie*, de *lætus*, sonnait également *lé* et *lie*, comme aujourd'hui. Le fait paraît incontestable. Dans cette même *Court de Paradis*, où j'ai puisé des

exemples de *lie* sonnant *lé*, *lie* rime à *la vierge Marie*, et à *blesmie* (*blâmée*) :

> Es flans de la virge *Marie*
> Qui pour lui fu dolante et *lie*.
> (V. 13.)
>
> Que peu ne grant ne fu *blesmie*
> De ce fu moult joians et *lie*.
> (V. 21.)

Peut-être sont-ce là des licences pour la rime, car ailleurs on lit *liee* et *lee*. Mais dans tous les cas, je ne doute point que ces groupes de voyelles destinées d'abord uniquement à modifier l'inflexion et au rôle de l'accent moderne, n'aient amené la multiplication des diphthongues. *Oi* a sonné d'abord par diérèse *o-i*, puis *o* ouvert, puis *oué*, puis enfin *oi*, comme dans *poix*, *François*. Ainsi des autres.

De leur côté, les modernes, complétement étrangers aux conventions de l'ancienne orthographe, défigurent le langage de nos pères, en saupoudrant d'accents arbitraires les textes qu'ils publient. C'est une véritable manie, et je ne vois point d'éditeur qui ait eu la sagesse de s'en garantir, et de se borner à reproduire les manuscrits. Je plains ceux qui travailleront un jour sur des textes si étrangement falsifiés. Ils devront croire que des *œufs*, des *bœufs*, se sont appelés autrefois des *oés*, des *boés* ou des *boès*; ils sueront à deviner comment de *huèses* (des bottes) on a pu faire le diminutif *houseaux*, de *enfant*, *enfès*; comment on a pu dire pour *neuve* et *deux*, *noès*, *doès*; pour des *queues* (*cues*), des *cuès*. Un ancien poëte, dont le nom est assez

connu pour avoir été un des plus répétés dans
niers temps, s'appelait *Adam* ou *Adanes*,
suivant l'orthographe du moyen âge, *Aden*
comme *Caen*, *Rouen*, *Agen*, etc... On a
Adanes en une espèce d'espagnol du be
nès. Si Adanes revenait au monde, il
temps parler d'Adenès avant de so
de lui qu'il s'agit.

J'ouvre le *livre des Mestiers*
je lis au chapitre *des Mesures*

« Nus *mesurères* ne puet re.
res... — *Nus garnisères* n
nères, se il est *tannères d*
etc., etc. » Évidemmen uvres
— li *vendeux*, — n œuvres.
neux, se il est tann de *Guillaume Cretin*.)
ses, etc. euls.

Au chapitre d preuve, et le substantif *preuve*.
être admis dan ISABEAU.
de *nièles* le tous ceulx quicunques
nieules. mauvaise vie.
(Marot, *Colloque d'Erasme*, t. IV, p. 293.)

On dis — il esteut (*il convient*).
et saint — je saveure.

L'ABBÉ.

Il ne vient fors
De ce que je sens et *saveure*
Ou que je voy.

ISABEAU.

Je vous *asseure*, etc.

Demourer, — je demeure.
Secourir, — je sequeure.

Sire, por Dieu omnipotent,

ous ci à ceste eure ?
Diex me *sequeure*....
(*De Gombers et des deux Clers.*)

la *sequeure*,
eure
demeure,

de Navarre.)

ui, rencontrant *je treuve*, nous ex- le mot par licence et La Fontaine et Molière ont asme; cela leur arrive souvent, s estropié les mots.

est devenu *peur; troubadour* ou *trou-* devenu *trouveur*, qu'on écrivait *trouvere* r *e* muet). Le verbe *houser* (*botter*) a fait le antif *heuse*: Robert *courte-heuse;* et nous avons core le diminutif *houseaux* :

Le pauvre diable y laissa ses *houseaux*.
(*La Fontaine.*)

Par métaphore, pour dire qu'il y périt, y laissa sa vie, comme on laisse ses bottes ou bottines au fond d'un bourbier.

Fallot avait fait cette remarque avant moi, et voici la règle qu'il pose. — « C'est une règle invariable dans « notre langue, que toutes les fois qu'elle dérive un « mot du latin, et que dans ce mot il y a un *o*, elle « change cet *o* en *ou*, ou en *eu* : *color, dolor, soror,* « couleur, douleur, sœur. » (*Recherches,* p. 447.)

Il eût dit plus exactement que cet *o* s'est changé d'abord en *ou,* qui est devenu *eu* par la suite. *Flos*,

flur, *flour*, *fleur*; *dolor*, *dulur*, *doulour* (qui subsiste en *douloureux*), *douleur*, etc.

Au XVIe siècle, les poëtes se permettaient même dans les noms propres de mettre indifféremment *eu* pour *ou*. Nicolas Denisot (le comte d'Alsinois) dans *le Tombeau de la reine de Navarre* adressé aux trois miss Seymour :

> Christ, ô filles de *Seymeur*,
> Pour Apollon il faut prendre,
> Or que vostre ange non *meur*
> A la fleur encore tendre.

CHAPITRE III.

De l'Élision. — On élidait les cinq voyelles.

L'emploi des consonnes euphoniques intercalaires fournissait le principal moyen d'éviter l'hiatus ; il y en avait encore un autre, c'était l'élision.

Nous n'élidons plus aujourd'hui qu'une seule voyelle, l'*e* muet ; autrefois on les élidait toutes, comme en latin.

A.

> Ha, monseigneur Merlin, ou *m'esperance* est toute,
> Venez parler a moi qui vous aime et redoute.
> (*Merlin-Mellot.*)

> Quant la pucelle fu en la grange embatue,
> Ou tas d'estrain se boute atout sa pel vestue,
> A Dieu fist *s' oroison*, et, sa coupe batue,
> Que prochainement muire et soit *s' ame* absolue.
> (*Le Dit du Buef.*)

« Quand la jeune fille fut entrée dans la grange,

« elle se met dans le tas de paille, toute couverte de « sa peau de bœuf; elle fait sa prière, et, sa coulpe « battue, demande à Dieu de mourir bientôt et d'être « sauvée. »

Par *t' ame*, prends y garde!

(*Ibid.*)

Il nous reste de cet usage *m' amie* et *m' amour.*

Quand on s'occupera de retrouver l'âge des mots et des formules, sans quoi l'on ne fera jamais rien, il sera curieux de savoir qui s'avisa le premier de cet affreux solécisme *mon amie, mon épée.* La Fontaine a bien raison de dire que *l'accoutumance enfin nous rend tout familier;* autrement on serait révolté de cette façon de parler universellement accréditée, qui joint un substantif féminin à un pronom masculin, on ne conçoit pas par quel motif. Ce n'est pas l'euphonie sans doute, car on dit *l'âme, l'épée, l'oraison,* qui sont pour *la âme, la épée,* etc. L'élision de l'*a* dans l'article féminin n'est ni plus ni moins douce que dans le pronom possessif. Mais on s'est imaginé que l'article élidé devant ces substantifs féminins était *le;* et c'est par suite de cette imagination que nous avons *l'amour* masculin au singulier, tandis qu'il est resté féminin au pluriel, grâce à la forme *les,* commune aux deux genres.

Il faut avouer que nos pères montraient en ce point plus de logique et de bon sens que leurs fils. *Mon épouse, ton hôtesse,* les eût choqués autant et à aussi bon droit que nous le serions de *ma chapeau, ta soulier.*

On trouve encore l'élision de l'*a* dans Marot:

L'ABBÉ.

Mais d'où vient
Qu'aux femmes aussy mal advient
Science qu'un bast à ung bœuf ?

ISABEAU.

Croyez, *domine abbate*,
Qu'un bœuf sied mieux d'estre basté
Qu'à un asne de porter mitre.
(*Colloque d'Erasme.*)

Qu'un bœuf est pour *qu'à ung bœuf.* Marot n'a certainement pas construit dans la même phrase *il sied* avec l'accusatif et avec le datif : *il sied un bœuf... il sied à un âne.* Outre qu'il n'y a point d'exemple de ce solécisme : *il sied quelqu'un.*

E.

L'*é*, que nous marquons d'un accent, ne s'est jamais élidé. Il serait superflu de produire des exemples de l'élision de l'*e* muet. Je me bornerai à une seule observation.

Aujourd'hui, c'est toujours l'*e* final (muet) qui s'élide. Voici un exemple de l'*e* élidé au commencement d'un mot; c'est dans cette locution, *où est-ce que.* Le peuple prononce traditionnellement *où 'st-ce que*, au profit manifeste de l'euphonie. Il ne pouvait pas élider *où*, dont le son est trop fort; le fort a emporté le faible.

Les lettrés qui prétendent figurer sur le papier la prononciation du peuple, écrivent *ousque.* Cet *ousque*, suivant les lois de l'ancienne orthographe, ne pourrait sonner que *ouque :* le peuple dit indifféremment, *où qu 'est mon père?* en supprimant *est-ce*,

ou bien en le conservant : *Où 'st-ce qu'est mon père?* Les gens délicats et bien élevés prononcent, avec un horrible hiatus : *Où est*-ce qu'est mon père? mais aussi ils ont passé dix ans au collége!

Il faut remarquer ici que le peuple en usait, dans l'ancienne Rome, comme il fait à Paris. Toujours guidé par l'instinct de l'euphonie, les Romains en parlant élidaient l'*e* de *est*. Ouvrez, non pas Virgile ni Cicéron, qui représentent les académiciens de leur époque, non pas même l'élégant Térence, mais Plaute, qui note le langage énergique du peuple :

Malus clandestinus est amor; *damnum 'st* merum.
Ut quæquæ illi *obcasio 'st*....

Tam a me *pudica 'st*....
Quid? quod *palam 'st* venale : si *argentum 'st* emas....
Hoc Æsculapi *fanum 'st*....

Une seule page du *Curculion* fournit ces exemples, qui prouvent qu'aux dépens de *est* on conservait intacte et forte la finale du mot précédent, celle que les prosodies modernes ordonneraient au contraire d'élider sur *est*.

Évidemment la forme d'élision d'après les grammairiens est monotone; la forme populaire produit autant de variété que les finales des divers mots en comportent.

I.

On ne rencontre jamais en vers, *il y a, il y avait;* mais *il a, il avait.* Si par aventure l'*y* est figuré, peu importe : la mesure vous avertit assez de le supprimer. Quand vous voyez dans *les Quatre fils Aymon*,

Il y a plus de douze ans que la guerre a duré,
(V. 832.)

vous comprenez tout de suite qu'il faut prononcer : *Il a* plus de douze ans.

Il a bien dous mois et demi
Ou plus, que mon frere ne vi.
(*Du Chevalier à la robe vermeille.*)

Bonne robe de bons pers d'Ypre ;
Il n'a meillor deciq' a Chipre.
(*La Bourse pleine de sens*, v. 173.)

Le soir, qu'*il ot* ja maint estoiles....
(*De la Dame qui fist trois tours*, v. 48.)

« Le soir, qu'il *y* eut déjà mainte étoile. »

Et ce n'est pas imposé par le besoin du mètre, car la prose parle de même :

— « Par Diu, sire Cuens, il ne m'est pas avis que *il ait* en vostre requeste raison. »

(*Villehardouin*, p. 199.)

Li chien dist qu'il a plus de honte ;
Li asnes dist qu'il a plus de paine.
(*De l'Asne et dou Chien.*)

Seignurs barums, dist *li* emperereș Karles....
(*Roland*, st. 13.)

D'altre part est *li* arcevesques Turpin.
(*Ibid.*, st. 87.)

La mesure commande évidemment d'élider l'*i*, et de dire l'*empereur*, l'*archevêque*, l'*âne;* et comme cette élision se pratiquait également en prose, c'est elle sans doute qui amena la confusion des formes *li* et *le*, auparavant distinctes.

La même observation est applicable à *qui* et *que;*

qui est, *qui a*, étaient prononcés comme ils le sont aujourd'hui par le peuple, *qu'est*, *qu'a* :

> Or est cheus en mal lien
> De sa fame, qui l'en despite
> Pour sa provande *qui est* petite.
> (*De Morel, etc.*, Barbaz., III, 248.)

O mon Dieu! s'écrie saint Bernard : — « Tu trepassas primiers por mei l'estroit pertuix de la passion, por ceu ke tu large entriee faces a les membres k'*apres* ti vont. » (P. 562.) — « Tu passas pour moi par l'étroite ouverture de la passion, pour agrandir la voie à tes membres qui te suivent. »

Dans le fabliau *du Provoire qui mangea les meures*, le curé, debout sur sa jument pour atteindre aux branches du mûrier, après avoir satisfait sa gourmandise, réfléchit qu'en ce moment qui, près de lui, crierait *hé!* lui jouerait un mauvais tour. L'action accompagne la pensée : la jument part, et le curé tombe dans la haie d'épines.

> Diex, fait il, *qui ore* diroit : Hez!...

« Dieu, fait-il, *qu'ore* dirait : Hé!... »

Il est essentiel d'observer que ces élisions étaient, pour le poëte, facultatives et non obligatoires, comme l'est aujourd'hui celle de l'*e* muet : par exemple, le passage que je viens de citer est précédé de celui-ci :

> S'en ot li prestres moult grant joie
> *Qui a* deux piez est sus montez.

Qui a n'était à coup sûr pas élidé, soit qu'on souffrît cet hiatus qui n'a rien de choquant, soit qu'on y

remédiât par une *s* euphonique : *quiS a*. Le second me paraît plus probable. (*Voy*. p. 96.)

L'exemple suivant rassemble l'élision de *qui* et celle de *li* :

> *Qui qu' onques* soit li vostre eslis,
> Partonopeus est *li* hais.
>
> (*Partonopeus*, v. 6704.)

Il faut prononcer avec deux diérèses : *Partonopeüs* est l'*haïs*.

Quiconque, qui semble dériver naturellement de *quicumque*, n'en vient pas. Il est formé de *qui qui onques*. Cela est attesté par l'orthographe fréquente *kikiunkes*, et par l'emploi non moins fréquent de cette formule *qui qui*..., remplacée de nos jours par cette kyrielle de cinq syllabes dures et vides, *qui que ce soit qui*.....

Aubri le Bourguignon

> Vint au palais, *qui qu'en poist* ne qui non ;
> Trois cops hurta au postis d'un baston.
>
> (*Aubri li B.*, p. 155 ; Bekker.)

« Qui que soit qui s'en fâche, s'y oppose, ou non. » *Poist* est ici le subjonctif du verbe *poiser*, *peser* : *à qui qu'il en pèse*, *ou non*.

Le duc Sanson, à la bataille de Roncevaux, attaque l'almacur, espèce de connétable du roi païen Marsile : il lui transperce le foie et le poumon, de sorte

> Que mort l'abat, *qui qu'en peist u qui nun*,
> Dist l'arcevesques : Cis cop est de baron !
>
> (*Roland*, st. 96.)

Cette formule revient très-souvent, comme les formules consacrées d'Homère.

Guinemer renverse un roi sarrasin,

Que mort l'abat, *ki k'en plurt u ki 'n rie.*

(*Ibid.*, st. 244.)

« Qui qu'en pleure ou qu'en rie. »

Rue Quincampoix; c'est, dans les vieux titres, la rue *Qui qui en poist*, *Qui qui s'en fâche.* On élidait le second *i*, *qui qu'en poist*, comme *qui qu'en grogne.* Une quiqu'engrogne était la maîtresse tour d'un castel picard, la plus altière, construite, pour ainsi dire, malgré l'opposition de ceux qu'elle menace : Je la bâtirai, *qui qui en grogne.*

La rue *Qui qu'entonne?* est devenue, par corruption, rue *Tiquetonne*, dont le nom moderne est aussi insignifiant que celui de la rue *Quincampoix* (1).

O.

La langue française n'a plus de mots terminés par *o* (2). Elle en a jadis possédé trois : *jeo*, ou *jo*, *iceo* et *ceo*, ou *co* (l'*e* n'est que pour adoucir le *c*), formes normandes, qui furent bientôt remplacées par *je*, *ice*, dont il nous reste *icel*, *icelui*, et *ce*, abrégé d'*ice*.

Les formes en *o* ne se rencontrent guère que dans les textes du XIe siècle, ou du commencement du XIIe, dans le *livre des Rois*, dans saint Bernard, dans la *chanson de Roland*, dans les deux poëmes de Wace,

(1) On aimait alors cette forme d'appellation. Il y avait encore la *rue qui m'y trova si dure*, abrégée, du temps de Sauval, en *rue trop va qui dure.* C'est aujourd'hui la *Vallée de misère*, quai des Augustins.

(2) Bien entendu, je ne compte pas les mots importés de l'italien ou du latin, comme *alto*, *soprano*, *vertigo*, *prurigo* ; ce ne sont pas des mots français.

le Rou et *le Brut*, dans quelques fabliaux, etc. Dans le provençal, d'où ces formes paraissent venues, la terminaison en *o* est une terminaison féminine, qui remplace la terminaison italienne en *a*, et la française en *e* muet; il est donc tout naturel que cet *o* puisse s'élider.

Charlemagne demande qui veut aller en ambassade à Sarragosse, vers le roi Marsile :

Respunt dux Naimes : *Jo irai* par vostre dun.
(*Roland*, st. 17.)

« J'irai par votre don, par votre grâce. »

Le fils du roi Marsile, voyant son père irrité du message de Charlemagne, veut tuer Ganelon, qui en a été le porteur. Livrez-le-moi, s'écrie-t-il:

Liverez le mei, *jo en* ferai la justise;
(*Ibid.*, st. 36.)

où il est clair qu'il faut prononcer, en contractant et en élidant: *livrez*-le-moi, *j'en* ferai la justice.

Dient paien : De *co avum* nus asez.
(*Ibid.*, st. 5.)

« De ce avons nous assez. »

Dans le *livre des Rois*, que j'estime écrit moitié prose, moitié vers rimés par assonnance, comme la *chanson de Roland* :

Cum *iço oid* Saul, forment se curucad,
E li Sainz Esperiz cunseil li dunad.
(Liv. Ier, p. 37.)

Cunseil, en trois syllabes, de *consilium*. *Coume ice ouït Saül.* — « Comme Saül entendit cela, il entra en grande fureur, et le Saint-Esprit lui donna conseil. »

U.

L'élision de l'*u* est plus rare, parce qu'il y a moins de mots terminés en *u*, et surtout à cause de la faculté de changer au besoin l'*u* voyelle en *u* consonne, de prononcer *Dev a dit*, quand il y a sur le papier *Deu a dit.*

Mais il est à remarquer que le peuple fait toujours l'élision de l'*u* du pronom de la seconde personne *tu*, et dit *t'as*, *t'auras*, pour *tu as*, *tu auras* :

> Dois tu crier ? Appele ! appele !
> Le cuir trousse derriere toi.
> N'est pas merveille se *t'as soi.*
> (*La Chace dou cerf*, Jubinal, *Nouv. fabl.*, I, p. 169.)

Dès l'instant que toutes les voyelles s'élident l'une sur l'autre, il est clair qu'elles s'élident sur elles-mêmes ; que deux *a*, deux *i*, venant à se rencontrer, l'un à la fin d'un mot, l'autre au commencement du mot suivant, s'absorberont en un seul, et ne compteront que pour une syllabe. Un homme du peuple ne dira pas, Je vais *à Amiens*, mais Je vais *à 'miens*, ou Je vais *'Amiens.* Cette fusion est la plus naturelle de toutes. Personne, à moins d'être un pédant renforcé, ne prononce *j'y irai*, en faisant sentir la répétition de l'*i :* on dit simplement *j'irai*, par respect pour les oreilles d'autrui; mais en vers cette élision n'est plus permise, qui l'était autrefois.

Roland, à la bataille de Roncevaux, trouve le cadavre de son cher Olivier mêlé parmi ceux des soldats. On le relève, on le charge sur un bouclier, et

l'archevêque Turpin vient bénir les morts et leur donner l'absolution, ce qui augmente, *rengrège*, comme parle encore la Fontaine, le deuil et la pitié :

> Sur un escut l'ad as altres culchet,
> Et l'arcevesque les *a assols* et seignet.
> Idunc (1) agreget le doel et la pitet.
> (*Roland*, st. 161.)

L'*a* ne se prononce qu'une fois, comme dans cet autre exemple :

> La fame s'en prist *a apercoivre.*
> (*De la Bourse pleine de sens*, v. 18.)

Cette sorte d'élision se pratiquait en provençal :

> Per Bafomet mon Deu, qui totz nos *a a* judgier.
> (*Ferabras prov.*, v. 308.)

La consonne finale n'empêche pas au besoin la fusion des voyelles; on en est quitte pour la tenir muette :

> Le duc *Oger et* l'arcevesque Turpin.
> (*Roland*, st. 12.)

« Le duc *Og'* et l'archevêque. »

> L' endemain au *matin*, *ains* que levast li solaus.
> (*Les quatre fils Aymon*, v. 1005.)

« L'endemain au *mat'*, *ains*.....

> Seignurs baruns, *ki i* purruns enveier?
> (*Roland*, st. 18.)

« Seigneurs barons, qui pourrons-nous y envoyer?»

Ces procédés, autrefois tout simples, ne sont plus possibles depuis que, par un résultat nécessaire de

(1) Alors, *tunc*.

l'imprimerie, la langue écrite a pris le pas sur la langue parlée, dont elle n'était jadis qu'un accessoire. Les yeux ont asservi la langue et l'oreille.

CHAPITRE IV.

Des deux manières d'abréger les mots : syncope et apocope. — De la tmèse (1).

§ Ier.

SYNCOPE DANS LES NOMS.

Une tendance constante à resserrer les mots, combinée avec un soin scrupuleux de l'euphonie, voilà les deux caractères essentiels du génie de notre langue, et sous l'influence desquels elle s'est développée.

Voltaire avait reconnu le premier : « C'est, dit-il, une propriété des barbares d'abréger tous les mots. » Je lui en demande pardon, mais je crois l'épithète injuste. En toute chose, la simplicité est le dernier terme de l'art. Considérez les langues des sauvages ou celles qui se sont arrêtées à l'état primitif, comme le basque : quels mots incommensurables ! quelle complication de temps et de cas ! Ce n'est pas trop de la vie entière d'un homme pour apprendre à parler. Voilà le vrai caractère de la barbarie. La civilisation, au contraire, éco-

(1) On m'excusera d'employer ces termes d'école; ils ont l'avantage, une fois expliqués, d'épargner de grandes circonlocutions.

nomise le temps; elle simplifie l'instrument, pour avoir le loisir d'exercer l'art. Ennius et ses contemporains disaient *induperator*, *avispicium*, *dedecoramentum*, *indupetrare*, *extera*, *supera*, qui, sous Auguste, étaient resserrés en *imperator*, *auspicium*, *dedecus*, *impetrare*, *extra*, *supra*. Au compte de Voltaire, Horace, Virgile et Cicéron, seraient les barbares; Ennius, Pacuvius et Lucile, les hommes plus civilisés.

Autre chose est d'abréger les mots, autre chose de les estropier. S'il est démontré qu'une abréviation conserve les caractères natifs, essentiels du mot, et s'allie en même temps avec la douceur et la facilité du langage, il est incontestable que c'est un perfectionnement.

Nous aussi nous avons commencé par des formes développées, que nous avons resserrées à mesure que nous avancions.

C'est un fait singulier, et qui n'a pas encore été remarqué, que la plupart de nos substantifs tirés du latin ne sont pas calqués sur le nominatif, mais sur l'accusatif. Apparemment nos pères regardaient l'accusatif comme la forme du mot la plus complète. *Vierge*, *image*, *multitude*, *ordre*, etc., dérivent de *virginem*, *imaginem*, *multitudinem*, *ordinem*; la forme primitive était *virgine*, *imagine*, *multitudine*, *ordene*.

—« Chier freire, ceste generation ki raconterat? li « angeles l'anonzat... *li virgine* croit; de foit conzoit « *virgine*; *virgine* enfantet, e *virgine* parmaint! »

(*Saint Bernard*, p. 531.)

Le livre de *Job* traduit ces paroles : *Imago coram*

oculis meis, « une *ymagene* devant mes oez. » (P. 486.) — « Li fils si est la *imagene* del pere. » (*Ibid.*)

L'amiral Baligant fait un vœu à ses divinités Apollon et Mahomet, de leur élever des statues d'or fin :

Mi damne Deu, je vus ai mult servit !
Tes *ymagenes* ferai tutes d'or fin.
(*Roland*, st. 255.)

Li amirals mult par est riches hom.
De devant sei fait porter sun dragon,
E l'estandart Tarvagan e Mahum,
E un *ymagene* Apolin le felun.
(*Ibid.*, st. 237.)

« L'amiral est un homme très-riche : il fait porter devant soi son dragon, l'étendart de Tarvagant et de Mahomet, et une image d'Apollon le félon. »

Apolin est abrégé d'*Apollinem*, comme *fontaine*, de *fontem*. *Origine* ne représente pas *origo*, mais *originem*. On disait par syncope *orine* :

Cil pautonier ki sont de pute *orine*.
(*Rom. de Guillaume d'Orange*.)

« Cette canaille de sale origine. »

Multitude est par syncope de *multitudine*, qui est dans les *Rois* et dans saint Bernard :

— « E avez grant *multitudine* de gens e veels de « or. » (*Rois*, III, 298.)

Guastine ou *wastine* était formé pareillement de *vastitudinem*.

— « Uns huem mest en la *guastine* de maon. » (*Rois*, I, 96.) — « Ki est encontre la *wastine* al che« min (1). » (*Ibid.*, 103.)

(1) Il est singulier de voir, deux lignes plus haut, le mot *désert* employé pour désigner la même chose : « E Saül vint al *desert* de Ciph. »

ORDENE (*ordinem*), *ordre*.

Saladin pressant Hugues de Tabarie afin d'être par lui fait chevalier, Hugues s'y refuse net :

Biau sire, fait il, non ferai.
Porquoi? et je le vous dirai :
Sainte *ordene* de chevalrie
Seroit en vous mal emploiiee,
Car vous estes de male loi
Se n'avez batesme ne foi.
(*L'Ordene de chevalerie*, v. 81.)

— « Me semblet ke les trois de ces quatre fontaines « apartignent proprement a trois *ordenes* de sainte « Eglise : une chacune fontaine a un chascun *ordene*. »
(*Saint Bernard*, p. 539.)

ORGENES (d'*organa*), aujourd'hui *orgues* :

— « E David sunout une maniere de *orgenes* ki « esteient si aturné ke l'om les liout as espaldes celi ki 's « sunout. » (*Rois*, p. 141.) — « Et David jouait d'une espèce d'orgues qu'on liait aux épaules de celui qui en jouait. »

La syncope ne tarda pas à resserrer tous ces mots. Le *livre des Rois* dit partout *aneme* (*animam*); la *chanson de Roland* écrit déjà *anme*. Roland à l'agonie se recommande à Dieu :

Guaris de mei l'*anme* de tuz perils....
Mors est Rollans, Deu en a l'*anme* es cels.
(St. 173.)

ENGELE, dans *les Rois* et dans saint Bernard :

— « Glore soit a Deu en haltismes, ce dient li *en-*

« *gele.* » (P. 543.) — « Jacob vit les *engeles* montanz et « descendanz. » (*Job*, p. 480.)

Dans le *Roland*, c'est déjà *angle* :

Ço sent Rollans que la mort li est pres,
Par les oreilles fors se ist la cervel :
De ses pers priet Deu que 's apelt
E poi de lui al *angle* Gabriel.
(*Roland*, st. 155.)

« Roland sent que sa mort approche. La cervelle lui sort par les oreilles. Il prie Dieu de se souvenir des autres pairs de France, et se recommande lui-même à l'ange Gabriel. »

Charlemagne arrive sur le champ de bataille de Roncevaux après la défaite accomplie. La nuit arrive, et l'armée française dort parmi les débris :

Karles se dort cume hume traveilliet.
Seint Gabriel li ad Deus enveiet,
L'empereur li cumande a guarder :
Li *Angles* est tute noit a sun chef.
(*Ibid.*, st. 280.)

« Charlemagne repose comme un homme agité d'inquiétude. Dieu lui a envoyé saint Gabriel, avec ordre de garder l'empereur. L'ange se tient toute la nuit à son chevet. »

Chair ne dérive pas de *caro,* mais de *carnem ;* d'où vient que dans les plus vieux textes il n'est jamais écrit autrement que *carn, karn, charn.* L'*n* reparaît encore aujourd'hui dans *charnel, décharner, carnassier.*

Rère-guarde, ans-garde ou *engarde,* pour *arrière-garde, avant-garde,* se trouvent à chaque page de la *chanson de Roland :*

Se en rere *guarde* trovet le cors Rollant.
(St. 46.)

— « S'il trouve Roland à l'arrière-garde. »

Qu'en *rere guarde* trover le poüsum.
(St. 47.)

— « Que nous le pussions trouver à l'arrière-garde. »

E ki sera devant mei en l'*ansgarde* ?
(St. 57.)

« — Et qui sera devant moi à l'avant-garde ? »

MAIN, par syncope de *matin*.

On se tromperait de croire que *main* vient directement de *mane*, et a précédé *matin*. Premièrement, on abrége un mot racine, mais on ne l'allonge pas; cela est contraire au génie des langues en général, et à celui de la nôtre en particulier; ensuite le fait est une preuve irrécusable : le *livre des Rois*, celui de Job, saint Bernard, emploient toujours *matin*, et non pas *main* : — « *Le matin* a vus vendrum, e en vostre merci nus metrum. » (*Rois*, I, p. 37.)

La femme d'Aloul va se promener au point du jour dans son verger; ils avaient pour voisin un prêtre :

Et li prestres en icele eure
Estoit levez par un *matin*.
Il erent si tres pres voisin....
Dame, fait il, bon jour aiez.
Por qu'estes si *matin* levee ?
— Sire, dist elle, la rousee
Est bone et saine en icest tans....
— Dame, dist il, ce cuit je bien,
Car par *matin* fait bon lever.
(*Le Fabel d'Aloul*; Barb., II, 256.)

La dame a son seignor a dit :

Sire, vous levastes matin;
Foi que vous devez saint Martin,
Venez, vous delez moi gesir.
(*Du Chevalier à la robe vermeille*, Barb., II, 175.)

Matin est par syncope de *matutinè*, qu'on trouve dans Pline, Diomède et Priscien, auteurs plus connus au moyen âge que Virgile et Cicéron. On rencontre, dès le XIII[e] siècle, les deux formes employées concurremment :

En petit d'eure Diex labeure,
Tel rit au *main* qui le soir pleure;
Et tels est au soir couroucies
Qui au *main* est joians et lies.
(*Estula*, Barb., III, p. 67.)

Oiez, seigneur, un bon fabel;
Uns clers le fist por un anel
Que trois dames un *main* troverent.
(*Des trois Dames*, Barb., III, p. 86.)

Main subsiste encore dans *demain*, qui signifie *de matin*, et dans *l'endemain*, dont nous avons fait avec deux articles, *le lendemain*. *Le lendemain* est aussi ridicule que pourrait être *le lapropos*. Les anciens auteurs n'ont jamais dit autrement que *l'endemain* : — « De ce pristrent li message jour de respondre *à* « *l'endemain*.... *à l'endemain* manda li dus son grant « conseil... » (*Villehardouin*, § 15.)

A l'endemain quant il li plout.
(*Du Chevalier qui fist sa femme confesse.*)
Tant que ce vint *a l'endemain*
Qui li borjois leva bien main.
(*La Bourse pleine de sens.*)

L'endemain si compaignon vindrent,
Et lor parlement a li tindrent.
(*Une femme pour cent hommes.*)

Cil qui fame viaut justiser
Chascun jor la puet contrister,
Et *l'endemain* r'est tote saine
Por resuffrir autre tel paine.
(Rutebeuf, *De la Dame qui fist trois tours.*)

Je remarquerai tout de suite que cette faute d'un mot contrefait par la réduplication de l'article, a été commise plus d'une fois. Ainsi le mot *lierre* présente le même cas que *l'endemain*. Du latin *hedera*, on avait fait *hiere*, *l'hierre*, ou, sans *h*, *l'ierre* :

Jehans li Galois d'Aubepierre
Nous dist si com la fuelle *d'yerre*
Se tient fresche, novelle et vert....
(*La Bourse pleine de sens*, v. 418.)

Insensiblement l'article fit corps avec son substantif, auquel on en rendit un autre; et nous disons aujourd'hui *le lierre*.

De *medecina*, MEDECINE, et par syncope MECINE :

Apres apris tote *mecine*
Quanqu'est en erbe et en racine.
(*Partonopeus*, v. 4585.)

— Suer ce li respont la roïne:
Mes duels ne puet avoir *mecine*.
(*Ibid.*, v. 4933.)

« Mon deuil ne peut avoir de remède. »

— « Ensi fait maintes foiz la *mecine* dele soveraine pieteit. » (*Job*, p. 489.)

La femme du *vilain mire* (*le Médecin malgré lui*) vante les connaissances de son mari à ceux qui cherchent un habile praticien :

Certes il sait plus de *mecine*

Et de vrais jugemens d'orine
Que ne sot onques Ypocras.
(Barbaz., I, p. 9, v. 155.)

Saint Bernard dit toujours *saint* ESTEVENE (*S. Stephanus*). — « Nos avons en saint *Estevene* l'oyvre et la volunteit ensemble del martre. » (P. 542.)

Estevene a fait par syncope *Estene*, ainsi qu'il est toujours écrit dans *la Court de Paradis;* d'où la forme *Estève.*

On aura remarqué, dans la citation qui précède, *martre* pour *martyre.* Cette syncope se maintient dans *Montmartre* (*mons Martyrum*).

De *prosperitas* on avait fait PROSPÉRITÉ, par syncope *prospreté :*

— « Lors assemblad li reis Achab de ses prophetes quatre cenz, e enquist se il a *prosperitez* ireit Ramoth de Galaad assegier. » (*Rois*, p. 335.)

— « Tuit li prophete a une voiz annuncient al rei tute *prospreté.* » (*Ibid.*, p. 336.)

Et même *prosprement*, adverbe, pour *prosperement :*

— « E tuit cil prophete diseient ensement : Va en Ramoth de Galaad; *prosprement* i iras, e la cited prendras. » (*Ibid.*)

De même VERTÉ (*vreté*), pour *vérité ;* — FERTÉ (*freté*) pour *fermeté.* — MESTIER, de *ministerium;* comme MOUSTIER, de *monasterium.*

De l'italien *medesino* on fit MEISME, en trois syllabes, aujourd'hui *même.*

Le sire de Coucy, embarrassé de la déclaration qu'il veut faire à la dame de Fayel, se trouvant avec elle

tête à tête, s'effraye, et pense qu'il aimerait mieux être au fond d'un abîme ;

> En son cuer pense en soi *meisme*
> Miex me venist estre en abisme.
> (*R. du chast. de Coucy*, v. 605.)

— « E il *meismes* vers Ramatha alad. »
(*Rois*, p. 76.)

De *pessimus*, PESME, contraction de *pessime* :

— « Lonz soit, chier freire, ades de nos cis tres *pesmes* chaigemenz et cis tres horribles enduremenz de cuer ! » (*Saint Bernard*, p. 562.)

« Loin de nous, mon cher frère, ce très-mauvais changement et très-horrible endurcissement de cœur ! »

> Bataille auerum e aduree e *pesme*.
> (*Ch. de Roland*, st. 239.)

« Nous aurons bataille dure et très-mauvaise. »

> Dist Blancandrins : Mult est *pesmes* Rollans !
> (*Ibid.*, st. 29.)

— « Mais si maris fud dur e *pesmes* e malicius. »
(*Rois*, p. 96.)

Les poëtes ont abusé quelquefois de la syncope, et sans doute tout ce qu'ils se permettent en ce genre n'était pas reconnu par l'usage.

Je n'ai rencontré qu'une fois *mauvaise* contracté en *maise*. C'est dans *le Dit de la borjoise de Narbone* :

> Or serai je pendus, nen eschaperai ja
> Pour *maise* compaignie que j'ai menee pieça.
> (Jubinal, *Nouv. rec. de Fabliaux*, I, 37.)

Il est bien probable qu'il y avait ici abus.

YDLES. Le *livre des Rois* n'emploie jamais d'autre mot pour traduire *idolum*.

— « Si que il aourad neis les *ydles* as Amorriens. »

(*Rois*, p. 333.)

« De sorte qu'il (David) adora jusqu'aux idoles des Amorrhéens. »

Nous avons refait le mot d'après le latin, en lui rendant la syllabe retranchée par nos pères. Cela est arrivé plus d'une fois, notamment pour les adjectifs numéraux que nous terminons en *ième*. Le *livre des Rois* et *la chanson de Roland* sont d'accord sur ce point : voici les termes qu'ils emploient : *prime* ou *premer*, *l'altre*, *tierce*, *quarte*, *quinte*, *siste*, *sedme*, ou *setme*, *uitme*, *noesme*, *disme*.

L'amiral Baligant a formé dix bataillons :

Li amirals .X. eschieles ad justedes (1).
La *premere* est des Jaians de Malperse,
L'altre est de Huns, e *la terce* de Hungres,
E *la quarte* est de Baldise la lunge,
E *la quinte* est de cels de val Penuse,
E *la sixte* est de la gent de Maruse,
E *la sedme* est de cieus d'Astri monies (*sic*),
L'oidme est d'Argoilles, et *la noef* (2) de Clarbone,
E *la disme* est des barbez de fronde.

(*Roland*, st. 236.)

Nous avons restitué une syllabe à ces adjectifs numéraux, ainsi qu'à ces adverbes *grandement*, *loyalement*, *fortement*, qui n'en avaient jadis que deux :

Uns chevaliers avoit, il n'y a mie *gramment*,
Avecques li sa femme, qu'il amoit *loyalment*.

(1) Remarquez l'élision de l'*a* sur lui-même, *a ajustées*
(2) *La neuf*, pour *la neuvième*.

Mais un autre jeune homme la requist si *forment*,
Qu'ele acorda du tout a faire son talent.
(*Le Dit des Anelets*, Jubinal, *Nouv. rec. de Fabliaux*, I.)

A faire son talent, à faire sou désir. Les Italiens ont conservé le sens primitif de *talento*.

---

§ II.

SYNCOPE DANS LES VERBES.

Infinitifs. — L'étude du vieux français, celle de toutes les langues, je pense, mène à reconnaître ce phénomène étrange, qu'une langue, à son origine, est régulière, logique dans toutes ses parties, et, à son point de perfection, pleine d'inconséquences et d'irrégularités. Comment cela se peut-il? Comment des barbares si éloignés de la civilisation qu'ils n'en ont pas même le premier instrument, une langue à eux, ces barbares composant leur langage à la hâte, au hasard, des débris d'un autre langage vieilli et corrompu; comment ces gens-là auraient-ils pu observer l'ordre, la déduction, l'analogie, toutes ces lois philosophiques qu'une méthode rigoureuse, fortifiée d'un long exercice, a tant de peine encore à maintenir? Au contraire, lorsque la société s'est organisée, lorsque les arts sont cultivés en paix, lorsqu'une lente et savante analyse remplace de tous côtés une synthèse brutale et précipitée; en un mot, lorsque fleurissent les académies, c'est alors que nous allons voir le triomphe de la logique! Toutes choses vont être épluchées, rectifiées au compas de la géométrie, classées

dans un bel ordre et un enchaînement régulier, qui permettra d'en admirer l'ensemble et d'en comprendre la suite d'un coup d'œil.

Nous sommes, grâce à Dieu, dans cette dernière période. Nous jouissons non pas d'une, mais de cinq académies, sans compter les sociétés savantes, grammaticales ou autres. Approchez : que voyez-vous? Le plus effroyable chaos dans la langue; l'impossibilité démontrée, ou peu s'en faut, d'avoir une grammaire et un dictionnaire. Passe encore pour la grammaire, direz-vous; mais le dictionnaire! C'est la besogne de six greffiers. Oui, sans doute. Et c'est justement pour s'obstiner à comprendre et à exécuter ainsi la chose, que l'Académie n'en est pas venue et n'en viendra jamais à bout.

Au contraire, nos aïeux, sans doctrine et sans académiciens, s'étaient arrangé une langue si régulière, qu'à une énorme distance, et à travers le brouillard des âges, un œil attentif en saisit encore les principales dispositions. Un pareil concert est incompréhensible. L'expliquera qui pourra; ce n'est pas moi qui l'essayerai. Je m'estimerai assez heureux si j'arrive à le faire reconnaître.

Il semble qu'on eût arrêté d'économiser sur chaque infinitif latin au moins une syllabe : c'était en entrant dans notre langue comme un péage, un droit d'admission. *Audire* fit *ouïr; separare, sevrer; movere, mouvoir; amare, aimer; plangere, dolere, plaindre* et *se douloir; parolare, parler; rotolare, rouler* (1);

(1) Roland fut ainsi nommé, parce qu'en venant au monde il *roula* jusqu'au bord de la caverne où sa mère Berthe, sœur de Charlemagne, lui

ingenerare, *engendrer*, etc. *Mourir* n'a que deux syllabes, comme en latin; mais d'abord *mori*, à titre de verbe déponent, peut être mis dans une classe exceptionnelle; ensuite le primitif est réellement *moriri*, qui se trouve dans Plaute et même dans Ovide.

C'est cette condition inflexible de la syncope qui paraît avoir déterminé les finales diverses de nos infinitifs. Le latin n'en a qu'une : *re* (1). Apparemment le français n'en aurait pas eu davantage, et tous nos infinitifs auraient été faits comme *lire*, *mettre*, *courre*, sans les convenances de l'euphonie, qui venait après la syncope, mais non moins exigeante.

Enlevez la syllabe du milieu d'*amare*, *inflare*, *probare :* ce qui reste ne peut s'articuler *amre*, *enflre*, *prouvre*. On a retourné la position des lettres, ou, si

donna le jour. Son père Milon rend compte à Berthe du motif de ce nom : « La prima volta ch' io lo vidi, si lo vidi io che il *rotolava*, e in franzoso è « a dire retolare, *roorlare*.... Io voglio per rimemoranza che l' habbia « nome *Roorlando*. » (*I Reali di Franza*, liv. VI, c. 55.)

« La première fois que je le vis, je le vis qui *rotolait*, et le mot italien « *rotolar*, c'est en français *rouler*... Je veux qu'en commémoration il s'ap- « pelle *Roulant*. »

C'est donc *Roulant*, et non *Roland*, qu'il faudrait dire. Tout le moyen âge a prononcé *Rouland*, conformément à la valeur de l'orthographe exposée page 57. Le hasard fait que, dans un manuscrit anglo-normand cité par M. Fr. Michel, ce nom se trouve écrit à la moderne, *Roulant :*

De Roulant u de Oliver
Orrium mult plus volenters
Ke ne frium, si cum jo quit,
La passiun de Jesus Christ.
(*Chans. de Roland*, p. 208.)

« Nous sommes, dit le bon trouvère, si *feins* (si *feignants*), que nou en- « tendrions, je pense, plus volontiers chanter les exploits de *Rouland*, d'O- « livier et des douze pairs, que la passion de Jésus-Christ. »

(1) L'allemand n'en a qu'une non plus, *en*.

vous l'aimez mieux, on a supprimé l'*e* final, et, par la métamorphose habituelle de l'*a* en *e*, on a eu *aimer*, *enfler*, *prouver*.

Les infinitifs qui, après avoir subi l'opération de la syncope, se trouvaient toujours d'accord avec l'euphonie, sont demeurés en *re* : *boire*, *clore*, *lire*, *faire*, *croire*, *feindre*, etc.

Quelques verbes, se trouvant sur la limite de l'une et de l'autre situation, avaient les deux terminaisons à la fois. Par exemple, *ardere* avait fait *ardre* ou *arder*. Ce n'était pas, comme on pourrait le croire, une différence de dialecte; on employait indifféremment l'un et l'autre :

— « E li reis tut fist *ardre* defors Jerusalem el val de Cedron, e en Betel la puldre porter. » (*Rois*, 426.)

— « .... E le curre ki faid fud en la reverence al soleil fist *ardeir*. » (P. 427.)

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que *ardre* se trouve ici dans le corps d'une phrase, et *ardeir* à la fin. Le premier fait mieux couler le discours, le second l'arrête plus net.

Quant aux terminaisons en *ir* et en *oir*, quel principe en décidait l'emploi plutôt que celui de *er*? Il y en avait un certainement. On se réglait apparemment sur la voyelle du latin; car il ne faut pas s'imaginer que ces substitutions de voyelles se fissent au hasard; tout était prévu, et ce qui confond de la part de ces prétendus barbares, c'est de les trouver observateurs si ponctuels de lois si minutieuses.

A se traduisait généralement par *e* : — *Amare*, *aimer*; — *laudare*, *louer*.

E, par *i* : — *Implere*, *emplir*; — *fallere*, *faillir*; —*jacere*, *gésir*; — *quærere*, *querir*; — *legere*, *lire*; — *dire*, *fleurir*, etc.

Ou bien par *oi* : — *sapere*, *savoir*; — *cadere*, *chaoir*; — *sedere*, *seoir*; — *vedere*, *veoir*; — *recevoir*, *mouvoir*.

L'*i* long de l'infinitif latin demeurait *i* en français. *Salire*, *mentiri*, *sentire*, *audire*, *ferire*, etc.; *saillir*, *mentir*, *sentir*, *ouir*, *férir*, *venir*.

Cette dernière disposition est remarquable en ce que, par une loi précisément contraire, hors des verbes, l'*i* latin se change en *e* français : *mihi*, *sibi*, *tibi*, *me*, *te se*; — *si* dubitatif, *se*; — *nisi*, *nes*; — *ubi*, *ove* (première forme de *où*); — *illic*, *illec*; — *in*, *en*, *inter*, *entre*, etc.; d'où l'on peut tirer une indication utile pour reconnaître l'âge des mots composés. Dans les mots formés à une bonne époque, *in*, *inter*, sont toujours traduits *en*, *entre* : *engager*, *enhardir*, *emmancher*, *engendrer*, *entretenir*, *entreprendre*, ont été faits par des gens qui savaient la règle, ou du moins en conservaient la tradition; mais *inventer*, *introduire*, *inspirer*, *instruire*, *imprimer*, *interdire*, *intervenir*, *intéresser*, etc., portent le cachet moderne.

Cette règle de discernement s'applique également aux substantifs.

Imparfaits. — La forme de l'imparfait de l'indicatif, telle que nous l'employons aujourd'hui, est une forme syncopée. La forme primitive, calquée plus exactement sur le latin, reproduisait la terminaison

bam, bas, bat : j'ameveis, tu ameveis, il ameveit. Saint Bernard, le *Commentaire sur Job,* n'en connaissent pas d'autre.

— « En ceste terre *habondaveit* et si *sorhabondeveit.* » (*Saint Bernard,* p. 553.) *Abundabat* et *superabundabat.*

— « Et ke fesoit li fil quant il por luy a vengier veoit si esmeut le peires k'il a nule creature n'en *espargneveit?* » (*Ibid.,* 523.) — « Et que faisait le fils voyant son père si ému à le venger qu'il n'épargnait nulle créature? »

— « Et s'il donkes ne *veskivet* jai mie selonc la char. » — Et s'il ne vivait (*véquivait, vivebat*) déjà plus selon la chair. » (*Ibid.,* p. 554.)

— « . . . . Et la chambriere ki portiere *eret* et le frument *purgievet,* dormit. » (*Job,* p. 444.) *Et purgabat frumentum.*

Remarquez *eret, erat;* preuve que la forme *ert* était dès lors une forme syncopée.

— « Dunkes li sainz hom *proievet* ke li jors perisset. » Priait que le jour pérît. (*Ibid.,* 445.)

— « Et por offrir les sacrefices soi *levevet* main. » (*Ibid.* 492.)

Ces deux textes, Job et saint Bernard, ne manquent jamais cette forme complète, qui ne se rencontre pas dans le *livre des Rois.* Celui-ci écrit partout *se giseit, se dormeit,* dans la forme moderne; est-ce à dire que le *livre des Rois* soit d'une rédaction postérieure à celle des deux autres, ou que, du temps de l'auteur, la forme syncopée de l'imparfait fût déjà en usage? Je ne le pense pas; la différence vient

sans doute des copistes, dont les uns auront marqué le *v* euphonique, l'autre au contraire l'aura négligé partout, laissant à ses lecteurs à le suppléer. Nous voyons par là clairement comment on a été amené à la forme contracte. Effectivement, *levevait*, *avevait*, *poursuivevait*, choquaient trop l'euphonie pour être longtemps maintenus : on les contracta promptement en *avait*, *levait*, *poursuivait*. Mais il est précieux d'avoir la certitude qu'ils ont existé sous la forme complète.

PRÉTÉRITS. — Nos pères écrivaient avec une *s* la troisième personne du singulier du parfait de l'indicatif : *il dist*, *il fist*. Cette *s* témoigne d'une contraction, comme si l'on avait dit : *il disit*, *il fesit*.

Au XVIe siècle, cette *s* fut réservée comme caractéristique à l'imparfait du subjonctif : je voudrais *qu'il aimast*, *fist*, *dist*. Nous l'avons totalement abolie au prétérit, et remplacée à l'imparfait du subjonctif présent par l'accent circonflexe.

FUTURS. — Le futur de nos verbes a été formé d'après la terminaison du futur latin *ero*. On ajustait cette terminaison française *erai*, sans s'inquiéter si l'infinitif était en *er*, comme *aimer*, ou en *re*, comme *mettre*; tous deux faisaient *j'aimerai*, je *metterai*.

ESTRE, *j'esserai*; *AVOIR*, *j'averai*, puis, par syncope, *j'aurai* ou *j'arai*; *RECEVOIR*, *je receverai*, par syncope *recevrai*; *APPERCEVOIR*, *j'apperceverai*, *j'appercevrai*; *VALOIR*, *je vauderai*, *vaudrai*; *AIMER*, *j'aimerai*; *LOUER*, *je louerai*, ou *je lourai*, pour la facilité de la versification.

Le portefaix jetant dans la rivière le second bossu, qu'il croit avoir déjà noyé tout à l'heure :

Va-t'en, dit il, au vif Maufé (1).
Tant t'*averai* hui apporté!....
(*Des trois Bossus.*)

Le médecin malgré lui ayant guéri la fille du roi, se voit contraint par le bâton de guérir aussi tous les malades de la ville : il les rassemble dans une salle, où il a fait allumer un grand feu : Je vais, dit-il, brûler le plus malade d'entre vous; les autres boiront de sa cendre, et seront guéris. A ce mot ils le sont tous, et en se retirant rendent témoignage au roi de la science du faux médecin :

Moult a grand chose a vous garir,
Je n'en poroie a chief venir.
Le plus malade en eslirai
Et en cel feu le *meterai;*
Si l'*arderai* en icel feu,
Et tuit li autre en aront preu (2),
Car cil qui la poudre *bevront*
Tout maintenant gari seront.
(*Du Vilain Mire.*)

Le poëte aurait pu dire *beveront*, comme il a dit *metterai.* — Ailleurs, *je la garrai*, pour je la *garirai.*

Les poëtes du XIIIe siècle employaient la forme primitive et complète du futur, ou la forme syncopée, selon l'exigence du mètre. Voici un passage où l'on trouve ces deux formes réunies. Il est tiré d'un fabliau que j'aime à citer, car c'est un des plus spirituels de notre vieille littérature, le fabliau d'*Aubérée.*

(1) Au diable vivant.
(2) Profit.

sans doute des copistes, dont les uns ... dée, et si
le *v* euphonique, l'autre au contr... piègne ou de
partout, laissant à ses lecteurs ... comique.
voyons par là clairement com... a excité la ja-
à la forme contracte. Effectiv... lit nuptial un vê-
poursuivevait, choquaient ... époux, brutal de sa
longtemps maintenus : on ... a jeté sa femme à
en *avait*, *levait*, *pour* ... Aubérée l'a recueillie.
d'avoir la certitude ... un amant caché chez
complète. ... il s'agit de calmer les

PRÉTÉRITS. — ... se place sur le chemin
troisième perso... une lamentation déses-
catif : *il dist*, ... un surcot à raccommoder ;
tion, comme ... l'a oublié, perdu quelque
... ville, ... ou le surcot ou sa valeur,

Au XVIe ...
tique à l' ...
aimast. ...
prétéri...
sent ...

... à haute voix :
... sols ! la veraie croix !
... dolente chaitive ;
... lasse ! que ferai ?
... sols ! et où les *prendrai* ?
... je suis trop malhéureuse !
... sols ! lasse ! dolereuse !
... il trop mésavenu !
... (1) le borgois venu ;
... Aubérée veu l'a,
... encor et ça et la :
... sols ! lasse ! trente sols !
... Çaiens le prevoz,
... ce pou que j'ai.
... songe que je songeai !

... n'est-il pas digne de Regnier, voire de Molière ?

ie lairai, nous emmenrons,
je laisserai, nous emme-

delez moi
el hernois porte.
Vilain à la C. N., Barb., II, 129.)

uchera près de moi le vilain, etc. »
n'ose pas risquer au jeu les âmes à lui
Satan :

Dist saint Pierre : Qui li dira ?
Ja pour vingt ames n'y *parra.*
(*De S. Pierre et du Jongleor.*)

Que *donras* tu a mon seignor,
Se je te faz estre deslivres ?
— Sire, je li *donrai* vingt livres.
(*De Constant Duhamel.*)

Dans *le Chevalier qui fist sa femme confesse* (*le Mari confesseur*, de la Fontaine), le chevalier emprunte le costume de son ami le prieur :

Se vos dras noirs me presterez,
Ains mienuit toz les raurez,
Et vos grans bottes chaucerai,
Et je ma robe vous *lerrai.*
Ceens avez mon palefroi,
Et le vostre *menrai* o moi (1).
Le moine tout li otria.

---

§ III.

CONTRACTIONS MALGRÉ UNE CONSONNE INTERMÉDIAIRE.

Le peuple a retenu l'usage d'une sorte de contraction particulière, par laquelle deux syllabes se fon-

(1) *Avec moi.* Prononcez l'*i* comme *j* : *meneraije o moi.*

dent en une, bien que séparées par une consonne. Je trouve cette fusion pratiquée principalement sur des monosyllabes : *Jes, tes, nes, des,* pour *je les*, *te les*, *ne les*, *de les*.

Dans *Gombers et les deux clercs,* dont la Fontaine, après Boccace, a fait *le Berceau*, dame Guile dit à celui qu'elle croit son mari :

Levez tost sus, car il me semble
Que nos clers sont meslé ensemble.
Je ne sai qu'il ont a partir.
— Dame, *jes* irai despartir.

« Je les irai séparer. »

Satan dit au Jongleur, en lui confiant la garde de ses chaudières :

Garde ces ames, sor tes iex,
Car je *tes* creveroie andex.
(*De S. Pierre et du Jongleor.*)

« Je te les crèverais tous deux. »

Les chefs de l'armée païenne crient à leurs soldats : Gardez que les Français ne se retirent vivants! *Félon soit qui ne les va envahir!*

Tut par seit fel ki *n'es* vat envaïr.
(*Roland,* st. 151.)

Les païens font retraite du côté de l'Espagne. Roland ayant perdu Veillantif son cheval, ne les saurait poursuivre, *n'es ad dunc encalcez*. Il demande à l'archevêque Turpin la permission d'aller, avant tout, reconnaître et chercher les cadavres des Français. Il faut savoir que Turpin est lui-même grièvement blessé, étendu à terre devant Roland, qui, pour le panser,

lui a déchiré sa blaude ou son *bliaut*. Le passage est noble et touchant; on me saura gré de ne point l'abréger :

Si li tolist le blanc obert leger,
Et sun bliaut li a tut detrenchet,
En ses granz plaies les pans li ad butet,
Cuntre sun piz puis si l'ad embraceit,
Sus l'erbe verte puis l'at suef culchet.
Mult dulcement li at Rollans preiet :
« E, gentilz hom, car me dunez cunget.
Nos cumpaignuns que evumes tant chers
Or sunt il morz; *n'es* i devums laiser.
Jo es voell aler e querre e entercer
De devant vos juster e enrenger.
— Dist l'arcevesque : Alez, e repairez.
(*Roland*, st. 169.)

« Si lui ôta le blanc haubert léger, et lui détrancha toute sa blaude, et lui en a mis les pans dans ses grands plaies. Puis l'a embrassé contre sa poitrine, et puis l'a couché tout doux sur l'herbe verte. Roland lui a fait bien doucement cette prière : Hé, gentilhomme, car me donnez congé. Nos compagnons que nous eûmes si chers, or sont-ils morts. Nous ne devons pas les laisser là. Je les veux aller chercher et reconnaître, avant de vous ajuster et arranger. — Allez, dit l'archevêque, et revenez. »

Cela est plein d'émotion, de grandeur et de simplicité. Le beau antique ne va pas plus loin, ce me semble.

On dist que c'est aumosne *des* povres hosteler.
(*Le Dit du Buef*, Jubinal, *Nouv. recueil.*)

« On dit que c'est faire l'aumône que de loger les pauvres. » *De les* pauvres hosteler,

S'es attendons, tuit somes morz ou pris.
(*Garin*, II, p. 124.)

« Si nous les attendons. »

Dans tous ces exemples, on voit la même voyelle, deux *e*, se resserrer en une seule. Mais il n'est pas plus rare de trouver cette contraction opérée sur deux voyelles différentes, l'*i* et l'*e*. *Ki 's*, *si 's*, *qui les*, *si les* :

Cent mile humes i plurent *ki 's* esgardent.
(*Roland*, st. 283.)

« Qui les regardent. »

Charlemagne ordonne à son voyer Basbrun de pendre toute la famille du traître Ganelon :

Va, *si 's* pent tuz al arbre de mal fust.
(*Roland*, st. 290.)

« Va, et si les pends tous à l'arbre de bois maudit. »

Se, *le*, même suivis d'une consonne initiale, souffrent souvent une espèce d'élision ou plutôt de contraction, et ne sont plus représentés que par *s'*, *l'*.

Roland à l'agonie, couché sous un pin, se souvient de ses victoires, de douce France (*et dulces moriens reminiscitur Argos*), des hommes de sa famille, et de Charlemagne son seigneur, qui le nourrit :

De plusurs choses a remembrer li prist :
De tantes terres cume li bers cunquist,
De dulce France, des humes de son lign,
De Carlemagne sun seignor, ki *l' nurrit*.
(*Roland*, st. 173.)

Ganelon condamné à mort, son parent Pinabel demande pour lui le jugement de Dieu. Charlemagne fait disposer, en manière de champ clos, sur la place

d'Aix-la-Chapelle, quatre bancs, où vont s'asseoir ceux qui se doivent combattre, Pinabel et Thierry d'Ardenne :

> **Puis fait porter quatre bancs en la place.**
> **La vunt sedeir cil ki *s' deivent* cumbatre.**
> **(*Ibid.*, st. 281.)**

Il ne faut pas croire que ce fussent autant de licences réservées à la poésie. On les retrouve dans la prose, plus difficiles à reconnaître, parce que la mesure n'est plus là pour les constater quand l'orthographe omet de les peindre. Quand je lis dans le *livre des Rois* (P. 411) : — « Pur ço fais *ta ureisun* a Deu; » — je ne doute pas qu'il ne faille prononcer *fais t' ureisun*. Au surplus, les copistes ont figuré ces contractions assez souvent pour nous permettre de suppléer aux incertitudes de l'écriture.

— « Li prusdum li volt force faire de receivre, mais ne *l'volt* pas oir. » (*Rois*, p. 363.)

« Naaman voulait forcer Élysée à recevoir ses présents, mais le saint homme ne le voulut ouïr. »

— « E nostre sires s'en curechad (courrouça) vers Ozam, si *l'ferid* e il chait morz en la place. » (*Rois*, p. 140.)

— « .... Ço est encuntre lur ydles e lur fals deus, *ki 's* metterunt a plur e a plainte. » (*Rois*, p. 139.)

« C'est contre leurs idoles et leurs faux dieux, qui les mettront à pleur et à plainte. »

— « E *jo 's* destruirai e tut depecerai.... *jo 's* osterai si cume la puldre de la tere.... » (*Rois*, p. 209.)

« Et je les destruirai et tout dépécerai... je les ôterai comme la poudre du sol.... »

Saint Bernard compare les hommes attachés aux biens d'ici-bas à des hommes qui se noient, et s'accrochent à ceux qui les voudraient sauver :

— « Tu varoyes k'il ceos tiennent *k 'es* tienent.....» (P. 523.)

« Tu verrais qu'ils tiennent ceux qui les tiennent. »

---

§ IV.

DE L'APOCOPE.

Outre la syncope, on a beaucoup usé de ce que les grammairiens appellent *apocope :* c'est le retranchement d'une ou plusieurs syllabes finales. On se contentait souvent de la première syllabe pour représenter le mot entier.

Exemples : *Mi* pour *milieu ; parmi; emmi* (*en mi.*)

Vis, pour *visage;* d'où il nous reste *vis-à-vis,* c'est *visage à visage.* C'est pourquoi Voltaire raillait si impitoyablement ces locutions à la mode de son temps parmi les méchants écrivains : Mon respect *vis-à-vis de lui;* il a de grandes bontés *vis-à-vis de moi. Vis-à-vis* ne peut être synonyme de *par rapport à* ou *à l'égard de.*

Font, pour *fontaine,* comme *mont,* pour *montagne : font Évrault* (*fons Ebraldi*), les *Fonts* baptismaux ; *la Font, la Chaude font,* noms propres. *Fontaine* a existé dans notre langue avant *font.* La forme complète se rencontre beaucoup plus souvent

que l'abrégée dans le *livre des Rois* et dans saint Bernard :

— « El chief est *li fontaine* de la divine pitiet ke ne puet estre espuisie. » (*Saint Bernard*, p. 562.)

— « Jonathas e Achimas esturent deled *la fontaine* Roell. » (*Rois*, II, p. 183.)

— « Li ost des Philistins s'assemblad en Afech, e Israel se fud alogied sur une *fontaine* ki lores esteit en Jesrael. » (*Rois*, I, p. 112.)

— « Eve de *funtaine* i aparut... ei la levad de *funz* e de baptisterie. » (*Rois*, II, p. 207.)

Ce dernier exemple constate du moins que les deux formes ont été usitées ensemble, et remontent à la plus haute origine de la langue.

PROU, PREU, abréviation de *profit* ou *proufit*.

> Oïl voir, sire, pour vostre *preu* i viens.
> (*Garin*, t. I, p. 153.)

Plus tard, *prou* est devenu adverbe signifiant *beaucoup;* l'idée d'abondance se lie naturellement à celle de *profit*.

> Pour Dieu, ne prenez point de vilaine figure.
> J'ai *prou* de ma frayeur en cette conjoncture.
> (Molière, *l'Etourdi*.)

Ni *peu* ni *prou*.

> Qu'ils ne se mangeroient leurs petits *peu ni prou*.
> (*La Fontaine*.)

Nos, vos, au singulier, pour *nostre*, *vostre*.

> Or repairons a *no* maison.
> (*Coucy*, v. 3113.)

« Retournons chez nous. »

Et chascuns soir en *vos* bosquet,
Assez pres du petit huisset,
Le gaiterez songneusement.
(*Ibid.*, v. 4228.)

« Et chaque soir en votre bosquet, tout près de la petite porte, vous le guetterez soigneusement. » — C'est le conseil donné à Fayel par son espion, relativement aux visites clandestines du sire de Coucy.

On employait indifféremment la forme complète ou l'abrégé, *vostre* ou *vos*.

Coucy déclarant son amour à la dame de Fayel :

Car *vo* grant sens et *vo* biautez,
Vostre maniere, *vo* nobletez,
Font que je suis *vos* vrais amis.
(*Coucy*, v. 200.)

Cette forme est proprement du langage picard, où elle subsiste toujours. Sur quoi il est important de remarquer que les copistes, écrivant rapidement, mettent quelquefois, par faute d'attention, *vos*, *nos*, pour *vostre*, *nostre*; et réciproquement, *nostre*, *vostre*, pour *nos*, *vos*. Il faut savoir cela pour rétablir en lisant la mesure d'un vers estropié sur le papier, par exemple :

Vos estes proz et *vostre* saveir est grant.
(*Roland*, st. 256.)

Il faut lire *et vos saveir*.

Ru pour *ruisseau*.

Et le sang a grant *ru* couler.
(*De Flourence de Rome.*)

D'où les noms *Grand-ru*, *Duru*, ou *Val-ru*, *Vauru*.

L'un est monsieur *du Ru*, l'autre, monsieur de l'Orme.
(Boursault, *les Mots à la mode*.)

Lin, pour *linage* (lignage); cit, pour *cité*. Rien de plus fréquent :

> France dame seit enoree,
> Qui si bel maine son engin,
> Que son fils ne seit de put *lin*.
> (*Partonopeus*, v. 310.)

« Franche dame soit honorée, qui se conduit si bien que son fils ne soit pas de vilain lignage. »

> Femme li donnent de haut *lin;*
> Lor sires fu dusqu'en la fin.
> (*Ibid.*, st. 390.)

> Li cuens Fromons les troi contes a pris :
> S'es fait porter a Bordelle la *cit*.
> (*Garin*, II, p. 175.)

« Il les fait conduire à la cité de Bordeaux. »

> Il s'en est fui d'Orliens, la noble *cit*.
> (*Garin*, t. II, p. 129.)

Le poëte, quand il n'est pas contraint par la mesure ou par la rime, emploie *cité :*

> Ne tornerai s'aurai la *cité* pris....
> En *la cité* furent li ostel prins....
> (*Garin*, II, p. 128 et 136.)

Sum, som, son. — Le *sommet*, le haut :

> En *sum* la tur est montée Bramidone.
> (*Roland*.)

« Au sommet de la tour est montée Bramidone. »

> Porquant si l'a il tant hasté
> Qu'en *som* le tertre l'a mené.
> (*Partonopeus*, v. 691.)

« Au sommet du tertre. »

Le nom propre *Granson* signifie *grand sommet*.

Il ne faut pas croire que *sommet* soit d'une formation postérieure, car il est dans le *livre des Rois :*

« La guaite ki esteit al *sumet* de la porte vid venir Achimas. » (*Rois*, p. 188.)

Et dans la *chanson de Roland :*

Desu lui met s'espee, e l'olifan en *sumet* (1).
(*Roland*, st. 171.)

« Il met sous lui son épée, et son cor sur lui. »

Rien n'est plus ordinaire, du moins chez les poëtes, que la suppression de la finale en *e* muet dans les temps des verbes, mais seulement au singulier.

Je cuis, j'aim, je demant, je commant, je lais, je cons, je main; pour *je cuide, aime, demande, commande, laisse, conte, mène :*

D'un vilain vous *cons* qui prist fame.
(Barbazan, III, p. 128.)

Coucy déclarant son amour à la dame de Fayel :

Mais pour Dieu, prenge vous pitie
De moi qui vous *aim* loiaument
Et sui tout vos entierement.
(*Coucy*, v. 532.)

Il m'a mandé que je lui *main*
Lui et sa femme hui ou demain....
. . . .
Si li dist debonairement :
Dame, à dame Dieu vous *commant*.
(*De Constant Duhamel.*)

Que je lui mène. — Je vous recommande au Seigneur Dieu, *Domino Deo.*

(1) Ce vers confirme par un nouvel exemple ce qui est dit, p. 192, que deux syllabes pareilles s'absorbent en une seule dans la mesure : *l'olif' en sumet.*

On dénonce un curé pour avoir enterré son âne dans le cimetière. L'évêque irrité mande le prêtre, et le tance vertement. Ce passage de Rutebeuf donne une heureuse idée de son talent poétique; c'est pourquoi je ne crains pas de le citer au long :

Faux, desleaus, deu (1) anemis,
Ou avez vous vostre asne mis,
Dist l'evesque? Mout avez fait
A sainte Eglise graut meffait;
Onques mais nuns (2) si grant n'oi,
Qui avez vostre asne enfoi
La ou on met gent crestienne!
Par Marie l'Egyptienne!
S'il puet estre chose provee
Ne par la bone gent trovée,
Je vos ferai mettre en prison,
Qu'onques n'oi teil mesprison!

Dist li prestres : Biax tres dolz sire,
Toute parole *se lait* dire;
Mais *je demant* jor de conseil,
Qu'il est droit que *je me conseil* (3).

« Faux, déloyal, insensé, où avez-vous mis votre âne? Vous avez fait à l'église un affront tel que jamais je n'en ouïs conter, vous, qui avez enterré votre âne où l'on met les chrétiens! Par sainte Marie l'Égyptienne! si le fait peut être prouvé, constaté par bons témoins, je vous ferai mettre en prison, car jamais je n'ouïs parler d'un tel outrage! »

« Le prêtre dit : Beau doux seigneur, toute parole

(1) *Dev*, pour *desvé*, insensé.
(2) *Nullum.*
(3) *Se conseiller, se conseiller à quelqu'un*, était encore d'usage vers la fin du XVIe siècle. — « Comment Panurge se conseille à Her Trippa. » — « Comment Panurge se conseille à Pantagruel, pour savoir s'il doit se marier. »

se laisse dire; mais je demande un jour de réflexion, car il est juste que je prenne conseil. »

Si l'on est curieux du dénoûment, le voici : le curé met vingt livres dans une bourse, retourne chez l'évêque, et lui dit :

Mes asnes at lonc tans vescu,
Mout avoie en li boen escu;
Il m'at servi et volentiers
Moult loiaument xx ans entiers.
Se je ne soie de Dieu assous,
Chascun an gaaignait xx sols,
Tant qu'il ot espargnie xx livres;
Pour ce qu'il soit d'enfer deslivres
Les vos baille en son testament.
— Et dist l'evesques : Diex l'ament (1),
Et si li pardoint ses meffais
Et tous les peschies qu'il a fais!....

Rabelais, Swift ni Voltaire ne content pas d'une manière plus piquante. Quelle charmante naïveté que celle de ce bon évêque, qui, sans autre transition que celle de prendre la bourse, donne sa dévote bénédiction à l'âne inhumé en terre sainte, et invoque sur l'âme du défunt quadrupède la miséricorde du ciel! Voilà comment, grâce aux écus du malin curé, *li asnes remest crestiens*, l'âne demeure chrétien. On entrevoit que, moyennant un supplément, il eût été canonisé.

Croit-on qu'une littérature qui abonde en écrivains de ce mérite, ne vaille pas d'être étudiée avec quelque peine?

Deux syllabes consécutives commençant par un *v* produisent l'effet désagréable d'un bégaiement. Le dé-

(1) Que Dieu l'amende.

sir de remédier à ce vice d'euphonie conduisit à retrancher la seconde syllabe d'*avez*, *savez*, dans ces formes *avez vous*, *savez vous*, qui devenaient ainsi plus rapides et plus coulantes : *a'vous*, *sa'vous*.

Cette apocope se faisait dès le XIIIe siècle, marquée ou non dans l'écriture, cela n'importe.

Dans *la Bourse plein de sens*, par Jean le Gallois d'Aubepierre, un marchand entretient une maîtresse; sa femme s'en aperçoit bien vite, et ne peut se tenir de lui en faire des reproches :

> Biau sire, a moult grant deshonor!
> Usez vostre vie lez moi.
> *N'avez vous honte?* — Dame, de quoi?
> (Barbaz., I, p. 62.)

Le dernier vers se doit lire : *n' a' vous honte.*

Le XVIe siècle nous montre encore cette contraction en pleine vigueur. Les poésies de la reine de Navarre, extrêmement travaillées et châtiées, en offrent cent exemples :

> Pourquoy *av' ous* espousé l'estrangere?
> (*Le Miroir de l'ame pecheresse*, p. 35.)

> Mais *qu'av' ous* fait, voyant ma repentance?
> (*Ibid.*, p. 37.)

Les deux formes, contracte et non contracte, sont mélangées sans scrupule :

> *Av' ous* souffert que je fusse huée,
> Montrée au doigt, ou battue ou tuée?
> *M'avez vous* mise en prison tres obscure,
> Ou bannie sans avoir de moy cure?
> *M'av' ous* osté vos dons et vos joyaux,
> Pour me punir de mes tours desloyaux?
> (*Ibid.*, p. 42.)

Et à la fin de ce siècle, qui vit changer et modifier tant de choses de toute nature, Théodore de Bèze dit expressément :

— « Il est d'usage d'employer l'apocope dans cer-
« taines locutions, *a'vous,* pour *avez vous ; sa'vous,*
« pour *savez vous.* Mais *aga* pour *regarde, agardez*
« pour *regardez,* sont des formes abandonnées à la
« populace de Paris. »

(*De Ling. fr. recta pron.*, p. 84.)

A'vous et *sa'vous* sont aujourd'hui descendus au niveau d'*aga* et *agardez*. Ces locutions sont reléguées avec dédain parmi le peuple, après avoir brillé au Louvre de François Ier et de Henri III.

---

§ V.

ADJECTIFS INVARIABLES EN GENRE.

C'est ici le lieu de parler de certains adjectifs dont le féminin ressemble au masculin. *Grand* est aujourd'hui le plus connu ou même le seul connu, à cause des locutions conservées *grand messe, grand route, j'ai grand faim,* etc. Ce mot a l'air d'être l'objet d'une exception bizarre, parce qu'il survit seul de toute une classe. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup fréquenté les auteurs du moyen âge, pour avoir observé quantité d'autres adjectifs uniformes au masculin et au féminin. On pourrait supposer que c'est par le retranchement de l'*e* muet de la dernière syllabe; il n'en est rien : cet *e* ne leur a jamais appartenu.

M. Raynouard avait signalé cette apparente bizarrerie, dont l'origine a été indiquée par M. J.-J. Ampère avec beaucoup de sagacité.

Les adjectifs latins en *is*, comme *grandis*, *fortis*, *viridis*, n'ont qu'une terminaison pour le masculin et le féminin; tous leurs dérivés français observent la même condition.

TALIS, QUALIS; *tel*, *quel* :

> Ne sai *quel* chose traïnoient.
> (*Dolopathos*, p. 257.)

VIRIDIS, *vert* :

> Son escuier lui apareille
> Une robe *vert* qu'il avoit.
> (*Du Chevalier à la robe vermeille.*)

VIRGINALIS, *virginal* :

> Sainte Marie, roïne *virginal*,
> Garissez moi mon cors et mon cheval.
> (*Agolant*, v. 337, Bekker.)

REGALIS, *royal* :

> Une vierge *royaulx* digne et purifiie.
> (*Les quatre fils Aymon*, v. 749, Bekker.)

De là cette expression *lettres royaux*, conservée au palais :

> J'obtiens *lettres royaux* et je m'inscris en faux.
> (*Les Plaideurs.*)

FORTIS, *fort* :

> A tant li a on aportees
> Armes molt beles et molt chieres,
> Qui *fors* estoient et legieres.
> (*La Violette*, p. 88.)

Les cauces maintenant li lacent;
A *fors corroies* li attachent.
(*Ibidem.*)

— « Naples et Corinte, deux citez qui sieent sur la mer, les plus *fors* qui soient el pais. »
(*Villehardouin*, p. 99.)

GRANDIS, *grand* :

Moult y ot *grant noise* et *grant presse.*
(*De Constant Duhamel.*)

Observez cependant qu'à cette rigide invariabilité il y avait deux conditions : 1° que l'adjectif fût immédiatement uni au substantif; s'il en était séparé, ne fût-ce que par l'article, il perdait aussitôt son droit et rentrait dans la classe commune :

Or fu au lit *grande* la *noise*
De la dame et de son mari.
(*Le Fabel d'Aloul.*)

2° Que l'adjectif précédât le substantif :

— « Et vint Saul ad unes faldes de brebis (*ad caulas ovium*) ki sur son chemin esteint : truvad i *une cave grande*, u il entrad pur sei aiser. » (*Rois*, p. 93.)

La même règle d'invariabilité, mais sans condition, gouverne les adjectifs verbaux qui, dérivés d'un participe latin en *ens*, *veniens*, *moriens*, *vivens*, n'avaient chez les Romains qu'une terminaison pour les trois genres :

Ma peine veuil mettre et ma cure
En raconter une aventure
De sire Constant Duhamel.
Or en escoutez le fabel
Et de dame Ysabiaus sa fame,
Qui moult estoit courtoise dame,

Et *preus* et sage et *avenant*;
El pais n'avoit si *vaillant*
Por esgarder et por veoir.
(*De Constant Duhamel.*)

Preus, *avenant*, *vaillant*, invariables à cause de *prudens*, *adveniens*, *valens*.

L'empereur de Constantinople, sur le point de se séparer de sa fille qu'il vient de marier, lui donne les conseils suivants : — « Biele fille, or soiiez sage et *cour-* « *toise*. Vous avez un home pris, avoec lequel vous vous « en alez, qui est auques (*aliquantum*) sauvages... Por « Diu, gardez que vous ja por chou ne soiiez ombrage « vers lui, ne *changeans* de vostre talent... Si soiiez « simple, douche, debonnaire et *souffrans*, tant come « vostre mari voudra. » (*Villehard.*, p. 189.)

Courtois varie, mais *changeant* et *souffrant* sont invariables.

Ces formes de féminin identiques à celles du masculin ne sont donc ni par apocope ni par élision, quoique nous écrivions *grand' messe* avec une apostrophe, et que tous les grammairiens admettent sérieusement cette élision impossible d'une voyelle sur une consonne. — « L'*e* muet de *grande* s'élide quelquefois : on dit « et on écrit *grand' mère*, *grand' tante*, etc. » — Qui parle ainsi? L'oracle de la science, l'imposante GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES, *ouvrage mis par l'Université au nombre des livres à donner en prix, et reconnu par l'Académie française comme indispensable à ses travaux.* » Cela ressemble à une épigramme contre l'Académie.

L'erreur de Girault-Duvivier existe déjà, il est vrai,

dans Théodore de Bèze; et c'est là probablement qu'on l'a été prendre. Le progrès eût été de l'y laisser.

Voici le texte de Bèze : — « Observandum est au-« tem particulariter fœminium adjectivum *grande*, in « quo *e* consuevit *etiam ante consonantes elidi*, ut « *une grand' besogne, une grand' chose, une grand'* « *femme.* » (*De ling. fr. rect. pron.*, p. 83.)

A cette occasion, je remarquerai que Théodore de Bèze n'est pas un guide toujours sûr, et que les érudits du XVIe siècle étaient incomparablement meilleurs philologues en latin ou en grec qu'en français. Dans le XVIe siècle, à la fin surtout, le français subissait déjà de graves altérations. La renaissance des lettres grecques et latines détournait l'attention de la vieille littérature nationale, en avait fait même l'objet d'un docte mépris, qui a été rendu avec usure par le siècle suivant. Le XVIe siècle ne voyait rien de plus glorieux que d'effacer tout ce que nous avions, pour recommencer une langue et une littérature d'après l'antique. L'influence italienne exercée par la cour achevait de tout brouiller. Il ne faut donc se fier qu'avec circonspection aux témoignages soit de Henri Estienne, soit de Théodore de Bèze, soit des autres écrivains. Ils ont déjà perdu la pure tradition des règles et du langage; toutefois ils en sont encore bien plus rapprochés que nous, et c'est dans ce sens qu'on peut les étudier avec fruit.

—

§ VI.

DE LA TMÈSE.

La tmèse est l'opposé de la contraction : celle-ci resserre les mots, celle-là en écarte les parties pour insérer un autre mot dans l'intervalle.

On ne pratique plus la tmèse dans notre langue, mais autrefois elle y était fréquente. Cinq expressions y étaient particulièrement sujettes : *senon* (sinon), — *vez ci*, *ez vous* (voici), — *jamais* et *par* dans un certain sens qu'il ne pouvait avoir isolément :

A sire Constant Duhamel
N'a sa fame, dame Isabel,
Ne diront mes riens, *se* bien *non*.
(*De Constant Duhamel.*)

« Ils ne diront jamais rien, sinon du bien. »

Quoi que je die et quoi que non,
Nus n'est vilains, *se* de cuer *non*.
(*Des Chevaliers, des Clercs et des Vilains*, v. 43.)

« Sinon de cœur. »

Mais une autre merveille i ot,
Que li vergiers durer ne pot,
Se tant *non* que li oisillons
Y venoient chanter les doux sons.
(*Le Lai de l'Oiselet*, v. 113.)

« Mais il y eut une autre merveille, c'est que le verger ne pouvait subsister, sinon tant que l'oiselet y viendrait chanter. »

L'exemple suivant réunit la tmèse de *jamais* et celle de *senon*.

L'époux si finement joué par Aubérée n'aurait jamais, sans le surcot, pensé de sa femme que du bien :

Se ne fust-ce por le sercot,
Ja n'y pensast *mais se* bien *non.*
(*D'Auberée la vieille Maquerelle.*)

On disait aussi *se ce non,*—*si cela non, sinon cela :*

Ou *se ce non*, je vous rends le païs.
(*Garin*, t. I, p. 5.)

« Ou si vous ne consentez à cela, sinon cela, etc. » — « La ot si grant asemblée de gens, que ce ne fu *se* merveille *non.* » (*Villehard.*, p. 110.)

Vez ci, vez la, c'est-à-dire *vois ici, vois là.*

Vez me *ci*, biax amis, que veux-tu? comment t'est?
(*De Merlin Mellot.*)

La dame respondi au prestre :
Sire, *vez* me *ci* toute preste.
(*De la Dame qui fist trois tours.*)

Revez la, revoyez là, *revoilà.*

Dans *les trois Bossus*, la dame dit au portefaix qui vient de jeter à la rivière le cadavre du second bossu :

Voiez, dist elle, grant merveille !
Qui oï unques la pareille ?
Revez la le boçu ou gist.
(Barbaz., II, p. 135.)

« Revoilà le bossu au gîte. »

Cette expression *vez ci, vez la; voici, voilà, v'là;* succédait déjà à une expression plus ancienne, et traduite immédiatement du latin *ecce :* c'est *ez* ou *ekevos, ecce vobis :*

A tant *ez* Robin qui y monte.
(*Le Fabel d'Aloul.*)

A tant *ez* un vilain raoul,
Un bouvier qui vient de charrue.
(*Le Dit du Buffet.*)

Saint Bernard emploie toujours *ekevos* :

—« *Ekevos* ke cis vient saillanz ens montaignes et trespessanz les tertres. » (*S. Bernard*, p. 528.)

« Voici qu'il vient bondissant par les montagnes et franchissant les hauteurs. »

— « *Eykevos* uns bers vient, et Orianz est ses noms. » (*Ibid.*, p. 530.)

« Voici un seigneur qui vous vient, et Oriant est son nom. »

On disait également bien *ez vous* :

Esvous les maufez revenus!
(*De S. Pierre et du Jongleur.*)

« Voici les diables de retour. »

Esvous la presse qui engroisse.
(*De Constant Duhamel.*)

« Voici la foule qui grossit. »

Atant *es vos* Guenes e Blanchandrins.
(*Roland*, st. 30.)

« En ce moment voici Ganelon et Blancandrin. »

Es vus (1) Rolant sur sun cheval pasmet.
(*Ibid.*, st. 147.)

Mais ce qui est bien bizarre, c'est la forme *estes vous*. Il faut croire qu'ayant perdu de vue l'origine de *ez* ou *es*, on l'a pris pour la seconde personne du verbe *être*, et l'on aura jugé mal séant de joindre cette se-

(1) *As vous*, comme on lit dans l'imprimé, est une faute ou de lecture ou de copiste.

conde personne du singulier à un pronom au pluriel. La prétendue faute a été corrigée, comme nous en voyons corriger tous les jours (1), et d'*es vous* s'est formé, par cette judicieuse rectification, *estes vous* :

> *Estes vous* le prevost errant;
> La dame li fist biau semblant.
> (*De Constant Duhamel.*)

« Voici en hâte le prévôt, » etc...

> *Estes vous* dant Constant, bruiant,
> Une grant hache paumoiant.
> (*Ibid.*)

«Voici monsieur Constant, faisant tapage, et maniant une grande hache. »

Estes vous est la forme constamment employée dans le *livre des Rois* :

— « *Estes vus* Saul ki de ses cultures respairad. »
(*Rois*, p. 37.)

« Voici Saül qui revient de ses champs. »

Il faut observer que si la version des *Rois* est du XIe siècle, le manuscrit n'est que du XIIe ; qu'ainsi le copiste, suivant l'usage, aura pu substituer la forme usitée de son temps à celle qu'il ne comprenait plus ou qu'il voyait tombée en désuétude. Voilà comment *estes vous* a pu remplacer *ekevous* dans le plus ancien monument de notre littérature.

Je n'ai jamais rencontré la tmèse employée sur *ekevous* ni *estes vous*.

Quant à la tmèse de *voici*, nous la pratiquons encore tous les jours : *Vois cet homme-ci*, *vois ces*

(1) Par exemple, *fleur d'oranger*, qui s'accrédite, au lieu de *fleur d'orange*. Voyez ce mot dans la troisième partie.

femmes-là, c'est *vois ci* ou *ici* cet homme ; — *vois là* ces femmes. Il faut observer pourtant une différence importante : c'est que nous avons immobilisé comme un adverbe la forme de l'impératif singulier. Même en nous adressant à plusieurs personnes, nous disons *voici* (*vois ici*); nos pères auraient dit logiquement *veez-ci*. *Vois ci* était réservé pour ne parler qu'à un seul.

Par est aujourd'hui destitué d'un privilége important, emprunté aux coutumes de la grammaire latine. *Per* se joignait aux verbes, aux adjectifs, aux adverbes, pour leur communiquer la force d'un superlatif, une idée de perfection. Ainsi, *permagnus*, *pergravis*, *peramarus*, pour *maximus*, *gravissimus*, *amarissimus*. — *Pernoctare*, veiller la nuit entière. — *Peragere*, faire complétement, parachever.

Parachever a vieilli; *parfournir* ne se dit plus; mais nous disons encore *parcourir* et *parfumer*.

Son bon destrier que il *paramoit* si !
(*Garin*, t. II, p. 147.)

Villehardouin emploie *paraller* pour *aller jusqu'au bout*. L'empereur eût poussé sa course jusqu'à Salonique, s'il eût pu. — « Il fust *paralés* jusques a Salenyque, s'il peust. » (*Villehard.*, p. 194.)

Le vieux français accordait à *par*, dans cette fonction, une liberté dont *per* ne jouissait pas en latin; c'est que *par* n'était pas nécessairement uni au mot auquel il communiquait sa vertu : il y avait *tmèse* le plus souvent.

Dans l'*Adoubement Vivien*, Guillaume au court nez dit à son cheval, qui va succomber de fatigue :

> Cheval, moult *par* estes *lassez !*

Parlassé, perlassus.

> Moult *par* li est au cuer *amere*
> L'essample des biens qu'il ot dire.
> (*Le Dit du Buffet.*)

Peramarum exemplum.

> Trop *par* eus le cueur *hardi*
> Quant tu devant moi feru l'as.
> (*Ibid.*)

Cor nimis peraudax, audacissimum.

De cet emploi de *par* ajoutant une force de superlatif, il nous reste cette locution *par trop. Cela est par trop fort. Par* se réunit à l'adjectif et non à l'adverbe : *Nimis fortissimum*, comme *trop parhardi ;* en style actuel : *par trop hardi.*

« Son extérieur était *trop parlaid* ou *par trop laid.* »

> Sa façon *trop par* estoit lait.
> (*Les trois Bossus.*)

Quand on ne faisait pas la tmèse, on conservait volontiers à *par* la forme latine :

> Or prions doucement à la vierge Marie....
> Nous gart et nous otroit la *perdurable* vie.
> (*Du Chevalier et de l'Escuier.*)

On retrouve *par* en composition de quelques substantifs, où il représente cette idée d'excellence de principauté : *pardon, parvis.* Le *pardon* est le don su-

prême, le plus précieux de tous les dons; le *parvis* est le visage principal, la grande façade de l'église.

Les Anglais nous l'ont emprunté. — AMOUNT, *à mont, en haut.* — PARAMOUNT, *lord paramount*, le chef souverain; en allemand, *der oberste*, *hœchste*, au superlatif. PARAMOUR, le bien-aimé ou la bien-aimée. — *Eine liebste.*

Autrefois *en*, composé avec un verbe, s'employait par tmèse; aujourd'hui il adhère inséparablement au verbe, excepté pour le verbe *aller*. On prescrit de dire, *s'en aller* et *il s'en est allé; il s'est en allé* passe pour une faute. Pourquoi, puisqu'on ne dit pas *il s'en est volé, il s'en est fui;* mais, *envolé*, *enfui*, d'un seul mot?

CHAPITRE X.

Des priviléges de l'ancienne versification.

Je réduis les priviléges de l'ancienne versification à deux, concernant, l'un l'hémistiche, l'autre la rime et la mesure.

Le repos de l'hémistiche était bien plus long, conséquemment plus obligatoire, dans l'ancienne poésie que dans la moderne. L'alexandrin était comme partagé en deux petits vers, dont le premier restait sans rime. Mais aussi cet hémistiche jouissait des priviléges d'une véritable fin de vers, c'est-à-dire qu'on y admettait l'hiatus, comme nous l'admettons d'un vers à l'autre, et que l'*e* muet n'y comptait pas plus qu'il ne

compte à la fin d'un vers féminin. C'était une grande facilité accordée aux poëtes. Ils étaient donc intéressés à maintenir rigoureusement le repos de l'hémistiche. Je ne crois pas que dans tout ce que le moyen âge nous a légué de vers (et il y aurait de quoi contre-balancer tout ce qu'on en a fait depuis), on trouvât un seul exemple du repos de l'hémistiche violé. On se donnait d'autres licences, mais jamais celle-là.

Plus tard, comme on veut toujours raffiner sur ses devanciers, on imagina, sous prétexte d'une versification plus sévère, de retrancher ce privilége de l'*e* muet surabondant. Dès ce moment la règle perdit de son importance; on continuait à la prescrire, mais elle était souvent violée. Le repos avait diminué de durée; on en vint à le regarder comme une règle sans motif, une difficulté arbitraire et puérile; on se mit à le supprimer, ou à le transporter sans façon dans une autre partie du vers. On y gagna les effets de la césure mobile.

Mais il ne faut pas mépriser les inventeurs d'une loi dont on a perdu le sens et l'application.

Voici un passage qui servira d'exemple. Il est tiré d'un conte dévot du XIIIe siècle : *Le dit de la Borjoise de Narbonne.* Le diable, pour faire pièce à cette bourgeoise, lui débauche son fils, le ruine par le jeu et les femmes, et l'ayant mis sans ressource, l'induit à voler dans une église pour satisfaire ses passions :

Compains, dit li *deables,* — sais tu que tu feras?
Ça dehors *demorrai,* — en l'église t'en vas;
Le prestre n'y est *mie,* — le calice embleras:
Tu revendras à *moy,* — *et* puis jouer porras.
Li valles li respont — que tantost le fera.

En l'esglise s'en *entre*, — que plus n'y demora;
Dessous l'autel tantost — le galice pris a.....
Or oez biau *miracle* — qui oir le vouldra.
L'en voloit le *service* — de la messe chanter;
Les gens de la *paroisse* — le vinrent escouter;
Cil qui tient le *calice* — ne s'en pooit aler.
Lors veissiez les gens — entor lui assembler.

On saisit le voleur sacrilége; il est condamné au feu. Sa mère, femme très-vertueuse et particulièrement dévote à la sainte Vierge, se met en prières. La Vierge descend sur le bûcher, délie l'enfant, le rend à sa mère, et remonte au ciel en présence de tout le peuple émerveillé, et au son de toutes les cloches de la ville, sonnant d'elles-mêmes.

Cette facilité de l'hémistiche n'a rien de bien contraire à nos habitudes actuelles : toute la différence est que nous avons restreint cette licence à l'hémistiche final, tandis que, autrefois, elle était commune au premier et au second.

Mais un point bien plus important était la permission d'altérer les mots dans leur terminaison pour le besoin de la rime, et dans le nombre de leurs syllabes pour le besoin de la mesure. Les conséquences en ont été fort graves. Peut-être chercherait-on vainement un second fait d'une égale influence sur la formation du langage.

Cette licence était portée fort loin, et l'on conçoit qu'elle n'ait choqué personne et n'ait pas soulevé d'opposition à une époque où tant de finales étaient régulièrement mobiles et incertaines. On ne s'offensait pas d'entendre un poëte prononcer *dix sous*, et une minute après, *dix saus* :

Dix *sols* c'ont mangie et beu....

Fet li clerc : Quinze *sols* vous doi....

Li pain, li vin et li pasté
Ont bien cousté plus de dix *saus*,
Tant ont ils bien eu entre aus.
(*Des trois Aveugles de Compiègne*, Barb., III, p. 68.)

Cela n'était pas plus étonnant que d'entendre dire, selon l'occurrence, un *cheval* et un *chevau; — sénéchal*, ou *sénéchau; —* un *chapel*, un *chapeu; —* un *fol*, un *fou*, etc.

Mais il faut reconnaître aussi que les versificateurs usaient de ce privilége jusqu'à en abuser. Voici des exemples.

Au lieu de *trois*, *troie :*

Saint Pierre n'eut a cele voie
Fors cinc et quatre et un seul *troie*.
(*De S. Pierre et du Jongleur.*)

« Saint Pierre n'amena cette fois que cinq et quatre et un trois. »

La toux était la forme ordinaire; mais au besoin le poëte, pour gagner une syllabe, disait *la touse*, à l'exemple de l'Italien, qui met à son choix *amor* ou *amore ;* ou bien même il disait *la teuse*.

La vieille Aubérée de Compiègne s'introduit chez une jeune dame, sous prétexte de solliciter quelque friandise pour sa fille malade :

Dame, fist elle, je vieng a vos,
C'une goute a ma fille el flanc :
Si voloit de vostre vin blanc
Et un seul de vos pains faitis;
Mais que ce soit des plus petiz !
Dieu merci ! je suis si honteuse !....

Mais ainsi m'engesse *la teuse*,
Que le me covient demander.
Je ne soi onques truander.
(*D'Auberée la vieille Maquerelle.*)

« Madame, dit-elle, je viens à vous, car ma fille a la goutte au côté. Elle voudrait de votre vin blanc et un seul de vos jolis pains, pourvu que ce soit un des plus petits! Dieu merci, je suis si honteuse!.... Mais ainsi m'angoisse la toux, comme il est vrai que je suis réduite à vous le demander. Je ne sus jamais truander. »

La bonne pièce continue longuement sa harangue, digne de la Macette de Regnier. Elle se fait montrer la chambre nuptiale, le lit, etc. Elle questionne avec un tendre intérêt la nouvelle mariée, lui donne des conseils, se montre satisfaite de l'opulence du logis :

A tant issirent de la chambre,
Et la vielle tozdis (1) sarmone.

(1) *Toudis, toujours*, en picard.

Dis (*dies*) : *Mi-di ; lun-di :*

Mais il ne caut a Persewis :
Sole i remaint XL, *dis*.
(*Partonop.*, v. 6305).

Et vos porrez veoir *tans dis*
Et son gent cors et son cler vis.
(*Ibid.*, v. 6855.)

Tans-dis (*tantos dies*) est un accusatif absolu, comme *tous-jours*, et ne veut pas plus que *toujours* être suivi de *que*. *Tandis que* est une absurde invention du tyran Vaugelas. Jusqu'à lui, personne ne s'était avisé de joindre *que* à *tandis* : — « *Tandis* sa femme ne fut pas oiseuse à l'hostel. » (*Les cent Nouvelles*, nouv. 34.)—*Tandis* rostir la perdrix l'on faisait. (Marot.)—*Tandis* la nuit s'en va, les lumieres s'esteignent. (Malherbe.)

Tandis l'ignorance arma
L'aveugle fureur des princes.
(Ronsard, ode x, liv. 1er.)

Maintenant la dame li done
Plain pot de vin et une miche,
Et une piece d'une *fliche*,
Et de pois une grant potée.
(Jubinal, *Nouv. rec.*, I, 207.)

Fliche pour *flèche;* un morceau d'une flèche de lard pour accommoder ses pois. C'était un mets très en honneur chez nos pères. Aussi, dans le fameux catalogue de l'abbaye Saint-Victor, voit-on figurer un traité « Des pois au lart, *cum commento.* »

On ne craignait pas de retrancher l'*e* muet de la fin d'un mot, pour satisfaire à l'exigence de la rime. Le sage qui raconte, dans le *Dolopathos*, l'histoire des sorcières qu'il nomme *Estries* (du latin *strygas*), dépeint l'arrivée tumultueuse de ces *Estries:*

Et firent parmi la forest
Trop grant noise et trop grant *tempest.*
(*Dolopathos*, p. 261.)

Les Anglais se sont approprié le mot sous cette forme.

On ne se faisait non plus scrupule d'allonger les mots que de les raccourcir. De *spiritus*, *espir* ou *esperites.* Dans le *Dolopathos* :

Puis ke li *espirs* fort en vient
Que l'ome pasmer en convient.

Et vingt vers plus bas :

A la bouche et au nez li mist
Por l'*esperite* fors atrere.
(*Dolopathos*, p. 164.)

L'étymologie, la raison, l'usage, l'autorité des meilleurs écrivains, Vaugelas at out méprisé, pour tuer une locution indispensable et sans équivalent, et surcharger la langue d'un double emploi. On avait déjà *pendant que.*

D'autres fois, à une voyelle on en substituait une autre. On vient de voir *teuse* pour *touse*, afin de rimer à *honteuse;* on trouve de même, au lieu de *lire*, *lere*, pour rimer avec *compère*. Le renard, prié par le loup de lire le mot écrit sous la semelle du cheval, s'en excuse sur ce qu'il *a éü la rhume*, qui lui a troublé la vue :

Dit renart : J'ai la rume ehue,
Por quoi j'ai troublee la vehue....

Puis il ne sait lire que le latin; puis enfin il fait trop sombre :

Et dist : N'y voi goute, compere ;
Ge ne pourroie letre *lere*.

Dans Rutebeuf, *vallot* au lieu de *vallet* :

Chascun ot maistre, nes (1) Challos,
Qui n'estoit pas moult biaux *vallos*.
(*De Charlot le Juif.*)

« Chacun trouva maître, excepté Charlot, qui n'était pas fort beau garçon. »

Il est utile d'observer que toutes ces contractions se retrouvent dans saint Bernard, dans les commentaires sur Job, et dans la version du *livre des Rois;* et par conséquent ne doivent pas être considérées comme des licences poétiques (2). C'étaient des habitudes com-

(1) *Nisi.*

(2) Le *livre des Rois* à lui seul ne ferait pas une autorité suffisante, bien qu'il ait été publié comme un texte de prose. La question, sur ce point, me semble avoir été tranchée un peu légèrement.

Barbazan, le premier qui s'occupa du manuscrit des cordeliers et en signala l'importance, n'a pas hésité de dire que cette traduction était en vers ; non pas en vers toujours d'égale mesure et rimés partout sévèrement, mais en vers libres, et souvent rimés par assonance. A l'appui de son opinion, il

munes à la prose comme aux vers; seulement les poëtes en ont poussé l'usage jusqu'à l'abus. On ne rencontre que chez eux certains exemples de syncopes et d'apocopes vraiment extraordinaires, commandées par le besoin du mètre ou de la rime; par exemple, *mauvaise* resserré en *maise;* — *trahi* réduit à sa première syllabe *tra :*

> Por *maise* compagnie qu'aie hantee jadis.
> (*De la Borjoise de Narbonne.*)

Le neveu du roi Marsile, à Roncevaux, se précipite sur les Français en criant :

> Felon François, Mahomet vos maudie!....
> *Tra* vos a Ganes, tuit i perdrez la vie.
> (*La Desconfite de Roncevaux*, dans l'introd. du *Roland*, p. LIV.)

Observez que, vingt-huit vers plus haut, l'auteur a fait dire à Roland :

allègue un long passage, le cantique d'Anne, dont il rétablit les lignes dans la forme de vers.

Quantité d'autres passages se prêteraient à la même expérience; mais, pour tout dire, il en est beaucoup aussi qu'il paraît difficile d'y soumettre.

Quoi qu'il en soit, l'éditeur de ce vénérable texte, M. Leroux de Lincy, aurait peut-être dû prendre davantage en considération l'avis de Barbazan. Il se contente de le mentionner et d'y opposer le sien, qu'il ne motive pas; car on ne peut accepter l'argument unique de M. Leroux de Lincy, tiré d'un passage des *Florides*, d'Apulée. Ce passage de cinq lignes présente le retour évidemment cherché de quelques rimes; et comme il n'est pas en vers, M. Leroux de Lincy en conclut que la fréquence des rimes dans la version des *Rois*, circonstance à laquelle d'ailleurs se joint si souvent l'exactitude de la mesure, n'implique pas non plus un ouvrage en vers. Ce raisonnement irait à supposer la versification latine fondée sur le même système que la française.

Une traduction du XIe siècle, mélange de vers et de prose, était cependant un fait bien curieux à constater. L'emploi des deux formes indique une littérature déjà fort avancée, et il serait intéressant d'examiner le choix des passages mis en vers.

Trai nos a Ganes li soduianz.

Il est impossible d'avouer plus clairement qu'on cède à la contrainte de la nécessité. Mais ce sont là des exceptions.

Des deux priviléges de l'ancienne poésie, le premier, celui de l'hémistiche, est de petite conséquence; mais l'autre, l'altération des mots pour la rime ou la mesure, doit avoir exercé la plus grande influence sur le langage. Il serait curieux de rechercher si telle prononciation dominante dans telle province n'y a pas été accréditée par les poëtes de cette province (1).

Les poëtes ne se bornaient pas à modifier les finales pour le besoin de la rime : ils resserraient les mots dans le corps du vers, sous prétexte des exigences de la mesure. Ainsi la langue française, encore molle et ductile, a été par eux façonnée, pétrie en diverses façons sous les yeux du peuple, qui choisissait et retenait ce qui lui plaisait le mieux. Le génie public était juge, et ses arrêts s'exécutaient sans avoir été formulés. On n'avait pas encore inventé la profession de grammairien, invention si funeste à la langue, qui substitue aux droits de toute une nation quelques hommes, savants ou ignorants, c'est ce que nul n'examine.

Au XIIe et au XIIIe siècle on écrivit prodigieusement

(1) Il faudrait commencer par connaître ces poëtes, et les distribuer, les classer selon les dates et les pays; ensuite il faudrait en donner des éditions; il faudrait de plus qu'ils fussent expliqués dans des chaires publiques. Mais on n'a pas le temps d'y songer; on est déjà si occupé par les cours indispensables de malais, d'indoustan, de chinois, etc., etc.!

de vers, et rien que des vers. La rime paraissait le seul vêtement convenable des pensées dignes d'être conservées et transmises. Au surplus, toutes les littératures ont débuté de même par la poésie; car outre qu'elle aide la mémoire par ses formes arrêtées, elle offre encore l'avantage de défendre la pureté du texte, et de maintenir la lettre contre les infidélités volontaires ou involontaires. L'euphonie et la rapidité, telles ont été les régulatrices de notre langue, par l'intermédiaire des poëtes. On ne saurait trop se le persuader.

Mais les affreux malheurs du XIVe siècle, l'occupation de la France par les Anglais, les guerres civiles, toutes ces longues et terribles tempêtes bouleversant notre patrie, corrompirent, détruisirent un bien qui n'était pas encore assez affermi. La littérature fut perdue, la muse s'envola épouvantée. Les temps étaient trop réellement épiques en actions pour qu'on songeât à construire des épopées en paroles et à agencer des mots. Homère n'eût pas chanté dans le camp d'Agamemnon: il faut que le poëte regarde de loin, soit dans le passé, soit dans l'avenir; pour lui, le présent n'existe pas.

Aussi, que fit le XVe siècle quand il s'avisa de vouloir lire? Il mit en prose les vers des siècles précédents. Toutes ces vastes compositions, ces poëmes moraux, satiriques, fabuleux, historiques, sacrés ou profanes, d'amour ou de chevalerie, tout cela ne se pouvait plus comprendre dans la forme que leur avaient donnée les auteurs. Il fallut les abaisser au ton qui était devenu le ton général. La prose naquit véritablement alors : Villehardouin et Joinville ne doivent

être considérés que comme exceptions. C'est du xve siècle que la prose date son existence officielle, et qu'elle s'établit dans notre littérature la rivale de la poésie; rivale ambitieuse, qui dès le premier pas aspire à la suprématie, et depuis a si bien élargi sa place, que demain ou après elle régnera sans partage.

Si le xve siècle ne comprenait déjà plus le xiiie, encore moins celui-ci fut-il compris du xvie. En cet endroit, il y eut rupture complète des traditions. La chaîne était à jamais brisée, dont je m'efforce ici de retrouver et de rajuster ensemble quelques anneaux chargés de rouille. Il y parut bien quand Marot, sans comparaison le plus habile de son temps comme le plus versé dans la littérature ancienne, voulut se mêler de rajuster le *Roman de la Rose*. Les changements qu'il y fit prouvent une ignorance à peine excusable dans un savant de nos jours. La lignée des poëtes s'était renouvelée, et aussi les procédés de leur art; et ni les nouveaux poëtes ni l'art nouveau n'étaient en progrès sur les anciens. Les derniers venus s'étaient séparés du peuple; ils avaient leur langue à eux tout seuls, qu'ils établissaient naturellement fort au-dessus de l'autre. Leurs devanciers avaient écouté parler dans la rue; ceux-ci, enfermés dans leur cabinet, regardèrent la langue sur le papier. De ce moment il y eut divorce entre le peuple et les littérateurs. Qu'y gagnèrent les lettres? Le plus clair de leur bénéfice fut l'introduction de l'hiatus dans la versification. En voyant les hiatus innombrables dans l'écriture, les poëtes les adoptèrent sans hésiter, persuadés qu'ils ne faisaient en cela que continuer l'ancienne école. Un

jour enfin le sentiment naturel se réveilla et reprit le dessus : l'hiatus fut de nouveau proscrit; et cette fois par une sentence solennelle, car il s'était installé des tribunaux publics pour le langage. Sans s'en douter, on revenait sous Louis XIII à la loi qui avait servi de point de départ sous Philippe-Auguste. C'était fort bien; mais dans l'intervalle tout le système des consonnes euphoniques avait disparu de *la belle langue*, et le vocabulaire poétique se trouva tout à coup réduit des trois quarts. La poésie, obligée de faire figure et plus que jamais avec cette mince fraction de son ancien revenu, se vit contrainte, pour dissimuler son indigence, à des ruses incroyables, à des efforts, des subtilités au-dessus de l'imagination. Un temps elle parvint à se suffire à l'aide de ces tours d'adresse, et secondée d'ailleurs par des génies extraordinaires. Mais ce temps ne pouvait toujours durer : on se fatigue; les hommes de génie meurent; les tours d'adresse s'épuisent; à force d'être répétés, ils finissent par être imités et tomber dans le mépris. C'est où nous en sommes.

Si nous sortirons de là et comment, c'est une question dont nos arrière-neveux pourront voir la solution. En attendant, le peuple a gardé son langage; et comme c'est encore le meilleur et le plus commode pour rendre sa pensée, sinon pour parler à la cour, il se console facilement du dédain des classes *éclairées*. Un poëte s'est mis avec le peuple; il a écrit pour ceux qui ne savent pas lire. Aussi voyez quel succès! Il a fait comme Marie, sœur de Marthe : il a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée.

Quant aux autres, qu'ils se fassent lire par les académiciens, s'ils peuvent.

CHAPITRE XI.

D'un système de déclinaisons en français. — Dialectes.

§ Ier.

Faute d'avoir reconnu les faits exposés précédemment, des savants d'une grande érudition sont tombés dans ce que je ne craindrai pas d'appeler une erreur bizarre et des plus graves. Partis de cette idée que l'orthographe du moyen âge était arrêtée, uniforme et toujours exacte ; frappés ensuite des variations qu'ils y rencontraient, et résolus de s'en rendre compte à toute force, ils ont imaginé de transformer ces différences en vestiges d'anciennes déclinaisons françaises.

A ce point de vue, ils ont noté, recueilli, commenté toutes ces formes nées du hasard ou d'une autre cause qui leur échappait; et, après un labeur infini, ils sont parvenus à orner la langue française d'un monument comparable aux déclinaisons du latin; c'est un château en Espagne très-vaste, très-obscur, où il est à peu près impossible de se reconnaître et de se conduire; aussi deux Allemands en furent-ils les principaux architectes : MM. Orell et Dietz ont travaillé sur le vieux français comme ils auraient pu faire sur le persépolitain

ou le sanscrit. Grâce à M. Dietz, le vieux français possède trois déclinaisons. Mais voici un autre embarras : la multitude des formes est telle, qu'il en faudrait mettre six ou sept sur chaque cas ; pesant fardeau qui écraserait le fragile édifice de ces trois déclinaisons. Heureusement on s'avisa des *dialectes*, c'est-à-dire des patois; toute la surcharge des déclinaisons fut distribuée dans ces dialectes; avec les dialectes et les déclinaisons, il n'est aujourd'hui plus rien qui réduise les savants au silence: ils expliquent tout! Que s'il en a coûté de la peine, la satisfaction est grande aussi.

Il faut voir cela dans l'ouvrage posthume de Fallot. Jamais le regard n'a plongé dans un chaos plus effroyable. Il est réellement affligeant de voir tant de travail et de science engloutis dans un pareil gouffre!

Le premier auteur du mal fut M. Raynouard, dont les travaux sur une prétendue langue romane (1) procurèrent quelques années de vogue aux romans de linguistique. Depuis, on a nié la langue romane, mais ceux qui la niaient ont retenu quelque chose des doctrines de l'inventeur : on a donné de l'extension à certaines idées de M. Raynouard, lorsqu'il aurait fallu les restreindre. Dans ce nombre, l'idée d'un système de déclinaisons françaises.

Commençons par dégager le seul point de toute cette affaire compliquée qui soit d'une vérité reconnue, incontestable.

Nos pères prirent à cœur de distinguer dans une phrase le nominatif, quand ce nominatif était un nom

(1) On n'entend pas ici nier l'existence du roman provençal, mais seulement l'étendue et l'importance que lui prête M. Raynouard.

masculin. Ils lui donnèrent alors par privilége une *s* au singulier; au pluriel cette *s* disparaissait du nominatif, et n'appartenait qu'aux cas obliques ou régimes (1).

M. Raynouard trouva cette règle dans une grammaire provençale; il la reproduisit, et rendit, en l'exhumant, un service réel à l'étude de la vieille langue.

On ne peut nier qu'il n'y ait là un souvenir de la seconde déclinaison latine: *dominus*, *domini*, *dominos;* mais la chose n'est pas, dans cet emploi de l'*s*, allée plus loin. Malheureusement on a voulu l'étendre, et tirer de cette simple donnée un système complet de terminaisons. C'était un moyen d'occuper cette multitude de consonnes finales, dont le rôle purement euphonique n'était pas soupçonné.

On regrette que cette idée ait été accueillie et développée par M. J.-J. Ampère, dans son savant livre de la *Formation de la langue française*. L'auteur est obsédé de la préoccupation des cas obliques; il en voit partout. Examinons quelques-unes de ses assertions sur ce point:

— « Par une transformation singulière, l'*u* du cas « régime se changeait en *f*. *Pontieu* est le cas régime « de *Pontiex*. Au lieu de *Pontieu*, l'on trouve *Pon*« *tif* : »

En Some en *Pontif* arriverent.
(*Roman de la Rose*, v. 268.)

« Ils arrivèrent dans le Ponthieu par la Somme. »

(1) On appelle *cas obliques* tous les cas autres que le nominatif. M. Ampère les nomme *cas régime*, c'est-à-dire *régis*, et non *qui régissent les autres*, comme l'amphibologie de l'expression pourrait le faire croire.

Allez avant à ma suer de *Pontif.*
(*Garin*, I, p. 154.)

« A ma sœur de Ponthieu. »

M. Ampère signale encore *Brunof* pour *Bruno* ou *Brunou* de l'*Histoire des ducs de Normandie; antif*, dans le *livre des Rois* : « *En l'antif pople Dieu;* » — et de *Garin* :

El pinel entrent dedans ung val *antif.*

Et le mot *blé* écrit *blef* dans un fabliau :

Dieu done *blef*, deable l'amble.
(Barbaz., éd. Méon, IV, p. 126.)

M. Ampère trouve là une marque du cas régime : — « Le nominatif est *antis* pour *antics* (*anticus*), « qui fait au cas régime *antif*, comme *Pontiex* ou *Pon-* « *tis* fait *Pontif.* » — Et il conclut : — « L'*f* était *donc* « une forme très-rare du cas régime. »

(*Hist. de la lang. fr.*, p. 62 et 63.)

M. Ampère aurait probablement conçu quelques doutes sur la justesse de cette conséquence, si dans le passage de *Garin* il eût remarqué, onze vers avant celui dont il s'autorise :

Vostre seror la dame *de Pontis.*

Et cinq vers plus bas :

Ainc ne finerent, si vinrent en *Pontis.*

Voilà donc au cas oblique ou régime la forme réservée par M. Ampère pour le nominatif.

Nous avons reconnu qu'on ne prononçait aucune consonne finale. Ainsi, vous ne serez pas surpris de ren-

contrer des exemples où le scribe l'a omise : *saint Po* pour *saint Paul*, dans le *roman de Renart;* Bernard *de Baillo* pour *de Baillol*, dans *Jordan Fantosme*.

Vous direz simplement : Ici, le copiste a figuré la prononciation, et vous passerez.

Mais M. Ampère vous arrêtera, et vous dira que, « dans certains mots terminés en *l*, on indiquait le cas « régime par le retranchement de la dernière consonne « du radical. » (P. 63.)

Alfré, Davi, pour *Alfred, David*, vous semblent rentrer aussi dans la règle des finales muettes. Point! M. Ampère vous affirme que c'est l'effet du cas régime, lequel se marque par le retranchement du *d* « dans certains noms propres. » (*Ibid.*)

L supprimée dans certains mots; *d* retranché dans certains noms... Mais quels mots, quels noms? et pourquoi ceux-là plutôt que d'autres? C'est ce que M. Ampère ne dit pas. Autant d'exemples, autant de règles. C'est de l'empirisme pur.

Ce cas régime accapare tous les moyens. Quand il ne se révèle pas par la suppression d'une finale, c'est par l'addition, ou bien c'est par la contraction du mot, ou bien par le changement de la terminaison; et ce changement s'opère d'une multitude de manières, toutes plus capricieuses les unes que les autres.

L'*n* à la fin d'un mot, par exemple, *amin, Moysen*, signe du cas régime. (P. 67.)

Le *t* final, signe du cas régime, souvenir de la déclinaison imparisyllabique. (P. 68.)

Le *d* pareillement. (P. 71.)

Et pareillement le *c*. (P. 74.)

Et tout cela soutenu d'exemples. De quoi ne trouve-t-on pas des exemples? Si M. Ampère eût voulu établir, au contraire, que ces mêmes circonstances indiquaient le sujet de la phrase, les exemples ne lui eussent pas manqué davantage.

Je ne suis embarrassé que d'une chose, c'est de savoir comment le peuple distinguait, en parlant, la consonne finale : *Loherens* par une *s*, de *Loherenc* par un *c*, et celui-ci de *Loherent* par un *t*; *Helisens* par une *s*, d'*Helisent* par un *d* ou par un *t* (p. 71). Certes, l'oreille devait être beaucoup plus subtile en ce temps-là qu'aujourd'hui, ou bien il faut poser en règle que l'on faisait fortement claquer toutes les consonnes finales, sans jamais en omettre. C'est trop visiblement le contraire de la vérité.

Et cela même ne nous tirerait pas d'affaire; car comment expliquer la présence de certaines consonnes, surtout de l'*s* et du *t*, à la fin de mots incapables de se décliner, des adverbes, des prépositions, des particules? M. Ampère, sans se troubler, répond que c'est une mauvaise habitude : — « L'*s* final s'ajoutait même aux « particules, tant était grande l'habitude de la placer « après tous les mots qui n'étaient pas régis. » (P. 83.) — « Le principe de la déclinaison romane était si pro-« fondément dans les instincts de l'ancien français, « que son action s'étendait au delà du cercle des subs-« tantifs. » (P. 81.)

Cela s'appelle mettre en fait ce qui est en question. Avec un procédé pareil, M. Ampère est assuré de n'être jamais pris en défaut.

Et puis, notre organisation est donc terriblement

changée, qu'un instinct si profond, si vivace, si universel chez les Français du moyen âge, n'ait pas laissé la moindre trace chez leurs enfants?

Cependant l'idée de l'*s* euphonique s'est présentée à M. Ampère; mais il l'a tout de suite repoussée bien loin pour son compte, prenant soin même de prémunir contre elle son lecteur : — « Et qu'on ne dise point « que cette *s* était euphonique; l'ancienne langue ne « craignait point l'hiatus. » (P. 84.) Qui vous l'a dit? Sur quelle autorité s'appuie cette assertion?

Revenons au cas régime, dont nous sommes loin d'avoir épuisé les métamorphoses.

— « Quelquefois même le cas régime paraît indiqué « par une contraction : *Fontevrault* pour *Fontaine-* « *Evrard.* » (P. 64.)

A la page 61 : — « Quelquefois le cas régime a laissé « sa forme au vieux mot français; ainsi, *crimene*, de « *crimine.* »

Voilà ce qui s'appelle une règle sûre! *Fontevrault* est au cas régime parce qu'il est contracté, et *crimene* y est aussi parce qu'il ne l'est pas. Bien maladroit qui s'y tromperait (1)!

La confusion des terminaisons n'est pas moindre que celle des consonnes finales; on ne sait où se prendre. Ce n'est pas au moins faute de règles, car, dès qu'il rencontre un exemple, M. Ampère le généralise et en fait un principe. Ainsi, la poule, dans le *roman de Renart*, est appelée *Pinte* ou *Pintain*; on lit ici *Eve*,

(1) Nous examinerons tout à l'heure si effectivement *Fontevrault* et les composés analogues renferment un nominatif et un génitif, ou bien deux nominatifs juxtaposés.

là *Evain*. C'est assez ; M. Ampère écrit : « Les féminins « surtout formaient leurs cas indirects en *ain* :

> Comme Diex ot de paradis
> Et Adam et *Evain* fors mis.
> (*Renart*, v. 44.)
>
> *Pintain* appele ou moult se croit (1).
> (*Ibid.*, v. 97.)

(*Hist. de la format. de la lang. fr.*, p. 66.)

Mais M. Ampère s'est-il mis en peine de vérifier si l'on ne trouvait jamais cette forme en *ain* donnée au sujet de la phrase? s'est-il assuré que *Pintain* et *Evain* sont ici des formes déterminées par les verbes actifs *appeler, mettre?* Non; il s'est trop hâté de céder à une illusion chérie. On disait, à l'accusatif, *Eve* aussi bien qu'*Evain*, ou plutôt il n'y avait point d'accusatif. — « Père éternel, qui créas le monde,

> Adam feis de tere et de limon,
> Et sa moilier, *Eve* l'appelet on.
> (*Gerars de Viane*, v. 2822.)

Le nom de la belle Aude, sœur d'Olivier et femme de Roland, est écrit tantôt *Aude*, tantôt *Audain;* c'est le hasard ou le besoin du vers qui en décide. Vous plaît-il que nous suivions le système de M. Ampère? Soit : *Aude* est le nominatif, *Audain* le cas régime. Preuves (remarquez que je les prends toutes dans le même ouvrage, dans *Gerars de Viane*):

Nominatif *Aude :*

> Venue i fuit *la bele Aude* au vis cler.
> (*Gerars de Viane*, v. 633.)

(1) *Se fie.*

La pucele Aude l'en at araisonné.
(v. 745.)

L'iaue demandent, s'aseient au souper,
Gerard s'assist, et Oliver le ber,
Et dant Lambert *et Aude o le vis cler.*
(v. 915.)

Cas régime *Audain* :

Audain aurois ma seror a moillier.
(v. 2263.)

Audain aurai, cui k'en doie anuier.
(v. 2267.)

Viane aurai, et *Audain* a moillier.
(v. 2308.)

Vous plaît-il au contraire de renverser cette loi, et de voir au nominatif *Audain*, et *Aude* pour le cas régime? rien n'est plus facile. Preuves :

Nominatif *Audain* :

Evos (*voici*) *Audain* corant parmi le prey.
(v. 757.)

Au col li pandent un escu de quartier
Ke li donnoit *Audain* o le vis fier.
(v. 1046.)

Esvoz *Audain la bele*, l'eschevie.
(v. 1771.)

Cas régime *Aude* :

Le destrier point *vers Aude* en est alé.
(v. 651.)

Acointeiz s'est *de bele Aude* au vis cler.
(v. 1099.)

Il est manifeste que, dans ces deux derniers vers, il fallait au poëte une élision : il a mis *Aude* à l'accusatif

et au génitif. Ailleurs, où l'élision l'eût gêné, il a mis au nominatif *Audain o le vis fier*.

Passons au changement de terminaison.

Vous savez la valeur de cette notation *em*, *en*. *Jérusalem*, *Bethléem*, sonnaient *Jérusalan*, *Bethléan*, comme aujourd'hui encore *Caen* et *Rouen*. Vous ne serez pas surpris que les deux orthographes par *e* et par *a* aient coexisté. M. Ampère voit un cas régime dans *Bethléan*, ou plutôt *Belléan*, par la règle de l'assimilation des consonnes. Il affirme que le nominatif était *Bethléems* avec une *s* (dont je crois qu'il serait un peu embarrassé de produire un exemple), et dans ce vers de *Garin* :

Par Dieu vous pri qui maint en *BelliaM*.

Belliam est au cas régime. Il est vrai que, plus loin, on rencontre : « Qui de la Virge en *BélianT* naquit. »

« *Beliant*, dit M. Ampère, est le cas régime en *t* de « *Bethléem*, comme *Belliam* en est le cas régime en « *am*. » (P. 72.)

Il ne se peut rien de plus commode pour l'inventeur du système; pour ses lecteurs, c'est autre chose.

M. Ampère aurait dû s'apercevoir que l'argument tiré des noms propres traduits est sans valeur, parce que ces noms propres n'ayant pas de forme déterminée en français, on les transportait tels qu'on les rencontrait. *Deus dixit Moysi* : Dieu dit à *Moysi*. — *Deus allocutus est Moysen* : Dieu dit à *Moysen* ou à *Moysant*. — *Reedificavit ergo Salomon..... Palmiram in terra solitudinis* : « Puis reedifiad li reis Salomun..... *Palmiram* qui est al desert. » (*Rois*, p. 269.) — *Dux super*

Israel et super Judam : « Maistres sur Israel e sur *Judam* » (*Formation de la lang. franç.*, p. 224), etc. *En Baalim, de Niniven*, et autres, que cite M. Ampère, ne concluent rien du tout par rapport à la langue française. Turold avait besoin d'une rime à *tourment*, il écrit *Niniven;* ailleurs il dit, en apostrophant Dieu le père :

> Saint *Lazaron* de mort resurrexis
> Et *Daniel* des lions guaresis:
> (*Roland*, st: 173.)

Lazaron, dans le premier vers, faisait mieux son affaire que *Lazare*, et *Danielem* l'eût gêné dans le second.

Je ne vois nulle part le cas régime de *Roland*, *Olivier*, *Michel*, *Turpin*, etc.

« Il y a aussi des exemples de cas régime en *in*, » dit M. Ampère, qui cite pour preuve :

> Dieu donnez m'a mari *Garin*,
> Mon doux *amin*.
> (*Romancero fr.*, p. 72.)

Je lui demanderai d'abord comment *Garin* faisait au nominatif; puis, quand il me l'aura dit, je lui citerai autant d'exemples qu'il en voudra de cette même forme, *Garin*, *amin*, pour le sujet de la phrase.

A qui persuadera-t-il que *Colin*, *Robin*, *Girardin*, sont le génitif ou l'accusatif de *Colas*, *Robert*, *Girard?* Que *nonnain* est l'accusatif de *nonne*, et *Jupin* celui de *Jupiter?* Que *Gothon* faisait au nominatif *Gothe?* Que *Marie* faisait à l'accusatif *Marion?* Que *Pierron* et *Pierrot*, *Charlon* et *Charlot*, sont des cas obliques de *Pierre* et de *Charles?* (*Formation de la langue*

franç., p. 65 et 68.) On lui dira qu'il prend pour des marques de déclinaison des diminutifs et des augmentatifs; que *Perrin* ou *Perrinet* revient à *petit Pierre*, et *Pierron* à *gros Pierre*. Voilà ce qui saute aux yeux de quiconque ne s'est pas brouillé la vue à contempler trop fixement une chimère. J'avoue que M. Ampère me paraît dans ce cas fâcheux; et comme il s'entoure de preuves érudites, il faut bien, pour empêcher son illusion de se répandre, la combattre par des preuves analogues.

« C'est, dit M. Ampère, quand on a perdu la tra-« dition des lois grammaticales auxquelles obéissait le « français du moyen âge, qu'on a cru qu'un personnage « chevaleresque avait pu s'appeler *Huon de Bordeaux*. « Le héros du roman écrit en prose au XIV[e] siècle s'ap-« pelait originairement *Hues de Bordeaux*, et son « nom était mis au cas régime dans le titre : *Histoire « d'Huon*. Appeler *Hues*, *Huon*, c'est comme si l'on « perdait le titre des déclinaisons latines, et qu'on ap-« pelât *Ciceron, Ciceronis*, parce qu'on lit en tête de « ses ouvrages : *Ciceronis opera*. » (*Formation de la lang. franç.*, p. 64.)

Voilà qui est positif.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est ce début d'un acte, daté de 1266, sur lequel je serais bien aise d'avoir le sentiment de M. Ampère : « *Je Huon*, et je Phelipe, « femme *au devant dit Huon*..... » (Lelong, *Hist. de Laon*, p. 609.)

M. J.-J. Ampère appelle souvent en témoignage le poëme de *Garin le Loherens;* en effet, ce monument date de la bonne époque de la littérature du moyen âge;

l'auteur écrivait au plus tard vers le commencement du règne de saint Louis; il parle le meilleur langage et le plus exempt de dialecte, celui de l'Ile de France; la tradition des lois grammaticales était alors ou jamais dans toute sa force et sa vigueur. M. Ampère ne récusera donc pas l'autorité du poëme de *Garin*, dont précisément un des héros s'appelle *Huedes*, c'est-à-dire, *Eudes*, ou *Hues*, comte de Cambrésis.

Si je voulais ne montrer qu'une face de la vérité, rien ne me serait plus facile que de fortifier l'opinion de M. Ampère : *Hues* au nominatif, *Huon* aux autres cas, aux cas régimes; exemples :

Comment diables, *li quens Huedes* a dist.
(*Garin*, I, p. 146.)

Hues s'eveille, si oïst le Hustins.
(*Ibid.*, p. 167.)

Hues se dort en son palais marbrin.
(*Ibid.*)

Hues l'oïst, mie ne fu esbahis.
(*Ibid.*)

Au contraire :

Fromons manda *Huon*, qui Gornai tint.
(*Garin*, p. 162.)

Vint à *Huon*, fierement li a dist.
(*Ibid.*, p. 167.)

Je pourrais multiplier les citations dans ce sens, et m'en tenir là; la preuve semblait évidente.

Mais je suis, en conscience, obligé d'ajouter qu'on trouve également *Huon* pour le nominatif :

Huons repaire dou riche poigneïs (1).
(*Garin*, I, p. 77.)

(1) Revient du terrible combat.

Et *Hues* à l'accusatif :

> Li Borguignon ont Aubri adoubé,
> Et l'Alemant et *Huedes* le sené.
> (*Ibid.*, p. 85.)

« Les Bourguignons ont équipé Aubri, l'Allemand « et Eudes le sensé. »

> *Huons* ist fort sovent comme prodons.
> (*Ibid.*, p. 175.)
>
> Souvent ist fort *Hues* de Cambresis.
> (*Ibid.*, p. 176.)

Il est manifeste que le poëte n'attache pas à la terminaison la valeur que lui prête M. Ampère. Il se sert au hasard de celle-ci ou de celle-là. Un second exemple confirmera ce que je dis.

Begues, duc de Belin, est un autre acteur du même poëme. Ce nom, fait comme celui de *Hues*, doit suivre les mêmes règles. Aussi, *Begon*, dirait M. Ampère, est le cas régime de *Begues*. Nous allons voir.

Nominatif, *Begues* :

> Là est dux *Begues* del chastel de Belin.
> (*Garin*, I, p. 113.)
>
> Et dist dux *Begues* : Nous avons gens assez.
> (P. 103.)
>
> Et respond *Begues* : Merveilles avez dist.
> (P. 100.)

Nominatif, *Begons* :

> *Begons* li dux, li chevaliers membrés.
> (I, p. 103.)
>
> *Begons* le voit, à ses compagnons dist.
> (P. 100.)
>
> Droit en Gascogne va *Begons* de Belin.
> (P. 19.)

Begons lei guie (guide), li dui au fier talent.
(P. 84.)

— « Il est bien reconnu aujourd'hui que de *Charles* « on faisait *Charlon;* de *Hugues* ou *Hues*, *Hugon* « ou *Huon;* de *Pierre*, *Pierron.* » (*Formation de la lang. franç.*, p. 64.)

Sans doute, cela est bien reconnu; mais ce qui ne l'est pas, c'est que ces formes fussent le résultat d'une déclinaison à l'instar de la déclinaison latine. Jusqu'à nouvelle preuve, je croirai que la terminaison en *on* marquait ou un diminutif, ou plutôt un augmentatif, comme en italien *Carlo*, *Carlone;* *Ugo*, *Ugone.* Un *capello* est un chapeau; un *capellone*, un grand chapeau.

Dans le système de M. J.-J. Ampère, *garçon* était le cas oblique de *gars*, comme *sapin* le cas oblique de *saps.* Cela est dit formellement p. 67 et 74. Le *livre des Rois* n'emploie jamais que le mot *saps;* l'exemple invoqué par M. Ampère est celui-ci : « Et tut frai tun « plaisir de cedres et de *saps.* » (*Rois*, p. 243.) Mais c'était ici précisément l'occasion du cas oblique *sapin*, s'il eût existé en cette qualité. *Sapin* ne se rencontre jamais dans la version des *Rois;* il n'a existé que plus tard; c'est un diminutif qui a fini par remplacer le nom simple.

Gars et *garçon* différaient de sens. *Gars* est tout uniment un jeune homme; *garçon* emporte une idée de mépris : c'est un *gars* de basse extraction et de mauvaises mœurs; tout au moins un valet. Les femmes de la fée Mélior ne l'eussent point blâmée d'avoir

pris pour amant un *gars;* mais ignorant la naissance de Partonopeus, elles le croyaient un *garçon :*

Et dient qu'elle a mescoisi (*méchoisi*),
Quant d'un *garçon* fist son ami.
Tant bon cevalier l'attendoient,
Qui tant bel et tant rice estoient!
Bien l'a ses talens sorportée,
Quant a un *garçon* s'est coplée!
(*Partonop.*, v. 4825 à 4830.)

« Sa passion l'a bien soutenue, pour qu'elle ait osé s'unir à un *garçon.* »

Charlemagne, revenu sur le champ de bataille de Roncevaux, défend que personne, écuyer ni *garçon*, reste auprès des morts avant qu'ils ne soient vengés :

Laissez gesir les morz tut issi cum il sunt....
Que [nul] n'i adeist esquier ne *garcun*....
(*Roland*, st. 174.)

Garçon, dans ce dernier exemple, a le sens que nous lui conservons encore quand nous disons à un garçon de café : *Garçon!* c'est le premier sens du mot.

De plus, *garçon* est ici le sujet de la phrase; comment donc serait-il au cas régime? M. Ampère n'a pas pris garde à cette difficulté : à la page 74, il avance que *garçon* est le cas régime de *gars;* et à la page 105, il cite *garçon* au nominatif :

Et menjurent priveement
Ele et *le garçon* seulement.
(*Fabliaux*, t. I, p. 249.)

Garsun, dans *les Rois*, comme *garcio* dans tous les écrivains du moyen âge, signifie un laquais, un mauvais sujet. — « Et avec ce, lui dist plusieurs injures et

« villenies en l'appelant *garson.* » (*Procès-verbal de* 1376, cité par du Cange.)

Garçon, aujourd'hui, n'est plus une injure; mais le féminin de *gars* en est devenu une des plus basses. C'était autrefois la traduction exacte de *puella,* et rien davantage.

Vous voulez que *Karles, Aymes,* soient pour le nominatif, et *Karlon, Aymon,* pour les cas obliques? Je trouverai cent exemples à l'appui de votre proposition, mais j'en trouverai deux cents pour la renverser, et prouver que ces formes s'employaient indifféremment, selon le caprice ou le besoin du poëte.

Dans un couplet monorime, dont l'assonnance est *a* :

> Munjoie escriet, co est l'enseigne *Karles.*
> (*Roland,* st. 13.)

« Il crie *Montjoie!* c'est la devise de Charlemagne. »

Dans un monorime en *o* :

> Munjoie escriet, co est l'enseigne *Karlun.*
> (*Roland,* st. 92.)

Penseriez-vous, par hasard, qu'ici le poëte a fait céder la règle aux exigences de sa rime? Il n'en est rien; voyez :

> Le roy *Karles* parla qui fut de cuer marris....
> (*Les quatre fils Aymon,* v. 323.)
>
> *Karlon* ot un neveu qu'il aimat et tint chier.
> (*Ibid.,* v. 261.)
>
> Sire, dit le duc *Aymes,* je vous ferai devis.
> (*Ibid.,* v. 334.)
>
> Duc *Aymon* de Dordonne du roy a congie pris.
> (*Ibid.,* v. 339.)

Le nom seul des *quatre fils Aymon* prouve contre

le système de M. Ampère, puisque, dans cette formule, *Aymon* est au nominatif. Deux nominatifs juxtaposés indiquaient alors le rapport de possession de l'un à l'autre, aujourd'hui marqué par le génitif du second substantif.

Et, relativement à cette forme, la préoccupation du cas régime a précipité M. Ampère dans une erreur qu'il importe de relever. M. Ampère avance que ces expressions composées, la *Fête-Dieu*, la *Ferté-Milon*, *Château-Thierry*, *rue Saint-Denis*, *Place-Maubert*, etc., renferment un nominatif et un génitif. — « Il est « contre le vieux génie de notre langue de placer le *de* « avant ces dénominations de localités » (*Fête-Dieu* n'est pas une localité), « et de dire, la rue *de* Richelieu, l'é« glise *de* Notre-Dame; car notre langue, *grâce au cas* « *régime*, permettait, dans l'origine, d'*exprimer le* « *génitif par la terminaison*, sans le secours de la « particule *de.* » (*Formation de la lang. franç.*, p. 76.)

Il est impossible d'accorder à M. Ampère cette proposition, qui d'ailleurs en suppose une autre, savoir, que tout substantif pouvait modifier sa terminaison. Or, cela n'est pas soutenable. Je demanderai à M. Ampère où est la terminaison caractéristique du génitif dans les exemples suivants : — « Micol, *la fille Saul*, n'en out « enfant jusqu'al jor de sa mort, car ele murut al « enfanter. » (*Rois*, p. 142.)

— « Vien avant, vien, dame *femme Jeroboam;* pur « quei te ceiles, e ne vols [fere] cunuistre que tu es « *la femme Jeroboam?* » (*Rois*, p. 292.)

— « E les *fils Belial* se asemblerent entur lui. » (*Rois*, p. 298.)

Partonopeus est jeté en prison, sous la garde d'un geôlier appelé Armant :

> La *femme Armant* le vient veoir.
> (*Partonop.*, v. 7665.)

Fille Saül, femme Armant, femme Jéroboam, fils Bélial; dans toutes ces locutions et les semblables, il n'y a que deux nominatifs. C'est un emprunt à la syntaxe latine, qui prescrivait *Urbs Roma*, et non *Romæ*.

Ces façons de parler sont restées dans le peuple et dans les usages de la justice. Quand le président dit : Accusée *femme Armant*, ou *fille Saul*, ou *veuve Athalie*, levez-vous; quand un homme du peuple crie : Eh! père *un tel!* mère *une telle! Armand, Saül, Athalie*, ne sont pas plus au génitif que ces mots, *un tel, une telle*.

M. Ampère a donné trop d'importance à des hasards d'écriture. Je sais bien qu'on trouve :

> C'est la mere *Partonopeu*.
> Hom sui *Rollant*....

Mais croire que l'absence de l'*s* ou la présence du *t* soit, comme il l'affirme, la marque d'un génitif, c'est transformer en une intention savante l'ignorance ou la distraction du copiste.

Nos pères savaient très-bien employer *de* quand ils voulaient réellement marquer le génitif :

> Un almacurs i ad *de* moriane;
> N'ad plus felun en la tere *d'*Espaigne.
> (*Roland*, st. 73.)

> Dunez mon feu, ço est le colp *de* Rollant.
> (St. 67.)

« Donnez mon fief; c'est le coup de Roland. »

— « La dame vint en la citet *de* Thersa. » (*Rois*, p. 293.)

— « Li reis Abia..... prist la cited *de* Béthel. » (*Ibid.*, p. 299.)

— « O humiliteit, vertu *de* Crist, cum forment tu « confonz l'orgoil *de* nostre vaniteit ! » (*Saint Bernard*, p. 553.)

Je conçois qu'on ait pu hésiter un moment devant les cas où la terminaison changeait : *Charles*, *Charlot*; *Gui*, *Guyot*, quoique cette illusion ne résiste pas à un examen attentif, puisqu'on rencontre le *de* uni à ces mêmes formes, inventées, suivant M. Ampère, pour le supprimer.

Il fallait être terriblement prévenu en faveur du cas régime, pour citer *Choisy*-LE-*Roi*, *Bar*-LE-*Duc*, *Bois*-LE-*Comte*, en prenant *le Roi*, *le Duc*, *le Comte*, pour des génitifs ! (*Format. de la lang. fr.*, p. 76.)

Ainsi ce principe étant faux, les conséquences que M. Ampère en fait sortir par rapport aux ellipses et aux inversions, l'analogie qu'il indique avec le grec, tout cela est également faux.

Et maintenant, voyez l'argument de M. Ampère se retourner contre son auteur : car si *la Roche-Guyon*, *les fils Aymon*, *la Ferté-Milon*, ne contiennent que deux nominatifs, et cela est incontestable, il s'ensuit que *Guyon*, *Aymon*, *Milon*, ne sont pas des formes obliques de *Guy*, *Aymes*, *Miles*. Celui qui dit *Huon de Bordeaux*, ne ressemble donc pas à celui qui dirait *les œuvres de Ciceronis*.

Je ne vois guère que l'*apocope* que M. Ampère n'ait pas encore consacrée à marquer le cas régime. Il ne l'a pas oubliée non plus. — « *Enfès* (*sic*) faisait au « cas régime *enfant.* » (*Formation de la lang. franç.*, p. 71.)

Par la même raison sans doute, *cit* est le nominatif de *cité; mes*, de *messager; lin*, de *lignage; mi* de *milieu;* etc. Dans les passages que j'ai cités à l'article de l'apocope, on trouvera des exemples de ces mots employés tantôt comme sujets, tantôt comme compléments. Les livres en sont pleins; ce serait perdre le temps à plaisir que de s'arrêter à les rassembler ici.

Le cas régime tel que nous le représente M. Ampère, s'il pouvait exister, serait de tous les protées le plus insaisissable. M. Guessard lui a trouvé de bon compte dix-huit formes, sans celles qu'en suivant les mêmes données on ne manquerait pas de découvrir, et que M. Ampère n'a point recueillies. Défions-nous des systèmes trop savants ou trop ingénieux, d'autant plus à craindre qu'il est toujours facile de trouver de quoi justifier le pour et le contre, en lisant les textes un œil ouvert et l'autre fermé.

Les mêmes auteurs ont composé pareillement une déclinaison de l'*article*, dont le tableau majestueux se déploie dans plusieurs traités ou dissertations savantes sur cette matière. Voyez-en l'appréciation dans la IIIe partie, à l'article IL, LI.

« Donnez mon fief; c'est le coup de Rola…

— « La dame vint en la citet *de* Ther… p. 293.)

— « Li reis Abia..... prist la cite … (*Ibid.*

— « O humiliteit, vertu *de* Cris… …scor-
« confonz l'orgoil *de* nostre vanitei … …plicable
p. 553.) … Le dialecte

Je conçois qu'on ait pu hési… …trahissait per-
les cas où la terminaison chan… …ible, une espèce
Gui, *Guyot*, quoique cett… ce qui ne pouvait se
un examen attentif, puis… …clinaisons, on le jetait
ces mêmes formes, inv… …eux des dialectes.
pour le supprimer. … foi que d'intrépidité, Fallot

Il fallait être terrib… dans ce chaos, pour en re-
régime, pour citer C… il y verrait surnager, les exposer
LE-*Comte*, en pr… chacun avec une étiquette, et fina-
pour des génitifs … un beau monument d'architec-
… son palais des déclinaisons, qui

Ainsi ce pr… latine. La mort le surprit à la tâche.
M. Ampère … et amies ont publié les matériaux
aux invers… mais confus, qu'il avait déjà rassemblés.
tout cela … fait regretter vivement la perte d'un homme

Et m… si haut degré de patience et d'application,
se retc… joignant à ces qualités beaucoup de savoir,
Guyo… rendre à la science d'éminents services.
nent … quant à l'entreprise de Fallot, la science n'a,
s'er… rien perdu à ce qu'elle soit demeurée inter-
fo… Telle que Fallot l'avait conçue, c'était le
d… travail d'Hercule, et j'attribue le quatorzième
… à celui qui en aurait tiré quelque chose.

patois n'ont jamais existé
part à l'état de langue
l serait impossible
ées véritable-
t disputer la
nbre d'écrivains
nt la centralisation
entre; dès avant Phi-
Paris. Il y avait un peuple
nçaise, à laquelle le trouvère
se faisait une loi de se confor-
mage de son pays. De toutes parts
té. Venez me dire ensuite qu'il était
provincial d'éviter dans son style tout
ne, j'en demeure d'accord; mais, de bonne
e là ce qu'on peut appeler un dialecte? C'est
quer que de le prétendre, et parodier les Grecs
op bon marché. Je le répète, qu'on me montre une
omposition, n'eût-elle qu'une page, de franc picard, ou de pur bas-normand, ou de bourguignon, pareil aux noëls de la Monnoye, et je croirai à vos dialectes littéraires; sinon je ne croirai qu'à la langue française, pratiquée avec plus ou moins de pureté, comme il se voit de nos jours.

Avant donc de mettre en fait les dialectes, mettons-y le français. Cherchons le français, c'est le principal; le reste n'est que très-accessoire. Fallot, par malheur, a commencé par chercher les dialectes. Il supposait des tourbillons en linguistique, pareils aux tourbillons philosophiques de Descartes, et prétendait résoudre à sa manière le problème d'Ésope: Détourner de la mer tous

les fleuves qui s'y rendent. L'opération faite, il ne serait plus resté ni mer, ni langue française.

Fallot s'est mis à l'œuvre sans même s'être fait une idée bien nette de ce qu'il cherche, et de ce qu'il entend par *dialecte.* Il s'amuse à des différences d'orthographe dans la notation de mots français, et il ne manque pas d'en conclure des différences de prononciation. S'était-il d'abord occupé de fixer les rapports de l'écriture au langage? Nullement; on ne voit pas qu'il y ait jamais songé. Mais il applique ingénument à l'écriture du XII[e] siècle toutes les conventions qui régissent l'orthographe au XIX[e], et voilà le principe qui lui fournit toutes ses conséquences. Aussi qu'arrive-t-il? De ses trois dialectes, normand, picard et bourguignon, il n'en est pas un auquel il parvienne à fixer un caractère. Les signes distinctifs de celui-ci reparaissent à moitié dans celui-là, et le reste est commun au troisième; ils rentrent tous l'un dans l'autre. Dans cette tentative de système, tout vacille, tout chancèle, parce que ce n'est autre chose que l'étude approfondie d'une illusion.

L'étude des patois proprement dits serait intéressante et profitable; mais elle paraît offrir de grandes difficultés, car les patois ont leurs racines situées beaucoup plus profondément que celles de la langue française. Il faudrait creuser jusqu'aux idiomes usités dans chaque province avant la conquête latine, en commençant par replacer cette province dans l'ensemble politique dont elle était un élément. Par bonheur, on peut étudier la formation du français, à part de celle des patois. Quant à ces variations que l'usage intro-

duisait d'une province à l'autre, cela n'est qu'à la superficie du langage. Qu'on prononçât ici *du fu*, et là *du feu; un lou* et *un leu; mon fi*, *mon fieu* ou *mon fiu*, ce n'est pas de quoi faire un si grand bruit. Quand nous serons assurés de la prononciation générale, les formes particulières, les provincialismes se détacheront d'eux-mêmes.

Appelons, si vous voulez, ces provincialismes des dialectes; le nom n'y fait rien, pourvu qu'on s'entende bien sur la chose signifiée. Ces dialectes me paraissent pouvoir faire l'objet d'un travail spécial secondaire, dont je n'ai pas cru devoir compliquer celui-ci.

TROISIÈME PARTIE.

APPLICATIONS ET CONSÉQUENCES.

AVERTISSEMENT.

Dans les deux premières parties, nous avons tâché d'établir une théorie; dans la troisième, nous allons chercher à la vérifier par des applications, à justifier les principes par les conséquences. Sans cette troisième partie, on ne verrait guère de quelle utilité peuvent être les deux autres. La question de l'orthographe et de la prononciation primitives du français pourrait ne sembler qu'une curiosité philologique, bonne à renfermer dans le cabinet d'un littérateur, à défrayer quelques discussions entre savants, et rien au delà.

Il n'en va pas ainsi, au moins dans mon opinion. Cette étude doit servir à raffermir, en les éclairant, les bases de notre idiome; à expliquer en beaucoup de points notre langue moderne, et à protéger sa marche dans l'avenir. La comparaison de ce qui a été avec ce qui est, conduira plus sûrement vers ce qui doit être. En reconnaissant nos fautes et les causes de nos fautes, nous nous trouvons à même d'en réparer encore une partie, et nous apprenons à nous détourner d'écueils désormais connus.

J'indique ici les résultats, non de ce que j'ai fait, mais de ce que pourront faire de plus habiles, en pratiquant la même voie. Je me borne à réclamer l'hon-

neur d'y avoir hasardé le premier pas; de plus forts iront plus loin.

La lecture de cette troisième partie dédommagera quelque peu, je l'espère, ceux qui auront eu la patience de me suivre jusque-là. Il m'eût été facile de réunir un nombre bien plus considérable d'observations; car étant donnée la théorie, l'on trouve à chaque pas à faire une expérience. J'en laisserai le plaisir ou l'ennui à ceux qui le voudront prendre; il me suffit de montrer de quelle façon l'on peut y procéder. Si parmi ces remarques détachées il s'en est glissé quelqu'une sans rapport immédiat avec les principes que j'ai tâché d'établir, on voudra bien me la pardonner. Elle intéresse toujours la langue par quelque côté; à ce titre, si elle est juste, elle est utile, et je ne sors pas de mon sujet. D'ailleurs, je n'ai pas pour dernier but les syllabes et la grammaire, mais la littérature. C'est pour arriver plus sûrement à ce terme que j'ai pris un point de départ si éloigné. Tout ce qui peut, en faisant connaître la littérature du moyen âge, donner l'envie avec les moyens de l'étudier, rentre donc dans mon plan, et je pense qu'après avoir lu tant de détails élémentaires, on ne me reprochera pas ces courtes excursions dans une région moins aride et plus élevée.

CHAPITRE PREMIER.

De l'articulation des consonnes chez les modernes. — Conséquences du système actuel : vers faux, rimes fausses, hiatus.

Nous nous croyons infiniment supérieurs à nos pères en fait de langage et d'art. Je ne prétends pas nier le progrès sur bien des points; mais défions-nous des illusions de l'amour-propre et de l'habitude. Dans ces changements considérables effectués depuis le moyen âge, tout n'a pas été bénéfice. A la fin du XVIe siècle, Pasquier faisait déjà cette remarque pleine de sens : « Il n'est pas dit que tout ce que nous avons changé de l'ancienneté soit plus poly, ores que il ait aujourd'huy cours. » (*Recherches*, liv. VIII, chap. III.) Gagnant sur certains points, nous avons dû perdre sur certains autres; et pouvait-il en être différemment? Cela serait contraire à la nature des choses humaines, où il n'y a pas de bien sans mélange.

Notre versification, par exemple, se vante d'être si perfectionnée! Que dirait-on si, avec ses règles austères et ses dehors rigoureux, je la faisais voir pleine d'hiatus bien réels, de vers faux, semblable à une prude convaincue de galanterie? Si, m'appuyant sur la manière moderne d'articuler les consonnes finales et les consécutives distinctement, je montrais certains vers de Racine plus durs et d'une mesure moins exacte que ceux de Rutebeuf ou de Gautier de Coinsy? On crierait au paradoxe. Soit! c'est un para-

doxe; mais tout paradoxe n'est pas une fausseté : autrement, il faudrait établir en principe que l'opinion commune est toujours infaillible. En tout cas, le mérite ne serait pas à Rutebeuf, ni le tort à Racine; tout aurait dépendu de la diversité de l'instrument qu'ils mettaient en jeu.

Arrêtons-nous un moment à cette question, qui en vaut la peine; car si cette étude du vieux langage offre quelque utilité pratique, c'est par les rapprochements et les comparaisons avec la langue moderne.

On met de nos jours une affectation extraordinaire à détacher toutes les consonnes, surtout les finales; on orthographie en parlant. On dira, par exemple : Toujours *z*injustes *z*envers *z*elle, — un discours *z*instructif, — que vous êtes *z*aimable! — l'art *t*antique, — j'ai froid *t*aux mains, — un pied *t*à terre, — à tort *t*et à travers, etc., etc...; prononciation affreuse! Ménage avertit qu'on doit prononcer *pié à terre* : « C'est comme parlent les honnêtes gens. » Il veut qu'on écrive sans *t*, *à tor et à travers*, en quoi il n'a pas raison; mais du moins nous fait-il par là connaître le bon usage de son temps. Soyez sûr qu'on doit dire *discour instructif*, *l'ar antique*, *enver elle*. Quel est le but de la consonne finale? faciliter la liaison sur le mot suivant. Une seule consonne y suffit; en sonner deux, c'est blesser l'esprit de la loi par une observation exagérée de la lettre.

Je poserais donc cette règle générale, que, dans les mots au singulier terminés par deux consonnes, c'est par l'avant-dernière que la liaison s'effectue. La dernière est muette.

Au contraire, dans les pluriels, c'est la dernière qui prévaut.

Je tiens que voilà le principe, mais je ne nie pas que l'usage ne nous contraigne à recevoir de fâcheuses exceptions. Il faut bien se résoudre à prononcer :

Boileau, *correcque tauteur* de quelques bons écrits,

en sonnant le *c* et le *t* de *correct*. Talma disait de même, dans l'*École des Vieillards :*

Maudit *respecque thumain*, qui m'oblige à me taire !

C'était une faute, car l'usage veut *respè khumain*. — Mais pourquoi l'usage ne souffrirait-il pas aussi *corrè kauteur?*

Quelques inconséquences de ce genre ne doivent pas empêcher la règle d'être admise.

La liaison la plus douce et la plus coulante est assurément celle qui se pratique sur une liquide; aussi, nos pères disaient-ils : Un *fil ingrat*, comme : Une *mor affreuse*. Rien de plus logique. Je ne crois pas possible de revenir sur les droits prescrits de l'*l* pénultième, de remettre en vigueur l'ancienne prononciation, maintenue du temps de Th. de Bèze, *il ont, il auraient*, au pluriel. Seulement, il faudrait gagner de dire comme les paysans : *Is ont, is auraient*, au lieu de *ile zont, ile zauraient*. Sonner séparément l'*l* et l'*s*, c'est trop de moitié. Si l'on estime cette articulation raisonnable, que ne dit-on également *un file zingrat?* Nous disons par bonheur encore, *fiz ingrat*, en ne sonnant qu'une consonne.

Les droits de l'*r* pénultième pourraient encore être

sauvés : l'usage, qui repousse comme ridicule *fil ingrat*, n'est pas si contraire à *mor affreuse*, *discour écrit*, *vos malheur et les miens*, etc. On prononce, au Théâtre-Français :

> Le dirai-je? vos yeux, de larmes moins trempés,
> A pleurer vos malheurs *z*étaient moins occupés.
> (*Iphigénie*, act. II, sc. 1.)
>
> Me laisse dans les fers *zà* moi-même inconnue.
> (*Ibid.*, act. II, sc. 7.)
>
> J'aurais eu des remords *z*'en accusant Zopire.
> (*Mahomet*, act. III, sc. 1.)

C'est horrible! Cette liaison par-dessus l'hémistiche, qui de plus introduit un *e* muet aux dépens de la mesure, déchire les oreilles. Il est clair qu'il faudrait dire :

> A pleurer vos *malheur* étaient moins occupés.
>
> Me laisse dans les *fer* à moi-même inconnue.
>
> J'aurais eu des *remor* en accusant Zopire.

Un enfant sentirait combien on gagne à supprimer l'*s* : il en reste toujours assez.

Voilà pour les finales doubles; mais, même pour les simples, la coutume actuelle est bien différente de l'ancienne. Il n'est personne qui ne se croie obligé de prononcer, Les larmes *z*aux yeux ; Les *larme* aux yeux, passerait pour une négligence excessive, un indice de mauvaise éducation ou d'habitudes vulgaires. Cependant il existe encore quantité de vieillards prêts à vous attester que, dans leur jeunesse, on se fût singularisé en parlant ainsi dans la conversation, et que

l'usage alors prescrivait tout bonnement, Les *larme* aux yeux.

Cette prononciation a été celle de nos pères :

Trois aveugleS un chemin aloient....
Li trois aveugleS à l'oste ont dit....
(Barbazan, III, p. 69 et 78.)

Dans le fabliau où Diderot a pris l'idée des *Bijoux indiscrets* :

S'il vous parle et s'il vous respont,
Prenez sur moi dix livreS adonc.
(Barb., III, p. 119.)

Ces exemples, qu'on pourrait accumuler en très-grand nombre, prouvent qu'on ne tenait pas toujours compte de l'*s* du pluriel; mais observez que cette licence se rencontre surtout dans les fabliaux, dont la poésie devait être plus rapprochée du langage familier. Dans la *chanson de Roland*, dans le style épique, la règle est d'habitude plus sévère, quoique le poëte ne s'interdise pas absolument le bénéfice de cette faculté. Voici un passage où l'on verra les deux pratiques réunies. C'est dans la description de l'horrible tempête qui éclate pendant la bataille de Roncevaux :

Orez i ad de tuneire et de vent,
PluieS e gresils demesureement;
Chiedent li fuldres e menut e suvent,
E terremoete ço i ad veirement.
Cuntre midi tenebreS i ad granz :
Ni a clarted se le cels ne s'i fent.
(*Roland*, st. 109.)

« Orages y a de tonnerre et de vent, pluie et grésils « démesurément; les foudres tombent menu et sou- « vent; et grands tremblements de terre, grandes téné-

« bres du côté du midi. Il n'y a de clarté que celle des « éclairs qui fendent le ciel. »

L'*s* de *pluies* ne compte pas au second vers; l'*s* de *ténèbres* compte au troisième.

Au surplus, tout ne me paraît pas précisément regrettable dans l'ancienne prononciation. Sans prétendre décider si l'annulation facultative ou le maintien constant de l'*s* est un tort ou un droit, je me contente d'observer que la mesure des vers exige impérieusement l'articulation de la consonne finale. La haute éloquence et la poésie ont leurs intérêts communs; ainsi je crois qu'au théâtre et dans le discours solennel, la question n'est pas douteuse. Il n'est pas douteux non plus qu'il existait autrefois deux prononciations : l'une d'apparat et rigoureuse, l'autre familière et plus négligée. Qu'on ne s'y trompe point : ce n'était pas un mal. La délicatesse des nuances dans le langage correspond à celle des esprits; ce sont les gens grossiers ou les pédants qui effacent les nuances.

De tout temps on a vu des hommes empressés à se distinguer par leur langage. Le XVIIe siècle connaissait comme le nôtre ces personnages roides, empesés, qui étalent sur leurs doctes lèvres leur belle orthographe, et affectent sans cesse d'humilier le prochain par leurs nobles façons de dire et leur prononciation transcendante. C'est à l'émulation d'imiter ces beaux parleurs que nous devons la mode de faire ressentir cette multitude d'affreuses consonnes qui semblent se siffler elles-mêmes. Le mal a toujours été de pis en pis. Il existait déjà sous Louis XIV et auparavant, mais encore

avait-il certaines limites : il n'en a plus aujourd'hui, et son triomphe est complet. Écoutons là-dessus le témoignage de Molière, dans l'*Impromptu de Versailles*.

MOLIÈRE (*à du Croisy*).

« Vous faites le poëte, vous, et vous devez vous « remplir de ce personnage ; marquer cet air pédant « qui se conserve parmi le commerce du beau monde, « ce ton de voix sentencieux, et *cette exactitude de* « *prononciation qui appuie sur toutes les syllabes,* « *et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sé-* « *vère orthographe.* » (*Scène* 1.)

Cette *exactitude de prononciation* était donc encore en 1663 le caractère d'un ridicule, et Molière, loin de la pratiquer, la jouait en plein théâtre, devant la cour la plus polie de l'Europe, devant les grands seigneurs, dont pas un ne prononçait autrement que *des piqueux* et *des porteux*. Aujourd'hui la pédanterie du poëte de l'*Impromptu* a infecté toute la nation ; et le théâtre même, qui fut si longtemps une école de bon langage, le théâtre a perdu la tradition de Molière, et s'est laissé gagner à la contagion des précieux ridicules. La chose est venue au point que nous n'avons presque plus de monosyllabes en français. Les *gens*, les *vers*, les *fils*, les *mœurs*, sont devenus des *genses*, des *mœurses*, des *verses*, des *fisses*. Feu madame Paradol, dans *Rodogune*, n'y manquait pas :

Mais, soit justice ou crime, il est certain, mes *fisses*,
Que mon amour pour vous fit tout ce que je fis.

Désaugiers était assurément plus exact, lorsqu'il faisait chanter à Vénus ce couplet, dans la parodie de *Psyché* :

Ah! fi, fi, fi, libertin, fi!
Je n' suis plus votre mère;
Ah! fi, fi, fi, libertin, fi!
Vous n'êtes plus mon *fils*.

Nous en sommes à appeler *rime riche* une rime qui ne rime pas; l'accouplement d'une rime masculine avec une féminine:

Et cinq cent mille francs avec elle *obtenus*
La firent à ses yeux plus belle que *Vénusse*.

Et les dieux jusque-là, protecteurs de *Pârisse*,
Ne nous promettent Troie et les vents qu'à ce *prix*.

Il faut tout l'empire de l'habitude pour nous faire accepter cette barbarie. Personne cependant n'y prend garde. Un étranger ne comprendra jamais pourquoi la finale du berger *Pâris* se prononce autrement que celle de la ville de *Paris*.

Vous me direz que ces abus existaient pour la plupart du temps de Racine. Hélas! oui: la décadence est née au sein même de la perfection; on abusait déjà de l'instrument que Racine et Fénelon n'avaient pas encore achevé de polir. Il faut bien avouer que, dès le siècle de Louis XIV, on faussait les rimes, on introduisait dans les vers des syllabes parasites:

Quel*e*quefois, pour*e* flatter ses secrètes douleur*es*,
Elle prend des enfants, les baigne de ses pleur*es*.
Trois fois elle a rompu sa lettre commencée.
Daignez la voir*e*, seigneur*e*, daignez la secourir*e*.
O ciel! OEnone est mor*e*te *e*t Phèdre veut mourir*e*!
Qu'on rappelle mon *fisse*! qu'il*e* vienne se défendre.

Mais dans le temps fatal*e* que, repassant les flots,
Nous suivions mal*e*gré nous les vainqueur*es* de *Lessebosse*....

Je répondrai, madame, avec*que* la liber*e*té
D'un sol*e*dat qui sait mal*e* far*e*der la vérité.

Non, je ne l'aurai point amenée au supplice,
Ou vous ferez aux Grec*ques* un double sacrifice.

Faites réciter ces vers par un contemporain de saint Louis ou de François Ier. Le résultat pourra vous en paraître bizarre, ridicule; nous sommes portés à rire de tout ce qui sort de nos habitudes, et l'oreille est encore bien plus superbe et plus intolérante que les yeux. Mais vous serez forcé de convenir que l'harmonie de ces vers est plus douce, plus égale, que lorsqu'on leur applique les règles ou plutôt le déréglement de la prononciation moderne:

Queuquefois, pou flatter ses secrètes douleux,
Elle prend des enfants, les baigne de ses pleux....
. . . . Daignez la secouri.
O ciel! Œnone est môte, et Phèdre veut mouri!
Qu'on appelle mon fi, qu'i vienne se défendre.

Non, je ne l'aurai point amenée au supplice,
Ou vous ferez aux *Grais* un double sacrifice.

Supposons qu'à votre tour vous récitez à cet homme ressuscité du moyen âge des vers du *Roland* ou du *Garin*, en les accommodant à la prononciation moderne. Il se récriera, il vous traitera de barbare, d'homme sans oreille ni goût. Et si vous lui soutenez que ces épithètes ne sont dues qu'à lui et à ses contemporains, il entrera dans une juste colère : Osez-vous bien vous faire juges de l'harmonie, vous qui ne soupçonnez ni la prononciation du français, ni les rapports de notre écriture à notre prononciation? Je vous trouve bien insolents de nous condamner ainsi, et d'imaginer que le ciel a mis en vous les premiers la sensibilité de l'ouïe, comme si jusqu'à vous le Créateur n'eût pas encore perfectionné la machine humaine! Apprenez

que l'homme est sorti parfait des mains de Dieu, et que s'il est parvenu à modifier son organisation en quelque chose, c'est à son détriment, non à son profit. Vous vous croyez améliorés! dites donc empirés. Du temps de Rutebeuf, d'Adenes, de Raimbert de Paris, aurions-nous jamais supporté ces vers faux, ces fausses rimes, toutes ces cacophonies abominables qui pleuvent à verse dans vos poëtes les plus vantés, et font s'extasier vos académies? Non, jamais. Vous parlez d'hiatus. Quelle hardiesse à vous, quelle impudence de prononcer ce mot! Où rencontrer un amas d'hiatus plus choquants que dans votre Molière, votre Boileau, votre Corneille, votre la Fontaine et votre Racine? J'en rougis pour vous et pour la langue française :

. . . . *Ce hé*ros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré...
Où courez-vous ainsi, tout pâle *et hors* d'haleine?...
(Racine.)

Jeune et vaillant héros, dont *la hau*te sagesse....
La sibylle, à ces mots, dé*jà hors* d'elle-même....
L'innocente équi*té hon*teusement bannie.
(Boileau.)

Puisque *si hors* de temps son voyage l'arrête....
(Molière.)

Boileau, formulant la règle qui proscrit l'hiatus, en commet deux à l'abri de l'inconséquence de l'usage. Cette malice a été fort admirée :

Gardez qu'une voyelle, à courir *trop hâ*tée,
Ne soit en son chemin par une au*tre heur*tée.

Et l'hiatus qui se fait d'un vers à l'autre?

Dans un calme profond Darius endorm*i*
*I*gnorait jusqu'au nom d'un si faible ennemi....
Ni serment ni devoir ne l'avait engag*é*
A courir dans l'abîme où Porus s'est plongé....
(Racine.)

Et l'hiatus dissimulé à l'œil par certaines consonnes qu'il est d'usage de ne point prononcer dans certains mots ?

Je reprends sur-le-champ le pap*ier et* la plume.

Le quart*ier a*larmé n'a plus d'yeux qui sommeillent.
(Boileau.)

Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise,
Font de dévotion mét*ier et* marchandise.
(Molière.)

Maint cheva*lier e*rrant qui rend grâces aux dieux.

J'ai fait parler le *loup et* répondre l'agneau.
(La Fontaine.)

Le manteau sur le *nez ou* la main dans la poche....
Sur votre prisonn*ier, huissier, a*yez les yeux.
(Racine.)

Est-ce là des hiatus, oui ou non? Vous ne verrez chez nous rien de pareil. Vous me reprochez *va il, a on,* que nous prononcions *vat il, at on;* c'est justement comme lorsque vous niez l'hiatus de *huissier ayez,* en vous armant de l'*r* finale de *huissier,* laquelle ne se prononce pas. Vous êtes dans les deux cas dupes de votre vue au préjudice de votre ouïe. Vos vers modernes semblent fabriqués pour des sourds qui auraient de bons yeux; les nôtres charmeront encore les aveugles qui conservent de bonnes oreilles. Si Homère pouvait juger notre débat, à qui pensez-vous qu'il donnât gain de cause?

Ce que j'en dis n'est pas pour nous défendre de tout hiatus. A Dieu ne plaise, ni à Apollon son serviteur! Il y a des hiatus très-doux et très-musicaux. *Nation, Danaé, Simoïs, violence*, sont délicieux à l'oreille; nous n'avons pas été si sots que de les proscrire. Vous me direz sans doute que ces hiatus ont lieu dans le corps d'un seul mot, et non pas d'un mot à un autre. Belle distinction, et profonde! Est-ce que l'intervalle qui sépare les mots sur le papier subsiste pour l'oreille? Écoutez parler une langue à vous inconnue, ou peu connue; est-ce que vous surprenez où finit un mot et où un autre commence? Toute une phrase ne glisse-t-elle pas à l'oreille comme un seul et unique mot? Qu'est-ce donc que cette distinction artificielle? Faites-moi la grâce de m'expliquer la différence entre l'impersonnel *il y a* et le nom de la vestale *Ilia;* comment l'un forme un insupportable hiatus, et l'autre une charmante harmonie. Cela paraît très-raffiné! Grâce à ce raffinement et à l'absolutisme d'une règle absurde, votre poëte est dispensé de montrer du tact dans le choix de ses hiatus, admettant celui-ci et repoussant celui-là. Non; tout hiatus, quel qu'il soit, est banni. Votre loi brutale ne souffre point d'exceptions: aussi êtes-vous arrivés à ce beau résultat, que vos vers fourmillent d'hiatus, et légitimes, qui pis est!

Jugez la valeur relative de nos principes par la différence des effets : nous, avec des voyelles en contact, nous savions éviter l'hiatus à l'aide des consonnes intercalaires; et vous, vous trouvez moyen d'avoir des hiatus entre deux voyelles séparées par une consonne écrite. Il faut avouer que le progrès est admirable!

Nous sommes en effet les barbares, et vous êtes les gens civilisés, les grands artistes!

A ce discours du ressuscité, je ne vois pas trop ce qu'il y aurait à répondre.

CHAPITRE II.

Du patois des paysans de comédie.

Les poëtes comiques, Molière, Regnard, Dufresny, Dancourt, mettent dans la bouche de leurs paysans un patois qu'on n'entend plus guère qu'au théâtre. Ce n'est pas du tout, comme on serait tenté de le croire, un langage de convention, inventé pour différencier sur la scène l'homme bien élevé de l'homme rustique et sans éducation; c'est le véritable langage d'autrefois, qui était dans l'origine celui de tout le monde, qui s'est trouvé ensuite le langage des classes inférieures, parce que celui des hautes classes s'était modifié, et qui, aujourd'hui, est presque effacé même parmi le peuple, parce que le peuple finit toujours par subir plus ou moins l'influence de la classe supérieure. Il résiste longtemps; il ne cède que lentement et comme à regret; mais enfin le contact journalier, l'instinct d'imitation de ce qui paraît meilleur, produisent leur effet, et gagnent quelque chose sur l'habitude et sur la fidélité aux traditions. Pour son langage comme pour son costume, le peuple ne court pas à la mode; il y vient le dernier. Mais la mode une fois

adoptée, il ne s'en veut plus séparer. Nous ne huons aujourd'hui sur les épaules du peuple que les parures de nos grands-pères.

Examinons, pour nous en convaincre, quelques traits de ce patois consacré au théâtre.

Un des plus caractéristiques est l'alliance d'un verbe au pluriel avec un pronom personnel au singulier : *Je sommes* pour être mariés ensemble, dit Pierrot à Charlotte (*D. Juan*); et Martine :

> Ce n'est point à la femme à prescrire, et *je sommes*
> Pour céder le dessus en toute chose aux hommes !

C'est ainsi qu'on parlait à la cour de Henri III. Henri Estienne note ce solécisme comme éclos au Louvre de son temps :

> Pensez à vous, ô courtisans,
> Qui, lourdement barbarisants,
> Toujours *j'allions, je venions*, dites....

« Ce sont les mieux parlants qui prononcent ainsi : *J'allons, je venons, je disnons, je soupons.* »
(*Du Langage français italianisé.*)

Mais Henri Estienne se trompe, au moins quant aux dates. Dans sa haine contre Catherine de Médicis, haine où il entre beaucoup de fiel religionnaire, comme de protestant à catholique ultramontain et ligueur, Henri Estienne impute à la cour de Henri III tout ce qu'il peut lui imputer, juste ou non; il fait arme de tout. Pour le dire en passant, c'est là ce qui gâte ses *Dialogues du langage françois italianisé*, et commande de ne s'y fier qu'avec grande réserve; car l'au-

teur, s'il n'est de mauvaise foi, est mal instruit. Il va jusqu'à prétendre que François Ier ne pouvait souffrir les courtisans qui italianisaient. Mais au contraire : cette manie d'italianisme, que Henri Estienne fait naître sous Henri III, remonte à François Ier. On en rencontre la trace dans tous les écrits du temps, dans Marot, dans la reine de Navarre, dans les correspondances des grands personnages ; et, pour ne la point voir, il faut tout le parti pris de Henri Estienne. Le roi, bien loin de s'en plaindre, était le premier à en donner l'exemple. Toutes les fautes signalées avec tant d'amertume par Henri Estienne, non-seulement François Ier les commettait en parlant, mais il les écrivait même. La substitution de l'*a* à l'*e*, de la diphthongue *ou* à l'*o* simple :

N'estes vous pas de bien grans fous
De dire *chouse* au lieu de *chose* ?
De dire *j'ouse* au lieu de *j'ose* ?
Et pour *trois mois*, dire *troas moas* ;
Pour *je fay*, *vay*, *je foas*, *je voas* ?
En la fin vous direz *la guarre*,
Place *Maubart*, frère *Piarre* !
(Henri Estienne, *Du lang. fr. ital.*)

Or, prenez la lettre de François Ier à M. de Montmorency, rapportée à la suite des lettres de sa sœur Marguerite (1), vous y lirez :

« Le cerf nous a menés jusqu'au *tartre* de Dumi-
« gny....... *J'avons* esperance qu'y fera beau temps,
« veu ce que disent les estoiles, que *j'avons* eu le loysir
« de voir.... Perot s'en est *fouy*, qui ne s'est *ousé* trou-
« ver devant moy..... »

(1) Lettres de la Reine de Navarre, tom. I, pag. 467.

Ne voilà-t-il pas de quoi autoriser le langage de Martine, de Charlotte et de *Piarrot* : — « Par ma fi, *Piarrot*, il faut que j'aille voir un peu ça. — Tu dis, *Piarrot?....* — Je me romps le cou à t'aller dénicher des *marles....* etc. »

Nous commettons tous les jours cette faute de joindre un pluriel avec un singulier, et personne n'y prend garde, tant l'habitude excuse toutes choses. La seule différence est que nous avons retourné le solécisme de François Ier : c'est aujourd'hui le pronom que nous mettons au pluriel, avec le verbe au singulier. Le sentiment de la dignité personnelle est dans ces derniers temps monté si haut, que personne ne parle plus de soi qu'en disant avec emphase, *nous*, comme le roi. C'est une manière d'éviter le *je*, qui est, dit-on, odieux; ce *nous* solennel jusqu'au ridicule est-il plus modeste? Mais comme il faut que la grammaire retrouve toujours son compte, et qu'en définitive *nous* ne sommes qu'*un*, on laisse le participe au singulier. « Dans ce drame que *nous donnons* au public, *nous nous sommes efforcé..... nous nous sommes affranchi* (1)..... »

Les poëtes comiques ne se bornent pas à marier le singulier et le pluriel, ainsi qu'on faisait dans la docte

(1) Une autre formule de modestie raffinée consiste à parler de soi constamment à la troisième personne. Cela déguise et dissimule tout à fait la première : — « *Celui qui écrit ces lignes.... l'auteur de ce drame* ne serait pas « digne de suivre de si grands exemples : IL se taira, LUI, devant la critique.... IL sent combien IL est peu de chose, LUI.... IL se sait responsable, et ne veut pas que la foule puisse lui demander compte un jour de ce « qu'IL lui aura enseigné... IL fera toujours apparaître volontiers le cercueil « dans la salle du banquet... » Dans toutes ces phrases, le *je* serait choquant; *il* et *lui* passent inaperçus.

cour du *Père des lettres;* ils donnent à cette première personne du pluriel une forme qu'elle n'a plus. Au lieu de *Nous avons, aurions, dirons,* c'est *Nous avommes, auriomes, dirommes.*

PIERROT.

« Tout gros monsieur qu'il est, il serait, parmafiqué, nayé, si je *n'aviomme* été là. »

(*D. Juan,* act. II, sc. I.)

On ne saurait mieux parler, ni d'une façon plus conforme à l'étymologie et à l'ancien usage.

En effet, observez que l'*m* caractérise en latin cette première personne : *Habemus, habebamus, amamus, audimus, vidissemus,* etc. L'orthographe primitive conservait cette *m*. Reportez vos regards vers l'origine de la langue française; comment parlait-on à la fin du XIe siècle?

— « Respundirent ces de Jabes : Dune nus respit set jurs : *manderum* nostre estre a tuz ces de Israel. Si *poum* aver rescusse, nus l'*attenderum;* si nun, nus nus *renderum.* » (Ier *livre des Rois,* p. 36.)

« Répondirent ceux de Jabès : Donne-nous répit sept jours; (nous) manderons notre position à ceux d'Israël. Si (nous) pouvons avoir rescousse, nous les attendrons; sinon, nous nous rendrons. »

Cette *m* finale suivie d'une consonne était muette, et de là vient qu'on prononce nous *manderons, attendrons;* mais, suivie d'une voyelle, elle sonnait, par exemple dans ce verset :

« Le matin a vus *vendrum,* e en vostre merci nus *mettrum.* » (*Rois,* p. 37.)

Il fallait prononcer « *vendrome*, et en votre merci nous *mettrons*. »

Le traître Ganelon, ambassadeur de Charlemagne, se présente à Saragosse devant le roi sarrasin Marsile,

Et dist al rei : Salvez seiez de Deu
Li glorius que *devum* aurer.

(*Roland*, st. 32.)

Lisez : Et dit au rei : Sauvez seiez de Deu li gloriou que *devome* aourer. *Quem debemus a(d)orare.*

Dans un autre passage, Marsile et ses courtisans conspirent l'assassinat de Roland, n'importe par quel moyen ni à quel prix :

Seit qui l'ociet, tute pais puis *aueriomes* (1).

(*Roland*, st. 28.)

Aurioumes, *auriomes*, *aurions*.

— Qu'en avez fait ? ce dit Fromons li viez ?
— Sire, en ce bois *l'avonmes nous* laissié.

(*Garin*, t. II, p. 243.)

— « Se nous *demenomes* ensi li uns les aultres et *alomes* rancunant, bien voi que nous reperdrons toute la tiere, et nous meismes *seromes* perdu. »

(*Villehard.*, p. 199.)

La troisième personne du pluriel a pour caractéristique l'*n* :

Franceis sunt bon, si *ferrunt* vassalment.

(*Roland*, st. 83.)

(1) Les éditeurs ont mal à propos écrit *averiumes*, prenant sur eux cette distinction, qui n'existe dans aucun manuscrit, de l'*u* voyelle et de l'*u* consonne. La mesure démontre que c'est ici l'*u* voyelle qu'il faut prendre. En mettant *averiumes*, le vers est faux.

Ferront, par syncope pour *feriront* : les Français sont bons, dit Roland; ils frapperont en braves.

Mais cette troisième personne aujourd'hui ne se termine plus en *ont*, excepté au futur; aux autres temps l'*e* muet a remplacé l'*o* : *ils aiment*, *ils appellent*, *etc.* Il y avait jadis plus d'uniformité :

PIERROT.

« Allons, Lucas, ç'ai-je dit, tu vois bian qu'*ils* nous « *appelont!*... Que d'histoires et d'engingorniaux *boutont* ces messieux-là!... Jarni, v'là où l'on voit les « gens qui *aimont!*... » (*Don Juan*, act. II, sc. I.)

Je retrouve également cette forme dans la traduction du *livre de Job*, faite au commencement du XIIe siècle : — « Li Caldeu.... envaïrent les chamoz, si les *enmenont*. » (P. 501.)

Un duc i ot, *qu'apelont* Fauseron.
(*La Desconfite de Roncevaux*, introd. du *Roland*, p. 55.)

« Il y eut un duc qu'ils appellent Fauseron. »

Cette forme dérive manifestement de la forme latine en *unt* : *legunt*, *audiunt*, *faciunt*. On disait *ils font*, et, par analogie, *ils lisont*, *ils entendont*. L'esprit humain tend toujours à la simplicité, à l'unité. Comme nos pères avaient regardé la seconde déclinaison latine pour régler sur elle leurs substantifs masculins, mettant une *s* au singulier (*dominus*) et l'ôtant au pluriel (*domini*), peut-être avaient-ils choisi de même la conjugaison en *ere*, *ire*, pour modèle de la leur.

Aucune consonne finale ne sonnait sur la voyelle précédente, mais elle était réservée pour sonner sur

la suivante, s'il y avait lieu. Ainsi Pierrot parle aussi correctement que sensément lorsqu'il dit à Charlotte :

« Je te dis *toujou* la même chose, parce que c'est *toujou* la même chose. Et si ce n'était pas *toujou* la même chose, je ne te dirais pas *toujou* la même chose.»

(Molière, *Don Juan.*)

Par la même raison, *entonnoi* est très-bien prononcé pour *entonnoirs*. — « Ils avont itou d'autres petits rabats au bout des bras, et de grands *entonnois* de passement aux jambes. » (*Ibid.*)

Entonnois est comme *refretois* (*refectoires*), dans ce passage de la *Cour de Paradis*, où le bon Dieu, voulant convoquer une assemblée générale des saints, leur envoie comme huissiers saint Simon et saint Jude : Allez, leur dit-il,

Alez m'en tost par ces destrois,
Par chambres et par *refretois* ;
Semonez-moi et sains et saintes.
(Barb., I, p. 202.)

Vous avez vu que la notation *en* sonnait toujours comme dans *menteur*, et jamais comme nous la faisons sonner aujourd'hui dans *je viens* et les noms propres *Vienne*, *Ardennes*, *Gien*, *Agen*. Vous ne serez donc pas surpris d'entendre les paysans du théâtre vous dire : Hé *bian!* — Je *revians* tout à l'heure. — Ça n'est *rian!* — J'en avons vu *bian* d'autres!

(*D. Juan.*)

Vous avez vu également que cette notation *ui* avait été inventée pour altérer la valeur originelle de ce caractère *u*, qui sonnait *ou*, comme en latin ; — que

d'abord *ui* sonna *u*, et plus tard *i*, toujours par un son simple.

Appliquez cette règle aux mots *lui*, *je suis*, *je puis*, *et puis*: vous approuverez nécessairement le peuple qui dit *pisque*, *et pis*; et Charlotte disant à Pierrot : — « Que veux-tu que j'y fasse? C'est mon himeur, et je ne me *pis* refondre. — Enfin, je t'aime tout autant que je *pis!* — Je vous *sis* bian obligée, si ça est. »

Et Pierrot disant à Charlotte :

« Ignia pas jusqu'aux souliers qui n'en soyont tout farcis (de rubans), *depis* un bout jusqu'à l'autre!.... »

« Regarde la grosse Thomasse, comme alle est assotée du jeune Robin! Alle est toujou autour de *li* à l'agacer... toujou alle *li* fait queuque niche, ou *li* baille queuque taloche en passant... »

Vous dites encore, avec une réticence : *Queu diable!* pour *quel diable!*... absolument comme dit Pierrot : « Morgué! *queu mal* te fais-je? » (*Voy.* p. 54 et suiv.)

Vous avez été averti que *oi* sonnait jadis *oué;* que *les Français* avaient été successivement *les Fransoués*, puis *les Francés;* c'est pourquoi il est bon, aujourd'hui qu'ils sont devenus *les Français*, d'écrire leur nom par *ai*, en dépit des gens qui, pour ce fait, vilipendent encore tous les jours *monsieur de Voltaire*, comme ils l'appellent très-malignement.

Moi, *foi*, *roi*, étaient donc prononcés *moué*, *foué*, *roué*, en un monosyllabe très-bref.

Le son ouvert de cet *oi* est un des griefs de Henri Estienne contre les seigneurs de son temps, qui pro-

nonçaient *troas moas*, *je voas*. Pierrot avait pris d'eux cette mauvaise prononciation :

CHARLOTTE.

« Va, va, Piarrot, ne te mets point en peine : si je sis madame, je te ferai gagner queuque chose, et tu apporteras du beurre et du fromage cheux nous.

PIERROT.

« Ventreguienne ! je gny en porterai jamais, quand tu m'en payerois *deux fouas* autant ! » (*Don Juan.*)

Mais pour cette *fouas* il faut pardonner à Pierrot, car sa cause est la nôtre ; et nous ne saurions le condamner sans nous enfermer dans le même arrêt.

Que reste-t-il encore ? Certaines syncopes hardies.

CHARLOTTE.

« Je vous dis *qu'ous* vous teigniez !... Parce *qu'ous* êtes monsieu !... »

C'est encore un emprunt au langage de la cour de François I[er], qui disait sans façon, *a'vous*, *sa'vous*, pour *avez-vous*, *savez-vous*. La reine de Navarre ne s'est point fait scrupule d'user de cette syncope dans ses poésies mystiques, et Théodore de Bèze l'autorise par une règle expresse. (*Voy.* p. 225 et 226.) Ayant pour elle ces graves autorités, Charlotte ne peut être inquiétée pour son style.

Ce n'est pas la peine de s'arrêter à ces formes, *je lairai*, *je donrai*, pour *je laisserai*, *je donnerai* :

Compère Guilleri,
Te *lairras*-tu mouri ?
(*Chanson populaire.*)

Garçon aiment joiel niant :
Il aiment plus le sec argent.
Ainsois li *donrai* quinze sous.
(*R. de Coucy*, v. 3123.)

« Les valets n'aiment pas les bijoux; ils préfèrent l'argent sec. Hé bien! je lui donnerai quinze sous. »

Sur ce futur syncopé, voyez pages 210-213.

Ces mauvaises liaisons, *on z'a, on z'entra*, sont également expliquées au chapitre des consonnes euphoniques : — « *Uns* entrad n'ad gaires el paveillom le rei, pur li ocire. » (*Rois*, p. 104.) — « On entra naguère au pavillon du roi, pour le tuer. »

Avec z'un. Dans un vaudeville de Désaugiers, une servante souhaitant la bonne fête à son maître : Acceptez ce rasoir, lui dit-elle, *avec z'un cuir*. On rit; il n'y a pas tant de quoi rire : Madelon prononce conformément à l'ancienne orthographe : *Avecques* un cuir. (*Voy*. p. 102.)

D'autres locutions, aujourd'hui condamnées, se trouvent dans les meilleurs écrivains du moyen âge, par exemple, *tant seulement* :

« Se nous sommes chi *tant seulement* cinq jours sans autre secours de viande, grant mervelle iert se nous ne sommes tous morz. » (*Villeh.*, p. 201.)

« Si nous restons ici seulement cinq jours sans autre secours de subsistance, c'est grand merveille si nous ne sommes tous morts. »

En un mot, et pour conclure, le patois des paysans de théâtre n'est autre chose que l'ancienne langue populaire, c'est-à-dire, la véritable langue française, notre langue primitive, qui s'est déposée au fond de

la société, et y demeure immobile. C'est de la vase, disent avec dédain les modernes. Il est vrai; mais cette vase contient de l'or, beaucoup d'or.

CHAPITRE III.

De l'orthographe de Voltaire.

L'orthographe de Voltaire n'est point du tout de Voltaire, en ce sens, du moins, qu'il n'en a pas été le premier promoteur; mais comme il en a été le plus zélé, et qu'en définitive son zèle a triomphé, il n'y a pas d'injustice à lui en attribuer le mérite. Racine s'en était servi avant Voltaire, et d'autres avant Racine; seulement, ils ne l'avaient pas érigée en système.

Le grammairien Latouche, voulant indiquer la prononciation de l'*oi* dans les imparfaits des verbes, dit: «*Je chantois, je mangeois, je chanterois;* prononcez: *Je chantais, je mangeais, je chanterais.*» (T. Ier, p. 50, 4e édit.) Ainsi, la substitution était déjà trouvée, et la notation par *ai* signalée comme la plus exacte. Et ce n'est pas Voltaire qui avait soufflé Latouche, car Latouche composa son *Art de bien parler français* en 1694, l'année même de la naissance de Voltaire.

La querelle des *François* et des *Français* montre clairement que les partisans de l'ancienne notation, à la tête desquels marchait M. Nodier, n'entendaient absolument rien à la question. Ils partent tous de ce principe, que *oi* représentait autrefois le son que nous fi-

gurons *ai* aujourd'hui, et ils soutiennent que l'un y est aussi bon que l'autre. On vient de voir ce qu'en pensait un grammairien du commencement du XVIIe siècle. Il est faux qu'on prononçât jadis *les Français*: on disait *les Fransoués*. *Oi* sonnait comme *oués* très-bref. On disait *le roué* pour *le roi*, *l'histouére*, un *vouéle*, un *clouétre*, *connouétre*, *etc.*; manière de prononcer qui s'est conservée en quelques provinces, particulièrement en Picardie. Dans une satire à l'abbé de Tyron, imprimée à la fin du Regnier, édition de Genève (t. II, p. 161):

> Et moi, qui ne veux point faire le moulinet,
> Je quitterois le jeu nu-pieds et sans bonnet;
> Je laisserois madame à desguiser l'*histoire*,
> Au hasard de plaider maint jour pour son *douaire*.

Grimm, dans l'affaire de la mystification de l'abbé Petit, curé de Mont-Chauvet, en basse Normandie, rapporte que cet illustre auteur de *David et Bethsabée* faisait rimer *angoisse* et *tristesse*, et que Jean-Jacques Rousseau attaqua cette rime (1). Le curé défendit intrépidement sa rime; Grimm ne dit pas par quels arguments, et c'est dommage. Mais enfin, l'abbé Petit aurait pu se mettre à couvert sous l'autorité de Saint-Gelais :

> Il vint l'autre jour ung cafard
> Pour prescher en notre *paroisse*,
> Et je lui dis : Frere Frappart,
> Qui vous fait venir ici ? *Est ce*
> Pour dresser l'ame *pecheresse*,
> Ou chercher la brebis errante?

(1) *Corresp.*, t. I, p. 407.

Non, dit il, la brebis je *laisse*
Pour avoir la laine de rente.

Évidemment, il faut prononcer *parouesse.*

Ouvrez le traité latin de Baïf, *De re restiaria,* imprimé en 1535, chez Robert Estienne; l'auteur traduit souvent en français le nom des objets dont il parle. Vous lisez là, *ung voéle*, *ung mirouer,* une *boëtte,* une *coëffe,* un *boësseau*, qu'on écrit aujourd'hui boîte, coiffe, boisseau, et qu'on prononçait alors *bouéte, couéfe, bouésseau.*

Marguerite, sœur de François Ier, reine de Navarre, fait rimer sans difficulté *étoiles* avec *demoiselles :*

Allez où sont dames et *damoyselles*
Comme un soleil au milieu des *estoiles.*
(*La Coche,* p. 316 du t. II des *Marguerites.*)

On prononçait *étouéles.*

Jacques Pelletier, du Mans, avait inventé un système complet d'orthographe, afin, disait-il, de conformer l'écriture à la prononciation. C'est peut-être le premier de nos grammairiens qui se soit mis en tête cette imagination malheureuse, si souvent reproduite depuis. C'est dommage, car Jacques Pelletier était un homme de mérite, fort bien venu de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, à laquelle il devait dédier son *Traité de l'orthographe et de la prononciation.* Mais Marguerite étant morte dans l'automne de 1549, un peu avant la publication du livre, Pelletier le dédia à Jeanne d'Albret, fille de la défunte. On a aussi de Pelletier un Art poétique en prose et des Opuscules en vers, où l'on rencontre de très-jolies choses; mais la lecture en est difficile et désagréable,

parce que l'auteur a voulu donner le bon exemple, en employant le premier sa nouvelle et bizarre orthographe, exemple qui resta sans imitateurs. Aujourd'hui les livres de Pelletier ont le mérite de nous révéler bien des secrets de la prononciation du XVI[e] siècle; par exemple, ils nous donnent la certitude que *oi* sonnait *oué*.

DE DAMOÉSELLE LOUISE D'ANCÉZUNE AN AVIGNON.

ODE.

Les *histoeres* sont pleines
De Corines, d'Héleines,
De Lucreces ancor.
Les poetes la *gloere*
Des fammes nous font *croere*,
La sonnant a grand cor... etc.
(*Opuscules*, p. 101.)

Observez que la prononciation que Pelletier prétend noter n'est pas celle de sa province, mais celle de Paris et de la cour.

Que d'ailleurs cette prononciation fût la prononciation traditionnelle du XI[e] siècle, l'orthographe constante du *livre des Rois* ne permet pas d'en douter. Le *livre des Rois* écrit les imparfaits en *ois*, *oué*.

Je croyais, dit Naaman, qu'Élisée viendrait jusqu'ici, *putabam quod egrederetur ad me* : — « Jo *quidoué* que il en eisit e jesque a mei venist. » (*Rois*, p. 362.)

Tant que l'enfant de Bethabée a vécu, j'espérais, dit David, que Dieu le guérirait; c'est pourquoi je *jeûnais* et *pleurais* : — « Tant cume li enfes vesquid,

« *jo esperoué* que Deu le guaresist, e pur ço *jeunowe*
« e *pluroué.* » (*Ibid.*, p. 161.)

La raison alléguée par l'ancienne Académie pour repousser l'orthographe de Voltaire, c'est que *oi* était aussi propre que *ai* pour noter la finale de l'imparfait de l'indicatif. Ils posaient en principe cette erreur, qu'on avait toujours prononcé cet imparfait comme on fait aujourd'hui.

Voltaire ignorait que la prononciation eût changé considérablement; mais, pour noter ce qu'il entendait, il prenait dans l'orthographe contemporaine la notation à son avis correspondante au son, et il ne se trompait pas. On a de tout temps écrit gramm*ai*re, pal*ai*s, le M*ai*ne, retr*ait*, m*ai*s, jam*ai*s, si ce n'est en Normandie, où ce son était figuré par *ei* : *Engleis*, *Franceis*, *pleidier*, etc.

Ainsi, d'Olivet, d'Alembert, l'Académie, M. Nodier, et tous les adversaires de Voltaire sur cette question, commettaient une erreur double :

1° Ils attribuaient à la notation *oi* une valeur qu'elle n'a jamais eue ;

2° Ils refusaient à la notation *ai* la valeur qui lui a toujours été propre depuis que notre langue possède des diphthongues; sans compter l'erreur d'attribuer à Voltaire ce qui ne lui appartenait pas. Puisque, selon eux, *oi* équivalait si pleinement à *ai*, que n'écrivaient-ils la province du M*oi*ne, un pal*oi*s, la gramm*oi*re, le verbe f*oi*re, etc.? Pourquoi deux notations diverses du même son?

L'orthographe dite de Voltaire avait été proposée, en 1675, par un avocat du Parlement de Rouen,

nommé Bérain. Après des combats opiniâtres, elle a fini par triompher en 1835 : l'Académie franç*ai*se, dans sa nouvelle édition de son dictionnaire, adopte enfin l'orthographe de Voltaire. Dieu soit loué! Il a fallu cent soixante ans pour en arriver là! Encore ni lui, ni elle, peut-être, n'ont-ils jamais bien su combien cette mesure était au fond raisonnable et juste.

Voltaire écrivait et voulait qu'on écrivît *fesant*, *bienfesant*, et il avait raison : la forme la plus ancienne n'est pas *faire*, mais *fere*. Cela est attesté non-seulement par les manuscrits, mais encore par ces formes, *je ferais*, *je ferai*, et par le prétérit *je féis*, contracté maintenant en *je fis*. Il est impossible de tirer *je fis* de la forme *faire*.

Le *livre des Rois* écrit toujours, en contractant, *je frai*, *tu fras*, qui ne peuvent venir que de *fere*.

Pourquoi écrivons-nous, en effet, *je prendrai* avec contraction, et *je ferai* sans contracter?

Théodore de Bèze est contre *fesant*, parce qu'il pose en principe que l'infinitif est *faire*, et ne veut pas qu'*on change le spondée en ïambe*. Ménage est pour; et sa raison est encore meilleure que celle de Bèze : c'est que le peuple parisien prononce *fesant* : « Il faut donc dire *fesant*. »

Le hasard a voulu que Ménage tirât ici d'une règle fausse une conséquence juste. La prononciation populaire est une induction qu'il faut vérifier, mais non pas une autorité absolue. Il est également indigne d'un esprit critique d'admettre ou de rejeter par cette seule considération : Le peuple dit ainsi. C'est pourtant la

manière habituelle de procéder de Ménage : il se détermine en faveur de *nentilles* et *castonade*, contre *lentilles* et *cassonade*, parce que la première prononciation est celle du peuple de Paris.

Enfin le troisième point de la réforme proposée par Voltaire porte sur les pluriels en *ants* ou *ents*, d'où Voltaire retranche le *t*.

J'ai fait voir (p. 77-81) combien cette suppression était logique et conforme à l'usage primitif. Je ne reproduirai pas ici mon argument, mais je citerai celui d'un élève de M. Nodier, par conséquent violent antagoniste de Voltaire. L'école de M. Nodier reproche à Voltaire d'avoir corrompu l'ancienne orthographe; c'est là le grand crime, l'accusation terrible! On ne manque pas de la mettre en avant au sujet des pluriels dépouillés de leur *t*.

« De sorte que si une dame leur écrit qu'elle a des « *enfans charmans*, ces étrangers, *moins sots que les* « *grammairiens de l'école de Voltaire*, répondront à « cette dame qu'elle est aussi *charmane* que ses *en*-« *fans* sont *charmans*. »

(*Rem. sur la Lang. franç.*, I, 454.)

Ce raisonnement a droit de surprendre dans la bouche d'un élève de l'École des chartres, car il s'en suivrait rigoureusement que tous ceux qui ont écrit depuis l'origine de la langue jusqu'à la fin du xve siècle, sont *des sots de l'école de Voltaire*. En effet, pas un ne met le *t* au pluriel, mais tous le changent en *s* : une caractéristique remplace l'autre.

Prenons une phrase des *Cent Nouvelles* : — « Ad-

« vint, certaine espace après, que, par le conseil de plu-
« sieurs de ses *parens*, amis et *bienvueillans*, mon-
« seigneur se maria. »

(I, 102, *édit. de M. Leroux de Lincy* (1).)

Cette orthographe de Louis XI ou de son secrétaire autoriserait donc à conclure que *parent* fait au féminin *paranne*, et *bienveillant*, *bienveillane*? Non; mais on en conclurait plus juste qu'il faut étudier les règles quand on est étranger, et même quand on ne l'est pas; et, par supplément, que si Voltaire est un sot, il l'est du moins en nombreuse et respectable compagnie.

En résumé, je vois que sur la question des imparfaits, sur celle du verbe *faire* ou *fere*, sur celle des pluriels, Voltaire, conseillé uniquement par le bon sens et par l'instinct, s'est rencontré avec les créateurs de notre langue; tandis que l'école imposante de M. Nodier, toute poudreuse et orgueilleuse de son moyen âge, s'est complétement fourvoyée sur les trois points. Mais Voltaire, aux yeux de certaines gens, peut-il avoir raison sur rien? Peut-il, ayant mal parlé de la *Bible*, avoir bien parlé de l'orthographe? Ils se sont donc obstinés, ils s'obstinent et s'obstineront, semblables à ces martyrs des croisades,

Qui tombaient pieux et fidèles,
En combattant jusqu'au trépas
Pour des vérités éternelles
Qu'eux-mêmes ne comprenaient pas.

Voltaire a déjà gagné son procès sur la première

(1) Je la choisis comme la meilleure, et la plus fidele aux manuscrits.

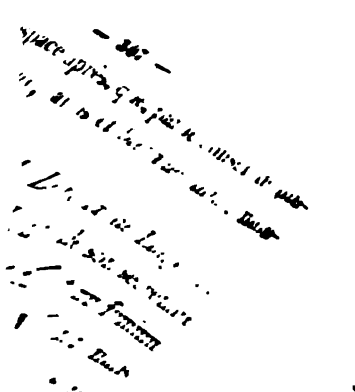
manière habituelle de procéder de Ménage
termine en faveur de *nentilles* et *casto* ;
lentilles et *cassonade*, parce que la pr
ciation est celle du peuple de Paris.

Enfin le troisième point de la r
Voltaire porte sur les pluriels
Voltaire retranche le *t*.

J'ai fait voir (p. 77-81) … tions.
était logique et conforme
produirai pas ici mon a … tionnaire français, ce
d'un élève de M. Nod … de l'acte de naissance de
tagoniste de Voltair … là ; ce travail est beaucoup
à Voltaire d'avoir … l'apparence qu'il n'est difficile en
c'est là le grand … déterminé l'âge de chaque poignée
manque pas de … a bien … compose notre chétif globe. Il est
dépouillés de … dont se … d'interroger les mots que d'interroger
« De sort … téméraire … la poussière. Si peu disposé qu'il soit à
« *enfans* … les pierres et … sera toujours aussi capable de ra-
« *grains* … répondre, un mot … qu'un grain de sable la sienne. Or,
« cett … conter son histoire … ont parlé ; les mots parleront à leur
« *fa* … les grains de sable … que de savoir s'y prendre.
tour ; il n'est

Quand on sera par ce moyen arrivé au noyau de la langue française, je crois qu'on sera surpris de ce qu'on y trouvera : des mots regrettables tombés en débris, d'autres qui vivent encore à moitié, d'autres estropiés, d'autres qui, pour sauver leur existence, ont été obligés de se transformer, de se déguiser sous une acception nouvelle, parfois opposée à leur acception primitive : par exemple, le mot *valet*, qui a désigné

d'un gentilhomme, un jeune
· plus bas étage; *vassal*,
bravoure; d'autres locu-
qui se retrouvent
tement intactes,
.éré un seul de



trouve dans un poëme
.*e Roland?* Qui s'aviserait
.anœuvrer?
e lutte énergiquement contre la

,ent Rollans : la veue ad perdue,
dlet sei sur piet, quanqu' il poet *s'esvertue.*
(*Roland*, st. 168.)

Et l'archevêque Turpin, également blessé à mort, se traîne vers un ruisseau pour y chercher un peu d'eau, dont il ranime Roland évanoui; mais le cœur lui manque au bout de quelques pas, il tombe:

Einz qu'on alast *un seul arpent* de camp,
Falt li le coer, si est chaeit avant.
(*Id.*, st. 163.)

L'unique différence, c'est que l'arpent marquait alors une mesure de champ beaucoup plus petite.

Manœuvrer ou manouvrer signifiait *ouvrer de la main*. La poignée dorée de Joyeuse, l'épée de Charlemagne, était *manouvrée* :

En l'oret punt l'a faite *manuverer.*
(*Roland*, st. 179.)

Regnard fait dire au Crispin du *Légataire* :

> Quarante mille écus d'*argent sec* et liquide,
> De la succession voilà le plus solide.

ARGENT SEC est une expression du temps de saint Louis ; je la retrouve dans un conte de Rutebeuf, où un curé, accusé d'avoir donné la sépulture chrétienne à son âne, porte à son évêque, comme legs du défunt, vingt livres d'*argent sec* :

> Vingt livres en une courroie,
> *Tous sés*, et de bonne monnoie.
> (*Le Testament de l'Asne*, Barb., I, 119.)

Et dans le roman du châtelain de Coucy :

> Garson aiment joiel noiant,
> Il aiment miex *le sec argent*.

NE SONNER MOT, expression du XI[e] siècle. On la rencontre à chaque page du *livre des Rois* : — « Li « reis lur out cumanded que *ne sunassent mot.* » (*Rois*, p. 410). — « A sun baron *mot ne sunad.* » (*Ibid.*, 99).

DE PAR LE ROI est du même temps ; mais on écrivait mieux qu'aujourd'hui, en mettant un *t* à *part* : — « Ysaie vint à li, si li dist : *De part nostre Seignur* » (*Rois*, p. 416) ; *a parte Domini nostri*. (*Voy.* plus bas l'article de PAR.)

Le peuple conserve une expression qui était jadis très-commune, et, à ce qu'il paraît, du meilleur style, puisqu'elle est employée à chaque instant dans la version des saintes Écritures. C'est le mot *battant*, pris comme adverbe : Un habit *tout battant neuf* : — « Il

« enveiad ses message *tut batant* après Abner. » (*Rois*, p. 132.)

Qui s'aviserait dans un récit du moyen âge d'employer le mot *emprunté* comme l'on fait aujourd'hui, *un air emprunté*, *tournure empruntée*, *vous êtes emprunté*, semblerait coupable d'un énorme anachronisme de style. Cette métaphore n'est-elle pas née d'hier? Point du tout! Elle est du XIIIe siècle. A la fête donnée à Vandeuil par le sire de Coucy :

Avoec madame de Coucy
Furent maintes dames parees ;
Pas ne sembloient *empruntees*
A festoier estrange gent.
(*Le Roman dou Chast. de Coucy*, v. 903.)

L'auteur d'*Agolant*, après avoir décrit l'équipage guerrier et la bonne mine de Charlemagne, termine ainsi le portrait :

Esvos li rois richement atorné,
Anges ressemble du ciel jus devalé :
Ne semble pas chevalier *emprunté*.
(*Agolant*, Bekker, p. 163.)

AVOIR LA HAUTE MAIN SUR QUELQU'UN, SUR QUELQUE CHOSE, métaphore usitée dès le XIe siècle, si ce n'est qu'au lieu de *sur* on disait *envers* :

« E la malvaise gent et les fils Belial se asemblerent « entour lui, e *ourent la plus halte main envers Ro-« boam*, le fils Salomun. » (*Rois*, p. 298.)

LES OREILLES CORNENT : — « Tel vengeance frai sur « Iuda e sur Ierusalem, que a ces ki lorrunt, tut *les « orilles lur en cornerunt.* » (*Rois*, p. 420.)

Regnard fait dire au Crispin du *Légat* Philippe-
ucteur du

> Quarante mille écus d'*argent sec* et liquide, : « *Et sur-*
> De la succession voilà le plus solide. *i erat Saul,* »

ARGENT SEC est une expression e *en tapin* vint
Louis; je la retrouve dans un co Les verbes *se ta-*
un curé, accusé d'avoir donné uvent dans la version
à son âne, porte à son évêque même temps :
vingt livres d'*argent sec* : oit nom Plegilles, un jor

> Vingt livres en une qu'il li monstrast (en) quel
> *Tous sés*, et de b ce *s'atapissoit* souz le pain
> sacroit a l'autel. »

Et dans le roma Pères, liv. II, dans Roquefort.)

> Garson r
> Il aim

relevé de quelques mots, propre
certaines idées ou nuances d'idées
NE SONNT nous; car l'histoire des mots est celle
rencontre par où le travail que je propose sur
« reis lur serait philosophique, puisqu'il retrace-
p. 410) exactitude le progrès de la pensée et le mou-
de la civilisation.

DI
vait
« Y
(J
]

DÉSAGRÉMENT : « Ce mot est nouveau, et commence
à s'établir, » écrit Bouhours en 1675, deux ans après
la mort de Molière.

INSIDIEUX a été fait par Malherbe. Ce mot, aujour-
d'hui parfaitement établi, était encore repoussé à la
fin du XVIIe siècle. « S'il avait passé, dit Bouhours, il
aurait frayé le chemin à *insidiateur*; mais comme on
a rebuté *insidieux*, je crains qu'on ne reçoive pas
insidiateur. » La conséquence du père Bouhours s'est

..eux est admis, et *insidiateur* ..re chance de l'être. Toute- ..t ne préjugeons rien.

..Saint-Réal, dans Balzac; ..agacité de l'esprit humain; *scaligérienne*. Mais c'était du ..parler latin, italien ou espagnol en ..r malheur, les femmes ne l'entendent ..eine à s'en accommoder. » (Bouhours, ..).

..Ie siècle, les diminutifs firent irruption dans ..gue, sous les auspices de Ronsard et de son école, ..s oublier la bonne demoiselle de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne, qui avait pour eux une faiblesse très-tendre. Il en parut des foules; tout a été balayé, comme on balaye les débris des jouets des enfants parvenus à l'âge de raison. Nous avons pourtant gardé *amourette* et *historiette*, dont le second était inconnu à Ronsard.

CAVALIER et CAVALIÈREMENT, venus du fond de la Gascogne, se sont installés malgré Balzac. Ils trouvèrent de bons protecteurs à la cour, d'où ils se répandirent dans la ville. La Fontaine a dit :

> Un équipage *cavalier*
> Fait les trois quarts de leur vaillance.

Vers la même époque on fit *improbation*, *infatuation*, *immodération*, et d'autres mots pareils, qui eurent des succès divers.

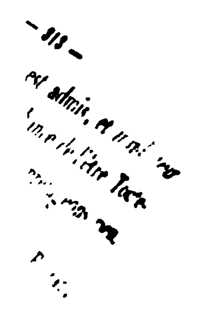
Balzac n'est pas le père d'*urbanité*, que Ménage

En tapinois. On disait, du temp ... doute par la
Auguste, *en tapin* (*n* euphonique). ... até, emploie ce
livre des Rois ayant à rendre ce ... *rtume de la nou-*
rexit David clam, et venit ad ... ent en italique.
met : — « E David levad priv
« la u li reis fud. » (*Rois*, r ... Balzac; mais était-ce à
pir, s'atapir, se rencont...
des *Rois* et dans les livr...
— « Un prestres, ... et il ne manque pas de
« pria nostre Seig ... criant : J'ai fait *prosateur!* Sur
« forme et quel ... qui détestait Ménage, et semble
« et le vin que l' ... *Remarques* que pour avoir occasion
(*Vies* ... lui fait une querelle de vingt-deux pages
... et bien pleines, ni plus, ni moins.

Voici m ... constate d'abord que «*prosateur* est né sous une
à faire v ... malheureuse étoile, et a vieilli sans faire aucun pro-
sont ré ... à la cour, ni même en province. » Il démontre
des id ... qu'il en devait être ainsi; sa démonstration,
l'âge ... ensuite pédantesque, se fonde sur ce que *prosa-*
rai ... passablement ... teur devrait signifier un faiseur de *proses* pour l'Église,
v ... et sur ce que le verbe *proser* est encore à faire. Le
premier argument est ridicule, et le second est faux.
Théophile, ou quelque autre adversaire de l'école de
Malherbe, avait dit :

Tout ce qu'il propose
N'est que *proser* des vers ou rimer de la prose.

Si le jésuite Bouhours n'avait pas été aveuglé par
son inimitié contre Ménage, il aurait reconnu que
prosateur était un mot nécessaire pour remplacer *ora-*
teurs mal à propos employé dans ce sens; et, au lieu de
combattre ce mot par de mauvaises raisons et de pe-



ocrites encore plus mauvaises, ommander et à en montrer cès définitif de *prosateur* que tout jésuite n'est pas pro- ussir sans eux, voire malgré eux.

, mot nouveau en 1675, au témoi- ours.

TEMENT. « Nous avons vu naître ce mot, sans nous sachions précisément qui en est l'auteur. » ouhours, *Nouv. Rem.*)

Passionner et **se passionner**. Vaugelas a rejeté le premier dans le sens actif d'*aimer avec passion,* quoiqu'il admît le participe passif *passionné;* il déclare excellent le verbe réfléchi, *se passionner pour quelqu'un ou pour quelque chose.* Le temps a confirmé l'arrêt de Vaugelas.

Impatient du joug. Ce latinisme, autorisé par Ménage, révoltait le père Bouhours, qui n'est pas moins scandalisé de *calvitie*, d'*obscénité*, et de ces néologismes, *bien mériter de......, il n'est pas donné à tout le monde....*

Obscénité avait été déjà raillé par Molière dans *la Comtesse d'Escarbagnas :* «Comment dites-vous cela, madame? *obscénité?* Il est tout à fait joli! » Cela ne l'a pas empêché de passer.

Accuser réception ou la réception *d'une lettre*, locution créée par Balzac.

INTOLÉRANCE, INEXPÉRIMENTÉ, INDÉVOT, IRRÉLIGIEUX, IMPARDONNABLE, étaient encore discutés à la fin du XVIIe siècle, et n'ont pris pied dans la langue que pendant le XVIIIe. Quant à *intolérance*, l'établissement tardif du mot, lorsque depuis si longtemps on possédait la chose, atteste le progrès de la philosophie. Le zèle éloquent de Voltaire en faveur de la tolérance, et contre l'*intolérance*, a profondément enraciné l'un et l'autre mot dans notre langue. Si le mot *tolérance* n'eût pas existé, Voltaire était digne de l'inventer, comme l'abbé de Saint-Pierre le fut de créer le mot *bienfaisance*. La devise du bon abbé était, *Paradis aux bienfaisants;* il s'y trouvera sans doute aussi quelque petite place réservée aux tolérants, d'autant qu'il n'en faudrait guère pour les loger tous.

INDÉVOT fut accueilli par Boileau, et cette protection ne dut pas contribuer faiblement à sa fortune :

> Laissez là, croyez-moi, gronder les *indévots*,
> Et sur votre salut demeurez en repos.

Mais la *Satire des femmes*, composée en 1693, l'année de la mort du pauvre la Fontaine, ne fut publiée que l'année suivante, onze ans juste après le décès de Molière, et dix-sept ans après l'apparition de *Tartuffe*. *Dévot* se trouve dans *Tartuffe* : *Ah! vous êtes dévot, et vous vous emportez! Indévot* ne s'y trouve pas. Molière, qui l'eût si bien placé, n'avait à sa disposition que LIBERTIN :

> Mais outre qu'à jouer on dit qu'il est enclin,
> Je le soupçonne encor d'être un peu *libertin :*
> Je ne remarque point qu'il hante les églises.

. . . .

Mon frère, ce discours sent *le libertinage*.

Chose étrange, de voir comme dans le cours du temps la valeur des mots s'en va à la dérive! Qui croirait aujourd'hui que *libertin*, dans le XVIIe siècle, pouvait avoir une acception favorable? Peut-être même, à sa naissance, n'en avait-il point d'autre. « *Libertin* signifie quelquefois une personne qui vit à sa « mode, sans néanmoins s'écarter des règles de l'hon« nêteté et de la vertu. On dira d'*un homme de bien*, « ennemi de tout ce qui s'appelle servitude : Il est « *libertin*; il n'y a pas un homme au monde plus *li*« *bertin* que lui. Une honnête femme dira même d'elle, « *jusqu'à s'en faire honneur* : Je suis née *libertine*. « Ces mots, en ces endroits, ont un bon sens et une « signification délicate. » (Bouhours, *Remarq. nouv.*)

De nos jours, le sens de *libertin* s'est restreint aux mœurs, sans doute resserré dans cette limite par *indévot* et *irréligieux*. A coup sûr, aucune femme honnête n'oserait plus dire d'elle-même, Je suis née *libertine*; loin de s'en faire honneur.

Saint-Évremond a fait une dissertation sur le mot VASTE; marque que ce mot alors était encore nouveau et mal assuré. Nous devons à Ronsard AVIDITÉ, ODE et PINDARISER; PUDEUR, à Desportes; ÉPIGRAMME, à Baïf, qui a fait aussi AIGRE-DOUX et ÉLÉGIE. Au XVIe siècle, la renaissance des études mit tous les cerveaux en fermentation, et produisit une émulation incroyable à qui enrichirait le plus notre langue des dépouilles de l'antiquité. Il en demeura quelque chose.

Cette émulation se transmit au XVII[e] siècle, mais moins générale, moins indépendante, et disciplinée par l'hôtel de Rambouillet, qui avait conquis une espèce de droit d'inspection sur ces matières. En cette noble demeure se trouvaient les bureaux de l'administration de la grammaire française. Aviez-vous mis au monde un terme ou un tour nouveau, vous couriez d'abord le faire enregistrer à l'hôtel de Rambouillet, afin de lui procurer l'état civil. C'est ainsi que Segrais fit recevoir son *impardonnable;* Sarrasin, *burlesque*(1); Desmarets, *plumeux;* Balzac, *féliciter.* On faisait en ce temps-là des brigues et des cabales pour l'élection des mots, comme on en fait aujourd'hui pour celle des députés. — « Si le mot de *féliciter* n'est pas encore « français, il le sera l'année qui vient; et M. de Vau-« gelas m'a promis de ne lui être pas contraire, quand « nous solliciterons sa réception. » Il paraît, par cette lettre, que M. de Vaugelas avait donné ou vendu sa voix à Balzac pour *féliciter.*

La reine de cette ruche de grammairiens, à la différence de la reine des abeilles, n'était pas stérile : la marquise de Rambouillet fit *débrutaliser*, et plusieurs autres qui, déclarés viables, moururent après avoir reçu le baptême dans la fameuse chambre bleue. Cet accident n'était pas rare : il emporta la *pigeonne* de mademoiselle de Scudéry.

Les solitaires de Port-Royal fournirent aussi leur contingent de mots nouveaux, que les jésuites ne man-

(1) Sarrasin fut depuis éloigné de l'hôtel, pour une plaisanterie malséante sur le suicide de Lucrèce.

quaient pas de trouver ridicules et détestables. C'est surtout dans les traductions qu'ils risquaient ces tentatives, à l'ombre du texte original. Le traducteur de l'*Ecclésiaste* essayait *hydrie*, à l'occasion du verset *Antequam conteratur hydria ad fontem;* celui d'Horace glissait *amphore* dans l'ode *ad Amphoram.* Aussitôt le père Bouhours, sentinelle vigilante, sonnait l'alarme : « Quels termes, bon Dieu! à quel marché, « à quelle foire de France vend-on des *hydries* et des « *amphores?* Une servante n'étonnerait-elle pas bien « sa maîtresse, de lui dire : J'ai acheté aujourd'hui une « *hydrie* et une *amphore?* » Le scrupuleux père veut s'en tenir aux mots *cruche* et *bouteille.* Chacune des deux parties a gagné la moitié de son procès : le public a rejeté *hydrie* et retenu *amphore.* Il est superflu d'observer que les fins de non-recevoir du père Bouhours sont pitoyables! Le vocabulaire des arts et de l'archéologie ne relève pas de celui des servantes et des marchés. Mais le jésuite espérait tuer le janséniste par une plaisanterie : *Dolus an virtus quis in hoste requirat?*

CHAPITRE V.

Observations détachées. — Ail, métail. — Aoi. — Assavoir. — Aucun. — Avec. — Aye! — Barguigner. — Combien. — Cotte verte. — Crouler et grouiller. — *D* ou *T* euphonique; dans, dedans; d'aucuns; dorer; tante; chape-chute; lute. — Dame.

Ail, métail, du latin *allium* et *metallum*. Dans l'un comme dans l'autre, l'*i* est de surérogation et ne sonnait pas; il a été introduit dans la seconde époque de la langue, pour ouvrir le son naturellement fermé de l'*a;* et, comme toutes les lettres d'un usage analogue à celui-ci, tantôt il est marqué, tantôt supprimé. Les plus anciens textes écrivent *al*, *metal*.

« E li reis Yram enveiad al rei Salomun un menestrel (*virum eruditum*) merveillus, ki bien sout uvrer de or e de argent e de altres *metals*. »

(*Rois*, p. 252.)

Dans un couplet monorime en *al*, dont les rimes sont *loial, val, cendal, mal, cheval, batistal*, le poëte raconte la chute de Manprinc de Gerbal abattu par Gerins :

> Ses fors escus ne li valut un *al :*
> Tote li fant la bocle de cristal.
>
> (*La Desconfite de Ronceraux*, p. 56.)

« Son fort bouclier ne lui valut un *ail.* »

On prononçait, d'après la règle exposée page 54, *au*, *cristau;* c'est pourquoi *ail* fait au pluriel *aulx*. Une inconséquence d'orthographe donne l'air d'une exception à cette forme, aussi régulière que possible. De

ut temps on a dit *des aulx*, comme des *métaux*. Rutebeuf, parlant d'un vilain :

> Tant ot mengie de buef aus *aus*
> Et dou gras hume qui fu chaus
> Que la pance ne fu pas mole!
> (*Dou Pet au vilain*, Barb., I, 110.)

Cet *i* parasite a pris racine dans *ail*, et a été exclu de *métal*. La prononciation vicieuse, suite d'une orthographe mal comprise, n'a pu prévaloir dans *métail*, elle se maintient encore dans *ail*.

Il est curieux de voir combien l'opinion a varié sur une question si simple, étant ramenée à ses véritables termes.

Ail, dit Ménage, n'a point de pluriel; cependant M. de Balzac et quelques autres modernes ont dit *des aulx*.

L'auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la langue*, qui, de son temps, faisait autorité, soutient qu'on doit dire *des ails;* l'Académie se déclare pour *aulx*.

Latouche, dans l'*Art de bien parler français*, rapporte diverses opinions, et conclut : Je crois qu'on ne dit ni *ails* ni *aulx* au pluriel. Mais il ne dit pas comment il faut dire : c'est son secret.

Sur *métail* et *métal*, Ménage reconnaît qu'on dit l'un et l'autre, mais il préfère *métal*.

L'Académie, édition de 1798, ne donne que *métal*, en observant toutefois qu'on prononce plus ordinairement *métail*.

Latouche en tire cette conséquence, qu'il « faut nécessairement écrire *métail*. »

M. V. Hugo renchérit encore sur eux. Son imprimeur ayant mis, Une porte de *métal*, l'auteur du R. fait tout exprès un long *erratum* pour enjoindre lire *porte de métail;* tant la différence lui paraît importante! « Quant au mot métail, il n'est pas moins « précieux. Le métal est la substance métallique pure: « l'argent est un métal. Le *métail* est la substance métal- « lique composée: le bronze est un métail. »

M. Hugo n'a trouvé que dans son imagination cette distinction subtile et chimérique : il se fait des idoles pour les adorer. L'Académie ne mérite pas le blâme qu'il lui adresse pour avoir écarté de sa nouvelle édition le précieux *métail.* M. V. Hugo est aujourd'hui membre de la commission du Dictionnaire; c'est un travail où il est dangereux de laisser trop de part à l'imaginative.

BAIL, CORAIL, ÉMAIL, TRAVAIL, font *baux*, *coraux*, *émaux*, *travaux*, comme si l'on écrivait au singulier *bal*, *coral*, *émal*, *traval;* et dans le fait on a écrit et prononcé de la sorte :

Et bien doi metre en guerredon
Paine et *traval* de si fait don.

« Peine et *travau* de tel don, *di siffatto dono.* »

La confusion était perpétuelle entre *ail* et *al.* Elle durait encore au XVIIe siècle; Ménage écrit *un quintail :* « *Quintail* fait *quintaux.* » (*Obs.*, p. 350.)

— « Il faut prononcer *métal*, et non pas *métail; cristal*, et non pas *cristail; coral*, et non pas *corail; poitral*, et non pas *poitrail.* » (*Ibid.*, p. 351.)

Par où l'on voit clairement que la distinction entre *ail* et *al* n'était dans l'origine que pour les yeux ; que ces finales sonnaient primitivement de même, c'est-à-dire, au singulier *al*, suivies d'une voyelle, *au*, suivies d'une consonne ; le pluriel en *aux*, tout naturellement.

Nos yeux ont appris à notre langue cette irrégularité d'*ail* produisant *aulx*.

Nos pères disaient *un au*, *un métau* ; continuons à dire, suivant l'usage moderne, *un ail* et *un métal*, et au pluriel *des aulx* et *des métaux*.

Assavoir. C'est le même mot que *savoir*; comme l'on disait *assécher* ou *sécher*; *savourer* et *assavourer*; *penser* et *appenser*; *pendre* et *appendre*; *juger* et *adjuger*, etc.

Dans la lettre du châtelain de Coucy à la dame de Fayel, pour lui demander un rendez-vous :

Dame, par vo courtois vouloir
Me voellies laisser *assavoir*,
Par le porteur de ceste lettre,
Quant il vous plaira a jour mettre
Que je puisse parler a vous.
(*Coucy*, v. 3071.)

Fayel, de son côté, était jaloux, soupçonneux,

Et desiroit moult *assavoir*
De sa dame le penser voir.
(*Ibid.*, v. 4154.)

« Savoir la vraie pensée de sa femme. »

Et se je puis journee avoir,
Je le vous feray *assavoir*.
(*Ibid.*, v. 5522.)

L'Académie, non plus que Trévoux, ne donne le verbe *assavoir*. Ce mot manque aussi dans le *Complément* de MM. Didot. Mais à l'article *savoir*, l'Académie dit :

« *Faire à savoir*, faire savoir. Il ne s'emploie guère « que dans les publications, les proclamations, les affi- « ches, etc. *On fait à savoir que tels et tels héritages* « *sont à vendre.* »

Je crois que l'Académie se trompe, et que c'est *assavoir*, et non pas *à savoir*. Que fait ici cet *à*?

De même cette locution, *je laisse à penser*, est également une forme introduite par une orthographe vicieuse; et il faudrait écrire, *je laisse appenser*, comme dans *guet appens*, autrefois mal écrit *guet-à-pens*, pour *guet appensé*, c'est-à-dire longuement médité, préparé :

> Je laisse *appenser* la vie
> Que firent nos deux amis.
> (La Fontaine, *le Rat de ville.*)

Aoi. Tous les érudits qui se sont occupés de la *chanson de Roland* (par malheur ils ne sont pas nombreux) ont été fort embarrassés de ces lettres AOI mises en marge du manuscrit, ordinairement à la fin, parfois au milieu du couplet monorime. Ils se sont perdus en conjectures pour en trouver l'origine et le sens.

Prononcez-les conformément à la règle selon laquelle *oi* sonne *oué*, et vous reconnaîtrez tout de suite le mot anglais *away, en avant!* tracé d'après les lois de l'orthographe française d'alors.

Notez que le manuscrit qui a servi à l'impression appartient à la bibliothèque Bodléienne, et, suivant une apparence équivalente, ou peu s'en faut, à une certitude, a été exécuté en Angleterre.

La *chanson de Roland* était chantée, comme on sait, sur les champs de bataille, pour animer les soldats. C'est ainsi qu'elle le fut en 1066, à la bataille d'Hastings. Le passage du roman de *Rou* est célèbre :

Taillefer, qui moult bien cantoit,
Sur un roncin ki tost aloit,
Devant aus s'en aloit cantaut
De Karlemaine et de Rolant,
Et d'Olivier, et des vassaus
Ki morurent a Roncevaus.

Le ménestrel chargé de cet emploi s'interrompait sans doute de temps en temps aux endroits les plus chauds, pour s'écrier : *En avant! en avant! Away! away!* Et l'écrivain qui a exécuté le manuscrit d'Oxford a eu soin de reproduire ce cri aux endroits consacrés, comme frère Menot et Janotus de Bragmardo cotaient, en marge de leurs sermons et harangues, les *hen! hen!* ornement obligé de leur éloquence tousseuse.

Cette notation des AOI est donc d'un grand prix : elle confirme l'usage mentionné dans le roman de *Rou;* elle révèle aussi l'âge reculé de la copie d'Oxford, qui doit être de très-peu postérieure à la conquête, c'est-à-dire, de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe. Je ne voudrais pas pousser trop loin ces conjectures ; mais cependant il est certain que le texte de cette chanson, tel que l'a imprimé M. Francisque Michel, offre tous les caractères d'une rédaction qui

n'est pas encore définitivement arrêtée. On y rencontre le même couplet refait trois, quatre et jusqu'à cinq fois de suite. L'auteur, évidemment, essayait des rimes différentes, pour choisir la plus favorable au développement de sa pensée et à l'addition de nouveaux détails. Par exemple, le couplet où Olivier monte sur un pin pour voir les Sarrasins venir, est refait deux fois : la première, il est établi sur la rime en *u;* la seconde, sur la rime en *é.* Le couplet qui vient ensuite, où Olivier demande à Roland de sonner de son cor, offre trois rédactions différentes. La première rime en *o* :

Cumpains Rollans, car sunez vostre corn....

Puis, l'auteur a cru mieux réussir avec la rime en *é*:

Cumpainz Rollant, l'olifan car sunez....

Puis, n'étant pas encore satisfait sans doute, il essaye de la rime en *an* :

Cumpainz Rollant, sunez vostre olifan.
(St. 81, 82, 83.)

Le même travail se reconnaît à chaque page. Quoi donc! le temps aurait-il épargné le manuscrit original, le *brouillon* du poëte normand? Se serait-il amusé à nous en faire cadeau à notre insu? Le fait vaudrait la peine d'être vérifié. Il serait maintenant du plus haut intérêt de posséder un texte authentique de la rédaction définitive de ce curieux monument, le seul que je sache vraiment digne du titre d'épopée, si prodigué depuis quelques années.

Nous ne quitterons pas ce mot AOI sans faire ob-

server qu'il existait dans la langue commune. On en retrouve des exemples : le comte de Forest, le perfide Lisiart, offre devant le roi de gager qu'il possédera la belle Euriaut, la bien-aimée de Gérard de Nevers :

> *Avoi*, sire, che dist Gerars,
> Puisque mes sires Lisiars
> Velt gagier, por moi ne remaigne.
> (*Roman de la Violette*, p. 18.)

« *Allons!* sire, ce dit Gérard, puisque messire Lisiard veut gager, qu'à moi ne tienne. »

Dans la partie de dés entre S. Pierre et le Jongleur, où les âmes des damnés servent d'enjeu, le Jongleur amène douze points : *Allons, allons*, dit S. Pierre, si Jésus n'a pitié de moi, ce dernier coup m'a perdu !

> *Avoi*, dist S. Pierres, *avoi!*
> Se Jhesus n'a pitie de moi,
> Cis daarains cop m'a honi.
> (Barbazan, II, p. 199.)

L'étymologie de cette exclamation paraît claire : *avoi* est pour *à voie, en route! avançons!* En anglais, *way*, *chemin*, est notre mot *voie;* l'*a* initial qui s'y joint dans *away*, n'a de sens qu'en français. Il faut donc ranger *away* parmi les mots qui ont passé la Manche avec Guillaume le Conquérant.

AUCUN, ALQUES. La *Grammaire des grammaires* parle du sens négatif de *aucun*, et dit qu'*aucun* signifie *pas un;* l'Académie et tous les dictionnaires s'y accordent ; M. Ampère, lui-même, dit que « *personne* et *aucun*, pris dans leur sens négatif actuel.... » (*Formation de la langue française*, p. 275).

Comment *aucun* pourrait-il être négatif, étant une

contraction d'*aliquis*, qui signifie *quelqu'un?* car c'est d'*aliquis* qu'il faut le tirer, et non de l'italien *alcuno*. La première forme a été *alques* et *alquans*, qui se prononçaient *auques*, *auquans*, — *aucuns*.

L'armée de Charlemagne passe l'Èbre à la nage. Aucuns soldats, équipés de cuirasse et autres objets pesants, furent tirés au fond :

Li adubez en sunt li plus pesant ;
Envers les funz s'en turnerent *alquanz*.
(*Roland*, st. 176.)

« E vindrent a la riviere de Bosor, e li *alquant* ki « furent las i remestrent. » (*Rois*, I, p. 115.) — « Et lassi *quidam* substiterunt, » dit le texte.

Dans la *chanson de Roland*, *alques* rime avec *chevauchent* :

Felun paien par grant irur chevalchent.
Dist Oliver : Rollant, veez en *alques*.
(St. 85.)

« Les païens félons chevauchent avec grande colère. Olivier dit : Roland, voyez en *aucuns*. » Prononcez le *ch* dur, *kevaukent* (*voy*. p. 53), et vous avez une excellente rime à *auques*.

Alques ou *auques* faisait aussi l'office d'adverbe, pour rendre *aliquando* ou *aliquantum*; aucunement, un peu :

« *Alches* de aïe lur frai. » (*Rois*, III, p. 296.) Je leur ferai un peu d'aide.

Les conseillers de Jéroboam, voulant lui persuader de céder quelque chose aux représentations des chefs du peuple, lui disent :

« Sire, s'il te plaist oir lur requeste, e *alches* a lur « volented obeir, a tus jurs les purras a tun service « tenir. » (*Rois*, p. 282.)

Les ambassadeurs du roi païen Marsile viennent trouver Charlemagne, et il ne peut se garder qu'ils ne le trompent *un peu*, *aucunement* :

> Vinrent a Charles ki France ad en baillie,
> Ne s' poet garder que *alques* ne l'engignent.
> (*Roland*, st. 7.)

Aussi Roland dit à son oncle, parlant des conseillers de l'empereur, et de leurs avis touchant cette ambassade :

> Loerent vous *alques* de legerie.
> (*Ibid.*, st. 14.)

« Ils vous ont conseillé *un peu* de léger. »

Dans *Partonopeus*, on lit cette maxime sur les chevaliers bretons :

> Loial cevalier sont Breton
> Et buen ; mais *auques* sont bricon.
> (*Partonop.*, v. 7263.)

« Les Bretons sont bons et loyaux chevaliers, mais *un peu* mauvais sujets. » On pourrait entendre aussi : Quelques-uns, aucuns, sont mauvais sujets.

— « Ceux qui connaissent la femme, dit l'auteur « de *Partonopeus*, prétendent que quand *parfois* son « caprice la pousse, elle donne son amour aux pires, « et ne tient nul compte des meilleurs : »

> Et dient que feme a costume,
> Quant ses talens *auques* l'alume,
> Qu'al pior done ses amors,
> Et ne tient nul plait des mellors.
> (*Partonop.*, v. 4834.)

Observez, en passant, que cet adverbe prend l'*s* finale, comme faisait *onqueS*, *oreS*, *mesmeS*, *avecqueS*, etc.; enfin, tous les adverbes terminés en *e* muet.

Quant à cette forme *d'aucuns*, employée au nominatif et autorisée par l'Académie, *d'aucuns ont dit*, voyez-en l'explication page 340.

Avec. Dans *le livre des Rois*, dans Job, dans S. Bernard, dans la *chanson de Roland*, dans Wace, en un mot, dans les monuments les plus anciens de la langue, on trouve *o* en la signification de *avec*.

Od est le même mot pourvu du *d* euphonique.

« Sire, tu serais seint *od* le seint (sanctus cum sancto), e *od* le fort parfit. »

(*Rois*, p. 208.)

Cet *o* est l'abréviation de *ove*, ou *ovec*, avec le *c* euphonique.

« Quomodo fuit Dominus cum domino meo? » — « Tut issi cume Deu ad esté *ove tei* mun seignur. » (*Rois*, p. 224.) — « E jo serai parfit (perfectus) *ovec* li. »

(*Rois*, p. 208.)

L'*e* était muet, car on a écrit *avoec*, qui sonnait *aveu*; les Picards disent encore *aveu*, *aveu ti* (*avec toi*). Plus tard, l'*o* initial s'est changé en *a*, comme cela n'est pas rare, et *ovec* est devenu *avec*, qui, après s'être allongé au XVe siècle en *avecques*, vers le milieu du XVIe s'est vu réduit successivement en *avecque* sans *s*, par conséquent sujet à l'élision; puis *avecq'*, et enfin *avec*, au XVIIIe comme au XIIe : ç'a été une espèce de flux et de reflux.

Mais cet *ove* qui a servi de point de départ, d'où venait-il?

Remarquez d'abord que le *v* doit être mis sur la responsabilité des éditeurs, qui se sont permis de distinguer l'*u* voyelle de l'*u* consonne, ce que ne fait jamais aucun manuscrit. Je crois bien qu'en effet on prononçait *ove*, mais on écrivait *oue*.

Ne serait-ce pas purement et simplement une traduction de *ubi* (1)?

Le sens d'*avec* se ramène très-bien au sens de *ubi* : Je suis *avec* toi, — *ubi* tu.

« Sire, tu seras seint *od* le seint; sanctus eris *ubi* erit sanctus. »

Jo, si li fals, *od* lui m'en cumbatrai.
(*Roland*, st. 280.)

« Je combattrai *avec* lui, » — pugnabo *ubi* ille.

Avec viendrait donc primitivement de *ubi*, — *ou*, *ov*, *ove*, *ovec*, *avec*, *avecques*, *avecque*, *avecq'*, *avec*. Voilà par quelles formes ce mot aurait passé successivement.

Au reste, je ne connais aucune étymologie d'*avec*. *Si quid habes melius*.....

Aye est de deux syllabes; *aïe*, c'est-à-dire *aide*. D'*adjutorium*, les Italiens ont fait *aiuta*; d'*aiuta*, les Français, en syncopant encore, ont fait *aye*.

(1) Je me félicite de m'être rencontré sur cette étymologie avec M. Ampère. (*Format. de la langue française*, p. 292.) Quand je m'en suis aperçu, je n'ai pas cru devoir supprimer mon explication; mais je restitue la priorité à M. Ampère, en lui demandant la permission de m'appuyer de son autorité. M. Nodier tire *avec* de *abusque cum*.

L'intermédiaire de l'italien est prouvé par la forme *aiue*, qui n'est pas rare, même au XIIIe siècle :

> *Aiue Dieu*, dit-il, à vous je me commant.
> (*Les quatre fils Aymon*, v. 446.)

« Aide de Dieu, dit-il, je me recommande à vous. »

Hébers, dans le *Dolopathos*, dit que le jeune prince Lucinien s'étant enfermé pour lire un livre de son précepteur Virgile, tout à coup poussa un grand cri, et tomba évanoui sur le pavé. Sa voix frappe d'épouvante tous ceux qui l'ont entendue : il avait bien besoin de secours :

> Un cri geta si hautement,
> Si orrible et si dolerex,
> Que tuit cil en furent poerex,
> Qui la vois en ot antendue.
> Mult avoit mestier d'*aiue*.
> (*Dolopathos*, p. 162.)

Le châtelain de Coucy, épris de la dame de Fayel, rêvait la nuit à sa passion. Le désespoir lui parle à une oreille; mais à l'autre, le courage et l'honneur le rassurent, et l'exhortent à persister :

> Li redient tost : Sire, amés.
> Certes, nous ne vous faudrons mie :
> Tous jours serons en vostre *aïe*.
> (*Coucy*, v. 766.)

« Tous les jours nous viendrons à votre aide. »

AÏER, *aider* :

> .. Quant ele vit Arabis si cunfundre,
> A halte voix s'escrie : *Aïez* nus, Mahum.
> (*Roland*, st. 266.)

« Quand elle (la reine Bramidone) voit les troupes

arabes s'enfuir pêle-mêle, elle s'écrie tout haut : Aidez-nous, Mahom. »

On commença de très-bonne heure à employer *aye!* comme exclamation ; mais il était toujours de deux syllabes :

> *Ay!* dit il, mechant ; le diable m'enchanta.
> (*Les quatre fils Aymon*, v. 557.)

> Quant Karles s'esveillia, se taint comme charbon :
> *Ay!* dit il, maugis, tu me tiens pour bricon.
> A tant esvous venus le conte Guesnelon :
> *Ay!* franc roi, dist il, regardez ma Fachon !
> (*Ibid.*, v. 625.)

Par conséquent l'exclamation *aye! aye!* signifie *secours! secours!*

Elle n'est plus aujourd'hui que d'une syllabe, qui représente seule les cinq syllabes d'*adjutorium*.

BARGUIGNER ; c'est, proprement, *marchander*. La racine est *bargain, marché,* que les Anglais ont pris de nous, et qu'ils conservent encore, quand nous ne l'avons plus.

Le sire de Coucy inventait chaque jour de nouvelles ruses et de nouveaux déguisements pour mettre en défaut la jalousie de Fayel, et se glisser auprès de la châtelaine. Une fois, il se présente sous les pauvres habits d'un mercier, son panier au cou, selon l'usage du temps. Il déballe sa marchandise dans une chambre basse, et tous les gens de la maison y accourent :

> Iluec trouverent le mercier,
> Et lor dame qui remuoit
> Les joiaus et les *bargignoit;*
> Aucun aussy de la mesnie

Ont mainte chose *bargignie*,
Et li aucun ont acheté.
(*Roman de Coucy*, v. 6723.)

Et quant riens plus ne *bargigna*,
Sa marchandise apareilla,
Et prit son fardel a trousser.
(*Ibid.*)

Alors la châtelaine, feignant d'être émue de pitié, car la nuit était venue, selon le calcul des amants, et il faisait un temps affreux; la dame de Fayel ordonne à un valet de faire rester à coucher le pauvre marchand :

La dame dit a son valet :
Faites demourer sans lonc plait
Ce povre homme, marchand estragne.
Cilz respont, sans *faire bargagne :*
Gentilz dame, Diex le vous mire.
(*Coucy*, v. 6746.)

« Faites demeurer sans difficulté ce pauvre homme, marchand étranger; et Coucy, *sans barguigner*, répond : Madame, Dieu vous en tienne compte. »

On voit que, dès lors, on employait cette expression dans le sens figuré. Ces passages sont curieux, en ce qu'ils nous présentent le substantif et le verbe qui s'en est formé, *bargagne* (angl., *bargain*) et *barguigner*.

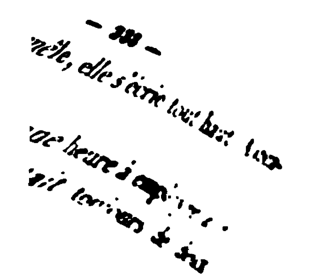
« Estagiers de Paris pueent *barguignier* et achater bled ou marchie de Paris..... »

(*Le livre des Mestiers*, p. 17.)

— « Les gens domiciliés à Paris peuvent marchander et acheter du blé au marché de Paris, etc. »

Combien ne vient pas de *quantum*, mais de deux racines françaises, *comme, bien*. L'on disait *com* ou *comme*, soit en prose, soit en vers, et l'on écrivait

˙ˆu le besoin de l'euphonie et



˙ˆs exemples. Je les
.es *Lettres d'Abei-*

.ıre de sa vie. Il raconte
ıne de Champeaux, il était
, le rival, et enfin le vainqueur

ı pou de jours trespassez, endemen-
ıoie illec (1) l'estude de logique, de
envie commenca mon maistre a defaillir,
ıı grant doulour a esboulir, n'est pas chose
, a dire. »

.aut prononcer *congrant* d'un seul mot. *Quanta*
ıdia et quanto dolore.

Quelques lignes plus bas :

« Et de tant *comme* l'envie de mon maistre me pour-
« suivoit plus apertement, de tant me donnoit elle plus
« d'autorite, si *comme* dit le poete que envies assaut
« les souverains, et li vens soufflent les choses trop
« haultes. »

Dans le premier exemple, *com* s'unit à l'adjectif *grand*, comme il s'unit à *bien* dans *combien;* dans le second exemple, il ne pourrait s'unir au substantif *envie*, ni au verbe *dit;* aussi le mot reste entier, *comme*.

On remarquera dans ce passage l'*s* euphonique à la fin d'*envie*.

(1) A Paris, où il était venu occuper la chaire de Guillaume de Champeaux.

Et cette double forme de l'article, l'une pour le nominatif, l'autre pour l'accusatif: « *Li* vens soufflent *les* choses trop haultes. »

Cotte verte. Le dernier éditeur des *Contes de la reine de Navarre* (j'entends le dernier en date, comme dit Courier) a commis une singulière méprise sur un passage de la quarante-quatrième nouvelle. Voici son texte :

« Les amants entrerent en un préau couvert de ce-
« risiers, et bien clos de haies de rosiers et de groseil-
« liers fort hauts, là où ils firent semblant d'aller
« abattre des amandes à un coin du préau; mais ce
« fut pour abattre prunes. Aussi Jacques, au lieu de
« *baisser* la cotte verte à s'amie, lui *baissa* la cotte
« rouge; en sorte que la couleur lui en vint au visage,
« pour s'estre trouvée surprise plus tost qu'elle ne pen-
« soit. »

Il est évident qu'au lieu de *baisser* et *baissa*, il fallait imprimer *bailler* et *bailla*. *Bailler la cotte verte* à une fille, c'est la faire tomber sur l'herbe de manière à lui verdir la cotte. Les deux jeunes sylvains qui rencontrèrent Psyché se contentèrent « de voir,
« de courir, et rien davantage : hormis qu'ils dansè-
« rent quelques chansons avec la suivante, lui déro-
« bèrent quelques baisers, lui donnèrent quelques brins
« de thym et de marjolaine, et peut-être *la cotte verte*,
« le tout avec la plus grande honnêteté du monde. »
(*Amours de Psyché*, liv. II.)

L'éditeur des contes de la reine de Navarre ne peut malheureusement pas rejeter la faute sur les typogra-

phes, car il a mis à cet endroit une note exprès, où il explique que *baisser la cotte verte* signifie, par métaphore, *abaisser les branches de l'amandier*. Cependant il connaissait le sens de *bailler la cotte verte*, car il ajoute : « Cette expression figurée aurait un tout autre « sens avec le verbe *donner* à la place de *baisser*, comme « on l'a mis dans l'édition *en beau langage* de 1690 ; « car donner la cotte verte à une fille, c'est la jeter sur « l'herbe ; et donner une cotte rouge, c'est lui ôter sa « virginité. »

Cette explication est juste, hormis en un point : c'est qu'elle suppose que donner la cotte rouge soit une expression proverbiale comme l'autre ; tandis que c'est une allusion créée ici par la conteuse.

Je n'ai pas sous les yeux l'édition de Gruget, que celle-ci prétend reproduire ; mais, supposé qu'elle porte effectivement *baisser* pour *bailler*, c'est une fidélité trop scrupuleuse que de n'avoir pas corrigé cette faute, ou une distraction poussée bien loin que de ne l'avoir pas reconnue, surtout avec le secours du texte rajeuni.

Espérons que le prochain éditeur, s'appuyant sur la note de son devancier, sera moins timide, et, voyant qu'il s'agit d'amandes à cueillir, mettra *baisser la coque verte*, au lieu de *la cotte*. Cela s'appelle restaurer ingénieusement un passage, et c'est ainsi que petit à petit les bons auteurs vont s'améliorant entre les mains des bons éditeurs.

Crouler, grouiller. *Crouler*, qu'on écrivait jadis et mieux *crouller*, par deux *ll*, vient de l'italien *crol-*

lare, et non du grec κρούω, comme le prétend Nicot. Je ne pense pas que la vieille langue eût un seul mot dérivé du grec immédiatement. Il ne faut pas prendre la ressemblance pour la preuve d'une parenté.

Crouler, verbe actif, signifie *hocher*, *secouer*, *faire trembler*, et s'employait aussi dans le sens neutre, comme *trembler*.

« E nostre sire ferrad Israel, e *croller* le frad si cume « fait li rosels en cele riviere. » (*Rois*, III, p. 293.) — « Et Notre-Seigneur frappera (*férira*) Israël, et le fera trembler comme le roseau dans l'eau. » Le texte latin dit : Sicut *moveri* solet arundo in aqua.

Crouler un poirier, un prunier, c'est le secouer pour en faire tomber les fruits. Le dictionnaire de Trévoux indique cette acception, qui est la primitive. L'Académie française n'en fait pas mention, et se borne au sens neutre : — « Crouler, tomber en s'affaissant ; » — qui n'est qu'un sens dérivé et une application particulière, parce que, quand la terre *croule* (tremble), les maisons *croulent* (s'affaissent). Et ainsi le sens dérivé a étouffé le primitif.

Mais les deux *ll* de *crouller* étaient mouillées, et la prononciation a donné naissance à un verbe aujourd'hui très-distinct de *crouler*, le verbe *grouiller*. Le *c* dur de *crouler* s'étant adouci en *g*, comme dans le mot *gras*, qui vient de *crassus*, et qu'on écrivait *cras* ; comme dans *second*, qu'on écrit par un *c* à cause de *secundus*, et qu'on prononce *segond* par un *g*.

Grouiller et *crouller* sont absolument la même chose.

Le cheval de Vivien, près de succomber de fatigue,

reprend courage et vigueur à la voix de son maître :

Baucent l'oi, si a froncie le nez ;
Ainsi l'entend com s'il fust hom senez :
La teste croule, si a des piez houez.....
(*La Bataille d'Arlescamps.*)

« Baucent l'entend, il le comprend comme s'il était une créature humaine; il secoue la tête et fouille du pied le sol. »

MADAME JOURDAIN.

« Tredame! monsieur, madame Jourdain est-elle décrépite, et la tête lui *grouille*-t-elle déjà? »
(*Le Bourg. gent.*, act. III, sc. 5.)

Lui tremble-t-elle, lui *croulle-t-elle* déjà?
C'est l'expression italienne, *crollare il capo.*

---

§ II.

Vestiges du *D* ou du *T* euphonique dans la langue moderne.

DANS, DEDANS. La première forme était *en*, traduit du latin *in.*

La consonne nasale qui termine *en* étant désagréable en présence d'une voyelle, on ajoutait, pour faciliter la liaison, une *S* ou un *T* euphonique.

Les Latins avaient composé *de-in* pour signifier *ensuite;* et le sens s'y rapporte très-bien, puisque ce qui sort de dedans est à la suite. Les Français, par une traduction rigoureuse, firent de *de-in*, *de ens;* mais ils se virent obligés d'intercaler un *d* euphonique,

pour prévenir l'hiatus pénible de la voyelle sur elle-même : *De Dens ;* ce fut la première orthographe du mot, puis, par abréviation, *dans*. Il n'est donc pas étrange que, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, *dedans* ait été préposition, à aussi bon droit que *en*, *dans*. Corneille, Molière et la Fontaine, pour ne citer qu'eux, l'ont ainsi employé.

Ce sont les grammairiens et les puristes peu éclairés du XVIIIe siècle qui, en contrôlant les titres et emplois de chaque mot, se sont avisés de séparer les attributions de *dans* et *dedans*. Ils ont déclaré qu'à l'avenir *dans* serait la préposition, et *dedans* l'adverbe. Cela choquait, à la vérité, l'étymologie et l'usage immémorial ; de plus, on introduisait par cet arrêt quantité de solécismes dans nos grands écrivains ; mais les dictateurs de la langue ne furent pas arrêtés par ces considérations, dont il est probable qu'une partie au moins leur échappait.

D'AUCUNS. *Il y en a d'aucuns....* Archaïsme qu'on employait encore au XVIIe siècle. Molière, dans le *Malade imaginaire* : — « *Il y en a d'aucunes* qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents. » (Act. II, sc. 7.)

Cette façon de parler est un débris de l'ancien langage ; mais l'écriture, en notant mal l'expression, l'a rendue inexplicable. Il faut restituer au verbe *avoir* le *d* euphonique attaché contre toute raison à *aucun*, et mettre : il y en *ad* aucunes...

Ensuite de cette méprise, l'usage s'est établi de commencer une phrase par ce *d'aucuns* : *D'aucuns*

ont dit, ont pensé.... ou bien, *il en est d'aucuns.....* C'est commettre une faute pareille à celle de dire : Mes souliers sont *pétroits*, un peu *pétroits*, sous prétexte qu'on prononce bien *trop étroits*.

L'Académie ne rend point raison de cette tournure, qu'elle autorise : « *Aucuns* ou *d'aucuns* croiront que j'en suis amoureux. »

Dorer. Du substantif *argent* on a fait *argenter*; pourquoi, du substantif *or*, faisons-nous *dorer?* On devrait dire *orer*, et c'est aussi comme on disait primitivement. Charlemagne avait fait *orer* et ciseler (manœuvrer) la poignée de son épée, qui, pour cette raison, et en considération de son excellente trempe, fut appelée *Joyeuse* :

En l'*oret* punt l'a faite manuvrer.
Pur cest honur et pur ceste bontet,
Li nums Joiuse à l'espee fu dunet.
(*Roland*, st. 179.)

La Durandal de Roland avait aussi la poignée dorée, et, de plus, garnie de reliques :

En l'*oret* punt asez i ad reliques :
La dent seint Pere et del sanc seint Basilie,
Et des chevels mun signor seint Denise,
Del vestement i ad seinte Marie.
(*Ibid.*, st. 170.)

D'où est donc venu le *d* de *dorer?* Je ne puis l'expliquer que comme une consonne euphonique qu'on aura plus tard oublié de reprendre. Les paysans, et le Dubois du *Misanthrope* lui-même, disent *dud or* :

Il porte une jaquette à grands basques plissées,
Avec *du d'or* dessus....

On disait de même *espeed orée*, qui est devenu *espée dorée*, régulièrement, tandis que *du d'or* est resté un solécisme. Pour les mots comme pour les gens, il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.

TANTE est formé d'*amita*, resserré en deux syllabes. La forme primitive fut *ante*, d'où les Anglais, qui nous ont pris les trois quarts de leur langue, gardent encore *aunt*.

La belle Euriaut portait dans sa parure une boucle en diamants qu'une sienne tante Margerie, en son vivant reine de Hongrie, lui avait envoyée :

Une soie *ante* Margerie,
Qui roine fu de Hongrie,
L'avoit envoiee.
(*R. de la Violette*, p. 43.)

L'*ante* Herbert, seror Hugun,
Aveit eissi cum nos lison.
(Benoît de Sainte-More, III, p. 137, v. 35715.)

« La tante Herbert, sœur d'Hugon. »

Or, sire, la bonne Laurence,
Vostre belle *ante*, mourust elle.
(*Farce de Pathelin*.)

« La bonne Laurence, votre belle tante. »

Le *t* initial est une ancienne consonne euphonique. Pour éviter *la ante* ou *ma ante*, qui eût fait un hiatus, on prononçait, quand on ne voulait pas élider, ma*t* ante ; et l'on a écrit ensuite, perdant de vue l'étymologie, *ma Tante*.

Bon nombre de mots se trouvent ainsi transformés, ou plutôt créés, par une erreur d'orthographe. Nous

avons, par exemple, *mie*, qui n'a jamais existé. On disait, avec élision, *m' amie*, et non pas ridiculement *mon amie*, comme nous faisons, joignant à un substantif féminin un pronom masculin. Des ignorants (c'est toujours la majorité) s'avisèrent d'écrire *ma mie ;* il n'en fallut pas davantage : le barbarisme fut adopté. L'Académie l'enregistra sans conteste, et l'édition de 1835 consacre le mot *mie* par cet exemple : *Ma mie, sa douce mie.* L'Académie ne devrait pas peut-être puiser ses autorités dans les chansons de l'abbé de l'Attaignant.

Jean-Jacques, se conformant à l'usage reçu, a écrit : *cette vieille mie.* Il fallait signaler son erreur, et non pas l'ériger en loi. Voilà comme les langues se déforment.

Pourquoi n'a-t-on pas aussi créé *mour*, puisqu'on dit *m' amour*, et qu'on peut écrire *ma mour* comme *ma mie ?* C'est une inconséquence.

Chape-chute est chape tombée. Chercher, trouver chape-chute, c'est chercher, trouver quelque bonne aubaine fortuite, comme de celui qui trouverait une chape tombée sur la grande route. L'expression, comme on voit, remonte au temps où la chape était le vêtement commun de tout le monde :

> Un villageois avait à l'écart son logis ;
> Messer loup attendait *chape-chute* à la porte.
> (La Fontaine, liv. IV, fab. 16.)

Il s'est pris aussi, mais abusivement, dans le sens d'une mésaventure : Vous trouverez quelque *chape-chute* à quoi vous ne vous attendez point. Madame de

Sévigné prédit que son fils « *trouvera quelque chape-chute, et à force de s'exposer aura son fait.* » —. Madame de Sévigné pensait alors à l'histoire du loup de la Fontaine, qui rencontra une mauvaise aubaine au lieu de la bonne, de la *chape-chute* qu'il espérait; elle a confondu et mal appliqué l'expression, faute de la bien comprendre.

Cependant, cette fausse acception a été adoptée par l'Académie : « Chercher *chape-chute*, *trouver chape-* « *chute*, signifient aussi chercher ou trouver quelque « aventure désagréable, fâcheuse. » On peut trouver ces sortes d'aventures, mais on ne les cherche guère. L'Académie s'est ici fourvoyée sur les pas de la seule madame de Sévigné, dont elle aurait dû rectifier l'erreur.

Cette expression, *chape-chute*, rend témoignage de la bonne coutume où l'on était, en parlant, de terminer le participe passé par un *T* euphonique. On disait : *chut, crut, lut;* et au féminin, *chute, crute, lute* (*voy.* p. 113 et 114) :

« Quiconques a achaté le mestier de regraterie de « pain a Paris, il puet vendre poisson de mer, char « cuite, sel a mine et a boisseau, et poire, et toute « autre maniere de fruit *cruT* en regne de France, « aus, oignons, etc. » (*Livre des Mestiers*, p. 32.)

« De fruit qui a *crû* au royaume de France. »

Le châtelain de Fayel vient de révéler à sa femme la nature de l'horrible mets qu'on lui a servi, à elle seule. En femme sensée, dit le poëte, elle refuse d'abord d'ajouter foi à son mari : le sire de Coucy est en terre sainte; il y a deux ans qu'il n'a paru dans

la contrée. Alors, pour la convaincre et sans daigner lui répondre directement, le cruel époux demande à un valet le petit coffre pris à Gobert, le messager du pauvre défunt, où sont contenues les tresses de cheveux de la châtelaine, et cette lettre pathétique, dernier adieu de Coucy, daté de son lit de mort. Toute cette scène est très-belle :

Li sires (1) a son valet a dit :
Baille moi ce coffre petit.
Maintenant li ferai savoir
Se je li dis menchonge ou voir.
Li vallés le coffre d'argent
Li baillerent ; et il le prent,
Et l'a devant la dame ouvert ;
Les traices li monstre en apert,
Et puis la lettre desploia,
De chief en chief *lute* li a ;
Puis li a le seel monstré,
Et apres li a demandé :
Connoissies vous ces armes cy ?
C'est dou chastelain de Coucy.
(*Rom. de Coucy*, v. 8061.)

Sauf trois ou quatre expressions vieillies, *voir* pour *vrai ; en apert, à découvert ; de chief en chief*, c'est-à-dire, *de point en point, d'un bout à l'autre ; seel, cachet;* ces vers, écrits au XIIIe siècle, sembleraient dater d'hier. Le vif sentiment de la vérité met à la bouche un langage toujours intelligible et touchant : c'est l'éloquence. Le *roman dou chastelain de Coucy* est une des œuvres les plus remarquables de la littérature du moyen âge. Il est fâcheux que l'auteur ait

(1) Sans tenir compte de l'*s* caractéristique du nominatif. C'est pourquoi elle a fini par disparaître de l'écriture.

cru devoir cacher son nom dans une énigme qui jusqu'ici n'a point trouvé d'Œdipe (1).

Cette observation se rattache à la règle du *t* euphonique, dont elle confirme l'usage. J'ajouterai un troisième exemple.

Turold, en décrivant l'affreuse tempête qui présage la mort de Roland, à Roncevaux, dit que les foudres tombent *menu et souvent.* Cette expression ne pourrait, à cause de l'hiatus, entrer dans un vers moderne. Cet hiatus n'embarrasse nullement le vieux poëte :

Chiedent li fuldres e menu*T* et souvent.

Et en effet, ce *t* euphonique est celui de *minutus*, comme tout à l'heure c'était celui de *lectus* (2).

Remarquez le *d* intercalé dans *chiedent. Ché-oir* faisait régulièrement *ché-ent;* mais pour éviter, même à l'intérieur d'un mot, le concours de ces deux *e*, on glisse entre deux un *d : chédent li fuldres.* C'est le *d* du radical : *Cadunt fulmina.*

J'ai tenté de montrer l'emploi des consonnes intercalaires d'un mot à un autre; mais il y aurait à faire de grandes recherches sur l'introduction de ces consonnes dans le corps des mots. Ce serait, je crois, une des plus abondantes sources d'étymologies. Il faudrait prendre l'euphonie pour guide principal, et apporter dans cette étude une circonspection, une délicatesse

(1) Voyez les derniers vers du poëme.

(2) Il faut tirer le *t* de *chute*, du barbarisme *cadutus*, qui serait le participe régulier de *cado*, et qui, apparemment, se disait dans le peuple, puisqu'il est resté en italien : *caduto.* Au reste, la forme grammaticale et la populaire sont toutes deux représentées en français et en italien par *cas* et *chute*, *caso* et *caduta.*

extrêmes. Ainsi l'hiatus qui blessait dans *chéent*, ne blessait pas dans *chéoir, caoir;* pourquoi? C'est que l'hiatus peut être doux entre deux voyelles différentes, et qu'il est toujours pénible quand la voyelle rebondit sur elle-même.

DAME!

L'Académie dit que cette exclamation est populaire; mais elle n'en explique pas le sens, et donne à penser que ce sens est le même que dans le substantif féminin *une dame*. Il n'en est rien.

Dame est la traduction primitive de *Dominus*. *Dame Dieu,* c'est *Dominus Deus*. La première orthographe est même *Damne*. C'est ainsi que ce mot se présente dans la *chanson de Roland:*

Respont Rollans: Ne placet *Damne Deu*
Que mi parent pur mei seient blasmet.
(*Roland*, st. 82.)

« Ne plaise au *Seigneur Dieu,* » etc.

Il est *sire et dame* du nostre.
(*Barb.*, III, 44.)

Charlemagne, combattant les Sarrasins et voyant baisser le soleil, met pied à terre dans un pré, s'agenouille, et demande à Dieu de renouveler en sa faveur le miracle de Josué, pour avoir le temps de compléter sa victoire:

Quant veit li reis le vespres decliner,
Sur l'erbe verte descend il en un pred,
Culchet sei a terre, si priet *Damne Deu*

Que li soleil pur lui face arrester.
(*Ibid.*, st. 175.)

Ce mot est écrit dans d'autres passages, conformément à la prononciation primitive, *dane* et *danne*.

Vidame est *vice dominus*, comme *viroy* ou *visroy*, selon l'orthographe du XVI[e] siècle, est le *viceroi*.

Ainsi, quand on dit par exclamation, *dame!* cela revient à *Seigneur!* — *Ah, dame! Ah*, *Seigneur!*

On a écrit aussi *damp*, en terminant par une consonne euphonique. Tout le monde connaît *damp abbé*, du *Petit Jehan de Saintré*.

Enfin, la langue avançant et se modifiant, *dame* a été réservé pour la traduction de *domina;* et pour traduire *dominus*, on s'est servi de *dom*. Les bénédictins et les chartreux prenaient le *dom* : *dom* Rivet, *dom* Brial, *dom* Bouquet.

Le *don* des Espagnols représente également *dominus*. Il a cela de particulier qu'il ne se met que devant le nom de baptême : Don Juan, don Pèdre, don Miguel. Ce serait une faute grossière de le mettre devant un nom de famille, et de dire, par exemple, *don Cervantes*. Il faut dire : Don Miguel de Cervantes.

Don Lope de Gusman, don Manrique de Lare,
Et don Alvar de Lune, ont un mérite rare.
(Corneille, *Don Sanche*, act. I, sc. 2.)

« Je ne me soucie ni de don Thomas ni de don Martin. » (Molière, *les Fourberies de Scapin.*)

Les formes de *dom* et *damp* se conservent dans plusieurs noms géographiques : *Domèvre*, *Dommartin*,

Dammartin, *Dampierre*. C'est-à-dire : *dom Èvre*, *dom Martin*, etc.

Dame, dans le sens masculin, n'a plus qu'un asile; mais il paraît désormais impossible de l'en chasser.

CHAPITRE VI.

Suite des observations détachées. — Degrés de comparaison formés à l'imitation du latin. — *De* après le comparatif. — Diable à quatre (faire le). — Draps, linge. — Dur, dru, rude. — ÊTRE, ses formes primitives. — Faire et se faire fort. — Feindre et feignant. — Festival, *how do you do*.

§ Ier.

DEGRÉS DE COMPARAISON FORMÉS COMME EN LATIN.

COMPARATIFS EN *or*.

Avant de recourir, pour marquer les degrés de comparaison, à la périphrase et aux mots *plus*, *très*, on se servait, comme en latin, d'une terminaison de rechange.

Grand faisait GREIGNOUR (grandior); —*petit*, MENOUR (minor), qui vit encore aujourd'hui sous la forme de *moindre*. Nous avons gardé *pire*, de *pejor*.

> Grant fu li duel, onques *greignor* ne vi.
> (*Garin*, I, p. 109.)

« Grand fut le deuil; je n'en vis jamais de plus grand. »

....
Et mon desconfort *greignour*,
Dont je mourrai sans detour,
Si par vous ne sont *menour*.
(*Ch. de Coucy*, dans le roman, v. 403.)

« Et mon déconfort plus grand, dont sans faute je mourrai si vous ne les rendez moindres. »

Pior. Du latin *melior*, *pejor*, on avait fait, sans y rien changer, *mellor*, *peor* ou *pior*, d'où nous avons *meilleur*, *pire* :

Car cis aime miex les *mellors*,
Et tient bas soz piez les *piors*.
(*Partonop.*, v. 4330.)

Empirier ne porroient il ;
Coment amenderoient il,
Qu'il n'ont vergoigne ne peor (*ni peur*),
Qu'il ne pueent estre *pior*.
(*Bible Guiot*, v. 107.)

De *greignor* s'est formé le verbe *rengréger*, comme *empirer* de *pire* :

Ma douleur se *rengrége*, et mon cruel martyre
S'augmente et devient pire.
(Regnier.)

Chacun fit son devoir de dire à l'affligée
Que tout a sa mesure, et que de tels regrets
Pourraient pécher par leur excès.
Chacun rendit par là sa douleur *rengrégée*.
(La Fontaine, *la Matrone d'Éphèse*.)

Rengréger manque tout à fait à la langue moderne, où rien ne le supplée. Il faut en poursuivre le rétablissement.

SUPERLATIFS EN *issime*.

Le père Bouhours, dans ses *Entretiens d'Ariste et*

d'Eugène, disserte très-longuement de la langue française, dont il prétend marquer les traits essentiels, l'esprit et le caractère. Mais le bon père ne connaît que la langue de son temps, et ne paraît pas soupçonner que la langue française ait jamais été faite autrement qu'en 1708; il conclut toujours intrépidement du fait particulier au droit général.

Par exemple, il écrit :

« Notre langue n'aime point les exagérations, parce « qu'elles altèrent la vérité. Et c'est pour cela, sans « doute, qu'elle n'a point de ces termes qu'on appelle « *superlatifs*, non plus que la langue hébraïque. Car « *grandissime*, *bellissime*, *habilissime*, dont les pro- « vinciaux et même quelques gens de cour se servent, « ne sont pas français. Et pour *illustrissime*, *sérénis-* « *sime*, *révérendissime*, *généralissime*, ce sont des « termes établis pour marquer les qualités des per- « sonnes, et non pour exagérer les choses. »

(*Ariste et Eugène*, IIe entretien.)

La distinction de Bouhours sur *illustrissime* et *révérendissime* est trop visiblement jésuitique. Ces mots sont pour marquer des qualités, et non pour exagérer. Belle finesse! Cela sent sa casuistique de Loyola, qui, à tout prix, tourne les choses au point de vue dont elle a besoin. Ces mots *illustrissime*, *révérendissime*, sont-ils des superlatifs, oui ou non? Voilà toute la question, et la réponse n'est pas douteuse.

Si le père Bouhours avait lu les anciens auteurs du moyen âge, il aurait su qu'au contraire ces superlatifs sont tout à fait dans le génie de notre langue; que pendant plusieurs siècles on s'en servit continuel-

lement, et sans scrupule. Ce sont les beaux esprits, les raffinés en habit brodé ou en soutane, qui, au XVIIe siècle seulement, s'avisèrent de les proscrire. Jusque-là, on trouve les superlatifs en *issime* ou en *isme*, par contraction.

Roland, blessé à mort dans les vallons de Roncevaux, à l'heure d'expirer, apostrophe d'une manière touchante son épée Durandal :

O Durandal! cume es bele et *saintisme!*
(*Roland*, st. 170.)

« Comme tu es belle et *santissime!* »

BONISME, pour *bonissime*, est très-curieux, car il n'a pu être transporté directement du latin, qui dit *optimus;* il a donc fallu le former du français *bon*, en imitant le procédé latin; preuve que ce procédé n'est pas si antipathique au génie de notre langue.

« E *bonisme* vassals (*pugnatores validi*) ki furent « venuz o le rei David de Geth, alerent devant lui. »
(*Rois*, p. 174.)

« Assemblerent sei *bonismes* vassals » — (surrexerunt autem omnes viri fortissimi.)
(*Rois*, p. 119.)

GRANDISSIME se contractait en GRANDISME, comme *bonissime* en *bonisme*.

— « Jo vus batrai de *grandismes* balains. »
(*Rois*, p. 282.)

Le texte dit : *Cædam vos scorpionibus.*

De *pessimus* on fit PESSIME, et de *pessime*, PESME :

— « Mais ses maris fu dur e *pesmes* et malicius. »

(*Rois*, p. 96.)

Bataille auerum, et aduree e *pesme*.

(*Roland*, st. 239.)

Par la même tendance à contracter, on avait fait de *proximus*, PROUSSIME, et enfin PRUSME :

— « Si huem peched vers sun *prusme*... »

(*Rois*, III, p. 262.)

Si l'on pèche vers son prochain.

De *cher*, *cherissime*, on fit, par contraction, CHERISME :

Cherismes dus, noble, vassal....

(Benoît de Sainte-More, II, p. 570.)

« Très-cher duc, noble brave, » disent au duc de Normandie ses sujets, qui s'efforcent de le retenir à la veille d'une expédition.

ALTISME OU HALTISME (*altissimus*).

Puis sont munteis sus el paleis *altisme*.

(*Roland*, st. 191.)

« Il est vrayment li fils del *haltisme*, selonc le te-« moignaige Gabriel; e por ceu, si est il ewalment « (également, égaument) *haltisme* al peire. »

(*Saint Bernard*, p. 522.)

On trouve même fréquemment les deux formes du superlatif accumulées : — « Senz lo *tres haltisme* con-« seil de la sainte Triniteit. » (*Ibid.*)

Au XVIIe siècle, les gens qui avaient le plus et le mieux étudié la langue, et qui en conservaient la tradition la moins défigurée, par exemple, Malherbe,

employaient les superlatifs en *issime*. Malherbe raconte à Peiresc l'apparition d'un météore, qui fut interprété par Henri IV à présage de victoire :

« La nuit d'entre le jeudi et le vendredi ensuivant, « il fut vu par les gardes un certain feu en forme d'oi- « seau, qui s'éleva du jardin des Canaux, passa par « dessus la cour du cheval et par-dessus le château, « alla crever en la cour du donjon, à l'endroit de l'hor- « loge, avec *un grandissime bruit*; on dit comme d'un « pétard. » (*Lettre du 26 avril* 1607.)

DE, après le comparatif.

Les Italiens après le comparatif mettent le génitif : *Maggior di me, peggior di te*. Notre vieille langue en usait de même :

Meillor vassal *de lui* onc ne connue-je mie.
(*Garin*, t. I, p. 60.)

Mes barons a le nez *plus noir*
De fer.
(*Du Vilain à la C. N.*, Barb., III, 131.)

Mais si mes bons me consentez,
Grans biens vous en vendra encor;
Et si arez mon anel d'or,
Qui vaut *mieux de* quatre bezans.
(*De Gombert et des deux Clercs.*)

Nul *meillor* mes *de moi* n'i a.
(*Du Chevalier qui fist sa femme confesse.*)

« Il n'y a pas de messager meilleur que moi. »

Le mari qui trouve un surcot (vêtement d'homme) sur le lit de sa femme :

> Helas! fait il, je suis trahiz!
> . . . .
> Maintenant a le sercot pris,
> Car jalousie l'a espris,
> Qui est *pire de mal de denz.*
> (*D'Auberée la vieille Maquerelle.*)

« .... Cil furent avant appelez saiges qui sembloient mielx valoir *des* autres en aucune maniere de vie loable.... »

(*Jean de Meung, trad. inéd. d'Abeilard.*)

Dans le *roman des sept Sages*, un enfant explique à son père un présage tiré des cris obstinés de deux corneilles : Cela signifie, dit-il, que je monterai et me verrai un jour fort au-dessus de vous. Le père, à ces mots, s'irrite : « Voire, dit-il, si monteroiz *plus haut de moi!* (P. 98.) » Vraiment! vous monterez plus haut que moi! Et comme ils sont en bateau, il le saisit et le lance à la mer, ce qui conduit le fils à devenir empereur.

Les Grecs mettaient aussi après un comparatif le génitif du nom. La tournure par *que* est empruntée aux Latins : *Major quam tu; Paulus est doctior quam Petrus;* et c'est aussi la plus anciennement employée en français. Dans le *livre des Rois*, fort antérieur à tout ce que je viens de citer :

« *Greignure* est assez ta sapience *que* la nuvele « qu'en ai oie. » (*Rois*, p. 272.)

« Ta sagesse est beaucoup plus grande que la nouvelle que j'en ai ouïe. »

Ainsi nous surprenons des traces de l'influence italienne sur le français dès le règne de saint Louis.

DIABLE A QUATRE (Faire le).

Quand notre théâtre prit naissance, vers le XVe siècle, on jouait des *mystères* dévots; on jouait aussi des *diableries;* dans les *mystères*, les héros du drame étaient des saints; dans les *diableries*, des diables. Il y avait les petites diableries, où il ne paraissait que deux diables, et les grandes diableries, où il en paraissait quatre, épouvantablement déguisés et menant le plus grand bruit possible. De là cette locution proverbiale: faire le diable à quatre.

Comme toutes les choses vont en se perfectionnant, on introduisit bientôt dans les *diableries* un nombre illimité de diables. Il y en avait certainement plus de quatre dans la troupe qui, sous la conduite de Villon, joua ce tour abominable raconté au 13e chapitre de *Pantagruel*. Il en coûta la vie au pauvre frère Étienne Tappecoue, sacristain des cordeliers, pour avoir refusé à ces garnements une chape dont ils voulaient habiller un vieux paysan qui faisait Dieu le père. Villon fut averti un certain samedi que frère Tappecoue, monté sur la poutre du couvent (c'est une jument non saillie) (1), s'en allait à la quête. Après avoir montré la diablerie par la ville et le marché,

(1) *Pullus*, *pulla*, *pullitra*, poultre.

ils s'allèrent embusquer sur la route, et firent si grand'-peur à la monture du sacristain, qu'elle prit le mords aux dents, jeta bas son cavalier, le traîna *à écorche-cul*, avec force ruades, en sorte qu'elle rentra au couvent ne rapportant de frère Tappecoue que le pied droit, avec le soulier entortillé dans les cordes qui lui servaient d'étrier. Le reste était demeuré en lambeaux par les chemins. On jugera s'il y avait de quoi faire cabrer un cheval : « Ses diables estoient tout caparassonés de « peaulx de loups, de veaulx et de beliers, passemen- « tées de testes de moutons, de cornes de bœufs et « de grands havets de cuisine (1), ceints de grosses « courrayes esquelles pendoient grosses cymbales de « vaches et sonnettes de mulets, à bruit horrifique ; « tenoient en main aulcuns bastons noirs pleins de fu- « sées ; aultres portoient longs tisons allumez, sus les- « quels à chascun carrefour jettoient pleines poignées « de porasine (poix résine) en pouldre, dont sortoit feu « et fumée terrible !... Tappecoue arrivé au lieu, tous « sortirent au chemin au devant de luy, en grand effroy, « jetant feu de tous costez sus luy et sa poultre, son- « nans de leurs cymbales et hurlans en diables : Hho ! « hho ! hho ! hho ! brrrourrrs ! rrrourrrs ! rrrourrrs ! « hou ! hou ! hho ! hho ! Frere Estienne, faisons nous « pas bien les diables ? »

Voilà ce que c'était que faire *le diable à quatre*.

(1) *Havet, crochet.* Havet de cuisine, crochet avec lequel on tirait la viande du pot.

> L'hostel est seur, mais on le cloue.
> Pour enseigne y mis ung havet.
> (*Villon.*)

Il s'établit dans quelques villes des *diableries* à poste fixe, comme il s'y établit aujourd'hui une troupe de comédie, de tragédie, de vaudeville ou d'opéra. La diablerie de Saumur, celle d'Angers, celle de Doué et celle de Montmorillon, étaient célèbres. Rabelais les cite avec plusieurs autres dans ce 13ᵉ chapitre de *Pantagruel.*

Et au chapitre 3, livre III, où *Panurge loue les debteurs et emprunteurs,* peignant la satisfaction qu'il éprouve aux révérences de ses créanciers, chaque matin assemblés à son lever : — « Il m'est advis, dit-il, « que je joue encore le Dieu de la passion de Saumur, « accompagné de ses anges et cherubins. »

Il continue : Si l'on cessait de prêter, l'univers serait bouleversé. — « De cettui monde rien ne prestant, ne « sera qu'une chiennerie, qu'une brigue plus anormale « que celle du recteur de Paris, *qu'une diablerie plus « confuse que celle des jeux de Doué.* »

DRAPS, LINGE.

Linge est aujourd'hui un substantif; c'était originairement un adjectif. Le traducteur du *livre des Rois,* ayant à rendre ces mots, « *Porro David erat accinctus Ephod lineo* » (II, cap. vi, v. 14), met :

« E David esteit vestud de une *vesture linge,* pur « humilited. »

Le mot générique du xiiᵉ siècle était *drap ;* il s'appliquait à toute espèce d'étoffe de soie, de laine ou de

était un habit de toile de lin; on a
r, *du linge*.
.s est couché avec la fée Mélior. Il veut
grand matin pour partir :

Urrake li baille ses *dras*.
(*Partonop.*, v. 5057.)

Partonopeus, pour se punir, s'est retiré au désert. Il y mène la vie la plus rude, et finirait par succomber à une pénitence si rigoureuse. Heureusement il est découvert par Urraque et Persewis, qui, pleines d'une tendre charité, s'établissent auprès de lui, et tâchent de le distraire de ses douleurs, en même temps qu'elles rajustent sa garde-robe :

Qui li dient deduiz et gabs,
Et taillent et keusent ses *dras*,
Coifes, cemises, et cauçons,
Bliaus de soie et cors et lons.
(*Ibid.*, v. 6270.)

Drapeau était une sorte de diminutif de *drap*. C'était le drap déchiré. Urraque, abordant Partonopeus défiguré par la misère, hésite à le reconnaître :

Ies tu li beau Partonopeus?
Deus! com tu ies ore empiriés!
Con voi tes *drapeaus* despeciés!
(*Ibid.*, v. 6018.)

Le passage de Pasquier y revient parfaitement : — « Ainsy de *l'estendard*, *banniere* ou *enseigne*, que « nous disons aujourd'huy *drapeau*. Cela est provenu « d'une hypocrisie ambitieuse des capitaines, qui, pour « paroistre avoir esté aux lieux où l'on remuoit les « mains, veulent représenter au public leurs enseignes

« deschirées, encores que, peut estre, il n'en soit rien. »
(*Recherches*, liv. VIII, ch. 3.)

DUR, DRU, RUDE.

Ce sont trois prononciations diverses d'un même mot, obtenues en transposant l'*r*. Car de prétendre que *rude* vienne de *rudis*, *ignorant*, ce serait imiter les écoliers, toujours portés à traduire un mot par celui dont la forme extérieure s'en rapproche le plus. On n'assigne pas d'étymologie à *dru*.

Une preuve plus concluante que la forme matérielle qui peut être un effet du hasard, c'est l'analogie du sens. Or, s'il y a du rapport entre *ignorant* et *rude*, ce n'est que par métaphore, et le sens figuré n'est pas ce qui frappe d'abord les hommes d'une société naissante, au lieu que le sens propre les touche immédiatement. Ce qui est épais, *dru*, est *dur*, et ce qui est *dur* est ordinairement *rude* au toucher. Voilà pour l'analogie première; les nuances se fixent ensuite à chaque forme, et il arrive, au bout de quelques siècles, que des mots sortis de la même souche semblent n'avoir entre eux aucun lien de parenté.

La première forme, longtemps la seule, a été *dur*, *durement*. On disait : *aimer durement*, — *pleurer durement*, — *se réjouir*, *s'émerveiller*, *heurter durement*.

> Il n'en i a chevaler ne barun
> Qui de pitet mult *durement* ne *plurt*.
> (*Roland*, st. 174.)

Tuit cil qui ce miracle oïrent
Moult *durement s'en esjoïrent.*
(Gautier de Coinsi, I, ch. 11.)

L'abeesse s'est esveillie ;
Moult *durement s'est mervillie*
Quant si legiere s'est sentie.
(*Ibid.*, ch. 16.)

Des lanches au premier jousterent,
Et si *durement se hurterent*
C'andoi se porterent a terre.
(*La Violette*, p. 81.)

Rudement a été la seconde forme. Toute la Picardie se sert encore de *rudement* pour marquer l'abondance ou l'excès : Cela est *rudement beau!*... il est *rudement savant!*.... Gresset, qui, comme l'on sait, était d'Amiens, a dit dans *Ververt :*

En moins de rien, l'éloquent animal
(Hélas ! jeunesse apprend trop bien le mal !),
L'animal, dis-je, éloquent et docile,
En moins de rien fut *rudement habile!*

Et, suivant l'Académie elle-même, on dit en langage populaire, *manger rudement*, *boire rudement.*

Druement n'a pas encore été fait, mais on se sert de l'adjectif adverbialement, selon l'ancien usage : Il pleut *dru ;* — il y va *dru.* L'Académie autorise ces locutions, comme elle autorise : Aller *rudement* en besogne.

ÊTRE ; ses formes primitives.

Ce verbe a été constitué de deux éléments latins, *sum* et *stare.* De *sum* vient le présent de l'indicatif *je suis ;* de *stare*, l'infinitif *ester.*

Comme ce verbe avait double racine, il avait aussi double signification : *exister* et *se tenir debout*.

« Chi vous lairons *ester* dou roi Richart. »
(*Chron. de Rains*, chap. III.)

Or vous lairons *ester* du dux Hervis.
(*Garin*, t. I, p. 5.)

Dans cette formule, très-familière aux chroniqueurs et aux poëtes, *ester* ne signifie que *esse*.

La langue du barreau le conserve encore dans le sens de *stare* : « La femme ne peut *ester* en jugement sans l'autorisation de son mari. » *Stare in judicio*.

C'est aussi le sens du participe *estant* dans ce passage : — « Li enfes s'est agenoilliez tant que li peuples « s'accoisa; lors se leva *en estant*, et parla si haut que « tuit le porent oir. » (*Rom. des sept Sages*, p. 97.)

Il se leva debout, en pied, comme disent les Italiens.

IMPARFAIT.

L'ancien imparfait tirait son singulier de *sum*, et son pluriel de *stare* :

J'ere,	tu eres,	il ert;
Eram,	*eras*,	*erat*;
Nous estions,	vous estiez,	ils estoient.
Stabamus,	*stabatis*,	*stabant*.

Aujourd'hui, il dérive tout entier de *stare* :

J'étais, tu étais, il était. — *Stabam*, *stabas*, *stabat*.

Déjà, sous Louis IX, on employait concurremment les deux formes. L'auteur de *la Vieille Truande* dit de son héros :

Biaus *estoit* et cointes et sages ;
A un chevalier *ert* messages,
Qui bien *estoit* du païs nez.
(Barbaz., I, p. 240.)

FUTUR.

Se tire de *stare* : *J'esterai*, *tu esteras*, *il estera*, etc.

« Rendez-vous bonnement, puis *esterez* en bonne « paix. » (*Rois*, p. 410.)

Les quatre fils Aymon témoignent à Charlemagne le désir d'être équipés par lui, pour le service du plus vaillant roi qui sera jamais :

. . . .
Que nous adoubissiez au jour qu'il vous plaira
Pour le plus vaillant roy qui jamais n'*estera*.
(*Les quatre fils Aymon*, v. 215.)

Un très-beau passage de la *chanson de Roland*, c'est le moment où l'arrière-garde de Charlemagne est sur le point d'être attaquée par les Sarrasins dans les défilés de Roncevaux. Olivier, à plusieurs reprises, a supplié Roland de sonner de son cor d'ivoire pour avertir Charlemagne, et rappeler l'avant-garde à leur secours. Roland s'y est obstinément refusé, et toujours par les mêmes motifs : il croirait se déshonorer et attirer des reproches sur sa famille et ses amis, si aucun homme vivant pouvait dire qu'il a *corné pour des païens*. Il se repose sur sa vaillance et sur l'acier de Durandal :

Roland est proz, e Oliver est sage,

dit le poëte.

Cependant le danger devient tel, qu'il est impossible de le méconnaître. Alors l'archevêque Turpin éperonne

son cheval blanc, et, monté sur une petite éminence, il exhorte les soldats à bien faire leur devoir, sans leur dissimuler le sort qui les attend. Aussi leur donne-t-il l'absolution, leur imposant pour pénitence de *bien férir*. Les vers sont nobles et touchants :

Seignurs baruns, Carles nus laissat ci.
Pur nostre rei devum nus bien murir.
Chrestientet aidez a sustenir.
Bataille auerez, vos en estes tuz fiz (1),
Car a vos oilz veez les Sarrazins.
Clamez vos culpes, si priez Deu mercit.
Assoldrai vos pur vos anmes guarir :
Se vus murez, *esterez* seinz martirs.
(*Roland*, st. 293.)

« Seigneurs barons, Charles nous a laissés ici. Nous « devons bien mourir pour notre roi. Aidez à soutenir « la chrétienté (2). Vous aurez bataille, vous en êtes « bien sûrs, car voici devant vos yeux les Sarrasins. « Confessez vos péchés, implorez la merci de Dieu. Je « vais vous absoudre pour guérir vos âmes : si vous « mourez, vous serez saints martyrs. »

C'est peut-être ce passage pathétique que chantait Taillefer à la bataille d'Hastings, à la tête de l'armée, pour enflammer les soldats de Guillaume le Conquérant. En tout cas, il n'aurait guère pu choisir mieux (3).

(1) *Fiz*, de *fixi*, vous êtes bien fixés sur ce point.
(2) C'est-à-dire, ici, le christianisme.
(3) Taillefer, qui moult bien cantoit
Sur un roncin qui tost aloit,
Devant eux s'en aloit cantant
De Karlemaine et de Rolant,
Et d'Olivier, et des vassaux (*des braves*)
Qui moururent a Roncevaux.
(Wace, *Rom. de Rou.*)

Le *t* étymologique de j'*esterai*, dans la prononciation, laissait prévaloir l'*s*; et la forme parlée modifiant la forme écrite, on écrivit bientôt comme on prononçait, j'*esserai*.

Partonopeus est en prison. Son geôlier est absent; la femme de ce geôlier lui permet de sortir pour aller à un tournoi : Si vous y mourez, dit-elle, ce sera fait de moi : Armand me percera de son épée :

Et se vos morez el tornoi,
Donc *essera* tout fait de moi :
Harmant m'ocira de s'espee.
(*Partonopeus*, v. 7727.)

. . . Je crois moult bien sans faille
Que par lui *esserons* delivre.
(*La Violette*, p. 84.)

Je serai, *tu seras*, est syncopé, pour *j'esserai*, *tu esseras* ou *tu' sseras*.

PRÉTÉRITS.

Le prétérit fut transporté du latin sans changement : *Je fui* ou *je fuid*, avec le *d* euphonique, comme l'écrit toujours le *livre des Rois*, saint Bernard et la *chanson de Roland*. J'ai montré plus haut (p. 168 et suiv.) comment *ui* sonnait *u*; il n'est donc pas étonnant qu'on ait fini par écrire *je fus*.

Il a existé aussi une seconde forme de prétérit; celle-ci, dérivée de *stare* : *J'estu*, tu *estus*, il *estut*, mais avec le sens exclusif de *steti*, *stetisti*, *stetit*. Au troisième *livre des Rois*, le Seigneur demande qui veut aller tromper Achab; un esprit se présente, et dit : Je le tromperai.

« Uns vint avant e *estud* devant notre Seigneur, « si dist : Jol' decivrai. » (*Rois*, p. 337.)

Comme l'on voit, le verbe *être* était originairement beaucoup moins irrégulier qu'il n'est aujourd'hui.

Voici un curieux exemple où l'on voit rapprochés l'infinitif *ester*, dans le sens *esse*, et le participe *estant*, dans le sens de *stando*. C'est dans la *chanson de Roland;* le poëte fait une peinture pitoyable de la nuit qui suivit la défaite de Roncevaux : les hommes étaient étendus morts ou mourants, il n'y avait pas un cheval qui pût se tenir debout; celui qui voulait de l'herbe, la prenait étant couché :

> Ni ad cheval qui puisse *ester en estant :*
> Ki herbe voelt, si la prent en gisant.
> (*Roland*, st. 180.)

Il est clair que, dans ce passage, il faut prononcer *estre*, quoiqu'il y ait écrit, conformément à l'étymologie, *ester*.

FAIRE.

Nous sommes à la veille de perdre, par négligence, un des plus précieux emplois de ce verbe. *Faire* avait jadis le privilége de se substituer en temps, nombre et personnes, à un verbe déjà exprimé qu'on avait besoin de répéter dans la même phrase :

La reine de Navarre, dans sa VII[e] nouvelle : « Qu'avez vous fait de vostre anneau (dit un mari à sa « femme)? Mais elle, qui fut bien aise qu'il la mettoit « au propos qu'elle avoit envie de luy tenir, luy dit :

« O le plus meschant de tous les hommes, à qui le « cuidez vous avoir osté? Vous pensiez bien que ce « fust à ma chambriere, pour laquelle vous avez des- « pensé deux fois plus de vos biens que jamais *vous* « *ne fistes* pour moy! »

Et dans la LIVe :

« Il faudroit, madame, que nos maris feussent en- « vers nous comme Jesus-Christ envers son Eglise. — « Aussy *faisons nous*, dit Saffredant, et sy possible « estoit, nous le passerions, car Jesus-Christ ne mourut « qu'une fois pour son Eglise, et nous mourons tous « les jours pour nos femmes. — Mourir! dit Longa- « rine; il me semble que vous et les autres qui sont « icy, valez mieulx escus que *ne faisiez* grands blancs, « avant que feussiez mariez. »

Dans ce dernier exemple, on voit le verbe *faire* suppléer toute une phrase : *aussy faisons-nous*, c'est-à-dire, aussi sommes-nous envers nos femmes comme Jésus-Christ envers son Église. Quelle économie de paroles! On ne peut trop regretter ces tours.

Ce baudet-ci m'occupe autant
Que cent monarques pourraient *faire*.
(*La Fontaine.*)

Pourraient *m'occuper*.

Les oisillons, las de l'entendre,
Se mirent à jaser aussi confusément
Que *faisaient* les Troyens quand la pauvre Cassandre
Ouvroit la bouche seulement.
(*Le même.*)

Que *jasaient* les Troyens.

« Il (l'Amour) s'ouvrira plutôt à vous qu'il ne *fervit* à sa mère. » (La Fontaine, *Psyché.*)

« Quel astre brille davantage dans le firmament que le prince de Condé *n'a fait* en Europe ? » (Bossuet.)

Qu'il ne s'ouvrirait. — *N'a brillé.*

« On regarde une femme savante comme on *fait* une belle arme..... C'est une pièce de cabinet que l'on montre aux curieux, »..... etc.

(La Bruyère, *des Femmes.*)

Si est quelquefois pour *ainsi.* Alors *si fait* signifie *ainsi fait.* Par exemple, dans cette traduction du célèbre sonnet de Pétrarque sur la mort de Laure :

Plaindre devroient l'air, la mer et la terre,
Le genre humain, qui comme anneau sans pierre
Est demeuré, ou comme un pré sans fleurs.

Le monde l'eut sans la connoître à l'heure :
Je la congneu, qui maintenant la pleure !
Si fait le ciel, qui s'orne de mes pleurs.

« Le fils de monsieur le capitaine était garçon perruquier, et courait le monde en cette qualité, quand il vint se présenter à madame de Warens, qui le reçut bien, comme elle *faisait* tous les passants, et surtout ceux de son pays. »

(J.-J. Rousseau, *Confessions,* liv. II.)

Les Anglais nous ont pris cette forme, avec bien d'autres choses ; mais, mieux avisés que nous, ils ne l'ont pas laissée périr. — Leur verbe *do* (*faire*) n'est autre que le verbe allemand *thun.* — Vous avez assuré que telle chose se passait. — Je ne l'ai point assuré, *I did not;* mot à mot : Je ne l'ai point fait.

— Je n'aime pas à voyager. — Si *fais-je* bien, moi : c'est-à-dire, *je l'aime* bien, moi. On a dit ensuite, en immobilisant la personne et le nombre dans la forme d'un adverbe : *Si fait* bien, moi; *si fait* bien, nous. La correction exigerait, à la première personne : *Si fais* bien, moi; *si faisons* bien, nous.

En réponse à une question, à une affirmation, à une négation : *Si fait, non fait.* On se contente aujourd'hui de dire, avec moins d'énergie : *Oui, non.*

FAIRE FORT (SE).

Beaumarchais a pris, dans *le Petit Jehan de Saintré*, deux des principaux personnages du *Mariage de Figaro* : la comtesse Almaviva et Chérubin ne sont qu'une copie de la jeune dame des Belles Cousines et du petit Jehan. Les scènes de la comédie du XVIIIe siècle se retrouvent dans le roman du XVe, seulement la comédie est un peu plus enluminée de luxure : il faut bien que le progrès soit quelque part. Les dames d'atour de la jeune dame des Belles Cousines font le rôle de Susanne. Le petit Saintré est page aussi, mais page du roi. Il a treize ou quatorze ans; moins avancé que le page espagnol, mais déjà aussi honteux devant une femme que le *bel oiseau bleu* du château d'Aguas Frescas.

La dame des Belles Cousines fait appeler le petit Jehan dans sa chambre, devant ses femmes, non pour lui faire chanter une romance, mais pour lui faire déclarer le nom de *sa dame par amours*. Le pauvre enfant est bien embarrassé! Il avoue qu'il n'en a pas. La

dame des Belles Cousines feint une grande colère, et lui donne quatre jours, pas davantage, pour se pourvoir de cet objet de première nécessité à un vrai gentilhomme.

Ce terme écoulé, revoici madame assise sur les pieds du petit lit, le page tremblant à genoux devant elle, et derrière eux, rangées en demi-cercle, les dames d'atour, qui étouffaient leur envie de rire : madame Catherine, madame Ysabel, Aliz, Marguerite, etc. On va juger le petit Saintré. Madame soutient qu'il est coupable, n'ayant pas encore fait de choix. Les autres prennent sa défense : — « Ha, madame, dirent elles « en riant, cuydez vous qu'il ait mis quatre jours fors « que pour bien choisir celle qu'il voudra servir? Eh « que non, dit madame. Eh que si, dirent-elles; *nous* « *nous faisons fortes pour luy*. Lors elles lui dirent : « N'est il pas vray, mon filz? (1) » (*Chap.* III.)

L'Académie veut que dans cette locution *fort* soit invariable. — « Elle se fait *fort* d'obtenir la signature « de son mari;..... ils se faisaient *fort* d'une chose qui « ne dépendait pas d'eux. » — On ne voit pas la raison de cette invariabilité. *Fort*, invariable, ne pourrait être que l'adjectif pour l'adverbe, comme lorsqu'on dit : Ils sont partis *soudain*; ils tenaient *ferme*, c'est-à-dire, *soudainement*, *fortement*. Mais on ne saurait supposer : Elle se fait *fortement* d'obtenir, etc.; ils se faisaient *fortement* d'une chose, etc...... Le sens manifeste est celui-ci : Elle se disait assez *forte* pour obtenir;..... ils se prétendaient *capables*, *forts* d'une

(1) Je cite le texte de l'édition donnée par M. Guichard, la seule qu'il soit désormais possible de lire.

chose..... Il est donc indispensable de faire accorder l'adjectif. C'était, comme on l'a vu, l'usage ancien; pourquoi l'a-t-on changé, et sur quelle autorité? Il est fâcheux que l'Académie ne motive jamais ses décisions; plus elles sont absolues, plus il faudrait tâcher de les faire voir justes et raisonnables.

FEINDRE, FEIGNANT (1).

Feindre s'employait jadis absolument, dans un sens analogue à celui de *craindre*, *hésiter*.

L'auteur du *Chastelain de Coucy* dit, au début de son poëme, que l'amour favorise les amants hardis, mais qu'à peine a-t-il aucune récompense pour les timides :

Mais pour les *faingnans* desloiaus
Dist on qu'a paine est nulz loiaus.
(*Coucy*, v. 21.)

Une chanson de Coucy lui-même, antérieure au poëme d'environ cinquante ans, commence par ce couplet :

Pour verdure ne pour pree,
Ne pour fueille ne pour flour,
Nulle chanson ne m'agree,
Se ne muet de fine amour.
Mais li *faingnant prieour*,
Dont ja dame n'iert amee,
Ne chantent fors en pascours :
Dont se plaingnent sans doulours.
(*Coucy*, p. 13.)

(1) On écrivait *faindre* comme *craindre*. L'orthographe normande a prévalu pour le premier.

« On a beau célébrer la verdure, les prés, les feuil-
« lages, les fleurs; nulle chanson ne m'agrée, si elle « n'est inspirée par une vraie passion. Mais ces *lâches* « *suppliants*, qui n'aiment de fait aucune femme, ne « chantent que vers le temps de Pâques. Ils se plai- « gnent sans douleurs. »

M. Crapelet a mal traduit : « Mais celui *qui feint d'attendrir* une dame. » On ne feint pas d'attendrir : on attendrit ou l'on n'attendrit pas.

Observez que nul mot ne peut remplacer *faignant*. *Lâche* est trop fort; *timide*, trop faible; et puis, la timidité s'allie avec le véritable amour; c'est *faignant*, ou, comme on dit en picard, *cœur failli*.

L'ESMOULEUR.
Pourtant encore un coup ou deux
Tourne, mon valet.
LE VALET.
Je le veux,
Et croy que pas je ne *faindray*.
(*Les Langues esmouluës*.)

Cette acception du verbe *feindre* était encore en pleine vigueur à la fin du XVIIe siècle. Molière en présente de fréquents exemples :

« CLÉANTE. — *Nous feignions* à vous aborder, de peur de vous interrompre. »

(*L'Avare*, acte I, sc. 5.)

Et dans *Don Juan* : « *Je ne feindrai* point de vous dire que l'offense que nous cherchons à venger est une sœur séduite et enlevée d'un couvent. »

(Act. III, sc. 4.)

Feindre exprimait moins que *craindre* et plus qu'*hésiter*; notre langue s'est appauvrie de cette déli-

catesse, mais le peuple l'a retenue. *Un feignant* est un homme qui ne craint pas le travail au point d'avouer sa paresse et d'oser le refuser; il l'accepte, mais il fait peu et de mauvaise besogne : il hésite, il tourne, il *feint* de travailler.

Les beaux parleurs se moquent de la prononciation du peuple, persuadés qu'en disant *un feignant* il veut dire *un fainéant*. *Un fainéant* ne fait rien; *un feignant* fait quelque chose. Qui des deux est le ridicule, celui qui est raillé sans raison, ou celui qui le raille sans comprendre ce qu'il raille?

Avec *faindre* et *faignant*, nous avons perdu leur substantif *faintise* :

Chascuns d'eux a sa lance prise :
Proaice anemie a *faintise*
Les a fait tost esperonner.
(*Coucy*, v. 1415.)

Chascuns a sa lanche reprise
Apertement et sans *faintise*.
(*Ibid.*, v. 1683.)

Faintise a été mal remplacé par *fainéantise*. Encore une fois, la *fainéantise* s'abstient de tout travail; la *faintise* feint de travailler.

On disait aussi, avec la forme réfléchie, *se faindre*. Un homme donne son anneau à un ermite : Présentez-le à ma femme; dites-lui, de ma part, qu'elle vous traite comme elle ferait moi-même, et qu'elle ne s'y épargne pas :

Que de vous face en bone foi
Autant comme el feroit de moi,
Si qu'ele mie ne *se faigne*.
(*Du Provost d'Aquilée*.)

FESTIVAL. — *HOW DO YOU DO?*

Ce mot, qui nous revient d'Angleterre, a commencé par être français. Saint Bernard s'en servait :

« E soit chanté par tote tes rues li *festivals* Alle-« luya. » (*Sermons*, p. 532.)

Et le traducteur du *livre des Rois* :

« Achab fist remuer jusques al temple un almarie(1) « ki esteit al porche, u l'um metteit les oblatiuns num-« meement ke li reis soleient faire as sabatz e *jurs fes-« tivals.* » (*Rois*, p. 400.)

« Achab fit reporter jusque dans le temple une armoire qui était sous le porche, où l'on mettait les offrandes, nommément celles que les rois avaient coutume de faire aux sabbats et jours de fête. »

Festival s'est embarqué, et a passé la Manche avec Guillaume le Conquérant; bien d'autres en ont fait de même : les Anglais ne sont riches que de nos dépouilles; si l'on se mettait à cribler leur langue et à

(1) Remarquez, dans ce mot, la substitution des liquides *l* et *r*. Nous avons rétabli l'*r* étymologique d'*armarium* (rac. *arma*); au contraire, de *contralier* (rac. *contra alium*, subaud. *stare*), nous avons fait, par substitution de liquide, *contrarier* :

> Grant pechie fait qui *contralie*
> Dame qui est d'amors marrie.
> (*Partonopeus*, v. 6660.)

Ce sont, dit le même auteur, les *clergastes* (mauvais clercs) qui parlent mal des femmes et contrarient leurs servantes :

> Ce sont clergastes qui en mesdient,
> Qui lor meschines *contralient*.
> Ils sont vilains et eles foles.
> (*Ibid.*, v. 5489.)

reprendre ce qui nous appartient, il ne leur resterait pas même de quoi se dire : Bonjour, comment vous portez-vous? Leur fameuse formule *how do you do* est volée à la France. On disait, au XIIe siècle, *Comment le faites-vous ?* C'était le salut de politesse quand on se rencontrait.

La belle et sage châtelaine de Fayel, accueillant pour la première fois le châtelain de Coucy en présence de sa dame de compagnie Ysabelle : Comment allez-vous? lui dit-elle ; comment passez-vous le temps?

> Lors li dist la dame : *Comment*
> *Le faites vous*, biau tres doux sire?
> — Certes, dame, n'ai duel ne ire,
> Jour ne heure, que ne vous voie.
> (*Coucy*, v. 3490.)

« Certes, madame, je n'ai deuil ni chagrin, chaque jour, à toute heure, que du désir de vous voir. »

Une autre fois, Coucy rencontre Ysabelle, à qui il a tant d'obligation, avec Gobert, le confident de Fayel, mais qui trahit son maître pour Coucy, car Ysabelle et Gobert sont amants. Le châtelain court à eux ; il embrasse familièrement la bonne Ysabelle,

> Et dist : Chiere amie, *comment*
> *Le faites vous?* nel' celez pas.
> (*Coucy*, v. 5710.)

La belle Euriaut reçoit un messager de Gérard, et s'informe de lui avec sollicitude :

> *Comment* Gerars li biaus *le fait*.
> (*La Violette*, p. 40.)

Cette expression était encore en vigueur à la fin du XVe siècle :

— « Adonc le duc Richart vint à luy, et luy demanda *comme il le faisait*, et de quoy li servait léans. »
(*Chroniq. de Norm.*, imp. à Rouen en 1487.)

Voltaire, qui a tant raillé le *Comment vous faites-vous faire* des Anglais, ne soupçonnait pas qu'il se moquait d'une vieille formule française. Les Anglais n'ont eu que la peine de la revêtir de mots saxons, sans autrement la déguiser. Ainsi un gallicisme et un germanisme, cela fait un anglicisme.

CHAPITRE VII.

Suite des observations détachées. — Fleur d'orange et fleur d'oranger. — Flou. — Fonts baptismaux. — Il, li. — Illec, léans, céans. — Lésine ou Alesine. — Mystères; de quelques finesses de versification que l'on croit modernes. — OGIER LE DANOIS. — Orgues et ogres. — Où. — Par, parmi.

FLEUR D'ORANGE.

De tout temps on a dit, en bon français, *de la fleur d'orange*.

Malherbe écrit à son ami Peiresc :

« Selon ma coutume, je vous importune : je vous
« prie de me faire le bien de m'envoyer une bouteille
« d'huile de *fleur d'orange*. » (*Lettres*, p. 24.)

« Et, à propos de cela, souvenez-vous *de la fleur*
« *d'orange*, je vous en supplie, monsieur. »
(*Ibid.*, p. 30.)

Cette expression revient encore cinq ou six fois.

La cour de Louis XIV, qui passe pour avoir su le français, disait *de la fleur d'orange.*

« J'aime nos Bretons : ils sentent un peu le vin, mais « votre *fleur d'orange* ne cache pas de si bons cœurs. »

(*Mad. de Sévigné*, lett. 179.)

Voltaire dit *fleur d'orange :* — « Je crois, ma foi, « être dans la boutique d'un parfumeur; je suis em- « puanté d'odeur *d'eau de fleur d'orange.* »

(*Les Originaux*, act. II, sc. 8.)

C'est de nos jours seulement qu'on s'est avisé de raffiner sur cette expression, et d'y vouloir substituer *fleur d'oranger. Fleur d'orange*, sans égard pour les autorités qui le protégeaient, a été déclaré ridicule, absurde, à l'usage des sots. « Quiconque, dit spiri- « tuellement l'auteur des *Nouvelles remarques sur la* « *langue française*, quiconque a trouvé des fleurs sur « une orange, a le droit de parler de *fleur d'orange.* « Mais on ne rencontre guère de pareilles fleurs qu'au « *jardin des Olives.* On rencontre probablement aussi « en ce lieu des *fleurs de poires*, des *fleurs d'abri-* « *cots;* mais partout ailleurs ce sont les oliviers, les « poiriers et les abricotiers qui portent des fleurs. »

(T. II, p. 239.)

La raillerie est vive et impitoyable, comme d'un homme dix fois sûr de son fait. On croirait entendre M. Nodier en personne.

Quoique je n'aie jamais cueilli de fleurs sur une orange, je ne laisserai pas de continuer à dire de la fleur d'orange, et même j'essayerai de défendre cette expression. Je n'hésite point à me ranger du parti le

— « Adonc le du ... dire, avec les an-
manda *comme il le* ... Malherbe, Voltaire et
(*Chroniq. de* ... M. Francis Wey.

Voltaire, qui ... prendrai la liberté de faire observer
vous faire de ... que, dans cette locution *fleur*
moquait d'r ... il ne s'agit pas de *la* fleur, mais *du* fleur;
n'ont eu c ... on ne traduit pas *florem*, mais *odorem*.
sans autr ... les loups reconnoissant *au fleur* celui qui les a
german ... tous d'un commun accord le devorent. »
(PASQUIER, *Recherches*, VIII, chap. 15.)

Flairer, c'est aspirer une odeur; *fleurer*, c'est au contraire l'exhaler : témoin, dans *le Malade*, M. Fleurant, apothicaire.

L'article féminin *la* ne s'unit pas à *fleur;* il représente le mot *eau*, supprimé par ellipse. De *la* fleur d'orange, c'est de *l'eau* de fleur ou de senteur d'orange.

Voilà nos motifs pour maintenir *la fleur d'orange*. A quoi j'ose ajouter qu'il faut toujours y regarder à deux fois avant de condamner avec cette hauteur une locution qui a pour elle un long et universel usage, et tous les écrivains du XVIIe siècle.

On courrait beaucoup moins de risque à soutenir que *fleur d'oranger* est dû au purisme affecté et mal instruit du XIXe, et qu'il faut laisser l'exactitude de cette expression aux pharmaciens, qui distillent effectivement des fleurs d'oranger. Leur pensée se reporte à ce qu'ils mettent dans leur alambic, et la nôtre, au fleur de ce qui en sort.

Nos pères, en général, connaissaient mieux que nous la propriété des mots; ils savaient très-bien dire *fleur*

ı cela était nécessaire; par exemple, dans de Rabelais : « Les truyes, en leur gesine, ıourries que de *fleurs d'orangiers.* »

(*Pantagruel*, IV, 7.)

.ı serait trop singulier qu'il eût fallu attendre jusıu'en 1845 à s'apercevoir que les oranges ne portent point de fleurs!

L'Académie ne donne point le substantif masculin *fleur*. Elle autorise *de la fleur d'orange*, et même *bouquet de fleur d'orange;* en quoi elle ne paraît pas avoir autant de raison, car ici *fleur* signifie nécessairement *florem*. Ce qui aura déterminé l'Académie, c'est apparemment cet endroit de Corneille :

> Le cinquième (*bateau*) était grand, tapissé tout exprès
> De rameaux enlacés pour conserver le frais,
> Dont chaque extrémité portait un doux mélange
> *De bouquets* de jasmin, de grenade *et d'orange.*
>
> (*Le Menteur*, I, 5.)

Corneille a cru qu'il pouvait dire un bouquet *d'orange*, comme un bouquet *de grenade*, et non *de grenadier;* de jasmin, et non *de jasminier*. En effet, l'analogie l'excuse.

Je ne vois pas ce qu'a de choquant *jardin des Olives*. Il paraît aussi loisible de désigner un jardin par le nom des fruits ou des fleurs que par celui des arbres à fleurs ou fruits. *Jardin des roses* est aussi bien et même mieux dit que *jardin des rosiers*.

Mais, outre cette raison, il en existe une autre; c'est que le mot *olivier* est récent, et qu'autrefois *olive* était le nom commun à l'arbre et à son fruit :

> En Saragoze ert Marsile li ber;

Soz *une olive* se sist por deporter.
(*Roncisvalle*, introd. du *Roland*, p. XLVII.)

« Le roi Marsile le brave est à Saragosse; il est assis sous un olivier pour se rafraîchir. »

Blancandrin lui conseille d'envoyer à Charlemagne, au siége de Cordes, des ambassadeurs portant des branches d'olivier :

El seje a Cordes porrez Kallon trover;
Branches d'olive devez o vos porter.
(*Ibid.*, XLVIII.)

Branches d'olives en vos mains porterez.
(*Roland*, st. 5.)

Ces exemples doivent suffire pour apaiser les scrupules de ceux qu'alarmerait la censure de M. F. W. *Jardin des Olives* est aussi bon que *fleur d'orange*. Il est possible même qu'*oranger* soit moderne comme *olivier*, et qu'*orange* ait servi, comme *olive*, à nommer l'arbre. Cela justifierait jusqu'aux *bouquets d'orange* de Corneille et de l'Académie.

Enfin, l'auteur des *Observations* blâme l'Académie d'avoir expliqué *fleurer* par *répandre une odeur*; M. F. W. trouve la définition incomplète, et veut *répandre une bonne odeur*. Il oublie que s'il y a des fleurs qui sentent bon, il y en a qui sentent mauvais; tout n'est pas rose, violette ou tubéreuse, témoin la couronne impériale, l'assa fœtida et le géranium puant.

La réserve de l'Académie est donc tout à fait louable; M. W. a contre son opinion Molière et Regnier : Molière, dans le nom de ce M. Fleurant; Regnier, dans le portrait du pédant, si admiré de Boileau :

Ainsy ce personnage en magnifique arroy,

Marchant *pedetentim*, s'en vint jusques à moy,
Qui sentis, à son nez et ses levres descloses,
Qu'il fleuroit bien plus fort mais non pas mieux que roses.
(Sat. x.)

Il ne faut pas imputer à l'Académie des torts imaginaires.

FLOU.

C'est l'ancienne prononciation du mot *fleur*, qu'on écrivait *flur*.

> L'escut li fraint ki est *ad* or e a *flur*.
> (*Roland*, passim.)

Ad or et a flou, — orné d'or et de fleurs ciselées.

L'*r* final se réservait à sonner devant une voyelle, par exemple, dans le diminutif *flourette* et dans le verbe *flourir*.

Un tableau *flou*, peindre *flou* ou *à flou*, un pinceau *flou;* dans toutes ces locutions techniques, *flou* signifie *fleur*, pris en manière d'adverbe. C'est peindre tendre et délicat comme une *fleur*, un pinceau-*fleur*, etc.....

Saint *Flou*, évêque d'Orléans, est, dans le martyrologe de Corbie, sous le nom de *sanctus Flosculus ;* c'est saint *Flour*, comme celui d'Auvergne.

De *flou* est venu *flouet*, toujours en suivant la même métaphore :

> Damoiselle belette, au corps long et *flouet*,
> Entra dans un grenier par un trou fort *étreit*.
> (La Fontaine.)

« Voilà de mes damoiseaux *flouets!* » s'écrie Harpagon. *Flouet* est la bonne prononciation, et non *fluet*, comme l'on dit à présent. Trévoux dérive cet adjectif de *fluxæ et non firmæ sanitatis*, ridiculement. C'est chercher midi à quatorze heures.

Le *flou* d'une médaille ou la *fleur de coin*, c'est la même chose. On entend par ce mot une conservation si parfaite de la médaille, que le poli du coin s'y fait encore apercevoir. *Fruste*, au contraire, signifie *effacé*.

« Diognète sait d'une médaille *le fruste, le flou et la fleur de coin.* » (La Bruyère, *de la Mode.*) Les deux dernières expressions font double emploi. Quelques éditions écrivent mal à propos *le feloux*.

FONTS BAPTISMAUX.

L'Académie donne FONTS, pour un substantif masculin pluriel; ce qui suppose qu'il n'a pas de singulier. » C'est un substantif féminin, et il a un singulier.

Font est l'abrégé de *fontaine*. Pour réfuter l'Académie, il suffit de rappeler les noms propres d'homme et de lieu :

De Bellefonds, la Font, de Lafont, Fontenelle. — La *Chaude-Font*, parce qu'il s'y trouve une source thermale. Les dictionnaires géographiques écrivent *la Chaux-de-Font*, ce qui n'offre aucun sens.

« Eve de *Funtaine* i aparut..... si la levad (l'église)
« de *Funz* et de baptisterie. » (*Rois*, p. 207.)

Mais pourquoi dit-on *fonts baptismaux?* C'est ce qui a trompé l'Académie. En voici la raison : *baptis-*

mal, comme venant d'un adjectif latin en *is*, *baptismalis*, n'a qu'une terminaison pour les deux genres. *Fonts baptismaux* est aussi bien du féminin que *lettres royaux*, *marchandises loyaulx*, *vierge royau* (Voyez p. 226-228.)

IL, LI.

Du pronom latin *ille*, nos pères se firent, en le partageant, un pronom, *il*, et un article, *le*, ou plutôt *li*, par la règle qui changeait l'*e* du latin en *i* français.

Li, dans le principe, dut servir pour tous les cas et tous les genres, au singulier; on fit pour le pluriel *les*, dans les mêmes conditions. *Les* est la dernière syllabe d'*illas*. L'*a* final se changeait régulièrement en *e*.

On a prétendu établir aussi des déclinaisons mobiles de l'article : Fallot en assigne jusqu'à vingt-cinq formes. Il n'y avait pas plus de ces déclinaisons pour l'article que pour les substantifs.

Li au masculin est assez connu :

> Quant *li* vilain les vit venir,
> *Li* sanc *li* commence a fremir.
> (*Le Vilain Mire.*)

Li au féminin.

Je vaincrai dans le tournoi, dit Partonopeus; car il est impossible que j'y sois fatigué : rien que de penser *à elle* (*d'elle*) rafraîchira toujours mes forces :

> Certes, je vaincrai le tornoi,
> Car il ne porroit estre pas
> Que gi fusse vencus ne las,

Por poi ge pensasse *de li*
Ne m'eust sempres rafresci.
(*Partonop.*, v. 7540.)

Dormoit Urrake empres disner,
Et Persewis ensemble od *li*.
(*Ibid.*, v. 7606.)

« Urraque dormait toujours après dîner, et Persewis avec elle. »

Une dame, éprise du sire de Coucy, révèle à Fayel toute l'intrigue de sa femme. Fayel refuse d'abord d'en rien croire :

Je ne porroie croire
Que ceste parole fust voire,
Ne que ma femme me fesist,
Car je croy qu'onques Dieu ne fist
Ne meillour *de li*, ne plus sage ;
N'onques ne pensa tel folage
Que vous cy *de li* me contés.
(*Coucy*, v. 4200.)

Les composés étaient aussi féminins, comme *celui*.

Fayel ayant de ses yeux vu l'infidélité de sa femme, finit par en être convaincu. Coucy, pour venger sa maîtresse, attire dans un rendez-vous la perfide dénonciatrice de ses amours ; et quand celle-ci, aveuglée de passion, se rend à discrétion, Coucy la rebute avec mépris, et lui fait cette harangue un peu rude :

Dame, or esgardez :
Il ne demeure pas en vous
Que vostre mari ne soit cous.
Vous *li* estes de pute foi ;
Et pour itant je vous chastoy
Que jamais ne voeillies mesdire
De *celui* ou mains a a dire
Qu'il n'at en vous, folle musarde !
(*Coucy*, v. 5780.)

« Regardez, madame : il ne tient pas à vous que votre mari ne soit cocu. Vous lui êtes de laide foi ; que ceci vous apprenne à ne jamais médire de *celle* en qui il y a moins à dire qu'en vous, folle, musarde ! »

Au quatrième vers, *li* est pour *à lui*, masculin ; et au septième, *celui* désigne la dame de Fayel.

Les est demeuré commun pour les deux genres ; ainsi nous sommes sur ce point dispensés de toute démonstration. Mais de ce fait il y a une induction à tirer : pourquoi aurait-on établi *les* invariable, et *li* variable ? Quelle nécessité d'avoir des terminaisons mobiles au singulier, quand on s'en passait au pluriel ?

Cependant, on rencontre pour le singulier les formes *la*, *lo*, *le*. D'où viennent-elles, sinon de l'imitation du latin ?

Je l'accorde, mais en quel sens ? Qu'il y avait un système constitué pour la déclinaison de l'article avec les terminaisons du latin ; le système dont MM. Raynouard, Ampère, Fallot, et leurs élèves, nous présentent un *tableau* vaste et régulier ? Nullement ; et mon argument est bien simple : c'est qu'il n'est presque pas un des cas de ce tableau, si net dans la théorie, que, dans la pratique, on ne trouve confondu avec les autres. La doctrine est continuellement démentie par l'application : *le* est aussi féminin que *li* ou *la* :

Nus ne doit s'amie essaier ;
Ki l'at, en pais *le* doit laissier.
(*La Violette*, p. 77.)

Sans congie prendre en est alé
De le cité parmi la porte.
(*Ibid.*, p. 76.)

Voici maintenant les deux formes ensemble :

Lors li sambla et fu aviere,
Quant ot ouisi *la fremeté*,
Et il *le* vit si garité,
Que li chastiaus de guerre fu.
(*Ibid.*, p. 78.)

« Lors lui sembla et fut avis, quand il découvrit la forteresse et la vit si bien gardée, que ce fût un château de guerre. »

Lo est aussi masculin que *li*, qui est aussi féminin que *le*, qui est aussi bien nominatif ou accusatif que l'un ou l'autre. On trouve au pluriel *li* et *les*; le génitif *del* est commun aux deux genres pour le singulier, parce qu'il représente aussi bien *de li* ou *de la* que *de lo* ou *de le*, la dernière élidée. Le datif singulier est *al*, qui, sur une consonne, sonnait *au*, et, sur une voyelle, supposait l'élision de *a la*, *a le*, *a li*, *a lo*, comme l'on voulait. *Del ost*, *al ost*, ne sont d'aucun genre (1). Aussi qu'est-il arrivé? que le mot *ost*, par exemple, qui est partout du féminin dans *Roland* et dans le *livre des Rois*, est passé plus tard au genre masculin, ensuite de l'équivoque de l'article (2).

Ce mélange de formes, loin de prouver une déclinaison savamment organisée à la romaine, atteste au contraire l'absence de loi, et la faculté dont jouissait chaque écrivain, selon son érudition, de se reporter au latin, et d'en tirer l'article sous la forme qu'il jugeait

(1) Dans le fait, ils sont pour *de la ost*, *à la ost*. C'est encore ici l'écriture qui s'est trompée et a trompé.

(2) « S'en ala li reis e *tute sa ost* a Jerusalem. » (*Rois*, p. 136.)
— « Lores se apruchad Joab od *tute s'ost* as Syriens. » (*Ibid.*, p. 153.)
— « E Absalon fist maistres cunestables de *sa ost* Amasa. » (*Ibid.*, p. 184.)

la meilleure. Cette liberté n'avait pas l'inconvénient qu'on pourrait croire, en un temps où le latin régnait encore à côté du français, non-seulement dans les actes publics, mais jusque dans la chaire. On était toujours compris.

Je n'ai trouvé qu'un fait constant, un seul : c'est la distinction entre le nominatif et l'accusatif pluriel. Le nominatif était *li*, l'accusatif *les*.

« *Li* fals prophete requistrent Baal (1) des le matin « jesque au midi, e Helyes *li* cumenchad a rampodner. » — Illudebat illis Helias. (*Rois*, p. 316, 317.)

« *Li* caldeu fierent *les* enfans ki garde sont des cha- « moz..... Si ravissent *li* caldeu *les* chamoz..... »

(*Job*, p. 502.)

Li adubez en sunt *li* plus pesant ;
Envers *les* funz s'enturnerent alquans.
(*Roland*, st. 502.)

« Si comme dit le poete que envies assaut *les* sou- « verains, et *li* vens soufflent *les* choses trop haultes. »

(Jean de Meun, *trad. d'Abeilard.*)

« Se nous demenomes ainsi *li* uns *les* altres..... » — *alii*, *alios*. (Villehard., p. 199.)

Hormis ce point, la déclinaison mobile de l'article est une invention aussi savante, aussi embrouillée et aussi chimérique que celle des noms. Je ne conseille à personne de travailler pour la comprendre, la retenir, et surtout la retrouver dans les textes. Ce serait temps et peine perdus.

(1) Baal à l'accusatif. D'après M. Ampère, il devrait y avoir *Baalim*. (*Voy.* p. 259.)

Il est le pronom de la troisième personne. Jamais il ne changeait de forme :

> S'en va Guidoine, *il* et si cumpaignons.
> (*La Desconfite de Roncevaux.*)

> Veez Lambert, franche gens honoree :
> *Il* et belle Aude ont la paix porparlée.
> (*Gerars de Viane*, v. 1022.)

> Guidoine broche (n'a cure de sermon)
> Desor un pui, *il* et Marsilion.
> (*La Desconfite de Roncevaux.*)

Dans tous ces endroits, l'usage moderne substituerait à *il*, *lui* : — *Lui* et ses compagnons.... *Lui* et la belle Aude, etc.

Pourquoi? Ce n'est pas assurément par considération pour la logique ou la clarté, que l'on affecte de confondre, en certains cas, le nominatif d'un pronom avec son datif; ni par égard pour l'euphonie ou les besoins de la versification, puisque *lui et* forme un hiatus inadmissible en vers.

Voilà donc une forme de langage supprimée, une des plus nécessaires. Le poëte moderne sera obligé de faire un long circuit pour dire, ou plutôt il ne pourra jamais dire :

> S'en va Guidone, *il* et ses compagnons.

Pourquoi donc ce double emploi? pourquoi tantôt *il*, tantôt *lui*? Qui le sait le dise.

ILLEC.

La Fontaine, qui a sauvé tant de vieux mots, a souvent employé *illec* :

Notez qu'*illec*, avec deux autres dames,
Du bon bourgeois l'épouse était aussi.
(*Le Savetier.*)

Là est sec, difficile à employer à cause de l'hiatus; *illec* est harmonieux, commode, et de plus a une couleur, un parfum d'antiquité dont le poëte peut tirer un excellent parti.

Illec est l'adverbe *illuc* transporté en français presque sans modification, car la première forme fut *illuecques*, qui se prononçait *illeuc*. Ce mot a passé par toutes les vicissitudes d'*avecques* : on a dit *illuecques*, *illuecque*, *iluec*, *illecque*, *illec*, et ce dernier même a disparu. C'est dommage!

LÉANS, CÉANS.

Deux expressions excellentes, sonores, pleines de sens, que rien ne remplace.

Léans est pour *là ens*, *là dedans*;

Céans, pour *ci ens*, *ici dedans*. L'euphonie a légèrement modifié leurs racines.

Léans se rapporte à un lieu qu'on désigne; *céans* marque le lieu où l'on est dans le moment où l'on parle.

Aubérée guette l'instant de la sortie d'un mari pour se glisser chez sa femme :

Et fu a un jor de marchié
Que la vielle ot bien agaitié
Que li sires n'ert pas *laiens*.
Et Diex, fait elle, soit *Caiens!*

Orgon rentrant chez lui après une absence :

Qu'est-ce qu'on fait *céans?* comme est-ce qu'on s'y porte?

Vous noterez que l'ange était un drôle,
Un frère Jean, novice de *léans*.
(La Fontaine, *Féronde, ou le Purgatoire.*)

La Fontaine emploie souvent *léans* et *céans*. Molière n'emploie que le second, l'autre était déjà trop vieux; mais *céans* avait toujours cours parmi la bourgeoisie. Il sied admirablement dans la bouche de madame Jourdain, de madame Pernelle, de Dorine, de Chrysalde.

Mais les rogneurs de notre langue ont décidé qu'*ici* et *là* suffisaient à tout.

LÉSINE, ALESINE.

On devrait dire *alesine*, *l'alesine; la lésine* est la même faute que *la Guyane*, *la Natolie*. (*Voy.* p. 150 et 397.)

Alesina est, en italien, une alêne de cordonnier. A la fin du XVI[e] siècle, Vialardi composa une satire de l'avarice et des avares, intitulée, *la Compagnie de l'Alène*, *la Compagnia dell' Alesina*. Ce livre, qui obtint un très-grand succès, fut traduit dans notre langue en 1604, et fit éclore une foule d'imitations : *les Noces de la Lésine*, *la Contre-Lésine*, etc. Le mot *lésine* ne remonte donc pas plus haut que le XVI[e] siècle. Regnier, dans sa satire du mauvais repas :

Or, durant ce festin, damoyselle famine,
Avec son nez étique et sa mourante mine,

> Ainsi que la cherté par édit l'ordonna,
> Faisoit un beau discours dessus la *lézina.*

C'est ainsi que toutes les éditions écrivent le dernier vers. L'étymologie commandait de mettre :

> Faisoit un beau discours dessus l'*alésina.*

Évidemment, Regnier fait allusion au livre de Vialardi, et se sert du mot italien, qui, probablement, n'avait pas encore été francisé en *lésine.* On aurait dû dire *alesine*, comme on avait fait par syncope *alesne.* J'observerai, en passant, que Regnier se nourrissait de la lecture des ouvrages italiens; il est plein d'imitations du Caporali, du Mauro et d'autres.

Pourquoi appelait-on les avares la Compagnie de l'alêne? L'abbé Goujet dit que l'on était reçu dans la compagnie de l'*alesina* quand on savait bien manier l'alêne et allonger le cuir avec les dents. C'est une explication conjecturale, et imaginée évidemment d'après la locution qu'il s'agit d'expliquer. Il est probable qu'on trouverait la véritable origine de cette métaphore dans le livre de Vialardi. Je ne l'ai point vu, mais je crois pouvoir rapporter au symbole qu'il a choisi cette expression du peuple, pour dire qu'un cuisinier a été avare de beurre dans un ragoût : On y a mis du beurre *avec une aléne.*

Vialardi n'a point d'article dans la *Biographie universelle;* Ginguené n'en fait pas mention davantage. Baillet et l'abbé Goujet parlent de lui et de son livre. (*Anti*, in-4°, p. 368, et *Biblioth. française*, VIII, 134.)

MYSTÈRES.

De quelques finesses de versification que l'on croit modernes.

Quand on veut donner l'idée d'une composition grossière et barbare, on cite toujours les *Mystères* du moyen âge. On ne les a pas lus, mais n'importe: on les méprise de confiance. Ce sont des œuvres très-irrégulières sans doute, mais l'art n'y est pas si étranger qu'on le croit bien. Qui prendrait la peine de les examiner, y pourrait faire des découvertes intéressantes, et aussi inattendues que celui qui, en battant les broussailles, trouverait des pièces d'or.

S'attendrait-on, par exemple, à rencontrer dans un mystère la forme piquante et spirituelle du triolet, qui semble une invention de l'esprit du XVIIIe siècle? Voici un joli triolet tiré du mystère de la Passion, joué à Angers en 1482. La scène est aux noces de Cana; le vin manque:

ABIAS.
Il n'y a plus de vin es pots;
Vez-cy tres fascheuse nouvelle!
SOPHONIAS.
C'est assez pour prendre propos,
Si n'y a plus de vin es pots;
Et l'on dira que sommes sotz,
Si le maistre d'hostel appelle.
MANASSÈS.
Il n'y a plus de vin es potz;
Vez-cy tres fascheuse nouvelle!

On pourrait croire que c'est un hasard, mais nullement. L'auteur emploie la même forme quand il veut montrer que le personnage tient à son idée.

Saint Pierre, pendant la nuit qui précède la Passion, vient frapper à la porte d'Anne, le grand prêtre. Il est transi de froid :

S. PIERRE.
Vous plairoit il point que j'entrasse,
Dame, par vostre courtoisie?
LA SERVANTE.
Que vous faut il?
S. PIERRE.
De vostre grace,
Vous plairoit-il point que j'entrasse?
Il fait froit : si je me chauffasse?
LA SERVANTE.
Attendez la. — Cil nous ennuye!
S. PIERRE.
Vous plairoit il point que j'entrasse,
Dame, par vostre courtoisie?

Ces triolets valent, comme facture, ceux de Voltaire; ils sont peut-être de Pierre Gringoire (1).

Voici un couplet de Madelaine, d'une allure leste et pimpante. Voyez comme ces vers coulent facilement! le ton est presque celui de la bonne comédie :

MADELAINE.
Je veuil estre toujours jolie,
Maintenir estat hault et fier,
Avoir train, suivre compaignie,
Encores huy meilleur qu'hyer.
Je ne quiers que magnifier

(1) Lacroix du Maine attribue ce mystère à Jean Michel, « *poëte très-éloquent et scientifique docteur.* » Mais Jean Michel florissait en 1486, et ce même mystère était connu dès 1402. Jean Michel n'a donc pu que le retoucher et l'étendre. Les confrères de la Passion se le transmettaient de main en main, sauf à le faire embellir par les poëtes de leur temps. Il arriva de la sorte jusqu'en 1507, époque où il fut imprimé à Paris. Il est hors de doute que Gringoire a dû y travailler en son rang. Il serait à désirer qu'on le réimprimât.

Ma pompe mondaine et ma gloire :
Tant veuil au monde me fier,
Qu'il en soit à jamais memoire.
J'ai mon chasteau de Magdalon,
D'où l'on m'appelle Magdelaine,
Où le plus souvent nous allon
Gaudir en toute joie mondaine.
Je veuil estre de tous bien pleine,
Tant qu'au monde n'ait la pareille;
Et passer en plaisance humaine
Toute aultre qu'à moi s'appareille.

Cette Madelaine-là est parente de la Céliante du *Glorieux;* c'est la même verve et la même franchise de coquetterie.

Notre siècle se vante bien haut d'avoir porté au dernier degré le sentiment des rhythmes, les procédés de la versification, l'art d'agencer les rimes, la rapidité des vers de courte mesure, etc., etc..... Je ne lui contesterai pas le mérite de la mise en pratique; mais pour celui de l'invention, c'est une autre affaire.

Si vous voulez juger combien toutes ces belles choses sont nouvelles, jetez les yeux sur cet autre couplet que le poëte met dans la bouche de Marthe. On se rappelle le caractère de Marthe dans l'Évangile : « Martha autem satagebat circa frequens ministerium. »

MARTHE.

Je me travaille et me debats
En fervente sollicitude,
Et à mesnager hault et bas
Soigneusement mets mon estude.
La vie est active et fort rude
Qui curieusement la maine;
Mais Dieu en rend beatitude
Lassus, en l'eternel domaine.

Ma sœur Madelaine,

De fol desir plaine,
En liesse vaine
S'esbat et pourmaine,
Chantant ses chansons ;

Mon frere Lazare
Porte haulte care (1),
Ses chiens hue et hare (2),
Et souvent s'esgare
Parmy les buissons.

Ils n'ont soing en eulx
Fors d'estre joyeulx,
Et sont curieux
D'esbats et de jeulx,
A leurs volentés.

On les y soustient,
Rien ne les retient ;
De Dieu ne souvient ;
Fol desir les tient
En leurs voluptés.

Il me semble que des gens qui en sont venus là n'étaient pas absolument des brutes, ni des imbéciles grotesques, tels que nous les montre *Notre-Dame de Paris*. A la vérité, ils n'ont pas su proclamer avec emphase l'*art*, les *artistes*, leur *sacerdoce*, leur *mission* ; ni vanter leurs propres vers *ciselés, profondément fouillés* ; ni les *arabesques* de leur style, ni leurs *âmes saintes* ; ni la gloire des gargouilles, des tarasques, des campaniles, des colonnettes ; ni interpréter les portails, ni appeler les cathédrales des poëmes

(1) La face haute, le nez au vent. De l'espagnol *cara*, visage.

(2) « *Harer les chiens*, — Attizare i cani a la caccia, — Echar los perros tras la caça. » (*Trésor des trois langues*.)

Ce mot manque dans Furetière.

de pierre; enfin, rien! Ils sont inconnus : c'est bien fait!

OGIER LE DANOIS. — Origine de ce surnom.

Ogier le Danois n'avait rien de commun avec le Danemark. Son père était gouverneur de la Marche, c'est-à-dire, de la frontière d'Ardène. Ogier, né dans ce pays, était donc Ogier l'Ardenois, qu'on prononçait l'Adanois (*r* muette, *en* sonnant *an*).

De *l'Adanois* on fit *le Danois.*

Nous avons le poëme *d'Ogier l'Ardenois*, par Raimbert, de Paris, qui écrivait au XIIe siècle. Ce poëme a été publié; Ogier y est à chaque instant appelé *le Danois*, le bon *Danois*, et nulle part on n'y raconte l'origine de ce surnom. Il est singulier de voir Ogier appelé dans le titre *l'Ardenois*, et dans le texte *le Danois*. Voici comment cela peut s'expliquer : La composition du poëme remonte en effet au XIIe siècle, mais le manuscrit d'après lequel on a imprimé est d'une époque beaucoup plus récente. Le copiste, par une licence très-commune, tout en respectant le titre, aura partout, dans le texte, substitué l'épithète consacrée de son temps, et devenue, pour ainsi dire, partie intégrante du nom de son héros. Rien de plus fréquent que ces altérations. Les romans des *Douze Pairs* sont, à cet égard, un vrai chaos, parce qu'on y retouchait continuellement.

Nous voyons de même la rue de *l'Ajussiane*, ou de *l'Egyzziane* (sainte Marie l'Égytienne), transformée en rue de *la Jussienne*;

L'*Anatolie* (pays du Levant) est devenue, sous la plume de quelques écrivains, *la Natolie ;*

L'*endemain* (le jour en demain) est aujourd'hui *le lendemain*, avec l'article redoublé, dont personne ne s'aperçoit. Les vieux textes ne portent jamais que *l'endemain :* — « *L'endemain*, Saül partit l'ost en treis. » (*Rois*, I, p. 37.)

Et *l'endemain* revois au bos
Si me recarche l' en le dos.
(*De l'Asne et dou Chien.*)

On trouve aussi Ogier de *Danemarche*. Le *ch* ayant le son dur du *k* (*voy.* p. 52), *marche* sonnait *marke ;* et voilà comment *l'Adane-Marche* devint *le Danemarck*. *Danemarche* (*Danemarke*) était le cri de guerre d'Ogier :

Mult hautement *Danemarche* rescrie.
(*Ogier*, v. 12541.)

On ne peut douter de la confusion de ces épithètes, *l'Ardenois*, *le Danois*. Ogier, qui porte dans le titre du poëme celle d'*Ardenois*, porte presque partout dans les vers celle de *Danois*. Il y a pourtant quelques exceptions, par exemple au vers 1345 :

Karaheus a l'*Ardenois* apelé :
Diva, Ogier, que as tu empensé ?

Ogier, fils de Geoffroy, duc d'Ardene, avait un oncle appelé Thierry, et surnommé également d'Ardene. Or, ce Thierry reçoit, comme son neveu, tantôt l'épithète d'*Ardenois*, tantôt celle de *Danois* :

Dont point Morans et l'*Ardenois* Tieris.
(v. 7488.)

Si que dus Namles et l'*Ardenois* Tieris.
(v. 7503.)

Dex ! come i fiert Kalles de Saint Denis,
Tieris d'Ardane, Namles li vieus floris !
(v. 7460.)

Et d'autre part vint *li Danois Tieris*.
(v. 7016.)

Une hache *danoise* est une hache *ardenoise*. Liége fut de tout temps célèbre pour ses fabriques d'armes. Les paysans réunis sous les ordres du duc d'Ardenemarche sont mal couverts, vêtus de serge, et portent chacun une hache danoise :

Tu es de *Danemarche*,
Des mal quvers qui se vestent de sarge;
En lors poins ont cascuns *danoise* hache.
(v. 4301.)

Abatus fu li *Ardenois* Tierris;
D'une *danoise* l'enversa Guielins.
(v. 7545.)

Ogier est surnommé aussi *d'outre-mer*.

Vers lui se torne *li Danois d'ultre mer*.
(v. 83.)

Cela signifie l'*Adanois d'outre-Meuse*. Le Danemark n'est pas plus outre-mer que la mer n'est la Meuse; mais la géographie des poëtes du moyen âge n'en savait pas si long, et n'y regardait pas de si près.

On a invoqué le celtique, l'anglais, le breton, le gaulois et le gallois pour expliquer comment *l'Ardenois* avait pu devenir *le Danois* : « ARDEN était l'équi« valent de DEAN, dont les anciens Gaulois et les « Bretons se servaient pour désigner une forêt : les « Anglais traduisent en latin *deane-forest* et *Arden-*

« *forest* par *Silva danica;* ainsi, l'on disait *Deanois*, « *Danois*, pour *Ardenois* (1). » Cela est bien savant! Je crois le chemin beaucoup plus court et plus sûr en passant par la prononciation : *Ardene, Adane;* — *l'Adanemarke, le Danemark;* — *l'Ardenois, l'Adanois, le Danois.*

ORGUES et OGRÈS.

Tous les dictionnaires font ce mot masculin au singulier et féminin au pluriel. Sur quoi fondés, je l'ignore; mais c'est l'usage. En sorte qu'il faut dire, pour parler correctement : C'est *un* des plus *belles* orgues que j'aie *vues*. Nosseigneurs de l'Académie devraient bien nous régler cette impertinente irrégularité.

Le mot *orgues* se rencontre dans un curieux passage de la version du *livre des Rois*. Le traducteur, pour éclaircir le texte de temps en temps, y intercale une glose qu'il prend dans S. Augustin, dans S. Jérôme, dans les Paralipomènes, ou ailleurs, sans autrement en prévenir que par un mot en marge : c'est ou le nom de l'auteur à qui il emprunte, ou tout simplement le mot *auctoritas*. C'est ce mot qui accompagne le passage en question.

David, dit le texte, dansait devant l'arche, sautant de toutes ses forces, vêtu d'un éphod de lin.

Le traducteur n'est pas encore satisfait de cette danse; il veut que David jouât en même temps de l'orgue, et même de l'orgue de Barbarie. L'explication en

(1) Préface d'*Ogier le Danois*, par M. Barrois, p. 3.

est si claire, qu'il n'est pas possible de le méconnaître :

— « David sunout une maniere de *orgenes* ki esteient
« si aturné ke l'um les liout as espaldes celi ki 's sunout;
« e il si sailleit e juout devant Nostre Seigneur. »

(*Rois*, II, p. 141.)

« David sonnait d'une espèce d'orgues qui étaient *arrangé* de façon qu'on les liait aux épaules de celui qui en jouait ; et il dansait et jouait ainsi devant Notre-Seigneur. »

Malheureusement le texte porte le participe *aturné* invariable, en sorte qu'on ne peut en induire de quel genre était le mot *orgues*.

Le premier orgue qui parut en France y vint en 757 ; c'était un présent de Constantin Copronyme à Pepin, père de Charlemagne. Cet orgue fut placé à Saint-Corneille de Compiègne. Il fallait que ce fût un orgue de Barbarie, c'est-à-dire, dont on jouait à l'aide d'une manivelle, car il n'y avait personne en France capable de toucher un orgue à clavier ; et l'on ne voit point que Constantin eût joint à son cadeau l'artiste sans lequel il devenait inutile. Gerbert, qui rapporte le fait, ne parle pas de cette circonstance.

Les règles de la prononciation rendaient impossible de prononcer *orgues* comme nous le prononçons aujourd'hui. (*Voy.* p. 30.) On transportait l'*r* après le *g*, *ogres :*

— « Les bones uevres en qui Dex se delite, si com li
« huem fet ou son de la harpe, u des *ogres*, u d'altres
« estrumenz. » (*Comment. sur le Psautier.*)

« J'ai déjà parlé, dit Roquefort, de ce magnifique

instrument que nos pères nommaient *organ*, *orgenes*, *orguettes*, *ogres*. »

(*État de la poésie française*, p. 119.)

Les héros de Vadé ne disent jamais autrement qu'*ogres de Barbarie*, expression qui doit dater de loin, car elle rappelle à la fois la prononciation primitive, et le pays éloigné d'où nous vint le premier orgue.

OU.

Il n'y a peut-être pas de mot dans la langue française dont le domaine ait été plus injustement restreint. Il servait jadis pour tous les rapports marqués aujourd'hui par *à*, *en*, *vers*; on mettait *ou* pour *à qui*, *en quoi*, *auquel*, *par lequel*, *vers lequel*, etc.

Maintenant *ou* n'est plus qu'une conjonction alternative, ou un adverbe de lieu; il signifie *ubi* et *vel*: encore, dans le premier cas, prend-on soin de le marquer d'un accent, pour le distinguer du second. Petite précaution puérile, inconnue dans le temps où elle pouvait paraître plus nécessaire, les fonctions du mot étant beaucoup plus diverses :

> Ja il ne plaise à Dieu, le roi du firmament,
> Que ayons paix a Karlon, le roy *ou* France apent.
>
> (*Les quatre fils Aymon*, v. 426.)

« Le roi de qui la France dépend, à qui elle se rattache. »

> Trestous li Deu *ou* croient les François.
>
> (*Ogier*, v. 1457.)

Les fils Garin *ou* tant a de fierté.
(*Gerars de Viane*, v. 1214.)

Ou pensez vous, frere Symon?
Je pens, fait il, a un sermon,
Le meilleur *ou* je pensasse oncques.
(Rutebeuf, *De frere Denise.*)

Où pour *en quoi, dans lequel :*

Hemi! *ou* arai je fiance?
(*Coucy*, v. 5678.)

s'écrie la dame de Fayel, qui se croit sacrifiée à une rivale.

Et pour itant, je vous chastoy
Que jamais ne vueilliez mesdire
De celui *ou* mains a a dire
Qu'il n'at en vous, fole, musarde.
(*Ibid.*, v. 5780.)

« Par là, je vous enseigne à ne jamais médire de celle en qui il y a moins à reprendre qu'en vous. »

— « L'on est à cette heure à parfaire le procès de maistre Gérard, *où* j'espère que, la fin bien congneue, le roi trouvera qu'il est digne de mieulx que du feu. »
(*Marguerite, reine de Navarre.*)

Au logis d'une fille *où* j'ai ma fantaisie.
(Regnier.)

Où se rapporte à la fille, et non au logis. C'est « fille *en qui* j'ai ma fantaisie. »

Le XVII[e] siècle conservait au mot *où* cette large signification, si commode pour la rapidité du discours. — « Si un animal faisait par esprit ce qu'il fait par « instinct, et s'il parlait par esprit ce qu'il parle par « instinct, pour la chasse, et pour avertir ses cama-

« rades que la proie est trouvée ou perdue, il parlerait
« bien aussi pour des choses *où* il a plus d'affection,
« comme pour dire : Rongez cette corde qui me blesse,
« et *où* je ne puis atteindre. » (PASCAL, *Pensées.*)

Un académicien moderne dirait : *Choses auxquelles* il a plus d'affection ; la *corde à laquelle* je ne puis atteindre.

Et voilà donc l'hymen *où* j'étais destinée !
(RACINE, *Iphigénie.*)

Molière emploie toujours *où* pour marquer ces sortes de rapports. J'ose affirmer, après examen, qu'il n'est pas de mot plus rare dans ses œuvres que le mot *auquel*. Je ne pense pas qu'on l'y rencontrât plus d'une ou deux fois. *Lequel* est, chez Molière, au sens interrogatif de *uter*, et n'a jamais le sens relatif, dont on lui est aujourd'hui si libéral.

Ayez, je vous prie, agréable
De venir honorer la table
Où vous a Sosie invité.
(*Amphitryon*, III, 5.)

Non ; il faut qu'il ait le salaire
Des mots *où* tout à l'heure il s'est émancipé.
(*Ibid.*, III, 4.)

Aux différents emplois *où* Jupiter m'engage.
(Prologue d'*Amphitr.*)

« Les sentiments d'estime et de vénération *où* votre personne n'oblige. » (*Pourceaugnac*, III, 5.)

« C'est une chose *où* l'on doit avoir de l'égard. »
(*L'Avare*, I, 7.)

« C'est une chose *où* vous ne me réduirez point. —
« L'engagement *où* j'ai pu consentir. — C'est un parti

« *où* il n'y a point à redire. — C'est ici une aventure « *où* je ne m'attendais pas. » (MOLIÈRE, *passim.*)

Essayez de remplacer *où* dans ces deux passages, tirés de poëtes bien différents, et où les grammairiens voient une faute de français, c'est-à-dire, contre leur français :

Et, pour justifier cette intrigue de nuit
Où me faisait du sang relâcher la tendresse....
(*L'École des maris*, act. III, sc. 2.)

Nous avons tous les deux au front une couronne
Où nul ne doit lever de regards insolents.
(*Le Roi s'amuse*, act. I, sc. 5.)

C'est parler conformément aux meilleurs et aux plus anciennes traditions de la langue.

Malherbe :

« Pour me conserver dans vos bonnes graces, je me tiendray très-heureux que vous m'honoriez de quelque commandement *où* je puisse m'en rendre digne. »
(*Lettres*, p. 16.)

« Il (M. de Montpensier) est extrêmement mal, et le remède de lait *où* il est depuis trois semaines, pour avoir été employé trop tard, ne fait pas l'effet que l'on désiroit en la guérison d'un si bon prince. »
(*Ibid.*, p. 45.)

Corneille :

Et c'est je ne sais quoi d'abaissement secret
Où quiconque a du cœur ne consent qu'à regret.

Voltaire écrit, pour tout commentaire, que cela *n'est pas français*. Avec sa permission, je crois qu'il se trompe :

Pardonne à cet hymen *où* j'ai pu consentir.
(*Alzire*, III, 1.)

N'imputez qu'à l'amour, que je dois oublier,
La honte *où* je descends de me justifier.
(*Zaïre*, IV, 6.)

Sais-tu l'excès d'horreur *où* je me vois livrée ?
(*Mérope*, IV, 4.)

La correspondance de Voltaire offrirait autant d'exemples en prose que ses poëmes d'exemples en vers. Si Voltaire a eu un tort, c'est d'avoir blâmé Corneille, et non de l'avoir imité en rejetant cette insupportable circonlocution moderne, *dans lequel*, *par laquelle :* — Le moment *dans lequel* je parle est déjà loin de moi. — Cette intrigue *vers laquelle* la tendresse me faisait relâcher.

L'Académie donne trois exemples de *où* pris, dit-elle, *dans un sens moral*, quoiqu'il soit malaisé de savoir ce que c'est que le sens moral d'un adverbe. — « *Où* me réduisez-vous? *Où* en sommes-nous? *Où* allons-nous?» — Les deux derniers n'en font qu'un, et c'est évidemment une question de lieu; par conséquent *où* y est parfaitement à sa place. *Où* me réduisez-vous? est autre chose. *Où* est ici évidemment pour *à quoi;* et si la substitution est légitime dans cette façon de parler, pourquoi ne l'est-elle pas dans toutes les analogues? Qu'est-ce que c'est que réserver une seule locution, et de quel droit? L'usage? Mais l'usage de Pascal, de Corneille et de Molière vaut bien, apparemment, celui du XIXe siècle!

Reprenons donc, il en est temps, une façon de parler excellente, commode et leste, que nous étions en train de remplacer par la plus gênante, la plus traînante et la plus insipide. Nous avons d'ailleurs

tout intérêt à ne point envieillir nos grands écrivains, à ne point permettre que de mauvais grammairiens, des pédants, pour tout dire, y introduisent des solécismes posthumes. Quand nous aurons laissé abolir l'autorité de Racine, de Molière, de la Fontaine, de Pascal et de Voltaire, sur qui, s'il vous plaît, nous guiderons-nous ? sur M. Girault-Duvivier, ou sur M. Napoléon Landais ?

Ouvrez *la Grammaire des grammaires ;* vous allez être bien édifié ! Elle distingue *où* adverbe, *ou* pronom absolu, et *ou* pronom relatif. Elle permet le dernier avec « un verbe qui marque *une sorte de localité physique ou morale.* » Mais elle avoue que « la poésie s'en sert parfois dans des cas où il n'y a pas *localité physique ou morale.* »

C'est à ces faiseurs de galimatias double qu'est abandonnée la police de notre langue ; ce sont là nos instructeurs, et les juges en dernier ressort de Molière, de Pascal, de tous nos grands écrivains ! Il fallait effectivement moins de génie pour composer *Tartuffe* ou les *Lettres provinciales* que pour comprendre le pronom *ou* dans une localité morale.

Voici la règle suivie, sans conteste, jusqu'au milieu du XVIIIᵉ siècle : *a, y, ou*, sont trois termes corrélatifs ; où va l'un des trois, les deux autres vont également.

Essayez ce principe à tous les exemples cités de Molière, de Corneille, etc., vous reconnaîtrez qu'il s'y adapte et les résout. On dit : Consentir à quelque chose ; j'*y* consens : — « C'est une chose *où* je ne puis consentir. » (MOLIÈRE.)

Exposer quelqu'un *au* mépris : Vous l'*y* exposez : — « L'affront *où* ton mépris l'expose. » (*Idem.*)

Penser *à* quelque chose : J'*y* pense : — « *Où* pensez-vous, frère Symon ? » (RUTEBEUF.)

Avoir égard *à* : J'*y* aurai égard : — « C'est une chose *où* l'on doit avoir de l'égard. » (MOLIÈRE.)

Atteindre *à* : J'*y* atteindrai : — « Cette corde *où* je ne puis atteindre. » (PASCAL.)

Croire à quelque chose : J'*y* crois : — « Laissons là la médecine, *où* vous ne croyez point. »

(MOLIÈRE.)

En un mot, de saint Louis à Louis XV, on n'a point parlé autrement. C'est la bonne manière, et il faut s'y tenir.

PAR. — PARMI.

Les Latins disaient *per me*, *per te*, dans le sens de *moi seul*, *toi seul* :

Quamvis, Scæva, satis *per te* tibi consulis et scis.
(HORACE, ep. 17, lib. I.)

« Scæva, quoique tu saches assez te conduire tout seul... »

Nos pères avaient copié cette locution, et disaient : *Tout par vous*, *par lui*, *par eux*, *par elles* :

Les cloches de l'eglise, de ce soyez certains,
Sonnerent *tout par elles*, sans mettre piez ne mains.
(*Le Dit du Buef*, Jubinal, *Nouv. recueil*, I, 69.)

Sonnèrent toutes seules.

La douce mere Dieu a ce mot s'en tourna,

[illegible] remonta,
[illegible] par i demoura.
([illegible] Dit des trois *Chanoines*, ibid.)

[illegible] seul.

[illegible] s'est conservée pure chez les An-[illegible] *by herself; tout seul, toute seule;* [illegible], *par lui-même, par elle-même.* — Are you [illegible] *yourself?* Êtes-vous absolument *seul?* mot à [illegible], *tout par vous-même.*

Et dans le patois lorrain, *tot pâ li*, *tote pâ lei*, tout par lui, toute par elle; tout seul, toute seule. *Lei*, pronom féminin, comme en italien.

Le français moderne garde encore une trace à demi effacée de cette façon de parler, dans *à part lui*, *à part moi*, qu'on devrait écrire, *à par lui*, *à par moi*, sans *t*. *Par lui*, *par moi*, sont ici construits avec le signe du dàtif, comme *au hasard*, *à l'étourdie*, *à l'abandon*. Je me dis *à par moi*... Il réfléchissait *à par soi*. —Je me dis à moi tout seul... Il songeait à lui tout seul.

Un chevalier, en réalité le plus poltron des hommes, faisait grand étalage de sa bravoure. Tous les jours il sortait armé de pied en cap, allait au bois, et, de retour avec sa lance brisée et son écu bossué, prétendait avoir occis un nombre de brigands. Sa femme soupçonne l'imposture, et, pour en avoir le cœur net, s'avise de suivre un jour son mari, déguisée en chevalier; elle l'attaque, le renverse, et lui impose pour rançon de sa vie une condition très-humiliante, que je ne dirai pas :

Et la dame, qui moult fu sage.

Dist *par soi* qu'apres veut aler
Por savoir et por esprover
Son hardement et son barnage.
(*De Berengier au long cul*, Barbaz., III, p. 261.)

Elle se dit *à par soi.*

Une autre trace de cet emploi subsista longtemps dans les petites écoles où les enfants apprennent à épeler, et subsiste probablement encore au fond de quelque hameau soustrait par sa misère à l'influence de l'enseignement renouvelé. Là, on dit, A *par soi*, A; — E, *par soi*, E. — C'est-à-dire que cette voyelle, prise isolément de toute combinaison, sonne A, E. Molière nous en a laissé un curieux exemple dans les *Amants magnifiques*. Clitidas prétend avoir le talent de lire dans les yeux des amoureux le nom de l'objet aimé. Il dit au prince Sostrate, secrètement épris de la princesse Ériphile : — « Tenez-vous un peu, et ouvrez les yeux : E *par soi*, *é;* — *r*, *i*, *ri; Éri.* » C'est-à-dire, E tout seul, *é*. (Act. I, sc. I.)

L'adverbe *à part* n'est qu'une forme elliptique de *à par*, en sous-entendant le pronom complémentaire indiqué par le reste de la phrase :

Quant au pauvre frère Girard,
Il avait eu son fait *à part*....
(La Fontaine, *les Cordeliers de Catalogne.*)

A par lui, à lui tout seul. La Fontaine fait entendre qu'on l'avait poignardé, tandis qu'on brûlait les autres dans la grange du bourgeois.

L'on devrait donc écrire le mot *par* sans *t*; — *part*, *partie*, n'a rien de commun avec cette expression, qui descend directement du latin *per*, joint à un pronom. Le frère Girard avait eu son fait *per se*.

A propos de *per se*, je remarquerai que le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* a tort d'écrire *un as percé* à la bouillotte; c'est un as *per se*, un as tout seul et non accompagné, un as *tout par lui.*

Nous avons vu au chapitre de la tmèse un autre emploi de *par*, dont il subsiste un dernier vestige dans la locution *par trop*, où *par* communique à *trop* la valeur superlative. —Quoi! battre mon sénéchal en ma présence! cela est *par trop* hardi!

> Trop *par* eüs le cuer *hardi*
> Quand tu devant moi feru l'as.
> (*Le Dit du Buffet*, Barbaz., II, p. 164.)

Voyez pag. 235.

Mais si l'usage met un *t* de trop dans *à par soi*, en revanche il le met de moins dans cette autre locution *de par le roi*, qui signifie *de la part du roi.* Le rapport aujourd'hui marqué par le génitif s'exprima longtemps par la simple juxtaposition des substantifs: *La Fête-Dieu*, *les quatre fils Aymon*, sont la fête *de* Dieu, les quatre fils *d'*Aymon (*voy.* p. 266). De même, *la part le roi* est la part *du* roi. Écrivez donc: Je vous l'ordonne de *part* le roi! *A parte regis.*

« O petite Belleem, s'écrie saint Bernard, mais ja (jà, déjà) magnifiee *de part* notre Signur! »
(*Sermons*, p. 532.)

Ainsi l'usage écrit *part* avec un *t*, venant de *per*, et *par* sans *t*, venant de *partem*. Il met le substantif où il faut la préposition, et la préposition à la place du substantif. C'est une belle chose que l'usage! et les grammairiens ont bien raison d'en faire leur su-

prême loi. C'était l'*ultimo ratio* de Ménage, de Vaugelas, de Bouhours, de Patru et de Th. Corneille. Aucun d'eux n'a jamais songé à protester contre une si respectable autorité.

Parmi. Pourquoi l'Académie n'autorise-t-elle *parmi* qu'avec un pluriel indéfini ou un singulier collectif: *Parmi les hommes*, *parmi le peuple?* Où a-t-elle pris cette règle?

Mi est par abréviation, ou, comme parlent les doctes, par apocope, pour *milieu*. *Par mi* signifie donc littéralement *par* ou *dans le milieu*.

Au tournoi donné par le châtelain de Fayel :

Li sires de Hangest froié
Ot le bras et *par mi* brisié.
(*Coucy*, v. 1447.)

« Le sire d'Hangest eut le bras froissé et cassé par le milieu, *par le mitan*. »

Ogier le Danois fut par son père livré à Charlemagne, dont il était haï. Charles le fit jeter *en sa chartre*, lui donnant pour geôlier l'archevêque Turpin, à qui il fit jurer *sor les sains* (sur les reliques) de ne donner par jour, à son prisonnier, qu'un pain, un hanap de vin, et un seul morceau de viande. Turpin le jura; mais comment s'y prit cet excellent homme pour tenir son serment et consoler Ogier, héros d'un vaste appétit?

Tel fist le pain qu'on pooit d'un quartier
Tot plainement paistre dix chevaliers;
Et le hanap fist tenir un sestier
Et le bacon faisoit *par mi* tranchier,

Si l'en donoit tot le millor quartier.
(*Ogier*, v. 3145.)

« Il faisait couper un cochon par la moitié, et lui en donnait la meilleure part tout entière. »

Un héros prend son gant droit et le plie en deux :

Tint son gant dextre si l'a *par mi* ploié.
(*Ibid.*, v. 1580.)

On disait aussi *en mi*, ou d'un seul mot *emmi* :

Emmi la place li traient son destrier.
(*Ibid.*, v. 1740.)

Malherbe, dans ses lettres, s'en sert fréquemment : « Comme il fut *emmi* chemin, il se mit à se plaindre « de se sentir des tranchées de colique. »

(*Lettres*, p. 343.)

Maintenant, quelle est la restriction apportée par l'Académie à l'emploi de *parmi ?*

« Il ne se met qu'avec un pluriel indéfini, qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif. »

Qu'est-ce qu'un pluriel indéfini ? Un pluriel est toujours défini, ou plutôt il n'est ni défini, ni indéfini. Est-ce à dire le pluriel d'un substantif indéfini? Mais, dans cet exemple que donne l'Académie, « J'ai trouvé un papier *parmi mes livres*, » en quoi *mes livres* est-il un substantif indéfini ? Il semble, au contraire, très-défini, puisqu'il s'agit de *mes livres*, et non de ceux d'un autre. — « Ou avec un singulier collectif. » L'Académie n'autoriserait certainement pas *parmi la forêt*. Cependant *forêt* est un singulier collectif.

Cette limitation de l'emploi de *parmi* ne repose sur

rien; c'est pourquoi elle est exprimée en termes vagues et embarrassés.

Pourquoi ne dirait-on pas errer *parmi la presse*; frapper *parmi la figure*?

Charlemagne, irrité contre un de ses fils, et tenant sous son manteau *un baston quarré*, fend la presse, et veut asséner au coupable un coup sur la tête:

> *Parmi la presse* est a sun fil alé,
> *Parmi* le cief l'en eust ja doné.
> (*Ogier*, v. 1393.)

Bien qu'*armée* soit incontestablement un singulier collectif, l'Académie ne dirait pas passer *parmi* l'armée. On le disait jadis, et on le devrait dire encore sans difficulté:

« Si s'enturnerent vers l'ost as Philistins, e passerent « *parmi l'ost.* » (*Rois*, II, p. 213.)

Lorsque Harpagon menace la Flèche d'un soufflet: « Tu fais le raisonneur, lui dit-il, je te baillerai de ce raisonnement-ci *par* les oreilles! »

Par est ici une abréviation de *parmi*, comme dans ce vers de la *chanson de Roland*:

> Li amirail chevalchet *par cez oz.*
> (St. 232.)

« L'amiral chevauche *par* ou *parmi* cette armée. »

Sosie, peu soucieux des discords des deux Amphitryons, est résolu de vivre en paix avec son autre moi:

> Et *parmi leurs contentions*
> Faisons en bonne paix vivre les deux Sosies.
> (*Amphitryon*, III, sc. 7.)

Don Juan. « Quelle est ton occupation *parmi ces arbres?* » (Act. III, sc. 2.)

Enfin, *parmi* s'employait autrefois partout où l'on avait à dire *par le milieu.* C'est son droit; il n'y a pas de raison de le lui enlever. Si l'usage lui en a ôté quelque chose, il faut contraindre l'usage à restituer.

CHAPITRE VIII.

Péquin ou pékin. — Professeur, le pays. — Peu s'en faut que ne, quelque que... qui que ce soit qui... — Pieça. — *Que*, après *davantage*. — Se souvenir. — Sur, sous, sous le rapport de... — Très, en composition. — Trou de chou. — Trousser, trousses. — Vassal et valet. — Verbes réfléchis. — Trois périodes dans notre langue.

PÉKIN ou PÉQUIN.

Mot adopté (non pas inventé) par les militaires de l'empire, pour désigner les bourgeois.

M. J.-J. Ampère propose l'étymologie *Paganus*, *païen*, à laquelle il est difficile de croire.

En voici une autre qui se rattache aux règles de l'ancienne prononciation, par lesquelles *em* sonnait *an*, et l'*r* s'effaçait, suivie d'une seconde consonne.

Péquin est pour *Perquem;* prononcez *péquan*. De *péquan*, la prononciation vulgaire a fait *péquin*, comme d'*Arlecamp*, *Arlequin*.

Mais qu'est-ce que *Perquem*, et où voit-on que ce *Perquem* ait jamais été en usage?

Je réponds par une citation tirée des dialogues de Henri Estienne :

« Il y a longtemps aussi qu'on a dit, en latinizant, *li-*
« *perquam* : faire du *liperquam*, ou faire *le liperquam*,
« au lieu de dire *luy per quem*. »

(*Du Lang. fr. ital.*, p. 616.)

Faire du *liperquam*, c'est trancher de l'homme d'importance, faire l'homme par qui.....! *Per quem omnia fiunt*, c'est être un fat, un faquin, un impertinent. *Ly* ou *luy*, pour *celui*, est tombé; il n'est resté que les deux mots latins, *per quem*. Un *perquem*, ou un *péquan*. On voit qu'en cette affaire le militaire, qui usait de ce terme à une époque où le sabre était tout, était lui-même au fond le véritable *péquin*, faisant *du luy per quem* ou *du lypéquan*. On aurait pu lui répondre :

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

L'ignorance de l'étymologie a fait écrire le mot *Péquin* comme le nom de la ville chinoise, *Pékin*; d'où naturellement on a substitué un *chinois* à un *pékin*.

On devrait, tous les cinquante ans, refaire la jolie comédie de Boursault, *les Mots à la mode*. Chaque époque a son jargon qui passe, mais non sans laisser dans les meilleurs livres et dans le parler quelque trace de son passage; d'où il résulte que la langue se trouve enfin notablement détériorée.

PROFESSEUR. — LE PAYS.

Il ne serait pas indigne d'un philosophe de recher-

cher dans les mœurs les causes des expressions nouvelles. Pour notre temps, on trouverait, je m'assure, que la vanité particulière et la politique publique y exercent la principale influence.

J'admire, par exemple, les progrès de la civilité du langage sur ce mot *professeur*.

Il y avait autrefois des *maîtres* et des *professeurs*. *Maîtres*, désignait tous ceux dont l'enseignement a un objet physique, et se transmet surtout par voie d'imitation : maître de chant, maître à danser, maître d'écriture, maître de dessin. Le nom de professeur était réservé à ceux dont l'enseignement s'exerce sur un objet purement intellectuel, et implique un certain talent de parole : *professeur*, de *profiteri ;* un professeur d'éloquence, d'histoire, de belles-lettres.

Mais les artistes, depuis qu'on les a élevés au sacerdoce, voire à la *sainteté*, se sont indignés à bon droit, et se sont mis tout net au niveau des autres, en prenant aussi le titre de *professeurs*. Ils en sont en effet bien plus glorieux ! En sorte que les *maîtres* sont supprimés, et qu'on ne rencontre plus partout que des *professeurs de violon*, *professeurs de danse*, *professeurs d'escrime*, etc. Certains danseurs de l'Opéra sont *professeurs de grâces*. Ils seraient devenus sourds et muets, que cela ne les empêcherait pas le moins du monde de *professer*. Ils ne craignent que la paralysie des jambes et des bras. Figurez-vous, en effet, un *professeur de grâces* réduit au seul usage de la langue ! Mais quand la langue resterait seule à MM. Michelet et Quinet, ils n'en seraient pas moins des professeurs, et des professeurs très-éloquents. Ils

ont ce petit avantage sur les *professeurs de grâces* et autres pareils.

J'ai été édifié, l'autre jour, de lire sur une enseigne : Michel, dit Pisseux, *professeur de canne*. Vous sentez combien ce mot de *professeur* est ici le mot propre, et combien l'élocution est indispensable pour enseigner à jouer du bâton !

De son côté, la politique nous gâte tant qu'elle peut notre langue française. On a introduit dans l'argot parlementaire cette expression, *le pays : Le pays* attend, *le pays* est inquiet, etc. *Le pays légal*, en opposition sans doute au *pays illégal*. Qui peut avoir été le promoteur de cette locution barbare ? Quelqu'un apparemment à qui le mot *patrie* faisait peur.

A la vérité, *patrie* a l'inconvénient de rappeler les Grecs, les Romains, et, qui pis est, la révolution de 89. Il n'est pas bon d'occuper *le pays* de ces souvenirs-là : ils reportent à des époques de grandeur, de probité, de dévouement, qui feraient avec la nôtre un contraste trop dur. *Le pays*, au contraire, ne rappelle rien, ou s'il rappelle quelque chose, c'est l'indigence d'une locution anglaise : les Anglais, peuple si remarquable par l'esprit de vagabondage et d'émigration, n'ont pas le mot *patrie ;* ils sont obligés de recourir à *country*, qui est notre *contrée ;* car autrefois c'était l'Angleterre qui empruntait la langue de Guillaume le Conquérant.

Pays, dérivé de *Pagus*, n'a jamais signifié en bon français qu'une province, un territoire relativement borné et circonscrit. Le pays d'Aunis, c'est-à-dire, la

Rochelle et les lieux circonvoisins. Je vais dans *mon pays;* ce temple est *mon pays*, je n'en connais point d'autre, dit Joas. *Le beau pays de France*, parce que alors la France est comparée avec le reste de l'Europe ou de l'univers.

Dans l'origine, le mot *paysans* désignait les gens d'un pays, ceux d'une ville aussi bien que ceux d'un village. Osée, dit *le livre des Rois*, prit Samarie, *Et transtulit Israel*, « E remuad *tuz les païsans de Israel.* »

Quelle est cette manie de rapetisser toutes choses? Pourquoi n'avons-nous plus de *patrie*, mais seulement un *pays?* C'est en abaissant les termes qu'on abaisse peu à peu les idées. Ce mot de Danton, qui respire toute la grandeur antique, essayez de le mettre en langage d'aujourd'hui : Est-ce qu'on emporte *son pays* à la semelle de ses souliers? Vous passez du sublime au ridicule.

Un Anglais change volontiers de *contrée;* un Français peut changer de *pays*, mais jamais il ne change de *patrie.*

PEU S'EN FAUT QUE NE. — QUELQUE QUE. — QUI QUE CE SOIT QUI.

Au lieu de cette longue locution vide, *peu s'en faut que ne*, nos pères disaient *à peu*, — *à peu n'enrage vif*, — *à peu d'ire ne fend*, c'est-à-dire, peu s'en faut qu'il n'enrage vif, qu'il ne crève de colère. Cette locution est si consacrée, qu'à peine est-il nécessaire d'en citer

des exemples. — (Vous observerez, en passant, qu'*à peine* est une façon de parler calquée sur *à peu*, et aussi commode aujourd'hui qu'*à peu* l'était autrefois.)

Begues le voit *à pou* n'enrage vis.

Aubris le voit *à pou* n'enrage vis.
(*Garin*, II, p. 173, 174.)

Le froit le prent en la vertiz,
Et puis d'ilec par tot le cors;
A poi que l'ame n'en ist fors.
(*Partonopeus*, v. 5166.)

« Le froid le prend au sommet de la tête, et de là se répand par tout le corps; peu s'en faut que son âme ne s'envole. »

Il n'est pas nécessaire d'avoir essayé de faire des vers, pour reconnaître combien l'ancienne locution a d'avantages sur la locution moderne. Je ne sais qui a embarrassé notre langue de ces façons de parler si pesantes, *peu s'en faut que ne.... quelque que.... qui que ce soit qui.....* Je ne pense pas qu'il y ait, dans toute la langue française, de pires expressions, et qui attestent mieux la barbarie latente sous les apparences du progrès.

L'ancienne langue disait, au lieu de *quelque que*, *quel..... que*; *quel* étant toujours adjectif et *que* toujours adverbe. Par exemple : *Quel* puissant êtes-vous? Eh bien! *quel* puissant *que* vous soyez, vous ne me faites pas peur. Et non, avec un double emploi : *Quelque* puissant *que* vous soyez :

Je m'en vois, dame! a Dieu le creator
Commant vo cors, en *quel* lieu *ke* je soie.
(*Chanson dou Chastelain de Coucy*, dans le roman, p. 245.)

« Je vous recommande à Dieu, en *quel* lieu *que* je sois. »

Car trop aim, moi, a consevrer
Et ma volenté amendrir,
Quel duel *que* j'en doie soufrir,
Qu'on sevist rien de mon afaire.
(*Ibid.*, v. 6151.)

« Car j'espère me priver et refrener mes désirs, *quel* chagrin *que* j'en doive éprouver, plutôt que de laisser pénétrer nos amours. »

La fée Mélior raconte que, par son art, elle agrandissait le cabinet de son père, et y faisait paraître des forêts pleines de bêtes sauvages, à sa volonté :

Li elefant et li lion,
Et *quels* bestes *que* je voloie,
De devant moi mesler faisoie.
(*Partonopeus*, v. 4635.)

En basse latinité : *Et quales bestias quas volebam;* mais jamais on n'a poussé la barbarie jusqu'à dire : *Et qualescumque quas*. C'est exactement ce que nous faisons.

Benoît de Sainte-More dit que les Danois s'étant établis dans Londres, les Anglais revinrent par surprise, et firent un horrible massacre de leurs ennemis. Dans ces espèces de Vêpres siciliennes, quelques jeunes gens nobles parviennent à se saisir d'une nacelle :

Emmi se colent par Tamise ;
Ne lor nut tant nord est ne bise
Qu'en Danemarche n'arrivassent,
Queu mer orrible *qu*'il trovassent.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. II, v. 27550.)

« Ils se coulent par la Tamise au milieu du tu-

multe; ni vent de nord-est, ni bise, ne leur nuisit tant qu'ils n'arrivassent en Danemark, quelque horrible mer qu'ils trouvassent. »

L'expression de Benoît de Sainte-More est assurément plus vive et plus rapide que cette traduction. L'inversion du second et du troisième vers, l'idiotisme employé au quatrième, sont aujourd'hui hors de notre portée. Qu'on essaye de rendre les mêmes détails avec la même précision, on sentira la perte que nous avons faite, et que l'avantage n'est pas du côté de la langue moderne.

Quelque... que est barbare. On s'est avisé, par ignorance, de souder inséparablement le *que* à *quel*, et l'on s'est trouvé obligé de le répéter après le substantif, par une espèce de bégayement.

Puis sont venus les grammairiens, qui ont gravement posé une distinction entre *quelque* adverbe, un autre *quelque* adjectif, et un troisième *quel que*, dont les moitiés se séparent. Il faut dire sans *s* : *Quelque* méchants que soient les hommes..., et *quelqueS* honneurs que vous lui rendiez..., avec une *s* à *que!* Celui-ci appelle *quelque, pronom indéfini;* celui-là, *adjectif-numératif-déterminatif.* Quel désordre, quel gâchis! L'ancienne langue eût dit, avec autant de simplicité que de bon sens : *Quels* méchants *que* soient les hommes..., *quels* honneurs *que* vous lui rendiez..., *quel* s'accordant toujours, et *que* ne s'accordant jamais. Si l'on eût conservé la vraie locution, Corneille ne se fût pas vu dans l'impossibilité d'exprimer en vers : *Quelque* grands *que* soient les rois, ils sont ce que nous sommes; et cette impossibilité ne l'eût pas con-

traint de recourir à un hispanisme : *Pour* grands *que* soient les rois..... Parlant la vieille et bonne langue française, il eût dit :

Quels grands *que* soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

Le peuple dit très-correctement : J'irai vous voir, *quelle chose qu'il arrive ;* mais M. Boniface et les autres protestent que c'est un gros solécisme. Ils veulent *quelque chose que.*

QUI QUE CE SOIT QUI est encore plus affreux. Comment voulez-vous dire en vers, *qui que ce soit qui?* Nos aïeux disaient simplement *qui qui* ou *qui que,* avec la permission de contracter le second *qui;* de sorte que rien n'est plus doux.

Le roi Marsile fuit avec cent mille Sarrasins :

Ki qu'es rapelt ja n'en returnerunt.
(*Roland*, st. 160.)

« *Qui qui les* rappelle. »

Donnez cela à rendre à un poëte moderne ; il sera obligé de dire *qui que ce soit qui les* rappelle..... Il n'en viendra jamais à bout ! Il sera obligé de subir ces six malheureux monosyllabes vides de sens et d'une extrême dureté, là où nos pères s'en tiraient avec deux syllabes. Alors le poëte usera son temps et son génie à tourner cette niaise difficulté. Croit-on que l'art ait beaucoup gagné à se forger de telles entraves, et la langue à se charger de mots inutiles?

Qui que ce soit qui s'en fâche. Huit syllabes où nos pères en employaient trois : *Qui qu'en poist* (1) :

(1) Du verbe *poiser, peser. Qui* est ici au datif, et s'écrivait mieux *cui.* L'identité de la prononciation a causé celle de l'orthographe.

Tranche li dux le cuer e le pulmon,
Que mort l'abat *qui qu'en poist* u qui nun.
Dit l'arcevesque : Cis cop est de barun.
(*Roland*, st. 96.)

« Le duc (Samson) lui traverse le poumon et le cœur, et l'abat mort, *qui que ce soit qui s'en fâche ou ne s'en fâche pas*. L'archevêque (Turpin) dit : C'est frappé en baron. »

Aubri le Bourguignon

Vint au palais, *qui qu'en poist ou qui non ;*
Trois cops hurta au postis d'un baston.
(Bekker, *Intr. de Ferabras*, p. 155.)

J'y entrerai, *qui qu'en poist ou qui non.*
(*Ibidem.*)

PIEÇA.

Pieça, c'est-à-dire, *il y a longtemps, piece a.* — On disait aussi adverbialement *grant piece*. Dans *les Cent nouvelles*, une femme abuse deux amants à la fois ; l'un des deux s'en aperçoit, et la quitte : « Il luy « dict qu'il n'y retourneroit plus, et aussi ne fit-il *de « grant piece* apres, dont elle fut tres desplaisante et « malcontente. » (*Nouvelle* 33.)

Mult *grant piece a* Gaines nos a vendu.
(*La Desconfite de Roncevaux*, Intr. à la *Ch. de Roland*, p. LVII.)

Dans le fabliau *de Gombers et des deux Clercs*, la femme de Gombers, surprise des retours extraordinaires de son mari (ou de celui qu'elle croit son mari), lui dit :

Ne sais or de quoi vous souvint;
Piece a mais qu'il ne vous avint (1).

Les Italiens disent absolument de même, *un pezzo, un pezzo di tempo, gran pezzo.* Il y a apparence que c'est d'eux que nous avions emprunté cette locution.

On a remplacé *pieça* par *il y a longtemps;* cinq syllabes pour deux, et l'impossibilité d'entrer en vers. Notre langue a réellement beaucoup gagné!

Au XVII[e] siècle, *pieça* était déjà tombé en désuétude. Scarron, Voiture, dans leurs compositions artificielles en vieux langage, le font synonyne de *jadis;* cela n'est pas exact : *pieça* marquait un temps bien moins éloigné que *jadis.*

On ne prononçait pas *piéça* en faisant entendre l'*i*, mais *pessa*, la notation *ie* servant dans l'origine à représenter un son approchant de notre *é* accentué un peu plus ouvert, comme celui de *pezzo.*

QUE, après DAVANTAGE.

Davantage est un adverbe de comparaison, comme *plus;* pourquoi lui veut-on interdire la marque du comparatif, que l'on accorde à *plus?* C'est une prétention moderne. — « Je n'ai jamais voulu rien avoir *davantage que* l'un d'entre vous. » (AMYOT.)

Je ne connais pas une seule règle de grammaire

(1) Qu'a mon mari, dit-elle, et quelle joie
Le fait agir en homme de vingt ans?
(LA FONTAINE, *le Berceau.*)

inventée ou formulée par un grand écrivain. En revanche, je sais dans tous nos grands écrivains quantité de fautes de français déclarées telles par sentence des grammairiens les plus incapables d'écrire. *Davantage que* en est une; il n'est presque pas un bon livre du XVIIe siècle où il ne se trouve :

« Voulez-vous être rare? rendez service à ceux qui « dépendent de vous. Vous le serez *davantage* par cette « conduite *que* par ne pas vous laisser voir. »

(LA BRUYÈRE, *des Biens de fortune.*)

Un certain amour de respect,
Amour d'ordinaire suspect,
Et qui demande *davantage*
Qu'il ne paraît sur son visage.

(SARRASIN.)

« Quel astre brille *davantage* dans le firmament *que* « le prince de Condé n'a fait en Europe? » (BOSSUET.)

Oui, vous ne pourriez pas lui dire *davantage*
Que ce que je lui dis pour le faire être sage.

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, I, 9.)

« Il n'y a rien assurément qui chatouille *davantage* « *que* les applaudissements. »

(*Le Bourgeois Gentilhomme*, I, I.)

Le père Bouhours n'est pas un écrivain qui brille par la force ni même par la justesse de la pensée, mais on peut le citer quand il s'agit d'élégance et de correction :

« La langue française, dit-il, n'affecte jamais rien; « et si elle était capable d'affecter quelque chose, ce « serait un peu de négligence, mais une négligence de « la nature de celle qui sied aux personnes propres,

« et qui les pare quelquefois *davantage que* ne font
« les pierreries et tous les autres ajustements. »

(*Ariste et Eugène*, 2[e] *Entretien*.)

« Je ne sache rien qui dégoûte *davantage* les per-
« sonnes raisonnables *que* le jargon de certaines fem-
« mes. » (*Ibidem*.)

Et ce n'est point de sa part inadvertance; dans ses *Remarques*, il analyse cette locution, et voici ce qu'il en dit: — « Quand *davantage* est éloigné du *que*, il « a bonne grâce au milieu du discours; par exemple: « Il n'y a rien qu'il faille *davantage* éviter, en écrivant, « *que* les équivoques. »

Le XVIII[e] siècle employait encore *davantage que* :

« Une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser « *davantage*, mais ne nous navre pas tant *que* une « pierre lancée à dessein par une main malveillante. »

(J. J. ROUSSEAU, 8[e] *Promenade*.)

Mais voici l'oracle qui abat toutes ces autorités :

« *Davantage* ne peut pas être suivi d'un complé-« ment comme dans: J'aime *davantage* la campagne *que* « la ville. Il faut, dans ce cas, employer l'adverbe *plus*. »

(M. BONIFACE, *Gram. franç.*, p. 295.)

IL FAUT, vous entendez? Ne demandez pas pourquoi : IL FAUT.

Les grammairiens en général n'ont qu'un seul procédé : ils commencent par poser *à priori* un principe sans autre fondement que leur bon plaisir et souvent leur ignorance, qu'ils ne manquent pas d'appeler *la logique*. Voilà la loi faite. Armés de cette loi, ils regardent ensuite dans les écrivains. Naturellement tout

ce qu'ils y rencontrent de favorable, ils ne manquent pas de le citer en confirmation de leur théorie; quant aux exemples contraires, ils savent encore en tirer parti dans leur intérêt : Rousseau a violé la règle dans tel passage... Bossuet a péché contre la pureté de la langue.... J. J. Rousseau a méconnu le principe.... Pascal ou Molière ne s'est donc pas exprimé correctement quand il a dit..... Il faut bien se garder d'imiter Voltaire quand il écrit.... *etc.*, *etc.* Qui donc imiterons-nous pour être assurés de bien parler français? Qui? MM. Féraud, Girault, Andry de Boisregard, Landais, Boniface, Domergue, Demandre..... Voilà les autorités véritables et les guides infaillibles.

(*Voyez* Ou, p. 401.)

SOUVENIR (SE).

La logique s'en va des langues à l'user. Peu à peu les locutions vicieuses et inconséquentes prennent le dessus, comme en un jardin négligé les mauvaises herbes étouffent les bonnes. On sarcle, mais trop tard; le mal est fait. Quelque soin qu'on voulût prendre de sarcler notre langage, il y a de fâcheuses locutions qui s'y sont implantées si avant, qu'on ne peut même essayer de les extirper. On soulèverait jusqu'à des vers de la Fontaine. Par exemple, la Fontaine a dit :

> Je ne me souviens pas que vous soyez venue,
> Depuis le temps de Thrace, habiter parmi nous.
>
> (*Philomèle et Progné.*)

Qu'est-ce que *je me souviens?* C'est *subvenit mihi,*

sous-entendu *in mentem*. On disait, originairement, *il me souvient*. La forme impersonnelle est la seule bonne.

Au tournoi, le châtelain de Coucy ne songeait qu'à la dame de Fayel, et au rendez-vous marqué pour le retour :

Moult desire l'eure et le jour
Que sa dame mis li avoit,
Et nuit et jour *l'en souvenoit.*
(*Coucy*, v. 3247.)

Il lui en souvenait.

Le roi Dolopathos cherche pour son fils le meilleur précepteur ; il lui souvient de Virgile :

Le roi de Virgile *souvient.*
(*Dolopathos*, p. 159.)

Regem meminit Virgilii.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, on conservait encore *il me souvient*. Malherbe n'y manque jamais :

« Encore *me vient-il de souvenir d'une chose* que « je veux que vous sachiez. »

(*Lettres de Malherbe*, p. 46.)

Et Corneille :

Qu'il te souvienne
De garder ta parole, et je tiendrai la mienne.
(*Cinna*, v, 1.)

Le verbe *se souvenir* n'est pas seul : nous en avons plusieurs construits aujourd'hui de même. Que veut dire, *je me repens?* est-ce qu'on repent soi-même? Les Latins disaient bien mieux, avec la tournure impersonnelle : *Me pœnitet culpæ meæ;* ce que les Al-

lemands ont retenu : *Es reuet mich*. *Pœnitere* actif serait un affreux barbarisme, quoique l'excellent dictionnaire de MM. Quicherat et Daveluy cite *pœnitere* de Plaute, et *pœnitebunt* de Pacuvius. Il n'est Plaute ni Pacuvius qui tienne; le bon sens est plus fort que Pacuve et Plaute. La composition du verbe (*pœna tenet*) s'oppose à ce qu'il soit autre chose qu'impersonnel, comme l'ont fait tous les écrivains du bon temps (1).

Je m'ennuie; non, vous ne vous ennuyez pas, mais *il vous ennuie :*

Au Chastelain forment *anoie*
Li termes, tant li est qu'il voie
Venir l'heure tres desiree
Qu'il puist parler a la celee
A sa dame.

(*R. de Coucy*, v. 3365.)

Tout le monde a pu voir une petite lithographie représentant la Grève un jour d'exécution. Un polisson est grimpé sur le poteau d'un réverbère; un garde municipal veut l'en dénicher. L'enfant feint de pleurer, supplie, afin de garder son poste; il allègue qu'il a peur : s'il se dérange, il va tomber. A quoi l'autre répond : *Je m'importe peu que tu tombes! Je m'importe* est juste de la même force que *je me souviens*. Mais quoi! le *Dictionnaire de l'Académie* admettra *je m'importe*, et il sera tout de suite bon. Ce ne sera pas les académiciens actuels, mais leurs successeurs.

(1) S. Jérôme ménageait davantage la logique, en disant, *pœniteor* (*pœna teneor*).

SOUS, SUR.

C'est une chose singulière mais assurée, qu'autrefois la prononciation confondait à l'oreille les mots *sur* et *sous*. On les écrivait *sor* et *soz*, l'*o* valant *ou*, ou bien *sour* et *sous*. Devant une voyelle, la consonne finale ôtait l'équivoque : *SouR* un arbre; *souS* un arbre; on ne pouvait s'y tromper. Mais devant une consonne, on n'avait pour se guider que le sens de la phrase. Voici des exemples :

> *Desour* une coute vermeille
> Fu li rois Loeys tout seus.
> (*La Violette*, p. 38.)

« Le roi Louis fut tout seul *dessur* une couverture vermeille, un tapis, une *coute pointe* (1).

Mais dans ce passage :

> *Desour* sa dextre mamelete
> A une bele violete.
> (*Ibid.*, p. 52.)

Il serait impossible à l'auditeur d'affirmer si la belle Euriaut avait la violette *sur* ou *sous* la mamelle droite. Heureusement il sait par d'autres passages qu'il faut comprendre *dessus*.

> Gérars li biaus, sans nul arrest,
> Descent *dessouS* un feu molt haut.
> (*Ibid.*, p. 55.)

> *DesouR* un beaucent palefroi.
> (*Ibid.*, p. 41.)

(1) *Coute-pointe*, ou *coulte-pointe*, de *cul(ci)ta puncta*. On dit mal à propos *courte-pointe*, et l'Académie donne pour exemple la *courte-pointe piquée ;* si la *coute* n'était *piquée*, elle ne serait pas *pointe*. L'Académie est punie d'avoir trop méprisé les étymologies.

Il est manifeste que Gérard descend *sous* un hêtre, et monte *sur* un cheval. Le sens de la phrase et la finale se détachant sur la voyelle *u*, ne laissent point de doute. Mais :

Et maintenant haste son oirre (*son erre*)
Que a Bouni, qui siet *sou* Loire,
Voulra jesir ancor anuit.
(*La Violette*, p. 41.)

La vostre foi car la me creanteiz
Que *soz* Viane en cel ille viendreiz ?
(*Gerars de Viane*, v. 2270.)

L'oreille entend partout *sous*, et il faut traduire la première fois *sur*, la seconde fois, *sous* : « Il veut encore aujourd'hui coucher à Bouni-*sur*-Loire ; — Vous me donnez votre foi de venir en cette île *sous* Vienne ? »

Cette confusion de son s'est démêlée dans le langage moderne, mais non sans y laisser une trace bien marquée. C'est la double locution, *sur peine de* et *sous peine de*, exprimant la même chose : Il y a été condamné, *sur* ou *sous* peine de mort.

L'Académie, à la vérité, ne donne pas *sur peine*, et se borne à *sous peine*. Un étranger, sur la foi de l'Académie, pourrait croire que Saint-Évremond, Pascal et Molière ne parlaient point français :

« Si mon fils a jamais des enfants, je veux qu'ils « étudient au collége de Clermont, *sur peine* d'être « déshérités. » (*Convers. du père Canaye et du maréchal d'Hocquincourt.*)

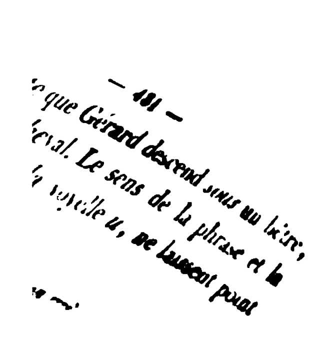
« Est-ce un article de foi qu'il faille croire, *sur peine* « de damnation ? » (18[e] *Provinciale.*)

SOUS, SUR.

C'est une chose singulière mais ass
trefois la prononciation confondait à l'
sur et *sous*. On les écrivait *sor* et *so* ...orme
ou bien *sour* et *sous*. Devant une v ...ous cette
finale ôtait l'équivoque : *SouR* ur ..., *le rapport*
bre; on ne pouvait s'y tromper. ... seul exemple
sonne, on n'avait pour se gu qu'au XIXe siècle,
phrase. Voici des exemples : ...oi que ce fût *sous un*

Desour une coute verr ...al avait bien dit que
Fu li rois Loeys tout être faites *par rapport à*
...ours seulement on a pu nous
« Le roi Louis fut ...meilleurs moyens pour que le pu-
vermeille, un tapis, ...aspects qu'on lui décrit, c'est de
Mais dans ce pa ...eux *sous le rapport de la couleur*

Desour ... (*Rem. sur la composition litté-*
A une ... Et que, « depuis le siècle de Frau-
... nous sommes fort appauvris *sous ce rap-*
Il serait i... Sous le rapport des *vocables*.) (*Ibid.*, p. 255.)
Euriaut av... *sous le rapport de la période travaillée*, per-
Heureuse ... s'avisera de préférer les vaudevillistes du
compre... à Molière ou à Regnard. » (*Ibid.*, p. 466.) « Que
les romans de madame Radcliffe, de Mathurin, de
Lewis, sont plus attachants, *sous un certain rap-
port*, que le *Lutrin*. » (*Ibid.*, p. 593.) L'auteur montre
cependant partout une rigueur extrême contre les *vo-
cables* néologiques; mais on lui souhaiterait un peu
plus d'indulgence pour Voltaire, et moins d'empres-
sement à le condamner *sous le rapport du style.*



composition.

; mais il date de l'ori-
joignait à toute
u verbes, pour
erlative. *Trestous*
us :

a son uncle,
t les corunes.
(*Roland*, st. 28.)

, dit Roland à son oncle, je vous
nnes de trestous les rois. »

alz qui *trestuz* les esmut....
(*Ibid.*, st. 197.)

i emperere i fait suner ses graisles
E l'olifan qui *trestuz* les esclairet.
(*Ibid.*, st. 239.)

Le sire de Coucy, la première fois qu'il est introduit dans la salle où se tient la dame de Fayel, salue l'assemblée en ces termes :

Dame, dist-il, Dieu, qui tout voit,
Vous doint santé et bonne vie,
Et *trestoute* la compagnie.
(*Ibid.*, v. 450.)

Trestout cil qui ileuques erent
Mult en furent *tuit* esjoy.
(*Ibid.*, v. 1810.)

Ce dernier exemple présente les deux formes *tout* et *tuit*, qui sans doute, malgré la diversité d'orthographe, sonnaient de même.

On rencontre souvent ces deux formes dans le même auteur :

Trestuit escrient : Or, apres Fromondin.
(*Garin*, t. II, p. 164.)

Alons nous en *trestuit* a Saint Quentin....
Trestout le pas n'i ot noise ni cri.
(*Ibid.*, I, v. 218.)

Trestous est encore dans Rabelais ; il est dans Montaigne : « Les sens font *trestous* la ligne extresme de « nostre faculté. » (*Essais*, II, 12.)

Il est regrettable qu'au moins, à ce titre, il n'ait pas été accueilli par l'Académie française. Elle a considéré *trestous* comme un mot patois abandonné aux paysans.

TRES-PAS, est le dernier pas, *passus extremus*, le pas qu'on franchit pour passer de ce monde en l'autre.

TRES-FOND, est le fond le plus profond.

TRESSUER, TRESSAILLIR, TRESSAUTER, expriment plus fortement l'idée du verbe simple :

Li quens Rollans gentement se combat,
Mais le corps ad *tressuet* e mult chalt.
(*Roland*, st. 54.)

Bernard l'oït, a pou enrage vis :
Tressaut la table, vers Garin se guenchit.
(*Garin*, II, p. 16.)

« Bernard l'entend. Peu s'en faut qu'il n'enrage vif : il franchit la table d'un saut, se jette du côté de Garin. »

Il est superflu, sans doute, de faire remarquer combien la vieille langue est plus concise et plus énergique que la langue moderne.

Elle disait aussi TRESTOURNER et TRESPRENDRE.

Le comte Gérin et son camarade Geres, ayant tué le page Timozel, détournent son cadavre dans un guéret :

> **Mort le *tresturnent tres* en mi un guaret.**
> **(*Roland*, st. 106.)**

Cet exemple est remarquable, en ce que *très* y figure deux fois, l'une en composition, l'autre à l'état libre. Les Latins disaient de même, *depellere de*, *emergere ex*, etc.

TRESPRENDRE, signifiait *s'emparer puissamment, irrésistiblement de.....*

Roland, blessé à Roncevaux, sent, malgré tout son courage et ses efforts, que sa dernière heure est venue :

> **Ço sent Rollans que la mort le *tresprent* :**
> **De vers la teste sur le cœur li descend.**
> **(*Roland*, st. 171.)**

Ces deux vers sont d'une grande beauté. La langue moderne aurait peine, je crois, à égaler la force expressive du second.

On disait de même *trespenser*, *trespercer*, *trestrembler*, *trestrancher*, *tresaller* :

> **Or escoutez des joies de ce mund,**
> **Que eles valent et que eles sunt :**
> **Cume fumee *trespassent* et *tresvunt*.**
> **(*Roman des Romans*, dans ROQUEFORT.)**

et *tresfiler*, qui est demeuré comme terme technique : *tréfiler* du fil de fer, une *tréfilerie*.

Mais en supprimant l'*s* dans tous ces mots, outre qu'on en a déguisé l'origine, on en a modifié la pro-

nonciation. *Trépas*, *tréfond*, *tréfiler*, comme les écrit l'Académie, ont certainement leur première syllabe plus fermée que ne l'avaient *trespas*, *tresfond*, *tresfiler*, et que ne l'a encore *tressaillir*. L'ancienne orthographe avait, pour marquer ces nuances délicates, bien plus de ressources que la moderne, réduite à trois misérables accents, dans lesquels il faut que tout rentre.

TROU DE CHOU, DE POMME.

La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* mentionne *Trou de chou*, avec cette restriction, *Il est bas*.

Elle eût parlé plus juste, disant : Il est vieux.

Trou de chou a complétement disparu de l'édition de 1835. Cependant on aurait pu l'y maintenir par grâce, comme aussi par égard pour Rabelais, qui, au chapitre 17 du livre V de *Pantagruel*, nous représente Henri Cotiral, « compagnon vieulx, » tenant « en sa dextre un gros *trou de chou*. »

Ménage (*Observations*) autorise *trou de chou*; et, après avoir rapporté ce vers de Villon,

D'un *trougnon* de chou, d'un naveau,

il déclare que *trou* vient de *thyrsus*; un *trou de chou*, c'est un *thyrse* de chou. Ménage va jusqu'à citer là-dessus du grec. Il fallait, comme Ménage, en avoir de reste pour en dépenser sur les *trous de chou*.

Trou est dans les plus anciens monuments de la

langue pour *trognon* ou *tronçon*, qui est évidemment dérivé de *truncus*, comme le pensait Nicot. *Un trou de lance*, dans *Ogier l'Ardenois* :

> Entamés est en maint lieu vos escus :
> Cil *trox* de lance i sont mult embatus.
> (v. 12210.)

« Votre écu est entamé en mainte place, et les nombreux tronçons de lance y tiennent encore. »

Ce passage se lit autrement dans un manuscrit plus moderne :

> Ses escus est et troés et fendus;
> Ne s'en voit mie com vilains esperdus :
> Dix *trous de lance* emporte en son escu.

« Il ne se retire pas du combat comme un vilain qui fuit : il emporte dix tronçons de lance plantés dans son bouclier. »

Plus loin :

> La lance froisse dusqu'as poins du guerrier,
> Li *trols* en volent contremont vers le ciel.
> (*Ogier l'Ardenois.*)

« Il brise la lance au poing du guerrier; les tronçons en volent en l'air jusqu'au ciel. »

Observez que le mot *tronçon* était employé dans le même temps, car on lit, quelques vers avant ceux que je viens de citer :

> Ogiers s'en torne, qi ben s'est conbatus;
> Cinq gonfanon emporte en son escus,
> Les fers de lance et les *troncons* dessus.
> (v. 12203.)

Et dans la description du tournoi donné par Fayel :

Li *troncon* volerent en haut
Des lances qui furent brisees.
(*R. dou Chast. de Coucy*, v. 1350.)

TROUSSER, TROUSSES.

Il serait bien important, dans un vocabulaire, d'indiquer le sens premier, le sens propre d'un mot, et de ranger ensuite chronologiquement, autant que faire se pourrait, les sens venus par extension, et parfois très-détournés du primitif.

Au mot *trousser*, l'Académie dit: « Replier, relever. Il se dit ordinairement des vêtements qu'on a sur soi. »

Le sens primitif de TROUSSER est *charger, imposer un fardeau*, ce qui ne se peut faire sans le lever; de là l'extension du sens: mais si l'on ne connaît le premier, on ne comprendra pas les rapports qui lient ces mots, *trousse*, *trousseau*, *porter en trousse*, *trousser en malle*, *trousser bagage*, etc.

RETROUSSER, c'est proprement charger une seconde fois un objet qui était déjà chargé, *troussé;* mais on ne le trouve pas assez haut, on le *retrousse*.

Blancandrin, ambassadeur de Marsile auprès de Charlemagne, détaille les présents offerts par le roi sarrasin à l'empereur français :

De sun aveir vos voelt asez duner,
Urs e leuns e veltres enchaignez,
Set cenz cameils e mil hosturs muez,
D'or e d'argent quatre cenz muls *trussez*.
(*Roland*, st. 9.)

« Il veut vous faire large part de ses richesses ; vous donner ours et lions et vautours enchaînés, sept cents chameaux et mille autours qui auront passé la mue, quatre cents mulets *chargés* d'or et d'argent. »

L'épieu de Baligant, amiral de Marsile, était si énorme, que le seul fer dont il était garni eût fait la charge d'un mulet :

> De sul le fer fust un mulet *trusset*.
> (*Roland*, st. 227.)

Un marchand, allant à la foire, achète pour sa maîtresse une robe de Pers :

> Si la ploia en un *troussel* ;
> Dessus son palefroi morel
> *La trousse* et lie derriere soi.
> (*La Bourse pleine de sens.*)

« Il la plia dans une valise ; la charge et attache derrière soi, sur son cheval brun. »

Une TROUSSE est donc ce dans quoi l'on porte. Ce mot s'appliquait à l'étui d'un barbier aussi bien qu'au carquois de Cupidon. Le *trousseau* de la mariée, c'est le ballot de ses hardes. Un *trousseau* de clefs, ce sont toutes les clefs que l'on porte ensemble en un petit fardeau ou paquet. *Porter en trousse*, *trousser en malle*, c'est charger comme une trousse qu'on mettait derrière soi sur le cheval, ou comme une malle ; trousser un vêtement, c'est le lever comme si l'on voulait le charger sur un cheval ; trousser bagage, c'est charger son bagage, partir, décamper.

Trousse, désignait aussi une sorte de vêtement particulier aux pages ; mais ceci se rapporte au sens secon-

daire de *trousser*. Ce vêtement s'appelait *trousse*, parce qu'il ne pendait pas, mais était relevé au corps. On employait le plus souvent ce mot au pluriel; de là l'expression : *Mettre aux trousses* de quelqu'un.... avoir toujours quelqu'un *pendu à ses trousses*.

VASSAL, VALET.

Le premier sens de *vassal* était *brave*, *courageux*.

Le duc Robert de Normandie réunit les évêques, les barons, les abbés, et leur annonce son départ pour la terre sainte. Tous, d'une commune voix, le supplient de ne pas abandonner le pays :

> Li unt respundu communal :
> Cherismes dus, noble *vassal*,
> Cum a ici fiere nouvelle !
> (Benoît de Sainte-More, t. II, p. 570.)

« Très-cher duc, noble brave, comme voici fière nouvelle ! »

Ganelon exaltant à Marsile la vaillance de Roland:

> N'at tel *vassal* sous la cape du ciel.
> (*Roland*, st. 40.)

> N'avez barun de si grant *vasselage*.
> (*Ibid.*, st. 30.)

Olivier, à Roncevaux, s'aperçoit de la trahison de Ganelon, qui livre l'arrière-garde aux Sarrasins. Il presse Roland de sonner du cor pour rappeler l'avant-garde et Charlemagne : *Cumpainz Rolland*, *sunez vostre olifant*. Mais Roland ne veut pas *corner pour*

des païens; il se confie, pour sortir d'affaire, à son épée et au courage des Français :

De Durandal verrez l'acer sanglant.
Franceis sunt bon, si ferrunt *vassalment;*
Ja cil d'Espaigne n'aueront de mort guarant.
(*Roland*, st. 83.)

Si ferront vassaument. Ferrunt, frapperont, par syncope, du verbe *férir.* Réponse qui suggère au poëte cette réflexion :

Rollans est proz, e Oliver est sage;
Ambedui unt merveillus *vasselage.*
(*Roland*, st. 85.)

« Merveilleuse bravoure. »

Enfin, ce qui achève de mettre le fait hors de doute, c'est l'épithète *vassal* appliquée à Charlemagne lui-même :

Dient Franceis : Icis reis est *vassals.*
(*Roland*, st. 241.)

Mult est *vassals* Karle de France dulce.
(*Ibid.*, st. 261.)

Cette acception persistait au XIIIe siècle, puisque Hébers, au commencement de son *Dolopathos*, applique le mot *vasselage* au fils du roi de France :

Car li fils Deu le volt doer
De proece et de *vasselaige;*
Mult est vaillanz de son aaige.
(*Dolopathos*, p. 156.)

VASLET, par syncope de *vassalet* ou *vasselet,* est un jeune homme, un jeune brave. Ce mot désigne souvent un fils de roi ou d'empereur. Benoît de Sainte-More l'applique au duc Robert de Normandie :

Tuit li plus riche et li plus saige
Sunt al *valet* devenu lige
De feautet e de servige.
(Benoit de Sainte-More, v. 31660.)

Dans le fabliau du *Vallet aux douze femmes*, ce valet est qualifié *damoisiaus*, preuve qu'il était gentilhomme :

Un *damoisiaus* de moult haut pris....
Quant le *vallés* espousé eut....

Le *roman de la Rose* met également sur une seule ligne les *valets* et les *damoiselles :*

Car malebouche est coustumiers
De raconter faulses nouvelles
De *valets* et de damoiselles.

Le mot *valet* conserve aujourd'hui même son acception primitive, sans que personne y prenne garde : c'est dans le jeu de cartes, où le roi, la dame et *le valet* représentent le père, la mère, et leur fils. Ce n'est pas à des laquais, à des *garçons*, qu'on eût donné les noms des chevaliers les plus illustres : Hector, Ogier, la Hire, Lancelot. Les quatre *valets* sont les quatre jeunes princes, héritiers des quatre rois. Le reste représente des groupes de simples soldats anonymes, les pions du jeu d'échecs.

Voilà donc un mot qui, après avoir honoré longtemps les fils de la plus haute noblesse de France, s'est vu relégué à désigner l'homme dans sa plus basse condition, et finalement est devenu si injurieux et si humiliant, qu'on ne l'applique plus à personne, et qu'il sortira ignominieusement de la langue où il était entré et a subsisté longtemps comme un titre d'honneur.

Il a fait sa révolution en six siècles à peu près : il était encore jeune au début du XIIIe; il est caduc au XIXe.

Le mot qui, au moyen âge, avait le sens actuel de *valet*, c'est *garçon*, augmentatif de *gars*; *garcio*, dans la basse latinité :

Portabat *garcio* parmam....

Hunc præcedebat cum parma *garcio*.
(GUILLAUME LE BRETON, *Philippide*.)

« Sa lance était portée par un garçon.... Un garçon marchait devant lui, portant sa lance. »

Le sire de Coucy envoie un domestique porter un message à la dame de Fayel; il le récompensera, non avec un joyau, les laquais n'en tiennent point de cas, mais avec *de l'argent sec*, qu'ils préfèrent :

Garcon aiment joiel noiant,
Il ainment plus le sec argent :
Ainsois li donrai XV sous.
(*R. de Coucy*, v. 3123.)

Quinze sous, somme énorme pour le temps.

L'acception primitive de *garçon*, après tant de siècles, subsiste encore entière.

VERBES RÉFLÉCHIS.

Nos pères affectionnaient singulièrement la forme réfléchie pour tout verbe exprimant une action relative à la personne qui la faisait, action physique ou morale, il n'importe. Ils disaient *se dormir*, *se mourir*,

se dîner; se combattre à ou *contre quelqu'un; se forfaire envers quelqu'un; se repentir, se pâmer, se gésir, se partir de...;* d'où il nous reste, par double emploi, *se départir de; se feindre, s'oublier,* etc.

SE DORMIR.—« Il *se giseit* sur sun lit, si *se dormeit.* »
(*Rois*, p. 134.)

« Entrerent en la chambre u Hisboseth *se dormeit.*»
(*Ibid.*)

Certes, dame, de *me dormir*
Me puige tres bien astenir.
(*Coucy*, v. 532.)

Nous disons encore *s'endormir,* témoignage de l'ancienne locution.

SE GÉSIR. — « E se vint à l'hostel Amon sun frere, u il *se giseit.* » (*Rois*, p. 163.)

S'EMPARTIR. — « Lores *s'empartid* Sesac de Jerusalem. » (*Rois*, p. 296.)

SE DISNER.—Jéroboam, au troisième livre des *Rois,* invite l'envoyé de Dieu à *se disner* avec lui :

— « Li reis preiad cel hume Deu qu'il remeist, e od lui *se dignast.* » (*Rois*, p. 287.)

— « E tu m'as fait merci e receud entre ces ki *se dignent* a tun deis. »—Entre ceux qui dînent à ton dais.
(*Rois*, p. 194.)

SE COMBATTRE. — « Si *se cumbatirent* (les Syriens) cuntre lui (David). » (*Rois*, p. 153.)

« Kar une gent *se cumbaterad* encuntre altre. »
(*Rois*, p. 301.)

> Ja *se combat* vostre compains Ogiers.
> (*Ogier l'Ardenois*, v. 2650.)

SE REPENTIR. — « Li fols reis l'en creid, e de sun mesfait *s'en repentid.* » (*Rois*, p. 290.)

— « Saint Pols *ne se repentivet* mie. » (SAINT BERNARD, p. 559.)

SE PASMER. — Corneille et Molière ont employé *pâmer* sans le pronom réfléchi :

> Sire, *on pâme* de joie ainsi que de tristesse.
> (*Le Cid.*)

> .... Ah ! bons dieux, *elle pâme.*
> (*Sganarelle.*)

Ils ne sont point parvenus à faire accepter cette forme neutre, et l'ancienne forme réfléchie a continué de prévaloir. Elle date de l'origine de la langue : Roland, monté sur Veillantif, trouve le cadavre de son cher Olivier, gisant à Roncevaux. Il lui adresse quelques mots touchants, et, succombant à la douleur, il s'évanouit :

> Quant tu es mort, dulur est que je vis.
> A icest mot *se pasmet* le marchis,
> Sur son ceval que cleimet Veillantif.
> (*Roland*, st. 149.)

« Quand tu es mort, douleur est que je vis. A ce « mot se pâme le marquis, sur son cheval qu'il appelle « Veillantif. »

> Sur l'erbe verte li quens Rollans *se pasmet.*
> (*Ibid.*, st. 166.)

Charlemagne s'évanouit à son tour, en trouvant le corps de son neveu Roland :

Guardet a la terre veist son nevold gesir,
Tant dulcement a regreter le prist :
Amis Rollans, de tei ait Deus mercit!
Unques nuls hom tel chevaler ne vit
Por grans batailles juster e defenir.
La meie honor est turnet en declin!
Carles *se pasmet*, ne s'en pout astenir.
(*Ibid.*, v. 203.)

« Il regarde à terre, et voit son neveu étendu. Il se prit à le regretter tant doucement : Ami Roland, que Dieu aie pitié de toi! Jamais on ne vit pareil chevalier pour assembler et mener à fin les grandes batailles. C'en est fait de ma gloire! Charles se pâme, il ne peut s'en empêcher. »

Se forfaire.— « Pur ço que cil de Jerusalem *forfaiz se furent* envers nostre Seigneur. » (*Rois*, p. 295.)

Se faindre. — *S'épargner à quelque chose, être faignant :*

Ne *se* doit pas *faindre* de lui aider....
(*Ogier*, v. 9638.)

De lui aider ne *se* va pas *faignant.*
(*Ibid.*, v. 9632.)

Se mourir.—*Mourir* était actif, comme aujourd'hui *tuer*. On disait *mourir quelqu'un;* au participe passé, *mort :*

Dist l'amirail : Carles, kar te purpenses,
Si preu cunseill que vers mei te repentes :
Mort as mun fils.
(*Roland*, st. 262.)

« Charles, dit l'amiral, réfléchis, et prends conseil de te repentir envers moi : tu as tué mon fils.

Trois freres m'a *mort* et mon pere.
(*La Violette*, p. 83.)

Le fils de Charlemagne, jouant aux échecs avec Bauduinet, le fils d'Ogier, s'irrite de perdre, lance l'échiquier d'or à la tête de son adversaire, et le tue :

Callos *l'a mort* d'un escekier d'or mier.
(*Ogier*, v. 3186.)

Les II *ont mors* et les II autres prins.
(*Garin*, I, p. 109.)

De là la forme passive *se mourir*, que nous gardons encore. *Se périr*, tant reproché aux gens du peuple, n'est pas plus ridicule que *se mourir*.

S'OUBLIER. — Coucy reçoit une lettre de la dame de Fayel :

On li mandoit qu'a l'anuitier
Ne *se* voelle mie *oublier*,
Ains vienne a Faïel tout droit,
Par l'huisset, si come il souloit.
(*Coucy*, v. 4010.)

« On lui mandait qu'à la tombée de la nuit il veuille ne pas s'oublier, mais vienne tout droit au château de Fayel, par la petite porte, selon sa coutume. »

Si ne *se* mist pas en oubli.
(*Ibid.*, v. 4035.)

TROIS PÉRIODES DANS NOTRE LANGUE.

Je distingue dans notre langue trois périodes. Dans la première, la plus courte, et celle dont il nous reste le moins de monuments, les voyelles prédominent sur les consonnes.

Pendant la seconde, la plus longue et la plus féconde, au moins jusqu'ici, l'équilibre tend à s'établir.

Nous assistons à la troisième, qui donne visiblement la prédominance aux consonnes sur les voyelles.

Le caractère de la seconde période paraît celui du génie de notre langue, qui, dans la première, cherche à se développer, fleurit dans la seconde, et dans la troisième s'achemine à la décadence.

La langue française, dans sa jeunesse, se sentait trop de son origine italienne; dans sa vieillesse, elle porte trop les marques des influences étrangères; elle est sortie du midi, et va se perdre du côté du nord.

Mais quand elle ne sera plus, il lui restera toujours cette gloire d'avoir servi, plus qu'aucune autre, à la civilisation de l'univers.

APPENDICE.

APPENDICE.

CHAPITRE PREMIER.

ARLEQUIN.

Son origine, ses métamorphoses.

Il est avéré que Polichinelle a diverti les Romains de la république. Il s'appelait en ce temps-là Maccus; les farces atellanes n'étaient pleines que de son nom et de ses exploits. L'identité n'est pas douteuse : on a déterré, aux environs de Naples, je pense, une figurine de bronze antique représentant Maccus, bossu par derrière et par devant, et le visage orné de ce long nez crochu qui a valu au personnage son nom italien moderne : *Pulcinella*, bec de poulet. On peut s'assurer du fait dans Ficoroni, *de Larvis scenicis* (page 26). Les anciens (et ce n'est pas une des moindres marques de leur bon sens) avaient dressé des statues à Polichinelle; Polichinelle est antique, Polichinelle est classique comme Plaute et Térence. Il a même conservé jusqu'à nous un caractère natif : c'est ce bredouillement inintelligible qui le distingue parmi tout le peuple des marionnettes. D'où croyez-vous que provienne ce bredouillement? C'est un reste d'accent du pays, dont Polichinelle n'a jamais pu se débarrasser; car, tous les savants vous le diront, Maccus

était né chez les Osques, si renommés dans les anciens auteurs pour leurs bons mots et leurs piquantes saillies. C'est de là que Maccus se transporta à Rome, où l'on représentait sur le théâtre des *jeux osques*. C'étaient de petites pièces qu'on jouait le matin avant la grande pièce. Maccus y paraissait dans toute sa gloire; mais comme à tous les cœurs bien nés la patrie est chère, il ne consentit jamais à parler une autre langue que sa langue natale. Les Romains, qui imposèrent leur idiome à tant de peuples vaincus, ne vinrent pas à bout de l'imposer à Polichinelle; et aujourd'hui encore, dans nos Champs Élysées, devant les soldats, les bonnes et les petits enfants ébahis, Maccus continue à parler osque, comme il parla jadis devant Coriolan. En effet, les Osques étaient voisins des Volsques, chez qui Coriolan alla chercher un asile; quelques historiens ont prétendu même confondre ces deux peuples. Il est naturel que le héros proscrit ait cherché à divertir son chagrin par les plaisanteries de Maccus, et il est probable que la scène pathétique de Véturie, accompagnée des dames romaines, eut pour témoin Polichinelle. Ce point d'archéologie pourra être éclairci plus tard; en attendant, il est hors de doute que la noblesse de Polichinelle remonte plus haut que la fondation de Rome. La plus ancienne noblesse de l'Europe est, sans contredit, la noblesse de Polichinelle.

Et le digne compagnon, le rival de Polichinelle, Arlequin, d'où vient-il? qui est-il? L'érudition a travaillé pour placer Arlequin aussi haut que Polichinelle. On est allé chercher dans le scoliaste de Martial un mime appelé *Panniculus*, et l'on a voulu que ce *Panniculus*

fût une allusion à l'habit d'Arlequin, composé de petits morceaux de drap; conjecture plus ingénieuse que solide. L'habit d'Arlequin est certainement d'invention moderne. Allez en Italie, la patrie d'Arlequin, à ce qu'on prétend; Arlequin y est vêtu de noir de la tête aux pieds, y compris la tête, bien entendu. Le *Panniculus* ne serait-il pas plutôt ce personnage que je vois, dans Ficoroni, danser en déployant sur sa tête et autour de ses reins une petite écharpe, le *palliolum?* Au surplus, je n'ai point à faire un sort au *Panniculus;* c'est l'affaire des savants : tenons-nous à notre Arlequin.

Je dis *notre*, et non sans dessein; car j'espère bien établir qu'Arlequin est Français; mais ce ne sera pas en adoptant l'étymologie donnée par Ménage. Ménage raconte que le président de Harlay avait un bouffon favori qu'on appela, du nom de son maître, *Harlay;* on ajouta *Quint*, par une espèce de parodie du nom de Charles-Quint : cela fit *Harlay-Quint* ou *Arlequin*. Je doute qu'Arlequin lui-même fût capable d'inventer une étymologie plus grotesque et plus ridicule. Le docte Ménage en a par centaines de la même force. Comme il savait très-bien le grec, on a cru sur sa parole qu'il savait le français pareillement. Aujourd'hui, sa réputation est faite; la prescription y est, et l'on écrit, dans des articles de *revues* éblouissants d'érudition : « Ménage, savant linguiste, *profondément versé* « *dans les origines de notre langue, etc.* » Ceux qui déclament ces belles choses n'ont probablement jamais ouvert le livre de Ménage.

Aujourd'hui, sans rien affirmer, je propose avec

modestie une étymologie nouvelle du nom d'Arlequin.

Premier point : Arlequin est né dans la ville d'Arles, et l'autre moitié de son nom est une altération du mot *camp* : *Arlecamp, Arlequin.*

Second point : Arlequin était jadis un démon ou un fantôme qui hantait les cimetières. Sa noirceur accuse encore son origine, aussi bien que son geste souple, rapide, silencieux. Tout cela sent la tombe et les ténèbres. Le caractère d'Arlequin s'est, je l'avoue, modifié au soleil ; nous verrons comment : mais je pose ici en fait que, sous deux noms différents, Arlequin le folâtre, et le funèbre Hellequin, chef d'une mesnie qui remplit d'épouvante tout le moyen âge, sont une seule et même personne.

Voilà ma thèse ; elle est grave. J'ai besoin de reprendre les choses de haut : prêtez-moi, je vous prie, toute votre attention.

Arles fut la première ville de France qui reçut la foi chrétienne. Elle y fut convertie, disent les chroniques, vingt-sept ans après la passion de Jésus-Christ, par saint Trophine, son apôtre et premier évêque.

Cette ville possédait un magnifique cimetière païen ; là reposaient les chefs des plus anciennes familles romaines, dans des mausolées dont les débris excitent encore de nos jours la surprise et l'admiration des antiquaires. La nouvelle religion ne changea pas la destination d'un lieu consacré par la piété de la religion précédente ; mais elle voulut le régénérer en quel-

que sorte et le purifier par la bénédiction chrétienne. A cet effet, saint Trophine convoqua six autres évêques, en présence de qui la cérémonie devait s'accomplir. C'étaient saint Saturnin, évêque de Toulouse; saint Maximin, d'Aix; saint Martial, de Limoges; saint Front, de Périgueux; saint Paul-Serge, de Narbonne, et saint Eutrope, d'Orange (1). Ils étaient réunis sur le terrain, et cherchaient à qui serait déféré l'honneur d'officier en cette circonstance solennelle, chacun s'en défendant par humilité, lorsque tout à coup le Sauveur des hommes, Jésus-Christ lui-même, parut au milieu d'eux, et mit fin à leur pieuse contestation en bénissant le cimetière de sa propre main. Ce lieu avait porté de temps immémorial le nom de *Champs Élysées*, qui témoignait à la fois sa splendeur, sa destination funèbre, et la croyance religieuse des fondateurs. Cette croyance venait d'être changée, mais on ne change pas facilement les habitudes du peuple : le cimetière continua donc à s'appeler *Ely-Camps;* quelques-uns, sans doute plus rigides, modifièrent ce mot en *Arles-Camps*. La pensée mythologique se trouvait ainsi effacée par la substitution d'une racine à l'autre, et l'on finit par employer indifféremment *Arlecamps* ou *Elycamps*. Mais il est essentiel d'observer que l'on grasseyait partout en France, et que le mot *Arles* sonnait *Ales*. *Arleschamps* ou *Arlescamps* n'a jamais été prononcé au moyen âge autrement que *Alecamps*. On écrivait avec ou sans *r*, selon qu'on se reportait à l'étymologie *Arelatum*, ou à la prononciation : les

(1) *La Royale Couronne des roys d'Arles*, par P. Bouys, presbtre, p. 94.

manuscrits usent de la double orthographe, et mettent bataille *d'Arleschans* ou *d'Aleschans ;* mais la forme parlée était une (1).

Pendant tout le moyen âge, le cimetière d'Arles fut le lieu le plus célèbre de la France et peut-être de l'Europe. Là se voyait, dit le père Bouys, la première chapelle qui eût été dédiée à la Vierge après son assomption, par le pape Virgile. Puis étaient venues les souffrances de l'Église chrétienne : le paganisme n'avait pas cédé la victoire sans combat; le sang des martyrs avait coulé sous le glaive des persécuteurs. Un cimetière est un terrain neutre : les Champs Élysées s'étaient ouverts, et avaient recueilli les corps des martyrs de la foi du Christ, saint Geniez, saint Eutrope et une foule d'autres. Comment cette terre sanctifiée de leur sang aurait-elle manqué de miracles? Aussi elle n'en manqua point. C'est dans le cimetière d'Arles que le Labarum apparut à l'empereur Constantin. « Dieu « luy envoya un ange lorsqu'il estoit au mylieu du « saint cimetiere d'Elyscamps, contemplant la grande « quantité de sepultures de pierre et de marbre qui « estoient et sont encore en iceluy (à quoy il se plai- « soit grandement), qui, luy montrant une croix de « feu en l'air, luy dict ces paroles : *Constantine, in hoc « signo vince!* (2) » Constantin marcha contre Maxence, délivra Rome, et la paix fut donnée à l'Église.

Il arrivait souvent que, au lit de la mort, des fidèles

(1) Voyez, page 22, *du Grasseyement ;* et, page 26, *de l'Assimilation ou substitution des liquides* I, r. Voyez aussi le Glossaire de Roquefort, au mot *Ale-le-blan* (*Arles-le-Blanc*).

(2) P. Bouys, *la Royale Couronne des roys d'Arles*, p. 20.

habitant une ville éloignée d'Arles exprimaient le désir de dormir dans le saint cimetière. Il leur semblait que leur âme avait plus de chances de salut lorsque leur corps reposerait en compagnie des reliques des martyrs, dans une terre bénie de la main et de la bouche de Jésus-Christ. On abandonnait leurs cercueils sur le Rhône; et soit qu'il fallût le descendre ou voguer contre le fil de l'eau, ils se rendaient tout seuls à leur destination, et s'arrêtaient d'eux-mêmes où il fallait, *comme estant attirés à ceste terre pour y attendre la resurrection des morts, en la compagnie des saints qui sont enterrés en iceluy* (1).

Au récit de toutes ces merveilles, Charlemagne s'attendrissait, et faisait faire de continuelles prières en Arlecamps, car il y avait une partie de ses preux, voire des membres de sa famille : le père de Gérard de Viane, tué à Roncevaux, « et tant de barons et « de chevaliers qui, comme saints athletes, estoient « morts en la bataille de Montemayour. » Il y avait aussi Ogier le Danois, Guillaume au court nez, seigneur d'Orange, et Vivien, tous deux neveux du grand empereur. Ces derniers avaient perdu la vie en Arlecamps même; car, pour que rien ne manquât à la renommée ni à la poésie de ce glorieux cimetière, il avait été le théâtre d'une bataille livrée par Charlemagne contre les Sarrasins. La bataille d'Arlescamps a été chantée dans un poëme de dix mille vers par quelque Homère anonyme du XIIIe siècle; l'avenir sans doute réserve le sien à la bataille non

(1) Bouys, p. 118.

moins épique que, neuf cents ans plus tard, un autre Charlemagne livra dans le cimetière d'Eylau. M. Paulin Paris (1) analyse la *chanson d'Arlescamps,* il en extrait des passages d'une grande beauté et véritablement épiques. Par exemple, le discours de Guillaume à son bon cheval prêt à succomber de fatigue : *Cheval, dit il, moult par estes lassés?* Il l'encourage par la promesse de tout ce qui peut flatter un cheval : Baucent, le reste de sa vie, ne mangera que de l'orge bien pure, que du foin choisi; ne boira que dans un vase doré; sera pansé quatre fois par jour, etc. :

Baucent l'oï, si a froncié le nez;
Ainsi l'entend com s'il fut hom senez;
La teste croule, si a des piez houez;
Reprent s'alaine, tout est revigorez;
Ainsi hannist comme se il fust jetés
Hors de l'estable et de nouvel ferrez.

« Baucent l'entend, il a froncé le nez; il le comprend comme s'il était un être humain doué d'intelligence. Il hoche la tête, fouit la terre du pied, reprend son haleine et sa vigueur. Il hennit comme s'il s'élançait de l'étable et ferré de neuf. »

Vivien, dans l'imprudence de sa jeune ardeur, avait fait vœu de ne jamais reculer d'une semelle devant les Sarrasins. En vain son oncle, le valeureux Guillaume d'Orange, dans un discours plein de naïveté, lui avait-il remontré l'imprudence d'un pareil vœu, et que *bonne est la fuite dont le corps est sauvé;* Vivien s'est obstiné, et il est victime de cette obstination. Blessé à mort, les entrailles à demi pendantes hors du

(1) *Histoire des manuscrits français de la bibl. du Roi,* t. II, p. 140 et 500.

ventre, il saisit son cor, comme Roland à Roncevaux, et en sonne trois fois tant qu'il peut :

Deux fois en graisle et li tiers fut en gros ;

c'est-à-dire, deux sons aigus, suivis d'un son grave.

Guillaumes vint quanqu'il put les galops.

Là commence une scène déchirante, un dialogue de tragédie, mais de tragédie antique :

Beau nies (1), vis-tu, par sainte charité ?
— Oui voir, oncles; mais pou ai de santé.
N'est pas merveille quand ai le cueur crevé.

Guillaume lui demande s'il a, dimanche dernier, usé du pain bénit à la messe :

Dit Viviens : Je n'en ai pas goté.
Quand je y vins, si l'avoit on donné.
— Nies, j'ai del pain avec moy apporté
En m'aumosniere, quinze jors a passé.
Manges en, nies, au nom de charité!

Vivien y consent; mais, avant cette espèce de viatique qui va s'administrer dans le cimetière où tourbillonne la bataille furieuse, Guillaume appuie la tête de Vivien sur sa poitrine, et s'apprête à faire l'office de prêtre :

Moult bellement le prist à doctriner;
Lors se commence l'enfans à confesser
De ce qu'il pot savoir et remembrer.

Vivien se confesse en effet, mange le morceau de pain

(1) *Neveu,* d'où nous avons encore le féminin *nièce.* Les romanciers ne sont pas d'accord sur le degré de parenté entre Guillaume et Vivien : les uns en font deux frères ; selon les autres, c'était l'oncle et le neveu.

bénit, puis *bat sa coupe*, et ses yeux se voilent, son teint s'efface sous les ombres du trépas :

Le gentil comte a pris à regarder....
L'ame s'en va, plus n'y pot demourer !

Tel est, en bref, ce touchant épisode de *la bataille et grant destruccion d'Alescamps*. Le cimetière, dont le sol est formé de poussière humaine, engloutit indistinctement païens, chrétiens, Sarrasins. Tous dorment ensemble pêle-même; héros pour avoir donné la mort, héros pour l'avoir reçue.

Pendant le jour, la tranquillité et la bonne harmonie règnent dans le cimetière, parce que les morts ont peur du soleil; mais la nuit les fantômes sortent tumultueusement de dessous terre, les uns soulevant le marbre de leurs tombes, les autres n'ayant qu'à écarter le gazon. Ils mènent un bruit épouvantable de cris, de chocs, de hurlements, de menaces, de plaintes;..... on ne sait pas au juste ce que c'est, mais la terreur est profonde.

Ce chœur infernal, cette famille du cimetière, s'appelait *les Arlecamps* (*Allecans*). Et comme le peuple garde plus fidèlement la tradition des mots que celle des idées, l'imagination populaire fit d'*Alecan* le nom du chef des fantômes dont la mesnie *bruyait* dans le cimetière d'Arles. Tous les chroniqueurs, poëtes, légendaires, vous attesteront que le cimetière d'Arles était le principal théâtre des apparitions de la mesnie Hellequin. Le nom d'*Hellequin* rappelle les Ely-Camps, comme la forme *Arlequin*, les Arlecamps. Dante a parlé du cimetière d'Arles et d'Arlequin, qu'il nomme,

suivant la prononciation du moyen âge, *Allequin :*

> Siccome ad Arli ove l' Rodano stagna,
> Siccome a Pola presso del Quarnaro
> Che Italia chiude e i suoi termini bagna,
> Fanno i sepolcri tutto 'l loco varo....
>
> (*Inferno*, IX.)

« Comme à Arles où séjourne le Rhône, comme à Pole, aux rives du Quarnaro qui baigne les frontières de l'Italie, on voit une immense quantité de sépultures rendre le sol inégal, de même des tombeaux épars s'offraient à ma vue. »

Plus loin, Satan évoque deux démons; c'est encore un souvenir de l'Arlescamps qui se présente à l'idée du poëte :

> Tratti avanti *Alichino* e Calcabrina....
>
> (*Inferno*, XXI.)

« Avancez, *Arlequin* et Calcabrina (1). »

Non-seulement les poëtes et les romanciers du moyen âge sont remplis de la *mesnie Hellequin,* mais les écrivains sérieux, les théologiens, les évêques, ne dédaignent pas de s'en occuper. Raoul de Presles, dans son commentaire sur *la Cité de Dieu,* cite la *mesnie Hellequin;* Guillaume de Paris, dans son traité *de Universo* (part. II, ch. 12), lui consacre un assez long passage. Cette sombre *mesnie* s'appelle en latin *exercitus* ou *milites Hellequini;* Pierre de Blois écrit *Herlikini.* C'est dans sa quatorzième épître, où il dit que les ec-

(1) C'est une chose merveilleuse que les extravagances où les commentateurs ont eu recours pour expliquer le sens de ce nom *Alichino,* qu'ils supposent forgé par Dante. Il y en a un qui a découvert qu'*Alichino* signifie « *qui alios inclinat,* id est, *sodomita.* »

clésiastiques de son temps courent après la fortune et les honneurs à travers mille périls : « *In quibus gloriam martyrii mererentur, si hæc pro Christi nomine sustinerent. Nunc autem sunt martyres sæculi, mundi professores, disciputi curiæ*, MILITES HERLIKINI. » (Petri Bles., *Opp.*, p. 22, col. 2.) — « Si ces prêtres, dit le pieux écrivain, supportaient ces périls pour l'amour de Jésus-Christ, ils mériteraient la gloire du martyre. Au lieu de cela, que sont-ils? Des martyrs du siècle, des professeurs du monde, des élèves de la cour, *des arlequins.* » Par cette dernière expression, Pierre de Blois entend assimiler ces ecclésiastiques vaniteux aux fantômes de la *mesnie Hellequin*, ombres formées de vent et d'un peu de nocturne vapeur.

Cependant la *mesnie Hellequin* ne renferma point ses apparitions dans l'enceinte bornée de l'Elycamps; elle se répandit par toute la France, et même dans l'Europe entière. Partout où *il revenait*, c'étaient des Hellequins. Le grand veneur de Fontainebleau, comme le Freyschutz allemand, ne sont autre chose que la chasse d'Hellequin. Le roi des aulnes, *Erlenkœnig*, est une seconde transformation d'*Herlekin*. Les frères Grimm nous en font connaître une troisième, sous le nom altéré, mais toujours reconnaissable, d'*Hielkin*. Walter Scott nous montre Hellequin en Écosse; Guillaume de Paris témoigne que, de son temps, l'Espagne connaissait, aussi bien que la France, les *milites Hellequini;* enfin, un poëme du cycle carlovingien, en patois flamand ou wallon, nous représente Arlequin orné d'une particule nobiliaire, sous le nom du *comte Van Hellequin*, tenant sa dignité au milieu des plus au-

gustes héros : *van* Pepin, *van* Garin, *van* Fromont, et même *van* Charlemagne (1).

Les métamorphoses d'Arlequin feraient un digne pendant aux Métamorphoses d'Ovide. Mais nous ne sommes pas au bout.

A la fin du xve siècle, Hellequin, dont l'origine allait s'effaçant à mesure qu'il grandissait en réputation, Hellequin est devenu Charles V ou Charles-Quint, roi de France. La *Chronique de Normandie*, imprimée à Rouen en 1487, rapporte « *comme le roy Charles le Quint, jadis roy de France, et ses gens avecques luy, s'aparurent après leur mort au duc Richard sans Paour.* » Vous voyez, l'imprimerie est à peine née, et elle s'empresse de s'occuper d'Arlequin. Le chapitre est trop long pour être mis ici dans son entier. En voici le début, qui suffira pour notre propos :

« Une aultre moult merveilleuse aventure advint au « duc Richard sans Paour. Vray est qu'il estoit en son « chasteau de Moulineaux sur Saine ; et une fois ainsy « comme il se aloit esbattre après souper au bois, luy « et ses gens ouyrent une merveilleuse noise et horrible « de grant multitude de gens qui estoient ensemble, « ce leur sembloit ; laquelle noise s'approchoit tou- « jours d'eux. Et si comme le duc et ses gens ouïrent « la noise s'approcher, ils se resconserent delez ung « arbre, et là le duc Richard envoya de ses gens espier « que c'estoit. Et lors ung des escuiers au duc vit que « ceux qui faisoient celle noise s'estoient arrestez des-

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale, 184, supp. fr. cité par M. Fr. Michel, dans Benoit, t. II, p. 337.

« soubs ung arbre, et commença à regarder leur ma-« niere de faire et leur gouvernement, et vit que « c'estoit ung roi qui avoit avec luy grant compaignie « de toutes gens, *et les apeloit on la mesgnie Henne-« quin en commun langage; mais c'estoit la mesgnie « Charles Quint, qui fut jadis roy de France.* »

Qui voudra savoir le reste de l'aventure la trouvera au second tome, p. 337, de la *Chronique des ducs de Normandie*, publiée par M. Francisque Michel.

On sent que le chroniqueur, voulant absolument assigner l'origine d'un nom qu'il ne comprenait pas, s'est laissé guider, pour la découvrir, à la dernière syllabe de ce nom. Ce chroniqueur devait être quelque aïeul de Ménage. Ici se termine le rôle héroïque et lugubre d'Arlequin; nous allons le voir entrer dans la période moderne de son existence. C'est encore une métamorphose.

L'habitude à la longue diminue la terreur et le respect, et engendre la familiarité, qui finit par conduire au mépris. C'est ce qui est arrivé au diable. Son nom n'a pas été plus ménagé que sa personne; on l'a mis partout : Quel diable!.... Au diable!.... Cela ne vaut pas le diable!... Cela est fait à la diable!... Le diable est compromis jusque chez les petits enfants. Faut-il s'étonner que la même chose soit arrivée à Hellequin? La *Mesnie Hellequin* était passée, elle aussi, en commun proverbe, et servait de terme de comparaison fâcheux : les avocats, disait-on au moyen âge, c'est la *Mesnie Hellequin!*

Avocas portent grant damage;

Pour poi metent lor ame en gage.
Lor langue est plaine de venin;
Par aus sont perdu heritage,
Et desfait maint bon mariage,
Et mal fait por un pot de vin;
Il s'entrepoilent con mastin;
C'est la mesnie Hellequin.

(*Le Mariage des filles au diable*, Mss. de l'Arsenal, n° 175, fol. 292.)

Quelle insolence! Mais on ne se borna pas à médire : on alla jusqu'à travestir et contrefaire la *mesnie Hellequin*. C'est une des inconséquences les plus remarquables de l'esprit humain, que ce penchant à railler les objets de son culte ou de sa frayeur; l'esprit d'opposition s'exhale et se soulage ainsi. A quelle époque le diable a-t-il été plus redouté et plus bafoué qu'au moyen âge? Hellequin partagea cette double fortune. Il fut craint comme le diable, et comme lui traduit en farce dans les mascarades et les charivaris. Le roman de *Fauvel*, composé vers la fin du XIIIe siècle, offre un détail curieux d'une arlequinade, ou, comme on disait alors, d'une *hellequinade*. Le héros du poëme vient de se retirer dans sa chambre à coucher; c'est l'instant qu'on attendait pour lui donner le charivari le plus étonnant qui jamais ait assourdi les oreilles humaines :

Puis faisoyent une crierie....
Jamais telle ne fut ouïe.
Li uns monstroit son cul au vent,
Li autres rompoit un auvent;
L'uns cassoit fenestres et huis,
L'autre jetoit le sel au puits;
L'un jetoit le bren aux visaiges;
Trop par estoient laids et sauvaiges :

Es testes orent barboères (1),
Avec eux portoient deux bieres.
Il y avoit un grant jayant
Qui alloit trop forment brayant;
Vestu ert de bon broissequin;
Je cuids que c'estoit Hellequin,
Et tuit li autre sa mesnie
Qui le suivent toute enragie.
Monté est sur un roncin haut,
Si très gras que, par saint Quinault,
L'on li peut les costes compter.

Ces vers n'ont pas besoin de traduction. Nous voyons déjà figurer dans le même cortége les Arlequines :

Avec eux avoient *Hellequines*
Qui avoient cointises fines,
Et se deduisoient en ce
Lay chanter qui commence :
« En ce doux tems d'esté,
« Au joly mois de may. »

Hellequin une fois entré dans le ridicule, ma tâche d'historien est finie, et le reste vous est connu. Le peuple s'est vengé du fantôme par une amère dérision. Le costume d'Arlequin est évidemment parodié de celui d'Hellequin : le harnais militaire est remplacé par un vêtement bariolé comme celui des fous de cour; au lieu du glaive étincelant d'Hellequin, Arlequin brandit un sabre de bois, une latte, dont s'escrime sa malice inoffensive; le heaume de fer est devenu un petit chapeau de feutre risible. En expiation de l'épouvante semée par le seul nom d'Hellequin, Arlequin tremble aujourd'hui devant tout le monde: un enfant, son om-

(1) Masques dont la partie inférieure, la barbe, est un morceau d'étoffe triangulaire. Le mot est encore usité en Picardie.

bre, un rien, tout lui fait peur. Il a lui-même le caractère d'un enfant, et la grâce folâtre d'un petit chat. De toute son ancienne manière d'être, on ne lui a laissé que son visage noirci par la fumée de l'enfer, comme pour mieux constater son identité et son humiliation. Exemple frappant des vicissitudes de la fortune, Hellequin condamné à faire rire ceux qu'il faisait jadis frissonner! Qu'est-ce que Denys le tyran devenu maître d'école, au prix d'Hellequin changé en Arlequin!

Le camarade inséparable d'Arlequin, Pierrot, m'est suspect aussi de n'avoir pas toujours exercé le métier qu'il fait aujourd'hui sur le boulevard du Temple. A sa face blême, à l'espèce de suaire dont il s'habille, à sa malice malfaisante, à sa gravité sournoise, à ce silence funèbre et à ces affreuses grimaces qui, avec une pantomime d'une agilité surnaturelle, lui servent de langage, je crois reconnaître un habitant de l'autre monde; et, puisqu'il faut le dire, je soupçonne fort Pierrot d'avoir en son temps fait partie de la *mesnie Hellequin*. Il tient visiblement du fantôme et du démon : il paraît avoir formé une paire avec Arlequin, l'un représentant le fantôme blanc, l'autre, le fantôme noir. Chacun sait combien le bon roi René était admirable à organiser de belles processions dramatiques. Celle qu'il institua à Aix en 1474, pour le jour de la Fête-Dieu, mettait plusieurs heures à défiler. On y voyait figurer, dans l'attirail le plus fantasque, tous les dieux du paganisme et tous les personnages soit du Vieux, soit du Nouveau Testament; la Mort, la Renommée, des bouffons montés sur des ânes, les Parques et une légion de diables grands et petits, habillés de

rouge et de noir, pour signifier les ténèbres de l'autre monde et le feu de l'enfer : « Leur vêtement était « noir, mêlé de flammes, et tous avaient le visage ca-« ché par des têtières rouges ou noires. » Arlequin et Pierrot sont masqués : « Toutes les divinités de la pro-« cession portaient des masques semblables à ceux « dont les anciens se servaient au théâtre (1). » Est-il vraisemblable que parmi les légendes fameuses, comme la tarasque ou le dragon de saint George, représentées dans ses processions, le roi René eût négligé la plus célèbre, la *mesnie Hellequin ?* La chose ne paraît pas possible. Plus j'y songe, plus je me persuade que c'est le roi René à qui nous sommes redevables d'Arlequin et de Pierrot. Peut-être même a-t-il prétendu guérir ses sujets de leurs craintes superstitieuses par l'habitude d'en railler les objets, et il y aurait réussi. Pourquoi une idée philosophique ne serait-elle pas entrée dans la tête du roi René, bon poëte, grand artiste, qui s'est montré si philosophe dans la pratique? Remarquez que Arles était une des deux capitales du roi René, que l'habit d'Arlequin est précisément rouge et noir, et qu'en Italie, où il n'y avait pas de bon roi René, Arlequin est demeuré vêtu de noir sans mélange. Décidément, Arlequin et Pierrot me paraissent deux échappés de la procession.

On a fait au siècle dernier, sur les masques de la comédie italienne, quelques recherches très-superficielles, qui défrayent encore l'érudition contemporaine. On a répété d'écho en écho que Bergame est la patrie

(1) *Histoire du roi René*, par M. de Villeneuve-Bargemont, II, 255 et 365.

d'Arlequin : je le croirai, quand l'Italie fournira une étymologie satisfaisante du nom d'*Arlichino*. Je consens de bon cœur que Pantalon soit Vénitien (1); Spavento, Napolitain; le Docteur, Bolonais, *etc.* Mais j'observe que, dans cette facile généalogie, il n'est jamais question de Pierrot; et cependant Pierrot passe avec Arlequin pour le plus ancien masque de la comédie italienne. C'est que leur berceau est ailleurs qu'en Italie.

Si les auteurs du moyen âge redevenaient à la portée de tout le monde, si leurs textes étaient publiés correctement et rentraient dans la circulation, s'ils étaient fouillés par l'intelligence publique au lieu de l'être par la sagacité particulière de quelques érudits, que de secrets se révéleraient, que d'origines seraient mises au jour, qui paraissent aujourd'hui des mystères impénétrables, sur lesquels on écrit de gros livres bien pédants, et qui ne sont au fond que l'histoire d'Arlequin !

(1) Chaque pays a ses patrons de prédilection : saint Patrice en Irlande; en Angleterre, saint Jean; saint Alexandre (*Sauney*) en Écosse; à Venise, saint Pantaléon, d'où, par antonomase, *un Pantaléon* pour *un Vénitien*, et, par corruption, *Pantalon*.

CHAPITRE II.

MALBROU (1).

Est-il Anglais? — Est-ce un héros moderne?

Un autre personnage parmi le peuple, aussi célèbre qu'Arlequin, c'est *monsieur d' Malbrou*. L'immortalité est un quine à la loterie du temps; il ne faut pas une grosse mise pour y faire fortune: Saint-Aulaire gagna la sienne avec un quatrain, et tous les titres de monsieur de Malbrou sont une chanson.

Cette chanson, dont la vogue fut prodigieuse, n'était pas connue du beau monde avant 1783; mais vers cette époque elle fit tout à coup explosion; c'est le mot. Sa fortune, depuis fixée à un cran un peu plus bas, n'a plus varié, et, selon toute apparence, ne variera plus. Monsieur de Malbrou restera populaire jusqu'à la fin du monde; car il est solidement établi, non-seulement en France, mais dans l'Europe entière et par delà: on le chante en Afrique et en Égypte. Je ne serais pas surpris d'apprendre qu'il a pénétré à la suite des jésuites jusqu'à la Chine et aux Indes; le nouveau monde en fait ses délices comme l'ancien. Quelle catastrophe serait donc capable d'anéantir cette chanson? Je ne vois que le jugement dernier: *Si fractus illabatur orbis*.

(1) Ce morceau a été publié dans une *Revue*. En le réimprimant on n'a pas cru devoir retrancher l'exposition sommaire de quelques points de théorie traités avec plus de développements dans diverses parties de cet ouvrage, auxquelles ce chapitre peut servir de résumé.

Voici, en peu de mots, l'histoire de sa naissance, ou plutôt de sa renaissance, comme j'espère le faire voir tout à l'heure.

Le Dauphin, fils de Louis XVI, avait une nourrice appelée madame Poitrine, qui, vu la convenance de son nom et de son emploi, risque bien d'être prise pour un mythe par les Niebuhrs des siècles à venir. Cette bonne dame, un jour qu'elle berçait le petit prince en chantant pour l'endormir, reçut la visite inopinée de la reine. Or, madame Poitrine chantait justement Malbrou. Marie-Antoinette, excellente musicienne, élève de Gluck, prit en gré cette chanson, et mit à la mode Malbrou, comme un an plus tard elle y mit les *Quesaco*. La cour, à l'exemple de la reine, se passionna pour Malbrou ; la ville se modela sur la cour. Malbrou se trouva dans toutes les bouches, sur les écrans, sur les éventails ; on en fit des tableaux, des dessus de porte, jusqu'à des poëmes (1). Les voitures, les habits, les perruques, tout fut à la Malbrou : c'était un engouement universel. Mais vous observerez que tout ce monde allait à gauche, en prenant la chanson de Malbrou au burlesque. Elle n'offre absolument de ridicule que les couplets ajoutés par les courtisans beaux esprits. Le seul Beaumarchais eut le tact assez fin pour sentir que l'air est une des mélodies les plus sentimentales : aussi l'employa-t-il pour la romance que chante Chérubin aux pieds de la belle comtesse. Ce trait d'un homme de goût ne

(1) L'anecdote, d'ailleurs bien connue, de madame Poitrine et de la reine, est attestée par un détestable poëme burlesque de *Malbrough*, que Beffroy de Regny publia en 1783, c'est-à-dire, le lendemain du fait.

détrompa point le public, le sot public, comme l'appelle Jean-Jacques ; et la chanson de Malbrou est restée un type convenu de folle plaisanterie. Et pourquoi? parce qu'on y trouve le nom d'un général anglais qui battit une fois les troupes françaises. Il est clair qu'on ne pouvait chanter la mort de Marlborough que pour s'en moquer.

Mais si, par hasard, dans cette pièce le nom de Marlborough était un nom substitué? A quel nom? direz-vous. C'est ce qu'il s'agit de déterminer, et la chose n'est pas facile; toutefois, on peut l'essayer.

Il est hors de doute que la chanson de Malbrou n'a pas été composée sur le duc de Marlborough, mort en 1722; car déjà, à la mort du duc de Guise, assassiné par Poltrot le 15 février 1563, les huguenots répandirent une chanson visiblement calquée sur celle qui porte aujourd'hui le nom de Malbrou; or, la copie ne saurait avoir précédé l'original. Mais sur quoi jugez-vous que Malbrou est l'original, plutôt que la complainte du duc de Guise? Je vous le dirai tout à l'heure. Voici, en attendant, pour constater la ressemblance, cette complainte du duc de Guise. Ce morceau est devenu rare.

LE CONVOI DU DUC DE GUISE (1563).

Sur un air noté.

Qui veut ouïr chanson?
C'est du grand duc de Guise;
Et bon, bon, bon, dan di, dan don,
C'est du grand duc de Guise,

Qui est mort et enterré.
Aux quatre coins du poêle,
Et bon, bon, bon, etc.
Aux quatre coins du poêle
Quatr' gentilshomm's y avoit,

Quatr' gentilshomm's y avoit,
Dont l'un portoit son casque,
Et bon, bon, bon, etc.
Et l'autre ses pistolets,

Et l'autre ses pistolets,
Et l'autre son épée,
Et bon, bon, bon, etc.
Qui tant d'hugu'nots a tués,

Qui tant d'hugu'nots a tués.
Venoit le quatrieme,
Et bon, bon, bon, etc.
Qu'estoit le plus dolent,

Qu'estoit le plus dolent.
Après venoient les pages,
Et bon, bon, bon, etc.
Et les valets de pied,

Et les valets de pied,
Avecque de grands crespes,
Et bon, bon, bon, etc.
Et des souliers cirés,

Et des souliers cirés,
Et des beaux bas d'estame,
Et bon, bon, bon, etc.
Et des culottes de piau,

Et des culottes de piau.
La ceremonie faite,
Et bon, bon, bon, etc.
Chacun s'alla coucher,

Chacun s'alla coucher;

Les uns avec leur femme,
Et bon, bon, bon, etc.
Et les autres tout seuls (1).

Laplace, qui a recueilli cette platitude historique, se demande laquelle des deux chansons est l'aînée. Il n'est pas malaisé de s'en apercevoir : le *Convoi du duc de Guise* n'est évidemment qu'une fade et grossière parodie de quelque antique romance, encore populaire au XVI[e] siècle, oubliée au XVIII[e] siècle, et que la bonne madame Poitrine apporta du fond de sa province dans le Louvre des rois de France. Le *Convoi du duc de Guise* affecte de ne point rimer, parce que la chanson de Malbrou ne rime pas; je veux dire qu'elle semble ne pas rimer pour ceux qui ignorent les règles de la poésie au moyen âge.

La chanson de Malbrou est en vers de douze syllabes et en couplets monorimes, comme les chansons *de Geste* du XII[e] et du XIII[e] siècle. Chaque vers se partageait alors en deux hémistiches bien marqués, dont le premier jouit du privilége aujourd'hui réservé à la finale du vers féminin, c'est-à-dire que l'*e* muet n'y compte pas. Par exemple :

Chy fine le mater*e* de Regnaut le baron,
Qui tant jour guerroya l'empereour Karlon.
Oncques plus vaillant princ*e* ne viesti haubergon,
Que fu li bers Regnaut, tant il estoit preudom.
(*Les quatre fils Aymon.*)

« Ici finit l'histoire du baron Renaud (de Montauban), qui guerroya si longtemps l'empereur Charlemagne. Jamais ne vêtit l'haubergeon plus vaillant

(1) Laplace, *Pièces intéressantes*, III, p. 239.

prince que ne fut le baron Renaud, tant il était brave homme. »

Il est sûr que ces vers paraîtront dépourvus de la moitié de leurs rimes, si on les dispose ainsi :

Chy fine le matere
De Regnaut le baron,
Qui tant jour guerroya
L'empereour Karlon.
Oncques plus vaillant prince
Ne vestit haubergon
Que fu li bers Regnaut,
Tant il estoit preudon.

Le même inconvénient se produit pour les alexandrins modernes mis en musique, parce que la phrase musicale ne peut s'étendre assez pour enfermer douze syllabes. Le musicien est réduit à partager le vers. Ainsi Guillard a écrit, dans *OEdipe à Colone :*

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins;
Son zèle dans mes maux m'a fait trouver des charmes.
Elle les partageait, elle essuyait mes larmes;
Son amour attentif prévenait mes besoins.

Sacchini a chanté :

Elle m'a prodigué
Son amour et ses soins;
Son zèle dans mes maux
M'a fait trouver des charmes.
Elle les partageait,
Elle essuyait mes larmes;
Son amour attentif
Prévenait mes besoins.

Voilà huit vers qui ne riment que deux fois, et la première rime n'arrive qu'au sixième vers. Cependant l'oreille est satisfaite.

Cette expérience justifie pleinement le système de

versification de nos aïeux, qui, sauf le droit de la rime, ne se seraient pas fait faute de disposer les hémistiches de la manière suivante :

Elle m'a prodigué
Son amour et ses soins. Son zèle dans mes maux
M'a fait trouver des charmes ; elle les partageait,
Elle essuyait mes larmes. Son amour attentif
Prévenait mes besoins.

L'abbé de la Rue va jusqu'à prétendre que primitivement les rimes étaient placées à l'hémistiche dans l'intérieur des vers, et non à la fin. Je crois qu'il est tout à fait dans l'erreur. Au surplus, ce ne serait là qu'une question de copiste et non une question d'art, comme il paraît le croire. La différence n'existerait que sur le papier, et s'évanouirait à la récitation.

Revenons à la chanson de Malbrou. La voici comme on doit l'écrire, avec les consonnes euphoniques intercalaires (1).

Malbrou s'en va*t* en guerre, ne sais quand reviendra.
Il reviendra*t* à Pasques ou*s* à la Trinité.
La Trinité se passe, Malbrou ne revient pas.
Madame à sa tour monte, si haut qu'el peut monter ;
El voit venir son page tout de noir habillé :
— Beau page, mon beau page, quel nouvelle apportez ?
— Aux nouvelles que j'apporte, vos beaux yeux vont pleurer :
* Monsieur d'Malbrouck est mort, est mort et enterré.
L'ai vu porter en terre par quatre*s* officiers ;
L'un portait sa cuirasse, l'autre son bouclier.
A l'entour de sa tombe romarin fut planté.

(1) J'omets le refrain, qui ne fait point partie de la chanson, et pourrait cependant servir à constater l'origine de l'air. On a prétendu que *Mironton ton ton mirontaine* était une altération (fort grave) de *Massourah! Massourah!* C'est une conjecture un peu hardie. Après tout, on voit des faits aussi extraordinaires.

Sur la plus haute branche le rossignol chanta. »

. . . .

. . . .

Ici commençait sans doute un couplet monorime en *a*, dont la suite est perdue.

Remarquons tout de suite, dans le premier couplet, un vers manifestement et grossièrement refait en 1783 :

Monsieur d'Malbrouck est mort, est mort et enterré.

Le second hémistiche est pillé mot à mot du *Convoi du duc de Guise;* le premier ne va pas sur l'air, parce que seul il ne se termine pas par un *e* muet. Regardez tous les autres : *guerre*, *Pasques*, *passe*, *monte*, *page*, *apporte*, *terre*, *cuirasse*, *tombe*, *branche;* il n'en est pas un qui se dérobe à cette uniformité; et cette syllabe, qui ferait boiter le vers dans notre système moderne, est indispensable pour le rendre régulier musicalement; si bien que le vers interpolé, juste d'après les lois de la prosodie actuelle, est faux pour le chant, et qu'on est obligé de chanter : « Monsieur Malbrouck est more. » Les contrefacteurs n'ont pas pris garde à ce détail, si soigneusement observé par le vieux poëte. La particule nobiliaire mise au devant du nom de Malbrouck est une plaisanterie inepte qui trahit encore le faussaire. Les autres vers présentent tous les caractères de la versification du XIIIe siècle; ils ressemblent à ceux qu'on faisait sous saint Louis et sous Philippe-Auguste (1).

Les hiatus dont nous paraît fourmiller la poésie de

(1) Voyez *Des priviléges de l'ancienne versification*, p. 237.

ces temps reculés n'existaient pas même en prose. Ils étaient prévenus par des consonnes euphoniques qui s'intercalaient dans le langage, mais souvent omises dans l'écriture, surtout à mesure que la date des manuscrits se rapproche de nous. La tradition orale les a maintenues parmi le peuple. Les plus anciens monuments de notre langue, *le livre des Rois*, les sermons de saint Bernard, la *chanson de Roland*, et quelques autres, ne permettent aucun doute à cet égard :

« Achitofel parla*d* à Absalon. — Atalie entra*d* el « temple (*livre des Rois*). — Tu as dous anemius : « lo pechie*t* et la mort. — Chier frere, nos est mestier « ke la charitei*t* aiens. (*Saint Bernard.*) »

Luisent cis elmes ki a*d* or sunt gemmés....
L'escus li fraint ki est à flurs et a*d* or....
(*Roland, passim.*)

« Ces casques brillent qui sont émaillés d'or... » (a*t* or).

« Il lui brise son écu, orné de fleurs et d'or... »

Le participe passé passif prenait toujours à la fin un *d* ou un *t* euphonique, comme les substantifs en *é*, beaute*t*, vanite*t*, nativite*t*; comme les troisièmes personnes en *a*, il a*t*, il va*t* :

Un grant mouton cornu*t* ocis.
(*Dolopathos*, p. 255.)

Apres iço i est Neimes venu*d*,
E dit al rei : Ben l'avez entendu*d*!
Guenes li quens ço vus a*d* respondu*d*....
(*Roland*, st. 16.)

« Après cela y est venu Naime (le duc de Bavière), et dit au roi : Bien l'avez entendu! le comte Ganelon vous a répondu cela. »

Ce *t* final euphonique est l'origine de la double forme *bénie* et *bénite*, le masculin étant, selon l'occasion, *béni* ou *bénit*, avec ou sans *t* (1).

Ainsi, « Malbrou s'en va*t* en guerre. — Il reviendra*t* à Pasques, » sont parfaitement légitimes. Un académicien attendant son confrère pour condamner ces *cuirs*, comme on appelle arrogamment les archaïsmes du peuple, demande : Va*t* il bientôt venir? A*t* il oublié l'heure de la séance? Peut-être dîne*t* il en ville?

L'*s* euphonique n'est pas plus extraordinaire à la fin de *ou* qu'à la fin de *quatre;* et puisque l'ancienneté de cet usage, autrefois général, a contraint l'Académie elle-même d'autoriser *quatreS yeux*, je ne vois pas pourquoi l'on ferait plus de difficulté pour *quatreS officiers*. *Deux*, qui vient de *Duo*, n'a pas plus de droit à l'*s* finale : on dit pourtant *deuX hommes;* la première forme était *dous hommes*. Pourquoi *deux* a-t-il gardé seul sa finale euphonique? En vertu de quelle logique accorde-t-on à *deux* ce qu'on refuse à *quatre?* Ils étaient jadis sur le même pied. L'histoire des mots ressemble à celle des hommes, égaux en naissant, inégaux par les hasards de la fortune.

Le pronom masculin sonnait *i :* — *i* viendra,... *i* dira... qu'*i* dit...

Le pronom féminin, entre *é* fermé et *ai :* — *é* sait...

(1) Voyez le chapitre *Des consonnes euphoniques*, p. 89.

é fait... *é* va... Madame à sa tour monte si haut qu'*é* peut monter.

Mais devant une voyelle, l'*l* euphonique reparaissait : *il* ira... *el* aura.

Puis l'usage de faire constamment sonner cette *l* s'est établi dans les classes soi-disant lettrées : *ile* va... *ile* dort. Il en est résulté que le pronom féminin *el* s'est allongé d'une syllabe sur le papier : *elle* part, *elle* donne. Le bon sens, l'analogie auraient voulu qu'on modifiât de même l'autre, et qu'on écrivît *ille*, puisqu'on le prononce maintenant ainsi. Point ! *il* est resté monosyllabe à l'œil, tandis qu'il a deux syllabes pour l'oreille.

Mais enfin, si nous manquons de logique, nos pères n'en sont pas cause ; et vraiment ce serait pousser trop loin la fatuité de l'ignorance que de les blâmer d'avoir écrit : *El* voit venir son page... si haut qu'*el* peut monter.

Quel nouvelle... et non *quelle* nouvelle. *Quel*, *tel*, étaient invariables pour le genre. Tout adjectif était dans ce cas, venant d'un adjectif latin en *is*, et n'ayant par conséquent qu'une seule terminaison pour le masculin et pour le féminin. De là vient que *mortel*, *royal*, *grand*, etc., n'avaient qu'une forme pour les deux genres : c'est qu'ils dérivent de *mortalis*, *regalis*, *grandis*.

Cela vous démontre en passant l'absurdité d'écrire avec une apostrophe, *grand'route*, *grand'messe*, comme s'il y avait une élision de l'*e* sur une consonne. Cet *e* n'a jamais existé.

Cela vous explique aussi cette locution demeurée

technique au palais, *lettres royaux*. M. Chicaneau, dans *les Plaideurs* :

J'obtiens *lettres royaux*, et je m'inscris en faux.

Ne sais *quel* chose traïnoient.
(*Dolopathos.*)

Ayez soin surtout de bien prononcer *queu chose, queu nouvelle*, comme vous prononcez *queu diable!* pour *quel diable!* Vous sentez en effet qu'en faisant sonner l'*l*, vous introduiriez un *e* muet qui romprait la mesure. Nos aïeux étaient bien autrement que nous attentifs à l'euphonie! ils avaient l'oreille bien autrement délicate que la nôtre par rapport à la musique du langage! Le XIII[e] siècle était, à cet égard, incomparablement plus avancé que le XIX[e]. Cela blesse un peu notre vanité et la doctrine du progrès : j'en suis fâché; mais la vérité est ce qu'elle peut.

Nous avons, je crois, passé en revue toutes les fautes de français, c'est-à-dire, tous les vénérables archaïsmes de la chanson de Malbrou. Passons de la forme au fond.

Comment a-t-on pu trouver le mot pour rire dans cette romance naïve? Relisez-la donc, dégagé de vos préjugés et de vos habitudes d'enfance, et dites de bonne foi si vous connaissez rien de plus touchant que ces détails empreints de tout le charme et de toute la simplicité antiques? Il n'en est pas un qui ne respire la poésie des temps chevaleresques et ne nous reporte en plein moyen âge. Si madame à sa tour monte, et même *si haut qu'el peut monter*, autant en fait la pauvre femme de Barbe-Bleue, autant en fait Brami-

done, la femme du roi Marsile, pour assister à la déconfiture des Sarrasins par l'armée de Charlemagne :

En sum la tour est muntee Bramidonie;
Ensemble od li ses clers e si canonie.
(*Roland*, st. 266.)

« Au sommet de la tour est montée Bramidone; ensemble avec elle ses clercs et ses chanoines. »

Entendez que ce sont chanoines et clercs de la cathédrale de Mahomet, car le roi Marsile et la reine Bramidone étaient païens. Il faudrait, pour ignorer cela, n'avoir pas lu le vingt-sixième chapitre de la seconde partie de *Don Quichotte*.

Et ce page tout de noir habillé, ce dialogue si rapide et si douloureux, ce guerrier tombé sur le champ de bataille, cette tombe entourée de romarin, ce rossignol qui chante sur la plus haute branche : comme toute cette poésie mélancolique convient bien au XVIII[e] siècle, et s'adapte merveilleusement à ce vieux Curchill de Marlborough, mort à 72 ans, dans son lit, par suite d'une apoplexie qui l'avait rendu fou! N'est-ce pas là effectivement une agréable et piquante satire? et combien doit-on admirer le jugement de ceux qui, les premiers, ont interprété dans ce sens le chant de Malbrou!

Leur bon goût et leur intelligence éclate surtout dans les couplets qu'ils ont ajoutés au fragment de la nourrice :

Chacun mit ventre à terre, et puis se releva
Pour chanter les victoires que Malbrough remporta.
* La ceremonie faite, chacun s'en fut coucher,
* Les uns avec leurs femmes et les autres tout seuls (1).

(1) Pillé du *Convoi du duc de Guise*.

Ce n'est pas qu'il en manque, car j'en connois beaucoup
Des blondes et des brunes, et des chataignes aussi.
J' n'en dis pas davantage, car en voilà z'assez.

Cela n'a pas plus de raison que de rime. Les continuateurs n'ont pas même soupçonné l'ordonnance de ce qu'ils prétendaient finir. On voit qu'ils ont pillé la parodie de 1563, et n'ont réussi en définitive qu'à être, quand ils se croyaient réjouissants, bêtement plats ou platement bêtes. Aussi le peuple s'est-il bien gardé de consacrer leurs prétendus vers. La première moitié de Malbrou est dans toutes les mémoires; personne ne connaît ou n'a retenu la seconde. L'instinct populaire est infaillible à discerner le faux du vrai; et son arrêt lui seul, sans autre indication, suffirait pour mettre sur la trace de l'imposture.

Mais enfin, dira-t-on, si la chanson de Malbrou date du moyen âge, et si, comme il paraît, elle n'a nul rapport à Curchill de Marlborough, qui donc en est le héros? Ah! voilà le grand problème! Ici, nous nous engageons dans des landes inconnues, sur des sables mouvants. Avançons avec précaution.

Si nous possédions une leçon authentique du fragment chanté par madame Poitrine; si seulement nous avions le vers qu'on a remplacé par *Monsieur d'Malbrouck est mort,* cela nous aiderait beaucoup et peut-être nous mettrait tout soudain hors de peine; car certainement il y avait un nom dans ce fragment, et il y a dix mille à parier contre un que ce nom n'était pas *Malbrouck*. Mais on peut supposer que c'était quelque nom approchant, et que la ressemblance a conduit à la substitution, surtout si le personnage dépossédé

était inconnu à Marie-Antoinette et à ses courtisans. Or, s'agissant d'un héros du XIIe ou du XIIIe siècle, le fait est assez vraisemblable.

Je trouve, dans le *Romancero* de Duran, une très-jolie pièce que je regrette de ne pas voir traduite dans l'excellent recueil de M. Damas-Hinard. A la vérité, don E. de Ochoa, qui a réimprimé à Paris le travail de Duran, ne donne cette pièce qu'en note, et avec la date du XVIIIe siècle. M. Ochoa s'est laissé abuser aussi par la ressemblance d'un nom propre; il a partagé l'erreur commune relativement à la personne de Malbrou, et, sans y regarder de plus près, il a rapporté au temps des guerres de la succession un morceau beaucoup plus ancien. Il donne positivement comme une imitation d'après Juan de Rivera ce qui peut-être a servi à Juan de Rivera de point de départ et de modèle (1).

Les acteurs de ce petit drame sont une épouse inquiète comme celle de la chanson de Malbrou, et un soldat, apparemment un croisé, qui revient de la guerre, et qui a le visage couvert par la visière de son casque.

— « Écoute, écoute, bon soldat, si tu es tel que tu me sembles : as-tu jamais rencontré mon mari à l'armée ?

— « Je ne sais, madame. Donnez-m'en quelque signalement.

— « Mon époux est bon gentilhomme, bon gentil-

(1) Voyez, dans le *Tesoro*, la romance *Caballero de lejas tierras;* et dans le *Romancero* de M. Damas-Hinard, la page 265 du tome second.

homme et très-courtois, et monté sur un poulain blanc, plus léger qu'un cheval anglais. Il porte à l'arçon de sa selle les armoiries de notre roi, et son épée est suspendue avec ceinturon de Morlaix (1).

— « L'homme que vous dites, madame, depuis un bon mois il est mort, et par testament vous ordonne de vous marier avec moi.

— « Ne permette le Dieu du ciel, ni feu ma sainte mère Ignès, que femme de notre lignage se marie plus d'une fois! De ses trois filles qu'il me laisse, la première je marierai, la seconde prendra le voile; la troisième je garderai, qui me guide et qui m'accompagne, et qui me prépare à manger, et qui par la main me conduise dans la maison du colonel.

— « Ne vous affligez pas, madame; dame, ne vous affligez pas. (*Il lève sa visière.*) Tenez, regardez mon visage, pour voir si vous me connaissez?

— « Ah! vous êtes mon cher *Mambrou!* vous êtes mon mari, mon maître! vous.... » Elle chut évanouie dans les bras de son cher trésor, la pauvre dame, défaillante de sentiment et de plaisir.

« Puis étant à soi revenue, tous deux s'en furent chez le roi, qui les reçut entre ses bras comme ils se jetaient à ses pieds.

« Voilà, messeigneurs, le *Mambrou* que tout le monde défigure (2), et qu'une Égyptienne chante sur la grand'place d'Aranjuez. »

(1) De toile de Morlaix, en Bretagne.

(2) Este es el *Manbrù* senores
Que se canta *del revez*.

Ce second vers est obscur, parce que l'expression est impropre, l'auteur

Il est clair qu'au temps où fut composée cette romance, le sujet en était populaire ainsi que le héros. Cette expression *le Mambrou* le fait assez entendre. *Le Mambrou* appartenait à tout le monde, mais tout le monde n'en savait pas l'histoire exactement ; chacun l'accommodait à sa guise, d'où vient que notre poëte accuse ses rivaux d'infidélité et de chanter *le Mambrou* tout de travers, *del revez*. Effectivement, on peut voir une de ces versions dans le romancero de M. Damas-Hinard (II, 265). Dans cette dernière, Mambrou n'est point nommé ; le récit est visiblement tronqué; il n'est question ni du testament du défunt, ni de ses trois filles, ni de la visite de la veuve au colonel de son mari, ni de la visite au roi. La dame annonce le dessein de se faire religieuse; le soldat lui répond : « Ne vous mettez pas en religion, madame, car votre mari bien-aimé, vous l'avez devant vous; » et tout finit là. De la première narration à cette copie sèche et décharnée, il y a la même distance qu'entre la chanson de Malbrou et celle du duc de Guise ; et, par une conformité de destinée vraiment bizarre, dans l'une comme dans l'autre, on a pris, selon moi, l'original pour la copie, et la copie pour l'original. Ce malheureux nom de Malbrou en est la cause; il a tout brouillé.

Mais peut-être je saisis un héros de hasard pour étayer une hypothèse caduque? Nullement. Les témoigna-

ayant été contraint sans doute par la rime d'*Aranjuez*. J'ai choisi le sens qui m'a semblé le seul raisonnable : la gitana accuse d'inexactitude toute version autre que la sienne, et donne son adresse aux amateurs de la véritable complainte de Mambrou.

ges sur *Mambrou* ne sont pas nombreux, mais ils suffisent pour qu'on ne puisse nier et son existence et son antique célébrité. L'auteur d'un livre allemand intitulé *Deux ans chez les Mores*, ou *le Renégat par contrainte*, parlant du goût de ses hôtes pour la musique, dit : « Ces braves gens, dans leur ignorance, se pas-« sionnaient pour toute espèce de chant; dans leur « répertoire, ils donnaient le premier rôle à la vieille « chanson de Malbrough, ou de *Mambrun*, comme « on l'appelle en Espagne (1); » et il ajoute en note : « Ce nom de *Mambrun* a passé dans la légende espa-« gnole; toute pierre monumentale dont on ignore « l'origine, on dit aux étrangers que c'est le tombeau « de *Mambrun*. » Il cite à cette occasion le premier vers de la chanson de *Mambrun* :

Mambrun se fué a la guerra....

Par malheur, il s'en tient là, ne supposant pas que le moindre intérêt puisse s'attacher à ce qu'il regarde comme une traduction d'une chanson des rues du XVIIIe siècle, tandis que cette chanson de *Mambrun* ou de *Mambrou*, car c'est tout un, est peut-être l'original de notre *Malbrou*. Si elle n'en est l'original, elle peut du moins en être contemporaine. Ce qui tendrait à le faire croire, c'est qu'une tradition bien connue, et que M. de Chateaubriand n'a pas jugée indigne d'être recueillie, attribue à l'air de Malbrou une origine arabe. Les soldats de saint Louis l'auraient rapporté d'Afrique; ce serait l'air d'une complainte composée par les Sarrasins sur leur défaite à la Mas-

(1) Zwei Jahre unter den Mohren, p. 34.

soure. La complainte des vaincus aura passé dans le camp des vainqueurs; et comme le peuple ne retient guère un air qu'à la faveur des paroles, tout porte à croire qu'une chanson française aura été composée sur la mélodie arabe; cette chanson célébrait l'aventure de *Mambrou*, apparemment un des croisés, et même un croisé français. Quiconque a jeté les yeux sur les chansons de geste de ce temps-là, sait que rien n'y est plus fréquent que l'épithète de *membré* ou de *membru*, accolée au nom du héros :

Non ferai, sire, dit Rolant *li membré*.
(*Gerard de Viane*, v. 3260.)

Li grans barnages est encontre venus :
Mille de Puille et Harnaus *li membrus*.
(*Ibid.*, v. 3180.)

Le membrou, c'est-à-dire, le vigoureux, l'homme aux formes athlétiques.

Il est important d'observer que le roi de France et le roi d'Aragon partirent l'un et l'autre pour la terre sainte en 1269. Les Espagnols et les Français étaient réunis dans la même cause, en sorte que le chant de *Mambrou* dut être rapporté en Espagne par les soldats de Jayme I[er], en même temps qu'il arrivait en France par les soldats de Louis IX. Cette circonstance explique la simultanéité de la tradition dans les deux pays.

Sur le caractère oriental de la mélodie de Malbrou, nous avons encore le témoignage de l'auteur allemand déjà cité, d'autant moins suspect que cet auteur rapporte un fait en passant, sans y soupçonner aucune conséquence historique :

« Au surplus, il ne faut pas s'étonner que cet air « plaise tant au peuple espagnol, précisément à cause « de sa simplicité, qui le rapproche du style de la mu- « sique moresque. »

L'air de Malbrou est répandu dans tout l'Orient. Un de mes amis m'a assuré l'avoir entendu en Égypte. Pendant quelques jours il fut dérouté par la manière de chanter particulière au pays. Il se disait, Je connais cela! mais il faisait de vains efforts pour saisir et fixer ce souvenir fugitif. A la fin, il reconnut, à sa grande surprise, que cet air dont on lui rebattait les oreilles n'était que l'air de Malbrou. Il y a là-dessous un autre héros que le Curchill de 1722. Ce n'est pas au XVIII[e] siècle que se sont formées les légendes et les traditions populaires; la mémoire du vainqueur de Malplaquet n'aurait pas subitement poussé de si profondes racines en France, en Afrique, et dans le Levant (1).

Voilà beaucoup de circonstances qui se réunissent en faveur de notre thèse. Mais à moins qu'un bienheureux hasard ne vienne répandre sur cette ques-

(1) Ce n'est pas que nous ayons manqué en France de chansonner le duc Curchill de Marlborough. Le recueil manuscrit des chansons historiques en trente et un volumes, qui a passé du cabinet de M. de Maurepas à la Bibliothèque royale, contient vingt-sept chansons sur Marlborough; mais celle qui seule a survécu, et qui devrait par conséquent avoir été la plus célèbre, ne s'y trouve pas; et, parmi les vingt-sept qui s'y trouvent, aucune n'offre le moindre rapport de détail avec la chanson de Malbrou, aucune n'est sur l'air de Malbrou, aucune enfin ne présente le nom de Marlborough autrement qu'en trois syllabes, et écrit ainsi, *Malboroug*.

En 1783, il y avait longtemps qu'on ne composait plus de chansons sur Marlborough, mais on se souvenait encore de celles qui avaient été composées. Voilà pourquoi ce nom célèbre a été si leste à se glisser dans une chanson dont le héros était inconnu.

tion un supplément de lumières dont j'avoue qu'elle aurait grand besoin, il ne me paraît pas possible de déterminer avec certitude qui était le héros de notre chanson de Malbrou. Peut-être cette chanson avait-elle, comme dans l'espagnol, un dénoûment heureux et inattendu ; peut-être le héros dont on annonce la mort au commencement, reparaissait-il à la fin. Nous saurions sans doute à quoi nous en tenir, si les seigneurs qui entouraient Marie-Antoinette se fussent trouvés aussi zélés archéologues qu'ils étaient empressés courtisans. Plût à Dieu que la chanson de madame Poitrine fût tombée dans quelque oreille, je ne dis pas savante, mais du moins intelligente et attentive, dont le propriétaire eût pris soin de transmettre à ses petits-fils ce singulier morceau de poésie! Par malheur, le seul homme capable de ce procédé, le marquis de Paulmy, terminait alors sa carrière. Il était né précisément en 1722, l'année de la mort de Marlborough; il mourut au moment où Marlborough ressuscitait. En arrivant dans l'autre monde, il aura appris le secret de Malbrou, dont il faut nous passer en celui-ci, au moins jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, un point semble mis hors de litige, savoir, que la chanson de Malbrou appartient au moyen âge et aux premières époques de la littérature française. La chanson de Malbrou est peut-être un fragment vivace de quelque vieille chanson de geste ; avant de courir les rues, elle a peut-être été chantée dans les castels et dans les palais, devant les hauts barons et les nobles châtelaines, à la table des seigneurs et des rois. C'est une beauté qui a trop longtemps vécu,

et que dans sa décrépitude personne ne reconnaît. C'est l'histoire de Marion Delorme, en son printemps maîtresse du cardinal de Richelieu, puis disparue tout à coup de la société, et si oubliée pendant un demi-siècle, que, lorsqu'elle mourut de misère à cent trente-quatre ans, on l'enterra sans se douter qui elle était. Accident bizarre! quand la littérature du moyen âge est morte depuis si longtemps, quand la prononciation de cette langue de Louis IX est devenue par les érudits une espèce d'énigme, l'objet d'une étude presque désespérée, nous avons là, au milieu de nous, une voix mystérieuse, une voix infatigable qui chante encore et retentit obstinément du fond du XIIIe siècle! tout le monde l'entend, et personne n'y prend garde; et les doctes se bouchent les oreilles avec mépris et indignation, pour n'être pas dérangés dans leurs recherches grammaticales. La réalité qu'ils poursuivent dans les nuages, ils la foulent aux pieds sans s'en apercevoir : c'est une grâce d'état.

CHAPITRE III.

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

§ Ier.

Voici un livre élaboré depuis deux cents ans par la plus illustre compagnie de France. Il est arrivé à la sixième édition; et, en dehors même de la docte assemblée, que de travaux se sont produits, grammaires, vocabulaires, remarques sur la langue, dont l'Académie n'aura pas manqué de tirer le suc pour embellir et corroborer son propre travail! C'est l'œuvre collective de quarante immortels; on n'en saurait concevoir d'espérances trop hautes. Voyons pourtant si l'ouvrage répond à tout ce qu'on avait droit d'attendre.

L'Académie, au mot *soupe*, dit : « Soupe, *potage*, « sorte d'aliment, de mets *ordinairement* fait de bouil« lon et de tranches de pain, et qu'on sert au com« mencement du repas. »

L'Académie confond ici le genre et l'espèce. Le potage n'est pas de la soupe; mais la soupe est un potage au pain.

Potage vient de *potare*, boire, parce que c'est un aliment liquide. Du Cange le définit : « Potagium, *potio quævis. Nostri potage vocant jus seu jusculum.* » Le potage se faisait de légumes ou de riz : « Attendu que cette année-là fut la disette de pois, féves, et autres légumes dont on fait potage.... (*Novæ Galliæ*

christ. III, *instr. ad ann.* 1351.)» Dans les statuts du monastère de Saint-Claude, *potagium de riz*, *potagium de grus* (de gruau). (Du Cange, au mot *Potagium.*)

Potage est le terme primitif, et fut longtemps le seul. *Soupe* est tard venu dans la langue.

Sopa, en espagnol, est une tranche de pain mince; *soupe*, au xve siècle, n'avait pas d'autres sens. Le trouvère Cuvelier dit que Duguesclin ne restait à table que le temps nécessaire pour prendre à la hâte un morceau de pain trempé dans du vin :

> Onques ne just Bertrand ne dormit nullement,
> Ne a table ne sist por son repastement,
> Fors *une soupe en vin* prendre hasteement.
> (*La Vie vaillant B. Duguesclin*, v. 19707.)

Un historien, parlant du cérémonial usité à l'avénement des rois d'Espagne, mentionne la coutume de présenter au nouveau monarque *trois soupes dans un gobelet.* Suivant l'Académie, ce serait donc trois potages ?

Ouvrez Tallemant des Réaux, tome V, p. 103. C'est l'historiette d'un grand original appelé Vandy. Un jour, ce Vandy s'en va dîner en ville : — « On servit « devant lui un *potage* où il n'y avait que deux pauvres « *soupes* qui couraient l'une après l'autre. » — Vandy s'efforce d'en attraper une; il n'y peut réussir, car elles fuient dans le bouillon. Alors il appelle son laquais, et se fait débotter; on lui demande quel est son dessein : — « Je veux, dit-il, me jeter à la nage « dans ce plat, pour voir si je pourrai attraper cette « *soupe.* »

L'Académie cite quantité de locutions où entre le mot *soupe*, qui toutes démontrent la fausseté de sa définition. *Ivre*, *trempé*, *mouillé comme une soupe*, sont des façons de parler très-justes, si la soupe est la tranche de pain plongée dans le bouillon; *ivre comme un potage* serait absurde.

L'Académie permet de dire « un cheval *soupe de* « *lait*; — un pigeon *soupe de lait*, ou *de plumage soupe de lait*. » Il s'ensuit qu'elle autorise concurremment *soupe* DE *lait* et *soupe* AU *lait*. On peut faire un potage *de lait*, mais la soupe est faite nécessairement de pain, qu'on peut ensuite mettre *au lait* ou dans du lait. Le moyen âge aurait dit, à couvert de toute équivoque, *soupe* EN *lait*, comme *soupe* EN *vin*. La définition de l'Académie semble autoriser *soupe de vermicelle*, *de légumes*, *de semoule*, qui seraient intolérables, puisque dans ce dernier cas la *soupe* est remplacée par le vermicelle, la semoule, les légumes. Il faut dire alors *potage au vermicelle*.

Je suppose que tout cela était exposé bien au long dans un savant ouvrage que l'âge nous a ravi, et qui se voyait encore, du temps de Pantagruel, dans la bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor : c'est le beau traité de frère Bricot, *De differentiis souparum*. On ne saurait trop le regretter (1).

(1) Quelques érudits ont pensé que *soupes*, au pluriel, signifiait ici des *potages*, et qu'ainsi ce titre faisait contre notre opinion.

On répond que rien n'est moins démontré. Il est certain que de tout temps on a connu des soupes de différentes espèces de pains, de gâteaux, etc. Il n'est pas probable qu'un moine, un victorin, ait confondu des choses aussi diverses que la soupe et le potage; mais enfin, supposé que ce malheur lui fût arrivé, ce qu'il est impossible d'éclaircir, nous nous rejetterions sur l'au-

Tailler, *tremper la soupe*, sont encore des expressions exclusivement applicables au potage au pain, et qui condamnent l'Académie.

On répondra que beaucoup de gens, induits en erreur par l'habitude, entendent par le mot *soupe* un potage quelconque. Il est vrai; mais l'Académie est-elle instituée pour consacrer ou pour corriger les effets de l'ignorance? Elle est la greffière de l'usage, soit; mais du bon usage. Sa faute en cette occasion est d'autant plus considérable, qu'en terminant son long article, elle met : « *Soupe* se dit *aussi* d'une tranche de pain fort mince. » Ainsi voilà l'acception véritable, l'acception unique du mot présentée comme une extension, une exception rare. Il faut espérer que, dans l'édition prochaine du Dictionnaire, cette ligne aura complétement disparu, et que l'erreur régnera sans partage.

Il est clair que confondre la soupe et le potage, c'est ignorer le français plus qu'il n'est permis même à l'Académie française; l'Académie a là fait un article que ne voudrait signer la cuisinière d'aucun académicien. Mais en voilà assez sur la soupe et le potage.

M. Arago a égayé la chambre des députés en citant les définitions mises par l'Académie aux mots *éclipse*,

torité de Regnier. Voici ses vers (l'épigramme est un peu malpropre, c'est pourquoi nous l'avons cachée dans une note) :

Cette femme à face de bois
En tout tems peut faire *potage*,
Car dans sa manche elle a des pois,
Et du beurre sur son visage.

Faire potage, mais non faire la soupe : les éléments n'y étaient pas.

manière, tirer de but en blanc. Selon l'Académie, *tirer de but en blanc*, c'est *tirer* en ligne droite. Sur quoi M. Arago observe que l'Académie a trouvé le moyen de tirer un boulet sans qu'il retombe jamais à terre. M. le secrétaire perpétuel a répondu que c'étaient là *des singularités et des distractions*. En ce cas, l'Académie se permet des singularités bien étranges et des distractions bien fortes. Son article *vaisselle* en offre un curieux échantillon.

L'Académie appelle *vaisselle montée*, la vaisselle « composée de plusieurs pièces *avec de la soudure* ; et « *vaisselle plate*, celle *où il n'y a point de soudure*. Il résulte de cette définition que les assiettes de bois sont de la vaisselle plate, car il n'y a point de soudure, non plus qu'à la faïence ni à la porcelaine. Mais attendez! L'Académie a prévu l'objection : « Cela ne se « dit que de la vaisselle d'argent ou d'or. » L'expression vaisselle plate n'a jamais pu s'appliquer à la vaisselle d'or, attendu que dans l'espagnol, d'où cette espression est tirée, *plata* signifie *argent*, et qu'ainsi *vaisselle plate* veut dire à la lettre *vaisselle-argent* ou *d'argent*. Comment se fait-il que dans les séances où tous ces articles sont débattus, il ne se soit pas rencontré un seul académicien instruit d'une étymologie si simple! Enfin l'Académie arrive à nous apprendre que vaisselle plate « se dit *aujourd'hui plus particu-* « *lièrement* des plats et des assiettes d'argent. » Supprimez le mot aujourd'hui; au lieu de *plus particulièrement*, lisez *exclusivement*, et la phrase sera juste.

Du temps de Furetière, si l'Académie n'était pas plus

habile, elle semblait du moins plus soucieuse de l'exactitude; elle s'informait, elle cherchait à s'éclairer. « J'ai « remarqué, dit Furetière, que toute l'après-dînée du « 18 novembre 1684 se passa à examiner ce que c'é« toit qu'*avoir la puce à l'oreille*..... Après avoir, pen« dant trois vacations, fait la définition du mot *oreille*, « on en employa deux autres à la corriger, et on trouva « à la fin que l'oreille étoit l'*organe de l'ouye*. Cette « définition coûte deux cents francs au roi. » (*Second factum*, p. 36 et 37.) Si MM. les académiciens de nos jours étaient aussi scrupuleux, certainement ils eussent rencontré dans Paris quelqu'un capable de leur apprendre au juste ce que c'est que la *soupe*, le *potage* et la *vaisselle plate*.

L'Académie, avertie par le malin Furetière, a retranché sa définition de l'oreille, mais elle en a composé depuis d'aussi naïves, en sorte que les amateurs du genre n'y perdent rien. Par exemple, il serait intéressant de savoir combien coûte aux contribuables cette définition du *pavé*, qu'on lit dans l'édition de 1835 : « Pavé, *morceau de grès qui sert à paver.* » Véritablement, le pavé de bois n'est venu qu'après l'édition de 1835.

L'Académie donne *Anspessade*, qui vient de *lancia-spezzata*, sans avertir que c'est mal dit, et que le mot véritable est *lancepessade*. *Lancepessade* ne se trouve même pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*.

Elle permet de prononcer *énivrer*, *énorgueillir*, et consacre la ridicule prononciation *dorénavant;* en sorte que les racines semblent être *é-nivrer*, *é-norgueillir*, *doré-navant*. Il est superflu sans doute de

remarquer que *dorenavant* est pour *d'ore* (*de maintenant*) *en avant*. On disait mieux autrefois, *dores-en-avant*.

Voici un article encore plus étrange, et dont l'Académie aurait pu s'épargner les frais, car le mot est du vieux langage, dont elle avait déclaré ne vouloir pas s'occuper. Il s'agit du mot *houser*, qui signifie *botter*. L'Académie ne donne que le participe, qu'elle appelle un adjectif : « HOUSÉ, ÉE, adj.; crotté, mouillé. *Il est arrivé tout housé. Crotté, housé.* Il est vieux. »

Au contraire, il est tout neuf dans ce sens. L'Académie a procédé ici par devinaille et conjecture. Elle paraît avoir cru que *housé* était pour *bousé*, racine, *boue;* de là son explication.

Il est incroyable de combien de détails inutiles, souvent même déplacés, on a surchargé le *Dictionnaire de l'Académie*. Le mot *chien* remplit trois colonnes; on y énumère toutes les espèces de chiens, avec leurs qualités : chien sage, chien fou, chien traître, qui mord sans aboyer, etc., etc.; on y trouve jusqu'au chien savant, avec l'explication de ce que c'est qu'un chien savant. L'Académie a pris là beaucoup de peine : mais cette peine était-elle bien nécessaire?

Furetière élevait déjà contre la première édition du Dictionnaire les plaintes que l'on est obligé de reproduire contre la sixième. Il reproche aux académiciens d'avoir été chercher des exemples saugrenus. La délicatesse du choix paraîtra, dit-il, dans les exemples suivants (je saute six lignes, et pour cause) : « *Ils font* « *comme les grands chiens, ils veulent pisser contre* « *les murailles;* ou bien : *Ils veulent pisser contre*

« *les murailles comme les grands chiens* (agréable « variété), en parlant des petits garçons qui veulent « faire comme les grands hommes. *Pendant que le* « *chien pisse, le loup s'enfuit.* Voilà des marques du « peu de part qu'ont les prélats et les gens de qualité « au travail du Dictionnaire, parce qu'il n'y a pas d'ap- « parence qu'ils eussent souffert qu'on y eût mis ces « ordures. » (*Second factum*, p. 42.) L'Académie, notre contemporaine, a conservé textuellement ces deux exemples, sauf qu'elle a substitué, dans le premier, *grandes personnes* à *grands hommes*, et, dans le second, *s'en va* à *s'enfuit.* Si, d'ailleurs, on en juge par d'autres exemples trop grossiers pour être rapportés, l'argument de Furetière subsiste dans toute sa force : de tout temps, les prélats et les gens de qualité académiciens ont été fort indifférents au Dictionnaire de l'Académie, car leur intervention n'est pas plus sensible dans la dernière édition que dans la première.

Mais ce sont là des bagatelles de détail ; passons à quelque chose de plus important, et qui intéresse davantage le fond de la doctrine.

Les mots qui servent exclusivement à nier sont très-rares ; chaque langue ne possède guère qu'une seule négation, ordinairement un monosyllabe, avec lequel on transforme des mots de sens positif en d'autres mots de sens négatif.

Les Grecs avaient οὐ, devant une voyelle, οὐκ.

Les Latins, *non*, qu'ils nous ont transmis.

Nihil, est une négation artificielle. *Hilum*, était le point noir empreint sur la féve de marais et sur le pois

chiche. On l'avait choisi comme le terme de comparaison le plus réduit possible. *Ne hilum*, pas même ce point; et par syncope *nihil*, très-peu de chose, rien.

Les Grecs avaient adopté, pour le même usage, l'expression qui signifie une rognure d'ongle, *gry*. « Mon maître, dit un valet dans Aristophane, ne répond rien, absolument rien, pas même *gry!* τὸ παράπαν οὐδὲ γρύ. »

Chez les Français, le terme de comparaison fut longtemps une miette de pain : *Il n'y en a mie.*

Les Italiens du XVIe siècle disaient de même *miga.*

Mie est tombé en désuétude. On y a substitué un *pas*, ou un *point*. Mais ces trois mots, *mie, pas, point*, sont tous trois positifs, et n'acquièrent la vertu négative que par l'adjonction de *ne*, l'unique négation que possède notre langue.

Rien (*rem*), chose, quelque chose.

Le roi, voyant sa fille guérie par le médecin malgré lui, lui en témoigne sa reconnaissance :

> Et dist li rois : Or, sachiez bien
> Que je vos aim sur *tote rien.*
> (*Du Vilain Mire.*)

« Que je vous aime sur toute chose. »

> El chapel sont trestuit entré,
> Mais il n'ont *nule rien* trové.
> (*Le Fabel d'Aloul.*)

« Quand un soldat, dit Pascal, se plaint de la peine « qu'il a, ou un laboureur, etc., qu'on les mette *sans* « *rien faire*. » (*Pensées de Pascal*, p. 219.)

C'est-à-dire, qu'on les mette sans faire quelque chose.

Beaucoup de gens écriraient aujourd'hui, « *qu'on les mette à rien faire,* » qui exprimerait le contraire; et, ce qu'il y a de pis, c'est que ces gens auraient pour eux l'autorité de l'Académie française, qui, dans sa dernière édition, malgré les réclamations maintes fois élevées à ce sujet, dit encore : « RIEN, néant, nulle chose, » et donne pour exemples à l'appui : *Rien ne* me plaît davantage; il *n'*y a *rien* de si fâcheux; je *ne* demande *rien;* ce *n'*est *rien*, etc., etc.

On parlerait correctement, suivant l'Académie, en disant : Je fais *rien*, je demande, je dis *rien;* car puisque *rien* contient en soi la négation, pourquoi la répéter, *ne... rien?*

Il y a beaucoup de cas où *rien* est effectivement négatif, mais c'est en vertu d'une ellipse : Avez-vous *rien* vu de plus beau? — *Rien.* Le premier *rien* est positif : Avez-vous vu quelque chose? — Le second est négatif : *Rien;* c'est-à-dire, je *n'*y ai *rien* vu. La négation est enfermée dans l'ellipse, c'est ce qui fait illusion, et semble attribuer à *rien* la force négative.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous?

Ce vers d'*Athalie* signifie : Comptez-vous pour *quelque chose,* oui ou non? Le mot *rien* se prête à l'incertitude; mais essayez une réponse, l'homme pieux dira : Je le compte pour *quelque chose;* l'athée : Je *ne* le compte pour *rien.* Vous voyez que celui qui veut nier est obligé d'introduire la négation.

M. J. J. Ampère, dont l'opinion sur ces matières

doit toujours être consultée, dit : « Originairement « *rien* voulait dire *quelque chose.* » (*Hist. de la form. de la lang. franç.*, p. 275.) Je ne crois pas qu'on puisse le regarder aujourd'hui comme ayant un autre sens (1).

On m'opposera l'autorité de Molière.

Il semble que Molière ait considéré *rien* comme un terme négatif. Bélise, expliquant à Martine en quoi consiste le *vice d'oraison* dont la reprend Philaminte :

> De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive;
> Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Molière ici s'accommode aux idées reçues. Le discours de Martine,

> Et tous vos biaux dictons *ne* servent *pas* de *rien*,

(1) M. Ampère ajoute : « *Rien* est le cas régime de *res* (chose), qui était « le nominatif latin et provençal. Mais ici, comme bien souvent, la forme « du régime l'a emporté sur la forme du nominatif, et on a dit *rien* dans « les deux cas, pour *rem* et pour *res.* » (*Form. de la lang. franç.*, p. 275.)

Cette phrase semblerait indiquer qu'on se soit jamais servi de la forme *res* en français. Assurément ce ne saurait être la pensée de l'auteur. Quant au cas régime *rien*, je n'accorderai pas plus celui-là que les autres. Je crois avoir montré que les substantifs français s'étaient formés, non pas du nominatif, mais de l'accusatif latin (p. 194); *rien* est donc venu directement de *rem* par suite de l'usage établi, et nullement par suite d'aucune déclinaison française.

Ainsi, j'expliquerai le mot *asne* par *asinum*, *asine*, et, en contractant, *asne*; et non, comme le veut M. J. J. Ampère (p. 239), par la métamorphose de l'*u* en *e* muet. M. Ampère, pour dériver arbre d'*arbor*, est obligé de poser en règle que l'*o* final se changeait parfois en *e* muet; pour tirer *utile* du nominatif *utilis*, il est réduit à opérer une nouvelle métamorphose de l'*i* en *e* muet. Cela fait bien des règles, et qui paraissent improvisées pour le besoin du moment. N'est-il pas plus simple de n'en avoir qu'une? *Arborem* s'est contracté en *arbre*, et *utile* vient d'*utilem*, par le seul rejet de la consonne finale.

signifie, à la lettre : Et tous vos biaux dictons ne servent pas de *quelque chose*. Ce qui est irréprochable considéré logiquement. Mais au point de vue de l'usage, c'est autre chose : l'usage défend de réunir, dans la même phrase, *ne*, *pas* et *rien*, ce dernier servant avec *ne* à composer une négation complète ; *pas* y est donc superflu. Songez que *pas* est un substantif, comme *rien*. *Ne*, l'unique négation de notre langue, se construit avec l'un ou avec l'autre : — *Ne* croyez *pas* ; — *ne* dites *rien* ; — mais non avec l'un et l'autre en même temps : *Ne dites pas rien* ; — *ne servent pas de rien*. — Il y a double emploi, superfétation. Voilà où est la faute de Martine, faute qui blesse l'usage, une convention, mais nullement la logique, je le répète.

Et cela est si vrai, que Molière lui-même, plus attentif à la logique et au sens des mots qu'à l'usage, est tombé souvent dans le pléonasme de Martine :

CLAUDINE.

« Ah ! madame, tout est perdu ! voilà votre père et « votre mère, accompagnés de votre mari.

CLITANDRE.

« Ah, ciel !

ANGÉLIQUE.

« *Ne faites pas semblant de rien*, et me laissez faire « tous deux. » (*Georges Dandin*, act. II, sc. 10.)

« Je *ne* suis *point* un homme à *rien* craindre. »
(*L'Avare*, act. v, sc. 5.)

« Ce *n'est pas* mon dessein de *rien* prétendre à un « cœur qui se serait donné. »
(*L'Avare*, act. v, sc. 5.)

« Il *ne* faut *pas* qu'il sache *rien* de tout ceci. »
(*Georges Dandin*, act. I, sc. 2.)

« Mon intention *n'est pas* de vous *rien* déguiser. »
(*Ibid.*, act. III, sc. 8.)

On en pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

Il reste à décider si un pléonasme est un solécisme; pour moi, je n'en crois rien. Un solécisme, proprement dit, blesse non-seulement l'usage, mais encore la raison; or, ce n'est pas ici le cas.

AUCUN était primitivement *alque* (pour *auque*), contracté d'*aliquem*, et signifie *quelque*. (*Voy.* ALQUE, p. 328.)

L'habitude de voir *aucun* employé dans des tournures négatives, a fait croire qu'il portait en soi la négation, et beaucoup de gens le prennent comme synonyme de son contraire *nul*. Il est fâcheux que l'Académie soit tombée dans ce piége, en disant que *aucun* signifie *pas un*. On n'est pas surpris de rencontrer de telles erreurs dans le Dictionnaire de M. Napoléon Landais, où elles pleuvent; mais l'Académie se devrait à elle-même d'être un peu plus circonspecte. Comment, sur ces quarante personnes, ne s'en est-il pas trouvé une seule pour faire observer aux autres que, dans les phrases où *aucun* n'est pas suivi d'une négation, il affirme, comme *aliquis* en latin, *alcuno* en italien, et *alguno* en espagnol? *Aucuns* ont dit..... *aucuns* ont écrit..... C'est *quelques-uns* ont dit, ont écrit :

Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui
Ne m'ont donné le droit de faillir comme lui.
(*Phèdre*.)

C'est-à-dire, *quelques* monstres ou *plusieurs* monstres que j'aurais domptés, *ne* m'ont donné le droit....

Guère, jamais, personne, sont dans le même cas : ce sont mots affirmatifs qui ne servent jamais à nier qu'en vertu d'une négation exprimée ou sous-entendue.

Guère, c'est-à-dire, *beaucoup* :

> Avant qu'il soit *guères*, j'entends
> Qu'en la fin seront mal contens.
> On les pugnyra, les menteurs !
>
> (*Les Langues esmoulues.*)

> L'aigle monta chez elle, et lui dit : Notre mort,
> Au moins de nos enfants (car c'est tout un aux mères),
> *Ne* tardera possible *guères*.
>
> (La Fontaine.)

A-t-on *jamais* vu?..... A-t-on vu *quelquefois?*

Y a-t-il quelqu'un? — *Personne*. C'est-à-dire, en ôtant l'ellipse : Il *n'*y a *personne*.

Au lieu de *personne*, on pourrait répondre : *Ame qui vive*. Prétendez-vous que *âme qui vive* soit une négation?

On ne passe qu'à M. Landais de nous dire, dans sa grammaire, que l'*adjectif personne* signifie *absence de personne*, à peu près comme si l'on disait que *blanc* signifie *noir*.

Ouvrez maintenant l'Académie, vous y lirez, comme dans la *Grammaire des grammaires* : Rien, *néant, nulle chose ;* — Aucun, *pas un ;* — Jamais, *en aucun temps ;* — Guère, *pas beaucoup, peu ;* — Personne, *nul, qui que ce soit* (1).

(1) *Qui que ce soit* donné comme équivalent de *nul!* Ainsi, lorsqu'on dit :

Ces fautes visibles avaient été signalées dans le Dictionnaire de M. Napoléon Landais; il est triste que l'Académie française s'obstine à les reproduire (1).

Ce sont là des fautes *de commission*, et je n'ai pris que la fleur du sujet. La liste des péchés *d'omission* serait bien plus considérable encore.

Je reçus, il y a quelques jours, la visite d'un jeune Allemand. « J'entends, me dit-il, répéter chaque jour, et par les littérateurs de toutes les écoles, que Molière est le plus parfait écrivain de votre langue, celui qui en a le mieux connu l'étendue et le génie. Sur les autres, on dispute; sur Molière, tout le monde est d'accord. J'ai donc résolu d'étudier Molière, et j'ai acheté exprès pour cela le *Dictionnaire de l'Académie.* Mais je suis bien embarrassé : je n'ai essayé de lire que les deux premières pièces, et j'y rencontre à chaque pas des difficultés de mots que l'Académie n'a pas levées. »

Parlant ainsi, il tira la liste de ces difficultés; en voici un extrait. Dans l'*Étourdi :*

> Donnez-lui le loisir de se *désattrister.*
> . . . .
> J'ai grand'peur de vous voir comme un géant grandir,
> Et tout votre visage affreusement *laidir;*
> Pour Dieu, ne prenez point de vilaine figure!
> *J'ai prou de ma frayeur* en cette conjoncture.

« On ne trouve ni *désattrister* ni *laidir* dans le Dic-

Qui que ce soit qui vienne me voir, je n'y suis pas, cela veut dire, selon l'Académie : *Nul* qui vienne me voir, etc. Évidemment, l'Académie avait en tête une phrase de cette forme : Il *n'*y a qui que ce soit; et elle a encore transporté au mot affirmatif la valeur de la négation. Quelle légèreté pour une Académie!

(1) Ménage dérive *guères* d'*avarus;* M. Ampère, de l'allemand *gar*, beaucoup.

tionnaire; et au mot *prou*, il est dit que ce mot ne s'emploie que dans les locutions *peu ou prou*, *ni peu ni prou*.

> Trufaldin, ouvrez-leur pour jouer un *momon*.

« Qu'est-ce qu'*un momon*, et *jouer un momon*? L'Académie, au mot *jouer*, n'en parle pas, et j'ai vainement cherché *momon*. Il est pourtant assez fréquent dans Molière, car, en ouvrant le *Bourgeois gentilhomme*, je suis tombé sur ces mots : « Ah! mon Dieu, miséri-« corde! Quelle figure! est-ce un momon que vous « allez porter? »

> Mascarille est un fourbe, et fourbe *fourbissime*.

« Qu'est-ce que *fourbissime*?

> Et bien *à la malheure* est-il venu d'Espagne,
> Ce courrier que la foudre et la grêle accompagne!

« *A la malheure* ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*; on n'y trouve que *malheur*, substantif masculin.

« Ce dictionnaire m'assure que *parmi* ne se met qu'avec *un pluriel indéfini*; que *dedans*, *dessus*, *davantage*, sont des adverbes; or, je lis dans Molière que les ouvriers d'une maison,

> *Parmi les fondements* qu'ils en jettent encor,
> Auraient fait par hasard rencontre d'un trésor.
> . . . . un trésor supposé,
> Dont *parmi les chemins* on m'a désabusé.
> . . . .
> Mon argent bien-aimé, rentrez *dedans ma poche*.
>
> Le bonhomme, tout vieux, chérit fort la lumière,
> Et ne veut point de jeu *dessus cette matière*.

Oui, vous ne pourriez pas lui dire *davantage*
Que ce que je lui dis pour le faire être sage.»

L'Académie, lui dis-je, a raison, en ce sens que ces mots, jadis employés comme prépositions et comme adverbes, sont aujourd'hui adverbes exclusivement; mais elle a tort de n'avoir pas averti du changement survenu dans la langue à cet égard. — Sans doute, dit mon jeune Prussien; l'Académie a l'air de déclarer que Molière ne savait pas le français.

« Mais voici deux passages terribles que je vous prie de m'expliquer :

Et là *premier que lui*, si nous faisons la prise,
Il aura fait pour nous les frais de l'entreprise.
(*L'Étourdi*, act. III, sc. 7.)

Sans que mon bon génie au-devant *m'a* poussé,
Déjà tout mon bonheur eût été renversé.
(*Ibid.*, act. I, sc. 11.)

« Je ne comprends absolument rien à l'un de ces exemples, et il me semble que dans l'autre il y a une faute d'impression, et qu'on doit lire, Sans que mon bon génie au-devant *m'eût poussé*. — C'est ainsi que le veulent toutes les grammaires et le *Dictionnaire de l'Académie* au mot *Sans*.

« — Vous vous trompez. *Sans que*, construit avec l'indicatif, a un sens tout particulier, et les vers de Molière signifient : *Si mon bonheur ne m'eût poussé au-devant*. La Fontaine a dit de même :

Sans que je crains de commettre Géronte,
Je poserais tantôt un si bon guet....
(*La Gageure des trois Commères.*)

C'est-à-dire : Sans cette circonstance que je crains de

commettre Géronte; ou : Si je ne craignais de commettre Géronte. *Premier que lui* veut dire *avant lui.* Ce sont deux idiotismes aujourd'hui perdus, dont le premier surtout était précieux pour la poésie, car il substituait une tournure brève et rapide à la forme traînante qui emploie le conditionnel. Rien n'est plus commun que ces façons de dire chez les auteurs du commencement du XVIIe siècle. Il a plu à l'Académie de les rayer de son dictionnaire; elles ont péri bientôt dans l'usage.

« —Voilà un beau privilége qu'a votre Académie, de prévaloir sur des gens comme la Fontaine et Molière! Il est vrai que Molière ne fut pas académicien. L'Académie peut donc faire que des écrivains qui étaient à la tête de leur siècle, et sont restés la gloire de la France, se trouvent, par un effet rétroactif, n'avoir pas écrit en français? Je ne m'étonne plus de l'obstination de certains auteurs vivants à écrire en baragouin; ils ont la chance de devenir quelque jour, par l'autorité de cette même Académie, des modèles de style; au lieu qu'en écrivant la langue du temps de Louis XIV, ils se verraient en naissant mis au rebut. »

Croit-on que les expressions de Molière ne valussent pas la peine d'être recueillies autant, pour le moins, que *carroter, carroteur* et *percer les nuits*, c'est-à-dire, les passer au jeu ou à l'étude?

N'eût-il pas mieux valu recueillir des expressions consacrées par les chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV, que les néologismes barbares inventés par la tribune politique et les journaux? Par exemple, *sous le rapport de*, pour exprimer *par rapport à.* L'Académie a-

t-elle jamais rien vu sur ou sous un rapport? Un rapport est une abstraction; comment peut-on être placé dessus ou dessous? Vous me dites que monsieur un tel est un homme très-distingué *sous le rapport de la science, sous tous les rapports*. Qu'est-ce que le rapport de la science? qu'est-ce que tous les rapports? rapports à quoi? Comment se figurer quelqu'un distingué sous tous les rapports? Dites-moi qu'il est distingué à tous égards, je vous comprendrai : *égard* est ici pour *regard*, qu'on employait autrefois dans cette locution : *au regard de...* Un homme distingué à tous les *regards*, sous tous les aspects où on le peut envisager, m'offre une image claire et sensible. Un homme distingué par rapport à la science me satisfait également : je rapproche l'idée de cet homme de l'idée de science, et de ce rapport jaillit une troisième idée, celle de la distinction. Fort bien! Mais *un homme distingué sous tous les rapports* ne sera jamais, en dépit de l'Académie, qu'une phrase du plus abominable jargon.

Quel but s'est proposé l'Académie en rédigeant son dictionnaire? D'aider à l'intelligence des bons auteurs? Eh bien! je défie un étranger d'entendre Corneille, Molière, la Fontaine ni Pascal, avec le secours du Dictionnaire de l'Académie.

A-t-elle voulu fixer la langue et en consacrer le bon usage? C'est à merveille; mais où prend-elle ses autorités? Ce n'est pas au moins dans nos grands écrivains, car elle les traite avec un visible mépris, omettant la moitié, ou plus, de leurs termes, et frappant

de réprobation un bon quart de leurs façons de dire. Il se trouve aujourd'hui que ceux qui ont fait le français n'ont pas su le français, ne parlaient pas français! Et cela n'empêche pas l'Académie de les recommander en toute occasion comme de parfaits modèles; elle les déclare inimitables : c'est apparemment parce qu'elle les trouve inimitables qu'elle défend de les imiter?

Tel est ce livre auquel un corps de quarante membres, l'élite de la littérature, travaille depuis deux cents ans, et qui coûte des millions à la France.

Il n'a pas manqué de gens qui, avec des ressources infiniment moindres, ont essayé de compléter le travail de l'Académie. Malheureusement, en fuyant Charybde, ils se sont engouffrés dans Scylla. L'Académie péchait par indigence, ils périssent accablés sous le luxe. La bégueulerie académique avait repoussé une foule d'expressions de nos meilleurs écrivains; ceux-ci ont recherché jusqu'aux mots les plus bas et les plus honteux de l'argot des voleurs, jusqu'aux barbarismes les plus obscurs à la fois et les plus effrontés. Ils ont eu si peur d'un choix arbitraire, qu'ils ont tout admis indistinctement; comme si un dictionnaire, un livre quelconque, pouvait être fait sans critique, et dispenser l'auteur d'avoir du discernement! La langue française, même prise dans cette étendue, ne leur a pas suffi : ils ont mis à contribution toutes les langues anciennes et modernes, le latin et le grec, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien. On trouve jusqu'à du turc dans M. Landais, dont le dictionnaire français se-

rait mieux intitulé *Dictionnaire de la tour de Babel.* C'est là qu'on apprend à connaître le verbe *diatessaroner*, l'adjectif *acamalos*, et les substantifs *cobale*, *artien*, *fiolant*, *etc.*, *etc.* (1).

Le *Complément*; publié par MM. Didot, ne tombe pas précisément dans ces extravagances : c'est, à beaucoup d'égards, un livre précieux et nécessaire; mais on peut encore lui reprocher un plan si vaste qu'il est impossible d'en saisir les limites, et que cela équivaut à l'absence de plan.

A quoi bon donner, dans un dictionnaire français, *Puteal*, *Bidental*, *Epulum*, *Lacunar*, *Laquear*, etc.; ramasser dans Homère, Virgile, Ovide, dans toute la grécité et la latinité les épithètes et les noms patronymiques, par exemple : *Lampouris*, surnom d'Ulysse; *Boopis*, surnom de Junon; *Mammosa*, épithète de Cérès; *Bicorniger*, épithète de Bacchus; *Othryadès*, *Pelidès*, *Laertiadès*? A quoi bon dépouiller le *Gradus* et le dictionnaire latin, surtout lorsqu'on ne doit pas même être complet en ce genre? On a omis *Pallantiadès* et bien d'autres.

Qui est-ce qui s'avisera d'aller demander à un dictionnaire français les titres de tous les ouvrages grecs

(1) *Diatessaroner*, c'est, en grec, employer une succession de quartes en musique; *acamatos*, et non *acamalos*, signifie, dans la même langue, *infatigable*. Un *cobale* est un bouffon; un *artien*, un écolier de philosophie; un *fiolant*, un homme qui fait le brave. L'auteur n'a pas reculé devant les termes de la plus sale débauche. Dans son livre *De l'Instruction publique*, il appelle les études universitaires, qui n'enseignent pas ces belles choses, *des âneries de grec et de latin;* les colléges de l'université, *des cloaques;* et il espérait voir bientôt les professeurs de l'université *mourir de faim :* il n'a pas assez vécu lui-même pour goûter ce plaisir.

ou latins? « *Propempticon*, titre de la seconde silve de Stace adressée à Métius Céler. » Voilà un renseignement bien placé! Je trouve les mots *Rudens, Mostellaria*, accompagnés de cette explication, *titre d'une comédie de Plaute*, et je cherche vainement *Curculio* et *Epidicus;* vous inscrivez l'*Aululaire*, et vous passez sous silence l'*Asinaire :* pourquoi cette inconséquence? Dès que vous donniez un de ces titres, vous vous obligiez à les donner tous; à mentionner chaque traité de Sénèque, de Lucien, de Plutarque, d'Aristote et de Platon; chaque discours de Cicéron; chaque poëme d'Ovide; chaque comédie d'Aristophane, de Ménandre, de Térence : on sent où ce détail conduisait! Mais, loin de s'en effrayer, les auteurs du *Complément* ont encore compliqué la difficulté en s'imposant la tâche de recueillir aussi les noms propres, tâche mal remplie, et qu'il était impossible de remplir bien.

Le rédacteur en chef de ce livre se vante, dans son introduction, d'offrir 30,000 mots de plus que tous les dictionnaires connus jusqu'à ce jour, et d'avoir atteint un total de CENT MILLE mots!... Il y a bien de quoi se vanter, en effet! A quel prix est-il arrivé à ce chiffre? Il a été jusqu'à enregistrer le nom baroque forgé par Plaute pour un personnage de comédie! Avouez que c'est un singulier mot français que THÉSAUROCHRYSONICOCHRYSIDÈS!

Catabaucalèse n'est guère moins étrange. Catabaucalèse s'appelle la chanson avec laquelle les nourrices grecques endormaient les petits enfants. Les archéologues et les antiquaires n'auront pas besoin de chercher ce mot dans le dictionnaire français, et les au-

tres, qui ne le connaissent pas, ne s'aviseront jamais de le chercher nulle part.

A l'article *Alcmanicon* (devrait-il y avoir un article *Alcmanicon?*), il est dit que c'est une figure familière au poëte Alcman : on en cite un exemple en grec, et l'on ajoute : « Eustathe lui donne l'épithète de *Proépizeuxis.* » Est-il possible d'imaginer de l'érudition plus hors de propos?

Mais on voulait arriver à CENT MILLE MOTS!

Par l'application du même système, on a été conduit à insérer dans un dictionnaire français, *Niebelungen, Heldenbuch, Narrenschiff, Morgengabe*, etc.

Pourquoi donner *pronunciamento, estatuto real, ayuntamento, carcere duro, romancero?* Est-ce parce que ces mots se rencontrent quelquefois dans les gazettes et dans quelques livres spéciaux? Sont-ils devenus français pour cela? En ce cas, vous n'avez pas besogne faite! Pourquoi omettez-vous *Abanico, Deleytar, Vivere, Coucaratcha*, dont on a fait des titres de romans? Si vous vous engagiez à expliquer tous les mots étrangers dont la puérile affectation de quelques auteurs enlumine leurs pages, le seul M. Victor Hugo, avec sa seule *Notre-Dame de Paris*, vous met sur-le-champ en défaut. A ne considérer que les titres de ses chapitres, nous l'y voyons parler quatre langues : grec, latin, italien et espagnol. Comment, avec votre dictionnaire, puis-je entendre le fameux *Ananké* ou *besos para golpes*; — *la creatura bella bianco vestita*; — *lasciate ogni speranza*; — *immanis pecoris custos*; — *abbas beati Martini?* et tout cet allemand répandu à profusion dans *le Rhin?* car

M. Victor Hugo est l'écrivain polyglotte par excellence.

Je lis dans le *Ruy Blas :*

> *Ce bois de calembour* est exquis......
> Portez cette cassette *en bois de calembour*
> A mon père, monsieur l'électeur de Neubourg.

J'ai la douleur de ne trouver le bois de calembour ni dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans le *Complément.* Je ne puis croire que M. Hugo ait créé une nouvelle essence de bois, uniquement pour en fabriquer une cassette à l'électeur de Neubourg. Vous me faites perdre là une intention du poëte, et peut-être une des plus profondes.

Après les mots étrangers, antiques ou modernes, le *Complément* a recueilli avec soin les barbarismes à forme française, *ingracieux*, *ingrammatical*, *inamoureux*, *indispot*, *injudicieux*, *ingoûté*, *inoisif*, *indulger* (*traiter avec indulgence*). Cette catégorie féconde a contribué le plus à parfaire le glorieux nombre des CENT MILLE MOTS !... Mais ici ces Messieurs m'arrêtent : nous ne reconnaissons pas de barbarismes. Nous faisons un lexique tout exprès pour y consigner les mots qui ont été, ne fût-ce qu'une fois, écrits ou prononcés. Ainsi, il a plu à M. Nodier de faire *laxité : la laxité du style de Cicéron;* il a plu un jour à M. Ch. Pougens de dire *mordillage*, quand il avait à son service *mordillement ;* Laujon a créé *redanser*, dont personne n'a fait usage après lui ; n'importe : nous nous empressons d'enregistrer *laxité*, *mordillage* et *redanser;* nous ne cherchons pas ce qui

est bien, mais ce qui est, n'importe comment. Autrefois les écrivains suivaient le dictionnaire et la grammaire; sottise! Aujourd'hui les écrivains s'élancent en avant, et le dictionnaire et la grammaire courent à perte d'haleine derrière eux, pour ramasser ce qu'ils laissent tomber avec intention ou par mégarde. Voilà le progrès. Nous aurons dans peu une grammaire et un vocabulaire pour chaque écrivain. On a déjà publié une grammaire d'après les écrits de M. Hugo, grammaire sérieuse, grammaire à part, où l'auteur a enfin *réhabilité l'interjection*, et *restitué à cet oiseau-mouche du langage son rang à la tête des neuf parties du discours;* maintenant nous faisons un dictionnaire d'après l'autorité de quiconque parle ou écrit, et cette œuvre de tout le monde ne peut manquer d'être bien accueillie par tout le monde.

Un dictionnaire rédigé dans cette idée, présente un avantage et un inconvénient essentiels. L'avantage, c'est que le livre doit être complet; l'inconvénient, c'est qu'il ne peut jamais l'être. Il l'était, je suppose, le jour de son apparition; il ne l'est plus le lendemain, car dans l'intervalle on a joué *les Burgraves*, et le *Complément* ne donne pas le mot *Burgrave*.

Le marquis Legendre de Saint-Aubin s'est donné, dans le siècle dernier, beaucoup de mal pour rassembler, dans son *Traité de l'Opinion,* toutes les opinions qui ont régné sur la terre. C'est une compilation très-bien exécutée, qui est tombée à plat et très-légitimement, car l'ouvrage est très-inutile. Il ne s'agit pas, dit à ce propos Voltaire, de savoir tout ce qu'on a pensé, mais ce qu'on a pensé de bien. De même il ne s'agit pas ici de

savoir tout ce qu'on a dit, mais ce qu'on a eu raison de dire.

On s'est arrêté à ces détails sur le *Complément*, parce qu'il vaudrait la peine d'un examen autant que le *Dictionnaire de l'Académie;* parce que c'est dès aujourd'hui un livre utile, le meilleur en son genre, sans comparaison, et que des améliorations successives doivent l'amener à un point très-satisfaisant. C'est un devoir de dire leurs vérités aux gens susceptibles de s'amender; aux autres, ce serait temps perdu.

MM. Charassin et Ferdinand François ont eu l'idée d'un ouvrage remarquable: c'est un *Dictionnaire des racines et dérivés*, où les mots sont rangés par familles. Cet ouvrage, exécuté avec une sobriété judicieuse et pleine de talent, est peut-être ce qu'on saurait faire de mieux pour le matériel de notre langue. C'est là qu'on la voit réduite à ses éléments, et que l'on peut prendre une juste idée de ses procédés et de ses ressources.

Combien de mots renferme notre langue? Cette question mène à des calculs assez curieux.

MM. François et Charassin en reconnaissent VINGT-DEUX MILLE, tant racines que dérivés, qui suffisent à tout. Le reste n'est que barbarisme et superfétation.

L'Académie a découvert VINGT-HUIT MILLE mots;

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, SOIXANTE MILLE (dont trente-huit mille à peine usités);

M. Laveaux se borne à CINQUANTE-SEPT MILLE;

M. Gattel atteint SOIXANTE-DOUZE MILLE;

M. Raymond s'enorgueillit de QUATRE-VINGT MILLE;

M. Boiste pousse à CENT DIX MILLE!

M. Napoléon Landais triomphe de tout le monde sur un amas de CENT QUARANTE MILLE mots !

Encore n'a-t-il pas mis *thésaurochrysonicochrysidès !*

---

§ II.

Voltaire écrivant à Damilaville lui parle du Dictionnaire de l'Académie : « Les étrangers se plaignent « qu'il est sec et décharné, et qu'aucun des doutes qui « embarrassent tous ceux qui veulent écrire n'y est « éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir « à donner un dictionnaire tel que ceux de la Crusca « et de Madrid. » (Du 28 mai 1762.)

Le jour même où il fut saisi de la maladie qui l'emporta, Voltaire devait lire à l'Académie le plan d'un dictionnaire.

Voici ce plan, tel que M. Beuchot, le modèle des éditeurs, l'a copié sur l'original de la main de Voltaire.

PLAN.

« On propose de faire un dictionnaire qui puisse tenir lieu d'une grammaire, d'une rhétorique, d'une poétique française.

« Chaque académicien se chargera de la composition d'une lettre.

« A chaque mot de cette lettre on apportera l'étymologie reçue et l'étymologie probable de ce mot,

« Les diverses acceptions de ce mot, les exemples

tirés des auteurs approuvés depuis Amyot et Montaigne.

« On remarquera ce qui est d'usage et ce qui ne l'est plus; ce que nos voisins ont pris de nous, et ce que nous avons pris d'eux. »

Lorsque l'Académie voulut, il y a quelques années, s'occuper d'une nouvelle édition de son Dictiònnaire, son premier devoir n'était-il pas de consulter le plan de Voltaire et de le suivre, sauf à le compléter, s'il y avait lieu, en raison du progrès des études de linguistique?

Mais on n'y songea même pas; et, loin que l'Académie se montre en 1835 en avant du plan tracé en 1778, c'est au contraire ce plan qui se trouve encore aujourd'hui fort en avant de l'Académie.

Que dire, par exemple, d'un dictionnaire rédigé au hasard, sans qu'on ait pris la précaution d'en poser les bases, et d'en fonder l'autorité sur une liste d'ouvrages qui auraient servi de *textes de langue?* Et cela quand on avait sous les yeux l'exemple de la Crusca et la recommandation expresse de Voltaire! La primitive Académie avait commencé par arrêter cette liste, que Pellisson nous a conservée; et l'Italie a profité d'une idée française, que la France n'a pas même su reprendre pour en tirer parti à son tour.

Voilà comment il se fait que Molière, la Fontaine, Pascal et la Bruyère ne parlent pas français, par arrêt de l'Académie française; et comment les décisions contenues au Dictionnaire de l'Académie doivent avoir force de loi, sur la simple garantie du titre.

Le plan de Voltaire est resté jusqu'ici le meilleur, le plus complet, et le seul raisonnable. Seulement, le progrès des études veut que le point de départ, que Voltaire fixait à Montaigne, soit reculé jusqu'à l'origine de la langue, et qu'ainsi l'exécution du travail ait lieu en deux parties.

La première comprendrait un vocabulaire de la langue du moyen âge, depuis le XIe siècle, date des plus anciens monuments, jusqu'à l'entrée du XVIe, où la langue se renouvelle : cinq cents ans.

La seconde partie irait depuis l'entrée du XVIe siècle jusqu'au milieu du XIXe: deux cent cinquante ans.

On aurait ainsi en deux volumes toute la vieille langue et toute la langue moderne. On pourrait, à l'aide de ce dictionnaire, remonter la langue française jusqu'aux sources, ou bien la descendre, en observant les changements survenus sur les rives, et qui ont déterminé les sinuosités du cours.

Pour la première partie : dresser un catalogue de textes par ordre chronologique, où ne seraient admis, pour éviter l'erreur, que ceux dont on connaîtrait sûrement l'âge et l'origine. On en ferait ensuite des *index*, d'où l'on tirerait la matière du dictionnaire, ayant soin d'accompagner chaque mot de son étymologie et de nombreux exemples, mais surtout d'exemples datés; en sorte qu'on saisirait chaque mot à son entrée chez nous, et on ne le laisserait aller qu'avec son acte de naissance et son passe-port.

Ce travail n'est pas, à beaucoup près, si long ni si difficile qu'il le paraît. Les *index* y seraient d'un secours rapide et incalculable. Si le gouvernement avait

exigé des *index* aux textes anciens qu'il a fait publier, la besogne serait aujourd'hui bien préparée. Faute de cette précaution, pourtant bien simple, l'utilité de ces publications se trouve restreinte des trois quarts. Par exemple, un bon index où seraient dépouillés fidèlement la *chanson de Roland*, le *livre des Rois*, le commentaire sur Job et les sermons de saint Bernard, nous fournirait le noyau de la langue française; il n'y aurait plus qu'à guetter les accroissements successifs qui l'ont grossi. Ce n'était pas un grand surcroît de peine à l'éditeur, et c'eût été pour le lecteur studieux une différence prodigieuse.

Voltaire voulait les étymologies, avec raison. L'étymologie tient à l'histoire politique et morale de la nation, et renferme le secret de la langue. L'Académie n'en donne aucune, parce que, dit sa préface, c'est un travail qu'il ne faut point essayer à demi. Mais c'est là un tour de rhétorique. La maxime est leste et commode pour se dispenser d'un embarras, ou pallier quelque chose de pis. Comment! parce que sur vingt-huit mille mots il y en aura le quart dont l'étymologie vous échappe, il faut que j'ignore les trois autres quarts (1)? Parce que vous ne pouvez payer la dette entière, vous vous croyez autorisé à me faire banqueroute du tout! Et vous venez de sang-froid me proposer ce beau principe! En vérité, c'est une étrange doctrine pour une Académie! Je doute qu'aucun créancier l'acceptât de son débiteur: Eh! mon

(1) Cette proportion est très-exagérée, à dessein; car il ne serait besoin que de l'étymologie des racines.

ami, paye-moi toujours ce que tu pourras : je t'attendrai pour le reste.

Mon fils n'a pas en lui l'étoffe d'un Jean-Jacques ni d'un Montesquieu; il est donc inutile de lui faire apprendre à lire et à écrire. Que penseriez-vous d'un père qui raisonnerait de la sorte? Il serait hué par les marmots des frères Ignorantins.

Mais il faut se garder d'un autre excès. Prenant au pied de la lettre la maxime de l'Académie, M. Napoléon Landais s'est cru tenu de fournir toutes les étymologies, celles même qu'il ignorait. C'est pour remplir cet engagement imaginaire qu'il dérive *croup* de *roupie*, et *spencer* de *sphincter*. Il prétend que *spencer* est un mot corrompu, et veut qu'on dise, sans corruption : *un sphincter bleu; voilà un beau sphincter; mon sphincter est à raccommoder*. Je doute qu'il obtienne cela des dames. Il vaut mieux s'abstenir que de donner de pareilles étymologies, comme il vaut mieux rester débiteur de quelque chose que de s'acquitter en recourant à la fausse monnaie.

Le second volume reproduirait exactement le plan du premier. J'y voudrais la même fidélité aux dates de l'apparition des mots, le même zèle et les mêmes scrupules pour l'étymologie, la même abondance d'exemples. Les explications grammaticales ont l'inconvénient d'être diffuses, lourdes et obscures; au lieu que l'esprit le plus ordinaire saisit sans effort une analogie qui le frappe. Ainsi, moins d'explications, et plus d'exemples. La pédanterie n'est bonne qu'à

assommer les gens; il faut donc la fuir tant qu'on peut, surtout dans les matières où elle paraît le plus inévitable. Je voudrais qu'un dictionnaire offrît une lecture intéressante par le choix et le rapprochement des citations; que ce fût un livre de littérature et de chronologie, presque autant que de scolastique.

Vous me direz que cela entraînerait bien loin. Non; car je me ferais de la place en écartant beaucoup de choses qu'on a fait entrer dans lés dictionnaires compilés de nos jours. Il s'agit, avant tout, de savoir ce que nous voulons faire : Une histoire des mots si exacte qu'elle éclaire toutes les époques de la langue. Cela posé, je supprime comme superfétation tout ce qui ne va pas directement à ce but.

Je ne mettrai pas au mot *Jésuites* un long abrégé de leur histoire depuis saint Ignace jusqu'à leur chute; ni au mot *Proposition* l'histoire des cinq propositions de Jansénius, avec les dates; ni à Danse un article comme celui-ci : « *Danse d'ours*, composition dans « laquelle on cherche à imiter les airs de musette. « Dans une *danse d'ours*, les basses ronflent en pé« dale, tandis qu'un hautbois ou un violon exécute à « l'aigu un air villageois. La finale de la seizième sym« phonie d'Haydn est une *danse d'ours*. » C'est divaguer. De quoi sert au mot *Jésus* la nomenclature de toutes les institutions religieuses où ce nom se trouve associé? Je n'aurais même pas le mot *Jésus*, ni aucun nom propre, attendu qu'ils ne sont pas plus d'une langue que d'une autre (1). Cela me dispenserait de

(1) Un livre infiniment précieux serait un dictionnaire universel des noms

résumer sous le mot *Ossian* toutes les querelles pour et contre l'authenticité des poésies gaëliques. En un mot, je bannirais de mon plan la Géographie, la Mythologie et l'Histoire, dont on a encombré le *Complément du Dictionnaire de l'Académie.* Un dictionnaire n'est pas fait pour tenir lieu d'une bibliothèque. Par cette raison, je ne me piquerais pas d'entasser dans le mien la technologie complète des arts et métiers, les faunes, les flores, la nomenclature chimique, etc., etc. Je me contenterais des termes généraux qu'on est exposé à rencontrer dans les livres ou dans la conversation; le surplus appartient aux vocabulaires spéciaux, et reste en dehors de la langue proprement dite.

Les proverbes sont dans le même cas : ils valent la peine d'être recueillis à part. Je ne les voudrais pas exclure lorsqu'ils se présenteraient naturellement et à propos; mais je fuirais la prétention d'être complet sur ce point, d'autant qu'on ne l'est jamais.

Il existe une quantité de proverbes niais, bas, ridicules, et peu connus : « Il a mangé des œufs de fourmis; — il est fait comme quatre œufs, » et bien d'autres que je trouve dans le *Complément.* Est-ce là la langue française? La plupart des proverbes roulent sur une métaphore. Je tiendrais avant tout à donner le sens propre de chaque mot, d'où l'esprit descend de lui-même au sens figuré, parce qu'il n'y a rien de plus naturel que les figures. Le sens propre, au contraire, n'existant qu'en vertu d'une convention, c'est celui qu'il importe de déterminer et de fixer.

propres ramenés tous à des noms communs. Ce serait un trésor pour la linguistique.

Ce principe admis retrancherait encore une foule de détails parasites. J'ai déjà dit que l'article *Chien* du *Dictionnaire de l'Académie* avait trois colonnes *in-quarto;* l'article *cœur* en a cinq. Évidemment, c'est trop : il y a du luxe. J'aurais voulu réduire ce *chien* des deux tiers, et encore j'y aurais observé que Racine, l'industrieux Racine, comme l'appelle Voltaire, a su faire entrer *chien* dans le style de la tragédie:

Les *chiens* à qui son bras a livré Jézabel....
Dans son sang inhumain les *chiens* désaltérés....

Pour introduire cette remarque, je n'aurais pas hésité de supprimer : « Il est fait à cela comme un chien à aller nu-tête! » En faveur de qui cette citation? Il n'y a là aucune difficulté qui tienne à la langue; il n'y en a d'aucune espèce.

Il n'est que trop aisé d'enfler un livre ou un article. En toute chose, le mérite est moins grand d'atteindre au nécessaire que de savoir s'y tenir. Je vous remercie de m'expliquer ce que c'est que le chien d'un pistolet; quant au chien savant, je vous en tiens quitte.

Mettez le mot *cul*, puisqu'il est français; mais croyez-vous bien nécessaire d'expliquer, même à un étranger, ce que c'est que *baiser le cul à quelqu'un*, et le sens moral de ce précepte : *Il ne faut pas péter plus haut que le cul?* N'est-ce pas ici le cas de dire, avec la comtesse d'Escarbagnas : Cela s'explique assez de soi? Le *Dictionnaire de l'Académie* est trop riche de pareilles superfluités, qui sont les immondices du langage.

Passons aux définitions. L'Académie, qui a repoussé

les étymologies, admet les définitions, et pourtant elle semble professer à l'égard des unes et des autres la même doctrine : qu'il faut ou n'en point donner, ou les donner toutes. C'est une erreur; car comment et à quoi bon définir la lumière, le feu, l'âme, le soleil? *etc.* Le premier tort de pareilles définitions, c'est d'être inutiles; le second, d'être inexactes ou trop naïves. Rien n'est plus difficile qu'une bonne définition. Il ne faut donc pas s'y risquer légèrement; encore moins doit-on s'y étendre au delà du nécessaire. L'Académie définit le *cœur:* « Viscère qui « est le principal organe de la circulation du sang, « et qui est situé dans la poitrine. » Cela suffisait; mais elle ajoute : « Il consiste en un muscle creux, « dont la forme est à peu près celle d'un cône ren- « versé, légèrement aplati de deux côtés, arrondi à la « pointe, et ovoïde à la base. » Cette description anatomique est de trop; ce n'était point là sa place. Au contraire, à l'article *Moulin*, je vois *moulin à vent*, *moulin à foulon*, sans aucune explication ni description. Les étrangers qui n'ont pas de ces moulins dans leur pays, auraient été peut-être aussi curieux de les connaître que d'apprendre la structure du cœur. Il est vrai qu'on leur explique ce que c'est qu'un *moulin à paroles*.

Au mot *cul* (pardon, lecteur), l'Académie française définit l'objet; elle en donne même deux définitions à choisir. En bonne foi, n'est-ce pas trop de deux? Passe encore pour le *cœur.*

Voltaire, dans son projet, ne mentionne pas les définitions. Sans doute il ne les eût pas rejetées absolu-

ment, comme aussi ne s'en fût-il pas fait une loi. Il se fût réservé de juger l'opportunité.

Quant à vouloir noter la prononciation, c'est une puérilité qui ne soutient pas l'examen. En vertu de quelle règle y procéderez-vous? En quoi *Kotizácion, Bourguoignie, Èlelipece,* sont-ils plus exacts que *Cotisation, Bourgogne* et *Ellipse?* Convention pour convention, j'aurai encore plutôt fait d'apprendre les valeurs de l'orthographe publique, que d'étudier l'orthographe privée de M. Landais, qui ne me dispensera point de l'autre.

La critique est la qualité essentielle qui doit présider à la rédaction d'un dictionnaire. Par quelle étrange fatalité a-t-on jusqu'ici commencé toujours par l'exclure?

L'opinion publique conserve au *Dictionnaire de l'Académie* l'autorité nominale dont il est en possession depuis si longtemps. C'est une affaire d'habitude, une religion extérieure; car, dans l'usage, on consulte plus souvent le *Dictionnaire de Boiste.* Un seul mortel a triomphé de quarante immortels : Hercule et Diomède n'en ont pas tant fait. Mais, malgré sa supériorité relative, le *Dictionnaire de Boiste* n'est pas encore le *Dictionnaire français.* Ce livre reste à faire. Il faudra que ce soit un ouvrage d'érudition solide, claire et piquante; ne péchant ni par le luxe ni par l'indigence; qui institue une comparaison perpétuelle entre la vieille langue et la langue moderne, et relie entre elles toutes les époques de notre littérature depuis son origine. Cet inventaire judicieux de notre passé et de notre présent contiendrait en germe notre

avenir, et le placerait sous l'influence et les auspices de tout ce que la France enfanta jamais d'hommes de génie. Ce serait un service considérable rendu non-seulement à la patrie, mais à l'esprit humain. L'Académie, dit-on, s'en occupe : puisse-t-elle y réussir mieux que dans son premier travail! mais l'idée de le lui confier est peut-être dans le projet de Voltaire l'unique point à réformer :

Vivite felices, quibus est fortuna peracta.

INDEX.

34

B.

C.

D.

E.

G.

H.

P.

Q.

R.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

FIN DE L'INDEX.

